

1 9 9 1

LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE

Situation mondiale - Situation par région
Politiques et problèmes agricoles: leçons
des années 80 et perspectives pour les années 90



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Chapitres spéciaux

Depuis 1957, ce rapport présente chaque année, outre l'étude habituelle récente de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde, un ou plusieurs chapitres spéciaux consacrés à des problèmes d'intérêt plus permanent. Les sujets ainsi traités ont été les suivants:

- 1957**
Facteurs influençant les tendances de la consommation alimentaire.
Changements survenus après la guerre dans certains facteurs institutionnels affectant l'agriculture.
- 1958**
Evolution de la situation alimentaire et agricole en Afrique au sud du Sahara.
Le développement des industries forestières et ses répercussions sur les forêts du monde.
- 1959**
Revenus et niveaux de vie agricoles dans des pays à différents stades d'évolution économique.
Etude de certains problèmes généraux de développement agricole dans les pays insuffisamment développés, à la lumière des enseignements de l'après-guerre.
- 1960**
Les programmes de développement agricole.
- 1961**
La réforme agraire et l'évolution des institutions. Vulgarisation, éducation et recherche agricoles en Afrique, en Asie et en Amérique latine.
- 1962**
Le rôle des industries forestières dans la lutte contre le sous-développement économique.
La production animale dans les pays insuffisamment développés.
- 1963**
Principaux facteurs influant sur le développement de la productivité agricole.
L'utilisation des engrais: à la pointe du développement agricole.
- 1964**
Nutrition protéique: besoins et perspectives.
Les produits synthétiques et leurs effets sur le commerce des produits agricoles.
- 1966**
Agriculture et industrialisation.
Le riz dans l'économie alimentaire mondiale.
- 1967**
Mesures propres à stimuler ou à décourager la production agricole dans les pays en voie de développement.
Aménagement des ressources halieutiques.
- 1968**
Progrès technique et relèvement de la productivité agricole dans les pays en voie de développement.
L'amélioration de l'emmagasinage et sa contribution aux disponibilités alimentaires mondiales.
- 1969**
Programmes d'amélioration de la commercialisation agricole: quelques leçons tirées de l'expérience récente.
Modernisation des institutions dans l'intérêt du développement forestier.
- 1970**
L'agriculture au seuil de la deuxième Décennie pour le développement.
- 1971**
La pollution des eaux et ses effets sur les ressources biologiques aquatiques et sur les pêches.
- 1972**
Education et formation en matière de développement.
Comment accélérer la recherche agricole dans les pays en développement.
- 1973**
L'emploi agricole dans les pays en développement.
- 1974**
Population, approvisionnement alimentaire et développement agricole.
- 1975**
La deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement: examen et évaluation à mi-terme.
- 1976**
Energie et agriculture.
- 1977**
Situation des ressources naturelles et de l'environnement au regard de l'alimentation et de l'agriculture.
- 1978**
Problèmes et stratégies des régions en développement.
- 1979**
La foresterie et le développement rural.
- 1980**
Les pêches maritimes à l'ère des nouvelles juridictions nationales.
- 1981**
Le paupérisme rural dans les pays en développement et les moyens d'y remédier.
- 1982**
La production animale: aperçu mondial.
- 1983**
La femme dans le développement agricole.
- 1984**
Urbanisation, agriculture et systèmes alimentaires.
- 1985**
Consommation d'énergie en agriculture.
Aspects écologiques de la production alimentaire et agricole.
Commercialisation.
- 1986**
Le financement du développement agricole.
- 1987-88**
Nouvelles priorités de la science et de la technologie agricoles dans les pays en développement.
- 1989**
Développement durable et aménagement des ressources naturelles.
- 1990**
Ajustement structurel et agriculture.

LA SITUATION MONDIALE DE L'ALIMENTATION ET DE L'AGRICULTURE 1991

**LA SITUATION
MONDIALE
DE L'ALIMENTATION
ET DE
L'AGRICULTURE
1991**

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Rome, 1992

Matériel statistique préparé par la FAO sur la base des renseignements disponibles au 1^{er} août 1991.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les expressions pays développés et pays en développement sont utilisées pour des raisons de commodité statistique et n'expriment pas nécessairement un jugement quant au niveau de développement atteint par tel ou tel pays ou région.

Catalogage avant publication de la Bibliothèque
David Lubin

FAO, Rome (Italie)

La situation mondiale de l'alimentation et de
l'agriculture 1991.

(Collection FAO: Agriculture, n° 24)

ISBN 92-5-203092-1

1. Agriculture 2. Production alimentaire 3. Commerce

I. Titre II. Série

Code FAO: 70 AGRIS: E16 E70

© FAO 1992

Imprimé en Italie

Avant-propos

Chaque année est faite d'une série d'événements positifs et négatifs et, à cet égard, 1991 offre un tableau particulièrement contrasté. La scène internationale s'est caractérisée par une très grande instabilité accompagnée de bouleversements économiques et de soubresauts politiques, sans oublier le conflit armé qui a jeté une ombre d'incertitude sur la conjoncture économique et politique mondiale. Mais, à bien des égards, cette année présente aussi un bilan positif. La transformation historique des économies planifiées a poursuivi sa progression dynamique, tandis que le droit des peuples à l'autodétermination a été reconnu, qu'une détente internationale s'est instaurée et que la collaboration entre l'Est et l'Ouest s'est améliorée. Plusieurs pays du tiers monde ont opté pour la démocratie ou ont consolidé leur acquis dans ce domaine; pour certains, il semble bien que leurs efforts acharnés d'ajustement structurel seront récompensés; les arrangements d'intégration et de coopération régionales ou sous-régionales ont été renforcés; enfin, des progrès sensibles ont été faits dans la lutte contre l'apartheid. Ces événements ont changé de façon radicale notre perception de la situation mondiale par rapport à ce qu'elle était il y a seulement quelques années. Malgré l'immensité de la tâche à accomplir et les incertitudes qui planent encore, on fonde de grands espoirs sur une conception plus pacifique des relations internationales, animée d'une volonté de coopération et d'échanges fructueux.

Les événements mémorables qui se sont déroulés en Europe de l'Est et en URSS ont mobilisé l'opinion mondiale. La transition opérée par ces pays vers une économie de marché s'est poursuivie et s'est même accentuée, malgré des problèmes économiques, sociaux et institutionnels de plus en plus graves et, dans certains pays, des événements politiques dramatiques. Le démantèlement des structures économiques, qui a entraîné un effondrement des systèmes de production et de distribution, n'a pas épargné le secteur agro-alimentaire. De graves pénuries de biens aussi essentiels que la nourriture ont frappé certains de ces pays. En URSS, les réformes se poursuivent à un rythme accéléré, mais au prix de difficultés et d'incertitudes croissantes.

Les pays d'Europe de l'Est doivent tenir un pari difficile: poursuivre sur leur lancée dans la voie des réformes jusqu'à ce que de nouvelles structures économiques, financières et juridiques soient mises en place, que la productivité des facteurs s'améliore, que la souveraineté du consommateur soit reconnue et que la croissance et le bien-être entrent dans une phase auto-soutenue. La communauté internationale doit collaborer résolument à cet effort, en particulier en accordant une aide technique et, au besoin, des facilités de crédit dans le secteur alimentaire. L'enjeu n'est pas seulement l'avenir des peuples de la région, mais aussi la consolidation des acquis durement gagnés en matière de relations internationales.

L'année 1991 a également été marquée par le conflit armé du Golfe, qui a laissé des stigmates dans tous les pays directement en cause: souffrances inouïes, économies délabrées, environnement saccagé, pénurie de vivres et sécurité alimentaire compromise. En outre, les contrecoups du conflit se sont fait sentir dans le monde entier, entraînant une tendance à la déstabilisation et à la récession, moins grave peut-être qu'on ne le redoutait, mais suffisante pour menacer de nombreuses économies en développement, déjà précaires.

Bien que la portée de ces événements dépasse largement le secteur agricole, il est inutile de souligner leurs incidences sur la sécurité alimentaire mondiale et régionale. A l'échelle mondiale, ils viennent grever davantage le capital de ressources techniques et financières ainsi que les disponibilités d'aide alimentaire, et il est à craindre que les liquidités nécessaires pour redresser la situation ne fassent cruellement défaut. Souhaitons cependant qu'avec l'effondrement des barrières politiques et idéologiques et à la faveur d'une reprise dans les pays développés frappés de récession, on puisse enfin toucher les «dividendes» de la paix et de la croissance qui permettront de financer ces besoins supplémentaires.

Quoi qu'il en soit, la communauté internationale ne devra jamais abdiquer ou minimiser ses responsabilités à l'égard des pays et des peuples défavorisés. A ce propos, il est inquiétant de constater que l'aide publique au développement a stagné en valeur réelle et que les engagements multilatéraux d'aide extérieure à l'agriculture ont poursuivi leur tendance à la baisse en 1990. Quelles que soient les ressources mobilisées pour relancer les économies dévastées par la guerre et aider les pays d'Europe de l'Est à opérer leur transition, les efforts globaux déployés en faveur des pays en développement ne doivent pas se relâcher. C'est là un impératif dicté par la dure réalité; en effet, loin de s'améliorer, la situation économique, sociale et alimentaire de nombreux pays en développement continue de s'aggraver et, par conséquent, leurs besoins d'aide vont en augmentant.

Des forces délétères — troubles civils, catastrophes naturelles, mauvais climat économique international et politiques intérieures inadaptées — sont restées à l'œuvre en 1991, empêchant la reprise dans une grande partie du tiers monde. Dans plusieurs pays, notamment en Afrique subsaharienne, il semble de plus en plus difficile de freiner la régression économique et sociale, car c'est la survie qui vient au premier rang des priorités, avant même les objectifs de développement, d'équité et de protection de l'environnement. Le nombre de pauvres, notamment en milieu rural, a augmenté pendant les années 80 et l'on a toutes les raisons de craindre que cette tendance se soit poursuivie, voire aggravée, ces dernières années. De nombreux pays en développement, principalement en Afrique ainsi qu'en Amérique latine et aux Caraïbes, ont enregistré une baisse de leur

revenu par habitant, et leur secteur agricole n'a pas été épargné par la crise générale. Dans ces deux régions, 1990 a été une mauvaise année pour la production agricole, et les perspectives pour 1991 ne sont guère encourageantes. Une grande partie de la population africaine, en particulier dans la corne de l'Afrique mais aussi dans certains autres pays en développement, souffre de graves pénuries quand elle n'est pas menacée de famine généralisée.

La situation céréalière mondiale, qui se caractérise par un marché précaire, des prix internationaux relativement élevés, des stocks mondiaux faibles et des perspectives incertaines en ce qui concerne les besoins d'importation, notamment de l'URSS, suscite des inquiétudes pour la sécurité alimentaire de nombreux pays à déficit vivrier. Parallèlement, dans de nombreux pays à faible revenu, l'insécurité alimentaire traduit essentiellement le fait que les groupes les plus défavorisés ont difficilement accès aux approvisionnements.

Parmi les nombreux facteurs, plus ou moins récents, qui ont entraîné la persistance jusqu'en 1991 des malaises économiques et sociaux des années 80, je tiens à rappeler encore une fois la détérioration continue des termes de l'échange, la faiblesse des marchés d'exportation pour les produits non pétroliers et la dette extérieure — autant de problèmes qui entravent considérablement la croissance économique et le bien-être social de nombreux pays en développement. S'il faut reconnaître les mérites et, en vérité, les résultats appréciables des programmes et initiatives visant à alléger ou à supprimer la dette de certains pays, tous n'ont pas bénéficié autant qu'il l'aurait fallu de telles mesures, et les bénéficiaires n'ont pas toujours été ceux qui en avaient le plus besoin. Pour bien des pays en développement, la seule façon de régler véritablement leur problème de dette et de progresser dans la voie du redressement économique serait de disposer d'excédents commerciaux, et ce, grâce à une expansion de leurs exportations plutôt qu'à une contraction de leurs importations. Mais cette voie leur demeure interdite à cause de la baisse des prix des principaux produits agricoles et des obstacles que rencontrent leurs exportations par suite de la protection et du soutien excessifs accordés par de nombreux pays industrialisés à leur propre secteur agricole.

Les enjeux des Négociations commerciales multilatérales d'Uruguay, qui se déroulent sous l'égide du GATT, sont d'une extrême importance. Ce serait le comble de l'ironie si l'introduction d'une dimension agricole, qui a été le trait distinctif de ces négociations et a suscité les plus vifs espoirs parmi les pays qui pratiquent le commerce agricole, devait être la cause principale de leur échec. Maintenant que les négociations d'Uruguay sont parvenues à un tournant décisif, je tiens à souligner une fois encore combien il importe qu'elles aboutissent rapidement, afin que l'on puisse instaurer un système

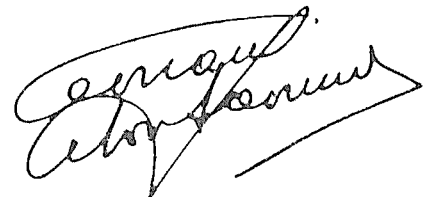
plus libéral d'échanges, sur une base viable et durable, qui favorisera la croissance économique et le développement dans l'intérêt de tous. Il faut prendre garde de ne pas compromettre cette entreprise ambitieuse par des accords régionaux ou toute autre forme d'arrangements commerciaux, aussi avantageux soient-ils pour la promotion des échanges bilatéraux ou intrarégionaux.

Cette année, le chapitre spécial de *La situation mondiale de l'alimentation et l'agriculture* est consacré aux politiques et aux problèmes agricoles compte tenu des leçons de la précédente décennie et des perspectives pour les 10 années à venir. Les années 80 resteront sans doute dans les annales comme une décennie «perdue» pour le développement, selon l'expression la plus courante. Et pourtant, le bilan a parfois été très positif, du moins en certaines parties du monde. Entre la récession qui a marqué le début des années 80 et celle du début des années 90, le monde développé a connu une période exceptionnellement longue de croissance et de stabilité économiques, qui s'est accompagnée d'une bien plus grande intégration. Plusieurs pays du tiers monde, notamment en Asie, ont accompli des progrès remarquables dans des domaines fondamentaux du développement, en particulier l'alimentation et l'agriculture. De nombreux autres ont adopté une approche plus libérale vis-à-vis du développement, dont on espère bien qu'elle sera plus efficace. Tous ces différents aspects sont passés en revue dans le chapitre spécial compte tenu de leur influence sur l'alimentation et l'agriculture dans le monde développé et en développement.

Dans son analyse des enjeux politiques et des perspectives pour les années 90, la dernière partie du chapitre spécial aborde trois problèmes importants: pauvreté, environnement et commerce agricole. Bien que ces problèmes soient depuis longtemps au cœur des préoccupations de la communauté internationale, les

événements et les tendances qui ont perturbé la précédente décennie leur ont conféré davantage de relief. Au moment où nous nous apprêtons à quitter ce millénaire, nos réalisations techniques et scientifiques sont bafouées par l'extrême dénuement qui afflige des masses toujours plus nombreuses. L'exploitation destructrice de nos écosystèmes, qui, dans bien des pays en développement, est intimement liée à la lutte pour la survie et à l'endettement, soulève également deux questions fondamentales: à quel point l'homme peut-il infléchir les lois de la nature et avons-nous atteint le seuil critique? Les mesures de soutien et de protection de l'agriculture prises par de nombreux pays développés coûtent cher, y compris sur le plan de l'environnement, ce qui démontre bien la nécessité de réformer les systèmes commerciaux qui régissent l'agriculture, conformément aux objectifs des Négociations d'Uruguay.

Je forme le vœu qu'en mobilisant l'attention sur ces problèmes, ce chapitre spécial contribue à faire prendre davantage conscience de l'immensité de la tâche à laquelle le monde est confronté dans le secteur vital de l'alimentation et de l'agriculture, ainsi qu'à y trouver des réponses appropriées en cette dernière décennie du vingtième siècle.



Edouard Saouma
Directeur général

Événements qui ont marqué le secteur de l'alimentation et de l'agriculture

3-7 décembre 1990

Réunion ministérielle du GATT (Bruxelles)

Plus de 90 ministres et quelque 1 500 délégués se sont réunis à Bruxelles pour négocier un accord définitif dans trois secteurs difficiles: agriculture, mesures d'investissement à caractère commercial et mesures antidumping. Les positions ne se sont pas assouplies dans le domaine agricole et il est apparu que les Négociations d'Uruguay ne pourraient se conclure sans un accord dans ce secteur. Il a été demandé au Comité des négociations commerciales de se réunir à nouveau début 1991 pour tenter de conclure les négociations.

14-15 décembre 1990

Conseil européen (Rome)

Le Conseil européen réuni à Rome est convenu d'apporter à l'URSS une aide alimentaire et médicale d'urgence à hauteur de 750 millions d'ECU et une assistance technique d'un montant de 400 millions d'ECU en 1991 pour aider à la réorganisation de son économie.

Décembre 1990

Pacte andin

La Bolivie, la Colombie, le Pérou et le Venezuela sont convenus de supprimer tous les droits de douane au sein du marché régional du Pacte andin avant le 1^{er} janvier 1991 et d'instituer un tarif extérieur commun d'ici 1995.

5 janvier 1991

Dissolution du CAEM (Moscou)

Les neuf pays membres du Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM) sont convenus de dissoudre l'organisation.

20-21 janvier 1991

Réunion des ministres des finances du Groupe des Sept (New York)

Les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales des sept pays les plus industrialisés se sont réunis pour examiner les politiques économiques et l'état des marchés financiers mondiaux après l'éclatement de la crise du Golfe. Le Groupe est convenu d'alléger de 33 à 40 pour cent la dette de l'Égypte et de la Pologne. Les détails de l'opération seront définis dans le cadre du Club de Paris.

15 mars 1991

Le Club de Paris des créiteurs allège la dette de la Pologne (Paris)

Dans le cadre du premier accord en faveur d'un pays à revenu intermédiaire, les gouvernements du Club de Paris ont allégé d'au moins 50 pour cent — dont 30 pour cent au cours des trois prochaines années — les 33,3 milliards de dollars d'encours de la dette polonaise. L'accord est complété par un mécanisme de conversion volontaire de la dette qui pourrait représenter 10 pour cent des créances.

26 mars 1991

Traité d'Asunción

Les Présidents de l'Argentine, du Brésil, du Paraguay et de l'Uruguay ont signé le Traité d'Asunción, qui prévoit la constitution d'un Marché commun du cône Sud (MERCOSUR) à compter du 1^{er} janvier 1995 et dont les objectifs sont: la libre circulation des marchandises, des services et des facteurs de production, l'adoption de droits de douane et de politiques commerciales identiques face aux pays tiers, et la coordination des politiques économiques des Etats membres.

8 avril 1991

Accord Etats-Unis/Venezuela sur les échanges et les investissements

Le Gouvernement des Etats-Unis a passé avec le Gouvernement vénézuélien un accord-cadre prévoyant l'intensification des échanges et des investissements bilatéraux — notamment la création d'un conseil économique conjoint. Cet accord marque une nouvelle étape vers la création d'une zone interaméricaine de libre-échange.

15 avril 1991

Inauguration de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) (Londres)

La BERD a été inaugurée par ses 41 actionnaires (39 pays dont tous les pays d'Europe de l'Est à l'exception de l'Albanie, la Commission des Communautés européennes et la Banque européenne d'investissement). La BERD a pour objectif de favoriser la transition vers l'économie de marché et promouvoir le secteur privé en Europe orientale et centrale. Elle prévoit, au cours des cinq premières années, de consacrer 60 pour cent de ses ressources au secteur commercial privé (et aux privatisations) et 40 pour cent à l'amélioration des infrastructures publiques et à la remise en état de l'environnement.

15-19 avril 1991

Déclaration et Plan d'action de Den Bosch (Bois-le-Duc, Pays-Bas)

La Conférence FAO/Pays-Bas sur l'agriculture et l'environnement a examiné les stratégies et instruments d'une agriculture et d'un développement rural durables (ADRD), l'accent étant mis sur les pays en développement. Des experts de haut niveau venus de 124 pays, de 17 organisations intergouvernementales, de 23 organisations non gouvernementales et de 25 organisations indépendantes y ont assisté. La Conférence s'est achevée sur la Déclaration de Den Bosch, qui définit les objectifs essentiels de l'ADRD et contribue en cela à la préparation de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement prévue au Brésil en juin 1992.

22 avril 1991

Le Conseil de coopération du Golfe (CCG) crée un fonds de développement

Les Etats Membres du CCG (Arabie saoudite, Bahreïn, Emirats arabes unis, Koweït, Oman, et Qatar) ont passé un accord de principe pour constituer un fonds de développement au capital initial de 10 milliards de dollars pendant 10 ans destiné à aider le secteur privé dans les pays touchés par le conflit du Golfe.

29 avril 1991

Rapport du Groupe des Dix sur l'Europe centrale et orientale (Washington)

Les ministres et gouverneurs des banques centrales du Groupe des Dix ont approuvé un rapport du Groupe des ad-joints sur les problèmes soulevés par la transition en Europe centrale et orientale qui précise notamment que:

- c'est le FMI qui doit être responsable au premier chef de l'assistance en matière de politiques macro-économiques de stabilisation, tandis que la responsabilité en matière de réformes structurelles incombe à la BIRD, en étroite coopération avec la BERD, la responsabilité en matière de conditionalité étant partagée entre le FMI et la BIRD;
- l'aide publique exceptionnelle au titre de la balance des paiements ne peut être que limitée et temporaire, et l'aide publique en général, même si elle doit largement s'étendre au-delà du court terme, ne peut automatiquement être utilisée pour pallier le manque de financements privés;
- des mesures d'allègement de la dette ne doivent être proposées qu'en cas de nécessité dans le cadre de programmes de financement des réformes, et l'accord global d'allègement de la dette de la Pologne mis au point par le Club de Paris constitue un cas particulier.

25 mai 1991

Accord sur l'allègement de la dette de l'Egypte (Paris)

Les gouvernements du Club de Paris ont accepté d'annuler sur trois ans 50 pour cent au moins des 20,2 milliards de dollars que représente la dette de l'Egypte, sous réserve de certaines conditions mises au point conjointement avec le FMI et de rééchelonner le solde à des conditions favorables — y compris en réduisant de 30 pour cent les remboursements d'intérêt.

3-5 juin 1991

Création de la Communauté économique africaine (Abuja, Nigéria)

L'Organisation de l'unité africaine (OUA) vient de créer la Communauté économique africaine, dont les objectifs sont définis dans un document de 79 pages. Les cinq premières années, le rôle de la Communauté sera de renforcer les communautés économiques régionales existantes. Une période de huit ans a été fixée pour la stabilisation des barrières tarifaires et non tarifaires, des droits de douane et des taxes intérieures dans toutes les communautés régionales. Plus tard, une zone de libre-échange avec marché commun et politique agricole commune devrait être créée.

4-5 juin 1991

Réunion ministérielle du Conseil de l'OCDE (Paris)

Les ministres des pays membres de l'OCDE ont reconnu que, depuis 1987, la réforme des politiques agricoles avait peu progressé. Ils ont noté que l'aide à l'agriculture — mesurée en équivalents subvention à la production (ESP) — avait augmenté en 1990, même si elle a souvent diminué en 1988 et 1989. Le Secrétariat de l'OCDE a estimé les transferts en provenance des contribuables et des consommateurs à près de 300 milliards de dollars pour 1990, soit un peu plus que le maximum atteint en 1987. Les ministres ont confirmé qu'ils s'engageaient à réduire progressivement de façon substantielle l'aide à l'agriculture dans le cadre des Négociations d'Uruguay.

5-8 juin 1991

Session ministérielle du Conseil mondial de l'alimentation (Elseneur, Danemark)

La dix-septième session ministérielle du Conseil mondial de l'alimentation a publié un rapport qui énumère des moyens concrets de réaliser les objectifs en matière de lutte contre la faim et la pauvreté et qui souligne la nécessité d'une deuxième révolution verte et l'importance d'un aboutissement des Négociations commerciales multilatérales d'Uruguay. Les 36 Etats membres ont consacré l'essentiel de leurs débats à la situation des 45 millions d'êtres humains — dont les deux tiers en Afrique — menacés de famine pour cause de conflits, de guerres civiles ou de catastrophes naturelles, ou souffrant de façon chronique de faim et de malnutrition.

29 juin 1991

Société financière internationale (SFI) (Washington)

A la suite d'un compromis entre les Etats-Unis et les autres principaux actionnaires autorisant la BIRD à prêter directement au secteur privé sans garantie de l'Etat, la Société financière internationale (qui consent des prêts au secteur privé dans les pays en développement) a approuvé une augmentation de capital (celui-ci passant de 1,3 à 2,3 milliards de dollars). Cela devrait permettre à la SFI d'approuver pour 4 milliards de dollars (au lieu de 1,5 milliard de dollars) de projets par an d'ici la fin du siècle.

Juillet 1991

Accord commercial entre les pays d'Amérique centrale (El Salvador)

Le sommet des Présidents des Etats d'Amérique centrale a annoncé la suppression des obstacles tarifaires concernant les échanges des principales céréales d'ici fin 1991. En outre, les pays prévoient de supprimer les droits sur tous les produits agricoles d'ici juin 1992.

22-26 juillet 1991

Accord pour la création d'une zone de libre-échange en Asie du Sud-Est (Malaisie)

Les ministres des affaires étrangères des Etats membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) ont proposé de constituer, d'ici l'an 2000, une zone de libre-échange englobant non seulement les membres de l'ASEAN (Brunei Darussalam, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) mais aussi les pays suivants: Cambodge, Laos, Myanmar et Viet Nam.

17-26 septembre 1991

Dixième Congrès forestier mondial (Paris)

Le dixième Congrès forestier mondial, qui avait pour thème «La forêt, patrimoine de l'avenir», a rassemblé plus de 2 500 participants venus de 136 pays. Le Congrès a recommandé, entre autres, de poursuivre le classement de certaines forêts représentatives ou menacées en aires protégées; de contribuer à la fixation de gaz carbonique par le recours à des techniques sylvicoles appropriées, l'extension des boisements et l'emploi pérenne du bois; d'intensifier le développement des systèmes agroforestiers, le boisement et le reboisement.

Table des matières

Avant-propos	v	COMMERCE AGRICOLE	23
Événements qui ont marqué le secteur de l'alimentation et de l'agriculture	viii	Commerce agricole en 1990	23
Sigles et abréviations	xviii	Commerce mondial des céréales en 1991/92	23
Note explicative	xx	Prix à l'exportation et termes de l'échange	25
<hr/>			
Chapitre 1			
SITUATION MONDIALE			
VUE D'ENSEMBLE	3	ASSISTANCE EXTÉRIEURE ET AIDE ALIMENTAIRE	26
PANORAMA ÉCONOMIQUE MONDIAL	5	Engagements de prêts extérieurs à l'agriculture	26
Pays industrialisés	6	Décaissements de prêts extérieurs en faveur de l'agriculture	26
Pays en développement	7	Evolution récente des financements des organisations	29
Europe de l'Est et URSS	7	Aide alimentaire	30
Dette extérieure des pays en développement	8	PÊCHES	30
Réduction et allègement de la dette: derniers développements	8	Production en 1989	30
Dette extérieure publique et agriculture	10	Commerce en 1989	32
Environnement macro-économique et agriculture des pays en développement	11	Estimations préliminaires pour 1990	34
PRODUCTION ALIMENTAIRE ET AGRICOLE	13	FORÊTS	35
Disponibilités alimentaires: perspective à long terme	13	Production en 1990	35
Production en 1990	13	Commerce et prix	35
Offre, consommation et stocks de céréales	15	Forêts tropicales	38
Engrais	19		

Chapitre 2 SITUATION PAR RÉGION		Algérie	63
		Tunisie	64
		Maroc	67
Régions en développement			
AFRIQUE SUBSAHARIENNE	43	Pays développés	
Vue d'ensemble	43	EUROPE DE L'EST ET URSS	69
Namibie	45	Examens par pays	69
Botswana	47	AMÉRIQUE DU NORD ET CEE	73
ASIE ET PACIFIQUE	50	Etats-Unis: projet de loi sur l'agriculture pour 1990	73
Vue d'ensemble	50	Canada	74
Viet Nam et Laos: stratégies audacieuses de réforme économique	51	CEE: réforme de la PAC et réunification de l'Allemagne	75
Viet Nam: tendances de la politique agricole et résultats	52	Réunification de l'Allemagne: conséquences pour l'agriculture	76
Laos: situation économique d'ensemble, grandes orientations et résultats	53		
AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES	55		
Vue d'ensemble	55		
Pays andins: cas de la Bolivie, de l'Equateur et du Pérou	55		
Bolivie	56		
Equateur	57		
Pérou	59		
PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD	62		
Vue d'ensemble	62		
Pays du Maghreb: cas de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc	63		

Chapitre 3
**POLITIQUES ET PROBLÈMES AGRICOLES:
 LEÇONS DES ANNÉES 80 ET PERSPECTIVES
 POUR LES ANNÉES 90**

Les années 80 et les années 90

CHANGEMENT ET INCERTITUDE 81

L'agriculture dans la théorie récente
du développement 82

L'après-guerre et la priorité à
l'industrialisation 83

Une agriculture négligée 83

Approches du développement agricole 84

Théorie du développement
et politique agricole 85

Examens régionaux

**AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES:
LA LUTTE POUR LA REPRISE 89**

Les stratégies politiques avant 1980 89

Les années 80: le choc, l'ajustement
et la récession 90

L'agriculture dans les années 80:
effets des politiques économiques 91

Résultats agricoles 92

La période 1980-1984 94

La période 1985-1989 95

Les années 90: défis et perspectives
pour le développement agricole
et rural 96

**ASIE EN DÉVELOPPEMENT: MANIÈRE
DONT LES POLITIQUES ONT FAIT
LA DIFFÉRENCE 99**

La libéralisation du marché et
l'agriculture en Asie du Sud-Est 100

Des plans aux marchés: les économies
asiatiques planifiées 102

Asie du Sud: promouvoir
l'autosuffisance alimentaire 103

Problèmes de politique en Asie
dans les années 90 104

**AFRIQUE SUBSAHARIENNE:
À LA RECHERCHE D'UNE STRATÉGIE
DE DÉVELOPPEMENT 107**

Perspectives sur la crise alimentaire
africaine 109

Changements de politique en Afrique
saharienne 110

Repenser les politiques pour
les années 90 112

**PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE
DU NORD: CONTRASTES AIGUS
ET MONTÉE DES INCERTITUDES 115**

Diversité régionale 115

Vue macro-économique d'ensemble 115

Fléchissement des résultats alimentaires
et agricoles 116

Facteurs influençant les performances
dans l'agriculture 117

Politiques ayant une incidence
sur l'agriculture 118

Les années 90: perspectives
et incertitudes 120

LES PAYS DE L'OCDE ET LES DISTORSIONS DU MARCHÉ AGRICOLE	123	Moyens d'action susceptibles de promouvoir une agriculture et un développement rural durables	147
Politiques agricoles dans l'OCDE	123		
Questions de politique agricole pour les années 90	127	Perspectives pour la mise en œuvre d'une agriculture et d'un développement rural durables pendant les années 90	148
URSS ET EUROPE ORIENTALE	129		
Caractéristiques générales de l'agriculture socialiste	129	Conclusion	149
Résultats du secteur agricole pendant les années 80	130	LA QUESTION DES ÉCHANGES AGRICILES ET LES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATÉRALES DE L'URUGUAY ROUND	150
Réforme des politiques agricoles pendant les années 80	130	Commerce global et échanges agricoles dans les années 80	150
Perspectives pour les années 90	134	Stagnation de la demande et protectionnisme	151
Principales possibilités d'action pour les années 90		Crise de la dette et stabilisation des prix	151
PAUVRETÉ RURALE: RÉSULTATS ET STRATÉGIES	135	L'agriculture et le système d'échanges commerciaux multilatéraux	152
Profil du rural pauvre	135	L'agriculture dans l'Uruguay Round	153
Evolution de la pauvreté rurale	138	Bruxelles et au-delà	154
Progrès enregistrés en matière d'atténuation de la pauvreté en milieu rural	140	Principales questions à résoudre dans le cadre des négociations	155
DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT	143	Mesures commerciales concernant l'environnement, la santé et la sécurité	156
Dégradation de la base de ressources naturelles	144	Commerce régional et intégration	157
Le concept de développement durable	144	Conclusions	158
Revenu et dégradation de l'environnement	145		
Conditions préalables d'une agriculture et d'un développement rural durables	147		

ENCADRÉS		TABLEAUX	
1	Pénuries alimentaires et situations d'urgence	18	
2	Produits forestiers non ligneux	36	
3	Problèmes d'environnement et commerce des produits forestiers	39	
4	Afrique: Programme d'action des Nations Unies et intégration économique	44	
5	L'économie de la crevette en Equateur	58	
6	Intégration andine et agriculture	60	
7	L'Union du Maghreb arabe	65	
8	La révolution verte est-elle terminée?	105	
9	Déréglementation en Turquie de la distribution d'engrais	120	
10	Indicateurs du développement social	136	
			1
			11
			11
			14
			14
			15
			17
			21
			27
			28
			31
			32
			33
			37
			38
			119
			141

FIGURES

1 Croissance économique mondiale, 1986-1992	5
2 Production mondiale et volume des échanges mondiaux, 1986-1992	6
3 Prix à la consommation, 1986-1992	7
4 Termes de l'échange, 1986-1992	8
5 Endettement, 1987-1990	9
6 Evolution de la production agricole, 1987-1990	13
7 Tendance de l'offre et de la consommation de céréales, 1987-1991	16
8 Stocks céréaliers de report, 1986-1992	20
9 Prix à l'exportation de certains produits, 1985-1991	24
10 Termes nets de l'échange de produits agricoles, 1984-1990	25
11 Aide alimentaire en céréales, 1985-1991	29
12 Amérique latine et Caraïbes	88
13 Asie et Pacifique	98
14 Afrique subsaharienne	108
15 Proche-Orient et Afrique du Nord	114
16 Pays développés	122
17 Europe de l'Est et URSS	128
18 Fréquence estimée de la pauvreté en milieu rural	138

TABLEAUX ANNEXES

1 Volume de la production des principaux produits agricoles, halieutiques et forestiers	163
2 Indices de la production alimentaire	172
3 Indices de la production agricole	175
4 Volume des exportations des principaux produits agricoles, halieutiques et forestiers	178
5 Valeurs unitaires moyennes des exportations mondiales de certains produits agricoles, halieutiques et forestiers	187
6 Volume des importations des principaux produits agricoles, halieutiques et forestiers	189
7 Indices de la valeur des exportations de produits agricoles et forestiers	198
8 Indices du volume des exportations de produits agricoles et forestiers	200
9 Indices de la valeur des importations de produits agricoles et forestiers	202
10 Indices du volume des importations de produits agricoles et forestiers	204
11 Importance de l'agriculture dans l'économie	206
12a Les ressources et leur emploi dans l'agriculture	209
12b Les ressources et leur emploi dans l'agriculture	212
13 Mesures de la production et de la productivité de l'agriculture	215
14 Stocks de report de quelques produits agricoles	218
15 Variations annuelles des prix à la consommation: tous articles et produits alimentaires	219

16	Disponibilités énergétiques d'origine alimentaire par habitant dans certains pays développés et en développement	221
17	Part de l'agriculture (au sens large) dans les engagements publics en faveur de tous les secteurs, par sources multilatérales et bilatérales, 1981-1989	224
18	Ventilation des engagements publics multilatéraux et bilatéraux en faveur de l'agriculture (au sens large), 1981-1989	225
19	Pays du CAD: engagements bilatéraux d'aide publique au développement (APD) et part de l'agriculture (au sens large), 1984-1989	226
20	Ventilation des engagements publics en faveur de l'agriculture par affectation, 1982-1989	227
21	Répartition par régions et groupes économiques des engagements publics en faveur de l'agriculture (au sens large), toutes sources confondues, 1982-1989	228

Sigles et abréviations

ACP	Etats de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique
ADRD	Agriculture et développement rural durables
APD	Aide publique au développement
ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
BAMB	Botswana Agricultural Marketing Board
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement
BID	Banque interaméricaine de développement
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
BIT	Bureau international du travail
BMC	Botswana Meat Commission
BSFF	Facilité de financement des stocks régulateurs (FMI)
CAD	Comité d'aide au développement (OCDE)
CAEM	Conseil d'assistance économique mutuelle
CARICOM	Communauté des Caraïbes
CCFF	Facilité de financement compensatoire et de financement pour imprévus (FMI)
CCG	Conseil de coopération du Golfe
CEA	Commission économique pour l'Afrique
CEE	Communauté économique européenne
CEPALC	Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes
CFA	Communauté financière africaine
CFC	Hydrocarbures chlorofluorés

CIPASE	Commission internationale des pêches de l'Atlantique Sud-Est	NISA	Compte de stabilisation des revenus nets (Canada)
CMA	Conseil mondial de l'alimentation	NPE	Nouvelle politique économique (Bolivie)
CMRADR	Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural	OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement	OUA	Organisation de l'unité africaine
CNUED	Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement	PAC	Politique agricole commune (CEE)
CPN	Coefficient de protection nominale	PAM	Programme alimentaire mondial (ONU/FAO)
CUEA	Conseil de l'Unité économique arabe	PANUREDA	Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique
DRI	Développement rural intégré	PIB	Produit intérieur brut
DTS	Droits de tirage spéciaux (FMI)	PMA	Pays les moins avancés
ESP	Equivalent subvention à la production	PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
FAP	Programme d'assistance financière (Botswana)	PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
FIDA	Fonds international de développement agricole	RAIU	Réserve alimentaire internationale d'urgence
FISE	Fonds des Nations Unies pour l'enfance	SFI	Société financière internationale
FMI	Fonds monétaire international	SID	Stratégie internationale du développement (Nations Unies)
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce	UICN	Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources
GRIP	Programme de garantie des revenus bruts (Canada)	UMA	Union du Maghreb arabe
IDA	Association internationale de développement (ONU)	ZEE	Zone économique exclusive
IDE	Institut pour le développement économique		
MERCOSUR	Marché commun du cône Sud		
NEI	Nouvelles économies industrielles		

Note explicative

Les signes conventionnels suivants sont utilisés dans les tableaux statistiques:

- = néant ou négligeable
- ... = renseignement non disponible
- 1990/91 = campagne agricole, campagne commerciale ou exercice à cheval sur les deux années indiquées
- 1989-1991 = moyenne des trois années civiles

Dans les tableaux statistiques, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des chiffres, certains d'entre eux ayant été arrondis. Les variations annuelles et les pourcentages de variation sont calculés à partir des chiffres non arrondis. Sauf indication contraire, on a utilisé partout le système métrique. Le dollar (\$) s'entend du dollar des Etats-Unis.

Indices de la production

La période de base est 1979-1981. Les données de production se rapportent aux produits primaires (par exemple canne et betterave, et non sucre). On utilise comme coefficient de pondération la moyenne des prix nationaux à la production. Les indices des produits alimentaires excluent le tabac, le café, le thé, les graines oléagineuses non comestibles, les fibres d'origine animale et végétale et le caoutchouc. Ils sont calculés sur la base des données de production pour l'année civile¹.

Indices du commerce

Pour les indices du commerce des produits agricoles, la période de base est également 1979-1981. Tous les produits et pays figurant dans l'*Annuaire FAO du commerce* sont pris en compte. Les indices du total des denrées alimentaires comprennent les produits comestibles généralement classés comme «aliments».

Tous les indices représentent les modifications intervenues dans la valeur courante des exportations (f.o.b.) et des importations (c.a.f.), exprimées en dollars. Pour les pays qui évaluent leurs importations sur une base f.o.b., les chiffres sont ajustés afin de déterminer leur valeur c.a.f. approximative. Ces estimations divergent chaque fois que le fret et l'assurance n'évoluent pas dans le même sens que les prix unitaires des produits.

Les indices relatifs au volume et à la valeur unitaire indiquent les changements dans la somme des quantités, pondérée par les prix, et dans les valeurs unitaires, pondérées par le volume, des produits échangés entre les pays. Les coefficients de pondération sont, respectivement, les prix et les volumes de 1979-1981, période de base de tous les indices calculés par la FAO. La formule utilisée est celle de Laspeyres².

¹ Voir *Annuaire FAO de la production 1990*. Rome, 1991.

² Voir *Annuaire FAO du commerce 1990*. Rome, 1991.

Définitions «large» et «étroite» de l'agriculture

On utilise en général, pour l'aide extérieure à l'agriculture, les définitions de l'OCDE. Au sens **étroit**, l'agriculture s'entend des activités suivantes:

- Evaluation des ressources naturelles
- Mise en valeur et aménagement des ressources naturelles
- Recherche
- Approvisionnement en facteurs de production
- Engrais
- Services agricoles
- Formation et vulgarisation
- Production végétale
- Elevage
- Pêches
- Agriculture (non précisé)

Au sens **large**, elle englobe aussi les activités ci-après:

- Foresterie
- Production d'intrants
- Agro-industries
- Infrastructure rurale
- Développement rural
- Développement régional
- Mise en valeur des bassins hydrographiques

Pays développés et pays en développement

Par pays en développement, on entend: Afrique, Amérique latine et Caraïbes, Proche-Orient³, Extrême-Orient⁴.

Par pays développés⁵, on entend: Amérique du Nord, Europe de l'Ouest, y compris Yougoslavie, Océanie, Israël, Japon, Afrique du Sud, Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie et URSS. L'Albanie est exclue faute de données.

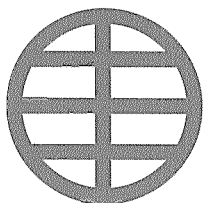
Les appellations des pays sont celles qui étaient en usage pendant la préparation de l'étude.

³ Le *Proche-Orient* se compose des pays suivants: Afghanistan, Bahreïn, Chypre, Egypte, Emirats arabes unis, Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie, Koweït, Liban, Oman, Qatar, République arabe syrienne, République islamique d'Iran, Royaume d'Arabie saoudite, Soudan, Turquie et Yémen.

⁴ L'*Extrême-Orient* se compose des anciens pays d'Asie à économie planifiée: Cambodge, Chine, République populaire démocratique de Corée, Mongolie et Viet Nam.

⁵ Selon la définition du FMI, les pays industriels sont les suivants: Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Irlande, Islande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède et Suisse.

CHAPITRE 1
SITUATION MONDIALE



SITUATION MONDIALE

VUE D'ENSEMBLE

L'environnement économique général a été plutôt défavorable à l'agriculture tant en 1990 qu'en 1991. Le ralentissement déjà perceptible dans les pays industrialisés a été accentué par les effets de la crise du Golfe qui a, elle aussi, été préjudiciable aux économies de maints pays en développement, dont les systèmes économiques et agricoles ont été pénalisés d'une manière générale par une diminution de croissance de la demande mondiale d'importations et par le renchérissement du pétrole et de l'énergie. Ces facteurs ont aggravé des problèmes qui sont désormais familiers aux pays en développement: dette extérieure, difficultés d'accès aux marchés des pays développés et faiblesse des cours mondiaux des principaux produits qu'ils exportent (denrées agricoles notamment).

L'agriculture a pâti du ralentissement économique en raison de l'interaction complexe de forces qui freinent la demande et restreignent l'offre. En dépit de la diversité des situations nationales et régionales, les pays dont la croissance et les recettes d'exportation sont tributaires de l'agriculture ont été les plus gravement atteints.

Bien que les perspectives pour 1992 semblent meilleures dans l'ensemble à l'échelle mondiale, il faudra plusieurs années de croissance soutenue à beaucoup de pays en développement, notamment en Afrique, en Amérique latine et aux Caraïbes, pour combler les déficits des années 80.

Les pays d'Europe orientale et l'URSS ont rencontré d'énormes difficultés économiques, financières et politiques pour poursuivre — et, dans le cas de plusieurs d'entre eux, intensifier — les réformes qui doivent aboutir à des systèmes fondés sur l'économie de marché. Parmi ces réformes, celles relatives à la libéralisation des prix et au régime foncier pèsent lourdement sur leurs secteurs agricoles.

Les instruments des politiques agricoles ont subi d'importants remaniements dans les pays de l'OCDE, même si les progrès vers la libéralisation des marchés ont été limités. La loi sur l'alimentation, l'agriculture, la conservation et le commerce adoptée aux Etats-Unis en 1990 met l'accent sur cet aspect et traite de toute une série de questions importantes pour les marchés agricoles et la sécurité alimentaire à l'échelle mondiale. Les débats en cours à propos de la Politique agricole commune (PAC) de la CEE ont pour toile de fond la réapparition

des excédents structurels. La CEE est confrontée à un défi de taille: l'intégration de l'agriculture de l'ex-République démocratique allemande dans la PAC.

La croissance de la production alimentaire et agricole mondiale s'est ralentie en 1990 par rapport au niveau relativement élevé qu'elle avait atteint en 1989. Dans les pays développés, d'Amérique du Nord particulièrement, elle a diminué et n'a augmenté dans les pays en développement qu'en raison de l'amélioration considérable de la situation agricole dans la région du Proche-Orient. Pour nombre de pays en développement toutefois, 1990 a été une mauvaise année sur le plan agricole.

On estime qu'en 1990 le commerce agricole a connu une forte croissance dans les pays développés, mais qu'il est resté déprimé dans les pays en développement et que les termes de l'échange ont continué de se détériorer considérablement dans le domaine agricole en 1990. La tendance marquée à subventionner et protéger le secteur agricole, notamment dans les pays développés, a continué de fausser les allocations de ressources et les échanges internationaux. La réduction générale et progressive de l'aide à l'agriculture et de la protection du secteur figure au nombre des principaux objectifs des Négociations multilatérales d'Uruguay. Toutefois, le résultat de ces négociations demeure incertain, et il convient encore de s'accorder sur des mesures spécifiques visant à réduire les subventions à l'exportation et les aides intérieures, ou à améliorer l'accès aux marchés.

Un équilibre précaire a été maintenu entre l'offre et la demande. Les stocks mondiaux de céréales ont légèrement augmenté en 1990/91, mais la production devant légèrement diminuer en 1991 et tomber au-dessous des besoins mondiaux estimés, les stocks de report devraient subir une certaine ponction.

L'aggravation de la crise économique déjà profonde en Afrique subsaharienne continue de rester préoccupante. Dans cette région, le revenu réel par habitant est retombé à des niveaux proches de ceux du début des années 70. La détérioration des infrastructures économiques a rendu toute reprise très hypothétique. Les prix déprimés de produits d'exportation essentiels ont contribué à écarter davantage encore la région des grands courants d'échanges mondiaux. En 1990, seuls neuf des 45 pays de l'Afrique subsaharienne ont enregistré un gain net dans leur production alimentaire par habitant. Dix-sept de ces pays connaissent actuellement une grave pénurie alimentaire et la situation est critique dans plusieurs d'entre eux.



Confrontés à des problèmes économiques et financiers, aggravés encore par les retombées de la crise du Golfe, de nombreux pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont poursuivi leur effort d'ajustement. Une détérioration des termes de l'échange, une inflation élevée et un problème de la dette paralysant ont une nouvelle fois limité la croissance à un niveau très inférieur à celui qu'on pouvait espérer. Les perspectives d'une croissance soutenue demeurent incertaines, malgré quelques progrès accomplis en ce qui concerne la dette, l'inflation et la stabilisation des comptes extérieurs. Les résultats de l'agriculture ont aussi été décevants dans la plupart des pays, la croissance de la production alimentaire et agricole de l'ensemble de la région étant restée très inférieure au taux d'accroissement démographique en 1989 comme en 1990. Par ailleurs, en 1990, le taux de croissance de la production alimentaire est tombé très en deçà du taux déjà décevant de l'année précédente.

La plupart des pays du Proche-Orient ont été gravement touchés par la crise du Golfe, qui a éclaté à la fin de la campagne 1990. Outre des pertes humaines et matérielles massives, ces pays ont subi les répercussions du renchérissement du pétrole, de la diminution des envois de fonds des travailleurs migrants et de l'interruption des flux touristiques et financiers. La crise a aussi rendu l'accès à la nourriture difficile pour la population, créé de graves pénuries d'aliments et d'autres denrées essentielles pour un grand nombre de réfugiés et pénalisé les systèmes de production agricole. Bien qu'elle ait fortement augmenté en 1990, la production agricole n'a pas pleinement récupéré du grave recul enregistré en 1989.

Si la crise du Golfe et le ralentissement de l'activité économique mondiale n'ont pas épargné l'Asie et le Pacifique, l'économie de la région a poursuivi son développement à un rythme vigoureux, et le secteur agricole a contribué en règle générale au bon résultat d'ensemble. La région reste toutefois confrontée à de lourdes tâches: réduire les inégalités de revenus et la pauvreté, répondre aux besoins nutritionnels de populations toujours plus nombreuses et arrêter la dégradation de l'environnement.

Dans la quasi-totalité des pays, un trait commun aux stratégies déterminant l'orientation de l'agriculture a été de reconnaître la nécessité d'un désengagement de l'Etat et d'une libéralisation des marchés mais aussi des mécanismes de fixation des prix et du régime du commerce extérieur. Cette évolution, très souvent en totale opposition avec les orientations antérieures, se manifeste de la façon la plus spectaculaire dans les anciennes économies planifiées d'Europe de l'Est et d'Union soviétique. On la constate aussi dans les pays en développement dont la situation est examinée plus en détail dans le chapitre 2 (Situation par région). Autre trait commun aux récentes orientations: la remise à l'ordre du jour ou

l'apparition de nouveaux plans d'intégration et de coopération économique, régionaux et sous-régionaux.



PANORAMA ÉCONOMIQUE MONDIAL

Après sept années consécutives d'expansion soutenue, l'activité économique mondiale s'est singulièrement ralentie en 1990 et elle devrait diminuer encore en 1991 avant de reprendre en 1992 (figure 1). Le léger fléchissement cyclique de l'expansion économique attendu dans les pays industrialisés pour 1990 n'a pas eu lieu, la crise du Golfe ayant entraîné une flambée des prix du brut — courte mais brutale — et des incertitudes politiques et économiques qui ont fait perdre confiance aux consommateurs et aux milieux d'affaires. En conséquence, le ralentissement de la croissance, déjà perceptible dans plusieurs pays industrialisés, dont l'Australie, le Canada, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, s'est accentué au second semestre 1990. Le relèvement des taux d'intérêt dans plusieurs grands pays européens et au Japon a encore contribué à la décélération. Par ailleurs, dans beaucoup de pays en développement importateurs de pétrole — ceux notamment qui sont très endettés —, la situation des comptes extérieurs et les difficultés d'ajustement se sont considérablement aggravées. Les pays d'Europe de l'Est et l'URSS ont, eux aussi, eu beaucoup de mal à poursuivre leurs programmes de réformes, ce qui a encore ralenti la croissance économique générale.

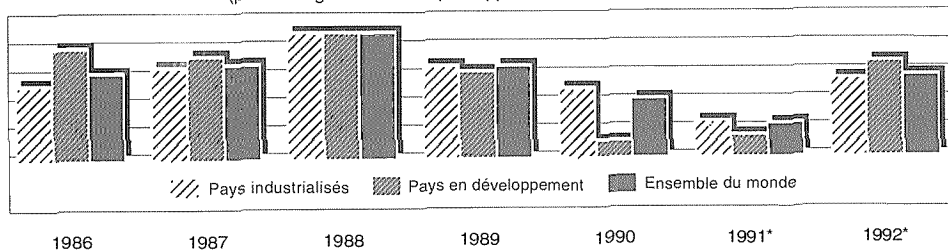
Les perspectives pour 1992 sont cependant une relance de l'activité économique dans les pays industrialisés, alimentée par un retour de la confiance, la stagnation des prix du pétrole et d'autres produits de base, une

baisse générale des taux d'intérêt et une inflation modérée. On prévoit que les prix à la consommation et à la production augmenteront à peu près au même rythme en 1992 et que la croissance du commerce mondial, qui s'est beaucoup ralentie en 1990 et qui devrait encore décroître en 1991, va elle aussi reprendre en 1992. Comme les années précédentes, la croissance en volume du commerce mondial en 1991 et 1992 va dépasser celle de la production, évolution qui témoigne de l'intégration grandissante de l'économie mondiale (figure 2). Ce relatif optimisme quant à la reprise dans les pays industrialisés et dans l'économie mondiale en général est partagé par le G7, comme l'indique un récent document d'évaluation de ce Groupe, qui s'est réuni à Londres en juin 1991¹. Dans nombre de pays qui ont connu la récession, la reprise devrait apparaître au second semestre de cette année.

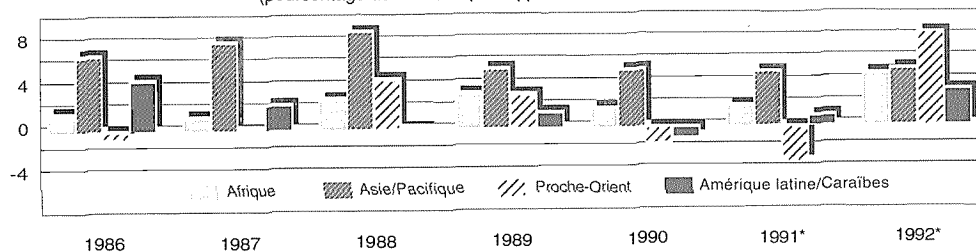
Les pays en développement devraient aussi retrouver en 1992 un taux de croissance très supérieur aux taux médiocres de 1990 et 1991. Leurs résultats et perspectives économiques varient cependant du tout au tout en fonction notamment du solde de leurs échanges de pétrole, de leur dette extérieure et, plus généralement,

¹ Le G7, qui comprend les ministres des finances et les gouverneurs des banques centrales de l'Allemagne, du Canada, des Etats-Unis, de la France, de l'Italie, du Japon et du Royaume-Uni, s'est réuni pour la première fois en mai 1973 dans sa version G5 (le Canada et l'Italie ont rejoint le Groupe à la fin des années 80). A l'inverse de ce qui se passe aujourd'hui, les premières réunions du G5 étaient secrètes et ne donnaient pas lieu à la publication d'un communiqué.

CROISSANCE ÉCONOMIQUE MONDIALE, 1986-1992
(pourcentage de variation par rapport à l'année précédente)



CROISSANCE ÉCONOMIQUE DANS LES RÉGIONS EN DÉVELOPPEMENT
(pourcentage de variation par rapport à l'année précédente)





de la diversification de leur production et de leurs échanges. Parmi les catégories de pays définies par le FMI, le groupe des «débiteurs nets exportateurs de combustibles» et celui des «pays lourdement endettés» sont ceux dont les économies ont été le plus déprimées en 1990 et 1991. Ils devraient toutefois renouer avec la croissance en 1992, dans le cas du premier groupe surtout. En ce qui concerne les pays exportant principalement des denrées agricoles, les perspectives laissent prévoir une persistance de la récession avec une embellie limitée en 1992 seulement.

Un fait déterminant a forgé la physionomie actuelle de l'économie mondiale: la flambée des prix du pétrole à la suite de l'éclatement de la crise du Golfe. Bien que temporaire, cette hausse a sans conteste contribué à accentuer encore la récession dans la majeure partie du monde développé. Selon le FMI, ces événements ont fait augmenter de 0,5 pour cent les prix à la consommation dans les pays industriels, fait baisser de 0,2 pour cent leur PIB réel et aggravé de 17 milliards de dollars le déficit de leur balance des opérations courantes. Pour les pays en développement, les événements du Golfe ont eu en général des effets plus graves et plus durables. Dans le cas des 130 pays en développement débiteurs nets, ils ont réduit le PIB de 0,3 pour cent en 1990, 1,1 pour cent en 1991 et 0,4 pour cent en 1992. Dans la plupart des cas, ces pertes résulteront de la détérioration des termes de l'échange en 1990, de la réduction de la demande d'importation dans les pays industrialisés et de l'alourdissement du service de la dette imputable au relèvement des taux d'intérêt.

Les estimations économiques et financières du FMI pour 1990-1991 et ses prévisions pour 1992 sont notamment les suivantes²:

Pays industrialisés

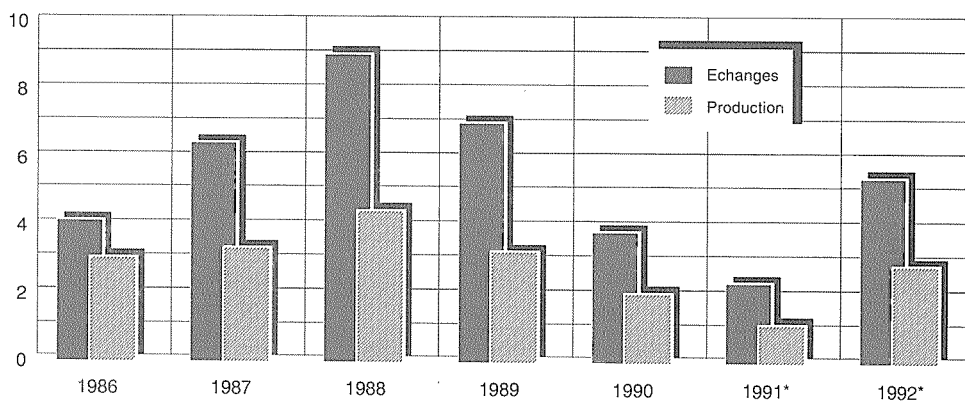
● La croissance du PIB devrait diminuer de 2,5 pour cent en 1990 et de 1,3 pour cent seulement en 1991. Le ralentissement devrait toucher tous les grands pays industriels, mais le Japon et l'Allemagne devraient cependant conserver des taux de croissance relativement élevés. Le PIB devrait diminuer au Royaume-Uni, au Canada, et rester pratiquement inchangé aux Etats-Unis. Les prévisions pour 1992 indiquent une reprise de la production des pays industrialisés, qui va croître de 2,8 pour cent. On prévoit que tous les grands pays industrialisés vont bénéficier de cette reprise, sauf l'Allemagne, où un nouveau ralentissement de la croissance du PIB, qui restera cependant élevée, est prévu en 1992. Aux Etats-Unis, des indicateurs économiques récents semblent montrer que la récession pourrait atteindre son niveau le plus bas au cours du trimestre juillet-septembre 1991.

● En 1991, la hausse des prix à la consommation restera de 4,9 pour cent — niveau analogue à celui de 1990 — et tombera à 3,9 pour cent en 1992. Au cours de la période mai 1990-avril 1991, elle s'est établie entre 6 et 7 pour cent au Canada, en Italie, en Espagne et au Royaume-Uni; 4,9 pour cent aux Etats-Unis; et entre 3 et 4 pour cent en France, en Allemagne de l'Ouest et au Japon.

● Dans les sept grands pays industriels, les taux d'intérêt moyens à court terme, passés de 8,7 pour cent en 1989 à 9,1 pour cent en 1990, sont retombés à 8,4 pour cent en mars 1991. Les taux d'intérêt ont encore diminué en mai, notamment aux Etats-Unis et au Royaume-Uni. Non seulement cette tendance laisse bien augurer de la

² FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, mai 1991.

PRODUCTION MONDIALE ET VOLUME DES ÉCHANGES MONDIAUX, 1986-1992
(pourcentage de variation par rapport à l'année précédente)



Source: FMI

* 1991: chiffres préliminaires - 1992: prévisions



croissance dans ces pays, mais elle ne peut être que très bénéfique aux nombreux pays en développement endettés qui versent au titre de la dette des intérêts à taux variable.

- Le déficit des paiements courants des trois principaux pays industrialisés — Etats-Unis, Allemagne et Japon — devrait continuer de se résorber en 1991 (encore que l'excédent japonais soit appelé à s'accroître) mais rester très élevé et se creuser à nouveau en 1992.
- Les exportations devraient s'accroître en volume de 4 pour cent en 1991 et de 5,2 pour cent en 1992. En valeur (dollars des Etats-Unis), elles devraient augmenter de 9 pour cent en 1991 et de 6,8 pour cent en 1992. En volume, la hausse des importations sera de 3,6 pour cent en 1991 et 4,3 pour cent en 1992; en valeur, de 7,6 pour cent en 1991 et de 6,6 pour cent en 1992.

Pays en développement

- Après avoir diminué de 0,6 pour cent en 1990, le PIB réel par habitant devrait à peine augmenter en 1991 (0,1 pour cent) mais connaître une hausse modérée (2,7 pour cent) en 1992.
- La hausse des prix à la consommation devrait ralentir un peu en 1991 et plus fortement encore en 1992, notamment grâce au renforcement des programmes de stabilisation en Amérique latine et dans les Caraïbes (figure 3).
- Pour les pays en développement non exportateurs de pétrole, on prévoit que la croissance des exportations en volume se maintiendra à 3,5 pour cent en 1991 (même taux qu'en 1990), mais qu'elle atteindra 5,8 pour cent en 1992. Pour les exportations de produits autres que les combustibles, les exportations devraient rester stationnaires dans l'ensemble, tant en 1991 qu'en 1992, après le

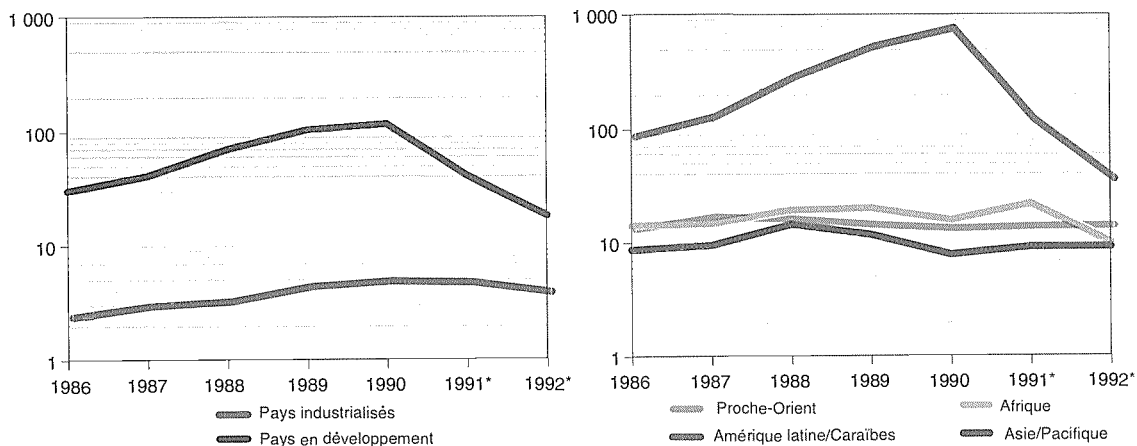
recul de 2,9 pour cent enregistré en 1990. Dans les pays en développement, les termes de l'échange se sont détériorés en 1990 et 1991, quelle que soit la région (Asie exceptée), mais ils devraient s'améliorer légèrement en 1992 (figure 4).

- Le déficit total des paiements courants des pays en développement non exportateurs de pétrole devrait s'accroître de façon sensible et passer de 17 milliards de dollars en 1990 à 38 milliards en 1991 et atteindre 43 milliards en 1992. Mesuré en pourcentage des exportations de biens et services de ces pays, il devrait passer de 2,2 pour cent en 1990 à 4,5 pour cent en 1991 et 4,7 pour cent en 1992.
- On estime que le ratio du service de la dette (service de la dette/exportations) a considérablement diminué en 1990 par rapport aux niveaux des années précédentes, mais il devrait encore augmenter en 1991).

Europe de l'Est et URSS

Bien qu'inégalement engagée dans les différents pays, la transition vers l'économie de marché en Europe de l'Est et en URSS se fait sur fond de difficultés économiques et financières graves, parmi lesquelles il faut citer le lourd déficit du budget et de la balance des paiements, la détérioration des termes de l'échange due à des bouleversements économiques et à la conversion des échanges au sein du Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM) en transactions en devises, ainsi qu'à une forte poussée inflationniste, qui appellent des choix économiques et financiers rigoureux. Les problèmes généralement liés aux pénuries de produits de consommation, à l'inefficacité des techniques, à la mauvaise utilisation des ressources et à l'existence de goulets d'étranglement dans la production n'ont pas disparu, quand ils ne

PRIX A LA CONSOMMATION, 1986-1992
(pourcentage de variation par rapport à l'année précédente)
Echelle semi-logarithmique



Source: FMI

* 1991: chiffres préliminaires - 1992: prévisions



se sont pas aggravés. De lourdes incertitudes demeurent quant au rythme futur des réformes, notamment en URSS. Le Gouvernement soviétique est confronté à un choix crucial: ouverture rapide à l'économie mondiale ou adoption d'une politique de réforme à orientation plus interne.

Selon le FMI, le PIB réel en Europe de l'Est et en URSS a diminué de 3,8 pour cent en 1990 et il devrait baisser encore d'environ 4 pour cent en 1991. En Europe de l'Est (Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie et Yougoslavie), le PIB réel a fortement diminué (8,6 pour cent) en 1990 et il va encore baisser de 1,5 pour cent en 1991. A l'inverse de l'URSS, les pays de l'Europe de l'Est devraient cependant connaître une embellie en 1992 grâce au développement du secteur privé et à une efficacité accrue. (On trouvera un examen plus approfondi au chapitre 2, Situation par région.)

Dette extérieure des pays en développement

On estimait la dette extérieure totale des pays en développement en 1990 à 1 341 milliards de dollars³, soit quelque 80 milliards (6 pour cent) de plus que l'année précédente (figure 5). Cette augmentation traduit la hausse des flux de prêts nets (environ 38 milliards de dollars) et l'appréciation (en dollars) des encours de la dette libellés dans des devises autres que le dollar (46 milliards de dollars). Il est prévu que la dette extérieure des pays en développement va augmenter de plus de 3 pour cent en 1991 et croître encore en 1992, sauf en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Toutefois, le ratio du service de la dette (part des intérêts versés et de l'amortissement dans les exportations de biens et services) des pays en développement a

été ramené de 22,1 pour cent en 1989 à 21,1 pour cent en 1990. Bien qu'il ait fortement diminué en Amérique latine et dans les Caraïbes, ainsi qu'en Afrique du Nord et au Proche-Orient, il est resté très élevé dans les deux régions. C'est cependant en Afrique subsaharienne que l'encours de la dette est le plus élevé par rapport au poids économique. En 1990, la part de la dette totale des pays de l'Afrique subsaharienne dans leur PIB était d'environ 112 pour cent, contre 87 pour cent pour l'Afrique du Nord et le Proche-Orient, et 48 pour cent pour l'Amérique latine et les Caraïbes.

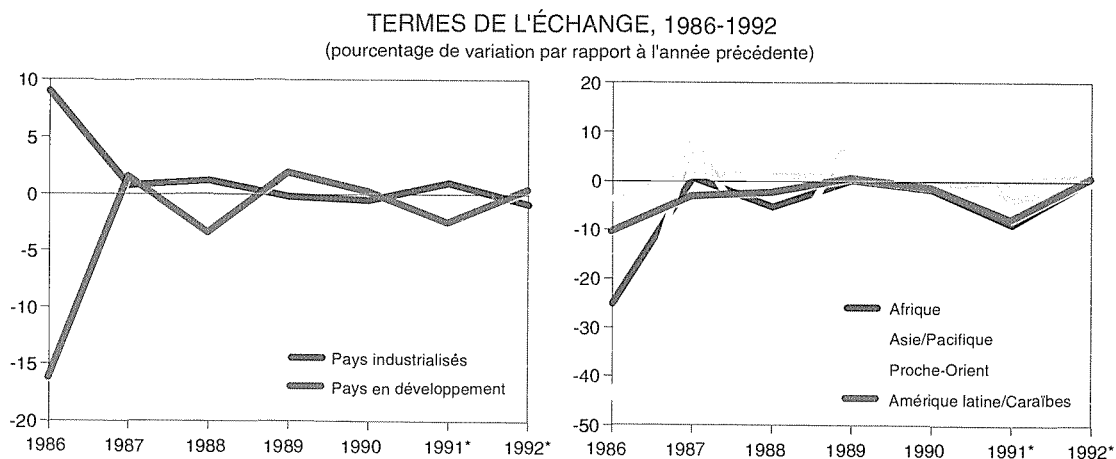
Les engagements des pays en développement envers les créanciers privés, estimés à 494 milliards de dollars en 1990, devraient continuer à diminuer en raison de la réduction des nouveaux prêts bancaires, des opérations d'allègement de la dette et des remboursements nets effectués par de gros débiteurs. En fait, les banques commerciales sont devenues très sélectives, et les nouveaux prêts nets ont surtout été consentis aux pays offrant des perspectives d'expansion économique et de stabilité politique.

A l'inverse, les prêts nets consentis par des organes officiels continuent d'augmenter et devraient passer d'environ 27 milliards de dollars en 1990 à plus de 30 milliards en 1991.

Réduction et allègement de la dette: derniers développements

Parmi les mesures et programmes adoptés récemment pour alléger le poids de la dette, il faut citer les substantielles annulations de créances d'aide publique au développement (APD) consenties en 1990 en faveur de plusieurs pays. Alors qu'entre 1978-1989 elles s'élevaient à 5,7 milliards de dollars (dont 3,5 milliards au bénéfice des pays à faible revenu fortement endettés), les remises de dettes ont atteint 4,9 milliards de

³ Y compris les crédits du FMI. Source: Banque mondiale, *Tableaux de la dette mondiale*.

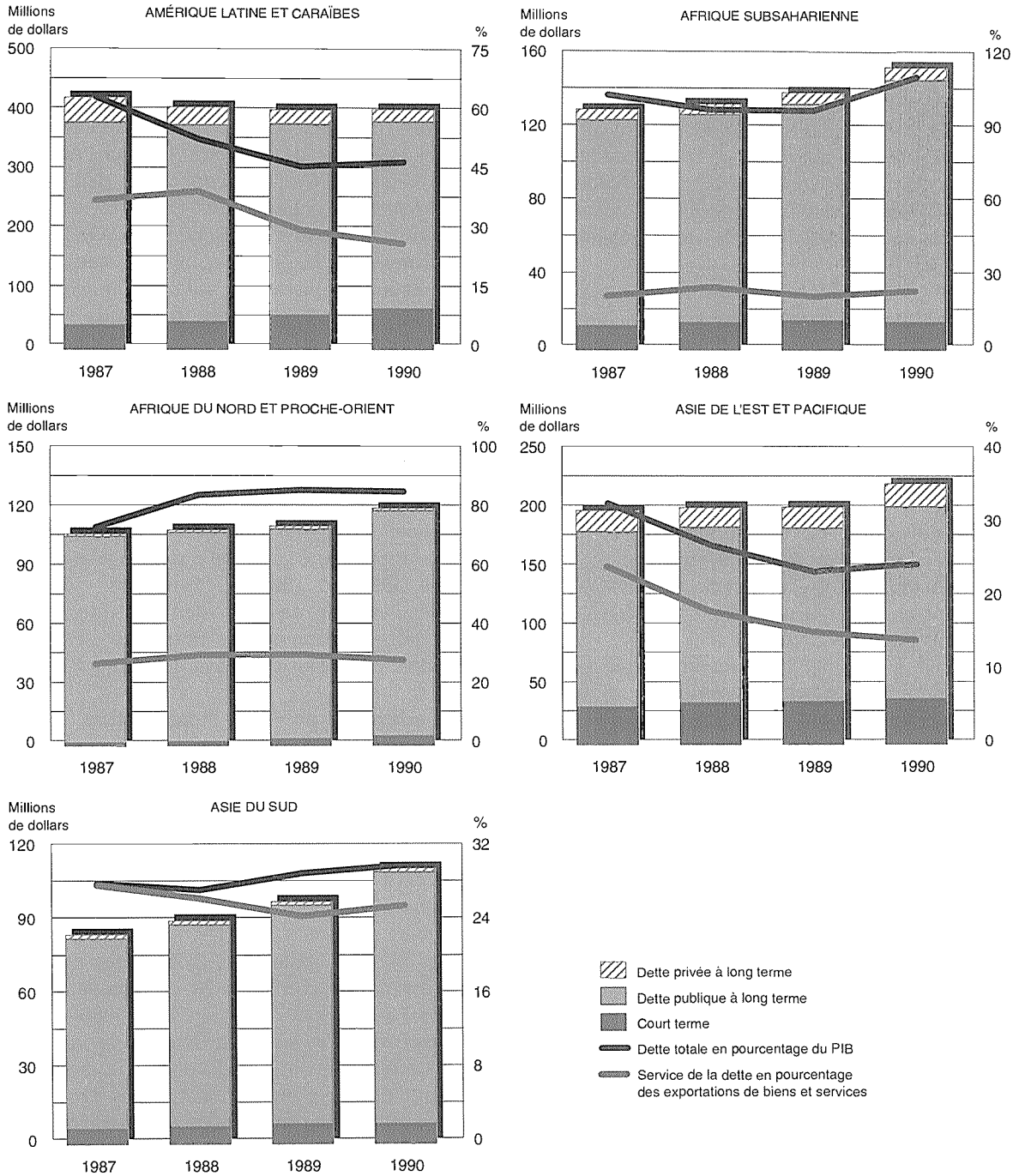


Source: FMI

* 1991: chiffres préliminaires - 1992: prévisions



ENDETTEMENT, 1987-1990



Source: Banque mondiale



dollars pour la seule année 1990. La France, qui a annulé la majeure partie (3,3 milliards de dollars) de ce montant, a proposé de surcroît, en septembre 1990, d'annuler la dette publique d'un montant de 28,6 milliards de francs français de l'ensemble des 41 pays les moins avancés (PMA) (après avoir proposé de le faire en mai 1989 pour 35 pays). En décembre, la Belgique a elle aussi annulé pour 2,5 milliards de francs belges de prêts à 10 pays africains pauvres coopérant avec le FMI et la Banque mondiale. Les Etats-Unis ont annulé 32 millions de dollars de la dette du Nigéria au début de l'année, et près de 7 milliards de dollars de la dette militaire de l'Egypte.

En mars 1991, le premier accord en faveur des pays à revenu intermédiaire les plus pauvres a été signé par le Club de Paris⁴ des pays créditeurs développés et par la Pologne. Aux termes de cet accord, la dette publique en devises fortes de 33 milliards de dollars de la Pologne sera réduite de 50 pour cent. Une opération d'annulation de dettes similaire a été convenue entre le Club de Paris et l'Egypte. L'accord, en deux volets, qui a été précédé par des arrangements avec le FMI sur les réformes économiques, devrait réduire de moitié la dette publique de l'Egypte, d'un montant de 20,2 milliards de dollars. Jusqu'à présent, seuls les pays les plus pauvres — africains pour la plupart — pouvaient bénéficier de remises pour des dettes d'Etat à Etat. La Pologne et l'Egypte, pays à revenu intermédiaire parmi les plus pauvres, présentent pourtant des ratios de dette publique par habitant les plus élevés du monde.

A la suite du sommet économique de Houston de 1990, le Club de Paris a accordé des conditions plus favorables de remboursement de la dette consolidée à des pays à revenu intermédiaire lourdement endettés. En 1990, 17 accords, portant sur la restructuration de 15,2 milliards de dollars de prêts, ont été négociés avec le Club de Paris, dont neuf avec des pays d'Afrique subsaharienne, dans la plupart des cas aux conditions du «menu de Toronto»⁵.

En 1990 et au début de 1991, cinq pays ont appliqué des accords de réduction de la dette et du service de la dette patronnés par les autorités officielles avec des banques commerciales au titre de l'initiative Brady; il

s'agit du Mexique, des Philippines, du Costa Rica, du Venezuela et de l'Uruguay (ce dernier en mai 1991). Après la signature d'un accord de principe en 1990, un accord définitif sera signé avec le Maroc, sous réserve de l'approbation d'un mécanisme élargi de crédit du FMI avant la fin de 1991.

Le 1^{er} juillet 1991, le Gouvernement polonais a entamé des négociations avec le Club de Paris de 17 pays créanciers en vue de convertir 10 pour cent de la dette de la Pologne envers chacun d'eux, dans le cadre du plus important échange de créances en actions en faveur de la nature jamais négocié. Ce projet, conçu pour combattre la pollution, prévoit que le Gouvernement polonais versera l'équivalent de quelque 3 milliards de dollars sur 18 ans dans un fonds national pour l'environnement en échange d'une nouvelle réduction de la dette polonaise pour un même montant. Le projet, placé sous contrôle international, sera partiellement financé par la Banque mondiale, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et la Communauté économique européenne.

En avril 1991, le Comité du développement (Comité ministériel mixte des Conseils des gouverneurs de la Banque mondiale et du FMI) a donné jusqu'au milieu de l'année 1991 au Club de Paris des créanciers pour achever l'examen des formules existantes d'allègement de la dette et proposer de nouvelles mesures complémentaires en faveur des pays débiteurs à faible revenu.

Dette extérieure publique et agriculture

Une récente évaluation par la Banque mondiale de l'endettement imputable à des projets liés à l'agriculture dans 108 pays a permis de déterminer dans quelle mesure l'agriculture avait contribué à alourdir la dette des pays en développement.

La dette extérieure à longue échéance de l'agriculture (au sens large), contractée pour l'essentiel auprès de créanciers publics, s'élevait à environ 53,8 milliards de dollars en 1989 (tableau 1). La part des créances publiques est passée d'environ 70 pour cent au début des années 70 à 90 pour cent en 1988-1989.

Cette évolution suppose, compte tenu du degré de libéralité plus élevé du crédit public, un assouplissement des conditions des emprunts agricoles. En conséquence, bien que l'agriculture ait reçu une part importante des flux financiers entraînant la création de dettes, l'endettement agricole ne représente, par rapport à l'ensemble des paiements au titre du service de la dette, qu'une part relativement faible (de 4 à 5 pour cent), qui a eu tendance à diminuer.

La dette extérieure agricole a plus ou moins doublé entre 1980 et 1989, mais elle a augmenté à un rythme similaire à celui de la dette publique et de la dette bénéficiant d'une garantie publique. La part de la dette agricole dans le total est donc restée relativement stable en se maintenant aux alentours de 6 pour cent.

⁴ Le Club de Paris est une enceinte internationale pour le rééchelonnement des remboursements des prêts consentis ou garantis par des créanciers publics bilatéraux. Il ne compte pas de membres permanents et n'est pas une structure institutionnelle. Il s'agit plutôt d'un ensemble de procédures et de pratiques qui se sont imposées depuis 35 ans, à la suite de la réunion spéciale organisée pour l'Argentine en 1956. Les réunions sont traditionnellement présidées par un fonctionnaire du Trésor français, et elles sont ouvertes à tous les créanciers publics qui acceptent les pratiques et procédures du Club.

⁵ Le menu de Toronto permet aux créanciers de choisir entre plusieurs possibilités de rééchelonnement: annulation d'une grande partie du montant réaménagé, réduction du taux d'intérêt sur la dette rééchelonnée, prolongation du délai de grâce et report de l'échéance.

TABLEAU 1 Dette extérieure agricole des pays en développement¹, 1980-1989

	Moyenne 1980-1983	Moyenne 1984-1986	1987	1988	1989
	<i>(millions de dollars)</i>				
Dette privée	7 796	8 090	7 631	5 893	5 171
Dette publique	17 947	32 480	48 183	48 053	48 580
<i>Multilatérale</i>	10 637	21 418	33 082	32 881	33 887
<i>Bilatérale</i>	7 310	11 062	15 101	15 172	14 693
Obligations	83	37	23	23	23
Total	25 826	40 606	53 838	53 970	53 774

¹ Dette privée, dette publique et dette bénéficiant d'une garantie publique dans l'agriculture (au sens large).

Source: Bandes de la Banque mondiale, 1991 et FAO.

TABLEAU 2 Transferts extérieurs nets en faveur du secteur agricole des pays en développement¹, 1980-1989

	Moyenne 1980-1983	Moyenne 1984-1986	1987	1988	1989
	<i>(millions de dollars)</i>				
Dette privée	369	- 552	- 955	- 913	- 280
Dette publique	2 313	2 362	781	349	88
<i>Multilatérale</i>	1 320	1 717	195	- 62	- 98
<i>Bilatérale</i>	993	645	586	411	186
Obligations	- 29	- 11	- 9	- 4	—
Total	2 653	1 799	- 183	- 569	- 191

¹ Transferts nets = décaissements bruts - service total de la dette.

Source: Bandes de la Banque mondiale, 1991 et FAO.

Toutefois, bien que les transferts nets en faveur du secteur soient restés positifs, malgré une diminution, le service total de la dette agricole est supérieur aux décaissements en faveur de l'agriculture depuis 1987 (tableau 2). En ce qui concerne les créanciers privés, les transferts nets étaient déjà négatifs en 1983. Cette inversion de la tendance résulte, d'une part, de décaissements relativement stables, qui se sont situés entre 5,4 et 6,4 milliards de dollars tout au long de la décennie et, d'autre part, d'un accroissement constant des remboursements — qui sont passés d'environ 3 milliards de dollars en 1980-1983 à plus de 6 milliards en 1987-1989.

Environnement macro-économique et agriculture des pays en développement

Il est difficile d'évaluer l'incidence des facteurs macro-économiques sur l'agriculture dans la mesure où elle est indirecte et à retardement et qu'elle peut être atténuée ou accentuée par d'autres facteurs. On peut toutefois déceler une orientation générale. La réduction du PIB par habitant, l'aggravation du chômage et la hausse de l'inflation — caractéristiques communes à nombre de pays en développement — ont pesé sur l'agriculture en freinant la croissance de la demande intérieure. Pour donner un ordre de grandeur, la diminution cumulée du

PIB par habitant entre 1990 et 1991 en Afrique — 2 pour cent environ — et en Amérique latine et dans les Caraïbes — quelque 3,5 pour cent — entraînera une diminution de la consommation d'aliments par habitant de 0,8 et 1,1 pour cent dans les deux régions respectivement. En ce qui concerne les céréales, la diminution sera de 0,8 pour cent en Afrique et 0,4 pour cent en Amérique latine et dans les Caraïbes, et pour la viande de 2,4 et 1,4 pour cent respectivement⁶. En dehors de son impact négatif sur la situation alimentaire et nutritionnelle des populations concernées, cette diminution de la demande d'aliments risque fort d'imprimer des impulsions négatives en amont. Il est en fait probable que le peu de vigueur de la demande ces dernières années a lourdement pesé sur la croissance agricole dans de nombreux pays. Même si les prévisions optimistes qui prévalent pour 1992 à propos des économies des pays en développement se réalisent, il faudra peut-être plusieurs années de reprise vigoureuse pour que les

⁶ Ces estimations générales supposent que l'élasticité de la demande, établie d'après le modèle de demande de denrées alimentaires de la FAO, sera la suivante: pour l'Amérique latine et les Caraïbes, produits alimentaires 0,3 pour cent, céréales 0,1 pour cent et viande 0,4 pour cent; pour l'Afrique, produits alimentaires 0,4 pour cent, céréales 0,4 pour cent et viande 1,2 pour cent.



contraintes qui pèsent sur la demande intérieure se muent en une incidence positive sur le développement agricole.

La situation semble à peine plus favorable si l'on considère la demande extérieure. Les perspectives des échanges agricoles avec l'étranger sont incertaines face au ralentissement de la croissance dans les pays industriels en 1990 et 1991, même si la reprise est attendue en 1992. Le renforcement des politiques de soutien du commerce extérieur introduites par beaucoup de pays en développement exportateurs de produits agricoles s'est heurté à de constants problèmes d'accès au marché et de chute des prix pour plusieurs produits d'exportation essentiels de ces pays. Dans le même temps, la hausse des prix du pétrole et des produits manufacturés — celle des seconds étant due au renchérissement de l'énergie — a entraîné une nette détérioration des termes de l'échange dans l'agriculture en 1990 (voir section sur le commerce agricole). Ces problèmes se sont traduits par de graves difficultés économiques dans les nombreux pays en développement pour lesquels l'agriculture est une source indispensable de recettes d'exportation.

L'ampleur de ces difficultés est illustrée par les estimations concernant les pays classés par le FMI comme pays exportant surtout des produits agricoles⁷:

- La croissance du PIB réel par habitant devrait diminuer, pour la troisième année consécutive, de 0,3 pour cent en 1990, stagner en 1991 et augmenter de moins de 1 pour cent en 1992. En comparaison, les taux de croissance du PIB par habitant de l'ensemble des pays en développement non exportateurs de pétrole devraient être de -0,2 pour cent, 1,5 pour cent et 2,1 pour cent respectivement pendant ces trois années.
- On estime que la formation brute de capital devrait représenter 16,6 pour cent du PIB en 1991, c'est-à-dire plus que les 13,4 pour cent enregistrés en 1990 mais beaucoup moins que la moyenne des 24,4 pour cent réalisés en 1991 par les pays en développement non exportateurs de combustibles.
- Bien qu'en diminution, avec des taux moyens de 11,4 pour cent en 1990, 9,6 pour cent en 1991 et 7,8 pour cent en 1992, la hausse des prix à la consommation devrait encore rester plus élevée que pour le groupe des pays non exportateurs de combustibles.
- Après une forte hausse (11,3 pour cent en 1990), les exportations en volume vont augmenter de 3,0 pour cent en 1991 et 4,1 pour cent en 1992. Les valeurs unitaires des exportations vont quasiment rester stationnaires en 1990 et 1991 et augmenter modérément en

1992. Les termes de l'échange devraient se détériorer: -7 pour cent en 1990, -6,2 pour cent en 1991 et -0,5 pour cent en 1992.

- Le déficit commercial global devrait passer de 0,5 milliard de dollars en 1990 à 2,5 milliards en 1991 et atteindre 2,6 milliards en 1992. Le revenu net des facteurs étant, lui aussi, négatif — essentiellement à cause du poids que représente le remboursement de la dette pour plusieurs pays du groupe et de la diminution des envois de fonds des travailleurs —, la situation des comptes extérieurs va encore se détériorer. Le déficit global des paiements courants devrait passer de 10,6 milliards de dollars en 1990 à 11,9 milliards en 1991 et atteindre 12,1 milliards en 1992.

⁷ Les pays dont les exportations de produits primaires — essentiellement agricoles — représentaient au moins la moitié de leurs exportations totales en moyenne de 1984 à 1986 étaient au nombre de 41 (22 en Afrique, 11 en Amérique latine et aux Caraïbes et huit en Asie et dans le Pacifique).



PRODUCTION ALIMENTAIRE ET AGRICOLE

Disponibilités alimentaires: perspective à long terme

Les disponibilités alimentaires par habitant dans l'ensemble des pays en développement, mesurées en calories destinées à la consommation humaine directe, ont continué d'augmenter pendant les années 80 mais à un rythme moins rapide que pendant les 10 années précédentes (tableau 3). Compte non tenu de la Chine, les progrès ont été modestes par rapport à ceux des années 70. Cette tendance a été enregistrée dans le groupe des pays à faible revenu et à déficit alimentaire, alors qu'en moyenne aucun progrès n'a été réalisé dans le groupe des pays peu avancés. Les disponibilités alimentaires moyennes par habitant ont un peu diminué en Afrique subsaharienne pendant les années 80. Au total, les disponibilités alimentaires par habitant ont baissé dans un tiers des pays en développement pendant cette même période; la moitié de ces pays sont situés en Afrique subsaharienne et le quart en Amérique latine et dans les Caraïbes, régions où les disponibilités alimentaires étaient d'ailleurs faibles au départ.

Alors qu'un nombre croissant de pays ont accusé des baisses des disponibilités alimentaires par habitant, le nombre de pays arrivés à un niveau relativement satisfaisant de plus de 2 600 calories par habitant et par jour a continué d'augmenter: il est passé de 39 au début des années 80 à 56 à la fin de cette même période (tableau 4). La Chine est entrée dans la catégorie des pays dont les disponibilités dépassent 2 600 calories par habitant pendant les années 80, de sorte que la moitié de la population des pays en développement appartient dé-

sormais à cette catégorie (22 pour cent non compris la Chine).

Parallèlement, 12 pays (dont 10 pays d'Afrique subsaharienne), soit 220 millions de personnes, sont restés dans la catégorie des pays ayant des disponibilités moyennes par habitant inférieures à 2 000 calories par jour ou y sont entrés.

Production en 1990

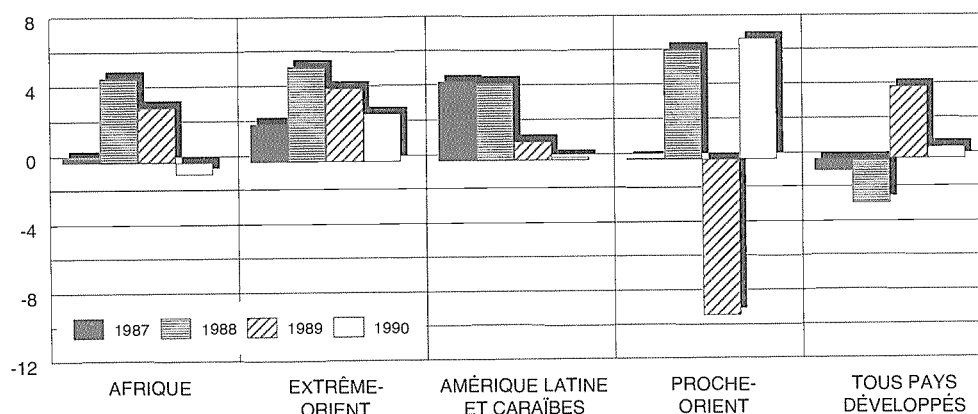
Dans ce contexte économique général, les estimations actuelles pour 1990 indiquent une augmentation de la production alimentaire et agricole de 1,5 pour cent pour 1989, résultat qui représente un recul marqué par rapport au taux élevé de 3,2 pour cent atteint en 1989 (3,6 pour cent pour les denrées alimentaires), puisque ce taux est à la fois inférieur à la moyenne pour la décennie (2,1 pour cent) et à la moyenne pour 1985-1990 (1,7 pour cent) (figure 6).

La décélération de l'accroissement de la production mondiale est imputable en grande partie au retour à un taux de croissance plus normal en Amérique du Nord, après la forte reprise enregistrée en 1989, qui faisait suite à la sécheresse de 1988. Mais cette décélération résulte aussi du fléchissement des taux de croissance dans d'autres pays développés. Seule l'Océanie, où la croissance a repris après le recul de 1989, fait exception. En Europe occidentale, la production est restée quasiment stationnaire en 1990, alors qu'elle a diminué en Europe de l'Est et en URSS (tableau 5).

Dans les pays en développement, la production agricole a augmenté de 2,2 pour cent en 1990 (2,4 pour cent pour les denrées alimentaires). Ce taux est inférieur au taux de 2,5 pour cent enregistré en 1989 (2,7 pour cent pour les denrées alimentaires) et très inférieur à la moyenne de 3,2 pour cent des années 80 et de 3,0 pour

ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION AGRICOLE, 1987-1990

(pourcentage de variation par rapport à l'année précédente)



Source: FAO

TABLEAU 3 Disponibilités alimentaires pour la consommation humaine directe, 1961-1989

	1961-1963	1969-1971	1979-1981 (cal/habitant/jour)	1987-1989
Monde	2 290	2 430	2 600	2 700
Tous pays développés	3 060	3 220	3 330	3 420
<i>Pays développés à économie de marché</i>	3 020	3 180	3 290	3 410
<i>Europe orientale et URSS</i>	3 150	3 320	3 400	3 420
Pays en développement	1 930	2 100	2 330	2 470
<i>Chine non comprise</i>	2 050	2 160	2 340	2 410
<i>Chine et Inde non comprises</i>	2 080	2 220	2 440	2 500
Asie	1 820	2 020	2 250	2 430
<i>Chine non comprise</i>	1 940	2 040	2 190	2 290
<i>Chine et Inde non comprises</i>	1 880	2 060	2 290	2 390
Amérique latine et Caraïbes	2 370	2 510	2 700	2 720
Proche-Orient et Afrique du Nord	2 220	2 380	2 840	3 020
Afrique subsaharienne	2 030	2 080	2 150	2 120
Pays les moins avancés	1 930	1 980	2 050	2 050
Pays à faible revenu	1 840	2 010	2 210	2 380
<i>Chine et Inde non comprises</i>	1 920	2 040	2 170	2 240
Pays à faible revenu et à déficit alimentaire	1 970	2 040	2 190	2 260
<i>Chine et Inde non comprises</i>	1 950	2 060	2 250	2 310
Pays à revenu moyen	2 230	2 400	2 700	2 770

Note: Tous les chiffres sont arrondis à la dizaine la plus proche.

Source: FAO.

TABLEAU 4 Répartition des pays en développement selon les disponibilités alimentaires, 1961-1989

	cal/habitant/jour						
	Moins de 2 000 (nombre de pays) (% de population)		De 2 000 à 2 600 (nombre de pays) (% de population)		Plus de 2 600 (nombre de pays) (% de population)		Population totale (millions)
1961-1963	46	74	75	24	9	2	
1969-1971	25	43	89	52	16	5	2 601
1979-1981	13	6	77	77	39	16	3 252
1987-1989	12	6	62	44	56	50	3 845

Source: FAO.

cent des années 1985-1990. En outre, dans toutes les régions en développement, exception faite du Proche-Orient, le taux d'augmentation de la production en 1990 a été sensiblement inférieur à celui de 1989 ainsi qu'à la moyenne des taux pour les années 80 et pour la période 1985-1990.

En Extrême-Orient, la croissance de la production agricole est tombée de 4,3 pour cent en 1989 à 2,8 pour cent en 1990, en raison surtout de la diminution des niveaux de production en Inde et en Thaïlande et du ralentissement de la croissance au Pakistan et au Bangladesh, qui n'a pas compensé la croissance de la production agricole en Chine.

En Amérique latine et dans les Caraïbes, la croissance de la production agricole s'est ralentie, passant du taux déjà modeste de 1,1 pour cent en 1989 au taux de 0,2 pour cent en 1990, en raison surtout du net recul de la production au Brésil et au Pérou et de la légère contraction enregistrée en Argentine. A l'inverse, la production mexicaine a fait un bond en avant après le recul de 1989.

En Afrique, on estime qu'après l'augmentation de 3,2 pour cent de la production agricole et alimentaire en 1989, la production agricole a diminué de 0,7 pour cent et la production alimentaire de 0,6 pour cent en 1990. Ce résultat se traduit par une diminution de 3,7 pour

TABLEAU 5 Variation de la production vivrière et agricole (cultures et élevage) dans le monde et par région, 1988-1990

	Production vivrière		Production agricole		Cultures		Élevage	
	1988 à 1989	1989 à 1990 ¹	1988 à 1989	1989 à 1990 ¹	1988 à 1989	1989 à 1990 ¹	1988 à 1989	1989 à 1990 ¹
	(pourcentage)							
Afrique	3,2	-0,6	3,2	-0,7	3,5	-1,8	2,3	3,1
Extrême-Orient	4,5	3,1	4,3	2,8	4,0	2,2	4,9	4,7
Amérique latine et Caraïbes	1,5	0,3	1,1	0,5	0,2	—	2,8	2,1
Proche-Orient	-9,6	7,3	-9,1	7,0	-12,0	8,8	0,5	1,4
Tous pays en développement	2,7	2,4	2,5	2,2	2,1	1,8	3,7	3,6
Amérique du Nord	11,6	2,7	10,2	3,6	20,0	8,8	-0,1	0,8
Océanie	-2,2	0,6	-1,7	2,9	1,1	3,1	-1,9	1,0
Europe occidentale	1,4	-0,4	1,3	-0,3	2,7	-2,0	-1,0	1,1
CEE (12)	1,3	-0,1	1,2	—	2,2	-1,5	-1,0	1,2
Europe orientale	0,5	-2,5	0,1	-2,4	-0,5	-3,1	0,3	-0,1
URSS	3,3	-1,1	2,8	-1,2	6,9	1,1	1,8	-0,5
Tous pays développés	4,7	0,3	4,2	0,7	8,4	2,6	0,1	0,6
Monde	3,6	1,5	3,2	1,5	4,4	2,1	1,4	1,7

¹ Chiffres préliminaires.

Source: FAO (sur la base des informations disponibles jusqu'au 22 avril 1991).

cent de la production alimentaire par habitant, qui fait suite à une diminution annuelle moyenne de 0,9 pour cent dans les années 1980-1985 et de 0,5 pour cent dans les années 1985-1990.

Le faible taux de croissance dans les pays en développement en 1990 s'explique par une baisse de la production alimentaire par habitant dans un nombre élevé de pays (tableau 6). Le recul est surtout manifeste en Afrique, où la production vivrière a diminué en 1990 et à un moindre degré en Amérique latine et dans les Caraïbes, où elle est restée stationnaire. Dans 35 (soit 80 pour cent environ) des 45 pays en développement de l'Afrique subsaharienne, la production alimentaire par habitant a baissé. Pour beaucoup de ces pays, ce résultat ne fait que confirmer une évolution inquiétante. La chute marquée enregistrée dans la production alimentaire par habitant en Angola, au Botswana, au Burundi, au Rwanda, au Sénégal et en Tanzanie en 1990 intervient après les reculs marqués enregistrés au cours des années 1985-1989. Parmi les rares pays ayant progressé, le Kenya a poursuivi la lente ascension des années précédentes et le Cap-Vert a encore accru sensiblement sa production alimentaire par habitant.

En ce qui concerne l'Amérique latine et les Caraïbes, la croissance de la production alimentaire n'a pas égalé l'accroissement démographique dans les deux tiers des pays, alors que la moyenne dans les années 1985-1989 n'était que de la moitié. Tous les gros producteurs de denrées agricoles ont enregistré des résultats médiocres, sauf le Mexique et le Chili. Dans plusieurs pays, notam-

ment Haïti, la Bolivie, le Panama et le Venezuela, la production alimentaire par habitant était déjà en recul dans les années 1985-1989.

La majorité des pays asiatiques, dont des pays aussi peuplés que l'Inde, le Bangladesh, le Pakistan et la Thaïlande, n'ont pas pu améliorer leur production alimentaire par habitant en 1990. Ce recul fait cependant suite à deux années de forte progression. En Chine, la production par habitant a enregistré un gain remarquable en 1990.

Alors que les cultures avaient gravement souffert de la sécheresse en 1989, de meilleures conditions météorologiques ont permis aux principaux pays producteurs du Proche-Orient de retrouver en partie leur production alimentaire par habitant.

Offre, consommation et stocks de céréales

La production céréalière mondiale a augmenté en 1990 pour la deuxième année consécutive et atteint un record de 1 951 millions de tonnes, soit 3,9 pour cent de plus qu'en 1989. Comme en 1989, l'essentiel de la progression a été obtenu dans les pays développés (+6,7 pour cent), la production augmentant fortement en Amérique du Nord (+11,5 pour cent) et en URSS (+12,9 pour cent) et diminuant en Europe occidentale et en Europe orientale.

On estime qu'en 1990 la production céréalière n'a augmenté que de 1,5 pour cent dans les pays en développement. En outre, l'augmentation a surtout été le fait de l'Asie, où elle a augmenté de 3 pour cent grâce



surtout à l'accroissement enregistré en Chine (+5,2 pour cent), la production ayant en effet diminué en Inde, en Thaïlande et au Viet Nam. En Afrique, la production céréalière a diminué de 7,2 pour cent (+6,6 pour cent en Afrique du Nord et -11,3 pour cent en Afrique subsaharienne). On estime qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes la production de 1990 a été inférieure de 6,1 pour cent à celle de 1989 en raison d'une chute de 25 pour cent au Brésil que n'a pas permis de compenser l'augmentation prévue au Mexique et en Argentine.

L'essentiel de l'augmentation, estimée à 3,6 pour cent, de la production céréalière en 1990 est imputable à l'accroissement de 9,8 pour cent de la production mondiale de blé, dû surtout aux très bons résultats enregistrés en Amérique du Nord et en URSS. La production de blé des pays développés a augmenté de près de 15 pour cent, tandis que la progression est estimée à 3 pour cent dans les pays en développement. Pour les céréales secondaires, l'augmentation, estimée à 1,6 pour cent, est due tant aux pays en développement (2,6 pour cent) qu'aux pays développés (1,1 pour cent). La production mondiale de paddy — dont 95 pour cent est le fait des pays en développement — est restée quasiment stationnaire.

En 1990, la production céréalière a dépassé la consommation mondiale estimée de 1990/91 pour la première fois depuis 1986/87, ce qui a permis de reconstituer partiellement les stocks (figure 7). La relative stabilité de la consommation mondiale de céréales cache cepen-

dant d'importantes variations dans les différentes régions. On estime en fait que la consommation alimentaire de céréales par habitant en 1990/91 a diminué dans toutes les régions en développement, Extrême-Orient excepté. Dans le cas de l'Afrique, de l'Amérique latine et des Caraïbes, la diminution a résulté de mauvais chiffres de production en 1990, qui n'ont pas été compensés par un accroissement des importations nettes. A l'inverse, une importante augmentation de la production au Proche-Orient en 1990 a été largement compensée par une forte diminution des importations de céréales, qui représentent plus du tiers des besoins de la région. En Extrême-Orient, l'augmentation de la consommation de céréales a été entièrement rendue possible par la production, le ratio production/consommation étant très supérieur à 90 pour cent.

Les prévisions pour 1991 indiquent une légère diminution de la production céréalière mondiale: 1 929 millions de tonnes contre 1 951 — chiffre record — en 1990. En supposant que les conditions météorologiques soient normales, la production de blé devrait passer de 595 millions de tonnes en 1990 à 560 millions en 1991, en raison surtout de la réduction des emblavures. Selon les prévisions, la production de céréales secondaires devrait augmenter de 0,8 pour cent seulement et s'établir à 844 millions de tonnes en 1991, tandis que des estimations préliminaires indiquent une production de paddy de 525 millions de tonnes, en augmentation de 1,4 pour cent, à condition que la mousson évolue normalement en Asie.

TENDANCE DE L'OFFRE ET DE LA CONSOMMATION DE CÉRÉALES*, 1987-1991
(millions de tonnes)

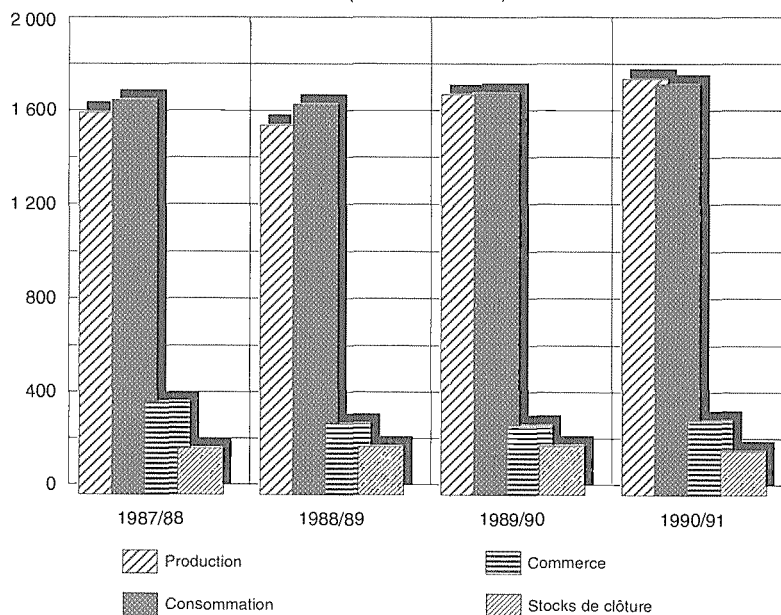


TABLEAU 6 Variation de la production vivrière nationale par habitant, 1989-1990

Variation	Pays en développement				Pays développés
	Afrique	Asie et Pacifique	Amérique latine et Caraïbes	Proche-Orient	
Plus de 5 pour cent	Réunion Tunisie	Chine Laos Samoa	Belize Guyana Trinité-et-Tobago	République arabe syrienne Royaume d'Arabie saoudite Turquie	Canada Danemark Irlande Portugal Suède
De 3,01 à 5 pour cent	Guinée Mauritanie	Bhoutan Philippines Sri Lanka	Chili Mexique		Finlande
De 0,1 à 3 pour cent	Cap-Vert Congo Kenya Lesotho Sierra Leone Zimbabwe	Fidji Indonésie Malaisie Tonga Viet Nam	Barbade Guatemala Jamaïque Nicaragua	Chypre Egypte Iraq Jordanie République islamique d'Iran	Australie Belgique/ Luxembourg Espagne Etats-Unis France Pays-Bas Rép. dém. allemande Royaume-Uni
De 0 à -3 pour cent	Algérie Angola Cameroun Comores Ethiopie Gabon Guinée-Bissau Madagascar Mali Mozambique Namibie Nigéria Ouganda République centrafricaine Tchad Zaïre	Bangladesh Brunéi Cambodge Îles Salomon Inde Macao Maldives Myanmar Pakistan Papouasie-Nouvelle-Guinée Rép. pop. dém. de Corée	Bolivie Colombie Costa Rica El Salvador Equateur Honduras Panama Paraguay Suriname Venezuela	Jamahiriya arabe libyenne Soudan	Allemagne, Rép. féd. Autriche Islande Israël Japon Malte Norvège Pologne Tchécoslovaquie URSS
De -3,01 à -5 pour cent	Botswana Burundi Rwanda Somalie Swaziland	Mongolie Népal	Argentine Cuba Haïti Uruguay		Albanie Hongrie Roumanie Suisse
De -5,01 à -10 pour cent	Bénin Burkina Faso Côte d'Ivoire Gambie Ghana Malawi Mauritanie Niger Sénégal Tanzanie Togo	Thaïlande	Brésil Porto Rico République dominicaine	Yémen	Afrique du Sud Bulgarie Grèce Italie Nouvelle-Zélande Yougoslavie
Au-dessous de -10 pour cent	Libéria Maroc Zambie	Rép. de Corée	Guadeloupe Martinique Pérou		

Source: FAO.



En juillet 1991, on estimait que les stocks céréaliers reportés de 1990 sur 1991 dans le monde s'élevaient à 321 millions de tonnes, soit 20 tonnes de plus qu'en début de campagne (figure 8). La majeure partie de cette augmentation devrait concerner les stocks de blé, que leur hausse probable (20 millions de tonnes) devrait porter à 138 millions de tonnes. La quasi-totalité de ces quantités seront détenues par les principaux pays exportateurs. Il est prévu que les stocks mondiaux de céréales secondaires diminueront légèrement pour s'établir à 128 millions de tonnes, tandis que les stocks mondiaux de riz devraient atteindre, à la fin de la campagne de vente 1991, 55 millions de tonnes, en augmentation d'environ 500 000 tonnes.

Selon les prévisions actuelles, la production céréalière mondiale de 1991 ne permettra pas de satisfaire la consommation prévue en 1991/92; il faudra donc prélever sur les stocks de report (de blé surtout). D'après les premières estimations de la FAO, les stocks céréaliers de report s'établissaient dans le monde à 316 millions de tonnes à la fin de la campagne 1991/92, soit 5 millions de tonnes (1 pour cent) de moins qu'en début de campagne. Théoriquement, les stocks de blé devraient s'établir à 134 millions de tonnes (en diminution de 3 pour cent),

contre 128 et 55 millions de tonnes respectivement pour les stocks de céréales secondaires et de riz, qui resteront quasiment inchangés. Selon de premières indications, l'essentiel des prélèvements se fera dans les pays développés, et notamment en URSS. Dans les principaux pays exportateurs, considérés dans leur ensemble, les prévisions actuelles font apparaître une légère augmentation des stocks de céréales secondaires, qui demeureront toutefois très réduits. On ne prévoit pas de modification sensible des stocks de blé dans ces pays, la diminution des stocks prévue aux Etats-Unis devant être compensée par l'augmentation des stocks de la CEE. En ce qui concerne les prévisions, les stocks mondiaux de céréales tomberont à la fin de la campagne 1991/92 vers le bas de la fourchette de 17-18 pour cent de la consommation tendancielle en 1992/93, que le secrétariat de la FAO considère comme le minimum nécessaire pour assurer la sécurité alimentaire mondiale.

A supposer que les prévisions actuelles concernant la production céréalière se matérialisent, la sécurité alimentaire mondiale sera à peine assurée au cours de l'année à venir. Toute détérioration des conditions météorologiques serait préjudiciable aux cultures sur pied et aurait donc de graves conséquences pour ladite

ENCADRÉ 1

Pénuries alimentaires et situations d'urgence

De graves problèmes de pénuries alimentaires continuent de se poser dans nombre de pays africains. En *Ethiopie*, l'interruption des opérations de secours à la suite du soulèvement politique a entraîné l'aggravation d'une situation alimentaire déjà difficile et des risques de famine généralisée dans certaines régions. Les besoins totaux d'aide alimentaire pour les réfugiés de Somalie et du Soudan et pour les rapatriés étaient estimés en juin 1991 à 240 000 tonnes. A cette date, les annonces de contribution couvraient 80 pour cent des besoins, mais seules 70 000 tonnes avaient été expédiées. Alors que les besoins d'aide alimentaire en céréales de la population éthiopienne sont estimés à 1 million de tonnes, les annonces de contribution ne totalisaient en juin 1991 que 500 000 tonnes, dont 330 000 seulement avaient été livrées à cette date.

Au *Soudan*, la situation alimentaire demeure précaire dans la plupart des Etats. En juin 1991, le prix des céréales alimentaires était en augmentation sur la plupart des marchés locaux et à un niveau qui les mettait hors de la portée de

près de 8 millions de personnes. Alors que des besoins d'aide alimentaire ont été signalés dans de nombreuses régions, des problèmes logistiques ont empêché le transport des céréales. Dans le sud du Soudan, ces difficultés ont été accentuées par l'arrivée massive de réfugiés en provenance d'*Ethiopie*. En juin 1991, alors que le déficit céréalier du pays atteignait 1,1 million de tonnes, les annonces de contribution ne couvraient que la moitié des besoins et les quantités livrées un cinquième seulement.

En *Somalie*, la situation alimentaire demeure également précaire et elle a été aggravée par les troubles civils. En juin 1991, les stocks de produits vivriers étaient au plus bas dans les zones urbaines et la malnutrition était généralisée. Des zones rurales ont également été confrontées à de graves problèmes de pénurie alimentaire et des personnes sont mortes de faim dans certains districts. Au *Mozambique*, en raison de la mauvaise récolte, les besoins d'aide alimentaire pour 1991/92 se sont accrus sensiblement, tandis que les difficultés logistiques dues à la destruction des in-



sécurité. En outre, les problèmes régionaux d'approvisionnement en vivres s'aggravent et persisteront vraisemblablement dans les années à venir en Afrique et dans certaines parties de l'Asie en raison de désastres naturels ou causés par l'homme.

Engrais

Après avoir atteint un record de 145,7 millions de tonnes en 1988/89, la consommation d'engrais comme principal élément nutritif des végétaux est tombée à 143,3 millions de tonnes en 1989/90 (-1,6 pour cent). Ce recul pourrait marquer le début d'une diminution de l'emploi des engrais dans le monde pendant un temps. On estime que la consommation mondiale d'engrais a diminué de 2,4 pour cent en 1990/91, qu'elle retrouvera son niveau en 1991/92 et qu'elle augmentera à nouveau, mais légèrement seulement, les années suivantes.

Si l'on considère les différents produits, l'azote, dont la consommation a légèrement diminué en 1989/90 (0,7 pour cent), après avoir augmenté de 5,4 pour cent en 1988/89, est le moins touché. On estime que sa consommation va augmenter à nouveau après avoir subi un recul estimé à 1,7 pour cent en 1990/91, mais qu'elle recommencera à augmenter à partir de 1991/92. La

consommation de phosphate devrait suivre l'évolution de la consommation d'engrais en général, alors que la consommation de potasse connaîtra l'évolution la plus négative. En effet, après avoir augmenté de 2,8 pour cent en 1988/89, elle a diminué de 4,3 pour cent en 1989/90, et on estime qu'elle chutera encore de 5 pour cent en 1990/91 et de 2,1 pour cent en 1991/92.

La production d'engrais a été dans l'ensemble supérieure à la consommation et il en va de même pour les produits considérés individuellement. Les effets de la guerre du Golfe et de la situation en Europe de l'Est et en URSS ont été évidents sur la production d'azote et, dans une certaine mesure, sur la production de potasse et de phosphate.

D'après les perspectives à court terme concernant les engrais azotés, on indique quelques difficultés d'approvisionnement ainsi que des prix stables et élevés. Les engrais phosphatés ne présenteront pas de difficultés d'approvisionnement et la production d'engrais potassiques restera très excédentaire.

La consommation d'engrais dans les pays en développement a continué de croître en dépit du recul enregistré à l'échelon mondial — et il faut s'en féliciter. Si ce n'est pour la potasse, dont la consommation a diminué

frastructures et à la poursuite de la guerre civile ont continué d'entraver les transports de produits agricoles.

Les autres pays africains confrontés à des pénuries alimentaires pendant l'actuelle campagne de vente et donc à des besoins d'assistance exceptionnelle ou d'aide d'urgence en juin 1991 étaient notamment les suivants: *Burkina Faso, Cameroun, Gambie, Ghana, Libéria, Malawi, Mauritanie, Mozambique, Niger, Sierra Leone et Tchad*. En Angola et en Guinée, les besoins avaient été satisfaits à cette date.

Au *Bangladesh*, une mission FAO/PAM a évalué les pertes de récolte dues au cyclone du 29-30 avril 1991 à 247 000 tonnes pour les céréales et à 35 000 tonnes pour les autres cultures. Elle a estimé que, même si les besoins de remise en état sont importants, les besoins d'aide alimentaire immédiate des victimes du cyclone étaient convenablement assurés par un programme d'urgence en cours. La situation générale des approvisionnements vivriers est demeurée satisfaisante à la suite de la récolte de céréales supérieure à la moyenne de 1990/91.

Il a été signalé qu'en juin 1991 *l'Iraq* connaissait toujours de graves pénuries alimentaires. A cette date, le rationnement, toujours en vigueur, maintenait la consommation à un niveau très inférieur au seuil de la malnutrition et les stocks de céréales avaient fondu. La plupart des produits de première nécessité avaient plus que décuplé de prix depuis août 1990, devenant ainsi inaccessibles pour le gros de la population. Une grande partie des 1,8 million de Kurdes iraqiens qui avaient cherché refuge en Iran, en Turquie et le long de la frontière entre l'Iraq et la Turquie fin mars 1991 continuait de manquer de nourriture, d'eau et d'autres denrées de première nécessité.

Les autres pays d'Asie confrontés à des pénuries alimentaires et à des besoins d'assistance exceptionnelle ou d'aide d'urgence étaient notamment les suivants: *Afghanistan, Cambodge, Jordanie, Liban, Mongolie*.

En Amérique latine, les approvisionnements alimentaires demeuraient difficiles au *Pérou* en juin 1991, conséquence d'une chute de la production céréalière en 1990 et d'une réduction des importa-

tions de céréales en 1991. La situation était particulièrement grave pour toute une partie de la population privée par les mesures d'austérité économique en vigueur de denrées alimentaires de première nécessité. De même, les approvisionnements alimentaires sont restés difficiles au *Nicaragua* en raison de la mauvaise récolte céréalière de l'année précédente et des difficultés financières du pays, qui ont limité sa capacité d'importation. En *Haiti*, les approvisionnements vivriers sont également restés difficiles en raison des mauvaises récoltes enregistrées les années précédentes du fait de la sécheresse.



de 5,3 pour cent en 1989/90, ces pays ont enregistré une augmentation de 1,7 pour cent de la consommation totale d'engrais, de 2,6 pour cent de la consommation d'azote et de 2,4 pour cent de la consommation de phosphate. A l'inverse, dans les pays développés, la consommation a diminué de quelque 4 pour cent pour les trois grands produits.

A moyen terme, il faut s'attendre à ce que ces tendances générales (accroissement de la consommation dans les régions en développement, Asie notamment, mais diminution dans les régions développées, en particulier l'Europe de l'Est et l'URSS) se maintiennent.

Dans le secteur des engrais, la situation mondiale a été très marquée en 1990 par les événements du Proche-Orient et notamment par la crise du Golfe. Deux types d'effets ont été constatés: effets directs (réduction ou arrêt de la production et des exportations d'engrais dans les pays de la région) et effets indirects de la hausse des prix pétroliers sur les coûts de la production et du transport d'engrais dans le monde.

Avant le début de la crise, d'autres facteurs contribuaient déjà au renchérissement des engrais: la faible rentabilité des investissements, y compris pour les producteurs efficaces, et la tension de l'offre au début du second semestre de 1990.

Le déclenchement de la crise du Golfe en août 1990 a conditionné les marchés des engrais sur trois plans interdépendants: disponibilités, prix et commerce. Les disponibilités ont diminué dès l'origine avec l'embargo décrété par l'Organisation des Nations Unies sur les échanges avec l'Iraq et le Koweït; plus tard, au moment du déclenchement des hostilités, le blocus a empêché la sortie des produits de la région du Golfe. Sur la plupart

des marchés, l'occupation du Koweït a eu une incidence immédiate sur les prix, qui ont commencé à grimper encore avec le début des opérations militaires en janvier 1991. Toutefois, les prix ont recommencé à tomber dès que les marchés se sont rendu compte que la guerre serait de courte durée.

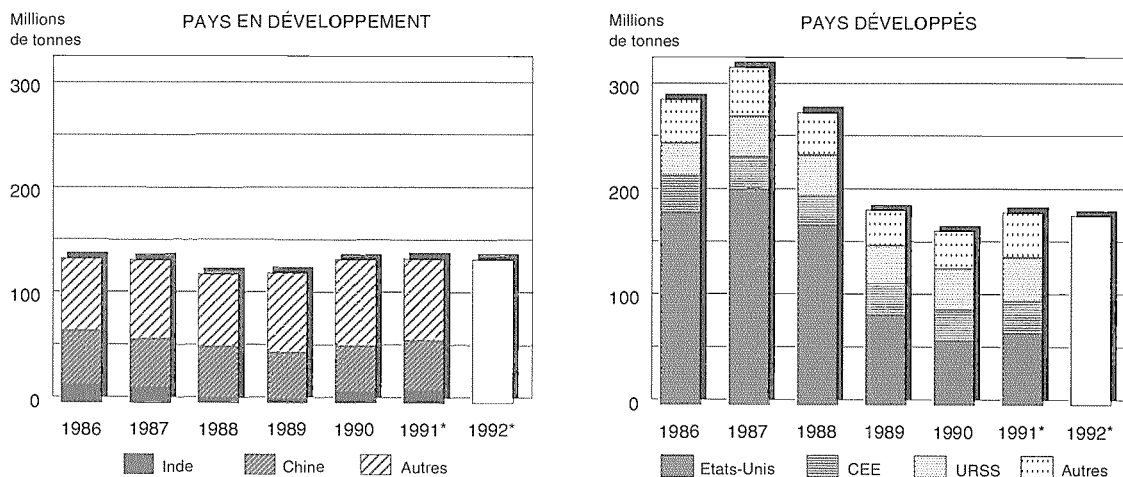
L'extension du conflit et l'interruption des échanges qu'elle a entraînée dans l'ensemble de la région, ainsi que les destructions supposées des installations au Koweït et en Iraq, ont accru le niveau d'incertitude sur les marchés mais, contrairement à ce qui s'était passé lors des crises pétrolières de 1973/74 et 1979/80, le marché des engrais a peu réagi à ces événements. On a constaté une sorte d'accord tacite et d'action concertée entre les grands fournisseurs et les principaux importateurs pour maintenir la stabilité du marché. Les prix ont été beaucoup plus sensibles aux disponibilités et aux besoins immédiats qu'à l'évolution possible de la situation politique et économique. De l'avis général, en effet, les marchés des engrais sont plus stables lorsque ni les vendeurs ni les acheteurs ne cherchent à réaliser de gros profits immédiats.

Ces facteurs ont contribué, à la fin du conflit, à la baisse puis à la stabilisation des prix qui sont cependant restés supérieurs à leur niveau d'avant la crise. Les prix de l'urée devraient rester élevés en raison des pertes de débouchés de l'ordre de 2,5 à 3 millions de tonnes de produit par an dues aux événements du Proche-Orient et d'Europe de l'Est.

Les ondes de choc du conflit continueront de se propager un certain temps et de peser sur les marchés des engrais à court terme, voire à moyen terme. Une diminution de la capacité d'expansion au Proche-Orient

STOCKS CÉRÉALIERS DE REPORT, 1986-1992

(les années correspondent à la fin des campagnes)



Source: FAO

* 1991: chiffres préliminaires - 1992: prévisions

TABLEAU 7 Quelques prix d'engrais et de matières premières, 1990/1991

Produits	1991											
	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre (dollars/tonne)	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
AMMONIAC												
f.o.b. golfe du Mexique	87- 90	110-115	125-130	125-131	129-131	129-131	129-131	124-128	100-105	95-100	88-90	95-100
f.o.b. Proche-Orient	90- 95	100-105	110-115	115-130	115-130	85-115	...	130-130	115-130	115-125	105-125	105-113
c.a.f. Europe du Nord-Ouest	112-120	112-120	145-154	154-160	155-160	150-155	145-148	150-160	140-145	140-145	115-120	120-125
c.a.f. Méditerranée	120-130	120-130	130-149	160-175	150-175	145-165	140-150	140-150	140-145	139-142	117-120	120-125
c.a.f. Asie du Sud-Est	142-151	169-174	174-193	193-205	190-193	179-185	179-199	183-199	175-180	175-180	144-164	144-153
URÉE												
f.o.b. vrac golfe du Mexique	117-123	...	160-165	160-165	160-165	160-165	160-165	160-165	160-165	160-165	147-155	140-145
f.o.b. vrac Proche-Orient	120-122	130-135	145-155	150-160	155-160	150-160	155-165	170-175	165-170	160-165	150-155	148-154
f.o.b. en sacs Europe de l'Est	120-125	130-135	145-155	148-155	157-162	176-181	162-167	165-170	158-162	155-162	148-155	140-150
PHOSPHATE DIAMMONIQUE												
f.o.b. vrac golfe du Mexique	176-179	171-178	182-186	188-191	186-188	176-179	181-183	184-186	179-182	177-179	173-175	183-185
f.o.b. vrac Afrique du Nord	190-195	195-197	197-202	205-210	208-212	220-222	208-211	206-208	206-208	206-208	205-208	193-200
f.o.b. vrac Jordanie	190-195	190-195	190-200	198-200	198-200	198-200	198-200	200-210	205-210	200-210	200-210	198-200
PHOSPHATE TRISODIQUE												
f.o.b. vrac golfe du Mexique	130-132	135-145	141-150	150-155	150-155	147-151	150-155	150-155	145-150	140-145	129-130	129-130
f.o.b. vrac Afrique du Nord	140-145	145-150	150-155	155-163	160-163	160-163	157-163	157-160	157-162	160-162	143-145	140-143
CHLORURE DE POTASSIUM												
f.o.b. vrac Amérique du Nord	90- 98	90- 98	90- 98	100-104	100-104	100-104	95-104	95-104	95-112	95-112	95-112	95-112
f.o.b. vrac Europe de l'Ouest	100-105	100-105	100-105	100-105	100-102	100-102	100-102	100-102	100-110	100-110	100-110	105-110

Source: FAO.



pourrait rendre plus difficile l'équilibre entre l'offre et la demande d'engrais azotés et, dans une certaine mesure, d'engrais phosphatés.

C'est sur les disponibilités en azote que le conflit a eu l'incidence la plus marquée. La région du Proche-Orient joue un rôle important pour les marchés de l'ammoniac et de l'urée. Elle représentait quelque 13 pour cent du commerce mondial de l'ammoniac et 17 pour cent du commerce de l'urée en 1989. Cette même année, le Koweït et l'Iraq représentaient ensemble quelque 3 pour cent des échanges d'ammoniac et 7 pour cent des échanges d'urée dans le monde. On peut penser que ces parts de marché sont perdues pour les quelques années à venir.

Le marché de l'azote a aussi durement ressenti les effets du renchérissement du pétrole. Le gaz naturel est la principale matière de base pour la production d'ammoniac, puisque plus de 80 pour cent de la production mondiale provient d'usines employant du gaz. En Europe occidentale, le prix du gaz naturel est indexé sur le prix du mazout avec un décalage de six mois. En Europe orientale, le gaz naturel, qui était auparavant importé d'URSS à des prix avantageux, est désormais vendu à un prix lié à celui du pétrole. L'excédent actuel de gaz aux Etats-Unis a ramené les prix du gaz servant à la fabrication d'ammoniac en dessous du prix en équivalent énergie du gaz quand il est lié à celui du mazout. On estime toutefois que cet excédent devrait disparaître rapidement et que les prix du gaz devraient donc retrouver le niveau des prix des autres combustibles. Le conflit a donc temporairement modifié le degré de compétitivité des producteurs d'ammoniac dans les diverses régions, en affaiblissant d'une manière générale la position des Etats-Unis et des producteurs européens, et en améliorant celle des producteurs installés dans les pays en développement.

Le tableau 7 indique l'évolution de certains engrais et de matières premières entrant dans la composition des engrais entre août 1990 (invasion du Koweït) et juin 1991.

A long terme, les mutations économiques et politiques en cours en URSS et en Europe de l'Est vont vraisemblablement modifier l'équilibre entre l'offre et la demande mondiale d'engrais, et peser sur les marchés internationaux des engrais, bien plus que la crise du Proche-Orient. L'une des conséquences des problèmes rencontrés par ces pays a été la diminution de la consommation et de la production d'engrais et la réduction des excédents exportables.

Le principal facteur conditionnant le secteur des engrais dans les pays d'Europe de l'Est est le renchérissement de l'énergie et des produits de base intervenu depuis que ces pays doivent payer en devises fortes aux prix du marché le pétrole et le gaz qu'ils importent d'URSS et qu'ils avaient l'habitude d'acheter en devises non convertibles à des prix de faveur. L'URSS a en outre

fait savoir qu'elle limiterait ses fournitures de pétrole et de gaz.

Les incertitudes qui planent sur l'agriculture dans la région sont aggravées par la hausse des prix des engrais, qui ont dû être alignés sur les nouveaux coûts de production après la suppression des subventions sur les engrais et la réduction des quantités de produits disponibles en raison de la diminution des taux d'utilisation des capacités.

En ce qui concerne l'URSS, les répercussions positives sur le secteur agricole du passage à l'économie de marché mettront un certain temps à se faire sentir. En attendant, les exploitants ne seront pas incités à utiliser davantage d'engrais, et la suppression des subventions ne fera que limiter encore la demande. Il faudra aussi revoir les systèmes de transport et de distribution pour assurer la libre circulation des engrais et des produits agricoles.

Côté offre, la production est freinée par l'inefficacité des installations, les problèmes que pose leur entretien et les pressions des écologistes qui militent pour la fermeture ou la baisse de production des usines polluantes. Toutefois, la promotion des exportations d'engrais demeure une priorité compte tenu de leur importance comme source de devises.



COMMERCE AGRICOLE

Commerce agricole en 1990

On ne dispose pas encore d'informations complètes sur le commerce agricole mondial en 1990. Toutefois, selon des estimations préliminaires, le commerce agricole a fait preuve de dynamisme dans les pays développés, mais il a été déprimé d'une manière générale dans les pays en développement.

Pour les pays développés, on peut fonder les estimations sur un échantillon de 21 pays qui assurent 93 pour cent de l'ensemble des exportations et 75 pour cent des importations agricoles des pays développés. En 1990, le montant des exportations de produits agricoles (cultures et élevage) a augmenté d'environ 11 pour cent et les importations de 13 pour cent, c'est-à-dire beaucoup plus que la moyenne annuelle de croissance des pays développés dans leur ensemble au cours des années 80 (3,5 pour cent pour les exportations et 3,2 pour cent pour les importations). Cette hausse tient essentiellement à une augmentation des expéditions et à une probable augmentation de la valeur des exportations de produits transformés; en fait, les prix à l'exportation des produits primaires des pays développés en tant que groupe n'ont augmenté que modérément, certains de leurs principaux produits d'exportation — notamment le blé et la poudre de lait écrémé — ayant même enregistré des reculs marqués (voir section suivante).

La croissance soutenue des exportations agricoles (cultures et élevage) a été générale dans les pays développés. Des hausses particulièrement marquées ont été enregistrées dans les pays européens: quelque 20 pour cent au Danemark, en Espagne, en Italie et en Suisse, et 13 à 17 pour cent en Allemagne, en Autriche, en France, aux Pays-Bas et en Suède. Avec une hausse de 17 pour cent, les exportations canadiennes ont également dépassé le record de 1988. A l'inverse, les exportations n'ont augmenté que de 2,4 pour cent aux Etats-Unis, après trois années de forte expansion pourtant. Au total, seuls cinq pays ne sont pas parvenus en 1990 à dépasser leur niveau d'exportation de l'année précédente: l'Australie, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Nouvelle-Zélande.

Si l'échantillon de pays est moins représentatif côté importations — on ne dispose pas encore de données complètes pour le Japon, deuxième importateur mondial de produits agricoles —, il semble que les pays développés aient également accru sensiblement leurs importations de produits agricoles (cultures et élevage) en 1990. Très remarquable par les volumes en jeu, l'augmentation de 21 pour cent des achats de produits agricoles de l'Allemagne a représenté un quart environ de l'augmentation totale des importations du groupe des pays développés. D'autres pays ont importé beaucoup plus que la moyenne de leurs importations dans les années

80: la France, l'Italie, le Royaume-Uni et l'ensemble Belgique/Luxembourg. Quoique inférieure, l'augmentation des importations aux Etats-Unis (7 pour cent environ) a également été supérieure à la moyenne des années 80.

Si les informations disponibles à propos des pays en développement sont trop limitées pour permettre une estimation quantitative globale, il apparaît cependant que le commerce agricole de ces pays en 1990 a été beaucoup moins florissant que dans les pays développés. En effet, on estime que les prix à l'exportation de leurs produits ont diminué d'une manière générale. En outre, pour beaucoup de produits d'exportation essentiels, aux prix déprimés s'est ajoutée une stagnation ou une diminution des volumes des exportations. Ainsi, les prix du café se sont effondrés et les exportations en volume de ce produit n'ont augmenté que modérément. Quant au sucre et au thé, si les quantités exportées n'ont diminué que légèrement, les prix ont eux aussi été déprimés⁸. L'augmentation des prix de la viande (de porc notamment), des bananes (sur les marchés allemands en particulier), des fibres et du coton n'a, semble-t-il, que partiellement compensé ces diminutions. En fait, la viande de porc et de poulet et les bananes figurent parmi les rares exportations agricoles (cultures et élevage) des pays en développement dont la valeur pourrait avoir augmenté sensiblement en 1990. Par contre, les prix à l'exportation des produits de la pêche et des forêts — qui représentent une part importante des exportations agricoles des pays en développement (environ 10 pour cent ces dernières années) — ont augmenté sensiblement en 1990.

En ce qui concerne les importations agricoles, les pays en développement à déficit vivrier pourraient profiter de la chute des prix des céréales — blé (ce produit représente 10 pour cent environ des importations totales des produits de l'agriculture, de la pêche et des forêts) et poudre de lait écrémé particulièrement (2 pour cent du total).

Commerce mondial des céréales en 1991/92

Le commerce mondial des céréales en 1991/92 (juillet/juin) est évalué à titre préliminaire à 193 millions de tonnes, contre une quantité estimée à 187 millions de tonnes en 1990/91. Il s'agit cependant de l'un des deux plus mauvais résultats atteints depuis 1987/88. De grandes incertitudes demeurent quant aux quantités probables de céréales qu'achètera l'URSS. L'estimation ci-dessus est fondée sur l'hypothèse que les importations de blé et de céréales secondaires de l'URSS en 1991/92 s'élèveront à 29 millions de tonnes, contre 25 millions

⁸ Café, cacao, thé et sucre ont représenté près de 20 pour cent de l'ensemble des exportations de produits agricoles, halieutiques et forestiers des pays en développement en 1989. Pour l'Afrique, ils représentent 39 pour cent et pour l'Amérique latine et les Caraïbes 29 pour cent.

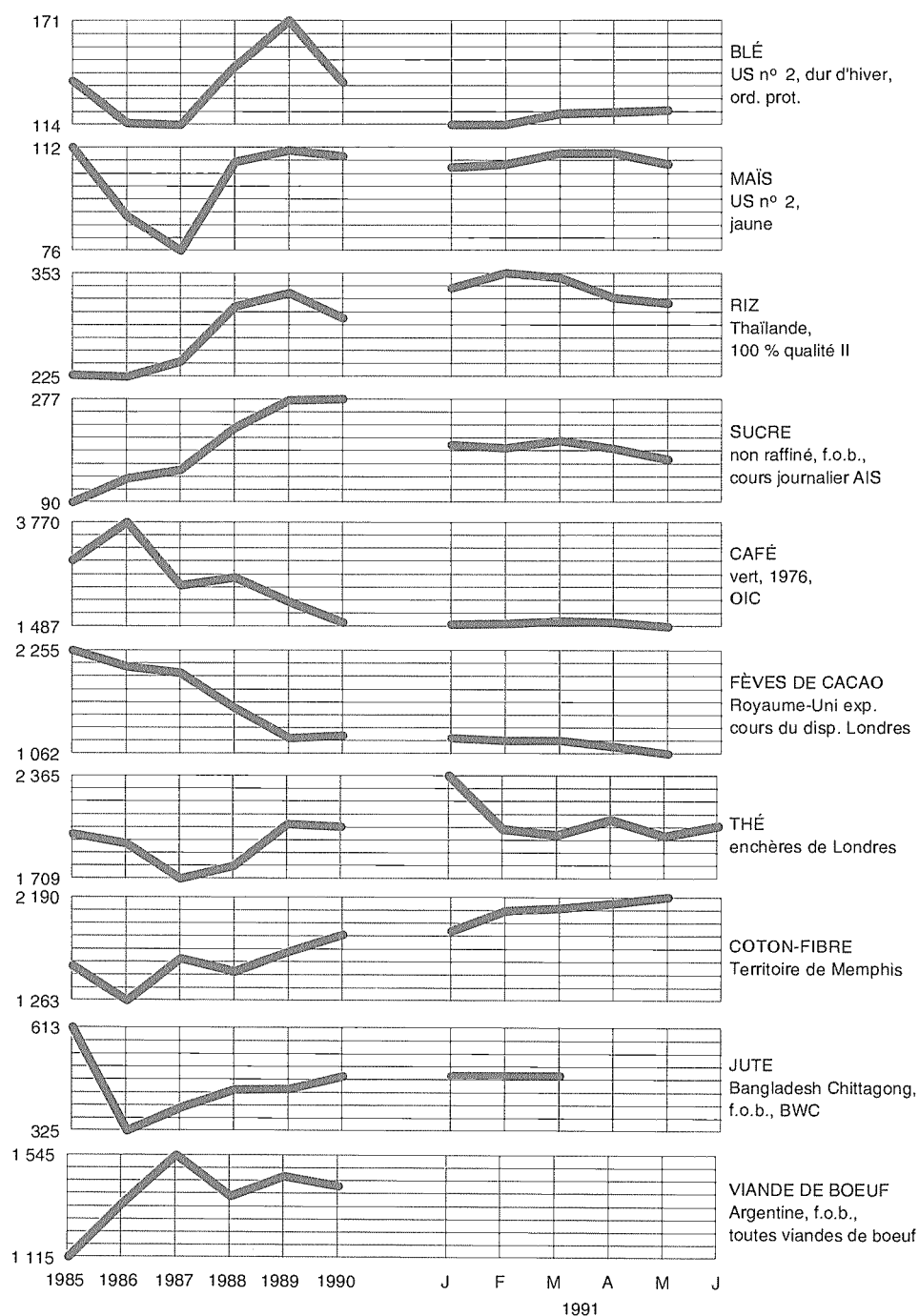


lors de la campagne 1990/91. A l'échelle mondiale, les prévisions sont les suivantes: les importations de céréales des pays en développement devraient passer de 114,5 à 120 millions de tonnes et celles des pays

développés n'augmenter que légèrement (73 millions de tonnes au lieu de 72,5 millions).

On prévoit que les importations mondiales de blé passeront de 91,5 millions de tonnes en 1990/91 (juillet/

PRIX À L'EXPORTATION DE CERTAINS PRODUITS, 1985-1991
(dollars/tonne)





juin) à 94 millions de tonnes en 1991/92. Les plus grosses quantités devraient être importées par l'Asie et l'URSS, encore que dans le cas de cette dernière les estimations soient très hasardeuses. Dans l'ensemble, les importations de blé des pays développés devraient passer de 25,5 millions de tonnes en 1990/91 à 26,4 millions de tonnes en 1991/92, la différence s'expliquant essentiellement par une augmentation de 2 millions de tonnes des importations de l'URSS et une diminution de 1 million de tonnes de celles de l'Europe orientale. On prévoit que les importations totales des pays en développement atteindront 67,6 millions de tonnes, en augmentation de 1,6 million de tonnes (augmentation de 3,1 millions de tonnes des importations de l'Asie et de 0,6 million de tonnes des importations de l'Amérique latine et des Caraïbes et diminution de 1,9 million de tonnes des importations de l'Afrique).

Le commerce mondial des céréales secondaires pour 1991/92 (juillet/juin) est estimé à titre provisoire à 87 millions de tonnes, soit 3,5 millions de plus qu'en 1990/91. L'essentiel de l'augmentation s'explique par l'accroissement des importations de l'URSS, où l'on s'attend à ce que la production intérieure et les achats de l'Etat diminuent plus que la consommation. On prévoit que les importations de l'Europe orientale vont diminuer fortement pour la deuxième année consécutive en raison surtout de la diminution de la consommation intérieure et de la perte de compétitivité des marchés internationaux des produits de l'élevage, qui seront moins demandeurs de céréales pour animaux. Les importations de l'Europe de l'Ouest devraient aussi diminuer en 1991/92. En ce qui concerne les régions en développement, les importations de l'Asie devraient

augmenter de 1,4 million de tonnes, notamment en raison du retour prévu de l'Iraq sur les marchés internationaux. On prévoit une très légère augmentation des importations de l'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que de l'Afrique.

Au cours de l'année civile 1991, les importations mondiales de riz devraient s'élever à 12 millions de tonnes, contre 11,1 millions en 1990. L'augmentation s'explique par l'accroissement prévu de la demande d'importation en Asie, en Amérique latine et en URSS.

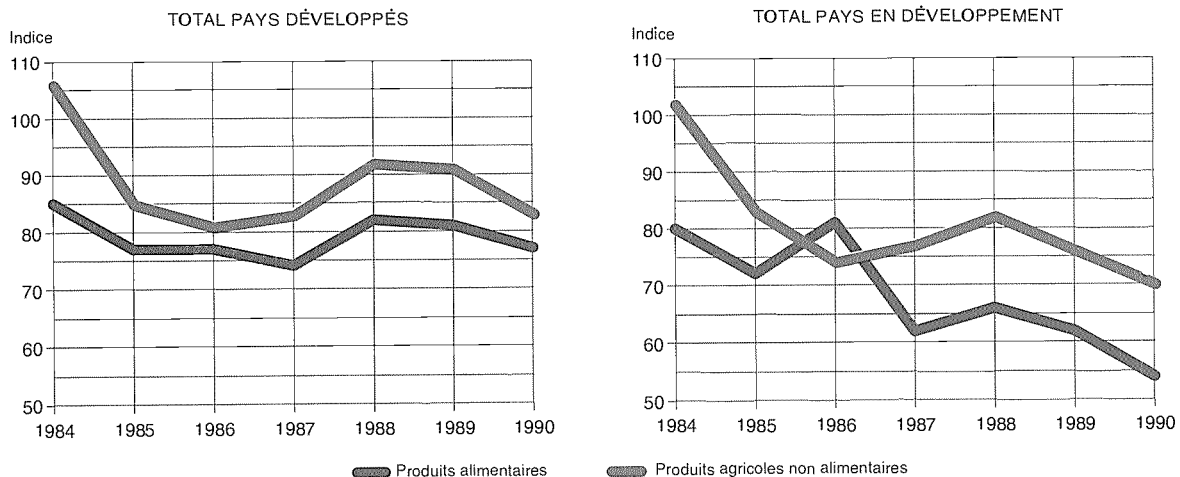
Prix à l'exportation et termes de l'échange

Les cours internationaux (en dollars) des principaux produits faisant l'objet d'échanges internationaux ont chuté en 1990 et au cours des premiers mois de 1991 (figure 9)⁹. Les prix moyens du blé en 1990, notamment, ont été inférieurs de 20 pour cent à la moyenne des prix de 1989; pour la poudre de lait écrémé la diminution a été de 30 pour cent, pour le riz de 9,5 pour cent et pour le maïs de 2 pour cent. Bien que les prix du blé et du maïs se soient raffermis au cours des premiers mois de 1991, leur niveau a été inférieur à celui de l'année précédente. En ce qui concerne les produits tropicaux, ce sont les prix du café qui ont enregistré le recul le plus net (plus de 20 pour cent), et ce recul s'est encore accentué en 1991. D'une manière générale, selon l'in-

⁹ Le recul des prix des produits exprimés en dollars a été accentué par la dépréciation de cette devise au cours de la période considérée. Le dollar a commencé à se déprécier au milieu de l'année 1989 mais, après avoir atteint un plancher en février 1991, il a eu tendance à se raffermir depuis. Entre janvier et décembre 1990, toutefois, le dollar s'est déprécié de près de 8 pour cent par rapport aux DTS.

TERMES NETS DE L'ÉCHANGE DES PRODUITS AGRICOLES, 1984-1990

(indice 1980 = 100)





dice des prix à l'exportation des Nations Unies, les prix à l'exportation des produits de l'agriculture, de la pêche et des forêts des pays en développement ont subi un recul de 2,3 pour cent en 1990 par rapport à 1989; dans les pays développés, ils ont augmenté de 2,9 pour cent.

Alors que les prix des produits agricoles étaient déprimés dans leur ensemble, l'indice des Nations Unies indique des augmentations marquées en 1990 des prix du pétrole brut et des produits manufacturés — 15 et 8 pour cent respectivement. Cette évolution a entraîné une détérioration des termes de l'échange des produits alimentaires et des produits agricoles non alimentaires, tant dans les pays développés que dans les pays en développement, mais de façon plus nette dans les seconds (figure 10).

Il n'est pas encore possible d'apprécier pleinement l'impact de cette détérioration en l'absence de données sur les exportations agricoles en volume. Toutefois, les perspectives concernant les résultats à l'exportation des pays en développement en 1990 n'étant guère brillantes, on peut s'attendre à une diminution sensible du pouvoir d'achat des exportations agricoles de ces pays également. Pour beaucoup d'entre eux, ces pertes ne feront que confirmer une tendance inquiétante. En 1989, les recettes d'exportations agricoles de l'Afrique ne correspondaient déjà plus qu'à 72 pour cent du prix des produits manufacturés et du pétrole brut qu'elles permettaient d'acheter en 1979-1981. Pour l'Amérique latine et les Caraïbes, ce taux était de 82 pour cent.

ASSISTANCE EXTÉRIEURE ET AIDE ALIMENTAIRE

Engagements de prêts extérieurs à l'agriculture

Le total des engagements au titre de l'assistance extérieure à l'agriculture a été estimé à quelque 14,7 milliards de dollars en 1989, dernière année pour laquelle on dispose d'estimations complètes¹⁰. En prix nominaux, ce montant est inférieur de 8 pour cent à celui de 1988 et à peine supérieur à ceux de 1986 et 1987. Si ces chiffres sont déflatés par les prix des biens manufacturés, la diminution des engagements en valeur réelle en 1989 a été de 8, 5 et 15 pour cent par rapport à 1988, 1987 et 1986 respectivement (tableau 8). Néanmoins, au cours des dernières années, on a constaté une augmentation de la part des dons dans l'ensemble des engagements (30 pour cent en 1989, contre 23 pour cent en 1986).

De 1986 à 1988, l'ensemble des engagements en faveur de l'agriculture a légèrement augmenté et les engagements bilatéraux du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE ont largement compensé la diminution des engagements multilatéraux. Les efforts du Japon pour accroître sa part dans l'aide publique au développement expliquent en partie l'augmentation des engagements bilatéraux au cours de cette période, et notamment l'augmentation de 27 pour cent enregistrée en 1988. Mais, en 1989, les engagements bilatéraux ont diminué de 13 pour cent. Par rapport à 1988, les prêts de la CEE ont diminué d'environ 20 pour cent en 1989.

En ce qui concerne les prêts multilatéraux, on dispose d'estimations jusqu'en 1990. Avec un montant estimé à 7,2 milliards de dollars en 1990, les engagements multilatéraux au titre de l'assistance extérieure à l'agriculture ont diminué de près de 18 pour cent par rapport à leur niveau de 1986. En 1990, les prêts de la Banque mondiale ont toutefois augmenté d'environ 8 pour cent en raison de la forte hausse des prêts de l'IDA (Association internationale de développement) à des conditions favorables qui ont largement compensé la diminution des engagements de la BIRD (Banque internationale pour la reconstruction et le développement).

Dans l'ensemble, les prêts des banques régionales ont diminué en 1990. La Banque asiatique de développement a approuvé un très faible montant d'engagements qui a contrasté avec le niveau élevé des engagements de la Banque interaméricaine de développement.

Décaissements de prêts extérieurs en faveur de l'agriculture

Le montant total des décaissements de prêts extérieurs en faveur de l'agriculture est tombé à environ 12,3

¹⁰ Pour un examen plus détaillé de l'assistance extérieure à l'agriculture, voir document FAO C91/18: *International agricultural adjustment*, Seventh Progress Report, Guideline 12.

TABLEAU 8 Engagements au titre de l'assistance extérieure à l'agriculture (au sens large), 1986-1990

Donateurs	Engagements totaux					Engagements à des conditions de faveur (millions de dollars)					Engagements sans conditions de faveur				
	1986	1987	1988	1989	1990 ¹	1986	1987	1988	1989	1990 ¹	1986	1987	1988	1989	1990 ¹
AUX PRIX COURANTS															
ENGAGEMENTS TOTAUX	14 405	14 491	15 997	14 720	...	8 057	10 191	12 172	10 954	...	6 348	4 300	3 825	3 766	...
dont dons	3 294	4 450	4 963	4 469	...	3 294	4 450	4 963	4 469	...	—	—	—	—	...
Bilatéraux	5 683	6 757	8 592	7 488	...	5 497	6 411	8 187	7 297	...	186	346	405	191	...
dont dons	2 715	3 888	4 323	3 800	...	2 715	3 888	4 323	3 800	...	—	—	—	—	...
Multilatéraux	8 722	7 734	7 405	7 232	7 185	2 561	3 782	3 985	3 657	3 918	6 161	3 952	3 420	3 575	3 267
dont dons	579	562	640	669	670	579	562	640	669	670	—	—	—	—	—
<i>Banque mondiale</i>	5 520	4 045	3 951	4 045	4 354	884	1 413	1 762	1 449	2 017	4 636	2 632	2 189	2 596	2 337
<i>BIRD</i>	4 636	2 632	2 189	2 596	2 337	—	—	—	—	—	4 636	2 632	2 189	2 596	2 337
<i>IDA</i>	884	1 413	1 762	1 449	2 017	884	1 413	1 762	1 449	2 017	—	—	—	—	—
<i>FIDA</i>	131	216	176	240	302	108	214	155	189	291	23	8	22	53	11
<i>Banques régionales de développement</i>	2 091	2 663	2 483	2 077	1 792	748	1 393	1 334	1 182	913	1 344	1 271	1 149	894	879
<i>Aide multilatérale de l'OPEP</i>	425	272	216	280	147	270	230	155	242	107	159	44	61	41	40
<i>PNUD/FAO/GCRAI</i>	551	530	578	590	590	551	530	578	590	590	—	—	—	—	—
AUX PRIX CONSTANTS DE 1985²															
ENGAGEMENTS TOTAUX	12 004	10 734	11 109	10 222	...	6 714	7 549	8 453	7 607	...	5 290	3 185	2 656	2 615	...
dont dons	2 745	3 296	3 446	3 104	...	2 745	3 296	3 446	3 104	...	—	—	—	—	...
Bilatéraux	4 736	5 005	5 967	5 200	...	4 581	4 749	5 685	5 067	...	155	256	282	133	...
dont dons	2 262	2 880	3 002	2 639	...	2 262	2 880	3 002	2 639	...	—	—	—	—	...
Multilatéraux	7 268	5 729	5 142	5 022	4 519	2 134	2 801	2 767	2 540	2 464	5 134	2 928	2 375	2 482	2 054
dont dons	483	416	444	465	421	483	416	444	465	421	—	—	—	—	—

¹ Données provisoires.² Déflaté par l'indice des Nations Unies des valeurs unitaires des exportations de produits manufacturés, 1985 = 100.

Source: FAO (Division de la statistique) et OCDE.

TABLEAU 9 Décaissements au titre de l'assistance extérieure à l'agriculture (au sens large), 1986-1990

Donateurs	Décaissements totaux					Décaissements à des conditions de faveur (millions de dollars)					Décaissements sans conditions de faveur				
	1986	1987	1988	1989	1990 ¹	1986	1987	1988	1989	1990 ¹	1986	1987	1988	1989	1990 ¹
AUX PRIX COURANTS															
DÉCAISSEMENTS TOTAUX	11 934	12 206	14 187	12 360	...	7 873	8 270	9 960	8 634	...	4 061	3 936	4 227	3 726	...
dont dons	4 120	4 980	5 675	4 989	...	4 120	4 980	5 675	4 989	...	—	—	—	—	—
Bilatéraux	5 160	5 790	6 690	6 225	...	5 050	5 590	6 480	6 025	...	110	200	210	200	...
dont dons	3 550	4 430	5 070	4 360	...	3 550	4 430	5 070	4 360	...	—	—	—	—	—
Multilatéraux	6 774	6 416	7 496	6 135	6 460	2 823	2 680	3 480	2 609	3 008	3 950	3 736	4 016	3 526	3 452
dont dons	570	550	605	629	630	570	550	605	629	630	—	—	—	—	—
<i>Banque mondiale</i>	4 163	3 882	4 749	3 380	3 716	1 379	1 350	1 806	1 176	1 392	2 784	2 532	2 943	2 204	2 324
<i>BIRD</i>	2 787	2 532	2 943	2 204	2 324	3	—	—	—	—	2 784	2 532	2 943	2 204	2 324
<i>IDA</i>	1 376	1 350	1 806	1 176	1 392	1 376	1 350	1 806	1 176	1 392	—	—	—	—	—
<i>FIDA</i>	244	234	203	194	198	234	218	195	184	184	11	16	8	10	14
<i>Banques régionales de développement</i>	1 665	1 620	1 784	1 743	1 726	589	512	819	579	762	1 075	1 108	966	1 164	964
<i>Aide multilatérale de l'OPEP</i>	150	150	180	228	230	70	70	80	80	80	80	80	100	100	100
<i>PNUD/FAO/GCRAI</i>	551	530	580	590	551	530	580	590	590	—	—	—	—	—	—
AUX PRIX CONSTANTS DE 1985²															
DÉCAISSEMENTS TOTAUX	9 944	9 042	9 852	8 583	...	6 561	6 126	6 917	5 996	...	3 384	2 916	2 935	2 588	...
dont dons	3 433	3 689	3 941	3 465	...	3 433	3 689	3 941	3 465	...	—	—	—	—	—
Bilatéraux	4 300	4 289	4 646	4 323	...	4 208	4 141	4 500	4 184	...	92	148	146	139	...
dont dons	2 958	3 281	3 521	3 028	...	2 958	3 281	3 521	3 028	...	—	—	—	—	—
Multilatéraux	5 644	4 753	5 206	4 260	4 063	2 350	1 985	2 417	1 812	1 892	3 296	2 767	2 789	2 448	2 171
dont dons	475	407	420	437	396	475	407	420	437	396	—	—	—	—	—

¹ Données provisoires.² Déflaté par l'indice des Nations Unies des valeurs unitaires des exportations de produits manufacturés, 1985=100.
Source: FAO (Division de la statistique) et OCDE.



milliards de dollars en 1989. En prix nominaux, ce montant est de 13 pour cent inférieur à celui de 1988 et de 1 pour cent supérieur à celui de 1987. Si les engagements totaux sont déflatés par les prix des articles manufacturés, le montant de 1989 a diminué de 13, 5 et 14 pour cent par rapport aux montants de 1988, 1987 et 1986 respectivement (tableau 9). La part des dons dans les décaissements est passée de 34 pour cent en 1986 à 40 pour cent en 1989.

L'augmentation de l'assistance bilatérale du CAD de 1986 à 1988 a été suivie par un recul en 1989. Cette année-là, l'assistance bilatérale a diminué de plus de 7 pour cent par rapport à 1988. En 1989, le Japon a été à l'origine de près de 23 pour cent de l'ensemble des décaissements du CAD.

En ce qui concerne les décaissements multilatéraux, on ne dispose d'estimations que jusqu'à 1990. Avec un montant estimé à 6,5 milliards de dollars en 1990, les décaissements multilatéraux au titre de l'assistance extérieure à l'agriculture ont diminué d'environ 14 pour cent par rapport à 1988. En 1990, les décaissements de la BIRD ont augmenté d'environ 5 pour cent, et les décaissements de l'IDA d'environ 18 pour cent.

En 1990, les prêts des banques régionales ont diminué légèrement, en raison principalement du faible montant des décaissements du Fonds africain de développement et de la Banque africaine de développement.

Evolution récente des financements des organisations

En 1990, la BIRD a réactivé ses relations avec la plupart des pays d'Europe de l'Est. La Banque a également joué un grand rôle dans la conclusion d'accords de réduction de la dette et du service de la dette entre le Mexique, les Philippines, le Costa Rica, le Venezuela et leurs créan-

ciers commerciaux, d'une part, et, d'autre part, dans le lancement de programmes d'intégration d'activités de lutte contre la pauvreté dans des stratégies d'aide de pays.

La Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) a été créée au début de 1991 avec un capital annoncé de 11,4 milliards de dollars. La Banque prévoit d'apporter son appui à toute une série de programmes concernant le renforcement des infrastructures, la réforme des secteurs financiers, le financement des banques privées et des sociétés d'Etat, la promotion de la petite entreprise, la promotion des investissements étrangers et la lutte contre la pollution.

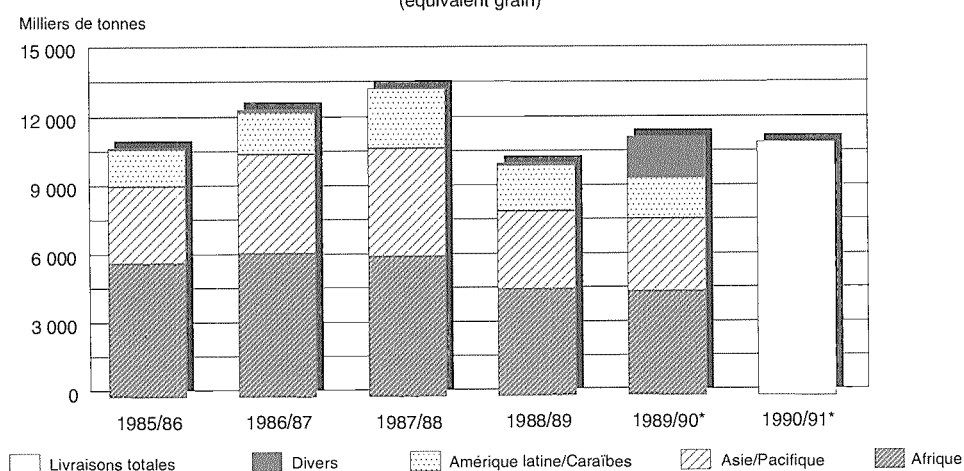
La neuvième reconstitution des ressources de l'IDA a démarré le 1^{er} juillet 1990. Elle s'étalera sur une période de trois ans et l'objectif fixé est de 15 milliards de dollars (11,68 milliards de DTS). Si l'on tient compte du remboursement des prêts antérieurs, le montant total s'élèvera à 17 milliards de dollars. Les domaines d'action prioritaires de l'IDA sont: l'atténuation de la pauvreté, la promotion d'orientations et de programmes macro-économiques et sectoriels viables et les programmes concernant l'environnement.

La troisième reconstitution des ressources du Fonds international de développement agricole (FIDA) est entrée en vigueur le 24 décembre 1990 pour une période de trois ans et un montant de 540 millions de dollars.

La septième augmentation générale des ressources de la Banque interaméricaine de développement est entrée en vigueur le 24 janvier 1990. Elle permettra à la Banque d'approuver pour 22,5 milliards de dollars de prêts au cours de la période 1990-1993.

Le Japon a conservé son rôle prépondérant dans les programmes de coopération bilatéraux pour le dévelop-

AIDE ALIMENTAIRE EN CÉRÉALES, 1985-1991
(équivalent grain)



Source: FAO

* 1989/90: chiffres préliminaires - 1990/91: estimations



pement en 1989, même si les ressources affectées à ces programmes ont fortement diminué par rapport à 1988.

Aide alimentaire¹¹

Le volume total de l'aide alimentaire en céréales qui doit être livré en 1990/91 (juin/juillet) a été estimé en juin 1991 à 11,2 millions de tonnes, soit à peine un peu moins que les 11,4 millions de tonnes expédiées en 1989/90. Ce chiffre est sensiblement supérieur au volume des livraisons effectuées en 1988/89 (10,2 millions de tonnes) mais très inférieur aux livraisons records de 13,5 millions de tonnes effectuées en 1987/88. L'augmentation des livraisons en 1989/90 par rapport à l'année précédente s'explique toutefois par la seule augmentation de l'aide alimentaire en céréales aux pays d'Europe de l'Est, puisque les livraisons aux pays en développement se sont élevées à 9,8 millions de tonnes, soit une diminution de plus de 400 000 tonnes. En 1990/91, de petites quantités d'aide alimentaire en céréales correspondant à des engagements antérieurs ont été livrées aux pays d'Europe de l'Est (figure 11).

Parmi les importantes décisions récentes ayant eu une incidence sur l'aide alimentaire, il faut citer la nouvelle loi sur l'alimentation, l'agriculture, la conservation et le commerce votée aux Etats-Unis en 1990; elle a apporté plusieurs changements de taille dans l'orientation et la gestion de l'aide alimentaire américaine telle qu'elle était définie par la Public Law 480 (voir la section sur les pays développés dans le chapitre 2, Situation par région). D'une manière générale, on peut dire qu'aux termes de ce nouveau texte une part plus élevée de l'aide alimentaire des Etats-Unis sera accordée sous forme de dons.

La Convention relative à l'aide alimentaire, qui fait partie de l'Accord international sur le blé de 1986, a récemment été prorogée de deux ans, jusqu'au 30 juin 1993.

PÊCHES

Production en 1989

En 1989, l'accroissement de la production mondiale de poisson, caractéristique du secteur depuis le début des années 70, a sensiblement diminué. Bien que le volume des captures ait atteint le niveau record de 99,5 millions de tonnes en 1989, l'augmentation n'a été que de 0,8 pour cent par rapport à l'année précédente (tableau 10). Elle est presque entièrement imputable à l'augmentation des débarquements de petits pélagiques dans le Pacifique Sud-Est et à une amélioration générale de la production des pays en développement (près de 3 millions de tonnes, soit 5,5 pour cent). Ailleurs, la production de poisson est en général restée stationnaire par rapport à l'année précédente, quand elle n'a pas diminué, surtout en ce qui concerne les captures de morues et d'églefins, espèces dont la valeur est relativement élevée.

Pour la première fois depuis 1984, date à laquelle la FAO a présenté des statistiques séparées pour l'aquaculture, la production totale dans ce secteur a diminué de 1 pour cent. Ce recul est surtout dû à la diminution de 350 000 tonnes (10 pour cent) de la production de plantes aquatiques. La production de poisson et de coquillages a augmenté d'environ 2 pour cent et a atteint un record de 11,1 millions de tonnes. En Afrique, on a enregistré une augmentation encourageante de près de 25 pour cent, qui porte la production à 95 000 tonnes. Après l'Océanie, l'Afrique reste la région où l'élevage de poisson est le moins développé, mais l'augmentation réalisée en 1989 est de loin la plus importante enregistrée à ce jour. En Asie, la production aquacole s'est élevée à 8,7 millions de tonnes de poisson et de coquillages et à 3 millions de tonnes de végétaux aquatiques, production qui représente 85 pour cent de la production aquacole mondiale. En 1989, la majeure partie du recul enregistré dans la production de plantes aquatiques a surtout été le fait de l'Asie, où la production de poisson et de coquillages a augmenté de moins de 1 pour cent. La production s'est accrue en Amérique du Nord de 7,6 pour cent, en Amérique latine de 9,5 pour cent et en Europe de 6 pour cent. Elle a cependant diminué de près de 3 pour cent en URSS, en raison principalement de la diminution des captures de poisson d'eau douce.

Les prises de petits pélagiques dans le Pacifique Sud-Est, qui avaient fortement augmenté après avoir gravement souffert du déplacement du courant El Niño l'année précédente, ont à nouveau augmenté de 1,4 million de tonnes en 1989. Cette augmentation a cependant été inégalement répartie entre les pays. Au Chili, les prises ont augmenté de 24 pour cent, passant à 6,4 millions de tonnes, tandis qu'elles n'ont augmenté que de 3 pour cent au Pérou, pour atteindre 6,8 millions de

¹¹ Voir document FAO C91/18, *International agricultural adjustment, Seventh Progress Report, Guideline 11.*

TABLEAU 10 Variation de la production halieutique (captures et élevage)¹ d'une année sur l'autre, 1986-1990

	1986	1987	1988 (milliers de tonnes)	1989	1990 ²	1986	1987	1988 (pourcentage)	1989	1990
CAPTURES ET ÉLEVAGE - TOTAL MONDIAL	92 730	94 226	98 762	99 535	95 535	7,3	1,6	4,8	0,8	-4,1
Captures et élevage (eaux intérieures)	11 761	12 729	13 404	13 777	...	9,9	8,2	5,3	2,8	...
Captures et élevage (eaux marines)	80 969	81 497	85 358	85 758	...	7,0	0,7	4,7	0,5	...
Par principaux producteurs:										
<i>URSS</i>	11 260	11 160	11 332	11 310	10 310	7,0	-0,9	1,5	-0,2	-8,8
<i>Chine</i>	8 000	9 346	10 359	11 220	11 700	18,0	16,8	10,8	8,3	-4,3
<i>Japon</i>	11 976	11 849	11 967	11 174	...	5,0	-1,6	1,0	-6,6	...
<i>Pérou</i>	5 614	4 584	6 638	6 832	6 000	35,7	-18,3	44,8	2,9	-12,2
<i>Chili</i>	5 572	4 815	5 210	6 454	4 970	16,0	-13,6	8,2	23,9	-23,0
<i>Etats-Unis</i>	5 167	5 986	5 937	5 744	5 650	4,4	15,8	-0,8	-3,3	-1,6
Par principaux groupes d'espèces:										
Carpes, barbeaux, etc.	3 902	4 431	4 895	4 974	...	19,8	13,6	10,5	1,6	...
Divers poissons d'eau douce	5 286	5 455	5 600	5 783	...	5,4	3,2	2,7	3,3	...
Morues, merlus, églefins	13 556	13 785	13 641	12 831	...	8,7	1,7	-1,0	-5,9	...
Rascasses, perches de mer, congres	5 956	5 694	5 646	5 907	...	14,4	-4,4	-0,8	4,6	...
Chinchards, mulets, balaous	7 474	8 299	9 137	9 243	...	-10,1	11,0	10,1	1,2	...
Harengs, sardines, anchois	23 955	22 314	24 113	24 574	...	13,5	-6,9	8,1	1,9	...
Thon, pélamides, marlins	3 465	3 586	3 993	4 010	...	8,4	3,5	11,4	0,4	...
Maquereaux, thyrsites, trichiures	4 010	3 644	3 846	3 826	...	4,7	-9,1	5,5	-0,5	...
Saumons, truites, éperlans	1 047	1 043	1 162	1 437	...	10,7	-0,3	11,4	23,7	...
Divers poissons de mer	9 168	9 563	10 036	10 129	...	7,3	4,3	4,9	0,9	...
Crevettes	2 233	2 364	2 518	2 443	...	4,6	5,9	6,5	-3,0	...
Encornés, seiches, poulpes	1 752	2 312	1 255	2 537	...	-2,0	32,0	-2,5	12,5	...
PRODUCTION MONDIALE ET CULTURE										
D'ALGUES MARINES	3 863	3 547	4 140	4 340	4 400	-0,4	-8,2	16,7	4,8	...

¹ Y compris tous les organismes aquatiques, sauf les mammifères.

² Chiffres préliminaires.

Source: FAO, Département des pêches.

TABLEAU 11 Utilisation des captures mondiales, 1986-1989

	1986	1987 (milliers de tonnes)	1988	1989	1986-1987	1987-1988 (pourcentage)	1988-1989
Total mondial	92 776	94 273	98 762	99 535	1,6	4,8	0,8
Consommation humaine	64 076	67 110	68 744	69 215	4,7	2,4	0,7
<i>A l'état frais</i>	19 565	21 960	22 613	21 744	12,2	3,0	-3,8
<i>Congelé</i>	22 565	22 692	23 497	23 784	0,6	3,5	1,2
<i>Salé/séché</i>	10 276	10 676	10 621	10 975	3,9	-0,5	3,3
<i>En boîte</i>	11 670	11 782	12 013	12 712	1,0	2,0	5,8
Autres usages	28 700	27 163	30 018	30 320	-5,4	10,5	1,0
<i>Farine</i>	27 000	25 763	28 518	28 820	-4,6	10,7	1,1
<i>Divers</i>	1 700	1 400	1 500	1 500	-17,6	7,1	—

Source: FAO.

tonnes, en raison d'une interdiction de la pêche en août et en septembre et de grèves des pêcheurs en octobre et en novembre. En Equateur, les prises sont tombées à 724 000 tonnes, en diminution de 6 pour cent.

En Chine, la production de poisson a augmenté sensiblement pour la sixième année consécutive. Avec une production de 11,2 millions de tonnes, la Chine a rejoint le Japon. Dans les autres grands pays producteurs d'Asie, les captures sont restées quasiment inchangées, la seule exception étant l'Inde où la production a augmenté de près de 500 000 tonnes (15 pour cent).

Les captures des pays africains sont restées quasiment inchangées, à environ 3,8 millions de tonnes. Au Maroc, elles ont atteint 520 000 tonnes, en diminution de près de 6 pour cent, en raison surtout de la diminution des captures de sardines. Dans les autres pays africains, la production n'a pas beaucoup varié par rapport à l'année précédente.

La production de poisson dans les pays développés a diminué de plus de 2 millions de tonnes (5 pour cent) et s'est établie à 43,6 millions de tonnes. La production de grands pays producteurs comme le Japon et l'Afrique du Sud a diminué; la production a ainsi atteint 11,2 millions de tonnes au Japon, en diminution de près de 7 pour cent, et un peu moins de 880 000 tonnes en Afrique du Sud, soit une diminution de près de 32 pour cent. La plupart des autres pays développés ont enregistré une diminution de 3 à 5 pour cent de leurs captures, à la suite principalement de la diminution des prises et de la réduction des contingents d'espèces démersales dans l'Atlantique Nord. Exception remarquable: le Groenland, où les captures ont augmenté d'un tiers, atteignant 162 000 tonnes. La Norvège est elle aussi parvenue à accroître sa production, en dépit d'une diminution des prises de morue, grâce à une augmentation des captures de crevettes et de capelan ainsi que de saumon d'élevage. En Océanie, la Nouvelle-Zélande a encore augmenté ses captures, comme elle le fait depuis les années 60. En 1989, toutefois, les captures ont atteint 514 000 tonnes, en augmentation de 2 pour cent seulement. Après deux bonnes années, les captures australiennes n'ont été que de 176 000 tonnes (-18 pour cent).

La quantité de poisson utilisée directement pour la consommation humaine a augmenté en 1989 de près de 500 000 tonnes, soit moins de 1 pour cent (tableau 11). Les quantités de poisson utilisées pour la production de farine et d'huile ont augmenté elles aussi de 1 pour cent, en raison surtout de l'accroissement des captures de petits pélagiques dans le Pacifique Sud-Est; le Chili a conservé sa place de premier producteur de farine de poisson, avec une production record de plus de 1,3 million de tonnes, contre un peu moins de 1,1 million de tonnes au Pérou et en Norvège. En conséquence, la production mondiale de farine de poisson a augmenté de quelque 70 000 tonnes, pour atteindre le chiffre record de près de 6,9 millions de tonnes.

Commerce en 1989

Après plusieurs années de croissance soutenue, le commerce mondial des produits halieutiques n'a augmenté en 1989 que d'un peu plus de 1 pour cent, en raison de la diminution des prix d'un certain nombre de produits de la pêche (tableau 12). Toutefois, les exportations des pays en développement ont atteint 15 milliards de dollars, en augmentation d'environ 2 pour cent.

Les Etats-Unis ont conservé en 1989 leur position de premier exportateur mondial de produits de la pêche, leurs exportations atteignant 2,5 milliards de dollars, en augmentation de près de 4 pour cent, contre une augmentation de près d'un tiers en 1988. Parmi les autres grands pays exportateurs, seule la Thaïlande a pu augmenter ses exportations (20 pour cent, grâce au thon en boîte principalement). Toutefois, ce pays n'a accru son solde excédentaire des produits de la pêche que de 13 pour cent, son industrie de la conserverie étant tributaire d'importations de thon cru. Les exportations du Canada, du Danemark et de la Norvège ont baissé en raison de la diminution des captures de morue dans l'Atlantique Nord. Les exportations de la République de Corée ont diminué en valeur, en raison principalement de la diminution des expéditions (-14 pour cent), tandis que les exportations de la province chinoise de Taiwan ont beaucoup pâti de la chute des cours de la crevette. Les exportations combinées des pays d'Amérique du

TABLEAU 12 Commerce halieutique, 1986-1989

	1986	1987 (millions de dollars)	1988	1989	1986-1987	1987-1988	1988-1989 (pourcentage)
Total mondial							
<i>Exportations</i>	23 069	28 223	32 370	32 784	22,3	14,7	1,3
<i>Importations</i>	24 255	30 537	35 325	35 896	25,9	15,7	1,6
Total pays en développement							
<i>Exportations</i>	10 510	12 914	15 120	15 435	22,8	17,1	2,1
<i>Importations</i>	3 056	3 728	4 756	4 959	22,0	27,6	4,3
Total pays développés							
<i>Exportations</i>	12 558	15 309	17 251	17 352	21,9	12,7	0,6
<i>Importations</i>	21 199	26 809	30 569	30 937	26,5	14,0	1,2
Principaux exportateurs							
<i>Etats-Unis</i>	1 481	1 825	2 441	2 532	23,2	33,7	3,7
<i>Canada</i>	1 752	2 092	2 207	2 051	19,4	5,5	-7,1
<i>Thaïlande</i>	1 012	1 261	1 631	1 959	24,6	29,3	20,1
<i>Danemark</i>	1 381	1 751	1 856	1 745	26,8	6,0	-6,0
<i>Chine (province de Taiwan)</i>	1 375	1 742	1 752	1 592	26,7	0,6	-9,1
<i>République de Corée</i>	1 171	1 540	1 784	1 538	31,5	15,8	-13,8
<i>Norvège</i>	1 171	1 475	1 608	1 563	26,0	9,0	-2,8
Principaux importateurs							
<i>Japon</i>	6 594	8 308	10 658	10 127	26,0	28,3	-5,0
<i>Etats-Unis</i>	4 749	5 662	5 389	5 757	19,2	-4,8	6,8
<i>France</i>	1 510	2 022	2 244	2 194	33,9	11,0	-2,2
<i>Italie</i>	1 265	1 738	1 899	1 984	37,4	9,3	4,5
<i>Espagne</i>	722	1 322	1 726	1 816	83,1	30,6	5,2
<i>Royaume-Uni</i>	1 216	1 387	1 577	1 612	14,1	13,7	2,2
<i>République fédérale d'Allemagne</i>	1 112	1 270	1 429	1 479	14,1	12,5	3,5
	1985	1986	1987	1988			
		(pourcentage)					
Part des exportations dans les captures							
<i>Total pays en développement</i>	8,9	11,4	13,8	14,9			
<i>Total pays développés</i>	11,2	13,3	16,5	17,6			

Source: FAO.

Sud, qui absorbent la plus grosse partie de leurs captures, ont atteint 2,5 milliards de dollars, en augmentation de 12 pour cent.

La plupart des grands pays importateurs ont accru leurs importations en valeur en 1989 mais, par rapport aux années précédentes, les augmentations ont été réduites, en raison surtout de la diminution des prix de la plupart des principaux produits commercialisés sur le plan international.

Bien que les importations du Japon aient diminué de 5 pour cent en 1989, elles ont représenté cette année-là encore 28 pour cent du commerce mondial du poisson, contre 33 pour cent — commerce intracommunautaire compris — dans la CEE. Les Etats-Unis, troisième importateur mondial avec un montant de 5,8 milliards de dollars, ont accru leurs importations de 7 pour cent en

1989; malgré cela, leur part dans le commerce mondial n'a été que de 16 pour cent, contre 20 pour cent au milieu des années 80.

Les prix de la crevette, de l'albacore, de l'encornet et des poulpes, de la farine et de l'huile de poisson et, pendant le premier semestre de l'année, de la bonite ont été déprimés.

En 1989, le commerce international de la crevette a été marqué, côté demande, par le niveau élevé des stocks de produits froids et le faible niveau de la demande au Japon et, côté offre, par l'augmentation de la production aquacole. Les prix de l'albacore sont tombés à des niveaux particulièrement bas durant l'année, en raison surtout de l'embargo imposé par les Etats-Unis sur les importations de thon capturé avec des dauphins. Les prix des encornets ont été déprimés en



raison de l'importance des reports de stocks de l'année précédente et de l'augmentation des prises dans l'Atlantique Sud-Ouest, tandis que la concurrence des encornets, vendus à bas prix, a pesé sur les prix des poulpes.

Les prix des petits pélagiques en boîte ont eu tendance à augmenter durant l'année. Les producteurs des pays en développement ont continué d'accroître leur part du marché. Le Maroc est resté le premier fournisseur mondial avec plus de 17 pour cent des échanges. De même, d'autres producteurs de pays en développement — notamment le Chili et, dans une moindre mesure, le Pérou — ainsi que certains pays d'Asie du Sud-Est, la Thaïlande en particulier, ont élargi leur part de marché. La part des pays développés — Japon principalement — a diminué.

Bien que la production de farine de poisson ait relativement peu augmenté, les prix ont diminué par rapport au sommet atteint en 1988, en partie à cause du dégonflement des stocks, mais aussi du remplacement progressif de la farine de poisson par de la farine de soja, notamment aux Etats-Unis. L'aquaculture représente maintenant une part importante de la demande de farine de poisson. On estime que l'utilisation de farine de poisson pour l'alimentation des poissons — crevettes et salmonidés d'élevage essentiellement — avoisine les 15 pour cent de la production mondiale. La baisse des prix de l'huile de poisson, amorcée au début du second semestre de l'année précédente, s'est poursuivie, sous l'effet d'une forte augmentation des approvisionnements due à l'importance des captures de petits pélagiques au premier semestre dans le Pacifique Sud-Est. Les prix ont en partie retrouvé leur niveau à la fin de 1989, mais ils sont restés relativement déprimés en raison de la concurrence des huiles végétales.

Estimations préliminaires pour 1990

Les chiffres préliminaires disponibles indiquent que la production mondiale de poisson, avec 95,2 millions de tonnes en 1990, a diminué de plus de 4 millions de tonnes, ce qui représente la première chute marquée des captures mondiales depuis 1972. Les principales causes de cette situation sont une diminution de quelque 2 millions de tonnes — soit 25 pour cent — des prises de pélagiques vivant en bancs dans le Pacifique Sud-Est ainsi qu'une nouvelle diminution de plus de 1 million de tonnes des captures des espèces démersales les plus prisées en raison d'une surexploitation. Les captures de céphalopodes et de thon ont également diminué. Le recul de la production de poisson est également imputable en partie aux difficultés économiques imprévues que rencontrent l'URSS et certains pays d'Europe orientale.

Ces dernières années, nombre des rapports sur la situation et les perspectives de la pêche dans le monde établies par la FAO et par d'autres organismes soulignent que la fluctuation des stocks de petits pélagiques

et la menace d'une surexploitation rendent hypothétique le maintien d'un niveau de production élevé. Quand on annonce les chiffres mondiaux de production de poisson, la gravité de la surexploitation est masquée par l'augmentation, notamment dans le Pacifique Sud-Est, des prises de pélagiques vivant en bancs, ces dernières années. L'année 1990 est la première année où la diminution des prises pour cause de surexploitation s'est conjuguée avec une chute des prises de ces pélagiques.



FORÊTS

Production en 1990

En 1990, 3,491 millions de m³ de *bois rond* ont été produits dans le monde, soit 0,8 pour cent de plus qu'en 1989, augmentation qui résulte d'un accroissement de 1,7 pour cent de la production dans les pays en développement et d'une diminution de 0,3 pour cent de la production des pays développés (tableau 13).

La production mondiale de *bois de feu* et de *charbon de bois* a augmenté de 1,3 pour cent en 1990, l'augmentation de 2,0 pour cent enregistrée dans les pays en développement — qui produisent 85 pour cent du total mondial — ayant largement compensé la diminution de 2,2 pour cent enregistrée dans les pays développés. Le bois de feu représente environ 17 pour cent de l'énergie consommée dans les pays en développement, mais dans certaines zones rurales la proportion est beaucoup plus élevée et, dans certains pays africains, elle peut atteindre 80 à 85 pour cent.

L'accroissement économique rapide a souvent entraîné une surexploitation des ressources en bois de feu, créant ainsi des pénuries locales et sapant l'équilibre écologique. Bien que ces dernières années la consommation d'énergie commerciale des pays en développement ait augmenté à un rythme beaucoup plus rapide que la consommation de bois de feu, l'accès des populations rurales aux produits énergétiques industriels reste souvent limité.

La production industrielle de bois rond a quasiment stagné en 1990, n'augmentant que de 0,2 pour cent par rapport à 1989. Ce résultat s'explique essentiellement par la stagnation de la production dans les pays développés, le ralentissement de la croissance économique et des activités de construction dans certains grands pays ayant entraîné une réduction de la demande de bois. La tempête d'une violence sans précédent qui a frappé l'Europe centrale au début de 1990 a abattu quelque 100 millions de m³ de bois rond, dont 67 millions dans la seule Allemagne; cette tempête a entraîné une augmentation des enlèvements de grumes en Europe centrale, qui a compensé la chute marquée de la production enregistrée en Amérique du Nord et en Europe de l'Est.

En 1990, la production de *produits mécaniques du bois* a diminué sensiblement dans les pays développés. Le recul a surtout été marqué en Amérique du Nord, en Europe de l'Est et en Océanie, tandis qu'en Europe occidentale la situation a varié selon les pays. La production a augmenté légèrement dans les pays en développement en raison de l'augmentation de la demande sous l'effet de l'accroissement démographique. Aux Etats-Unis, 1,2 million de logements ont été mis en chantier, niveau le plus bas depuis 1982. Au Canada, la production de sciages de conifères, la troisième au

monde, a diminué de quelque 4 pour cent en raison d'une contraction de la demande intérieure et de la réduction des exportations vers les Etats-Unis. En Europe orientale et en URSS, la tendance à la stagnation ou au déclin de la production s'est poursuivie, et la situation a peu de chances de s'améliorer si les pays ne font pas de gros efforts pour restructurer leur industrie. En Australie, la baisse sensible de la production s'est conjuguée avec la récession économique et une chute du nombre des mises en chantier de logements.

La production de produits mécaniques du bois a beaucoup augmenté en Europe centrale, où elle a été alimentée par le dynamisme du secteur allemand de la construction; la production a également augmenté en Autriche et en France. Par contre, les pays scandinaves ont enregistré une croissance très modeste, l'activité dans le secteur du bâtiment ayant été stationnaire et les exportations vers le Royaume-Uni en net recul.

En 1990, une situation nouvelle est apparue dans le secteur du *papier*. La production a de nouveau augmenté pour tous les produits et dans la plupart des régions, comme c'est le cas tous les ans depuis 1983. Le taux de croissance de la production a cependant été moins marqué que les années précédentes et, à la fin de 1990, de nouveaux signes de fléchissement sont apparus. Comme les années précédentes, la croissance de la production a surtout été forte pour les qualités servant à la fabrication de papier graphique, ce qui s'explique par le dynamisme des secteurs de la communication et des services. Une forte hausse de la production a été enregistrée dans des pays d'Europe centrale, aux Etats-Unis et au Japon, tandis qu'au Canada et dans les pays scandinaves la croissance a été plus modeste. Des signes de stagnation ont été observés dans certains pays en développement, où la production avait augmenté rapidement ces dernières années: Chine, République de Corée et Brésil, par exemple.

La production de *pâte à papier* a légèrement diminué en 1990. Cette contraction de la production qui intervient alors que la production de papier augmente tient à la tendance croissante du secteur à utiliser du papier recyclé. Nombre d'entreprises réalisent de gros investissements pour se doter d'installations de recyclage de vieux papiers, souvent avec l'aide de subventions publiques, pour la récupération de papier de rebut ou pour respecter les normes d'utilisation de fibres recyclées dans la production de papier. La production de pâte mécanique a continué de croître plus rapidement que la production de pâte chimique, la capacité de production de pâte thermomécanique et chimico-thermomécanique ayant été renforcée.

Commerce et prix

Les échanges mondiaux de produits forestiers ont diminué en 1990 par rapport à 1989, particulièrement durant les derniers mois de l'année (tableau 14). Cette situation

ENCADRÉ 2

Produits forestiers non ligneux

Outre le bois d'œuvre et le bois de feu, les forêts fournissent un nombre important d'autres produits intéressants, dont certains sont commercialisés sur les marchés internationaux et d'autres consommés sur place par les populations rurales. Au cours des dernières années, ces produits ont fait l'objet d'un intérêt accru parce qu'ils sont une source de revenus et d'emplois pour les communautés locales et qu'ils présentent des avantages indirects pour celles-ci.

Les produits forestiers non ligneux entrant dans les circuits commerciaux internationaux sont les suivants: gommés et résines, bambous, diverses huiles, colophane et térébenthine, tannin, miel, semences et épices, produits animaux, écorces et feuilles d'arbres, plantes médicinales. D'autres produits tels que la viande de gibier, les noix de kola et les vins de palme font l'objet d'échanges entre pays africains.

Depuis peu, le *rotin* est une importante source de recettes d'exportation pour certains pays d'Asie du Sud-Est en raison de l'existence, sur le marché international, d'une forte demande alimentée par l'industrie du meuble. On estime le montant des exportations de rotin de la Malaisie, de l'Indonésie et des Philippines à quelque 200 millions de dollars en 1988. L'Indonésie a récemment introduit des mesures pour encourager la transformation et la fabrication sur place de produits en rotin en interdisant les exportations de rotin non transformé.

La *gomme arabique*, produit d'*Acacia senegal*, reste un important produit d'exportation pour certains pays arides d'Afrique, notamment le Soudan (premier producteur mondial) et, dans une moindre mesure, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal. Le montant des échanges annuels de ce produit dans le monde est de l'ordre de 80 millions de dollars.

Le *liège* est depuis des temps anciens une source importante de recettes d'exportation pour les pays méditerranéens — Portugal et Maroc surtout, mais aussi Espagne, Tunisie et Italie. On évalue les exportations totales de liège et de produits dérivés à quelque 600 millions de dollars.

Un exemple récent de développement de l'exploitation économique des ressources forestières est fourni par la Répu-

blique de Corée qui, par des programmes forestiers communautaires à l'échelon des villages, a développé la culture de champignons comestibles avec l'intention d'en faire une activité économiquement viable. La production est destinée avant tout au marché international, et les exportations sont évaluées à quelque 50 millions de dollars.

Les communautés rurales ont toujours été tributaires des forêts où elles trouvent de la nourriture, du combustible, des herbes médicinales et des extractifs, des matériaux pour la fabrication d'objets artisanaux, du fourrage, des parfums, des teintures, etc. Ces produits peuvent avoir une importance vitale pour des populations vivant dans des zones forestières reculées où elles ont difficilement accès — voire pas du tout — aux produits disponibles sur les marchés urbains ou ruraux.

La faune des forêts contribue aussi directement à l'alimentation des communautés rurales. Dans les pays tropicaux d'Afrique de l'Ouest et d'Amérique latine, les animaux sauvages sont une importante source de nourriture dans les régions forestières où il n'existe pas de substitut. On estime que dans les zones forestières du Cameroun le gibier assure 70 à 80 pour cent des protéines animales consommées par les populations locales. A l'occasion de l'évaluation d'un projet forestier au Ghana, 95 pour cent des populations rurales locales ont vu dans la disparition du gibier la pire conséquence de la destruction des forêts.

Les produits forestiers non ligneux sont souvent récoltés et commercialisés sur les marchés ruraux et urbains locaux, constituant ainsi des activités à forte intensité de main-d'œuvre et une source supplémentaire de revenus en morte-saison. En Inde, par exemple, les feuilles de tendu servent d'enveloppe aux *beedies* (cigarettes locales). Le ramassage et le traitement de ces feuilles est une activité à forte intensité de main-d'œuvre, qui offre de nombreuses possibilités d'emploi dans certains Etats du pays. On estime à un demi-million environ le nombre de personnes employées à ces tâches pendant un mois par an au moins et à 200 000 environ le nombre de celles qui enveloppent les *beedies* toute l'année.

Les femmes jouent un rôle très important dans le ramassage des produits forestiers non ligneux, qu'ils soient auto-consommés ou transformés et vendus sur les marchés locaux. Dans de nom-

breuses communautés rurales, les femmes assument la lourde mission de fournir à leur famille de la nourriture, des médicaments et de l'argent, obtenu grâce à la vente de ces produits.

Dans de nombreux pays, la collecte des produits forestiers non ligneux est un droit bien établi qui appartient collectivement aux populations locales. Dans d'autres cas, elle doit faire l'objet d'autorisations. Ailleurs encore, l'introduction de nouveaux modes d'exploitation des forêts entraîne des conflits avec ces activités coutumières, et l'éclaircissement ou l'abattage de forêts ou les restrictions d'accès peuvent avoir de lourdes conséquences pour les communautés qui vivent des produits de la forêt.

Les gouvernements peuvent cependant prendre des dispositions spéciales pour protéger les intérêts des communautés. En créant ce qu'on appelle en Amazonie les «réserves extractives», comme l'a récemment fait le Gouvernement brésilien dans l'Etat de Acre, les gouvernements peuvent passer des accords de longue durée avec les populations qui acceptent de vivre en harmonie avec la forêt en n'y prélevant que ce qui est nécessaire à leur existence et en assurant la régénérescence d'espèces précieuses. Cette méthode suppose qu'en favorisant l'utilisation durable de toute une série de ces produits extractifs on incitera ceux qui résident dans les forêts et à proximité à les protéger des empiètements de tiers et à maintenir durablement la productivité et la diversité biologique de la forêt.

TABLEAU 13 Principales productions forestières dans les pays développés et en développement, 1987-1990

	1987	1988	1989	1990
		(millions de m ³)		
Bois rond	3 380	3 433	3 463	3 491
<i>Pays en développement</i>	1 854	1 889	1 920	1 953
<i>Pays développés</i>	1 526	1 544	1 543	1 538
Bois de feu et charbon de bois	1 736	1 760	1 786	1 810
<i>Pays en développement</i>	1 459	1 488	1 518	1 548
<i>Pays développés</i>	277	272	268	262
Bois d'œuvre et d'industrie	1 644	1 672	1 677	1 681
<i>Pays en développement</i>	395	401	403	405
<i>Pays développés</i>	1 249	1 271	1 274	1 276
PRODUITS TRANSFORMÉS				
Sciages et traverses	505	506	501	490
<i>Pays en développement</i>	112	113	114	115
<i>Pays développés</i>	393	393	387	375
Panneaux	121	127	129	131
<i>Pays en développement</i>	22	24	25	26
<i>Pays développés</i>	99	103	104	105
(millions de tonnes)				
Papiers et cartons	213	225	231	235
<i>Pays en développement</i>	32	35	36	37
<i>Pays développés</i>	181	191	195	198
Pâte à papier	153	159	162	161
<i>Pays en développement</i>	20	20	21	21
<i>Pays développés</i>	133	139	141	140

Source: FAO.

tient essentiellement au ralentissement économique observé dans plusieurs grands pays de l'OCDE. Ainsi, au Royaume-Uni, premier importateur européen, la chute du nombre de mises en chantier de nouveaux logements a eu pour principale conséquence une baisse sensible des importations de sciages de conifères. Les premières victimes en ont été les pays scandinaves exportateurs de ce type de produits. En Allemagne, en France et dans certains pays d'Europe centrale, le développement de la consommation de produits mécaniques du bois a surtout été rendu possible par l'augmentation de la production intérieure. En Amérique du Nord, le ralentissement observé dans le secteur du logement aux Etats-Unis a pénalisé les exportations canadiennes, essentiellement tournées vers cet important marché.

En 1990, la consommation du Japon — premier importateur mondial de bois et de produits du bois — n'a pas varié par rapport à 1989 grâce à l'activité soutenue enregistrée dans le secteur de la construction. Toutefois, l'économie a donné des signes d'essouffle-

ment au cours de l'année. Ce ralentissement a eu un effet marqué sur le commerce du bois, la tendance ayant consisté à satisfaire les besoins intérieurs en prélevant sur les stocks et à réduire les importations de bois — produits transformés compris — en constante augmentation au cours des quatre années précédentes.

Les exportations en provenance des pays tropicaux en développement ont souffert de la récession apparue chez certains pays gros consommateurs, mais aussi de l'introduction récente dans certains grands pays exportateurs, tels que l'Indonésie, les Philippines et la Malaisie, de mesures visant à décourager le commerce de produits primaires du bois afin d'en favoriser la transformation sur place. Ainsi, la taxe élevée imposée par l'Indonésie sur les exportations de sciages dans le but de promouvoir la transformation sur place de ce type de produit les a sensiblement limitées. En 1990, la Malaisie péninsulaire — premier exportateur mondial de sciages tropicaux — a annoncé l'imposition d'une taxe à l'exportation et de contingents d'exportations sur 22 espè-

TABLEAU 14 Valeurs des exportations des principaux produits forestiers dans les pays développés et en développement, 1987-1990

	1987	1988 (milliards de dollars)	1989	1990
Bois d'œuvre et d'industrie	7,34	8,47	8,92	8,88
<i>Pays en développement</i>	2,51	2,55	2,64	2,65
<i>Pays développés</i>	4,84	5,92	6,28	6,23
Sciages et traverses	13,67	15,67	17,42	17,66
<i>Pays en développement</i>	2,25	2,62	3,21	2,99
<i>Pays développés</i>	11,42	13,05	14,21	14,67
Panneaux	7,27	8,34	9,35	9,32
<i>Pays en développement</i>	3,21	3,74	4,24	4,14
<i>Pays développés</i>	4,06	4,64	5,11	5,18
Pâte à papier	12,48	15,35	17,31	16,85
<i>Pays en développement</i>	0,84	1,18	1,18	1,22
<i>Pays développés</i>	11,64	14,17	16,13	15,63
Papiers et cartons	32,21	38,74	41,49	43,27
<i>Pays en développement</i>	1,41	2,07	2,08	2,31
<i>Pays développés</i>	30,81	36,67	39,41	40,96

Source: FAO.

ces de sciages. La même année, le Ghana a introduit une taxation de 50 pour cent des exportations de certaines espèces de grumes et de sciages.

Cette contraction des échanges de produits mécaniques du bois a contrasté avec le nouveau développement du commerce du papier en 1990, même si certains signes de fléchissement sont apparus au cours des derniers mois de l'année. Au Canada, les exportations de papier journal ont été considérablement réduites en raison d'un grave conflit du travail, mais d'autres grands pays exportateurs ont enregistré une augmentation généralisée. Il faut citer en particulier la croissance de 18 pour cent des exportations des Etats-Unis, qui ont été stimulées par le taux de change avantageux du dollar.

A l'inverse, les échanges de pâte à papier se sont contractés après plusieurs années de croissance ininterrompue. En 1990, la capacité de production a augmenté dans plusieurs pays gros producteurs, tant développés qu'en développement, mais, en raison d'une contraction de la demande, le degré d'utilisation de la capacité du secteur a chuté et les stocks de pâte détenus par ces pays se sont accrus considérablement. L'une des raisons de ce recul de la demande de pâte s'explique par le fait que certaines papeteries utilisent une part accrue de fibres recyclées. Cette évolution a, par contre, entraîné

un accroissement des échanges de vieux papiers; on estime l'augmentation des importations par l'Europe occidentale et l'Asie à 15 pour cent en 1990.

En 1990, les prix des principaux produits forestiers ont évolué dans plusieurs directions, en fonction de l'état des marchés, des produits et des pays. Aux Etats-Unis, la forte diminution du nombre des mises en chantier de logements en 1990 a entraîné un recul marqué des prix des produits du bois utilisés par le secteur de la construction. Les prix des produits mécaniques du bois ont eu tendance à se raffermir en Europe de l'Ouest continentale, ce qui témoigne des bons résultats enregistrés par les industries de la construction et du meuble dans de nombreux pays. Dans le secteur de la pâte à papier, l'apparition d'une capacité de production excédentaire, conjuguée avec un relâchement de la demande, a entraîné un important tassement des prix en 1990, après quatre années d'augmentation ininterrompue.

Forêts tropicales

L'Évaluation FAO/PNUE des ressources forestières tropicales de 1980 comportait, pour la première fois, une estimation de l'évolution des superficies forestières. L'Évaluation de 1990 traduit l'importance du contrôle de l'état des forêts. Les résultats préliminaires de cette



évaluation indiquent qu'entre 1980 et 1990 les forêts tropicales pourraient avoir disparu au rythme de 1,2 pour cent par an en moyenne.

Les inquiétudes que suscite dans la communauté internationale ce recul général ont abouti au lancement en 1985 d'une initiative internationale, le Programme

d'action forestier tropical, en vertu duquel 83 pays en développement ont entrepris de formuler des plans nationaux en coopération avec les organismes donateurs et les organisations non gouvernementales. Vingt pays disposent maintenant d'un plan et ont présenté un dossier de propositions aux donateurs.

ENCADRÉ 3

Problèmes d'environnement et commerce des produits forestiers

Depuis peu, un souci de l'environnement a éveillé l'intérêt pour la production de bois tropical, tant dans les pays consommateurs que dans les pays producteurs. Différents types d'actions commerciales sont proposés pour mettre fin au déboisement. Les motifs de ces propositions sont très variés: protéger l'environnement mondial (dans le but de réduire le réchauffement de la planète notamment), garantir durablement les exportations de bois tropicaux, préserver le mode de vie des populations sylvoles, etc.

Il est notamment proposé de boycotter les bois tropicaux, de limiter les achats au bois provenant de forêts gérées de façon durable, de moduler les droits de douane et de majorer les droits d'importation pour financer l'aide à l'aménagement des forêts tropicales. Certaines de ces propositions partent du principe qu'une limitation du commerce international des produits à base de bois tropicaux devrait rendre moins intéressant l'abattage des forêts, d'autres que l'imposition de taxes permettrait de collecter des fonds pour l'aménagement des forêts.

Un exemple de mesure prise à l'échelle internationale est l'engagement des pays membres de l'Organisation internationale des bois tropicaux, qui regroupe consommateurs et producteurs, de n'exporter que des bois tropicaux (grumes, sciages et panneaux) provenant de forêts gérées de façon durable à l'horizon 2000.

On peut cependant douter de l'effet de restrictions commerciales sur le ralentissement de la déforestation puisque 6 pour cent seulement du bois produit dans les pays en développement font l'objet de commerce international. La plus grosse partie — et de loin — de la production de bois tropical est utilisée

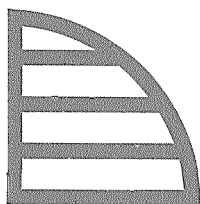
sur place. En outre, l'abattage pour du bois de feu ou des utilisations commerciales n'est qu'une des causes de la disparition des forêts tropicales. Le défrichage des terres dans un but agricole est considéré comme l'une des raisons premières du déboisement, même si les estimations varient quant à l'ampleur du phénomène. Si l'on ne s'attaque pas aussi aux autres causes de la déforestation, les mesures touchant le commerce des bois tropicaux risquent d'avoir un effet limité.

Le souci de l'environnement a aussi une incidence sur le commerce des produits forestiers dans les régions tempérées. Aux Etats-Unis, par exemple, on prévoit que la production de bois dans les Etats de Washington et de l'Oregon diminuera en raison des mesures prises pour protéger l'habitat d'espèces menacées telles que la chouette tachetée. Le souci d'approvisionner en bois les industries nationales a également conduit à adopter une législation qui limitera considérablement les exportations de grumes de conifères provenant de forêts domaniales dans ces deux Etats. Les exportations vers les Etats-Unis de papier canadien diminuent depuis que les éditeurs exigent de plus en plus, conformément à la réglementation nationale en matière d'environnement, que le papier journal contienne une certaine proportion de papier recyclé. Cette évolution nécessite des investissements dans les installations de transformation et suscite de nouveaux flux d'importations de vieux papiers aux Etats-Unis.

CHAPITRE 2

SITUATION PAR RÉGION

Régions en développement
Pays développés



SITUATION PAR RÉGION

Régions en développement

Conformément à l'approche adoptée dans la dernière livraison de *La situation mondiale de l'alimentation et l'agriculture*, dans le présent numéro, l'examen de la situation des pays en développement est axé sur un certain nombre de pays dans chaque région. Pour l'Afrique, on a privilégié deux pays, la Namibie et le Botswana, dont l'économie repose sur les ressources minérales et l'élevage, afin de compléter l'étude de l'Afrique australe entamée l'année dernière. L'accession de la Namibie à l'indépendance en mars 1990 a marqué un tournant important de l'évolution politique en Afrique australe. Pour l'examen de la situation en Asie, on s'est penché sur l'évolution récente du Viet Nam et du Laos, où ont été engagées des réformes hardies de l'économie, des structures et des institutions, dont les répercussions sur l'agriculture sont profondes. L'examen de la situation en Amérique latine et dans les Caraïbes est axé sur le cas de trois pays andins, la Bolivie, l'Équateur et le Pérou, dont la situation est une parfaite illustration des problèmes économiques de la région et de la faillite des politiques qui y ont été engagées dans les années 80, ainsi que de la convergence des grandes orientations ces dernières années. L'Algérie, le Maroc et la Tunisie, trois pays du Maghreb de la région du Proche-Orient, sont examinés du point de vue de leur dépendance économique et alimentaire vis-à-vis de facteurs extérieurs, de leurs expériences diverses en matière de réformes économiques et de leurs efforts d'intégration.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Vue d'ensemble

Selon des estimations de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la croissance économique de l'Afrique subsaharienne s'est établie à 2,6 pour cent en 1990, contre 3,3 pour cent en 1989. L'accroissement démographique actuel étant estimé à 3 pour cent, l'activité économique en 1990 a donc régressé si on la rapporte au nombre d'habitants, et le fragile redressement économique qui s'était opéré en 1988-1989 s'est révélé sans lendemain. En 1991, l'activité économique devrait croître à un rythme voisin de celui relevé en 1990. Selon le FMI, la croissance économique devrait s'accroître en 1992, mais le PIB par habitant devrait rester à un niveau voisin de celui enregistré il y a 20 ans.

Réunie à Addis-Abeba en mai 1990, la Conférence des ministres de la CEA, consacrée à l'examen et à l'évaluation du Plan d'action de Lagos et du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique (PANUREDA) 1980-1990, a appelé l'attention sur la profonde crise socio-économique que traverse l'Afrique, sur la détérioration de ses infrastructures économiques et sur sa marginalisation dans les échanges mondiaux. Le marasme économique dans lequel s'est débattue l'Afrique dans les années 70 s'est poursuivi dans les années 80 et, d'après la quasi-totalité des indicateurs de développement, ce continent a enregistré dans les années 80 des résultats encore plus décevants que ceux des autres régions en développement. Le PIB par habitant de l'Afrique a chuté entre 1978 (854 dollars) et 1988 (565 dollars); la dette extérieure s'est envolée, passant de 48 milliards à 423 milliards de dollars durant la même période; en 1978, on ne comptait que 17 pays africains parmi les pays les moins avancés (PMA), mais ils étaient 28 en 1988. En outre, dès 1987, de 55 à 60 pour cent de la population rurale africaine vivaient dans la pauvreté absolue, soit le pourcentage le plus élevé de toutes les régions en développement. Les perspectives pour les années 90 ne sont guère moins sombres.

Les mauvais résultats économiques de 1990 sont le reflet d'une mauvaise année agricole et traduisent en outre les résultats médiocres du secteur minier liés aux augmentations brutales du prix et du volume de la production du pétrole. De plus, les prix des trois catégories de produits de base d'importance primordiale pour les pays africains — les boissons, les matières premières agricoles et les minéraux — ont baissé. L'écart constaté dans les résultats économiques entre pays importateurs et pays exportateurs de pétrole, exceptionnellement modeste en 1989, s'est de nouveau creusé en 1990, retrouvant ainsi sa valeur habituelle.

L'année 1990 avait débuté sur des bases qui semblaient prometteuses pour l'agriculture africaine, la pluviosité étant proche de la normale; mais cet optimisme s'est révélé prématuré car les conditions climatiques se sont dégradées dans plusieurs pays, en particulier dans le Sahel, au Soudan et en Éthiopie et dans certains pays d'Afrique australe. Cette dégradation a hélas coïncidé dans plusieurs pays avec des conflits et des troubles politiques qui, aujourd'hui encore, sont l'une des principales entraves au progrès économique et social de l'Afrique. Selon la CEA, la valeur ajoutée agricole en

ENCADRÉ 4

Afrique: Programme d'action des Nations Unies et intégration économique

Un comité *ad hoc* de l'Assemblée générale des Nations Unies doit tenir une session spéciale de deux semaines en septembre 1991 afin d'examiner le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique (PANUREDA), 1986-1990, et de proposer des mesures pour promouvoir le redressement économique et le développement. Les pays africains eux-mêmes, à la Conférence des ministres de la CEA de mai 1991, ont appelé de leurs vœux un nouveau programme de coopération et de soutien en faveur de l'Afrique. Ils ont estimé que le Programme d'action des Nations Unies n'avait eu qu'un très faible impact sur les résultats économiques de l'Afrique entre 1986 et 1990 et n'avait pas permis de mobiliser le soutien de la communauté internationale. De fait, on a exprimé la crainte qu'un nouveau programme du même type, qui traiterait l'Afrique comme un cas particulier, accentue la marginalisation de l'Afrique par rapport aux échanges et aux flux financiers internationaux.

Lors de la réunion de la CEA, on a souhaité voir des signes tangibles de soutien de la part des donateurs, tels que l'annulation de la dette bilatérale et de la dette liée aux crédits à l'exportation, le découplage de l'allégement de la dette et des mesures d'ajustement structurel, des mesures tendant à diversifier les économies africaines afin qu'elles puissent peu à peu s'émanciper de leur surdépendance vis-à-vis de quelques produits de base, ainsi qu'une augmentation «substantielle» de l'aide financière. Dans le Programme d'action des Nations Unies, on estimait que l'Afrique aurait besoin de 9,1 milliards de dollars par an en plus des apports annuels nets de ressources enregistrés en 1986 (environ 26 milliards). En fait, les apports nets totaux à l'Afrique ont baissé pendant la période quinquennale du Programme d'action puisqu'on les a chiffrés à 22,6 milliards de dollars par an. Durant cette même période, les termes de l'échange de l'Afrique ont chuté d'un tiers. Les organismes multilatéraux ont renforcé leur soutien, mais l'aide publique au développement a stagné en valeur réelle, l'investissement étranger direct privé a reculé brutalement et le coût du service de la dette s'est alourdi.

Les résultats très peu encourageants obtenus dans le cadre du Programme d'action des Nations Unies devraient inci-

ter les pays africains à étudier de nouvelles stratégies de développement. Parmi ces nouvelles stratégies, l'intégration économique a suscité un grand intérêt. Dans ce domaine, l'adoption, lors de la session de 1991 de l'Organisation de l'unité africaine, d'un nouveau traité fixant un calendrier pour la création d'une communauté économique africaine en 2025 a marqué un tournant décisif. Ce traité a été adopté car tous les pays d'Afrique sont convaincus qu'aucun d'entre eux ne pourra faire cavalier seul dans les années 90 et que l'intégration économique est l'un des moyens de régler les difficultés économiques et sociales du continent africain.

Le traité prévoit l'institution progressive de la Communauté en six phases interdépendantes, chacune d'elles s'étalant sur une période de deux à 10 ans. Ces phases sont les suivantes: renforcement des groupements économiques régionaux africains, dont les plus importants sont au nombre de sept et dont la composition recoupe parfois celle d'autres groupements (cinq ans); stabilisation des tarifs et autres freins aux échanges intracommunautaires et renforcement de l'intégration sectorielle (huit ans); mise en place de zones de libre-échange (10 ans); création d'une union douanière africaine (deux ans); création d'un marché commun africain (quatre ans); et instauration de la Communauté, devant déboucher sur une union monétaire africaine et un parlement panafricain (cinq années supplémentaires).



Afrique a stagné en 1990, alors qu'elle avait progressé de 3,6 pour cent en 1989; ces mauvais résultats ont engendré une stagnation du secteur manufacturier.

Parmi les autres estimations des résultats de l'agriculture en 1990, on relève les chiffres suivants:

- La production agricole a baissé de près de 1 pour cent en 1990, 17 pays enregistrant un recul de la production par rapport à l'année précédente. Des chutes brutales de la production ont été enregistrées au Libéria, en Zambie et au Sénégal. En revanche, la Guinée et le Congo ont opéré des redressements très nets après les lourdes pertes de l'année précédente.
- La production alimentaire par habitant a reculé de près de 4 pour cent, soit le plus mauvais résultat enregistré depuis 1983. Seuls neuf des 45 pays subsahariens ont vu leur production alimentaire par habitant enregistrer une progression.

Namibie

La Namibie a accédé à l'indépendance en mars 1990, après plus d'un siècle de domination ou d'occupation coloniale ou quasi coloniale. Son économie est fortement contrastée. Le PIB est d'environ 1 200 dollars par habitant, l'un des plus élevés de l'Afrique subsaharienne. Toutefois, les disparités entre les revenus y sont considérables, une minorité bénéficiant d'un revenu par habitant comparable à celui des pays d'Europe occidentale et la grande majorité de la population vivant dans une économie de subsistance fondée sur l'agriculture ou le secteur non structuré, où le revenu annuel moyen par habitant est estimé à moins de 100 dollars. Le secteur agricole namibien est lui-même caractérisé par de forts contrastes.

Le Gouvernement namibien élabore une stratégie de développement pour son plan intérimaire triennal de développement, fondé sur sa politique générale dite de «reconstruction et de développement de la Namibie», définie à l'occasion de la première conférence de donateurs qui s'est tenue en juin 1990. Cette politique a pour objectif principal de relancer et de restructurer l'économie, qui a traversé une longue récession à partir de la fin des années 70 jusqu'au milieu des années 80 en raison d'un déclin de l'activité minière, secteur qui domine aujourd'hui encore l'économie namibienne, et d'une sécheresse particulièrement aiguë qui a pris fin en 1986. Depuis, la croissance économique a été modeste. Il n'en reste pas moins que la Namibie dispose d'importantes ressources minérales, qu'elle a accès à l'une des zones de pêche les plus prolifiques du monde, qu'elle dispose de sites touristiques de première importance, d'une infrastructure relativement développée et d'un solide potentiel dans le secteur de l'élevage et de l'exploitation forestière. Son économie, toutefois, n'est pas suffisamment diversifiée et souffre de l'instabilité des marchés internationaux des produits de base. La contribution de l'agriculture à la croissance future et au développement

rural est un thème majeur, qui donnera lieu à une restructuration de l'économie rurale. Autre instrument clef, mais d'un maniement délicat, de ce processus: le problème de l'accès à la terre, qui a été examiné lors d'une conférence sur les terres agricoles tenue en juin 1991.

Bien que l'agriculture marchande ne représente à l'heure actuelle que 11 pour cent du PIB namibien et approximativement le même pourcentage de ses exportations de marchandises, elle emploie environ 19 pour cent de la main-d'œuvre du secteur structuré et vient au deuxième rang (après le secteur minier) des secteurs économiques namubiens. Elle fait vivre, directement ou indirectement, près de 70 pour cent de la population¹, qui vit, en majorité, dans une économie de subsistance. Si on englobe la production de l'agriculture de subsistance, on peut vraisemblablement augmenter de 2 à 3 points de pourcentage la part du secteur agricole dans le PIB.

A l'heure actuelle, la Namibie couvre 50 pour cent de ses besoins en céréales (millet d'Afrique, sorgho, maïs blanc et blé). Les pluies favorables de la campagne 1990/91 — et la baisse apparente de la demande probablement liée à la réduction des effectifs militaires dans le pays après son accès à l'indépendance et au ralentissement des activités militaires dans l'Angola voisin — ont fait progresser le pays vers l'autosuffisance alimentaire, en particulier en maïs blanc. La Namibie est autosuffisante en viande de bœuf. Toutefois, les importations de denrées alimentaires transformées, presque toutes en provenance d'Afrique du Sud et liées aux réseaux de distribution contrôlés par ce pays dans les zones urbaines, demeurent élevées. Il n'en reste pas moins que la malnutrition est fréquente parmi les ménages ruraux, en particulier dans les zones communautaires où se trouvent la plupart des petites exploitations.

L'élevage représente une part très importante de la valeur de la production agricole marchande, mais il est très vulnérable à la sécheresse, comme celle qui a sévi entre 1978 et 1985. Le cheptel a perdu près de la moitié de ses effectifs entre 1979 et 1984, passant de 2,5 à 1,3 million de têtes, mais il a progressé depuis pour s'établir à près de 2 millions de têtes, et il devrait continuer à croître en raison de la bonne qualité des herbages en 1990/91. La plupart des animaux sont acheminés sur pied vers l'Afrique du Sud, où ils sont abattus en fonction de quotas fixés par les offices de la viande des deux pays. Près de 187 000 têtes de bétail y ont été exportées en 1987, mais le contingent d'exportation pour 1990 a été ramené à 100 000. La Namibie dispose en outre d'un quota annuel de 13 000 tonnes avec la CEE, soit 65 000 à 70 000 têtes de bétail. L'Afrique du

¹ L'estimation officielle de 1989 est de 1,3 million d'habitants. Des estimations non officielles effectués en 1991 situent la population à près de 1,7 million d'habitants. Un recensement sera entrepris en septembre 1991.



Sud est aussi le principal débouché des exportations namibiennes de petit bétail, essentiellement des ovins, dont les quotas pour 1990 s'établissaient à 500 000 têtes.

Le secteur agricole namibien est doté d'une structure double avec, d'un côté, un sous-secteur commercial et, de l'autre, un sous-secteur communautaire. Cette structure est caractérisée par une inégalité extrême entre les deux sous-secteurs en ce qui concerne l'accès aux ressources, les techniques utilisées, les intrants, les services et les marchés.

Le sous-secteur commercial compte près de 4 200 exploitants, disposant de près de 36 millions d'hectares de terres privées, soit une moyenne de 8 600 hectares par exploitation. Tourné vers l'exportation et bénéficiant de bonnes prestations, ce sous-secteur est très développé et à forte intensité de capital. Jusqu'à une date récente, il pouvait se procurer des capitaux à des taux d'intérêt très intéressants. Les bovins et les peaux de mouton (moutons caracul) représentaient environ 98 pour cent de la valeur de la production agricole à la fin des années 80. Les capitaux, l'infrastructure et les compétences du secteur agricole commercial sont des atouts précieux pour la Namibie. Toutefois, en dépit d'augmentations récentes de la production agricole, ce secteur a stagné ces dernières années, essentiellement en raison de conditions climatiques défavorables et des prix du marché, en particulier pour les peaux de mouton caracul.

L'agriculture communautaire est une agriculture de subsistance, à forte intensité de main-d'œuvre, qui fait peu appel aux intrants extérieurs et aux techniques modernes. La productivité y est donc faible. Néanmoins, ce secteur compte environ 120 000 exploitants (soit près de 95 pour cent des effectifs totaux du secteur) qui travaillent 23 millions d'hectares de terres. Symbole de la disparité en matière d'accès à la terre, près de 800 000 personnes, soit près de la moitié de la population, sont concentrées sur environ 2,3 millions d'hectares de terres agricoles dans les régions du nord. En outre, le secteur agricole communautaire a difficilement accès aux marchés, aux intrants et aux services, et nombre des communautés qui le composent doivent constamment lutter pour leur survie. Il existe, toutefois, un potentiel considérable d'augmentation de la production, étant donné le faible niveau des intrants et des techniques utilisés. Ce potentiel, s'il était exploité, permettrait d'atteindre un certain nombre d'objectifs sociaux importants: progression des revenus, lutte contre la pauvreté et renforcement de la sécurité alimentaire.

On trouve dans le nord-est de la Namibie des essences commerciales précieuses, principalement le kiaat et le teck rhodésien. La densité des arbres est faible, toutefois, et la forêt naturelle est de plus en plus clairsemée au fur et à mesure que l'on se dirige vers l'ouest où les pluies sont moins abondantes. Il existe une réserve forestière de 160 000 hectares dans la pointe de

Caprivi. A l'heure actuelle, on n'exploite qu'une petite fraction du potentiel forestier, mais on ne dispose pas de données précises. Le secteur forestier est un secteur économique important mais encore peu exploité.

Les pêcheries namibiennes sont riches en poissons pélagiques tels que les pilchards et les anchois, ainsi qu'en espèces démersales telles que le merlu et autres poissons à chair blanche. Les conserveries de pilchards, la production de farine de poisson (à Walvis Bay) et la transformation de la langouste (à Luderitz) sont depuis longtemps contrôlées par plusieurs consortiums et entreprises sud-africaines. Les pêcheries de haute mer ont été exploitées par des flottilles de chalutiers étrangers battant pavillon des 17 membres de la Commission internationale des pêches de l'Atlantique Sud-Est (CIPASE), dont le siège est à Madrid. En 1988, les membres de la CIPASE ont pris 630 000 tonnes de maquereau et 309 000 tonnes de merlu dans les trois zones de la haute mer namibienne, sans que la Namibie ne perçoive la moindre redevance. La CIPASE a été dissoute à la fin du premier semestre 1990 lorsque, suite à l'accession à l'indépendance de la Namibie, les autorités namibiennes ont proclamé une zone économique exclusive (ZEE) de 200 milles.

Selon certaines estimations, la Namibie pourrait percevoir jusqu'à 1 milliard de dollars par an provenant des redevances des flottilles de pêche étrangères et des ventes de poissons débarqués et traités par des navires namibiens. Toutefois, actuellement, la part du secteur de la pêche dans le PIB est minime, car le pays ne bénéficie pas de l'activité économique de l'enclave de Walvis Bay. Privé de la production de cette enclave, qui fait l'objet de négociations avec l'Afrique du Sud, le secteur manufacturier namibien se trouve amputé dans des proportions qui vont de 5 à 10 pour cent du PIB².

En dépit d'un potentiel considérable, le secteur agricole namibien voit son développement entravé par un certain nombre de lourdes contraintes. La moitié seulement de la superficie du pays peut être utilisée à des fins agricoles. En outre, une pluviosité faible et aléatoire, qui varie de 100 mm à plus de 500 mm par an, et un fort taux d'évaporation limitent les terres arables à des zones relativement réduites, situées principalement dans le nord du pays.

Il n'y a pas à l'intérieur du pays de réseau hydrique pérenne, et les fleuves coulent principalement le long des frontières internationales du pays, ce qui en réduit considérablement les possibilités d'aménagement et d'exploitation au profit de la Namibie. Il existe une nappe phréatique, mais son captage est rendu de plus en plus difficile par la baisse du niveau de l'eau. Par ailleurs, les

² L'Afrique du Sud prétend avoir annexé le port de Walvis Bay et une enclave de 969 km² entourant ce port, ainsi que 13 îles situées au large de Walvis Bay, par une proclamation spéciale de septembre 1977, bien que ces zones aient été administrées par Windhoek depuis 1922.



équipements de retenue des eaux de surface sont insuffisants dans les régions du nord pendant les pluies. L'insuffisance des ressources en eau de surface et phréatique, le coût énergétique élevé de l'extraction de l'eau et les taux d'évaporation élevés constituent donc des obstacles redoutables au développement de la production agricole.

Le déséquilibre qui caractérise le régime de la propriété foncière est un obstacle supplémentaire. Les terres peuvent être réparties en trois grands groupes:

- terres commerciales (44 pour cent du total), caractérisées par la propriété exclusive;
- terres communautaires (41 pour cent du total), dont les droits de propriété, attribués par diverses communautés, sont le plus souvent coutumiers et juridiquement incertains (y compris les droits de pacage et les droits d'accès aux points d'eau);
- terres appartenant à l'État (15 pour cent), essentiellement des parcs nationaux, des zones d'extraction minière et des déserts.

Les carences structurelles en matière d'enseignement agricole et de vulgarisation, de technologies appropriées et d'accès au crédit et aux intrants sont particulièrement aiguës dans les régions communautaires³. Les marchés des produits agricoles sont par ailleurs très limités par l'absence d'une véritable demande, qui résulte à son tour de la faible productivité de l'économie rurale. En raison des restrictions budgétaires draconiennes décidées en 1991, le règlement de ces problèmes est aujourd'hui plus difficile que jamais.

Les contraintes qui pèsent sur le secteur de l'élevage sont l'absence de possibilités d'investissement dans les zones communautaires, qui entraîne une surpopulation animale et, en raison du caractère incertain des droits de propriété, une surcharge des pâturages; par ailleurs, l'absence de contrôle de la frontière avec l'Angola interdit toute lutte efficace contre les maladies du bétail, en particulier la péripneumonie contagieuse des bovins. Cette absence de contrôle ralentit la progression vers le nord du cordon sanitaire vétérinaire, dit «ligne rouge», qui vise à endiguer la propagation des maladies infectieuses du bétail dans les zones communautaires. Cette progression vers le nord est souhaitable pour des raisons politiques et des raisons d'équité afin que le cheptel communautaire puisse accéder aux marchés du sud où les prix sont plus élevés. Dans toutes les régions d'élevage, des carences dans l'aménagement des parcours favorisent la croissance des broussailles et amoindrissent la capacité des pâturages à nourrir le bétail.

En matière forestière, le principal problème qui se pose est l'absence d'une politique forestière et l'insuffisance des moyens de contrôle de l'accès aux forêts, d'un abattage sauvage et de graves répercussions écologi-

ques. Par ailleurs, il y a pénurie de bois de feu et de bois de construction.

En matière de pêche, l'un des problèmes les plus difficiles qui se posent est l'incapacité de la Namibie à exercer son autorité légitime sur l'accès aux pêcheries dans sa zone économique exclusive, ainsi que le fait que l'Afrique du Sud continue d'exercer un contrôle économique sur l'enclave de Walvis Bay, qui est le principal centre d'activité de la pêche en mer.

Les autorités namibiennes ont conscience qu'il importe de réduire les disparités entre l'agriculture communautaire et l'agriculture commerciale. Elles savent aussi que le pays est loin d'être autosuffisant pour les denrées alimentaires de base, même s'il existe un fort potentiel qui permettrait de réduire la dépendance du pays vis-à-vis des sources extérieures. En outre, même si les exportations demeurent un secteur prioritaire, les autorités ont conscience qu'il leur faut développer l'offre locale du secteur agricole afin de promouvoir les petites et moyennes entreprises rurales, d'accroître la valeur ajoutée et de développer l'emploi. Il faut en outre diversifier la production afin de se protéger de toute contraction des marchés d'exportation et se protéger des maladies, en particulier celles du bétail, ou d'autres catastrophes naturelles. A travers tous ces objectifs, on retrouve la nécessité primordiale d'intégrer l'agriculture commerciale et l'agriculture communautaire afin de favoriser l'équité et une gestion plus rationnelle des ressources naturelles peu abondantes du pays, notamment les terres arables non irriguées et l'eau.

Botswana

Le Botswana, qui est indépendant depuis 25 ans, présente certaines similarités avec la Namibie. C'est un pays aussi peu peuplé, puisqu'il compte environ 1,3 million d'habitants (Namibie, 1,7 million). Son économie est, elle aussi, dominée par l'extraction minière, mais de manière encore plus marquée que l'économie namibienne. C'est un pays qui a une agriculture elle aussi dominée par l'élevage, où la propriété du cheptel traduit un profond déséquilibre. On estime que 40 pour cent des ménages ne possèdent pas de bétail, alors que 10 pour cent des ménages, dans l'agriculture traditionnelle et dans l'agriculture commerciale, possèdent près de 60 pour cent du cheptel national (2,5 millions de têtes). L'économie du Botswana est ouverte et fragile. Les diamants représentaient 80 pour cent des exportations de marchandises en 1990, et les autres minéraux, tels que le cuivre et le nickel, 8 pour cent. Les exportations de viande de bœuf, la seule exportation agricole du pays, représentaient 4 pour cent des exportations totales.

Conscientes que l'exploitation du diamant n'est pas éternelle, les autorités du Botswana ont récemment entrepris une étude approfondie du secteur agricole. Elles ont en outre réexaminé leur politique de l'environnement et ont pu élaborer, après plusieurs années de

³ La FAO apporte son concours à la Namibie pour la réalisation d'une étude sur le crédit en zone rurale.



délibérations, une stratégie nationale de protection de l'environnement, approuvée par le Parlement en décembre 1990.

L'évaluation du secteur agricole, opérée en 1988/89, a permis de jeter les bases d'une conférence nationale sur la politique agricole qui s'est tenue du 28 mai au 1^{er} juin 1990. Cette conférence a été suivie par 12 réunions consultatives, tenues à travers le pays. De ces réunions est sortie la «Politique agricole du Botswana: grands thèmes sectoriels critiques et stratégie future de développement». Le Livre blanc qui en est issu a été approuvé par le Parlement en février 1991 et sera incorporé au Septième plan national de développement, 1992-1996, en cours d'élaboration.

Les autorités s'intéressent bien évidemment au sous-secteur de l'agriculture et lui consacrent attention et ressources, mais c'est le sous-secteur de l'élevage qui pose les problèmes les plus épineux d'utilisation des ressources naturelles.

Le cheptel national est passé de 1 250 000 têtes au moment de l'indépendance en 1966 (un chiffre faible résultant de la sécheresse) à près de 3 millions en 1982, avant que ne s'amorce une nouvelle sécheresse. En 1987, ce chiffre était tombé à 2,3 millions, mais il a progressé depuis et, en raison de l'excellente qualité des pâtures en 1991, il devrait continuer à progresser. Cette progression est en grande partie le résultat de nombreuses interventions des pouvoirs publics: lutte contre les épizooties, création de points d'eau et mise en place de moyens de crédit et de structures de commercialisation. Toutefois, la productivité n'a pas progressé, puisque les taux de vêlage et de prélèvement dans les zones communautaires n'étaient que marginalement inférieurs à ceux des zones commerciales et sont demeurés presque inchangés au cours des deux dernières décennies. Ainsi, en dépit des efforts considérables d'amélioration des races, les poids en carcasse froide parée étaient exactement les mêmes en 1966-1968 (208 kg) que 20 ans plus tard.

Le cheptel ovin et caprin a lui aussi progressé rapidement et dépasse aujourd'hui 2 millions de têtes. Cette progression a été particulièrement rapide pendant les années de sécheresse de 1982/83 à 1986/87, car les moutons et les chèvres sont mieux armés pour survivre à la sécheresse que les bovins, et les prix à la production ont été relevés en 1984.

La production avicole a elle aussi fortement progressé en dépit du coût élevé des aliments pour la volaille; en revanche, la production laitière a stagné, peut-être parce que dans le cadre du Programme d'assistance financière (FAP), visant à financer l'achat de vaches laitières, les non-nationaux n'ont pas été autorisés à investir dans la production de lait frais.

Le problème central qui se pose dans le sous-secteur de l'élevage est celui de la taille optimale du cheptel, étant donné l'instabilité des pâturages qui dépendent de

la pluviosité, l'insuffisance des nappes phréatiques et le coût élevé du pompage, et les autres utilisations possibles des terres pour la faune et le tourisme. Dans le cadre de la Convention de Lomé IV, le Botswana a un contingent annuel de viande de bœuf de 18 916 tonnes, qui est le même que celui de Lomé III. Même s'il arrive que ce quota ne soit pas atteint en raison de l'insuffisance de la production, ce débouché est très précieux pour le Botswana puisqu'il a représenté 42 pour cent des ventes annuelles de la Botswana Meat Commission (BMC) durant la seconde moitié des années 80. En outre, les droits que la CEE reverse à la BMC représentent une part importante des primes à la production, soit près de 20 pour cent des recettes des producteurs à la fin des années 80. Les ventes à la CEE représentent en outre une part importante de la viande traitée par la BMC et permettent donc de contenir les coûts moyens de transformation.

La production dans le sous-secteur de l'agriculture du Botswana est dominée par les céréales, dont 70 pour cent de sorgho. Deux éléments ont une incidence sur les résultats de ce sous-secteur: les conditions climatiques difficiles dans la plupart des zones présentant un potentiel arable et une offre relativement bon marché et, la plupart du temps, abondante de céréales et autres produits alimentaires venant d'Afrique du Sud. Le Botswana fait partie de l'Union douanière sud-africaine qui a pour objet de favoriser la circulation des biens entre ses membres. Toutefois, le Botswana contrôle l'importation de certains produits horticoles grâce à un régime d'autorisation des importations.

Les plantations se sont développées très sensiblement depuis le milieu des années 60, passant de 200 000-240 000 hectares à une moyenne de 300 000 hectares à la fin des années 80; toutefois, les rendements demeurent très bas, en particulier dans les zones communautaires, et la production nationale est très inférieure à la consommation la plupart du temps. Le déficit est comblé par des importations, y compris l'aide alimentaire, les années où la sécheresse est particulièrement aiguë.

Ce fut le cas de 1981/82 à 1986/87 lorsque les récoltes des principales céréales n'ont pas dépassé 18 000 tonnes en moyenne, alors que les importations, y compris l'aide alimentaire, s'établissaient à 165 000 tonnes par an. Pour faire face à la sécheresse, les autorités du Botswana ont mis en place des programmes de secours financés principalement par l'accroissement des recettes minières, en particulier des programmes de travaux ruraux et d'autres programmes visant à accroître la production alimentaire tel que le Accelerated Rainfed Agricultural Programme (ARAP) et le FAP, qui ont également prêté assistance aux éleveurs.

Grâce à ces aides de l'Etat et à une évolution favorable des conditions climatiques, la production céréalière, le sorgho en particulier, s'est redressée de manière spectaculaire en 1987/88. Les stocks de sorgho se sont



gonflés et n'ont pu être écoulés que moyennant une perte financière considérable, et il en reste encore aujourd'hui.

Les points critiques du secteur agricole du Botswana sont les suivants:

- *Utilisation rationnelle des ressources.* Suite à l'examen à mi-parcours du NDP VI (National Development Plan) en 1988 et à l'étude d'évaluation du secteur agricole réalisée l'année suivante, il y a eu un tournant dans la politique alimentaire puisque l'on est passé du principe de l'autosuffisance à celui de la sécurité alimentaire. Cette politique n'a pas encore été formulée de manière précise, mais elle est fondée sur des aides alimentaires ciblées, la mise au point de techniques appropriées, la mise en valeur des ressources humaines et une planification rationnelle de l'utilisation des terres.

- *Faible productivité tant dans l'élevage que dans l'agriculture.* On espère accroître la productivité grâce au progrès des techniques, mais on souhaite aussi diversifier la production car, dans les céréales, les coûts moyens de production sont généralement deux fois plus élevés que ceux des céréales importées. Dans l'élevage, la productivité devrait progresser grâce à l'amélioration des taux de vêlage, qui sont bas, en particulier dans les zones communautaires. Toutefois, ces mesures ne permettraient pas de régler le problème actuel des sureffectifs du bétail. L'accroissement des effectifs du petit bétail pose un problème particulier, car ces animaux sont généralement la propriété de personnes qui n'ont pas ou peu de bovins, et les débouchés sont insuffisants. On espère en outre améliorer la productivité des pâtures en autorisant les éleveurs, qu'il s'agisse de particuliers, de groupes ou de communautés, à clôturer les pâturages et être en mesure de déterminer la taille des exploitations en fonction de la qualité des pâturages et, partant, la charge potentielle, plutôt que de s'en tenir à une taille standard de 6 400 hectares, comme le prévoit le programme de pâturage tribal datant du milieu des années 70. La principale difficulté en la matière tient à ce que les droits de propriété des particuliers risquent de l'emporter sur les droits de propriété communautaires, ce qui accentuerait l'inégalité en matière de propriété du bétail et renforcerait la pression sur les pacages communautaires restants.

- *Mise en valeur des ressources en eau.* Faute d'irrigation, les cultures ne sont alimentées que par des pluies très aléatoires; l'absence de points d'eau concentre le bétail dans certaines zones, d'où un surpâturage. Or, les principales réserves d'eau de surface se trouvent essentiellement au nord-ouest du pays, dans la région qui entoure les marais de l'Okavango, où la faune est abondante, ce qui en fait une région très touristique. Les autorités élaborent actuellement un plan directeur des ressources en eau, qui prévoit notamment l'institution d'une taxe sur l'eau que devront acquitter les exploitants agricoles.

- *Primes et subventions.* Les fermiers peuvent librement écouler leur production sur les marchés locaux aux prix résultant de l'offre et de la demande. Le Botswana Agricultural Marketing Board (BAMB), toutefois, fait office d'acheteur en dernier ressort pour les céréales et les oléagineux. Des études récentes ont recommandé l'équivalence des prix avec les importations afin d'aider le BAMB à définir les prix de soutien de ces produits, et les autorités en ont fait leur politique⁴. Toutefois, l'adoption par le Botswana d'une politique de parité des prix avec les importations, du fait du voisinage de ce pays avec un gros producteur céréalier relativement efficace et du fait de la surévaluation du taux de change⁵, risque d'aboutir à une baisse des prix des céréales et des oléagineux sur le marché local, ce qui ne manquerait pas d'avoir des conséquences néfastes pour les producteurs. Les autorités sont en outre décidées à alléger la charge que font peser sur le budget les aides à la production. Elles se proposent d'utiliser ces fonds de manière plus ciblée en les consacrant à la lutte contre les principales épizooties et à l'action phytosanitaire, dont les effets externes garantissent aux interventions de l'Etat des retombées sociales.

- *Ressources humaines.* En raison de la pénurie constante de main-d'œuvre agricole qualifiée, on a mis l'accent sur la formation et, en particulier, sur l'éducation permanente et la formation en cours d'emploi. Les autorités ont pris le parti de former la main-d'œuvre tant pour le secteur public que pour le secteur privé.

Enfin, le gouvernement a clairement défini les rôles dévolus au secteur public, d'un côté, et au secteur privé, de l'autre, dans le développement de l'agriculture. L'Etat cessera d'entreprendre directement des activités de production, d'intervenir sans cesse sur les marchés et de fournir les facteurs de production. Le gouvernement a en effet décidé de limiter l'intervention de l'Etat aux domaines où le secteur privé bute sur des contraintes techniques ou financières. Toutefois, l'Etat dispose de toute une gamme d'organismes para-étatiques — la National Development Bank, le BAMB, la BMC, la Botswana Livestock Development Corporation, la Botswana Cooperative Bank et la Botswana Development Corporation — qui lui permettent d'intervenir activement dans le secteur agricole.

La question centrale qui se pose est celle du rôle du secteur agricole dans l'économie du Botswana, qui s'appuie sur un patrimoine naturel étendu du point de vue géographique mais, en réalité, limité et fragile, et de la place de ce secteur dans la stratégie de développement du pays. La publication récente de la stratégie nationale

⁴ *Agricultural sector assessment et Review of subsidies and price incentives in foodgrain production and marketing in Botswana, 1989.*

⁵ Le taux de change de la monnaie du Botswana (le pula) est «dopé» par rapport aux monnaies des principaux partenaires commerciaux de ce pays, en particulier le rand sud-africain, par le boom des exportations minières.



de protection de l'environnement atteste la volonté des autorités de promouvoir un développement durable où croissance économique rime avec utilisation rationnelle des ressources, grâce à l'utilisation polyvalente des ressources naturelles, à la diversification de l'économie rurale et à la recherche d'un équilibre entre accroissement démographique et exploitation des ressources naturelles.

ASIE ET PACIFIQUE

Vue d'ensemble

En dépit d'un ralentissement très net de l'activité économique dans le monde, la croissance a été soutenue en 1990 dans la région de l'Asie dans son ensemble. L'impact de la crise du Golfe et du repli des importations mondiales sur l'économie des pays d'Asie a été moins fort que dans d'autres régions, même si un certain nombre de pays d'Asie ont dû faire face à un ralentissement de leur croissance et à une accentuation de leur déficit budgétaire et du déficit de leur compte d'opérations courantes. Dans l'ensemble, les perspectives à court et à moyen terme restent prometteuses en raison de la restructuration économique efficace opérée par plusieurs pays, de la diversification de plus en plus poussée de leur base économique, de l'intensification des échanges et du renforcement des marchés nationaux. Forts de ces succès, les pays d'Asie ont mieux pu s'adapter à l'évolution du climat économique mondial. Les estimations de la Banque asiatique de développement présentées ci-après illustrent les tendances économiques générales dans la région:

- Le taux de croissance moyen du PIB pour la région était de l'ordre de 5,8 pour cent en 1990 (3,5 pour cent pour le PIB par habitant), soit un taux proche du taux enregistré en 1989. La croissance devrait se poursuivre au même rythme en 1991 et s'accroître en 1992.
- Parmi les pays importateurs de pétrole, les taux de croissance au Bangladesh, en République de Corée, au Pakistan et à Sri Lanka ont été supérieurs aux taux de 1989. Les autres pays importateurs de pétrole, en revanche, ont vu leur taux de croissance baisser.
- La croissance des exportations en valeur est demeurée soutenue en 1990 puisqu'elle s'est établie à 10,4 pour cent contre 11,5 pour cent en 1989. En Chine, les exportations ont augmenté de 18 pour cent, et en Inde de 15 pour cent.
- Les taux de croissance les plus forts relevés en ce qui concerne le PIB agricole en 1990 étaient ceux de la Chine (6,9 pour cent), du Bangladesh (7,7 pour cent), du Laos (6,3 pour cent). Sri Lanka, le Myanmar, la Malaisie et le Népal ont enregistré des taux se situant entre 3 et 5 pour cent.
- En Inde, au Pakistan, en Indonésie, au Viet Nam et aux Philippines, les taux de croissance du PIB agricole allaient de 1 à 2,7 pour cent. En Thaïlande, le PIB agricole a marqué un recul de 2,5 pour cent, soit le seul taux négatif de la région de l'Asie. Le Viet Nam, la Thaïlande, l'Indonésie et les Philippines ont tous souffert des mauvaises conditions climatiques, en particulier des typhons au Viet Nam et aux Philippines.
- Deux tiers des pays de la région ont vu leur production alimentaire par habitant progresser en 1990. La production alimentaire de Sri Lanka par habitant a



notamment progressé de plus de 4 pour cent, l'un des meilleurs résultats enregistrés par ce pays durant les années 80. Le Bouthan, la Chine, le Laos et la Malaisie ont vu eux aussi leur production alimentaire par habitant progresser sensiblement, en particulier la Malaisie qui a enregistré sa septième année de croissance ininterrompue. En revanche, l'Inde, la République de Corée, le Népal et la Thaïlande ont enregistré des chutes brutales de la production alimentaire par habitant en 1990.

Viet Nam et Laos: stratégies audacieuses de réforme économique

Le succès des stratégies de libéralisation des marchés et de croissance fondée sur les exportations qu'ont appliquées les nouvelles économies industrielles (NEI) et la plupart des pays d'Asie du Sud-Est a suscité l'intérêt des analystes au cours des années 80⁶. Les remarquables résultats économiques de ces pays ont permis à l'Asie en développement de conserver son titre de région à plus forte croissance dans le monde. De la même manière, au cours de la décennie qui vient de s'écouler, des réformes importantes ont été décidées en Chine, qui ont entraîné un progrès économique spectaculaire. A la fin des années 70, la Chine a réorganisé son secteur agricole, notamment par une réforme des prix qui a permis aux mécanismes du marché de jouer en toute légalité pour la première fois depuis plus de 40 ans.

Les vastes réformes économiques, structurelles et institutionnelles aux multiples répercussions qui ont été engagées à la fin des années 80 au Laos et au Viet Nam ont, en revanche, suscité un intérêt moindre. Contrairement aux pays d'Asie du Sud-Est qui ont ajusté leur politique au sein d'un système économique donné — et contrairement à la Chine qui a mis en œuvre ses réformes de manière partielle et séquentielle —, le Laos et le Viet Nam ont complètement restructuré leurs systèmes économiques. A mesure que se produisaient durant les années 80 les grandes mutations ayant influé sur la manière dont le Laos et le Viet Nam géraient leur économie, l'étendue et le rythme des réformes se sont accentués. Connues sous le nom de «Nouveau mécanisme économique» au Laos et de «Rénovation» au Viet Nam, les réformes d'ensemble axées sur le marché qu'ont engagées ces deux pays après 1987 comportaient les éléments suivants:

- suppression de la plupart des mécanismes de contrôle des prix et de subvention;
- unification des taux de change multiples et maintien du taux de change à un niveau compétitif;
- renforcement des activités du secteur privé, encouragé par une législation appropriée;

- promotion des investissements étrangers grâce à une réforme législative autorisant le rapatriement des bénéfices et des capitaux et instaurant des garanties contre l'expropriation et la nationalisation;

- restructuration du système bancaire donnant aux banques le droit d'opérer des saisies en cas de défaillance de leurs débiteurs et de percevoir des taux d'intérêt réels positifs.

Le Laos et le Viet Nam s'efforcent de transformer leur économie en appliquant des méthodes voisines, mais ils sont néanmoins fondamentalement très différents l'un de l'autre. Le Viet Nam a une population relativement importante, puisqu'il compte 66 millions d'habitants, une forte densité de population avec 195 habitants au km², plusieurs grands centres urbains (la population de Hô Chi Minh-Ville est supérieure à la population lao) et une façade maritime longue de 3 200 km. Le Laos est un pays sans littoral, peu peuplé (4,1 millions d'habitants), dont la densité de population n'est que de 17 habitants au km² (l'une des plus faibles du monde).

En outre, il y a des différences marquées entre les secteurs agricoles des deux pays. Ils sont tous deux fortement tributaires de la riziculture, mais au Viet Nam les terres cultivées sont irriguées à près de 30 pour cent, contre 2 pour cent au Laos. La plupart des riziculteurs vietnamiens plantent couramment des variétés à haut rendement et savent utiliser les engrais et les pesticides. En outre, de nombreux fermiers vietnamiens ont acquis une expérience de la commercialisation des excédents de production. Le Laos est un pays de tradition beaucoup plus rurale, dont l'économie est avant tout une économie de subsistance. Les variétés à haut rendement, les engrais minéraux et les pesticides y sont rarement utilisés, et seuls quelques exploitants ont l'expérience de l'utilisation des crédits ou du fonctionnement des marchés. Plus de 35 pour cent du riz produit au Laos est cultivé dans le cadre d'une agriculture itinérante sur brûlis à flanc de montagne.

Au fil des années, le Viet Nam a mis en place un secteur public hautement organisé, en mesure de mobiliser des ressources à travers tout le pays pour saisir les occasions qui se présentent et faire face aux problèmes qui se posent. Au Laos, il n'existe que quelques organismes publics embryonnaires, et ce pays ne dispose pas des ressources et des moyens qui lui permettraient de faire des recherches agronomiques et de vulgariser efficacement les techniques nouvelles. La majeure partie de la population lao vit dans des zones reculées, et le pays ne dispose que d'un réseau de transport très insuffisant; quant aux autres infrastructures de base, elles sont absentes.

Ces deux pays avaient toutefois en commun un secteur agricole en plein marasme, marasme qui a amené la première vague de grandes réformes du début des années 80. Ces réformes initiales avaient pour objectif de réorganiser les unités de production afin d'en

⁶ Les NEI sont les suivantes: Singapour, la République de Corée, la province chinoise de Taiwan et le territoire de Hong Kong.



améliorer la gestion et les mécanismes d'incitation. On a alors fait appel à diverses combinaisons associant fermes d'Etat, fermes collectives, coopératives et contrats passés avec les ménages de paysans en vue de réaliser des économies d'échelle et d'améliorer les structures administratives. Les unités de production ont été réorganisées, la prise de décisions a été décentralisée et de nouveaux mécanismes d'incitation ont été instaurés en vue d'augmenter la production et d'accroître les excédents.

Pendant cette première phase des réformes, les principaux outils dont disposait l'Etat pour se procurer des produits agricoles étaient, comme par le passé, les prix de faveur et les contingents obligatoires de fourniture. L'Etat a maintenu son contrôle sur la main-d'œuvre agricole et sur l'accès aux terres, aux crédits et aux intrants. En outre, les mécanismes rigides de contrôle du marché ont continué à définir les termes de l'échange entre l'agriculture et le reste de l'économie et les prix relatifs des différents produits agricoles.

Ce premier cycle de réformes n'a pas produit les améliorations qui auraient permis d'augmenter les revenus ruraux, d'accroître les exportations agricoles et d'absorber la main-d'œuvre excédentaire. De fait, les besoins alimentaires n'ont que très rarement été satisfaits. Au Viet Nam comme au Laos, la production alimentaire par habitant a baissé entre 1983 et 1987. Durant cette même période, le PIB agricole réel a progressé de moins de 1 pour cent par an au Viet Nam et de seulement 2,5 pour cent au Laos.

Conscients qu'une stratégie de croissance économique ne pouvait réussir que si les résultats de l'agriculture étaient bons, le Viet Nam et le Laos ont placé l'agriculture au centre d'un train de réformes beaucoup plus ambitieux. Les réformes agricoles de 1988 ont amené la suppression des contingents obligatoires, ont laissé au marché le soin de réguler les prix agricoles, ont fait de la famille de fermiers l'unité de production de base, et ont attribué aux familles des droits de propriété à long terme, transmissibles par héritage et les ont autorisées à louer des terres.

Bien qu'il soit encore trop tôt pour formuler un jugement définitif, il est néanmoins possible de dresser un tableau détaillé de ces réformes et de leur impact sur l'agriculture.

Viet Nam: tendances de la politique agricole et résultats
L'économie vietnamienne est fondée principalement sur la riziculture irriguée⁷. L'agriculture représente 50 pour

cent du revenu national et 60 pour cent de la valeur totale des exportations. Plus de 80 pour cent de la main-d'œuvre rurale et 60 pour cent de la main-d'œuvre totale sont employés dans l'agriculture.

L'agriculture utilise un peu plus de 20 pour cent (7 millions d'hectares) de la superficie totale du Viet Nam. Près de 25 pour cent du pays sont couverts de forêts, même si le développement des terres agricoles est la principale cause de déforestation. A l'heure actuelle, plus de 2 millions d'hectares de terres sont irrigués. Selon certaines études, une superficie supplémentaire de 2,8 millions d'hectares pourrait être cultivée, dont 1 million pourraient être irrigués.

Les céréales vivrières et les légumineuses représentent 55 pour cent de la production agricole brute, la production animale environ 25 pour cent et diverses cultures industrielles — hévéa, thé, café et arbres fruitiers — 20 pour cent. Le riz est planté sur 80 pour cent de la surface cultivée; plus de 70 pour cent du riz sont récoltés dans deux deltas fertiles et très étendus, le delta du Mékong au sud, et le delta du Song Koi (fleuve Rouge) au nord. Le delta du Song Koi est l'une des régions du monde où la densité de population est la plus forte et la production alimentaire n'est suffisante pour faire face aux besoins locaux que lorsque les conditions climatiques sont bonnes. Les autres régions du nord situées hors du delta du Song Koi sont déficitaires en riz. Le delta du Mékong produit normalement un excédent important, mais l'acheminement du riz vers le nord demeure une gageure. Les distances et le mauvais état des routes tout au long de la bande côtière étroite du pays sont à l'origine de coûts de transport très élevés.

Durant la période 1988-1990, tant le PIB que le PIB agricole ont progressé au taux annuel de 4,5 pour cent. En 1989, le Viet Nam a connu une récolte de riz record de 18,9 millions de tonnes, qui a fait du pays le troisième exportateur de riz au monde cette année-là. En 1990, la production a encore progressé légèrement, pour atteindre 19,1 millions de tonnes. La surface plantée en céréales vivrières a progressé de 1 pour cent, mais l'absence d'engrais et les mauvaises conditions climatiques ont réduit la production de 0,5 pour cent par rapport à 1989.

Les exportations agricoles totales sont passées de 720 millions de dollars en 1989 à 800 millions de dollars en 1990. Le pays a exporté 1,4 million de tonnes de riz en 1989, qui ont produit des recettes de 316 millions de dollars. Les exportations de riz ont atteint 1,5 million de tonnes en 1990, mais les recettes d'exportation n'ont pas dépassé 300 millions en raison de la baisse du prix du riz. Outre le riz, les exportations agricoles importantes sont le caoutchouc, le thé, le café, l'arachide, la crevette et les produits forestiers.

Les autorités attribuent la progression de la production agricole et des exportations aux récentes réformes du secteur agricole. En outre, on attribue aux réformes

⁷ Les données sur l'agriculture vietnamienne proviennent de sources officielles vietnamiennes, de l'étude de la FAO sur le secteur agricole (Rome, 1989), du rapport du PNUD et du Comité d'Etat vietnamien de la planification sur l'économie vietnamienne (Hanoi, décembre 1990), et du rapport *Doi Moi: economic reforms and development policies in Viet Nam* de l'Agence suédoise d'aide au développement international (Stockholm, 1990).



plus globales de l'économie la correction des grands déséquilibres sectoriels et régionaux résultant de la priorité longtemps accordée par les autorités à l'industrie, à la planification centralisée et à la fixation des prix par voie administrative.

Dans le même temps, les réformes axées sur le marché, en particulier la libération des prix et des salaires, ont entraîné une très forte inflation: 310 pour cent en 1988, 76 pour cent en 1989 et 90 pour cent en 1990. C'est là un problème qui continue d'entraîner de graves difficultés.

Les décisions en matière de production, d'investissement et de commercialisation sont désormais entre les mains des fermiers vietnamiens. Un régime d'imposition fixe a remplacé les contrats de livraison de produits agricoles, et les familles jouissent désormais de droits de propriété à long terme (jusqu'à 50 ans). De nombreuses coopératives vendent leurs équipements et leurs machines aux particuliers employés sous contrat directement par des exploitants agricoles. Les coopératives concentrent désormais leurs activités sur les prestations financières, la vente d'intrants, l'achat de produits, l'entreposage et diverses prestations connexes. Les coopératives sont en outre chargées de percevoir les impôts. Les fermes d'Etat ont désormais pour mission de défricher de nouvelles terres et d'introduire de nouvelles cultures. Une fois ces terres défrichées, les fermes d'Etat en louent des parcelles aux fermiers, avec lesquels elles négocient les prix de la terre, des semences et autres intrants.

Pour les années 90, le Viet Nam a placé l'agriculture au tout premier rang de ses préoccupations, en mettant l'accent sur trois points: la production alimentaire doit satisfaire la demande intérieure, le développement agro-industriel doit permettre de créer des emplois en zone rurale et d'augmenter les recettes d'exportation, les exportations de produits traditionnels et non traditionnels doivent être développées. Les autorités ont conscience, toutefois, des problèmes redoutables de marketing, de vulgarisation, de communications et de transport que devra affronter le pays durant sa phase de transition vers une économie plus axée sur le marché.

L'évolution des relations économiques et des échanges commerciaux avec l'URSS et les pays d'Europe de l'Est rendent cette transition vers le marché encore plus délicate. Ainsi, le Viet Nam a importé 80 pour cent de ses engrais à des conditions de faveur d'URSS durant la dernière décennie. L'URSS se trouvant elle-même aujourd'hui dans une phase de réformes politiques, les échanges en devises auprès du marché mondial ont désormais remplacé les subventions et le troc. Alors qu'une tonne de riz permettait d'acheter une tonne d'engrais en 1989, la chute des prix du riz et la hausse du prix des engrais étaient telles qu'il fallait deux tonnes de riz pour acheter une tonne d'engrais en 1990.

Se posent en outre des problèmes aux niveaux régional et local. Ainsi, dans le delta du Song Koi, les variétés

à haut rendement, les engrais et les pesticides sont couramment utilisés, mais les aides et les mécanismes incitatifs qui en favoriseraient une plus large diffusion font défaut. Les grossistes, les détaillants, les banquiers, les transporteurs et tous les autres acteurs du secteur privé qui sont nécessaires à la mise en place de structures de marché susceptibles de remplacer les mécanismes existants sont encore absents.

Au sud, où la plupart des agriculteurs ont apparemment résisté à la «coopérativisation» engagée en 1975, les modes de développement sont parfois tout à fait différents, mais le problème fondamental de la distribution se pose dans les mêmes termes. Les pouvoirs publics ont fourni directement la plupart des intrants nécessaires au cours de la dernière décennie. La mise en place de nouveaux mécanismes de fourniture de ces intrants, du crédit et des services prend du temps. En outre, même s'il existe des possibilités pour les investissements privés, la plupart des fermiers ont très peu d'épargne et de ressources, en dehors de leur force de travail, pour pouvoir profiter de ces possibilités.

Les planificateurs ont fait un effort sérieux pour recenser et traiter les problèmes du secteur agricole. Les responsables ont déterminé les régions où les cultures marchandes vieillissantes et de mauvaise qualité — thé, café, hévéa et ananas — ont des rendements insuffisants et de qualité médiocre. Pour les années 90, le défi à relever est celui de la mise en place de mécanismes de marché adéquats et de programmes publics de promotion de l'investissement agricole.

Laos: situation économique d'ensemble, grandes orientations et résultats

L'économie lao est l'une de celles qui, dans le monde, s'apparentent le plus à une économie de subsistance⁸. La riziculture est pratiquée sur plus de 85 pour cent des terres cultivées, pour l'essentiel en culture non irriguée. Deux pour cent seulement des cultures sont irriguées et les rendements moyens sont parmi les plus faibles d'Asie. L'essentiel de la production provient de variétés gluantes traditionnelles, dont près de 40 pour cent sont cultivées à flanc de montagne en culture itinérante. La pression démographique a entraîné un raccourcissement du cycle des cultures itinérantes sur brûlis (de 10 à trois ans), engendré une déforestation et menacé la flore et la faune. Chaque année, 100 000 hectares de forêt sont supprimés et remplacés par le riz et d'autres cultures.

Le pays est aux trois quarts constitué de montagnes, et de nombreuses régions demeurent aujourd'hui encore isolées faute d'infrastructures suffisantes. Néan-

⁸ Les données utilisées proviennent de sources officielles, du *Country Information Brief for Laos* de la FAO (avril 1991) et du rapport sur la coopération en matière de développement du PNUD (août 1990).



moins, le Laos dispose d'un fort potentiel agricole. Même si les rendements rizicoles sont faibles, le pays est autosuffisant lorsque les conditions climatiques sont bonnes. Ses ressources hydriques abondantes sont en grande partie inexploitées et son relief tourmenté se prête à de nombreux petits projets d'irrigation et d'aquaculture.

Ces deux dernières années, la croissance globale a été très nette et le PIB réel a augmenté de 11 pour cent en 1989 et de 9 pour cent en 1990. Mais, comme pour le Viet Nam, la libération des salaires et des prix a eu des effets inflationnistes sur l'économie. Le taux d'inflation est passé de 12 pour cent en 1988 à 68 pour cent en 1989. Les politiques monétaires restrictives mises en place à la fin de l'année 1989 ont permis de contenir l'inflation à 18 pour cent en 1990.

La valeur totale des exportations a progressé de 15 pour cent en 1990 et s'est établie à 63 millions de dollars, soit un peu moins de 10 pour cent du PIB. Les produits forestiers et l'électricité sont les deux plus importantes exportations. Les exportations de produits forestiers ont progressé de 15 pour cent en 1990 et représentaient 35 pour cent des recettes d'exportation. Les réserves d'eau partiellement reconstituées ont permis une augmentation de 40 pour cent des exportations d'électricité en 1990, soit 30 pour cent des recettes totales d'exportation. La Thaïlande s'est engagée à acheter toute l'électricité excédentaire produite par le Laos. Les exportations de café représentaient, elles, 10 pour cent des recettes totales d'exportation.

Le secteur industriel ne représente que 16 pour cent du produit intérieur brut, et il est directement lié à l'agriculture et à la production forestière. Les activités agro-industrielles représentent la moitié des produits manufacturés — boissons, tabac et articles en bois.

Le secteur agricole lao fournit près de 60 pour cent de la production totale du pays, emploie plus de 80 pour cent de la main-d'œuvre et représente 50 pour cent des exportations totales. Le PIB agricole a augmenté de 4,3 pour cent en 1989 et de 6,3 pour cent en 1990. Après une sécheresse de deux ans qui s'est terminée en 1988, la production rizicole a augmenté de 40 pour cent en 1989 et de 6 pour cent en 1990. La production de riz en culture irriguée a atteint le chiffre record de 1,5 million de tonnes en 1990.

Outre qu'elle constitue le premier secteur d'exportation du Laos, l'exploitation forestière est une importante source de denrées alimentaires, d'emplois et de revenus. Dans un rapport récent de la FAO, on soulignait l'importance des forêts pour les collectivités locales et on faisait l'inventaire des quelque 140 produits forestiers récoltés au Laos. Outre le bois, divers produits forestiers peuvent aussi être exportés; on citera la cardamome, le benjoin, le stick-lac et diverses résines. Il ressort de la plupart des études que les exportations de bois à forte valeur peuvent être poursuivies et amplifiées.

A l'heure actuelle, les maigres fonds publics consacrés à la recherche, à la vulgarisation et à la formation vont en priorité à l'amélioration de la gestion forestière et servent à doter les fermiers des zones de montagne de techniques appropriées et de terres supplémentaires. A condition d'être gérées efficacement, les ressources forestières peuvent fournir davantage de produits alimentaires, d'emplois, de revenus et d'exportations.

Les réformes agricoles récentes qu'a entreprises le Laos sont similaires à celles qu'a mises en œuvre le Viet Nam, mais on note toutefois une nette différence entre les grands objectifs assignés à ces réformes. Au Laos, la transition se fait davantage d'un secteur agricole de subsistance à un secteur rural fondé sur le marché et viable, et non pas d'une économie rurale planifiée à une économie de marché, comme au Viet Nam. La phase de «coopérativisation» de l'agriculture lao a culminé au début des années 80 et n'a jamais touché plus de la moitié des familles d'agriculteurs. Les moyens de transport, les installations d'entreposage et les prestations financières y étant si limités, et la majorité des ménages fermiers se contentant de produire à un niveau de subsistance, nombre des réglementations antérieures touchant le commerce et les prix du riz y sont restées lettre morte.

La stratégie actuelle de développement s'appuie sur le marché pour déterminer les prix des intrants et des produits, les programmes publics privilégiant la recherche et la vulgarisation, la mise en place d'un appui technique aux réseaux d'irrigation appartenant aux fermiers, l'amélioration zootechnique, la lutte contre les maladies et l'appui aux collectivités gérant les forêts.



AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

Vue d'ensemble

La récession, qui a touché la plupart des pays de la région durant les années 80, s'est poursuivie en 1990, année marquée par la difficulté à contenir l'inflation et par les efforts déployés en vue de comprimer la demande globale. L'Argentine, le Brésil, le Nicaragua et le Pérou ont subi une hyperinflation et une récession, alors que la plupart des autres pays ont dû affronter une inflation moins sévère qu'en 1989 mais une récession plus marquée. Les progrès enregistrés sur le front de la dette sont demeurés modestes et le service de la dette a continué d'absorber la plus grande partie de l'imposant excédent commercial de la région. La hausse des prix du pétrole intervenue durant la seconde moitié de l'année a également eu des incidences négatives sur la plupart des pays. Dans ces conditions, les chiffres globaux de production alimentaire et agricole ont été particulièrement médiocres dans plusieurs grands pays producteurs et dans la région des Andes. Les perspectives économiques pour 1991 semblent cependant plus brillantes. La croissance devrait revenir, et même s'accélérer en 1992. Les faits marquants intervenus en 1990 sont les suivants:

- Le PIB régional par habitant a diminué de près de 3 pour cent, ce qui porte la diminution cumulée pour les années 1981-1990 à près de 10 pour cent.
- En dehors de quelques pays — dont la Bolivie, le Panama, Haïti et Trinité-et-Tobago —, les taux d'inflation sont demeurés très préoccupants et ont même atteint des niveaux très élevés dans plusieurs pays.
- Le service de la dette a représenté près de 29 pour cent des exportations.
- En dépit d'un excédent de 29,2 milliards de dollars de la balance commerciale en 1989 et de 26,5 milliards de dollars en 1990, le déficit des opérations courantes est passé de 8,4 à 12 milliards de dollars entre 1989 et 1990.
- La production alimentaire et agricole de l'ensemble de la région a augmenté de moins de 1 pour cent en 1990, se situant très en deçà de l'accroissement démographique. La production par habitant de denrées alimentaires de première nécessité (céréales, légumineuses, plantes-racines et tubercules) a diminué en 1990 pour la troisième année consécutive en raison d'une conjoncture très défavorable dans le secteur des céréales.
- Seul un petit nombre de pays — dont le Mexique, Trinité-et-Tobago et le Chili — sont parvenus à accroître sensiblement leur chiffre de production alimentaire par habitant en 1990. Toutefois, sauf au Chili, cette progression faisait suite à une chute de la production l'année précédente. Dans l'ensemble, la production alimentaire par habitant de la région n'a augmenté que faiblement entre 1981 et 1990.

Pays andins: cas de la Bolivie, de l'Équateur et du Pérou

En dépit de leur proximité géographique et de leurs liens historiques, ethniques et culturels, les pays andins présentent des contrastes marqués sur le plan socio-écono-



mique. Cette diversité vaut aussi — à un moindre degré cependant — pour les trois pays andins dont le cas est examiné dans la présente section, à savoir la Bolivie, l'Equateur et le Pérou. Le PIB par habitant se situe entre quelque 1 500 dollars par habitant au Pérou et 600 en Bolivie. Les secteurs de l'industrie et des services représentent 86 pour cent environ du PIB en Equateur et au Pérou, contre 77 pour cent en Bolivie. La part de la population agricole est de 43 pour cent en Bolivie contre 37 pour cent environ dans les deux autres pays.

Les secteurs agricoles des trois pays présentent aussi de grosses différences en matière de dotation en ressources, d'infrastructures et de niveau technologique. Ainsi, le réseau d'irrigation péruvien est relativement développé selon des critères régionaux, tandis que celui de la Bolivie est très rudimentaire. Le taux d'utilisation d'engrais se situe très en dessous de la moyenne régionale dans l'ensemble des trois pays, mais il augmente rapidement en Equateur.

Au-delà de ces différences, les économies et les secteurs agricoles des trois pays ont toutefois partagé des expériences semblables depuis le début des années 80: notamment de mauvais résultats économiques, si ce n'est pendant de courtes périodes d'embellie, comme ce fut le cas en Equateur en 1988; l'adoption, durant les années 80, de politiques inadaptées aux conséquences malheureuses, y compris pour l'agriculture; et, plus récemment, une convergence dans les grandes orientations. Actuellement, les trois pays s'attachent à libéraliser les marchés et à réduire le rôle de l'Etat. La Bolivie et le Pérou ont adopté de rigoureuses stratégies d'ajustement tandis que l'Equateur a opté pour une méthode plus progressive. La Bolivie et l'Equateur sont parvenus à un degré de stabilisation remarquable, mais la croissance n'a pas encore suivi. Au Pérou, la stabilisation et la croissance demeurent des objectifs hypothétiques.

On trouvera ci-après un examen rapide de l'évolution économique récente de chaque pays.

Bolivie

Le nouveau gouvernement élu en 1990 a continué d'appliquer les principes généraux de la nouvelle politique économique (NPE) adoptée en 1986. Ces principes sont les suivants: exposer l'économie à la loi du marché à l'extérieur comme à l'intérieur; laisser le marché déterminer le taux de change; supprimer presque totalement le contrôle des prix et les subventions; contrôler les salaires dans le secteur public; et opter pour la rigueur en matière de budget et de gestion des entreprises publiques. Récemment, le gouvernement a encore réduit les obstacles aux échanges, adopté de nouvelles lois en matière d'investissement pour attirer les capitaux étrangers et privatisé des entreprises d'Etat.

Dans l'ensemble, la stabilisation économique réalisée depuis 1987 s'est renforcée. Le taux d'inflation est resté modéré (18 pour cent en 1990), résultat remarquable si

l'on considère la situation avant la NPE et l'hyperinflation que connaissent les principaux partenaires commerciaux de la Bolivie. Dans l'ensemble, les taux d'inflation ont été inférieurs au taux de dévaluation de la monnaie (5,9 et 6,8 pour cent respectivement en janvier et juillet 1990), encore qu'un fort renchérissement du pétrole au milieu de l'année 1990 ait accentué les pressions inflationnistes. Le déficit du secteur public est resté relativement faible (3,5 pour cent du PIB). Le service de la dette a absorbé 30 pour cent des exportations en 1989 et 26 pour cent en 1990, contre 42 pour cent en moyenne au cours de la période 1982-1988. La renégociation de la dette avec les pays industrialisés créanciers dans le cadre du programme de Toronto, mais aussi avec l'Argentine et le Brésil, a permis à la Bolivie d'affecter d'importantes ressources à des activités plus productives⁹. En dépit de ces bons résultats, la croissance du PIB n'a été — selon les estimations officielles — que de 2,5 pour cent par an depuis 1987, c'est-à-dire à peine assez pour compenser l'accroissement démographique¹⁰. Une formation de capital réduite — notamment dans le secteur privé — a empêché une véritable reprise. L'investissement privé est resté inférieur au niveau de 250 à 300 millions de dollars par an qui, de l'avis du gouvernement, assurerait le «décollage» économique.

Dans le secteur agricole, les résultats ont, eux aussi, été insuffisants, non seulement par rapport aux besoins intérieurs, mais aussi à ce qu'on pourrait attendre d'un pays dont les ressources sont riches et variées. La production agricole par habitant a marqué le pas tout au long des années 80 et elle a diminué de 3 pour cent au total en 1989 et 1990, années de graves sécheresses. D'une manière générale, la situation a été plus favorable pour les cultures d'exportation — soja notamment — que pour les cultures vivrières destinées au marché local, qui ont souffert des effets des mesures d'austérité sur les revenus et, partant, sur la demande de denrées alimentaires.

Du côté de l'offre, de graves problèmes structurels demeurent. Bien que la Bolivie ait fait figure de pionnier dans la région en matière de réformes agraires, le régime foncier y est encore très inéquitable. Le petit paysannat, qui assure 80 pour cent de la production agricole du pays et la quasi-totalité de la production vivrière, n'a que très peu accès aux intrants, au crédit et aux

⁹ Le secteur agricole pourrait bénéficier d'importantes ressources supplémentaires. Le budget du Ministère de l'agriculture a augmenté de 285 pour cent en valeur réelle en 1990, sa part dans le budget de l'Etat étant ainsi passée de 1,4 pour cent en 1989 à 3,34 pour cent en 1990.

¹⁰ Il est difficile d'évaluer le taux de croissance réel en raison du poids économique du secteur informel de la coca, qui pourrait égaler — voire dépasser — celui du secteur formel.



techniques, même si on lui reconnaît une capacité à utiliser de façon très efficace ses maigres ressources. Le secteur moderne de l'agriculture, essentiellement tourné vers l'exportation, est de plus en plus cantonné dans les plaines tropicales. Il a fait preuve d'un grand dynamisme durant les années 80, mais l'importance des exportations agricoles sur le plan économique tend à diminuer¹¹. En outre, l'accroissement de la production a été largement compensé par le fléchissement des prix.

Par-delà ses objectifs macro-économiques, la NPE était aussi conçue pour résoudre les obstacles fondamentaux qui entravent le développement agricole. A l'issue du traitement de choc initial, la NPE devait redistribuer efficacement et équitablement les ressources et doper l'offre intérieure. Or, cinq ans après le lancement du programme, le secteur agricole ne s'est toujours pas relevé de ce traitement de choc. Alors qu'il était déjà en équilibre précaire, il s'est trouvé privé en grande partie du soutien de l'Etat et a dû faire face à la concurrence étrangère. Les denrées alimentaires importées, souvent subventionnées par le pays exportateur et favorisées par des taux de change artificiels, sont entrées librement dans le pays, contribuant ainsi à limiter la production intérieure. Parallèlement, la suppression des mesures de soutien des prix et des subventions accordées pour les achats d'intrants a agi dans le même sens. La libération des prix n'a pas stimulé les agriculteurs, en raison de la faiblesse de la demande intérieure. Dans le secteur agricole, notamment dans sa composante traditionnelle, les termes de l'échange se sont détériorés depuis 1987, par rapport aux autres secteurs¹². En d'autres termes, si la NPE a efficacement contribué à réduire les déséquilibres macro-économiques, ses effets sur l'agriculture paraissent jusqu'à présent décevants.

Il faut donc apporter un soutien à l'agriculture, et notamment au petit paysannat, pour compenser ces effets négatifs. Le document «Les grandes orientations de la politique agricole»¹³ contient des orientations générales pour l'avenir immédiat et plus lointain, et souligne l'importance de la petite agriculture traditionnelle et la nécessité de lui apporter une aide massive pour assurer sa survie et sa modernisation. On y reconnaît aussi l'incapacité des récentes orientations macro-économiques à régler les problèmes agricoles. Si la nécessité de poursuivre les efforts de stabilisation n'est pas remise en question, différentes mesures sont envisagées pour as-

souplir ces orientations et tempérer leurs incidences négatives sur l'agriculture. Des directions sont également définies pour l'octroi au secteur d'une aide spécifique, qui permettrait de concilier les principes de non-intervention de la NPE et la nécessité de réactiver un secteur agricole en proie à de graves difficultés.

Equateur

Beaucoup de progrès ont été accomplis en 1990 sur la voie de la stabilisation économique — objectif prioritaire du gouvernement. C'est ainsi qu'un excédent commercial important a été réalisé (il devrait se renouveler en 1991); le déficit des opérations courantes est tombé à un niveau correspondant à quelque 2 pour cent du PIB; le taux d'inflation a chuté par rapport aux taux très élevés des années antérieures, même si les estimations pour 1990 font apparaître des taux encore très élevés (40 à 50 pour cent); et la réduction du déficit budgétaire, amorcée depuis plusieurs années, se poursuit. Le coût de cet effort est cependant élevé en ce qui concerne les prévisions de croissance. Le PIB réel a marqué un palier en 1989 et n'a augmenté que de 1,3 pour cent en 1990, en dépit de l'augmentation des cours du pétrole. De plus, malgré des progrès par rapport aux deux années précédentes, le remboursement des intérêts de la dette extérieure a encore avoisiné un tiers du montant des exportations en 1990. L'amélioration des conditions à l'extérieur et l'assouplissement des politiques budgétaire et monétaire devraient porter le taux de croissance à 3,5 pour cent en 1991.

Des incertitudes demeurent quant à l'orientation de la politique économique. Certains analystes soulignent la nécessité de renforcer la libéralisation des prix et des échanges et de poursuivre la refonte des lois du travail — et la capacité du système politique à le supporter. A l'inverse, d'autres préconisent le gel des prix des produits de consommation et davantage de souplesse dans le contrôle des dépenses et des salaires. Le gouvernement demeure opposé à un traitement de choc et préfère opter pour des réformes graduelles conçues pour favoriser le commerce extérieur et les investissements étrangers. La hausse des prix du pétrole à la suite de la guerre du Golfe ainsi que la réduction récente des taux d'intérêt dans les pays créanciers — Etats-Unis notamment — ont grandement allégé l'effort d'ajustement¹⁴.

A plus longue échéance, les perspectives demeurent néanmoins incertaines. Il ne faut pas oublier que les réserves de pétrole de l'Equateur pourraient être épuisées vers la fin du siècle. La nécessité de remplacer le pétrole explique en partie la relance du processus d'intégration andine (voir encadré 6). Certains doutent de la

¹¹ Les recettes tirées de l'exportation des produits agricoles n'ont permis de couvrir que 10 pour cent des importations totales ces dernières années, contre 12 à 15 pour cent entre 1975 et 1980.

¹² Projet MACA/FAO/UNDP, Bol/88/021.

¹³ *Lineamientos de política agraria*. Ce document, adopté par le gouvernement et qui doit servir de cadre d'action pour l'avenir, a été établi avec l'aide de la FAO et du PNUD et publié en octobre 1990.

¹⁴ Une variation d'un point du LIBOR fait varier d'environ 70 millions de dollars le montant annuel remboursé par l'Equateur au titre des intérêts de la dette.



capacité de l'Equateur à se mesurer avec ses voisins les plus efficaces, mais l'opinion qui prévaut est qu'un marché élargi et intégré offre bien plus d'avantages que de risques sur le plan économique. En effet, l'Equateur bénéficie d'un certain nombre d'avantages comparatifs en ce qui concerne les ressources et le coût de la main-d'œuvre.

Les incertitudes à propos de la politique économique valent aussi pour l'agriculture. Les prix ont été en partie libérés en 1989 et 1990, mais les tentatives d'accélérer le processus ont rencontré une certaine résistance. Ainsi, les prix de l'huile de palme ont été libérés début 1990,

mais les perspectives de libéralisation des prix des céréales et du soja restent incertaines. Une libéralisation au coup par coup risque de déséquilibrer les prix relatifs et les structures de production et de consommation. Or, la fixation des prix et la commercialisation des denrées de première nécessité — riz notamment — constituent des questions particulièrement sensibles.

Parmi les décisions adoptées récemment, il faut mentionner la refonte des tarifs douaniers, qui suppose une réduction progressive des droits de douane sur trois ans (jusqu'à 1992). Les droits sur les produits alimentaires de première nécessité sont déjà réduits mais les importa-

ENCADRÉ 5

L'économie de la crevette en Equateur

En dépit du recul récent enregistré par le secteur aquacole, la crevette reste le troisième produit d'exportation de l'Equateur (après le pétrole et les bananes) et représente quelque 12,5 pour cent de ses exportations de produits primaires. En 1990, 71 000 tonnes de crevettes congelées, d'une valeur de 328,6 millions de dollars, ont été exportées. Le secteur emploie 200 000 personnes environ.

Le secteur de la crevette est l'un des plus dynamiques du pays depuis une dizaine d'années. A peine présent sur les marchés mondiaux au début des années 80, l'Equateur est devenu le quatrième producteur mondial, après la Chine, l'Indonésie et la Thaïlande. Le pays bénéficie d'eaux au contenu organique particulièrement riche et de conditions climatiques favorables qui permettent la répétition du cycle d'élevage de 120 à 150 jours tout au long de l'année.

Ce secteur a connu en 1989 une récession due à un fléchissement des cours internationaux, à une augmentation du coût des transports maritimes et à des facteurs météorologiques. La politique monétaire a également joué un rôle dans la mesure où elle a découragé l'investissement et réduit les profits. Si les exportateurs reconnaissent les bienfaits de la stratégie de soutien des exportations, ils affirment que le secteur ne bénéficie pas d'un appui suffisant et qu'un soutien excessif est accordé à des exportations non traditionnelles de moindre importance. Les pouvoirs publics étudient actuellement la demande de financement de programmes de recherche et de technologie et de mise en place d'incita-

tions pour encourager l'investissement privé présentée par le secteur. La possibilité de convertir la dette sur une période de sept ans est notamment envisagée.

S'il est difficile d'évaluer les avantages nets de cet appui, on estime que les gains de productivité obtenus avec une technologie améliorée permettraient aisément de doubler le volume actuel des exportations à relativement brève échéance. Les méthodes de production intensive posent cependant problème dans la mesure où elles entraînent la dégradation d'habitats constitués surtout de mangroves et qu'elles favorisent la propagation des maladies. Bien que les méthodes appliquées en Equateur soient moins intensives que celles d'autres grands producteurs, le pays est déjà confronté à ce type de problème.

Les principaux obstacles au développement du secteur se situent cependant du côté de la demande. Les marchés mondiaux — et notamment les Etats-Unis, qui absorbent 90 pour cent des exportations de crevettes de l'Equateur — donnent de plus en plus de signes de saturation. Les entreprises cherchent donc à diversifier leurs débouchés, en se tournant notamment vers l'Europe. L'Equateur est déjà le premier fournisseur de crevettes de l'Espagne et, à l'instar d'autres pays andins concernés par le commerce de la drogue, bénéficie d'une exemption de droits de douane pendant quatre ans pour ses exportations agricoles et halieutiques à destination de la CEE.



tions sont contingentées. Il a également été envisagé d'assouplir les restrictions quantitatives concernant le blé et l'huile végétale, l'Equateur étant relativement peu tributaire des importations de produits alimentaires¹⁵.

Les taux de refinancement des prêts agricoles ont été ramenés à des niveaux proches des taux du marché, conformément aux recommandations des organismes internationaux, mais le crédit à l'agriculture reste largement subventionné. L'objectif actuel est de proposer un crédit subventionné pour des investissements sur des périodes moyennes ou longues susceptibles d'attirer le secteur privé plutôt que d'accorder un appui direct aux producteurs.

En dépit des restrictions budgétaires liées au programme de stabilisation et d'ajustement, le gouvernement a maintenu en place un important programme de développement rural. Un vaste projet de développement rural intégré est en cours. Les ressources qui lui sont consacrées représentent 1,3 pour cent de l'ensemble des investissements publics et 23 pour cent des investissements publics dans l'agriculture, pour la période 1989-1992. Quelque 400 000 familles devraient en bénéficier directement ou indirectement.

Pérou

Parmi les nombreuses situations de régression économique et sociale qu'ont vécues les pays de la région ces dernières années, celle du Pérou est l'une des plus aiguës. Les grands déséquilibres économiques datant des années où le modèle de croissance était fondé sur la demande intérieure se sont révélés impossibles à supprimer quand, en 1988/89, le gouvernement a opté pour une politique plus orthodoxe. Les pressions inflationnistes sur le taux de change et sur la demande avaient alors atteint un niveau où la libéralisation des prix et la dévaluation de la monnaie ne pouvaient être que sans effet. Au contraire, le PIB a chuté de 8 pour cent en 1988, 11 pour cent en 1989 et 5 pour cent en 1990. Loin de fléchir, les prix à la consommation ont augmenté de 1 700, 2 800 et 8 300 pour cent par an au cours de la même période. Bien que la balance commerciale ait été excédentaire en 1989 et 1990, les déficits des comptes extérieurs sont restés considérables. Le ratio du service de la dette fluctue aux alentours de 31 pour cent depuis 1983. Les indicateurs sociaux se sont, eux aussi, fortement détériorés. Ainsi, on estime qu'à Lima le salaire minimum en valeur réelle est inférieur d'un quart à ce qu'il était en 1980.

Le nouveau gouvernement a appliqué des mesures de stabilisation hardies pour restaurer les conditions minimales du redressement économique et réinsérer le pays

dans le système financier international. Ces mesures ont consisté à supprimer le contrôle des prix, abolir les exonérations fiscales, libérer les taux d'intérêt, contrôler les dépenses budgétaires, geler les salaires, réduire les droits de douane et accélérer les dévaluations de la monnaie. Ces mesures ont contribué, depuis août 1990, à ramener l'inflation à un taux annuel évalué à quelque 210 pour cent en juin 1991, à doubler le taux de recouvrement de l'impôt (qui est passé de 4 à 8 pour cent du PIB) et à reconstituer les réserves en devises. Le pays a également commencé à assurer le service d'une partie de sa dette extérieure. Au cours des derniers mois, de nombreux capitaux ont aussi été rapatriés et les comptes bancaires en dollars se sont regarnis, ce qui démontre un retour de la confiance chez les investisseurs.

En dépit des lourds sacrifices qu'elles imposent sur le plan social, les mesures d'austérité semblent partiellement acceptées comme une nécessité incontournable — à condition que ce traitement de choc soit relativement court et qu'il soit compensé par des créations d'emplois et une aide aux catégories les plus vulnérables de la population. Le Programme social d'urgence va dans ce sens.

Avec cette situation pour toile de fond, l'agriculture a présenté des résultats décevants ces dernières années. La production par habitant de la quasi-totalité des produits destinés à la consommation intérieure a eu tendance à diminuer, les rares exceptions étant le riz, très protégé jusqu'à une date récente, et certains produits de l'agro-industrie. Le secteur des exportations connaît de graves difficultés: stagnation des recettes (café) ou diminution (coton), fluctuations des exportations de farine de poisson, sur lesquelles planent des incertitudes, et recul des exportations de sucre, qui a cessé d'être un produit d'exportation nette. Par ailleurs, alors que les prix à la production des denrées alimentaires ont diminué en termes réels, ceux des denrées importées sont devenus de plus en plus compétitifs sur le marché intérieur.

Cette situation résulte d'un ensemble complexe de problèmes structurels et conjoncturels internes et internationaux, mais il est admis que les orientations ont joué un rôle déterminant. Comme dans maints autres pays, on considère actuellement qu'une large part des difficultés tient à la présence excessive de l'Etat dans les mécanismes de commercialisation et de fixation des prix. En outre, les politiques d'aide à l'agriculture ont manqué de cohérence et de continuité. Ainsi, l'affectation à l'agriculture d'importantes lignes de crédit, l'attribution de subventions à l'achat d'intrants et l'adoption de prix garantis en 1986-1988 ont entraîné un gonflement de la production durant ces années. Cette politique s'est cependant révélée trop coûteuse; les restrictions budgétaires ont entraîné une chute du crédit et un renchérissement brutal des intrants; il fallait donc s'attendre à ce

¹⁵ En Equateur, les importations de produits alimentaires représentent environ 8 pour cent de l'ensemble des importations du pays, contre 12 pour cent pour l'Amérique latine et les Caraïbes en général.



que la production agricole diminue (de 4 pour cent en 1989 et de 6 pour cent supplémentaires en 1990), même s'il est vrai que ces deux années ont été marquées par la sécheresse et les infestations acridiennes.

Certaines des mesures d'ajustement récentes intéressent au premier chef l'agriculture:

- Abolition du MUC (Mercado Unico Cambiario) — un taux de change officiel largement surévalué appliqué à toutes les exportations et aux importations prioritaires

(de denrées alimentaires notamment). L'application de ce taux, qui a fini par ne plus représenter qu'un dixième du taux parallèle, pénalisait gravement les exportations agricoles, revenait à subventionner les importations de denrées alimentaires et encourageait un trafic illicite de produits et d'intrants agricoles avec la Bolivie et l'Equateur.

- Désengagement de l'Etat dans les domaines de la commercialisation et de la fixation des prix. On a retiré à

ENCADRÉ 6

Intégration andine et agriculture

Le Pacte andin, signé en 1969 à Cartagène (Colombie), fixait le cadre des efforts d'intégration de la région¹. Depuis 21 ans pourtant, plusieurs facteurs ont contribué à en limiter les réalisations à un niveau décevant. Ces facteurs sont notamment l'absence de complémentarité des économies, si ce n'est pour certains pays, les différends frontaliers et autres, la diversité des régimes politiques et des politiques économiques, les vastes disparités de richesses et de ressources, les distances et les obstacles commerciaux naturels. En dépit de la taille considérable du marché potentiel que constituent les cinq Etats membres, le commerce intra-andin ne représentait à la fin des années 80 que moins de 4 pour cent des exportations de ces pays et 5 pour cent de leurs importations.

Malgré cela, le processus d'intégration intra-andin s'intensifie et gagne en crédibilité depuis quelques années. Il faut signaler à ce propos deux événements importants: le Protocole de Quito, entré en vigueur en mai 1988, qui a considérablement modifié l'Accord initial de Cartagène et le sommet des chefs d'Etat tenu aux Galapagos (Equateur) en décembre 1989, qui constitue une grande étape dans l'histoire du Pacte. Ce sommet a approuvé un Avant-projet stratégique contenant des lignes directrices visant à consolider le processus d'intégration. Le cinquième sommet, tenu à Caracas en mai 1991, a fixé comme date limite le 31 décembre 1991 pour la mise au point d'un tarif extérieur commun (TEC) et l'instauration d'une zone de libre-échange.

¹ Les membres du Pacte andin sont la Bolivie, la Colombie, l'Equateur, le Pérou et, depuis 1973, le Venezuela. Le Chili en a fait partie jusqu'en 1976.

La Colombie, le Pérou et le Venezuela se sont engagés à mettre en place un TEC avant fin 1993, et la Bolivie et l'Equateur avant 1995. Le gros des échanges intra-andins se fait déjà en franchise, mais, dans le secteur agricole, 216 articles, représentant 50 pour cent en valeur du commerce agricole intra-andin, restent assujettis à des droits de douane et à des restrictions. L'objectif général visé est de constituer un marché commun de 90 millions d'habitants d'ici à 1995.

L'un des facteurs à l'origine de la relance du processus d'intégration est la convergence des objectifs et des principes généraux des politiques économiques depuis quelques années. S'il existe encore des écarts considérables entre pays andins en matière de taux d'inflation, de déséquilibres macro-économiques et d'austérité des mesures de stabilisation et d'ajustement, toutes les politiques tendent en général à favoriser l'exportation et la déréglementation et à ouvrir davantage les pays à l'investissement étranger. Autre facteur: le renforcement ou la conclusion d'autres accords de libre-échange ou d'échanges préférentiels. Parmi les accords conclus récemment dans la région, on peut citer le Plan d'action économique pour l'Amérique centrale signé en juin 1990, l'accord passé en août 1990 entre les pays de la CARICOM en vue de la création d'une zone de libre-échange; le Traité d'Asunción d'avril 1991, par lequel l'Argentine, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay ont fixé le cadre d'un marché commun austral (MERCOSUR) pour 1995; et l'annonce par le Mexique, la Colombie et le Venezuela d'un projet de création d'une zone de libre-échange avant juillet 1994.

L'un des points forts de l'Avant-projet



l'office de commercialisation son monopole des importations de denrées alimentaires et des opérations d'achats et de prix garantis, sauf dans certaines régions ou à des fins particulières (notamment pour dissuader les agriculteurs de cultiver la coca dans la région de la selve). Toutes les subventions directes et indirectes à l'agriculture ont été supprimées, et une refonte des mécanismes de commercialisation des produits alimentaires est à l'étude.

- Libération des importations de produits alimentaires et d'intrants agricoles, même si ceux-ci restent assujettis à des droits et à des taxes sur les ventes.

S'inscrivant dans une stratégie qui ne peut porter ses fruits qu'à moyenne ou longue échéance, ces mesures n'ont fait, dans un premier temps, que rendre les choses plus difficiles pour le secteur alimentaire et agricole et pour l'économie en général. Or, plus de la moitié de la population du pays — et davantage encore dans le

stratégique est l'engagement pris par les pays d'adopter une politique agricole commune qui:

- permette aux pays andins de mieux affronter la désorganisation des marchés agricoles mondiaux;
- favorise l'harmonisation des politiques agricoles eu égard aux relations de concurrence, grâce à la formulation de programmes conjoints par groupes de produits agricoles et agro-industriels, l'accent étant mis sur les denrées alimentaires;
- permette aux Etats membres d'adopter des positions communes dans les négociations internationales sur l'agriculture.

Les objectifs généraux sont d'élargir et de consolider le marché sous-régional, de réduire la dépendance vis-à-vis des importations de denrées alimentaires et de promouvoir les exportations agricoles.

En matière de commerce agricole, des politiques communes doivent être adoptées entre 1991 et 1993 pour les importations et les exportations de produits, d'intrants et de machines agricoles. Il est prévu l'élimination des subventions sur les importations en provenance de pays tiers et des taux de change préférentiels; l'adoption d'un même système d'aide alimentaire qui n'influe pas sur les prix intérieurs; la coordination des mécanismes de promotion des exportations; l'adoption de positions communes sur les accords internationaux de produits, notamment en ce qui concerne l'Accord international sur le café, et l'étude de nouveaux mécanismes pour la stabilisation des prix des importations de denrées alimentaires en provenance de pays tiers.

On peut s'attendre à ce que ces initiatives aient des résultats bénéfiques en

élargissant les marchés, en améliorant la concurrence et les allocations de ressources, en créant un cadre stable et coordonné pour le développement agricole et en donnant à la sous-région une compétitivité et un pouvoir de négociation accrus à l'échelle mondiale. S'il est difficile d'espérer que la sous-région devienne rapidement beaucoup moins tributaire des importations alimentaires en provenance de pays tiers, les possibilités de développer et de diversifier le commerce intra-andin sont très vastes. Les importations agricoles intra-andines n'ont représenté que 5 pour cent des importations agricoles totales des pays du groupe ces dernières années. En outre, ce commerce est très concentré sur un petit nombre de produits et se limite à des échanges entre pays limitrophes. Le coton et la viande de bœuf représentent près de 70 pour cent des échanges intra-andins de produits de la culture et de l'élevage et 30 pour cent de l'ensemble des échanges intra-andins de produits agricoles et agro-industriels. Les importations de produits de la pêche équatoriens de la Colombie, pays qui constitue le plus vaste marché agricole du groupe, représentent plus de 70 pour cent de ses importations agricoles en provenance des pays andins; à l'inverse, les importations de coton colombien représentent plus de la moitié des importations agricoles intrarégionales de l'Equateur (les deux tiers dans le cas du Venezuela). De même, l'essentiel des produits agricoles achetés par la Bolivie dans la sous-région provient du Pérou et se compose de boîtes de sardines et de chewing-gum. Des exemples encourageants de développement et de diversification dynamiques des échanges intrarégionaux ont

néanmoins été enregistrés ces dernières années; c'est le cas en particulier des produits de la pêche et des produits tropicaux non traditionnels transformés, des boissons et des articles en laine ainsi que des textiles. Le programme de libéralisation en cours, qui vise à supprimer complètement les listes d'exception au commerce agricole, devrait relancer ce type d'échanges.



monde rural — vivant déjà dans une extrême pauvreté, elle ne peut plus consentir de nouveaux sacrifices, sans compensation immédiate. La récente recrudescence de choléra témoigne du degré d'indigence dans lequel sont tombées de larges couches de la population; autre manifestation de la misère: l'aggravation des troubles civils. Toute la difficulté consiste donc à entretenir l'élan de la réforme suffisamment longtemps pour que ses bienfaits puissent être largement ressentis et à trouver des ressources et des mécanismes appropriés pour en compenser les inconvénients pendant la phase de transition.

PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

Vue d'ensemble

Le conflit du Golfe a eu des répercussions très néfastes sur les systèmes économiques et agricoles de la plupart des pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord à divers égards. Le renchérissement brutal — même s'il n'a été que temporaire — du brut a amputé les ressources disponibles pour le développement et accentué la pression inflationniste dans les pays importateurs de pétrole. Par ailleurs, les envois de fonds des travailleurs émigrés ont considérablement diminué tandis que les échanges, les flux de facteurs et le tourisme ont été gravement perturbés. Les estimations suivantes du FMI illustrent l'impact économique de la crise:

- La croissance du PIB de la région devrait passer de +3,2 pour cent en 1989 à -3,8 pour cent en 1990 et -3,3 pour cent en 1991, en raison surtout de la chute de l'activité économique en Iraq, au Koweït et en Jordanie.
- On estime que les envois de fonds des émigrés, les revenus du tourisme et les recettes d'exportation ont diminué en Egypte, Jordanie, Syrie et Turquie de 2 milliards de dollars en 1990 et de 6,5 milliards en 1991.
- Le taux d'inflation devrait se stabiliser aux alentours de 14 pour cent pour l'ensemble de la région en 1991-1992.
- Le compte des opérations courantes de l'ensemble des pays, excédentaire en 1990 en raison du renchérissement du pétrole, devrait être déficitaire de quelque 50 milliards de dollars en 1991 et 25 milliards en 1992, en raison principalement des coûts de la reconstruction.

Les résultats du secteur agricole sont mitigés:

- L'augmentation de près de 7 pour cent de la production agricole en 1990 a permis de compenser en partie le recul de 9 pour cent enregistré l'année précédente. La production de céréales a augmenté de 19 pour cent après une campagne 1989 marquée par une sécheresse grave, mais elle est restée en deçà du niveau record de 1988.
- Dans l'élevage, la production a augmenté de 2 pour cent en 1990, la production de viande et de lait poursuivant la lente progression amorcée au début des années 80.
- La production par habitant a augmenté de 4,3 pour cent en 1990, deuxième chiffre de progression annuelle depuis le début des années 80. Ce résultat n'a toutefois pas suffi à compenser le net fléchissement de la production vivrière en 1989. La progression générale de la production par habitant en 1990 est imputable essentiellement à l'amélioration des conditions culturelles en Syrie et en Turquie et au maintien d'une évolution générale à la hausse au Liban. A l'inverse, la production vivrière par habitant a diminué au Yémen et, pour



la troisième année consécutive, en Jamahiriya arabe libyenne.

Pays du Maghreb: cas de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc

Bien qu'il s'agisse de trois pays à revenus intermédiaires, les disparités de revenus sont grandes entre l'Algérie, la Tunisie et le Maroc. Le PIB par habitant tel qu'évalué en 1988 était de 830 dollars au Maroc, 1 230 dollars en Tunisie et 2 360 dollars en Algérie. La Tunisie compte environ 8 millions d'habitants, tandis que l'Algérie et le Maroc en comptent quelque 25 millions chacun.

Dans les trois pays, la croissance économique a diminué sensiblement durant les années 80. La croissance annuelle du PIB a été en moyenne de quelque 3,7 pour cent dans les années 80 au Maroc et en Tunisie et de 3,3 pour cent en Algérie — contre 5,2, 6,6 et 7,5 pour cent respectivement dans les années 1965-1980. La dégradation des termes de l'échange des produits minéraux pendant la plus grande partie des années 80 est le principal facteur responsable de ce recul. En effet, les ressources minérales — pour l'essentiel des hydrocarbures en Algérie, des phosphates au Maroc et des hydrocarbures et des phosphates en Tunisie — représentent une part importante du PIB et des recettes d'exportation des trois pays et notamment de l'Algérie, où le secteur des hydrocarbures représente quelque 13 pour cent du PIB et 95 pour cent des recettes d'exportation.

Des trois pays, c'est le Maroc qui possède le plus important secteur agricole; l'agriculture, les forêts et les pêches y représentent quelque 40 pour cent des emplois et 20 pour cent du PIB. En Algérie et en Tunisie, les proportions sont d'environ 25 pour cent (emplois) et 10 à 15 pour cent (PIB). A l'inverse de ce qui s'est passé dans les autres secteurs, la croissance du secteur agricole s'est accélérée dans les trois pays durant les années 80 par rapport aux décennies antérieures — encore qu'elle n'ait été qu'à peine supérieure à l'accroissement démographique en Tunisie. Ainsi, dans les trois pays, le secteur agricole — qui employait déjà une grosse part de la population active — a-t-il eu tendance à accroître sa part relative dans le PIB.

Les trois pays connaissent des taux d'accroissement démographique élevés: 2,7 pour cent par an au Maroc et en Tunisie et 3,1 pour cent en Algérie. La production vivrière intérieure ne permet pas de satisfaire l'augmentation correspondante de la demande de produits alimentaires, et le degré d'autosuffisance alimentaire a diminué dans les trois pays.

La production agricole, fondée essentiellement sur la culture pluviale, fluctue au gré des variations climatiques. En Tunisie par exemple, des récoltes exceptionnelles de céréales ont été enregistrées en 1985 et 1987 — années où les précipitations ont été suffisantes — mais la production s'est effondrée en 1986 et plus encore en 1988. En Algérie, les fluctuations sont également pronon-

cées mais relativement moins au Maroc, en partie parce que le réseau d'irrigation y est plus développé¹⁶.

Dans les trois pays, l'objectif est actuellement de libéraliser le marché, les prix et le commerce extérieur. Le changement d'orientation a été moins radical pour le Maroc et la Tunisie que pour l'Algérie, pays à économie planifiée jusque-là. Dans le secteur agricole, on compte désormais sur les mécanismes du marché pour améliorer l'efficacité en matière de production, réduire la concurrence des denrées alimentaires importées et la dépendance vis-à-vis de l'extérieur dans ce domaine, et promouvoir les exportations.

Pour leurs importations et leurs exportations, les trois pays sont aussi très tributaires de la CEE. Ainsi, 56 pour cent des exportations de la Tunisie ont pour destination trois pays: la France, l'Italie et l'Allemagne. Si la concentration des partenaires est moins prononcée dans le cas de l'Algérie et du Maroc, la CEE n'en est pas moins leur principal partenaire commercial. C'est la perspective des difficultés que pourrait signifier pour les trois pays après 1992 l'intégration économique complète de la Communauté européenne qui explique en grande partie la création, en février 1989, de l'Union du Maghreb arabe (UMA) (voir encadré 7).

Algérie

Depuis plusieurs années, l'économie algérienne est en proie à de graves difficultés: dette très lourde, problèmes de balance des paiements et absence de progrès dans la mise en œuvre des réformes de libéralisation des marchés, le tout conjugué avec une croissance économique médiocre. Après avoir subi un recul de 1,2 pour cent en 1988, le PIB réel n'a augmenté que de 2,8 pour cent en 1989 et 2,4 pour cent en 1990 — pourcentages inférieurs à l'accroissement démographique. Toutefois, le renchérissement du brut à la suite du conflit du Golfe a été pour l'économie une bouffée d'oxygène. En dépit du fléchissement ultérieur des prix du pétrole, les perspectives restent favorables pour le secteur de l'énergie, et le PIB devrait augmenter de près de 5 pour cent en 1991. On estime en outre que l'agriculture s'est beaucoup développée au cours de la période de végétation 1990/91, retrouvant ainsi le taux de croissance généralement soutenu des 10 dernières années. En 1991, il faudra sans doute importer 4 millions de tonnes de céréales pour satisfaire la demande intérieure. En fait, les déficits alimentaires — y compris les années de bonnes récoltes — sont un important problème structurel depuis 30 ans.

Avec un accroissement démographique supérieur à 3 pour cent par an et une production agricole en augmentation de 1 à 2 pour cent par an seulement durant les années 60 et 70, l'Algérie est devenue l'un des six plus gros importateurs de nourriture du monde en dévelop-

¹⁶ Les terres irriguées ne représentent que 5 pour cent de l'ensemble des terres arables en Tunisie et en Algérie, contre 15 pour cent au Maroc.



pement. La croissance de la production alimentaire a dépassé 4 pour cent par an dans les années 80, mais le coefficient d'autosuffisance en matière de céréales est tombé de 90 pour cent au moment de l'indépendance en 1962 à quelque 25 pour cent ces dernières années. La valeur des importations de denrées alimentaires est passée de quelque 11 pour cent du total des exportations des années 70 à plus de 20 pour cent en 1988. A l'inverse, la part des exportations de produits agricoles dans les exportations totales a chuté de quelque 12 pour cent à moins de 1 pour cent au cours de la même période, conséquence certes de la part grandissante prise par les exportations d'hydrocarbures, mais aussi d'une lente et inégale progression des recettes d'exportation d'origine agricole.

Ces dernières années, on a assisté à une réorientation radicale des politiques agricoles. L'objectif prioritaire avant les réformes de libéralisation du marché de la fin des années 80 était de réaliser une industrialisation rapide par une planification centralisée et un engagement tous azimuts de l'Etat dans le secteur manufacturier et les services. Des taux de croissance élevés ont été obtenus grâce au maintien d'un coefficient investissements/PIB parmi les plus élevés du monde, rendu possible par un accroissement des exportations d'hydrocarbures. Dans les années 80, certaines corrections ont été apportées au système d'économie centralisée, mais la pression en faveur des réformes s'est accentuée avec le fléchissement des prix du pétrole en 1986 et avec la dégradation du compte des opérations courantes et l'alourdissement du service de la dette qui s'en sont suivis. Des réformes fondamentales de libéralisation du marché ont été entreprises depuis 1987. La réforme du secteur agricole en est la pierre angulaire. L'un de ses objectifs essentiels est d'améliorer les résultats du secteur, de réduire la dépendance vis-à-vis des importations de denrées alimentaires et d'enrayer l'exode rural par la progression des revenus agricoles.

Avant ces réformes, l'agriculture algérienne consistait en vastes exploitations collectives ou en fermes d'Etat à forte intensité de capital et en petites exploitations privées. Le secteur agricole socialiste était prioritaire dans la distribution des intrants, du matériel et du crédit, possédait la majeure partie du parc de tracteurs et utilisait les meilleures terres. Or, le secteur privé a fait montre de davantage de dynamisme et d'efficacité. Les rendements céréaliers ont stagné dans le secteur socialiste entre 1973 et 1986, tandis qu'ils augmentaient en moyenne de 2,8 pour cent par an dans le secteur privé. En conséquence, l'écart de productivité entre les deux secteurs s'est considérablement amoindri. Alors qu'il avait accès à des ressources de meilleure qualité (terres en particulier), le secteur socialiste ne produisait que 39 pour cent des céréales sur 35 pour cent des superficies emblavées. De plus, les fermes socialistes enregistraient généralement de lourdes pertes.

En dépit des efforts consentis pour réformer l'agriculture socialiste dans les années 80, les problèmes de mauvaise utilisation des ressources et de faible rentabilité n'ont pas été résolus, et il a été décidé en 1987 de démanteler le secteur socialiste agricole. En un temps relativement court, durant les années 1987-1988, les vastes domaines ont été divisés en plus petites unités privées gérées par un minimum de trois personnes et, dans certains cas, subdivisées encore en exploitations individuelles. Les agriculteurs ont obtenu le droit de jouissance des terres, transférable en cas de décès.

Il est encore trop tôt pour évaluer pleinement l'incidence de la réforme sur la production. De plus, les deux années qui l'ont suivie ont été marquées par la sécheresse et par des difficultés d'adaptation au nouveau régime foncier. En outre, la réforme n'a pas complètement éliminé la nature duale de l'agriculture algérienne. Les exploitations nées du démantèlement des fermes d'Etat sont en moyenne cinq fois plus étendues que les petits domaines privés. Elles sont par ailleurs plus modernes et à plus forte intensité de capital. Le développement ultérieur du secteur agricole dépend de la capacité des mesures gouvernementales à réparer des années d'abandon du secteur privé traditionnel et de la capacité des nouvelles exploitations privées à répondre aux défis et aux stimulations du marché.

Tunisie

L'économie tunisienne a opéré un redressement spectaculaire après avoir enregistré un taux de croissance médiocre en 1988. Le PIB réel a augmenté de 3,5 pour cent en 1989 et de 6,5 pour cent en 1990, grâce à une augmentation des exportations et à de bonnes récoltes. Toutefois, les prévisions antérieures prévoyant une augmentation de 4,5 pour cent du PIB en 1991 ont peu de chances de se concrétiser en raison des répercussions de la crise du Golfe. Les estimations actuelles donnent un pourcentage de 3 pour cent. Les avantages qui ont découlé de l'augmentation temporaire des prix du pétrole et des recettes d'exportation à la suite du déclenchement du conflit ont été largement annulés par la diminution des revenus du tourisme, la perte de débouchés à l'exportation au Koweït et en Iraq et la réduction des envois de fonds des Tunisiens travaillant dans les pays du Golfe.

S'il ne représente en Tunisie qu'environ 14 pour cent du PIB, le secteur de l'agriculture et des pêches connaît une croissance rapide depuis longtemps. La valeur ajoutée du secteur agricole a été multipliée par plus de six entre 1970 et 1987, soit un rythme d'augmentation près de deux fois plus rapide que pour la moyenne du groupe des pays en développement à revenus faible et intermédiaire. Toutefois, cette expansion globale cache des variations annuelles marquées qui permettent mal d'apprécier les résultats. En dépit de l'amélioration du système d'irrigation, la production céréalière — réalisée sur



plus du tiers de la superficie cultivée — a beaucoup fluctué. En fait, des variations d'une ampleur sans précédent ont été enregistrées au cours des 10 dernières années: la récolte céréalière exceptionnelle de quelque 2,1 millions de tonnes de 1985 est la plus élevée et la récolte de 295 000 tonnes de 1988, année de sécheresse, la plus faible des 40 dernières années. Ces résultats imprévisibles ont eu pour toile de fond un accroissement démographique élevé, une accélération de l'exode rural, vers Tunis notamment, et une forte hausse de la demande de produits alimentaires¹⁷. Il en est résulté une dépendance croissante vis-à-vis des importations de nourriture, même si cet accroissement s'est ralenti dans

les années 80 pour des raisons financières. Les importations de denrées vivrières ont augmenté de 10 pour cent par an en volume dans les années 70 et de 6 pour cent dans les années 80. Au contraire de ce qui s'est passé dans les décennies antérieures, ces importations ont eu tendance à absorber une part croissante des recettes d'exportation dans les années 80. Le ratio importations de nourriture/exportations totales est tombé d'environ 40 pour cent dans les années 70 à 23 pour cent au début

¹⁷ La population totale du pays a augmenté de 2,6 pour cent par an depuis le début des années 80, mais la population agricole a diminué de 1,3 pour cent.

ENCADRÉ 7

L'Union du Maghreb arabe

En février 1989, l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie ont créé l'Union du Maghreb arabe (UMA). L'UMA comporte un Conseil des chefs d'Etat dont la présidence est assurée par rotation, un Conseil des ministres, un Secrétariat et un Parlement composé de 20 députés de chaque pays membre. Les objectifs généraux de l'UMA sont l'intégration des économies des cinq Etats membres; l'élimination des obstacles à la libre circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux; et la création d'un cadre pour traiter des questions politiques, économiques et sociales d'intérêt commun. Cette nouvelle association régionale prévoit aussi l'institution d'une structure pour traiter conjointement des problèmes liés à la réalisation du marché unique de la CEE en 1993. Alors que la Communauté européenne absorbe actuellement quelque 70 pour cent des exportations des pays du Maghreb, les échanges entre ces pays sont restés jusqu'à présent limités.

Parmi les mesures déjà prises en direction de l'intégration économique, il faut citer les accords sur la création d'une zone de libre-échange et d'une banque d'investissements commune. Un accord prévoit officiellement la création d'une union douanière d'ici à 1995.

Des pourparlers ont actuellement lieu pour la mise en place d'une coopération dans d'autres domaines et notamment la mise en œuvre d'une Charte du Maghreb sur la protection de l'environnement (déjà adoptée), un projet de convention du Maghreb sur la sécurité sociale et des

accords judiciaires et juridiques entre les pays membres. Les autres projets envisagés sont la libre circulation des personnes, l'établissement d'une carte d'identité commune, une lutte coordonnée contre les stupéfiants et une coopération dans les domaines de l'éducation et des infrastructures.

L'UMA a également établi des contacts avec la CEE. La première réunion commune des Ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne et de l'UMA s'est tenue en novembre 1990. Les sujets à l'ordre du jour étaient notamment l'immigration, les initiatives financières et la dette.

Bien qu'il soit trop tôt pour évaluer la viabilité sur une longue période et l'impact du nouveau projet d'intégration, les perspectives de consolidation du processus paraissent prometteuses compte tenu des progrès déjà réalisés. En outre, les efforts d'intégration n'ont pas cessé en dépit des incertitudes et des frictions graves auxquelles a donné lieu la crise du Golfe, ce qui révèle l'importance accordée par les gouvernements du Maghreb à l'adoption de positions communes et à l'abandon de stratégies de développement national au profit de stratégies régionales.



des années 80, pour remonter ensuite à 28 pour cent environ à la fin de la décennie.

Les exportations de produits agricoles représentent actuellement quelque 8 pour cent des exportations totales de marchandises, contre 6 pour cent au début des années 80 et 3 pour cent au début des années 70. Elles ont augmenté tant en volume qu'en valeur à un taux moyen annuel d'environ 7 pour cent dans les années 80. Contrairement à ce qui se passait dans les années 70, où les prix à l'exportation avaient augmenté fortement — en raison surtout de l'augmentation des prix des engrais phosphatés —, la valeur unitaire des exportations est restée relativement constante durant les années 80.

Le sous-secteur des pêches a acquis une importance économique considérable au cours des 20 dernières années. Les captures de poisson de mer ont augmenté en moyenne de 8 pour cent par an dans les années 80, permettant ainsi au sous-secteur de doubler sa part dans les exportations agricoles totales, passée de 20 pour cent au début des années 80 à plus de 40 pour cent ces dernières années. Toutefois, des signes de surexploitation sont apparus et le volume des prises croît moins vite, quand il ne diminue pas pour certaines espèces.

Depuis 1986, la Tunisie applique un programme économique visant à libéraliser son économie et à développer le rôle du secteur privé. Dictée par l'aggravation des déséquilibres macro-économiques dans la première moitié des années 80, la réforme consiste notamment à libérer les prix intérieurs, supprimer les restrictions à l'importation et réformer le système d'imposition et le secteur financier.

Dans le secteur agricole, la réforme a été réalisée avec l'aide de prêts de la Banque mondiale, dans le cadre de programmes d'ajustement agricole. Les objectifs sont les suivants:

- Stimuler davantage les producteurs en libéralisant ou en ajustant les prix à la production.
- Éliminer les subventions aux intrants et au crédit.
- Limiter l'intervention de l'État en transférant les activités de production et de commercialisation au secteur privé, tout en renforçant les efforts de l'État dans les activités de soutien, de contrôle et de réglementation.
- Améliorer l'efficacité des dépenses et des investissements publics.
- Rationaliser l'utilisation des ressources naturelles (sols, eau, forêts, ressources halieutiques).
- Améliorer la capacité d'analyse du Ministère de l'agriculture et le suivi des résultats du secteur.

Une attention particulière est accordée à quatre domaines essentiels au développement agricole:

- le régime foncier, et en particulier la fragmentation excessive des parcelles;
- la conservation des sols et la lutte contre la désertification;
- la conservation des ressources en eau;

- la mise en valeur des pêcheries.

La fragmentation des parcelles est considérée comme un obstacle fondamental au développement agricole. Le nombre des exploitations est passé de 320 000 au moment de l'indépendance à 400 000 ces dernières années. La diminution de la superficie des exploitations freine l'introduction de méthodes agricoles plus modernes, de nouvelles variétés de semences et le développement de l'irrigation. Parmi les récentes mesures prises pour enrayer ce processus, il faut citer les crédits spéciaux accordés aux jeunes agriculteurs pour le rachat des exploitations aux autres héritiers.

Dans le domaine de la conservation des terres, un plan de reboisement sur 10 ans conçu pour stopper la désertification et un programme de protection des sols ont été lancés en 1970.

La nécessité d'intensifier les efforts de conservation et de gestion de ressources en eau trop rares et d'accroître les superficies irriguées a été mise en évidence par la sécheresse catastrophique de 1988-1989. On estime que l'investissement dans les ressources en eau et les projets apparentés a représenté 40 pour cent de l'ensemble des investissements dans le secteur de l'agriculture, des pêches et des forêts au cours du plan quinquennal 1987-1991 et qu'il devrait rester au moins égal à ce pourcentage dans les années à venir. D'importants investissements sont également en cours pour la construction d'infrastructures, de barrages, de lacs artificiels et de puits. Globalement, les nouveaux investissements réalisés dans le secteur agricole en 1990 ont plus que doublé par rapport à l'année précédente.

S'agissant du développement des pêches, le gouvernement est confronté à un double défi: développer et moderniser le secteur, tout en exploitant de façon durable les stocks de poissons de mer. Depuis 1985, un effort important est consenti pour accroître la capacité portuaire, et des subventions et crédits à des conditions de faveur sont prévus pour développer et moderniser la flotte de pêche. Des études exploratoires semblent indiquer que les stocks exploitables sont de 200 000 tonnes par an. La Tunisie s'efforce d'exploiter plus rationnellement ses ressources halieutiques par une meilleure répartition de la flotte entre les différentes zones de pêche.

Autre secteur au potentiel de développement considérable: l'aquaculture, qui bénéficie d'une attention et d'un appui croissants. Le code des investissements dans l'agriculture et la pêche a été remanié, et les réglementations et orientations nécessaires ont été adoptées pour favoriser l'investissement dans ce domaine. Du crédit à faible coût est également prévu. Trois grands projets sont en cours et d'autres en préparation. L'objectif est d'atteindre une production de 10 000 tonnes avant l'an 2000.



Maroc

L'économie marocaine a connu des difficultés à cause du renchérissement du pétrole et de la chute du tourisme qui ont fait suite au conflit du Golfe. Malgré une réduction considérable des dépenses de l'Etat, le déficit budgétaire est resté élevé et l'inflation s'est aggravée. Un accord avantageux de rééchelonnement de la dette conclu en 1990 n'a pas encore apporté la bouffée d'oxygène nécessaire. La croissance du PIB n'a été que de 2,4 pour cent en 1990 et elle devrait rester faible en 1991. Si l'on remonte plus loin, elle a eu tendance à varier considérablement, en raison surtout des fluctuations de la production agricole et des cours du phosphate. L'un des grands problèmes qui se posent à l'économie marocaine est sa forte dépendance vis-à-vis des secteurs primaires, très vulnérables aux influences extérieures.

Au Maroc, le secteur agricole emploie environ 40 pour cent de la population active. Les exportations de denrées alimentaires sont une source de devises importante et représentent près du quart de l'ensemble des exportations. Le Maroc est le troisième producteur céréalière de l'Afrique continentale en développement, mais il reste très tributaire des importations de denrées alimentaires (blé en particulier), qui ont représenté en 1988 quelque 11 pour cent des importations. Le pays satisfait virtuellement tous ses besoins en viande. Les résultats du secteur agricole ont été en général favorables dans les années 80, la production de céréales, de légumineuses et d'huile ayant approximativement doublé en volume entre 1979-1981 et 1989. Le secteur des pêches se développe lui aussi rapidement en dépit de la réduction des captures et des difficultés rencontrées par l'industrie de la transformation du poisson ces dernières années. Il emploie 110 000 personnes et représente quelque 10 pour cent de l'ensemble des recettes d'exportation, contre 5 pour cent seulement au début des années 80.

A l'instar des deux autres pays, le Maroc poursuit une politique visant à libéraliser l'économie et à limiter le rôle de l'Etat. Durant le plan quinquennal 1988-1992, la réforme du secteur public se traduit par la privatisation d'un certain nombre de sociétés d'Etat et par diverses mesures de libéralisation visant à encourager l'investissement dans le secteur privé. Ces objectifs ont également pour toile de fond un nouveau programme d'ajustement structurel lancé en 1989, qui comporte un rééchelonnement de la dette, une libéralisation du commerce extérieur, une réforme administrative et fiscale, et une réduction des dépenses de l'Etat.

Dans le secteur agricole, les objectifs essentiels du Gouvernement marocain sont d'accroître la production et l'autosuffisance agricoles grâce au développement de l'agriculture moderne irriguée et de développer le potentiel d'exportation de l'agro-industrie, du secteur laitier et du secteur de la pêche.

Les dépenses d'investissement de l'Etat en 1990 et celles prévues pour 1991¹⁸ donnent une idée de la façon dont ces objectifs généraux se traduisent en priorités spécifiques. Le Ministère de l'agriculture, dont le budget est le troisième en importance, a subi sa part des restrictions appliquées pour rétablir l'équilibre budgétaire. En 1990, un budget révisé a été adopté. Les crédits réservés à l'investissement ont été réduits de 15 pour cent par rapport au budget d'origine de 1990 et ceux du Ministère de l'agriculture de 17 pour cent. Le budget de 1991 ne prévoit qu'une petite augmentation de 1 à 2 pour cent des investissements par rapport au budget révisé de 1990, mais l'augmentation est de 14 pour cent pour le Ministère de l'agriculture et de 9 pour cent pour le Ministère des travaux publics (responsable de la construction des grands barrages). Les grands postes du budget de l'agriculture concernent la mise en valeur des terres, les ressources en eau et les projets d'irrigation, le reboisement de 60 000 hectares ainsi que des projets conçus pour renforcer l'autosuffisance alimentaire et développer l'élevage. Le budget des travaux publics prévoit l'achèvement de quatre grands projets de barrages et le lancement d'un nouveau. En plus de sa participation directe à la formation de capital dans l'agriculture, le gouvernement prévoit de renforcer la participation des communautés locales aux dépenses d'investissement.

Les crédits publics prévus dans le secteur de la pêche sont relativement limités. Toutefois, le secteur bénéficie de nombreux investissements privés dont on estime qu'ils ont été multipliés par trois entre 1990 et 1991 et qui devraient surtout servir à l'achat de 78 bateaux de pêche hauturière.

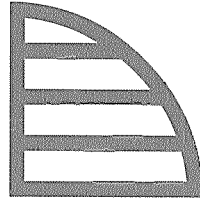
En ce qui concerne l'extérieur, les opérations de libéralisation des échanges et de dévaluation de la monnaie, qui ont eu lieu en particulier en mai 1990, ont eu un effet bénéfique sur les exportations agricoles. Les autres mesures récentes sont le doublement de la capacité de fret de la compagnie aérienne nationale et la réduction de 50 pour cent des tarifs de fret aérien destinée à favoriser les exportations de denrées agricoles périssables vers l'Europe et le Canada. Le Maroc a également conclu un certain nombre d'accords commerciaux bilatéraux, notamment avec l'Algérie, pour la vente d'agrumes. Toutefois, la perte de compétitivité possible sur le marché de la CEE du Maroc face à l'Espagne et au Portugal, ses principaux concurrents pour les agrumes, les légumes, les produits de la pêche et les denrées alimentaires transformées, suscite des inquiétudes. L'accès au marché de la CEE est d'une importance cruciale pour le Maroc (qui y a exporté

¹⁸ Ces dépenses sont indiquées dans le document *Projet de loi de finances 1991*, actuellement examiné par le Parlement.



quelque 73 pour cent de ses agrumes en 1989). Un protocole commercial conclu en 1988 prévoit la suppression des droits de douane sur les exportations marocaines traditionnelles au même rythme que pour les droits de douane sur les exportations analogues de

l'Espagne et du Portugal vers leurs partenaires de la CEE. Toutefois, certains fruits et légumes frais et transformés, les fleurs coupées et le vin sont contingentés ou assujettis à des droits saisonniers.



SITUATION PAR RÉGION

Pays développés

EUROPE DE L'EST ET URSS

Le mouvement de réforme vers l'économie de marché s'est intensifié en 1990/91 en Europe de l'Est, notamment en Pologne, en Hongrie et en Tchécoslovaquie et il s'est poursuivi, même si son rythme a fléchi, en URSS. La Bulgarie et la Roumanie, quant à elles, ne se sont pas encore engagées dans un processus global d'ouverture au marché. Tous les grands secteurs de la réforme institutionnelle et structurelle ont touché directement ou indirectement l'agriculture: les efforts pour développer un secteur privé compétitif; la libéralisation des marchés financiers; la déréglementation du marché du travail; et l'abandon des structures commerciales traditionnelles entre pays du CAEM au profit d'une réorientation des échanges vers les économies à monnaies convertibles.

En particulier, deux programmes de réforme ont eu des effets immédiats et de grande portée sur l'agriculture: la libéralisation des prix et les réformes du régime foncier. Le processus de libéralisation des prix a progressé de façon considérable dans la plupart des pays d'Europe de l'Est où seul le prix d'un petit nombre de denrées alimentaires et d'intrants agricoles essentiels, de même que celui des services publics, reste soumis à un contrôle. La plupart des pays ont également supprimé les achats par l'Etat et les subventions sur les produits alimentaires et limité l'intervention de l'Etat au niveau des exploitations à quelques produits de base. Toutefois, la réforme des prix s'est poursuivie à un rythme beaucoup moins soutenu en URSS, où seuls les prix de quelques produits agricoles sont déterminés dans le cadre de contrats négociés.

L'autre grand secteur des réformes de structure — celui du régime foncier — a, lui aussi, connu une accélération en 1990 et début 1991. La Hongrie, la Tchécoslovaquie, la Bulgarie, la Roumanie et l'URSS ont toutes adopté des législations dans ce domaine. Si les procédures de transfert des droits de propriété varient grandement d'un pays à l'autre, la privatisation des terres progresse régulièrement, notamment en Europe de l'Est.

Examens par pays

La Pologne avait supprimé la quasi-totalité des contrôles sur les prix et des subventions de l'Etat en janvier 1990. Les subventions à la production et à la consommation

ont été ramenées de taux supérieurs à 50 pour cent du budget et 15 pour cent du PIB en 1989 à des taux de 15 pour cent du budget et 5 pour cent du PIB en 1991. La plupart des prix, y compris les prix agricoles, sont désormais déterminés par le marché. Des ajustements de prix ne sont plus jugés nécessaires que pour un petit nombre de produits tels que le gaz naturel et l'électricité. La Pologne a cependant maintenu un contrôle sur les prix du blé, et un petit fonds de stabilisation a été créé pour soutenir certains prix agricoles. Les pouvoirs publics achètent les céréales selon le principe des livraisons à terme, mais les opérations d'achat ont été limitées, faute notamment d'installations de stockage.

L'élimination des subventions sur les prix à la consommation et sur la plupart des intrants et produits agricoles a entraîné une diminution de la demande intérieure due à l'augmentation des prix et à la diminution des revenus réels. En fait, les pénuries alimentaires ont disparu peu après la libéralisation des prix début 1990. Les denrées alimentaires sont actuellement abondantes sur les marchés de détail.

L'inflation est demeurée préoccupante en dépit d'une retombée rapide des taux élevés du début de l'année 1990. S'il est vrai que les prix à la consommation ont continué à monter à la fin de l'année — en partie à cause du renchérissement du pétrole —, les prévisions pour 1991 laissent envisager un certain fléchissement.

La convertibilité du zloty est entrée dans les faits en janvier 1990 et le gouvernement continue de prendre d'autres mesures pour libéraliser le commerce. Le taux de change — fixé par rapport au dollar — est resté stable. Parallèlement à la suppression totale ou définitive des droits de douane sur les importations de la plupart des produits agricoles en vrac, les subventions et les restrictions quantitatives ont été supprimées pour la plupart des exportations. L'Etat continue toutefois de réglementer les exportations de certains produits agricoles pour garantir des approvisionnements en nourriture suffisants sur le marché intérieur. A l'inverse, des subventions à l'exportation de sucre ont été accordées en 1990. Les entreprises privées sont libres d'entrer en concurrence avec les anciens monopoles publics de commercialisation.

Seuls quelque 25 pour cent de la superficie agricole de la Pologne étaient nationalisés et organisés en fermes d'Etat, le reste appartenant à des familles, qui exploitaient 2,7 millions de fermes privées. Les fermes d'Etat sont désormais traitées comme les autres entreprises



d'Etat, soumises à la loi de privatisation adoptée en juillet 1990. Cette loi autorise les sociétés par actions, un système de coupons pour les Polonais, la commercialisation des produits et l'investissement étranger direct. Le système de coupons permet aux ouvriers d'une ferme d'Etat d'acheter jusqu'à 20 pour cent des parts disponibles à 50 pour cent de la valeur du marché et à 100 pour cent de celle-ci au-delà de 20 pour cent.

Le programme en cours prévoit que quelque 2 400 coopératives rurales vont être redistribuées à leurs membres, soumises à la loi du marché et qu'elles dispenseront des services (commercialisation des produits, crédit, etc.) aux agriculteurs et aux entreprises.

La Hongrie a étendu en 1990 à la commercialisation et au commerce extérieur le champ de ses réformes, qui se limitait à la production. La quasi-totalité des prix à la production ont été libérés en janvier 1990. Les prix à la consommation ont augmenté de 29 pour cent en 1990 en raison de l'élimination progressive des subventions. Toutefois, le gouvernement a conservé le pouvoir de fixer les prix à la consommation et a prévu des indemnités pour aider la population à supporter en partie les effets de l'augmentation des prix. Les prévisions pour 1991 donnent des taux d'inflation de 31 à 37 pour cent; les indemnités de compensation ne devant augmenter que de 20 pour cent, le revenu réel va diminuer.

La monnaie hongroise, le forint, a été dévaluée de 15 pour cent par rapport aux monnaies occidentales en janvier 1991. Il s'agissait de la première dévaluation depuis février 1990. Toutefois, aucun plan officiel de convertibilité de la monnaie n'a encore été annoncé. Le monopole d'Etat sur le commerce extérieur ayant été aboli en novembre 1990, toute société privée peut effectuer des opérations avec l'étranger après immatriculation auprès du Ministère du commerce. Bien que les pratiques restrictives en matière d'échanges internationaux aient été abolies sur 85 pour cent des produits, des licences demeurent nécessaires pour importer des denrées alimentaires et pour exporter les principales d'entre elles. Si le commerce extérieur n'est pas totalement libre en Hongrie, la plupart des barrières commerciales sont désormais transparentes.

En 1990, la Hongrie a créé l'Office de la propriété publique chargé des programmes de privatisation. Deux d'entre eux concernent les terres agricoles: un programme volontaire, par lequel une société propose ses propres projets à l'Office, et un programme d'Etat, aux termes duquel l'Office lance par étapes des appels d'offres pour des groupes d'entreprises. Le programme de privatisation par étapes a été lancé en septembre 1990, mais les ventes effectives correspondant à cette première phase ne doivent avoir lieu que vers le milieu de l'année 1991. L'objectif est de privatiser sous trois ans des entreprises produisant plus de 30 pour cent du PIB, par la voie volontaire et par la voie des appels d'offres. Le programme de privatisation hongrois ne prévoit pas

la restitution des entreprises ou des terres à leurs anciens propriétaires. L'accent est mis au contraire sur leur indemnisation pour les actifs perdus. La plus grande partie des terres agricoles de Hongrie sont déjà la propriété de particuliers membres de coopératives. Les propriétaires peuvent retirer leurs terres des coopératives et les exploiter à titre privé s'ils le souhaitent.

Les producteurs hongrois sont soumis à de nombreuses influences contradictoires découlant de la réforme des prix. Ainsi, l'élimination des subventions pour les engrais a entraîné une majoration directe des coûts agricoles, tandis que l'élimination des subventions pour les produits de consommation et la réduction des subventions à l'exportation ont pesé sur les prix à la production. Avec la poursuite de la restructuration du marché intérieur et des débouchés traditionnels à l'exportation que constituent les pays de l'Est et l'URSS, les producteurs hongrois se tournent de plus en plus vers les marchés d'Europe de l'Ouest.

La Tchécoslovaquie a adopté depuis le milieu des années 90 des mesures importantes en direction de l'économie de marché en supprimant les subventions et en libérant la plupart des prix. Le programme d'intervention de l'Etat dans l'activité agricole a été remplacé par un régime de garantie des prix qui fixe des prix minimaux pour le blé, le seigle, la betterave, le lait et les pommes de terre. Après trois vagues d'augmentation des prix administratifs en 1990, les prix ont été libérés pour la plupart des produits en janvier 1991, sauf pour 12 à 15 pour cent d'entre eux seulement. On évalue le taux d'inflation en 1990 à 20 pour cent. On estime qu'il a atteint 30 pour cent au cours du premier semestre 1991, mais qu'il devrait se stabiliser ensuite. La loi sur la libéralisation des prix laisse assez de liberté au gouvernement pour fixer à nouveau les prix si nécessaire. Pour nombre de produits agricoles, tels que les céréales fourragères, le sucre, la viande de porc, la viande de volaille et le lait, des prix plafonds pourraient être fixés par l'Etat.

La convertibilité, avec quelques restrictions, de la couronne a également été annoncée au début de 1991 et une dévaluation de 15 pour cent a été décidée. Le système du commerce extérieur a été décentralisé en 1989, une nouvelle législation autorisant les entreprises à procéder directement à des échanges avec l'étranger et diversifiant les anciens monopoles de commercialisation d'Etat. Les barrières commerciales sont désormais plus transparentes, les contingents d'importations ayant été remplacés par des surtaxes et des licences. Des restrictions à l'importation restent imposées sur certains produits de l'élevage, la viande de poulet, le houblon et la farine.

Le gouvernement a également introduit un programme d'aide à l'agriculture pour promouvoir le processus de réforme et aider les exploitants. Le programme porte sur une large gamme d'activités du secteur agricole,



telles que la privatisation des exploitations, les activités agro-industrielles, la recherche et la formation, ainsi que l'environnement (encouragement de l'agriculture organique). A titre d'exemple, les ayants droit qui demandent à participer au programme de privatisation peuvent obtenir du crédit à long terme avec une réduction de 50 pour cent des taux d'intérêt et bénéficier de services de vulgarisation gratuits pendant cinq ans.

Une loi foncière votée en mai 1991 autorise la propriété privée de la terre et la restitution à leurs propriétaires de l'époque, ou aux descendants de ceux-ci, des terres nationalisées après 1948.

La *Bulgarie* a libéré les prix de la plupart des biens et services le 1^{er} février 1991. Des plafonds ont été fixés pour les denrées alimentaires de première nécessité afin d'empêcher les augmentations excessives. Des problèmes d'approvisionnement se sont cependant posés, les producteurs stockant les denrées dans l'attente d'une augmentation des prix. De ce fait, les marchés intérieurs n'ont pas encore été inondés de produits comme on l'attendait avec la libéralisation des prix.

Une loi prévoyant une certaine privatisation des terres a été votée fin février 1991. Elle impose pour les exploitations un plafond de 20 hectares, mais aucune limite n'est fixée pour la superficie des terres en location. Les propriétaires des terres nationalisées après 1946 ont droit à la restitution de leur bien ou à une indemnisation. En janvier 1991, le gouvernement a accepté de poursuivre la privatisation sur une petite échelle dans le cadre d'un accord passé avec le FMI.

Le monopole d'Etat sur le commerce extérieur a été supprimé en 1989 et les sociétés sont désormais autorisées à traiter directement avec l'étranger, mais toutes les transactions à l'importation et à l'exportation doivent être déclarées au Ministère des relations économiques extérieures. Des licences sont exigées pour la plupart des transactions avec l'étranger.

La *Roumanie* a elle aussi lancé un programme de libéralisation des prix dans le cadre d'une transformation progressive de son économie. La première étape de la réforme, en novembre 1990, a porté sur un grand nombre de produits manufacturés. A cette occasion, le gouvernement a annoncé son intention de supprimer les subventions à la production. La deuxième étape est entrée en vigueur le 1^{er} avril 1991 et a porté sur la libéralisation de nombreux produits alimentaires. Les concessionnaires publics ont doublé ou triplé leurs prix. Les détaillants privés peuvent fixer leurs prix mais doivent respecter des taux maximaux d'augmentation. Des mesures ont été prises au cours de la deuxième étape pour en limiter les effets: les salariés et les retraités recevront des sommes forfaitaires en supplément de leurs revenus, à titre de compensation.

Début 1991, le Parlement roumain a examiné un projet de loi foncière reconnaissant les titres des anciens propriétaires fonciers. Un plafond de 100 hectares a

cependant été fixé; d'autre part, pour obtenir et conserver son titre, le propriétaire doit exploiter lui-même. D'ores et déjà, des décrets adoptés début 1990 avaient reconnu des droits aux travailleurs agricoles et fait passer la part de la propriété privée dans la production de 8 pour cent en 1989 à près de 30 pour cent en 1990. La privatisation des entreprises d'Etat faisait encore l'objet de débats début 1991, et on ne prévoit pas de campagne de privatisation avant début juillet 1991. D'après les premières prévisions, 50 pour cent au moins du patrimoine devraient être privatisés en trois ans.

La monnaie roumaine a été dévaluée de 40 pour cent le 1^{er} novembre 1990 et elle devait devenir convertible le 1^{er} janvier 1991, de façon progressive au moyen d'enchères ouvertes en devises. Début 1990, les monopoles des offices de commercialisation d'Etat ont été supprimés et de petites entreprises procèdent maintenant à des transactions avec l'étranger.

Au milieu de l'année 1990, l'ancienne *République démocratique allemande* s'est réunie avec la République fédérale d'Allemagne et a décidé de transformer très vite son économie planifiée en une économie de marché. Dès juillet 1990, l'agriculture de l'ex-République démocratique allemande a été soumise à la Politique agricole commune (PAC) de la Communauté économique européenne. Tous les autres prix sont déterminés par le marché. La privatisation se poursuit activement, bien qu'à un rythme plus lent qu'on ne le prévoyait généralement. De nombreuses firmes occidentales hésitent à investir dans les entreprises est-allemandes, par crainte d'être responsables juridiquement vis-à-vis des anciens propriétaires ou pour atteinte à l'environnement. L'état délabré des équipements et des infrastructures est-allemands est un autre obstacle de poids aux investissements occidentaux.

En *URSS*, le programme de réformes économiques s'est poursuivi à un rythme plus lent que dans les autres pays d'Europe de l'Est. Les commandes d'Etat continuent de jouer un grand rôle dans la production agricole et le gouvernement fixe quasiment tous les prix des produits et des intrants. Bien qu'entre octobre 1990 et avril 1991 différents programmes de réforme aient amorcé une progressive libéralisation des prix, la plupart des prix des intrants et des produits restent fixés par l'Etat. Les prix du lait, de la viande, des œufs, du pain, du sucre, du poisson, des huiles végétales, du sel, du tabac sont tous contrôlés. En outre, des subventions continuent d'être accordées pour la viande, le lait, le poisson et quelques autres produits.

En raison du maintien de prix imposés et de subventions, la structure des prix intérieurs est souvent sans rapport avec celle des cours internationaux. L'établissement pour la monnaie nationale de taux de change déterminés par le marché demeure une priorité, mais les premières mesures ont consisté à dévaluer le rouble, en maintenant des parités fixes. Les entreprises d'Etat ont



fonctionné dans une économie hautement protégée, sans avoir à tenir compte des forces du marché à l'intérieur et à l'extérieur. Le maintien des déficits dans les entreprises et l'octroi de subventions correspondantes a entraîné une mauvaise utilisation des ressources et un développement de l'inflation. Pour que les réformes soient efficaces, les entreprises doivent s'autofinancer, être responsables de leur gestion et se plier aux forces du marché. Axé sur la réalisation de ces trois objectifs, le débat sur la réforme continue de privilégier la privatisation et la suppression du monopole des entreprises. L'ouverture commerciale est souvent considérée comme un moyen d'amener les prix intérieurs au niveau des cours mondiaux. A l'arbitraire des offices de commercialisation d'Etat font désormais place droits de douane, contingents et systèmes de licence transparents. Si les nouvelles orientations commerciales sont plus claires, il est vraisemblable que certaines mesures entravant la liberté des échanges seront maintenues pour protéger les entreprises jugées particulièrement vulnérables au cours de la période de transition.

Début 1990, l'URSS a adopté une nouvelle loi foncière pour tenter de fournir un cadre aux législations des

différentes républiques en la matière. Aux termes de la nouvelle loi, une forme de propriété privée est autorisée, et la responsabilité de fixer le cadre général du régime de propriété de la terre est transférée aux républiques et aux autorités locales. Depuis, des lois foncières ont été adoptées dans toutes les républiques. Généralement, celles-ci sont allées au-delà des dispositions de la loi foncière de 1990 concernant la propriété privée. Pourtant, toutes les républiques ont limité les transactions sur les terres pendant une certaine période dans un souci de décourager la spéculation. Dans la Fédération de Russie, la version définitive de la loi foncière limite la taille des exploitations, interdit la revente des terres pendant 10 ans et n'autorise cette revente qu'au Conseil des Soviets locaux. Elle établit en outre une banque des terres et autorise l'embauche de personnel.

L'incertitude demeure quant aux répercussions de ces nouvelles lois foncières. En effet, les particuliers peuvent seulement louer la terre sans en être vraiment propriétaires. Ils demeurent tributaires de l'Etat et des fermes collectives pour les services liés aux machines, les approvisionnements en intrants et, dans une large mesure, la commercialisation des produits.



AMÉRIQUE DU NORD ET CEE

Etats-Unis: projet de loi sur l'agriculture pour 1990

En 1990, la loi a fixé le cadre de la politique agricole en matière d'exportations, d'aide alimentaire, de programmes d'aide aux exploitations pour la période 1991-1995. La loi sur l'alimentation, l'agriculture, la conservation et le commerce de 1990 a accentué la transition amorcée par la loi de 1985 qui visait à ouvrir davantage l'agriculture des Etats-Unis aux forces du marché. Outre qu'elle prévoit des programmes concernant les produits, cette loi traite d'un grand nombre de problèmes agricoles dont les forêts, la conservation, les échanges agricoles, les normes en matière d'aliments organiques, le crédit agricole, la recherche, la vulgarisation et le changement du climat mondial.

L'accent mis par la loi sur l'ouverture aux forces du marché et les dispositions concernant les orientations en matière de stocks pourraient peser sur la stabilité des prix agricoles mondiaux et la sécurité alimentaire. A l'avenir, les agriculteurs des Etats-Unis devraient pouvoir répondre plus rapidement à l'évolution des conditions de l'offre et de la demande mondiales, la loi accordant davantage de souplesse en matière de plantation. Les exploitants participant à des programmes de produits sont désormais autorisés à pratiquer une grande variété de cultures sur une superficie pouvant représenter 25 pour cent des superficies qu'ils ensemencent habituellement. De la sorte, une proportion plus élevée des cultures sera déterminée en fonction des cours mondiaux. L'objectif de cette disposition est d'encourager la production des denrées produites en quantités insuffisantes et de réduire celle des cultures excédentaires et, partant, de rendre moins brutales les corrections des cours mondiaux au cours des prochaines années. La loi devrait aussi réduire les stocks de céréales de l'Etat, qui détiendra donc une proportion moindre des réserves céréalières mondiales. Cette perspective soulève des questions quant à la future répartition des stocks mondiaux de céréales et à leur capacité de faire face aux besoins les années où le déficit mondial est élevé. C'est le résultat des efforts entrepris sur le plan multilatéral pour parvenir à libérer davantage les échanges agricoles qui dira jusqu'où les Etats-Unis iront dans le sens d'une ouverture au marché.

Les dispositions particulières de la loi qui ont une incidence sur la situation alimentaire et agricole mondiale sont notamment les suivantes:

- La loi a remanié considérablement la législation sur l'aide alimentaire (Public Law 480) par la création d'un nouveau Titre III, intitulé Programme d'aide alimentaire pour le développement, qui prévoit des dons bilatéraux de denrées agricoles aux pays les moins avancés. Les denrées peuvent être utilisées directement pour des programmes d'alimentation, servir à la constitution de réserves alimentaires d'urgence ou être vendues par le pays bénéficiaire pour servir à des opérations de développement.



- La Réserve de sécurité alimentaire de blé (4 millions de tonnes) destinée à l'aide alimentaire des Etats-Unis a été à nouveau autorisée. Une nouvelle condition a été requise: la réserve doit être reconstituée dans les 18 mois après avoir été débloquée pour servir à des programmes d'aide alimentaire extérieure.
- Les Programmes de promotion des exportations ont à nouveau été autorisés pour subventionner les exportations destinées à compenser les pratiques commerciales déloyales. La loi prévoit un financement minimal d'au moins 500 millions de dollars par an, mais son montant effectif et celui d'autres programmes commerciaux dépendent des autorisations budgétaires annuelles. Le programme de garantie des crédits à l'exportation a lui aussi été renouvelé. Un nouveau Market Programme élargit l'ancien Targeted Export Assistance qui ne servait qu'à compenser les pratiques commerciales jugées déloyales. Bien qu'il porte aussi sur les opérations générales de promotion des exportations, le nouveau programme donnera la priorité absolue aux marchés censés donner lieu à des pratiques commerciales déloyales.
- Si les Etats-Unis ne sont pas parvenus à conclure un accord sur les échanges agricoles dans le cadre des Négociations d'Uruguay avant le 30 juin 1992, le montant des programmes de promotion des exportations autorisé par la Loi pourra être relevé de 1 milliard de dollars en 1994 et 1995. En outre, des prêts peuvent être autorisés pour la commercialisation des récoltes de blé et de céréales fourragères pour 1993-1995 et les exigences minimales de réduction des superficies pourront être levées pour tout programme de produit entre 1993 et 1995. Dans le cas où un accord ne serait pas intervenu dans le cadre des Négociations d'Uruguay avant juin 1993, les dispositions prévoyant une réduction des dépenses agricoles pourront être annulées et l'aide aux programmes d'échange accrue.
- Les programmes de réduction des superficies sont désormais fondés sur les coefficients stock/utilisation plutôt que sur les niveaux des stocks de report prévus, comme c'était le cas auparavant. Cette réforme permettra au programme de réduction des superficies de mieux répondre aux signaux du marché.

Canada

En décembre 1989, lors d'une conférence nationale sur la politique agro-alimentaire, le Gouvernement fédéral canadien a procédé, dans le domaine agricole, à un examen en profondeur des orientations, le plus complet jamais entrepris dans l'histoire de l'agriculture canadienne. Ont participé à cet examen, qui devrait servir de base à la détermination des futures orientations du Canada en matière agricole et alimentaire, le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et le secteur agricole. La création d'un certain nombre d'équipes et de comités spéciaux a été prévue pour la

mise au point d'orientations et l'établissement de rapports destinés aux Ministres de l'agriculture fédéral et provinciaux. Des équipes ou des comités ont été institués dans les domaines suivants: protection sociale; transports; concurrence; protection de l'environnement; recherche et technologie; financement et gestion des exploitations; produits régulés par l'offre (volaille et produits laitiers); contrôle des pesticides; sécurité alimentaire.

L'examen des orientations n'est pas achevé et après la phase d'identification des problèmes et d'élaboration de politiques, on est entré peu à peu dans la phase de décisions. Le premier résultat tangible touche à la protection sociale puisqu'un nouveau type de programme social agricole a déjà été adopté. Il s'agit d'une nouvelle façon d'envisager la stabilisation du revenu agricole, en deux volets: un programme de garantie des revenus bruts (GRIP) et un compte de stabilisation des revenus nets (NISA).

Le GRIP consiste en un plan d'assurance de récolte, analogue à un précédent programme, et en un nouvel élément de protection du revenu. Cet élément offre une garantie totale de revenu lorsqu'il est combiné avec l'élément d'assurance de récolte.

Les primes sont financées par le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les agriculteurs. Le programme est censé verser des indemnités aux agriculteurs lorsque le revenu assuré par le marché tombe au-dessous d'un revenu garanti. Ce dernier est calculé par type de culture, d'après les productions passées et la moyenne mobile des prix sur 15 ans. Les revenus minimaux sont ainsi basés sur les tendances à long terme du marché. Le programme GRIP est ouvert aux producteurs de céréales et d'oléagineux pour la campagne 1991-1992 et il pourrait être étendu à d'autres cultures.

Le programme NISA permet aux exploitants de placer de l'argent sur un compte particulier parallèlement aux contributions de l'Etat fédéral et des provinces. Les exploitants peuvent procéder à des retraits du compte lorsque leurs revenus tombent au-dessous de la moyenne sur cinq ans de leurs recettes après déduction des coûts, ou lorsque leur revenu imposable tombe en dessous d'un niveau prédéterminé. Les exploitants peuvent prétendre au programme NISA dès le début de l'année fiscale 1990. En 1990, le programme s'applique aux céréales et aux oléagineux, y compris céréales autoconsommées, et aux produits horticoles non couverts par d'autres programmes de stabilisation.

Les nouveaux programmes de sécurité sont le premier grand résultat de l'examen des orientations dans le secteur agro-alimentaire, mais l'examen se poursuit. La prochaine étape est la conférence annuelle des Ministres fédéral et provinciaux de l'agriculture prévue en juillet 1991.



CEE: réforme de la PAC et réunification de l'Allemagne

Les mesures introduites en 1988 pour réformer la Politique agricole commune et l'augmentation des cours mondiaux des produits en 1988 et 1989 ont quelque peu atténué le problème des excédents de la CEE, lui permettant de rester sans difficulté à l'intérieur du cadre financier fixé en 1988 pour limiter la croissance des dépenses agricoles.

Pourtant, les déséquilibres du marché agricole de la CEE se sont accentués au cours du second semestre 1990 et en 1991. Les stocks des producteurs de l'ancienne République démocratique allemande se sont ajoutés à ceux de la CEE, aggravant ainsi le problème des excédents. Fin janvier 1991, les stocks de céréales faisant l'objet d'interventions totalisaient 18,6 millions de tonnes, les stocks de viande de bœuf 700 000 tonnes, tandis que les stocks de beurre et de lait écrémé en poudre atteignaient 253 000 tonnes et 333 000 tonnes respectivement.

La Commission européenne a estimé que, faute de mesures correctrices, le montant du budget de soutien à l'agriculture en 1991 augmenterait de près d'un tiers et qu'il atteindrait le niveau record de 33,4 milliards d'ECU, avec le risque d'un nouveau relèvement important en 1992. Le montant des dépenses de soutien à l'agriculture aurait alors dépassé de 880 millions d'ECU le plafond de 32,5 milliards d'ECU fixé pour 1991 d'après les règles établies en février 1988.

La Commission a publié ses propositions de prix agricoles pour la campagne de commercialisation 1991/92 le 1^{er} mars 1991. Pour que le débat sur les prix ne compromette pas la réforme de la PAC, elle a proposé un report des mesures de 1990/91 avec des corrections pour les secteurs aux excédents les plus volumineux.

L'accord sur les prix agricoles finalement intervenu fin mai entre les ministres de l'agriculture de la CEE a sensiblement atténué les réductions proposées à l'origine.

Les principaux éléments du compromis sont les suivants:

- pour les céréales, la taxe de coresponsabilité versée par les producteurs (pour les ventes sortie exploitation) passe de 3 à 5 pour cent, sauf pour les exploitants mettant 15 pour cent de leurs terres hors production en 1992;
- les prix des oléagineux et des produits protéiniques sont réduits de 1,5 pour cent et la prime de qualité pour le colza est réduite de 50 pour cent;
- pour le tabac, les prix et les primes sont inchangés ou réduits de 6 ou 13 pour cent, selon la variété;
- les quotas laitiers sont réduits de 2 pour cent, tandis que les prix d'intervention pour le beurre seront fixés par la Commission, mais à un niveau qui ne devra pas être inférieur à 90 pour cent du prix d'intervention;
- pour le bœuf, le niveau a été ramené au niveau déclenchant l'achat d'intervention;
- le prix de soutien de la viande de mouton sera réduit

de 2 pour cent mais cette baisse sera compensée dans les régions les moins favorisées par un relèvement de la prime à la brebis, qui passera de 1,5 à 4 ECU;

- l'accord prévoit aussi des modifications du système agrimonétaire (utilisé pour convertir en monnaies nationales les prix de la PAC libellés en ECU), conformément à une politique fixée en 1988 pour réduire ou éliminer les différences entre les taux de change du marché et les taux de change agricoles (taux vert) et favoriser ainsi l'harmonisation des prix de soutien d'un pays à l'autre.

Dans la plupart des cas susmentionnés, les réductions fixées ont été inférieures à celles proposées par la Commission. En outre, le Conseil des ministres a totalement rejeté les réductions de prix proposées pour le sucre et le vin.

Les propositions de la Commission étaient conçues pour contenir les dépenses de la PAC dans les lignes directrices budgétaires pour 1991. Selon la Commission, les différentes concessions accordées devraient coûter 800 millions d'ECU supplémentaires, qui seront obtenus grâce à une réduction des subventions à l'exportation due au renchérissement du dollar, une réduction des paiements et des économies de gestion.

Le débat sur l'approfondissement des réformes de la PAC doit reprendre dans le courant de l'année 1991. Il s'agira alors d'examiner les propositions présentées par la Commission fin juin 1991, qui comportent de fortes réductions de prix de soutien avec indemnisation des exploitants. Selon les premières indications disponibles, les principaux aspects de ces propositions sont les suivants:

- réduction de quelque 35 pour cent sur trois ans des prix des céréales avec indemnisation des exploitants;
- introduction de modalités de mise hors production dépendant de la taille des exploitations (pourcentages plus élevés pour les grandes exploitations et exemption totale pour les plus petites);
- réduction des quotas laitiers et, dans le but de promouvoir l'engraissement à l'herbe sur les grandes exploitations, introduction d'une prime à l'élevage extensif de 75 ECU par tête pour les 40 premières vaches, au bénéfice des exploitants pratiquant ce type d'élevage avec deux bêtes par hectare;
- adoption d'un programme en faveur des exploitants renonçant à l'élevage laitier;
- réduction de 15 pour cent des prix du bœuf (mais les deux tiers de cette réduction seront couverts par une diminution des prix des aliments pour animaux) et, comme pour l'élevage laitier, introduction d'une prime pour élevage extensif de 60 ECU par tête pour les 90 premières vaches, de même que de primes spéciales pour l'abattage ou l'exportation de veaux;
- application, pour le mouton, de contingents de manière à geler le cheptel au niveau de 1990.

Les mesures structurelles d'accompagnement seront notamment les suivantes:



- subventions aux exploitants utilisant des terres agricoles pour des programmes forestiers;
- relèvement des montants versés aux exploitants employant moins d'engrais ou entretenant l'environnement, notamment dans des zones écologiquement sensibles;
- introduction d'un nouveau programme de préretraite pour les exploitants entre 55 et 65 ans.

Le surcoût correspondant devrait être compensé par les économies prévues sur les subventions à l'exportation et les stocks d'intervention.

Si elle est approuvée par les Etats membres, la réforme proposée devrait entrer en vigueur avant 1993. En 1993-1996, période d'application progressive de la réforme, les dépenses agricoles devraient augmenter un temps. En 1997, elles devraient avoisiner les 4 milliards d'ECU, c'est-à-dire moins que lorsqu'on extrapole la tendance de la dernière décennie.

On saura mieux fin 1991 dans quelle mesure ces propositions seront suivies. Quoi qu'il en soit, sauf si des réformes plus fondamentales sont appliquées, selon les prévisions de la Commission, la production de céréales pourrait atteindre 173 millions de tonnes en 1996, soit 40 millions de tonnes de plus que la demande¹⁹.

Réunification de l'Allemagne: conséquences pour l'agriculture

La réunification de l'Allemagne a mis en présence deux secteurs agricoles disparates. L'intégration de l'agriculture est-allemande dans la Politique agricole commune pose à l'Allemagne réunifiée et à la Communauté européenne de nombreux problèmes.

Les secteurs agricoles des Länder de l'Allemagne fédérale et des cinq nouveaux Länder étaient à l'image des systèmes politiques et économiques. A l'ouest, le développement de l'agriculture dans la période de l'après-guerre a été déterminé par la PAC et par le régime traditionnel de la propriété foncière. Dans l'ancienne République démocratique allemande, la collectivisation a entraîné la constitution de grandes unités de production intensive et la dissociation de l'élevage et de la culture. L'objectif d'autosuffisance fixé par l'ancien régime a été atteint dans le secteur de l'élevage et dans le secteur laitier, mais l'ancienne République démocratique allemande était déficitaire en céréales.

Dans les cinq nouveaux Länder, l'agriculture est caractérisée par de très vastes exploitations collectives et des fermes d'Etat, dont la taille moyenne (1 354 hectares) est sans rapport avec celle des exploitations d'Allemagne de l'Ouest (18 hectares) et de la Communauté européenne (13 hectares). Les fermes collectives offraient de nombreux services non agricoles — dont des écoles et des organisations communautaires, des ateliers

de réparation des machines et magasins d'alimentation. La main-d'œuvre représente une part plus importante de la population active à l'est qu'à l'ouest (10 pour cent contre 5,4 pour cent) et la part des terres agricoles dans la superficie totale est plus élevée à l'est. En dépit de la meilleure qualité de ses sols, l'Allemagne de l'Est a de moins bons rendements par hectare que l'Allemagne de l'Ouest. Les habitudes alimentaires y sont différentes et l'éventail des aliments y est plus restreint.

L'intégration de l'agriculture de l'est dans la PAC a commencé avec l'intégration économique et monétaire des deux Etats allemands le 1^{er} juillet 1990, date à laquelle les prix européens ont été appliqués aux produits agricoles. Le jour de la réunification, le 3 octobre 1990, les règles de la Communauté européenne sont entrées en vigueur sur le territoire de l'ancienne République démocratique allemande. Un certain nombre de dérogations ont cependant été accordées pendant une période de transition pour l'est du pays, où l'Allemagne sera autorisée à consentir d'importantes subventions nationales à l'agriculture.

Les mécanismes d'intervention de la Communauté s'appliquent désormais dans l'ancienne Allemagne de l'Est, dont les producteurs s'adaptent aux mécanismes de la PAC. La Communauté a maintenu en vigueur les quantités maximales garanties pour les céréales et les oléagineux pour la campagne de vente 1990/91, mais la production de l'Allemagne de l'Est n'est pas incluse dans le total. Sa production ne sera pas non plus intégrée aux quantités maximales garanties pour la viande de mouton ou le tabac, et les producteurs d'Allemagne de l'Est subiront les mêmes réductions ou augmentations des taxes de coresponsabilité que celles résultant du dépassement des quantités maximales garanties.

Des contingents de production de lait et de sucre séparés ont été fixés pour l'ex-République démocratique allemande. Le quota laitier a été fixé à 6,59 millions de tonnes. Ce volume représente 80 pour cent de la production de lait de 1989. Une forte réduction du cheptel est donc à prévoir. Chaque laiterie est-allemande sera indemnisée pour cette baisse de production par un versement unique. Au contraire, le contingent de sucre a été fixé à 847 000 tonnes, niveau légèrement supérieur à la production actuelle.

Pour les «zones les moins favorisées» d'Allemagne de l'Est (régions remplissant les conditions pour bénéficier de fonds de développement de la Communauté), une contribution maximale de la CEE par exploitation a été fixée. L'Allemagne est autorisée à octroyer des aides nationales spéciales aux exploitations situées dans les zones les moins favorisées jusqu'à 1991.

L'actuel programme de gel des terres de la Communauté devrait contribuer largement à éliminer du système de production les zones marginales de l'ancienne Allemagne de l'Est. Quelque 700 000 hectares (près de 13 pour cent des terres cultivées d'Allemagne de l'Est)

¹⁹ Commission des Communautés européennes, *La situation agricole dans la Communauté, rapport 1990, 1991.*



ont ainsi été mis hors production en 1991, ce qui représente quatre fois la superficie mise hors production en Allemagne de l'Ouest. Des mesures spéciales réglementant le programme de mise hors production en Allemagne de l'Est prévoit le retrait d'une plus petite superficie minimale sur les grosses exploitations, une prime inférieure par hectare et la mise hors production de terres utilisées pour des cultures non soumises au régime du marché, telles que la pomme de terre.

La République démocratique allemande était un importateur net de nourriture et de produits agricoles, mais la politique d'autosuffisance du précédent régime, conjuguée avec des restrictions en matière de change, limitait les échanges de produits agricoles. Alors que les importations de produits agricoles de l'Allemagne de l'Ouest provenaient pour l'essentiel des autres pays de la Communauté, la République démocratique allemande ne pouvait acheter la plupart des denrées alimentaires dont elle avait besoin qu'à ses partenaires du CAEM, dont beaucoup connaissaient aussi des déficits alimentaires. La majeure partie de ses importations d'animaux et de viande, de produits laitiers et de céréales provenait de l'Europe de l'Ouest, tandis qu'elle importait des fruits et légumes d'Europe de l'Est essentiellement.

Dans ses échanges avec l'Allemagne de l'Ouest, la République démocratique allemande importait des produits alimentaires transformés et exportait des produits agricoles primaires. Lorsque l'union monétaire a aboli les restrictions commerciales entre l'Allemagne de l'Est et l'Allemagne de l'Ouest, d'une part, et entre l'Allemagne de l'Est et la Communauté, d'autre part, les consommateurs de l'est ont marqué une nette préférence pour les produits de l'ouest. Cette préférence devrait aller en s'atténuant, mais l'Allemagne orientale ne retrouvera pas ses habitudes commerciales antérieures. Les importations de produits tropicaux, de fruits et légumes, de composants d'aliments pour animaux et de produits alimentaires de valeur élevée devraient augmenter et les sources d'approvisionnement changer et se diversifier.

L'unification place l'Allemagne et la Communauté face à de multiples difficultés dans le secteur agricole. En Allemagne orientale, le secteur de l'agriculture et de la transformation des denrées alimentaires est handicapé par l'insuffisance et la vétusté des machines et des infrastructures. Des investissements importants seront nécessaires pour moderniser et améliorer les exploitations et les unités de transformation. La production agricole de l'Allemagne orientale est désormais financée par le budget de la Communauté, tout comme l'ajustement structurel. Les agriculteurs d'Allemagne occidentale vont être confrontés à une concurrence de plus en plus vive au fur et à mesure que les exploitants d'Allemagne orientale vont améliorer leur productivité et la qualité de leurs produits, tandis que l'augmentation de l'offre risque d'entraîner un renchérissement de la Politique agricole commune, qui accroîtra la pression en

faveur de la refonte du système. La Communauté risque aussi de devoir faire face à l'hostilité de ses concurrents lorsqu'elle va écouler sa production excédentaire sur les marchés internationaux à coup de subventions à l'exportation.

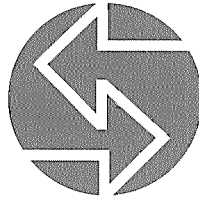
L'unification devrait modifier singulièrement l'agriculture de l'Allemagne orientale et notamment la taille et la structure des exploitations, ainsi que le régime foncier. Beaucoup d'exploitants pourraient devoir ou vouloir abandonner le secteur. Il est en outre possible que des particuliers dont les terres ont été confisquées par le Gouvernement est-allemand après 1949 soient autorisés à récupérer leur exploitation. Toutefois, tant que les incertitudes quant à la propriété définitive des terres persisteront, le développement du secteur restera compromis.

Enfin, un autre grand défi se pose à l'Allemagne réunifiée: l'assainissement de l'environnement dans l'ancienne République démocratique allemande. L'Allemagne prévoit d'appliquer les normes de la Communauté en matière de qualité de l'air et de l'eau d'ici à 1996.

CHAPITRE 3

**POLITIQUES ET PROBLÈMES AGRICOLES:
LEÇONS DES ANNÉES 80 ET
PERSPECTIVES POUR LES ANNÉES 90**

Les années 80 et les années 90
Examens régionaux
Principales possibilités d'action pour les années 90
Conclusions



POLITIQUES ET PROBLÈMES AGRICOLES: LEÇONS DES ANNÉES 80 ET PERSPECTIVES POUR LES ANNÉES 90

Les années 80 et les années 90

Le 21 décembre 1990, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Stratégie internationale du développement (SID) pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement, qui va du 1^{er} janvier 1991 à la fin du siècle¹. La FAO a pris une part active à la préparation de la SID, notamment en élaborant une stratégie à long terme pour l'alimentation et l'agriculture². La dix-huitième session extraordinaire de l'Assemblée générale (28 avril-1^{er} mai 1990) consacrée à la coopération internationale, et notamment à la relance de la croissance et du développement économiques dans les pays en développement, a constitué une étape supplémentaire dans ce processus.

Le présent chapitre a pour ambition de contribuer au débat sur une stratégie de développement agricole et rural appropriée pour les années 90. On s'y efforce de dégager les enseignements des expériences amères qu'ont faites beaucoup de pays dans les années 80, décennie souvent dite «perdue pour le développement».

CHANGEMENT ET INCERTITUDE

Entre la fin de la seconde guerre mondiale et le début des années 70, la croissance économique et l'amélioration du niveau de vie ont été la règle dans les pays en développement, et non pas l'exception. Les prix des produits primaires étaient relativement stables, l'aide publique au développement s'accroissait en valeur réelle au fil des années, et la tendance générale des politiques commerciales était à la libéralisation. Cette ère relativement favorable pour la plupart des pays en développement a pris fin sous l'effet des hausses des prix pétroliers en 1972-1973 et de la phase inflationniste qui suivit, et qui allait donner lieu, dès le début des années 80, à une récession généralisée, à l'instabilité des marchés des produits primaires, à des taux d'intérêt élevés en valeur réelle, au protectionnisme et au resserrement de l'accès aux capitaux tant privés que publics. Globalement, le revenu par habitant du monde en développement continuait de croître mais, en Amérique latine et dans les

Caraiïbes, en Afrique subsaharienne et dans plusieurs pays du Proche-Orient, la baisse du revenu par habitant menaçait de devenir la norme.

Il faut admettre, dans le nouveau contexte international, que la théorie du développement, et la théorie économique en général, s'est révélée moins prompte à rendre compte du déclin économique que de la croissance. Théoriciens et politiques avaient pris l'habitude de considérer la croissance comme allant de soi, le débat ne portant que sur son optimisation, en termes de taux et de répartition. Il était inattendu que beaucoup de pays en développement, sinon la plupart, aient à convertir un déclin en croissance malgré les sévères contraintes de politiques imposées par le poids du service de la dette, les déséquilibres budgétaires, les problèmes de balance des paiements et leur cortège de mesures d'austérité.

Le présent chapitre est un examen rétrospectif des années 80: on y dégage les principaux problèmes qui sont apparus au cours de la décennie, et on y identifie quelques-uns des principaux défis et perspectives de l'agriculture dans les années 90. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1990* traitait de façon très détaillée de l'incidence des programmes d'ajustement structurel sur l'agriculture. Le chapitre spécial de 1991 propose une approche plus ouverte, en ce sens que l'on y envisage d'abord l'évolution des politiques à la lumière des débats nourris de longue date sur la théorie du développement. L'intention est de mieux comprendre les politiques économiques et agricoles d'ensemble dans un contexte de long terme, moins générateur de controverse que celui qui caractérise souvent le débat sur les trains de mesures d'ajustement structurel.

Toujours avec en toile de fond le débat sur la théorie du développement, ce chapitre examine ensuite les changements intervenus dans les politiques au cours des années 80 dans les différentes régions en développement. L'expérience des années 80, et plus précisément celle de la crise et de l'ajustement, peut être appréhendée selon ces catégories régionales, la proximité géographique s'accompagnant de similitudes dans les structures et les problèmes économiques. On a toutefois veillé à éviter les généralisations abusives. Le récent effort d'ajustement des pays en développement est loin d'avoir été uniforme en intensité, rythme et structure. Il convient de souligner cette évidence en raison de la

¹ Résolution 45/199 du 21 décembre 1990.

² FAO, *Stratégie à long terme pour le secteur alimentaire et agricole*. CL98/13, août 1990.



tendance malencontreuse à traiter de l'ajustement comme s'il s'agissait non seulement d'une expérience commune à différents pays, mais identique.

Assurément, l'expérience des années 80 fait ressortir la complexité des facteurs qui interagissent, les politiques d'un ajustement réussi dans certains pays étant restées sans effet dans d'autres pays. Les difficultés actuelles de nombreux pays en développement ne sauraient donc s'expliquer exclusivement par une «mauvaise gestion politique intérieure» face à des «chocs extérieurs». C'est pourquoi les examens régionaux (pages 89 à 134) visent à déterminer les politiques qui ont «marché» et celles qui ont échoué, en les situant dans le contexte où elles ont été appliquées.

Les examens régionaux portent aussi sur les pays développés. Les pays membres de l'OCDE sont examinés selon le rôle qu'ils ont joué sur les marchés internationaux, notamment ceux des produits agricoles, et sur l'environnement économique mondial. Le dernier examen régional souligne les changements profonds qu'ont connus, depuis la fin des années 80, les marchés et les institutions économiques et agricoles des pays à économie anciennement planifiée d'Europe orientale, et les difficultés auxquelles ces pays sont confrontés dans leur passage à des économies de marché.

Alors que les examens régionaux analysent les diverses expériences de développement faites dans les années 80 et étudient les questions de politique spécifiques aux régions, la troisième partie du chapitre spécial est axée sur trois domaines qui devront être prioritaires dans les années 90, à savoir: la pauvreté, l'environnement et le commerce international des produits agricoles. L'accent à placer sur la pauvreté se passe de justification; on reconnaît de plus en plus que rétablir les équilibres macro-économiques et surmonter les problèmes de finances et de remboursement de la dette ne doit pas détourner des objectifs fondamentaux de développement: accroître le revenu réel des pauvres; faire reculer la faim et la malnutrition; améliorer l'accès des populations aux soins de santé, à l'hygiène et à l'éducation.

Quant à l'environnement, les années 80 ont mis en évidence, plus que jamais, les risques auxquels s'expose l'humanité en exploitant de manière destructrice les ressources naturelles de la planète et la nécessité de promouvoir un développement durable par des politiques appropriées. La communauté internationale a également pris conscience des liens étroits et complexes entre la pauvreté et la dégradation de l'environnement dans les pays en développement.

Enfin, les problèmes commerciaux ont reçu une attention toute particulière au cours de la décennie passée, marquée par la désorganisation des échanges agricoles mondiaux. Les événements, au plan institutionnel, ont été dominés par le cycle des Négociations commerciales multilatérales d'Uruguay, qui visaient à discipliner les marchés mondiaux, à favoriser la stabilité et la crois-

sance, et à permettre aux forces du marché de jouer plus librement dans les échanges internationaux. L'Uruguay Round avait suscité de grands espoirs dans de nombreux pays exportateurs de produits agricoles, essentiellement en raison de l'importance donnée à l'agriculture dans les négociations, mais, à la mi-1991, l'issue et les effets du cycle de négociations restaient bien incertains.

L'agriculture dans la théorie récente du développement

En simplifiant quelque peu, on peut dire que dans la période qui a suivi la seconde guerre mondiale, on a dans une grande mesure assimilé développement économique et croissance économique. Les effets bénéfiques de la croissance sur le bien-être et le niveau de vie étaient implicites. Les politiques agissaient pour faciliter cette croissance, et le succès se mesurait à son taux. Mais, avec le temps, l'évolution de la situation dans les pays en développement allait transformer la notion de développement économique en un concept beaucoup plus complexe.

La réserve la plus évidente que suscitait l'insistance antérieure sur la croissance économique tenait à ce que celle-ci négligeait les considérations de répartition des ressources et la réduction de la pauvreté. Il était alors courant de convenir qu'une croissance rapide allait nécessairement de pair avec l'inégalité des revenus. Mais, après une longue période d'expansion économique soutenue dans beaucoup de pays, le coût social élevé de cette approche devint évident. Il apparut aussi que marginaliser de larges segments de population sous prétexte de croissance était économiquement inefficace. C'est ainsi qu'un concept nouveau de croissance dans l'équité allait prendre corps dans les années 60, pour se trouver au centre du débat sur le développement au début des années 70. Le développement agricole et rural bénéficia de cette approche qui mettait l'accent sur la réduction de la pauvreté rurale et sur les petits agriculteurs. Mais les soubresauts économiques du début des années 80 allaient à nouveau modifier les priorités. Nombre de pays se trouvaient contraints de subordonner leurs objectifs de croissance dans l'équité à d'autres impératifs à court terme — rétablir les équilibres macro-économiques, générer des excédents commerciaux et assurer le service de la dette.

Plusieurs années de dégradation de l'économie et de souffrances sociales, cela dans la majeure partie du monde en développement, allaient replacer les dimensions humaines des phénomènes de développement et de pauvreté au premier plan des préoccupations de la communauté internationale. Premièrement, l'insécurité alimentaire était désormais perçue davantage comme un problème de pauvreté et d'accès aux vivres — ou de droit aux vivres — que comme une question de disponibilités alimentaires. Deuxièmement, on en était venu à admettre que les trains de mesures d'ajustement struc-



turel doivent comporter des dispositions qui en réduisent au minimum le coût social, en particulier l'impact sur les groupes vulnérables. Troisièmement, de plus en plus, l'accent était placé sur la démocratisation du développement, à savoir que les populations concernées doivent jouer un rôle central dans le processus.

L'après-guerre et la priorité à l'industrialisation

L'évolution de la conception du développement économique a eu une incidence sur l'interprétation du rôle de l'agriculture dans le processus de croissance. Dans les toutes premières années de l'après-guerre, la priorité allait à l'accroissement des taux d'épargne et d'investissement en tant que moteur principal du développement économique, cet accroissement global de l'investissement devant s'accompagner d'un déplacement de la main-d'œuvre des secteurs traditionnels — dans lesquels l'épargne et la productivité sont faibles — vers les secteurs modernes — dans lesquels la productivité de la main-d'œuvre et le taux de réinvestissement des profits sont élevés. Cette approche, en partie dérivée du célèbre modèle de Lewis basé sur une disponibilité illimitée de main-d'œuvre, plaçait presque invariablement l'agriculture au rang des secteurs traditionnels, destinés à perdre de la main-d'œuvre et à accuser un repli relatif au fur et à mesure que le développement se poursuivrait³. Dans cette perspective, la croissance était fondée sur l'industrialisation, qui profite de la main-d'œuvre bon marché dégagée du secteur agricole et exploite des technologies toutes prêtes importées des pays développés. Outre l'accent mis sur la croissance globale et la réaffectation sectorielle de la main-d'œuvre, on jugeait que s'en remettre durablement aux exportations de produits primaires n'ouvrait que des perspectives limitées de développement économique. On avait donc tendance à privilégier une croissance industrielle axée sur le marché intérieur, qui ne serait pas limitée par les contraintes de demande que rencontrent les produits primaires sur les marchés mondiaux.

Pour plusieurs motifs, cette approche voulait que l'agriculture ne puisse être une source majeure de croissance, mais qu'elle fonctionne de manière subordonnée à l'industrie. Premièrement, on considérait que la demande intérieure de denrées agricoles a une élasticité de revenu inférieure à l'unité (loi de Engel), de telle sorte qu'à long terme la production agricole croîtrait plus lentement que le revenu national. Deuxièmement, on estimait que les exportations agricoles souffrent de la même faiblesse d'élasticité du revenu et d'être vendues sur des marchés plus concurrentiels que ceux des produits manufacturés, ce qui se traduirait par des pertes sur les termes de l'échange (hypothèse de Prebisch-Singer). Troisièmement, le modèle de croissance de base

tenait le secteur agricole pour générateur de peu d'épargne; il se caractériserait donc par une productivité stagnante jusqu'à ce qu'il fasse la jonction avec l'industrie et qu'il se modernise. Par conséquent, l'agriculture représentait essentiellement un réservoir de main-d'œuvre bon marché, outre qu'elle devait approvisionner en vivres et en matières premières un secteur industriel dynamique.

La corrélation positive observée — tant dans différents pays simultanément que dans un même pays dans le temps — entre le revenu par habitant et la part de l'industrie dans le produit national militait fortement en faveur d'une croissance conduite par l'industrie. Aucun pays n'était parvenu au développement économique par la spécialisation agricole — quoique de nombreux pays développés soient de gros exportateurs agricoles; cette généralisation empirique servait à justifier la protection de l'industrie. Il en découlait que l'agriculture devait être taxée, implicitement ou explicitement, selon les possibilités fiscales et que les exportations agricoles devaient procurer des devises pour importer des biens d'équipement au cours de la phase de «maternage» de l'industrialisation.

Une agriculture négligée

La théorie du développement décrite très schématiquement ci-dessus a exercé une influence considérable sur la formation des politiques jusque dans les années 70. Mais, dès le début des années 80, les responsables des pays en développement allaient, de plus en plus nombreux, abandonner ce cadre, jugé désormais être fauteur d'échec. Avant d'en venir aux résultats de l'agriculture dans les années 80, période où une théorie différente, mais certes pas nouvelle, allait présider à l'élaboration des politiques, il est utile de voir en quoi la stratégie d'industrialisation avait échoué. La cause de son abandon s'interprète au moins de trois façons. Premièrement, cette stratégie aurait été inappropriée et inopportune dès le départ, et son application aurait produit des résultats dommageables. La faille que présente cette interprétation est de concilier un jugement aussi sévère avec les taux de croissance élevés et l'accroissement des niveaux de vie relevés dans le tiers monde entre la fin de la seconde guerre mondiale et le milieu des années 70.

La deuxième interprétation de l'effondrement de la stratégie de croissance par substitution des importations est qu'il résulterait d'une conjonction défavorable de facteurs externes: hausse des prix pétroliers, récession mondiale, accumulation du poids de la dette (avec des taux d'intérêt réels d'un niveau sans précédent), instabilité des marchés mondiaux, protectionnisme des pays développés et réduction des flux de capitaux vers les pays en développement. Cette interprétation, qui est le contre-pied de la première, voit dans la stratégie de substitution des importations une réussite, cependant

³ Lewis, W.A., *Economic development with unlimited supplies of labour*. Manchester School, Royaume-Uni, 1954.



victime de circonstances échappant au contrôle des responsables politiques. Si cette interprétation est correcte, et les preuves abondent dans ce sens, il ne serait pas pour autant impossible que la stratégie en question soit arrivée à bout de course et qu'elle ait alors dû céder la place à une autre.

Une troisième interprétation pourrait être que, même si la stratégie de substitution des importations a produit des taux de croissance impressionnants dans bien des cas, elle était génératrice de tensions internes et externes qui peu à peu la sapaient. De ce point de vue, la substitution des importations était un objectif approprié pour des pays cherchant à s'industrialiser, compte tenu surtout de l'environnement économique international relativement favorable avant la hausse des prix pétroliers, quand les flux de capitaux privés et les financements bilatéraux et multilatéraux étaient plus abondants qu'ils n'allaient le devenir par la suite. Quoi qu'il en soit, cette approche allait être pratiquée à l'excès, suscitant des déséquilibres économiques tant internes qu'externes. Ces déséquilibres auraient pu être compensés de l'intérieur par le processus de croissance sans provoquer de crise si le climat économique mondial ne s'était pas dégradé aussi spectaculairement.

Dans cet esprit, on peut se pencher rétrospectivement sur les décennies de poursuite de la substitution des importations et examiner les facteurs qui ont concouru aux déséquilibres graves. C'est probablement la désaffection pour l'agriculture qui est le plus souvent mise en relief. Même si que dans les années 70 et 80 les résultats agricoles moyens dans les pays en développement n'étaient pas mauvais en regard de ceux des deux décennies précédentes, ils étaient insuffisants, compte tenu de l'accroissement de la population, et ne parvenaient pas à satisfaire les besoins essentiels, surtout en Afrique subsaharienne. Des taux de croissance agricole analogues dans les années 90 supposeraient un accroissement sensible des importations alimentaires des pays en développement, alors que pour beaucoup celles-ci ont déjà atteint des niveaux difficilement supportables.

Certes, les différences sont nombreuses d'un pays à l'autre, mais un certain nombre de considérations permettent d'estimer que l'agriculture a été négligée au cours des décennies pendant lesquelles la stratégie de substitution des importations dominait dans les politiques. Les déficits alimentaires qui s'accumulaient dans un grand nombre de pays représentaient un grave déséquilibre sectoriel dans une stratégie de croissance et, à première vue, l'indice d'une négligence politique, au même titre que la faiblesse des taux d'investissement public et privé dans l'agriculture que l'on retrouve dans la plupart des pays en développement. Une étude réalisée au début des années 80 pour rendre compte des caractéristiques particulières du secteur agricole proposait une estimation des normes souhaitables d'investissement dans ce secteur. Il en ressortait que les totaux réels

pour la plupart des pays à faible revenu restaient très inférieurs à ce que l'on pouvait attendre⁴.

Si l'on s'accorde à penser que l'agriculture a dans le passé souffert de négligence relative, les avis sont moins unanimes quant à la manière de compenser cette négligence, et moins encore quant à savoir si des progrès ont été accomplis dans ce domaine au cours des années 80, dans le cadre des programmes d'ajustement structurel⁵.

Approches du développement agricole

Comme on peut s'y attendre dans un domaine aussi complexe que le développement agricole, il existe des divergences considérables entre les experts en ce qui concerne tant l'orientation générale des politiques que les réponses appropriées que peuvent apporter les pouvoirs publics à des problèmes spécifiques. Pour examiner l'évolution de la situation dans les années 80, il est utile de distinguer deux grands courants de pensée, à savoir les doctrines néoclassique et structuraliste.

Appliquée au développement de l'agriculture, la théorie néoclassique porte à conclure de façon générale que se fier aux mécanismes du marché conduit à des résultats bénéfiques, alors que les interventions de type administratif sont nocives. Il convient d'éviter subventions et contrôle des prix intérieurs pour permettre aux marchés ruraux de la terre, de la main-d'œuvre, du crédit et des produits et intrants agricoles de jouer aussi librement que possible, et maximiser ainsi l'efficacité d'utilisation des ressources. La poursuite de la liberté du commerce international et de l'ouverture est considérée comme source de gains importants d'efficacité. Pour les tenants de cette théorie, les politiques de substitution des importations conduisent à des activités de production inefficaces et à forte composante de capital, sans pour autant produire les incitations nécessaires à l'exportation, y compris de produits agricoles. La conséquence d'une telle stratégie politique est à la fois une croissance lente et la perpétuation de la pauvreté et des inégalités.

L'argument selon lequel les interventions sur les prix agissent au détriment de l'agriculture s'appuie, notam-

⁴ Krishna, R., «Some aspects of agricultural growth, price policy and equity in developing countries». *Food Res. Inst. Stud.*, 18:232, 1982. Krishna estimait que le pays à faible revenu type devrait consacrer 22 pour cent de l'investissement national à l'agriculture pour éviter des déséquilibres sectoriels graves. Il constatait qu'aucun des 20 pays de son échantillon n'atteignait ce pourcentage et que trois seulement arrivaient à 15 pour cent: «20 à 22 pour cent [de l'investissement national] devraient suffire dans la plupart des pays à faible revenu en tant qu'investissement direct [dans l'agriculture], mais beaucoup de pays sont bien en deçà. En ce sens, l'agriculture est négligée.»

⁵ Caballero, J.M. et Mohan Rao, J., *Growth and equity: a strategy for developing agriculture*. Document de travail du World Institute for Development Economics Research, Helsinki, 1988.



ment, sur les effets des politiques douanières et de change. Il s'assortit souvent de la mise en relief du caractère conflictuel des politiques qui opposent l'urbain au rural et les producteurs aux consommateurs⁶. La protection effective de l'agriculture est faible, voire négative, en raison du degré élevé de protection dont bénéficie l'industrie. La surévaluation des taux de change a aussi un effet négatif sur l'agriculture en rendant les exportations du secteur moins concurrentielles. Ainsi, ce sont les politiques de prix discriminatoires qui sont principalement incriminées dans le verdict néoclassique selon lequel l'agriculture a été négligée.

Ces opinions allaient gagner en influence dans les années 80, et leurs prémisses furent mises à l'épreuve des faits. Ces prémisses, qui concernent la structure agraire et les marchés, les possibilités technologiques, les déterminants de la demande et les relations intersectorielles, sont notamment les suivantes:

- la pauvreté rurale est le résultat du faible niveau technologique et de la négligence dont l'agriculture est l'objet;
- les pouvoirs publics peuvent financer des investissements au bénéfice de la modernisation de l'agriculture sans perturber les signaux émis par le marché;
- l'accélération de la croissance agricole tend à réduire la pauvreté et les inégalités;
- l'accroissement de la production agricole ne subit pas les contraintes de la demande, ni à l'intérieur, ni à l'exportation;
- enfin, le taux d'épargne est déterminé par la rentabilité du capital, et il n'est que marginalement touché par la distribution du revenu.

A l'opposé, l'approche structuraliste met l'accent sur le rôle des structures économiques, sociales et politiques qui font de chaque pays un cas d'espèce. Elle met en relief les inégalités en ce qui concerne la propriété foncière, l'accès au crédit et le pouvoir différentiel qu'exercent les différents groupes sur le marché. La répartition des ressources et l'efficacité avec laquelle elles sont utilisées sont analysées en fonction de la taille des exploitations agricoles, étant admis que la terre est fréquemment sous-utilisée sur les grandes exploitations, alors que la main-d'œuvre est sous-utilisée sur les petites parcelles. Les forces du marché pourraient bel et bien renforcer et creuser les inégalités en raison des distorsions que créent le monopole privé et le monopsonne. Les structuralistes sont moins enclins que les néoclassiques à opposer interventions publiques et interventions

privées sur les marchés, soulignant à l'inverse que les programmes gouvernementaux ont tendance à être exécutés dans l'intérêt des groupes ruraux les plus puissants. La concentration du pouvoir économique se traduit souvent par des restrictions dans l'allocation des ressources, émanant de qui les apporte et limitant la croissance agricole. Par ailleurs, dans les cas où des structures inégalitaires produisent des taux de croissance satisfaisants, on constate fréquemment une intensification socialement inacceptable de l'inégalité⁷.

L'inégalité rurale elle-même peut faire obstacle à la modernisation agricole du côté de la demande. Si les bénéfices de la croissance agricole sont équitablement distribués, et si le niveau initial de revenu est bas, la croissance de la production vivrière peut se faire sans que les termes intérieurs de l'échange se dégradent pour le secteur agricole. Mais quand l'inégalité déprime le pouvoir d'achat des pauvres, tant urbains que ruraux, la croissance de la production peut avoir pour effet une dégradation des termes de l'échange, car la production vivrière est en fait limitée par la demande.

L'approche structuraliste s'articule sur le manque de confiance envers les prix relatifs en tant qu'instruments d'équilibrage du marché. Si l'équilibre a tendance à provenir d'un ajustement portant sur le revenu ou sur les quantités, le résultat n'a pas d'effet sur l'efficacité distributive: les marchés se sont équilibrés parce que l'économie s'est contractée, et non point parce que les ressources sont plus efficacement distribuées. Les structuralistes considèrent que les ajustements quantitatifs sont le principal facteur d'équilibrage du marché, l'inégalité rurale limitant la capacité de réponse de l'offre. Ils mettent particulièrement l'accent sur l'ajustement quantitatif pour répondre au déséquilibre externe, considérant que les importations de la plupart des pays en développement réagissent peu — ou lentement — aux variations des taux de change et que les exportations fluctuent de façon imprévisible en raison de l'instabilité du marché mondial. L'importance des ajustements quantitatifs et le rôle que jouent les inégalités rendent nécessaires, du point de vue des structuralistes, des interventions bien pensées des pouvoirs publics sur les marchés.

Les structuralistes ouvrent des perspectives intéressantes, en s'interrogeant au premier chef précisément sur les aspects de l'économie que l'approche néoclassique a tendance à tenir pour acquis.

Théorie du développement et politique agricole

Dans une large mesure, le débat sur les prix relatifs par opposition aux structures sociales et économiques revient en définitive au débat sur le court terme et le long

⁶ «La politique agricole a pour objectif essentiel de concilier les intérêts des producteurs et des consommateurs, objectif atteint par la politique des prix. Les planificateurs des pays en développement, qui poursuivaient d'autres objectifs que le développement de l'agriculture, ont souvent infléchi leur politique des prix au détriment de l'agriculture, moyennant un coup de frein à la croissance agricole.» Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde, 1982*, p. 4.

⁷ Le phénomène s'illustre dans plusieurs pays d'Amérique centrale. Weeks, J., *The economies of Central America*. Holmes & Meier, New York, 1985.



terme en agriculture. Même si tel gouvernement met en œuvre des politiques de changement structurel, par exemple de réforme agraire ou d'investissement dans l'infrastructure, l'entreprise n'aboutira que bien des années, voire des décennies, plus tard. Dans l'intervalle, il continue d'être nécessaire d'améliorer les résultats du secteur agricole en tenant compte des contraintes institutionnelles du moment. En outre, en termes administratifs, la responsabilité de l'exécution de politiques comme la réforme agraire revient souvent à des institutions publiques différentes de celles qui formulent et exécutent les politiques qui touchent les prix agricoles, le crédit et l'approvisionnement en intrants. Ainsi, le débat théorique tend à se refléter dans la pratique sous forme de division des responsabilités institutionnelles, et parfois de rivalités de compétence.

Les programmes d'ajustement structurel accentuent cette division institutionnelle, car ils mettent initialement l'accent sur l'amélioration à court terme des équilibres macro-économiques. Presque par définition, ceux-ci ne peuvent être immédiatement corrigés par les types de réformes préconisés par les structuralistes, car de telles réformes (la réforme agraire par exemple) ne peuvent qu'accentuer les déséquilibres dans le court terme, le temps que les individus et les entreprises s'ajustent aux nouvelles règles du jeu institutionnelles. Toutefois, l'éventualité d'une incompatibilité à court terme entre les réformes de marché et les changements structurels, de gestation plus longue, ne milite pas contre l'une ou l'autre des options. Peut-être l'objectif central du développement agricole est-il de réduire la pauvreté, auquel cas les instruments de prix constituent l'outil, grossier mais nécessaire, qui permet d'atteindre le but.

Si on peut trouver dans la littérature consacrée au développement dans les années 80 un message de portée générale, la substance de celui-ci est que le climat international actuel, moins favorable, requiert une approche pragmatique de l'équilibrage des politiques agricoles à court terme et à long terme. En ce qui concerne les politiques commerciales, la tendance, dans la plupart des pays en développement, a été à la libéralisation. Les gouvernements espéraient parvenir à une allocation plus efficace des ressources en permettant aux changements des prix relatifs de signaler les produits présentant un avantage concurrentiel. Toutefois, la recherche empirique sur les années 80 fait apparaître des distorsions considérables sur les marchés internationaux des produits primaires et une instabilité croissante des prix, les deux phénomènes résultant en grande partie des politiques menées par les pays développés.

En outre, l'issue peu concluante du cycle des négociations de l'Uruguay Round a tempéré les espoirs de voir la libéralisation unilatérale du commerce de nombreux pays en développement trouver sa contrepartie dans les pays développés. De surcroît, la tendance des années 80

à conclure des accords commerciaux régionaux et bilatéraux a compliqué plus encore les perspectives de libéralisation multilatérale du commerce. Dans l'avenir prévisible, les pays en développement seront confrontés à des marchés internationaux tels que les politiques du moindre mal semblent les plus rationnelles, à savoir que les politiques pragmatiques, plutôt que celles qui se fonderaient sur des modèles idéaux, seront les plus propices au développement agricole. L'approche pragmatique était d'ailleurs aussi compatible avec l'évolution de la théorie du commerce dans les années 80, qui a donné plus de rigueur au concept d'avantage comparatif «dynamique».

Les changements intervenus dans la composition de la production des pays en développement suggéraient aussi qu'il était nécessaire de repenser les caractéristiques des modèles de développement concurrents. Avant les années 80, les stratégies de croissance avaient tendance à considérer les économies en développement comme essentiellement agricoles au plan de la production et de l'emploi, une grande majorité des pauvres appartenant aux ménages ruraux producteurs de denrées agricoles. Cela a conduit à conclure que les politiques qui modifiaient les termes de l'échange au bénéfice de l'agriculture contribuaient à réduire la pauvreté. La supposition corollaire, à savoir que les gouvernements orientaient généralement leurs interventions sur le marché au détriment de l'agriculture, donnait lieu à des recommandations de politique préconisant que la libéralisation du commerce se fasse en faveur de l'agriculture et, ce faisant, améliore la distribution du revenu.

L'observation empirique des faits intervenus dans les années 80 suggère que le problème était beaucoup plus complexe que ne le faisait supposer l'équation de la libéralisation du commerce et de l'équité dans la redistribution. Dès le début des années 80, les acheteurs nets de produits alimentaires représentaient la majorité de la population dans plus de la moitié des pays en développement⁸. Ce fait statistique signifiait que les politiques de relèvement des prix aux agriculteurs n'étaient pas nécessairement favorables aux pauvres, quoique l'inverse fût certainement vrai: les politiques qui relevaient directement le revenu des pauvres aidaient les agriculteurs en accroissant la demande effective de vivres.

La prédominance des acheteurs nets de vivres dans les pays en développement ne milite pas contre la libéralisation de leur commerce, car si les prix alimentaires internationaux sont inférieurs aux prix intérieurs, les acheteurs de vivres en bénéficient. En revanche, elle met en lumière les difficultés permanentes auxquelles se heurtent les décideurs pour faire front aux effets antagonistes. Les politiques de prix, comme toutes les politiques

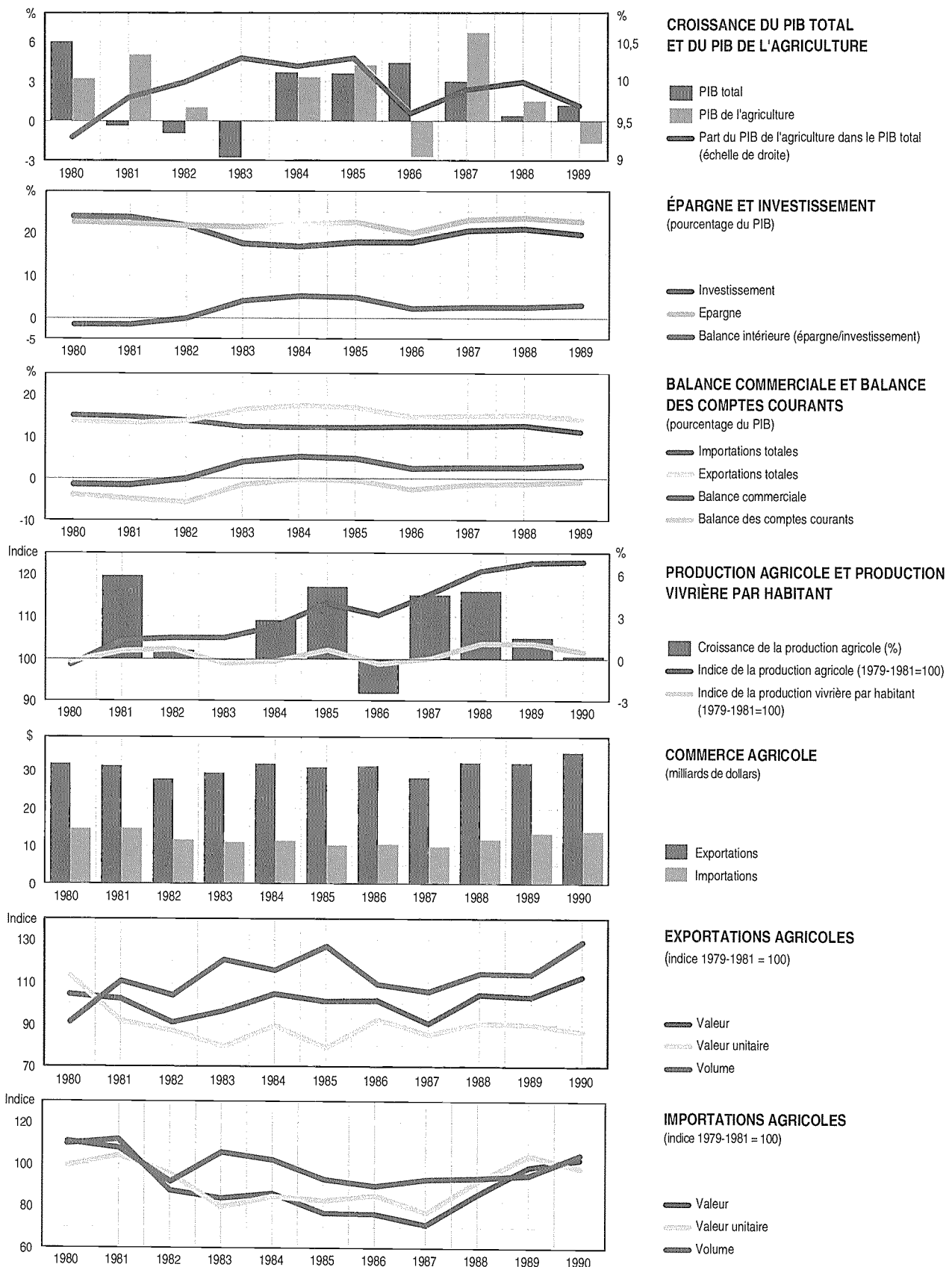
⁸ FAO, «Ajustement structurel et agriculture». Chapitre spécial de *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1990*, 1991.



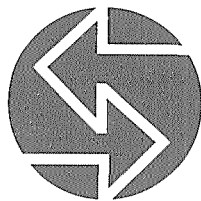
de développement, donnent lieu à des incompatibilités à court terme. Quand les conditions extérieures et intérieures favorisent la croissance, il est relativement facile aux gouvernements d'obtenir le minimum de consensus social et politique nécessaire pour formuler et appliquer des programmes cohérents. Quand la crise survient et qu'un gouvernement doit présider à la ventilation des coûts sociaux, le consensus a beaucoup plus de mal à se faire.

L'expérience des pays en développement dans les

années 80 a été riche en diversité et en politiques antagonistes. L'évolution des circonstances et les échecs des politiques ont fréquemment conduit les gouvernements à opérer des revirements spectaculaires. Dans la difficile recherche d'un assortiment approprié de mesures, les théories évoquées dans ce qui précède ont souvent servi de référence et de cadre à l'élaboration des politiques. Les examens régionaux qui suivent s'efforcent de proposer une synthèse de ces expériences de pratique politique.



Source: FAO et Banque mondiale



POLITIQUES ET PROBLÈMES AGRICOLES: LEÇONS DES ANNÉES 80 ET PERSPECTIVES POUR LES ANNÉES 90

Examens régionaux

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES: LA LUTTE POUR LA REPRISE

Les stratégies politiques avant 1980

Sans précédent en intensité et en durée, la récession économique que connaissent nombre de pays d'Amérique latine et des Caraïbes depuis 1981-1982 résulte d'un ensemble complexe de facteurs. La crise a été déclenchée par les secousses extérieures et les événements qui ont agité les marchés au moment de la récession économique mondiale du début des années 80. Toutefois, ses causes dérivent aussi de la stratégie politique suivie par les gouvernements de la région — à savoir le modèle d'industrialisation/substitution des importations décrit plus haut — et sont bien antérieures aux événements des années 70. Outre les problèmes liés à cette stratégie, la réponse de la région, par ses politiques, aux bouleversements de la situation économique mondiale provoqués par les deux chocs pétroliers des années 70 a aggravé les déséquilibres macro-économiques. Les politiques mises en œuvre ont été très largement étudiées, aussi suffit-il ici de les rappeler brièvement.

Les progrès économiques et sociaux généralement impressionnants réalisés dans beaucoup de pays de la région au cours des années d'industrialisation/substitution des importations pourraient justifier l'interprétation selon laquelle cette stratégie était appropriée, sinon indispensable, dans une perspective historique. Mais, dans la pratique, son application a aussi été source de déséquilibres et de distorsions graves. Destinée à promouvoir une industrie concurrentielle et atténuer les contraintes de paiement en devises, cette stratégie a en définitive produit des effets inverses: la dépression des exportations a aggravé les difficultés de paiement, tandis que la protection accordée à l'industrie provoquait de grosses distorsions dans l'allocation des ressources. Les politiques allaient aussi contribuer à élargir les disparités économiques et sociales qui demeurent des facteurs majeurs d'instabilité dans la région. La modernisation, l'activité économique et le revenu se sont concentrés de plus en plus dans un petit nombre d'entreprises, de secteurs, de sous-régions et de segments de la population. Le protectionnisme industriel exigeait une participation massive de l'Etat à des investissements de grande échelle, à la commercialisation et à la fixation des prix, et à la création de l'emploi urbain. Un rôle aussi grand de

l'Etat allait dans certains cas au-delà de ses capacités financières et gestionnaires, provoquant des déséquilibres budgétaires chroniques. Cette stratégie de croissance jouait au détriment de l'agriculture, qui était traitée comme fournisseur de ressources au bénéfice du développement industriel et urbain plutôt que comme source de développement en soi.

Dans cette stratégie, l'agriculture a dans une certaine mesure été dédommée de la négligence politique dont elle était victime par diverses mesures: investissements publics dans l'irrigation et l'infrastructure, réductions des tarifs douaniers sur les intrants importés, crédit subventionné, assistance technique, salaires minimums et achats publics à prix garantis. La réponse à ces incitations a été positive: le secteur a produit des résultats d'ensemble impressionnants pendant plusieurs décennies. Toutefois, cette assistance privilégiait les grosses et moyennes exploitations. Elle avait aussi tendance à accentuer une autre déviation du développement — la dichotomie entre le moderne et le traditionnel, typique des structures agraires de la région.

Le secteur extérieur allait aussi être gagné par des distorsions structurelles. Vers la fin des années 70, les exportations de produits primaires représentaient encore une grande part des exportations totales de la région, qui dépendait étroitement d'un petit nombre de marchés, concentrés dans les pays développés. Des années de pratique de stratégies orientées vers l'intérieur freinaient la compétitivité, et le poids relatif des exportations de la région restait bien inférieur à ce que l'on pouvait attendre vu la base de ressources⁹.

Une action correctrice — ou un ajustement — avait donc déjà largement lieu de s'exercer dès avant le premier choc pétrolier de 1973 et la récession économique mondiale des années 1974 à 1976. Mais les politiques censées répondre aux problèmes causés par ces événements allaient provoquer, ou accentuer, des situations intenable. Confrontés à des besoins de financement de plus en plus grands, nombre de pays choisirent d'emprunter massivement, incités par la grande disponibilité de crédit bon marché sur les marchés financiers mondiaux et rassurés par les résultats dynamiques du secteur de l'exportation — dont l'agriculture était l'un

⁹ Dans les années 70, la part moyenne des exportations dans le PIB de la région était analogue à celle de l'Afrique. En Argentine, au Brésil et au Mexique, elle ne dépassait pas 10 pour cent.



des éléments principaux. En d'autres termes, assumer un fort déficit des paiements courants et de lourdes obligations de remboursement, même à des taux d'intérêt flottants, ne semblait pas à l'époque représenter un risque exorbitant ou un mode de croissance trop cher payé.

Les années 80: le choc, l'ajustement et la récession

Dès le début des années 80, plusieurs facteurs se combinaient déjà pour précipiter la crise de l'endettement; ils permettent de comprendre les difficultés rencontrées par la suite pour surmonter cette crise. D'une part, des niveaux d'endettement sans précédent avaient été atteints: le rapport endettement/exportations de la région était passé de 1,4 en 1973 à 2,5 en 1981, le paiement des intérêts représentant à lui seul 23 pour cent des recettes d'exportation de cette dernière année. D'autre part, les exportations, qui avaient connu une croissance appréciable au cours de la décennie précédente malgré des ralentissements temporaires (en 1974-1976 notamment), avaient perdu de leur dynamisme avant la fin des années 70. Les chocs externes du début des années 80 accélèrent ce processus, mettant à découvert les carences structurelles du secteur de l'exportation.

Sous l'effet de la récession économique du début des années 80, la demande d'importation des pays développés chuta et plusieurs de ces pays mirent en place des mesures anti-inflationnistes strictes, sous l'effet desquelles les taux d'intérêt réels allaient se redresser fortement. La réduction soudaine et radicale des financements extérieurs, combinée à l'effondrement des recettes en devises tirées des exportations et des termes de l'échange des produits d'exportation, se traduisit par une crise économique et financière que la région n'a pas encore surmontée.

Bref, alors que ce sont des facteurs externes et à court terme échappant au contrôle de la région qui ont servi de détonateur à la crise, les racines de celle-ci plongent dans les rigidités et les déséquilibres structurels légués par une ère de protection excessive et d'interventions des pouvoirs publics dans l'application de stratégies de développement à long terme, et, à plus court terme, la permissivité financière dans la poursuite de la croissance.

Au début de la crise, toutes les priorités économiques étaient subordonnées à l'objectif pressant de générer des ressources pour assurer le service de la dette. Pour ce faire, les dépenses publiques furent fortement réduites et des excédents commerciaux dégagés par des encouragements à l'exportation et des restrictions à l'importation. Au cours des premières années d'ajustement (1982-1984); les efforts dans ce sens furent d'une vigueur extrême.

Les monnaies nationales furent fortement dévaluées en valeur réelle, notamment en Argentine, en Bolivie, au Chili, en Equateur, au Mexique et en Uruguay. En 1984,

dans tous ces pays, la dévaluation dépassait de 50 pour cent son niveau le plus élevé atteint au début de la décennie. Dès les premières années d'ajustement, les importations furent freinées par des droits de douane renforcés au Brésil, au Chili, au Costa Rica et au Pérou, tandis que nombre de pays, notamment le Mexique et le Venezuela, appliquaient à certains produits des régimes de permis, de contingentement et d'interdiction pure et simple d'importer. Les exportations, particulièrement celles de produits non traditionnels, furent encouragées par des dégrèvements fiscaux, du crédit et la subvention implicite des taux d'intérêt sur les emprunts. La plupart de ces mesures sont restées en vigueur pendant toute la décennie.

Les budgets publics furent réduits (quoique pas avant 1984 en Colombie), les coupes les plus fortes étant opérées dans les dépenses d'équipement. Les dépenses courantes furent aussi amputées (notamment les traitements), sauf le remboursement de la dette intérieure et extérieure, qui devint le principal poste de dépense dans les budgets des Etats. Globalement, les déficits budgétaires des gouvernements centraux de la région passèrent de 2,1 pour cent du PIB en 1982 à 0,2 pour cent en 1985, soit au-dessous du niveau des années 70. Simultanément, les politiques monétaires furent durcies, le crédit fut encadré et les taux d'intérêt, qui avaient été négatifs en valeur réelle dans bien des pays, redevinrent positifs. Dans plusieurs pays, par exemple en Argentine, au Brésil et en Bolivie, des taux d'intérêt réels de plus de 5 pour cent par mois restèrent en vigueur pendant des périodes prolongées.

Ces mesures visaient à réorienter la production vers des biens faisant l'objet d'un commerce international, à diriger les dépenses privées vers les produits non exportables et à contenir la fuite des capitaux. Le processus était toutefois de caractère essentiellement récessionniste. Les dépenses de consommation et l'épargne des ménages chutèrent, mais les investissements se réduisirent plus encore. Le taux d'investissement de la région, mesuré en part du PIB, s'effondra, passant d'environ 23 pour cent en 1981 à 15 pour cent en 1984. Alors que le volume des exportations augmentait, leur valeur et leur part dans le PIB baissaient. En outre, la baisse des exportations était plus prononcée que celle des importations. En raison du flux croissant des paiements nets de facteurs, principalement intérêts de la dette, l'ajustement interne et externe n'eut pas les effets escomptés sur les comptes courants. Après un redressement provisoire en 1983, les déficits des paiements courants allaient fluctuer aux environs de 9 pour cent du PIB dans les années qui suivirent.

Le caractère récessif de l'ajustement semble s'être atténué quelque peu en 1984-1986, la croissance négative des trois années précédentes s'inversant alors. Le PIB par habitant augmenta de 1,4 pour cent par an entre 1984 et 1986, alors qu'il avait baissé en moyenne de 3,6 pour cent entre 1981 et 1983. Le déficit commercial



disparut presque, et plusieurs pays obtinrent effectivement des excédents, tant de leur balance commerciale que des comptes courants. Mais cette embellie allait être, hélas, de courte durée et de caractère partiel. Les pressions inflationnistes s'amplifièrent plutôt que de s'atténuer, les indicateurs d'endettement s'aggravèrent et les termes de l'échange se dégradèrent fortement, en particulier après l'effondrement des prix pétroliers en 1985. Seuls quelques pays, par exemple le Chili et la Colombie, continuèrent sur la voie de la reprise.

Les années 1987-1990 ont été caractérisées par une forte accélération des taux d'inflation, qui atteignaient des niveaux impossibles à maîtriser dans plusieurs pays malgré des programmes draconiens de réduction de la demande cumulative et des dépenses budgétaires. Alors que les balances commerciales restaient fortement positives, sauf dans quelques pays d'Amérique centrale et des Caraïbes, de profonds déficits des comptes courants subsistaient. Un accroissement de la valeur et du pouvoir d'achat des exportations améliorerait sensiblement le ratio service de la dette/exportations. Toutefois, ce ratio dépassait encore 26 pour cent en 1990, soit une valeur insupportablement haute. Dans la plupart des pays, la croissance restait un objectif évanescent. Après les résultats relativement favorables de 1984-1986, le PIB par habitant n'avait qu'imperceptiblement augmenté en 1987, avant de baisser à nouveau de 1988 à 1990.

L'agriculture dans les années 80: effets des politiques économiques

L'*ajustement structurel* a pour objet d'améliorer la répartition des ressources en corrigeant les distorsions économiques et en réduisant les interventions publiques inefficaces. On escompte que les programmes d'ajustement structurel jettent les bases d'une expansion durable de l'offre. Les secteurs de l'économie jusque-là protégés en souffrent, certes, mais ceux contre lesquels une discrimination s'exerçait sous le régime antérieur, habituellement l'agriculture, doivent en principe en bénéficier. En regard de ces principes, le palmarès des années 80 dans la région indique des résultats inégaux, mais en général très médiocres pour les économies dans leur ensemble. Et, comme on le verra plus loin, ce sont les secteurs agricoles qui ont le moins souffert, tout en produisant des résultats encore moins bons que dans les décennies antérieures.

Il est difficile d'évaluer l'incidence des facteurs externes, échappant au contrôle de la région, sur les résultats économiques. Certaines conditions défavorables sur les marchés mondiaux ont limité le succès des programmes d'ajustement. Toutefois, ces programmes eux-mêmes contenaient des mesures dont les effets sur la reprise se sont révélés contradictoires.

Le *réalignement monétaire*, instrument d'ajustement de grande portée et largement adopté, a eu des effets divergents. Du côté positif, les prix réels des produits

exportables ont augmenté, et comme les importations alimentaires enchérissaient, la production alimentaire intérieure s'en est trouvée encouragée. Des études empiriques ont montré que pour certains pays, certains produits et certaines périodes, les dévaluations ont, en fait, été de pair avec une expansion de l'offre et des exportations agricoles. En particulier, dans certains pays de la région, une relation positive semble s'être dessinée entre la dévaluation de la monnaie et la réduction réussie des déséquilibres externes, opérée de manière économiquement «saine» (voir *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1990*, Chapitre spécial, Deuxième partie, «Déséquilibres macro-économiques et agriculture: un aperçu empirique»). Mais ce problème complexe présente bien des aspects négatifs ou ambigus, par exemple dans quelle mesure la compétitivité temporaire obtenue par la dévaluation est en soi génératrice d'accroissement de la production et des échanges internationaux de denrées agricoles¹⁰. Les exportations ont continué d'être limitées par la faible élasticité de prix qui caractérise la demande de certains des principaux produits d'exportation de la région. Un grand nombre de pays de la région ayant dévalué leur monnaie au même moment, l'effet net sur les exportations de la région dans son ensemble pourrait s'en être trouvé réduit, ce qui tendrait à épauler la thèse de «l'illusion des effets composés».

En outre, la dévaluation a eu des effets ambigus en ce qui concerne l'équité dans le secteur rural, car les producteurs de marchandises non exportables ont subi des pertes du fait de la baisse des prix relatifs de leurs productions. Par ailleurs, l'effet inflationniste de la dévaluation a été un facteur d'une importance considérable dans la région, car il a réduit les salaires réels et provoqué une baisse de la demande alimentaire intérieure.

En ce qui concerne les importations, les dévaluations ont contribué à réduire une production très dépendante des marchandises importées et, plus généralement, à accroître les coûts de production des produits finis correspondants. Les importations de biens d'équipement et d'intrants agricoles ont sensiblement perdu en vo-

¹⁰ Le cas du Brésil est instructif à cet égard. Pour un certain nombre de produits, notamment la viande de bœuf et de volaille, le coton, le maïs, le soja et le tabac, la forte expansion des volumes exportés entre 1981 et 1987 contraste avec une production généralement stagnante, le résultat net étant une baisse de la consommation intérieure. Dans la plupart des cas, le changement observé dans les volumes exportés semble plus étroitement associé à l'évolution des cours du marché international qu'aux dévaluations monétaires. Par ailleurs, l'expansion des exportations n'a été rendue possible que par la forte dépression de la demande intérieure. De fait, la demande intérieure de ces produits s'est fortement redressée en 1986, et les exportations se sont tassées, subissant les effets initiaux du Plan Cruzado, lorsque l'inflation s'est provisoirement calmée et les revenus réels ont progressé.



lume dans les années 80, particulièrement au Brésil, en République dominicaine, au Honduras, au Pérou et en Uruguay. Les engrais, qui comptaient pour environ la moitié de la valeur totale des importations d'intrants agricoles, sont passés de 1,4 milliard de dollars en 1980 à 0,5 milliard en 1982. Malgré une certaine reprise par la suite, le niveau des importations d'engrais est resté inférieur, dans les dernières années de la décennie, à ce qu'il était en 1980. En termes absolus, la consommation d'engrais est passée de 44 kg/ha en 1980 à 42 kg/ha en 1985-1988. Les importations de pesticides ont eu une évolution similaire, quoiqu'elles aient retrouvé leur niveau de 1980 en 1986. Le taux d'accroissement du parc de machines agricoles, en grande partie importées, s'est sensiblement tassé¹¹. Le nombre des tracteurs en usage s'était accru en moyenne de presque 50 000 unités par an au cours des années 70, mais la progression a été de 32 000 unités seulement par an entre 1980 et 1988. De façon similaire, l'accroissement annuel du parc de moissonneuses-batteuses est passé d'environ 3 000 unités dans les années 70 à environ 2 500 dans les années 80.

Le tassement des importations d'intrants agricoles traduit évidemment bien d'autres facteurs que le réalignement monétaire, par exemple la réduction des revenus des exploitations, les restrictions de crédit, des signaux défavorables du marché décourageant l'investissement, l'inflation¹². Toutefois, les dévaluations monétaires ont eu un rôle capital dans le phénomène. Les grands producteurs commerciaux ont été les principaux perdants, mais de nombreux petits et moyens exploitants agricoles, qui eux aussi utilisaient des intrants importés, ont été gravement touchés.

Un autre facteur lié à l'ajustement, et lourd de conséquences à long terme, a été la réduction de l'aide publique à l'agriculture. Pour la région dans son ensemble, la part des dépenses publiques totales consacrées au secteur agricole est passé d'environ 9 pour cent dans les années 70 à 4 pour cent dans les années 80. Le Costa Rica a toutefois fait notablement exception à ce déclin général, la part de l'agriculture dans les dépenses totales s'étant maintenue et sa part dans le PIB agricole ayant augmenté. L'ampleur du déclin a été variable selon les pays: au Mexique, les dépenses publiques en faveur de l'agriculture ont baissé de près de 50 pour cent en valeur réelle entre 1981 et 1989, et leur part dans le total des dépenses de l'Etat a chuté, passant du maximum de 18 pour cent atteint au début des années 80 à moins de 5

pour cent à la fin de la décennie. Par ailleurs, l'Argentine, le Chili et le Paraguay ont réservé une part relativement constante à l'agriculture, mais au niveau extrêmement faible de 1 à 2 pour cent.

Les coupes dans les dépenses publiques, souvent faites inconsidérément, ont eu des effets négatifs notables. Dans toute la région, on a observé des cas d'abandon de programmes de soutien de la production et de développement de la commercialisation, et une grave dégradation des routes, des installations d'entreposage, des systèmes de communications et autres infrastructures publiques cruciales.

Les financements agricoles ont aussi été atteints par les mesures d'ajustement. Le *crédit agricole*, provenant essentiellement des institutions publiques de financement du développement, était jusqu'alors souvent accordé moyennant des taux d'intérêt subventionnés. Le traitement de faveur dont bénéficiaient les activités agricoles s'expliquait traditionnellement par leur rentabilité marginale faible, qui rendait prohibitives pour la majorité des agriculteurs les conditions financières du crédit commercial; de fait, dans les années 80, moins de 5 pour cent du financement total du secteur agricole, pour l'ensemble de la région, étaient assurés par les établissements de crédit privés.

Les partisans des programmes d'ajustement mettaient en cause le bien-fondé des faibles taux d'intérêt dont bénéficiait le secteur agricole, prétextant que les ressources étaient mal employées et que ces conditions de crédit portaient préjudice à l'épargne et au développement des marchés financiers. Qu'ils se soient rangés à cette opinion ou qu'ils aient été contraints par la situation financière, plusieurs gouvernements de la région ont alors fortement réduit leur participation aux financements agricoles et ont, en outre, rapproché leurs conditions de crédit de celles du crédit commercial. La valeur réelle des prêts agricoles des institutions nationales de financement s'est vivement repliée, tout comme la part de l'agriculture dans le montant total des prêts. Dans le même temps, le crédit subventionné est devenu plus sélectif dans ses affectations et plus étroitement ciblé, avec une tendance marquée à favoriser les productions d'exportation. Les programmes de crédit agricole se sont vivement contractés, l'endettement du secteur agricole s'est accru, et les activités agricoles se sont trouvées plus directement exposées aux effets des mesures macro-économiques influençant les coûts et les prix.

Résultats agricoles

Quoiqu'elle ait souffert de la baisse du soutien public et d'un climat commercial, intérieur et international, particulièrement défavorable, l'agriculture a plutôt mieux tiré son épingle du jeu que d'autres secteurs au cours des années 80. Le PIB agricole a augmenté de 2,4 pour cent par an entre 1980 et 1990, contre 0,5 pour cent pour

¹¹ Bien entendu, le nombre brut de machines ne donne qu'une image partielle de la situation, l'efficacité technique des machines changeant avec le temps.

¹² Par exemple, le vif repli des importations d'engrais au Brésil au début des années 80 était principalement associé au relèvement des taux des prêts à l'importation de ces intrants.



l'industrie et 1,2 pour cent pour l'économie de la région dans son ensemble. La part de l'agriculture dans le PIB est donc passée de 11,5 pour cent en 1980 à près de 13 pour cent en 1990.

Les lignes de production les plus dynamiques ont été celles qui étaient liées au secteur de l'exportation — oléagineux, canne à sucre, fruits tempérés, crevettes, farine de poisson, cacao et produits forestiers. Les productions non traditionnelles, comme les légumes, les fruits exotiques et les fleurs, se sont aussi considérablement développées, bien que leur part dans les exportations agricoles totales soit restée faible. Par ailleurs, la production de céréales, de légumineuses, de racines et tubercules, de viande et de lait, essentiellement destinée aux marchés intérieurs, n'a pas réussi à suivre l'accroissement de la population.

Vu l'état déprimé des marchés mondiaux visés par la majeure partie des grandes exportations de la région, les résultats du secteur d'exportation ont été remarquables. Le volume des exportations agricoles a augmenté de 2,6 pour cent par an au cours de la décennie, soit une valeur sensiblement plus élevée que le taux de croissance mondial (1,9 pour cent) et que la moyenne régionale de la décennie précédente (1,7 pour cent). Mais, les prix internationaux exprimés en dollars étant en baisse, les recettes d'exportation du secteur agricole n'ont progressé en moyenne que de 0,2 pour cent par an dans les années 80, contre presque 15 pour cent chaque année dans la décennie 70.

Les importations agricoles (dans lesquelles les produits alimentaires comptaient normalement pour 80 pour cent) ont été la principale victime des mesures d'austérité. Alors que les importations totales de marchandises ont en général stagné en volume et légèrement augmenté en valeur, les importations de produits agricoles ont reculé de 2,1 pour cent l'an en volume, et de 3 pour cent en valeur. Ici encore, ces tendances marquent un fort contraste avec celles de la décennie précédente, au cours de laquelle les importations agricoles s'étaient accrues de 9,4 pour cent et de 21,3 pour cent par an, respectivement en volume et en valeur.

Malgré des résultats aussi déprimés, la production agricole et le commerce international correspondant ont exercé un rôle significatif et positif dans le contexte de l'ajustement. Le secteur a produit les deux tiers de l'excédent commercial régional, ce qui n'est pas inattendu puisque quelques pays seulement, surtout des Caraïbes, mais aussi la Bolivie et le Venezuela, sont normalement des importateurs nets de produits agricoles. Bien que l'accroissement de la population économiquement active ait été plus lent dans le secteur agricole que dans d'autres, la croissance estimative de l'emploi agricole a été de 0,6 pour cent par an entre 1980 et 1989. Ainsi, le secteur a su maintenir l'emploi et a même souvent contribué à absorber la main-d'œuvre excédentaire provenant d'autres secteurs plus durement touchés

par la crise. De surcroît, contrairement au reste de l'économie, l'agriculture a obtenu un certain gain de productivité de la main-d'œuvre. Le PIB agricole par habitant a progressé de 0,1 pour cent par an entre 1980 et 1988, alors que le PIB total par habitant baissait de 1 pour cent, et celui du secteur manufacturier reculait de 1,8 pour cent.

L'évolution des prix agricoles intérieurs, par rapport à ceux d'autres secteurs, est d'un intérêt tout particulier dans le contexte de l'ajustement, notamment en tant que facteur d'évaluation des politiques. La mesure brute de ce rapport, à partir des données disponibles relatives au PIB total et aux déflateurs du PIB agricole, indique une forte amélioration des termes de l'échange agricole vers la fin des années 70, qui traduit en particulier la place prise par les exportations agricoles dans le PIB au cours des années d'expansion du commerce des produits, à savoir 1977 et 1978. Avec la fin de cette phase de forte expansion vint une phase de détérioration des prix relatifs des produits agricoles qui allait s'étendre sur les quatre années suivantes. Malgré une baisse continue des prix internationaux des produits de base, les termes de l'échange agricole se sont sensiblement redressés entre 1984 et 1988. L'interprétation de telles tendances est sujette à caution, mais celles-ci semblent illustrer la «redécouverte» de l'agriculture, que l'on évoque souvent, au cours des années d'ajustement, et un changement de cap vers des politiques de prix favorisant l'agriculture par rapport à d'autres secteurs.

Pour examiner les changements intervenus dans les politiques agricoles au cours des années 80, on distinguera deux périodes, à savoir 1980-1984 et 1985-1989. Quoique les changements de politiques aient été loin d'être uniformes, un certain nombre de caractères communs sont discernables dans chacune de ces périodes. Dans la première, les fortes incitations à investir dans la production agricole, introduites dans les années 70, ont continué d'exercer leurs effets au début de la décennie suivante. Elles ont donc compensé dans une certaine mesure l'impact de la récession et de la réduction du soutien dont bénéficiait le secteur. Malgré les difficultés financières et les pressions de même nature en faveur d'une stabilisation dans le court terme, la sécurité alimentaire et le développement rural sont restés des objectifs prioritaires.

La deuxième période s'est caractérisée par un niveau moindre des interventions publiques dans le soutien, la commercialisation et les échanges agricoles; par l'accentuation de la promotion de l'exportation, notamment en ce qui concerne les productions non traditionnelles; par une plus grande ouverture des économies nationales, plus prononcée du côté des exportations; par une plus grande intégration des activités agricoles et de celles liées à l'industrie et aux services; et par un coup de frein généralisé aux programmes de développement rural. Au sein de cette tendance d'ensemble, de nombreux dépla-



cements d'accent et changements d'orientation se sont manifestés, car on cherchait à définir un ensemble nouveau et approprié de politiques.

La période 1980-1984

La sécurité alimentaire était certes un domaine prioritaire entre 1980 et 1984, mais les diverses mesures en vigueur à cette fin n'étaient pas intégrées en une stratégie coordonnée spécifique. Ces mesures portaient plutôt sur des aspects particuliers: incitations à la production de denrées vivrières, amélioration des systèmes de commercialisation et de distribution, et accès des consommateurs aux produits vivriers de base¹³.

Dans le domaine des incitations aux producteurs, la tendance, par exemple en Argentine, au Chili, en Colombie, en Equateur, au Mexique et au Venezuela, était de soutenir la production de denrées vivrières de base. Le soutien à la production bénéficiait aussi dans certains cas à des régions géographiques, à des groupes cibles de producteurs, ou était assuré dans le cadre de programmes de développement rural intégré (DRI). Des mesures furent introduites en 1981-1984 en Colombie pour soutenir la production de céréales, de légumineuses, de racines et tubercules. Au Mexique, le Système national pour l'alimentation (SAM) et le Programme national pour l'alimentation (PRONAL) représentaient des entreprises ambitieuses et contenaient des dispositions en faveur des petits et moyens exploitants. Le Brésil a lancé à cette époque un certain nombre de programmes de production agricole et de substitution des importations, notamment avec l'expansion de la culture irriguée du blé, le soutien à la production de maïs, et des programmes en faveur des plantes oléagineuses et de la canne à sucre. Le Panama et le Guatemala ont entrepris de mécaniser la culture du riz et du maïs.

Ces efforts ont été fournis par le biais de divers instruments prévoyant des subventions aux intrants et au crédit, des participations financières et techniques aux programmes de recherche et de vulgarisation, des investissements dans l'irrigation, des incitations par les prix, etc. Mais la grosse différence par rapport aux périodes antérieures était le montant des ressources engagées. Entre 1976 et 1980, des mesures de cette nature avaient massivement été mises en œuvre, souvent au moyen de forts investissements et de projets de longue durée. La crise, en survenant, allait imposer une approche plus parcimonieuse et à plus court terme. Les programmes alimentaires se concentrèrent davantage sur les besoins les plus immédiats, comme l'apaisement des tensions sociales et l'atténuation des pressions inflationnistes, plutôt que sur des objectifs à long terme.

¹³ Les politiques alimentaires sont du ressort de ministères, d'administrations et d'organisations très divers qui, le plus souvent, formulent leurs propres politiques et programmes d'action de manière indépendante.

Ont fait exception à cette approche à court terme les mesures en faveur des petits agriculteurs et les programmes de développement rural intégré, qui continuèrent d'être poursuivis dans plusieurs pays avec une certaine vigueur. Au nombre de ces efforts, on peut citer le Programme national pour l'alimentation de la Colombie de 1982, qui fut mis en œuvre par le biais de projets de DRI. Dix-sept projets de DRI et 12 projets de développement communautaire ont été exécutés en Equateur au cours de la première moitié de la décennie 80, étant escompté qu'ils bénéficient, directement ou indirectement, à environ 400 000 familles paysannes. En Bolivie, les programmes ont comporté notamment la formation des bénéficiaires des actions de DRI à la gestion de l'irrigation. Le Nicaragua et le Panama ont mené à bien des plans de développement rural prévoyant des actions spéciales en faveur des petits agriculteurs.

Dans le domaine de la commercialisation, plusieurs pays ont introduit ou renforcé des programmes visant à améliorer les services et les infrastructures. L'Equateur, le Mexique, le Panama et le Venezuela ont accru leur capacité d'entreposage de céréales, ce dernier pays ayant aussi renforcé son secteur de la transformation des céréales. Des programmes de semences améliorées, d'entreposage des céréales et de renforcement des infrastructures rurales ont aussi été définis et mis en œuvre en Bolivie en 1983-1984.

En ce qui concerne les politiques nutritionnelles, les coupes budgétaires résultant de l'effort d'ajustement ont imposé d'abandonner l'approche ouverte et préventive en faveur d'actions plus spécifiques et curatives. Faisait toutefois exception le Plan colombien pour l'alimentation et la nutrition, qui comportait une large gamme de programmes de production, de nutrition, d'hygiène et de distribution alimentaire. Plusieurs pays ont aussi introduit des programmes pour améliorer l'accès aux vivres dans les zones pauvres, par exemple les systèmes de coopératives de consommateurs et de distribution alimentaire au Brésil et le Programme national pour l'alimentation en Argentine.

Dans le secteur externe, les tendances générales ont été à la réduction des droits frappant les exportations traditionnelles, l'introduction de remboursements à l'exportation et l'élargissement des contingents d'exportation de denrées alimentaires. Outre le soutien aux exportations traditionnelles, des ressources techniques et financières considérables commencèrent d'être acheminées vers les productions non traditionnelles. Le Chili en est un exemple particulièrement remarquable, les ressources consacrées au secteur non traditionnel, fruits, produits transformés à base de poisson et de viande, produits dérivés du bois, etc., s'étant fortement accrues pendant toute la décennie 80. Au Mexique, les exportations de viande ont été encouragées grâce aux programmes d'amélioration des pâturages et à l'agrandissement des installations d'Etat de réfrigération et de congélation.



Le Brésil a vigoureusement assuré la promotion des exportations d'agrumes, et plusieurs pays andins ont encouragé avec succès la commercialisation et l'exportation de produits indigènes. Si beaucoup de ces activités ont gagné en poids et en vigueur dans la fin des années 80, certaines de façon prometteuse, les exportations de produits non traditionnels n'ont pris qu'une part modeste dans le total des échanges. Les coûts et les risques potentiels qui caractérisent ces productions se sont révélés être des facteurs limitatifs. Par exemple, l'expansion des nouvelles exportations du Chili a été obtenue au prix d'un lourd endettement des producteurs.

Les politiques d'importation ont évolué autour des objectifs généraux de réduction des achats de produits non essentiels et, dans la mesure où le permettaient les contraintes politiques et sociales, de limitation des achats alimentaires eux aussi. Plusieurs pays, dont l'Argentine et le Chili, ont aboli le traitement tarifaire préférentiel jusque-là accordé aux intrants et au matériel agricoles et ont réduit les délais de paiement des importations. La plupart des pays ont introduit des restrictions frappant les importations alimentaires, tempérées par diverses formes de dérogations ou de clauses d'exception, par exemple en appliquant des restrictions à toutes les importations alimentaires sauf aux achats essentiels (Colombie), ou en contrôlant l'importation de tous les produits alimentaires coûteux, comme la viande (Venezuela).

Malgré des contraintes de change sévères, certains pays ont continué d'appliquer un traitement préférentiel à l'achat d'intrants et de machines agricoles. Le Costa Rica a introduit des programmes spéciaux d'importation et de subvention des prix des intrants et machines agricoles. Le Venezuela a aussi continué de subventionner les intrants techniques importés, en particulier ceux destinés au secteur de l'élevage. En Equateur, une libéralisation du régime d'importation des intrants agricoles a contribué au fort accroissement de la valeur des produits alimentaires et d'usage agricole, qui représentaient 44 pour cent de la valeur des importations totales en 1982.

La période 1985-1989

La seconde moitié de la décennie a vu un renforcement notable des mesures favorables aux produits susceptibles de générer des rentrées de devises et, en parallèle, une réduction des ressources allouées à la recherche, à la vulgarisation et à l'assistance technique concernant d'autres lignes de productions.

Au Chili, le crédit public a été exclusivement dirigé vers la production de fruits et la petite agro-industrie visant les marchés tant intérieurs que d'exportation. En Equateur, le crédit public a été plus diversifié dans ses affectations, mais il présentait aussi un fort élément de soutien des exportations. En République dominicaine, le Fonds national d'investissement a alloué 50 pour cent de

ses ressources au financement de productions d'exportation, alors que la part des coûts de production de denrées de base financés par le crédit public tombait à 40 pour cent. Au Mexique, la masse des financements publics est aussi allée aux productions d'exportation. Une nouvelle institution a été créée pour les producteurs qui n'avaient pas accès aux financements privés (l'Institut national pour le développement agricole), avec des taux d'intérêt proches de ceux offerts au secteur industriel.

De pair avec ces mesures de soutien à l'exportation, des efforts ont aussi été faits pour promouvoir le financement agricole dans un sens plus large, par exemple avec l'expansion de la capacité financière et institutionnelle des organismes de crédit agricole en Colombie. Les petits et moyens agriculteurs endettés ont reçu une assistance, sous forme de renégociation de leurs dettes, au Chili, au Costa Rica et en Uruguay. En Uruguay encore, le gouvernement a prêté aux organisations de producteurs et pour le reboisement.

Les subventions à la production sont devenues de plus en plus sélectives, et leur terme s'est raccourci. Au Mexique, la subvention des taux d'intérêt, des assurances et des prix a été éliminée. Les ressources ainsi dégagées ont été affectées à l'assistance aux petits exploitants et à des plans de distribution de vivres aux pauvres, en milieu rural et urbain. Le Chili a continué de subventionner les plantations forestières et d'accorder des réductions d'impôt pour l'investissement privé dans ce secteur.

Néanmoins, la tendance générale a été à la réduction du rôle de l'Etat dans la commercialisation et la fixation des prix, tandis que le secteur privé y prenait une part relativement plus grande. Dans plusieurs pays, notamment au Pérou et en Bolivie, les organismes officiels de commercialisation ont perdu le monopole des importations alimentaires et ont fortement réduit, ou aboli, les achats publics à des prix garantis. Le rôle de soutien de l'Etat a souvent été réformé, en vue de favoriser une participation accrue du secteur privé. Par exemple, les politiques actuelles de l'Equateur prévoient de fournir du crédit subventionné pour les investissements à moyen et long terme qui attirent une participation du secteur privé, plutôt que de soutenir directement la production agricole.

Malgré ces tendances, les Etats de la région continuent d'exercer un rôle appréciable dans la commercialisation et la fixation des prix. Les objectifs consistant à offrir aux producteurs des prix stables et attirants, et aux consommateurs des prix raisonnables restent au centre de pratiquement tous les plans et programmes nationaux. Même avec des ressources réduites et des fonctions redéfinies, les organismes de commercialisation et de financement ont continué d'opérer, et maints efforts ont été faits pour améliorer l'efficacité de la commercialisation. Par exemple, le Chili, la Colombie et l'Equateur



se sont dotés de bourses des produits agricoles afin de réduire ou d'éliminer l'intervention excessive d'intermédiaires et la spéculation, de stabiliser les prix et d'accroître le marché. Ces efforts ont été faits avec l'étroite participation des organismes d'achat existants ou, dans le cas du Chili, d'un organisme nouvellement constitué.

Rares sont les cas, dans cette période, d'action spécifique dans le domaine des structures agraires et du développement rural. Le Brésil, la Colombie, l'Equateur et le Nicaragua sont les exceptions les plus marquantes. La restructuration du Ministère de l'agriculture au Brésil s'est notamment accompagnée de la promotion d'un programme agressif de colonisation agraire et d'attribution de titres de propriété. Le Plan de développement rural de la Colombie, formulé en 1987, et la nouvelle loi sur la réforme agraire contiennent des dispositions prévoyant la réinstallation de paysans sur les terres mises en valeur, la grande masse des investissements publics étant acheminée vers des projets de développement rural intégré. De manière analogue, une part importante de l'investissement public de l'Equateur dans le secteur agricole est allée aux projets de DRI, qui ont continué d'être la principale préoccupation du Ministère des affaires sociales.

La période s'est notamment caractérisée par l'apparition de préoccupations environnementales, liées dans une grande mesure aux questions de sécurité alimentaire et de diversification des exportations. Un certain nombre de programmes de développement, au Mexique et au Costa Rica, ont mis l'accent sur le souci de conservation des sols et des ressources naturelles. Dans une veine similaire, le programme alimentaire colombien de 1988, visant à assurer aux familles cibles une ration alimentaire minimale, mettait l'accent sur la production vivrière paysanne et son bien-fondé du point de vue de l'environnement¹⁴.

On ne saurait traiter exhaustivement de la seconde moitié de la décennie 80 sans discuter du cas du Nicaragua où, sous deux gouvernements, un bouleversement des politiques économiques s'est opéré. De 1980 jusqu'à 1987, le Gouvernement nicaraguayen a mené une politique hautement interventionniste dans le secteur agricole. Après de petits pas en direction d'une dérégulation, le gouvernement a, en 1988, appliqué un programme radical de libéralisation des marchés intérieurs et du commerce extérieur, en procédant à des dévaluations nominales massives, pour arriver à des taux

de change flottants. Quand le gouvernement a été remplacé en 1990, la dérégulation du secteur agricole avait complètement inversé les effets de la politique précédente. Les nouvelles politiques ont eu un effet mitigé sur les résultats agricoles. Si, en principe, l'élimination des contrôles de prix et la libéralisation des importations avantageaient les producteurs, les restrictions sévères imposées au crédit sous l'effet d'une austérité monétaire relative, combinées avec l'hyperinflation, ont fortement réduit la superficie plantée en coton en 1990 et 1991. Dans le même temps, la contraction de la demande a radicalement affecté la production vivrière, des stocks invendus de produits alimentaires de base s'accumulant ces deux mêmes dernières années. En outre, l'incertitude quant à l'avenir des terres agricoles de l'Etat sous le nouveau gouvernement a tout à la fois nui à la production et alimenté les tensions politiques.

Les années 90: défis et perspectives pour le développement agricole et rural

Les années 80 ont marqué un tournant en Amérique latine et dans les Caraïbes. La décennie s'était ouverte sur l'interruption d'une longue période de croissance; elle s'est achevée dans une régression économique et agricole dramatique. Entre 1981 et 1990, le PIB par habitant a chuté au total de 10 pour cent, les termes de l'échange de 20 pour cent cumulativement, l'hyperinflation est devenue courante dans plusieurs pays et le rapport service de la dette/exportations est resté supérieur à 40 pour cent la plupart des années. Plus de 10 années d'efforts pénibles en vue de la stabilisation, de la restructuration et de la relance économiques n'ont produit que des résultats décevants. Plusieurs expériences de gestion économique non orthodoxe ont tristement échoué; les mesures orthodoxes de stabilisation sont parvenues à réduire les déséquilibres macro-économiques et l'inflation dans certains pays (par exemple en Bolivie et au Mexique), mais la croissance économique est restée dans les limbes. Même des succès comme ceux du Chili, de la Colombie et du Costa Rica, ce dernier pays ayant bénéficié d'un accès considérablement aisé à l'assistance extérieure, ne sont pas exempts d'incertitudes¹⁵.

La crise et ses suites ont toutefois eu le mérite de susciter un certain consensus sur le principal élément structurel des problèmes économiques de la région, mettant en relief qu'il était impératif de procéder à des transformations économiques et sociales profondes, et faisant apparaître quelle devait être la charpente d'une stratégie à long terme en direction de la reprise¹⁶. Au sein de ce consensus, différents pays ont modulé leurs propres variations sur le thème de l'ajustement, tant et si bien que l'on ne saurait dire que les gouvernements de la région ont étroitement adhéré à un quelconque modèle «orthodoxe» pour réduire leurs déséquilibres

¹⁴ Le document FAO intitulé «Agriculture et développement rural durables en Amérique latine et dans les Caraïbes», établi en tant que document régional n° 3 pour la Conférence FAO/Pays-Bas sur l'agriculture et l'environnement (Bois-le-Duc, Pays-Bas, avril 1991), examine les facteurs qui déterminent l'action en vue du développement durable dans la région et analyse les instruments politiques qui permettraient à la croissance agricole de devenir de plus en plus durable.



macro-économiques. Comme on vient de le voir, un accent plus marqué sur les exportations a caractérisé tous les programmes ainsi que, dans la plupart des cas, l'austérité monétaire et budgétaire. Dans la plupart des pays, le type des interventions et leur finalité ont changé, cessant de privilégier la production pour le marché intérieur pour favoriser les exportations.

Il est largement admis qu'une reprise soutenue est fonction de l'amélioration des conditions dans le secteur externe. Tout effort d'ajustement est promis à l'échec en l'absence de solution aux problèmes connexes d'endettement, à la dépression des prix d'exportation, au protectionnisme et au manque d'accès à des financements extérieurs nouveaux.

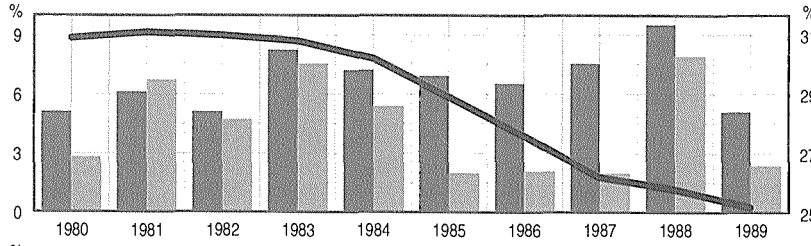
Les perspectives de l'agriculture sont par ailleurs intimement liées à la situation économique et extérieure globale. Des économies déprimées signifient une demande moindre de denrées alimentaires, qui est peut-être le facteur limitant principal du développement de l'agriculture dans la région. En découle aussi un tassement des ressources disponibles pour appliquer les politiques de développement agricole et rural et améliorer les niveaux nutritionnels. Bouclant le cercle vicieux, les économies déprimées empêchent à leur tour l'agriculture de tenir son rôle dans la poursuite des objectifs macro-économiques de croissance, d'équité accrue et de stabilité des prix.

Evidemment, les pays de la région ne sauraient attendre une amélioration de la situation économique et financière pour poursuivre leurs objectifs de développement agricole. L'examen qui précède montre que le fait d'avoir admis que le secteur agricole avait un rôle majeur à jouer dans l'ajustement et la reprise a permis

de déboucher sur une approche plus positive du développement agricole et rural. Malgré les difficultés, les politiques des Etats ont continué, dans la décennie passée, d'appuyer l'agriculture, ne serait-ce que dans une perspective à court terme. Dans le même temps, les politiques d'ajustement ont profondément et peut-être irréversiblement transformé le système agricole. Cette transformation n'a pas encore produit les résultats escomptés, mais dans un contexte de conditions porteuses de reprise économique, d'ouverture commerciale et de consolidation de régimes stables et démocratiques, elle pourrait être à l'origine d'un renouveau agricole dans les années 90. Quoi qu'il en soit, la transformation agricole ne devrait pas intervenir sous le seul effet du processus général d'ajustement, mais devrait aussi viser à maximiser le potentiel du secteur. La manière d'y parvenir a été exposée dans les grandes lignes par le Plan d'action FAO, soumis à la vingtième Conférence régionale de la FAO (Recife, Brésil, 1988) et approuvé par tous les pays de la région. Ce plan d'action définissait comme suit les grandes orientations que devraient servir les politiques: corriger les partis pris urbains du passé; promouvoir un soutien équilibré de l'agriculture, de l'industrie et des services en pleine conscience de leur interdépendance dynamique; favoriser le développement des industries et des services dans les zones rurales; enfin, dans le secteur agricole, privilégier les petits et moyens producteurs. Le grand défi des années 90 sera la définition et l'application effective de politiques appropriées conformes à ces orientations.

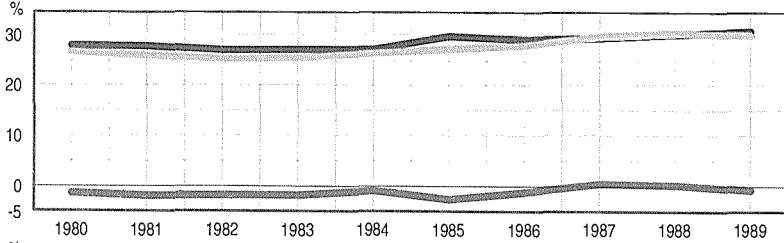
¹⁵ Par exemple, l'expérience chilienne, parfois qualifiée de «miracle économique», a été rendue possible par certains avantages et circonstances spécifiques. Le Chili jouit de conditions naturelles exceptionnelles du fait de sa situation géographique et de ses ressources en terres et en eaux. Celles-ci permettent d'obtenir et d'exporter pendant de longues campagnes une grande variété de fruits, de légumes et de produits forestiers et halieutiques. Un secteur d'exportation bien établi, largement lié à des sociétés transnationales et bénéficiant de la faveur du public, ainsi qu'un climat économique et politique stable ont été le fondement d'une stratégie agricole tournée vers l'exportation qui a été couronnée de succès. Toutefois, malgré ses spécificités, le Chili, dans son processus d'ajustement, n'a pas été exempté des coûts sociaux qui ont caractérisé les expériences similaires dans la région.

¹⁶ Par exemple, l'étude FAO intitulée «Le potentiel de développement agricole et rural de l'Amérique latine et des Caraïbes», présentée à la vingt et unième Conférence régionale de la FAO à Recife (Brésil) en octobre 1988, faisait un diagnostic convergent et proposait des orientations très proches; le document CEPALC intitulé «Transformation productive dans l'équité sociale», présenté à la Commission économique régionale à sa vingt-troisième session, en mai 1990 à Caracas, faisait de même.



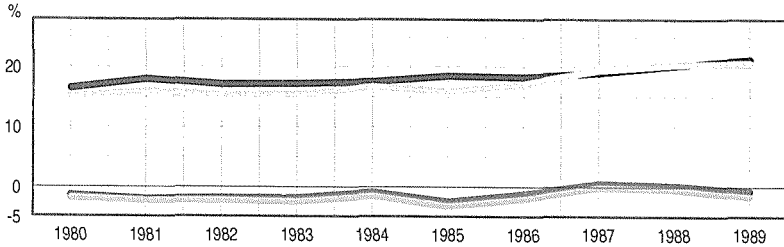
CROISSANCE DU PIB TOTAL ET DU PIB DE L'AGRICULTURE

■ PIB total
 ■ PIB de l'agriculture
 — Part du PIB de l'agriculture dans le PIB total (échelle de droite)



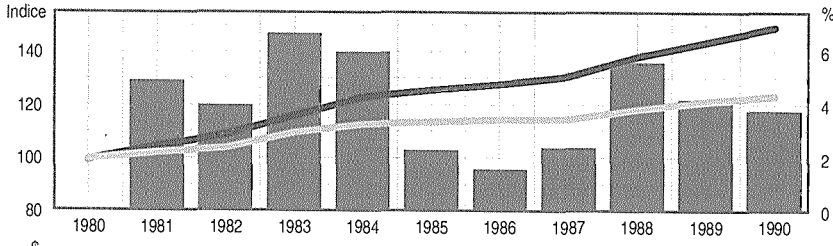
ÉPARGNE ET INVESTISSEMENT
(pourcentage du PIB)

— Investissement
 - - - Épargne
 — Balance intérieure (épargne/investissement)



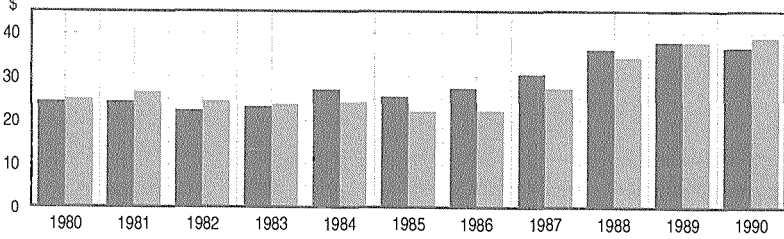
BALANCE COMMERCIALE ET BALANCE DES COMPTES COURANTS
(pourcentage du PIB)

— Importations totales
 - - - Exportations totales
 — Balance commerciale
 - - - Balance des comptes courants



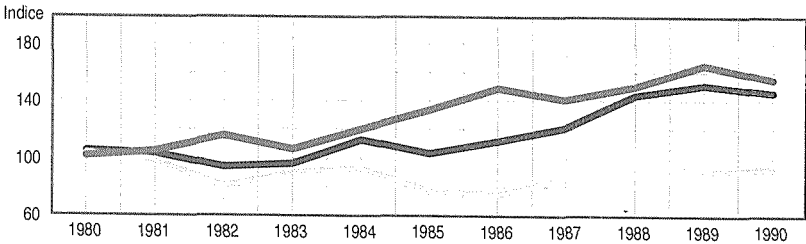
PRODUCTION AGRICOLE ET PRODUCTION VIVRIÈRE PAR HABITANT

■ Croissance de la production agricole (%)
 — Indice de la production agricole (1979-1981=100)
 - - - Indice de la production vivrière par habitant (1979-1981=100)



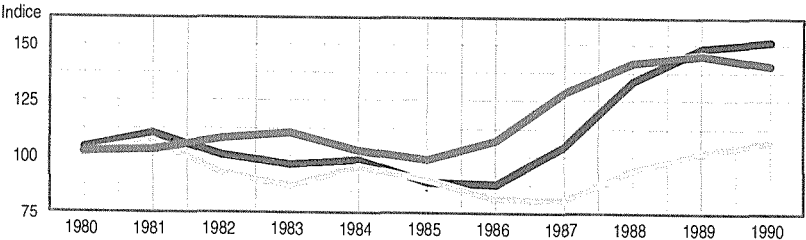
COMMERCE AGRICOLE
(milliards de dollars)

■ Exportations
 ■ Importations



EXPORTATIONS AGRICOLES
(indice 1979-1981 = 100)

— Valeur
 - - - Valeur unitaire
 — Volume



IMPORTATIONS AGRICOLES
(indice 1979-1981 = 100)

— Valeur
 - - - Valeur unitaire
 — Volume

Source: FAO et Banque mondiale



ASIE EN DÉVELOPPEMENT: MANIÈRE DONT LES POLITIQUES ONT FAIT LA DIFFÉRENCE

Dans les années 80, l'Asie est devenue, en termes économiques, la région du monde où la croissance a été le plus rapide. Au cours de la décennie, la croissance réelle du PIB a été de près de 7 pour cent par an, soit deux fois la moyenne mondiale. Son taux d'inflation annuel de 8 pour cent est demeuré sensiblement inférieur à celui des autres régions en développement. Les quatre nouvelles économies industrielles (NEI) (voir note 6 page 51) constituent désormais une base industrielle dont les exportations de produits manufacturés égalent environ la moitié des exportations japonaises ou américaines. Durant les deux dernières décennies, les déséquilibres du commerce extérieur des économies asiatiques ont été en général plus faibles, le niveau de leur dette plus raisonnable et leurs taux d'épargne et d'investissement plus élevés que ceux des autres régions en développement. Ce bilan est impressionnant si l'on considère que les pays asiatiques ont été confrontés au même environnement économique extérieur peu propice que les autres régions en développement.

La forte croissance économique en Asie du Sud-Est et dans les NEI serait, dans une large mesure, le résultat de politiques d'ajustement structurel qui ont encouragé la libéralisation du marché et le développement des exportations. La croissance réelle du PIB a approché les 8 pour cent par an dans les NEI pendant la décennie, et a été de 6 pour cent par an dans les économies d'Asie du Sud-Est de 1985 à 1990.

En fait, la plupart des économies asiatiques ont obtenu de bons résultats pendant les années 80, y compris les pays dont le régime politique est assez différent de celui des pays d'Asie du Sud-Est. Le taux de croissance réel du PIB de la Chine a été en moyenne de 10 pour cent par an; en Inde, au Viet Nam et au Laos, il a approché les 6 pour cent, et en Mongolie, au Myanmar, au Népal et au Pakistan, il a été supérieur à 4 pour cent. Dans toute la région, les secteurs agricoles ont aussi enregistré des résultats relativement bons. Au milieu des années 80, l'Inde est devenue autosuffisante en céréales vivrières et a même constitué d'importantes réserves céréalières qui lui ont permis de surmonter la période de sécheresse qui s'est prolongée de 1985 à 1987. La production agricole a progressé de près de 7 pour cent par an en Chine et de 4 pour cent en moyenne dans le reste de la région. La Chine, la Malaisie, l'Indonésie, le Laos et les Philippines ont presque couvert leurs besoins en produits alimentaires.

Il n'est guère nécessaire de souligner l'importance pour la région des produits alimentaires et de l'agriculture. Le secteur agricole est la principale source de

moyens d'existence et représente encore pour les économies asiatiques en développement 30 pour cent de leur PIB. La région assure près de 90 pour cent de la production mondiale de riz, 30 pour cent pour le blé et 20 pour cent pour les céréales secondaires. Dans deux pays, la Chine et l'Inde, 60 pour cent de la main-d'œuvre agricole mondiale doit répondre aux besoins croissants en produits alimentaires et autres produits agricoles de 2 milliards de personnes sur seulement 20 pour cent des terres arables mondiales.

C'est la performance peu satisfaisante dans l'agriculture de 1975 à 1980 qui est à l'origine de certains changements remarquables de politique économique dans la région. La Chine, le Laos et le Viet Nam ont commencé à intégrer des mécanismes de marché dans leurs procédures de planification centrale afin de renforcer l'efficacité des ressources et de stimuler davantage les producteurs. Au début des années 80, les planificateurs ont entrepris de réorganiser le mode de tenure, de déréguler les prix des produits et d'éliminer les subventions aux intrants. Les changements d'orientation à partir de la fin des années 70 auraient permis à la Chine d'enregistrer une croissance annuelle de 6,8 pour cent de son PIB agricole pendant les années 80, et au Viet Nam, qui de 1980 à 1985 était un importateur de riz, de devenir en 1989 le troisième exportateur mondial de ce produit.

Des taux fermes de croissance économique et de très bons résultats agricoles ont concouru à réduire l'incidence de la pauvreté dans la plupart des pays asiatiques, mais plus de 70 pour cent des populations pauvres du monde vivent encore dans l'Asie en développement. Dans les années 90, le défi auquel la région se trouve confrontée est de conserver des taux de croissance élevés pour réduire encore la pauvreté, tout en s'attaquant au problème que posent une population en augmentation et une base de ressources naturelles en diminution. Une stratégie de réduction de la pauvreté doit s'appuyer sur des politiques agricoles et de développement rural parce que les populations pauvres d'Asie vivent en majorité dans les campagnes. Ces personnes représentent près de 80 pour cent de la population pauvre en Inde, en Malaisie et en Thaïlande et plus de 90 pour cent en Indonésie. En outre, les problèmes d'érosion, d'engorgement, de salinité, de déboisement et d'autres problèmes écologiques liés à l'agriculture créent un contexte de plus en plus difficile pour les responsables d'Asie qui auront à prendre des décisions dans les années 90.

La présente section examine les politiques agricoles suivies en Asie par le passé et les performances dans ce secteur, en s'attachant particulièrement à trois sous-régions: Asie du Sud-Est, Asie du Sud et économies planifiées. L'*Asie du Sud-Est* représente le groupe de pays qui favorisent le plus activement une stratégie de croissance tournée vers l'extérieur, permettant à leurs



marchés d'orienter et d'encourager le commerce et la diversification agricoles. Dans l'ensemble, les pays d'Asie du Sud continuent de promouvoir des programmes d'industrialisation visant à remplacer des produits d'importation, à l'exception notable du Népal et de Sri Lanka. Les stratégies de développement agricole, largement fondées sur les technologies qui ont permis la révolution verte, sont en général jugées positives. Enfin, trois *économies planifiées* — Chine, Laos et Viet Nam — se sont lancées dans certaines des réformes les plus radicales de la décennie et ont commencé à abandonner le système de gestion administrative de leurs prix et marchés agricoles.

La libéralisation du marché et l'agriculture en Asie du Sud-Est

Au début des années 80, la plupart des pays d'Asie du Sud-Est ont libéralisé leurs marchés financiers et des capitaux, réorganisé leurs politiques commerciales et réformé leurs secteurs publics dans le dessein de stabiliser les marchés intérieurs et de promouvoir l'investissement étranger et les échanges.

Ces changements de politique se sont révélés particulièrement efficaces pour affronter un environnement économique international évoluant rapidement et les chocs extérieurs des premières années 80. Dans le même temps, plusieurs pays ont opéré des changements d'orientation opportuns pour tirer profit d'événements économiques régionaux favorables et de circonstances particulières. Par exemple, les NEI ont peu à peu perdu l'avantage comparatif dont elles bénéficiaient en matière d'exportation de produits manufacturés à forte intensité de main-d'œuvre en raison de l'augmentation des coûts de main-d'œuvre, de l'appréciation de leurs monnaies, de la perte du bénéfice du système commercial spécial et de la réduction des contingents d'importation dans certains pays de l'OCDE. Ces économies ont réagi en développant des industries à plus forte intensité de capital et de compétences. De même que le Japon, elles ont sensiblement augmenté leurs investissements dans des industries d'exportation à forte intensité de main-d'œuvre implantées dans les pays voisins d'Asie du Sud-Est où les salaires sont plus bas. Ces pays ont favorisé ce mouvement par des ajustements de leurs taux de change, la dérégulation de leurs marchés intérieurs et d'autres mesures spéciales qui encouragent l'investissement étranger.

L'investissement et les structures commerciales entre les pays asiatiques ont vite réagi au nouvel environnement créé par ces mesures. L'investissement japonais dans la région Asie a augmenté de 73 pour cent en 1987 et de 45 pour cent en 1988. En 1988, les exportations entre pays d'Asie ont été pour la première fois supérieures à celles à destination de l'Amérique du Nord. Globalement, les exportations de produits manufacturés d'Asie du Sud-Est ont augmenté de près de 20 pour cent par an

de 1980 à 1985. A la fin de la décennie, cette sous-région était devenue un gros exportateur de textiles, de vêtements, de chaussures, de semi-conducteurs, de pièces d'ordinateur, de meubles et de produits en plastique.

A la différence du Japon et des NEI, les pays d'Asie du Sud-Est ont tiré avantage de leurs abondantes ressources agricoles en se dotant aussi d'agro-industries. Des stratégies de diversification des exportations de produits agricoles ont été appliquées avec succès dans virtuellement tous les sous-secteurs agricoles. Les volailles congelées, le poisson en boîte et les crevettes, les produits en bois, y compris les éléments de meuble, les conserves de fruits et de légumes et d'autres produits alimentaires transformés figurent au nombre croissant des produits d'exportation. En outre, la plupart des pays ont enregistré une hausse régulière de leur production agricole intérieure et de leurs recettes d'exportation de produits traditionnels en dépit de la chute des prix des produits de base pendant pratiquement toutes les années 80. A ce jour, les pays d'Asie du Sud-Est ont évité la tendance des NEI et du Japon à adopter des politiques de soutien similaires à celles d'autres pays industrialisés.

La production favorable du secteur agricole et les performances du secteur des exportations s'expliquent par la combinaison de réformes plus générales et portant sur toute l'économie — taux de change compétitifs et maintien d'un bas niveau d'inflation —, associées à l'introduction de politiques agricoles plus spécifiques. Les mesures de politique prises par des pays d'Asie du Sud-Est pour promouvoir la production de l'agriculture et des secteurs connexes sont notamment un accès plus facile au financement des exportations, un soutien accru à la commercialisation, des exonérations fiscales spéciales et des investissements dans les routes, les ports et installations annexes. Parallèlement, les dépenses publiques dans les infrastructures rurales utiles à la production, telles que les grands travaux d'irrigation, les projets de développement rural et les services de recherche et de vulgarisation ont été maintenues ou accrues.

On pense généralement que les bons résultats des cultures traditionnelles et le succès enregistré dans la diversification des cultures sont dus à la libéralisation des prix agricoles. Cette politique de la libéralisation des prix a comporté la suppression du contrôle des prix des cultures vivrières destinées au marché intérieur et des cultures d'exportation, la réduction ou la levée de l'imposition directe et indirecte des intrants et des produits agricoles, la suppression des subventions pour les intrants et le crédit, et le démantèlement des offices de commercialisation.

La Thaïlande, qui figure parmi les premiers exportateurs de produits agricoles du monde, est un bon exemple de réforme réussie des prix et des marchés. Actuellement, la Thaïlande doit environ un quart de son PIB et deux tiers de ses exportations au secteur manufacturier, mais l'agriculture demeure le principal employeur.



Le secteur agricole emploie près de 60 pour cent de la main-d'œuvre, représente 17 pour cent du PIB et fournit plus de 35 pour cent des exportations. Le pays réalise plus du tiers des exportations mondiales de riz et est un des premiers exportateurs de tapioca, de caoutchouc, de maïs et de conserves d'ananas. Pendant les années 80, la Thaïlande est devenue le premier exportateur mondial de thon en boîte, et détient à présent près de 20 pour cent du marché des crevettes fraîches et congelées. Ses exportations de produits de la mer ont progressé de 24 pour cent par an au cours des années 80, alors que ses exportations agricoles totales ont augmenté en valeur de plus de 13 pour cent par an au cours de la même période.

En dépit de ces gains impressionnants en nouveaux produits agricoles, le riz reste l'aliment le plus consommé du pays et la première denrée d'exportation. En 1989, il occupait 60 pour cent de la superficie cultivée et représentait 40 pour cent de la valeur totale des cultures, un peu plus de 25 pour cent du budget alimentaire du Thaïlandais moyen, et près de 20 pour cent des recettes tirées de l'exportation des produits agricoles.

Le riz permet d'illustrer la manière dont l'évolution souple des politiques commerciales a contribué à la forte croissance de l'agriculture thaïlandaise. Le droit d'exportation sur le riz a été ramené de 30 pour cent en 1980 à 5 pour cent en 1981 et complètement éliminé en 1986. Le baht a été déprécié de 30 pour cent par rapport au dollar dans les années 80, maintenant ainsi la compétitivité des exportations thaïlandaises. En outre, la restructuration du système des contingents d'importation, y compris l'abaissement des droits d'importation, a réduit le coût des intrants utilisés pour accroître les rendements et encouragé l'utilisation d'engrais et de pesticides. Enfin, le fait de supprimer les licences d'exportation a amélioré la situation de la concurrence entre acheteurs et négociants, réduisant les marges bénéficiaires et répercutant les augmentations de prix sur les producteurs.

Ces réformes ont entraîné une augmentation des prix perçus par les producteurs pour les denrées telles que le riz, ce qui a stimulé l'investissement dans de petits ouvrages d'irrigation, encouragé l'adoption de variétés à cycle court et augmenté l'utilisation d'intrants. Ainsi, l'utilisation d'engrais pour la culture de riz de saison sèche a augmenté d'environ 20 pour cent par an en 1988 et 1989. En outre, une augmentation marginale du coût des intrants a été contrebalancée par une amélioration des rendements, ce qui a entraîné un abaissement des coûts variables par unité produite. Les revenus agricoles ont augmenté de 8,8 pour cent en 1987, de 19 pour cent en 1988 et de 12,4 pour cent en 1989, alors que le PIB agricole réel s'est accru de 9,5 pour cent en 1988 et de 4 pour cent en 1989.

La Malaisie et l'Indonésie ont enregistré des résultats analogues, quoique moins impressionnants, en poursui-

vant cette dernière décennie une stratégie de développement tournée vers l'extérieur et axée sur les exportations. En plus des ajustements de leurs politiques économiques, ces pays ont appliqué des mesures de politique pour promouvoir les exportations agricoles (les denrées de base, dont le riz, ont continué d'être protégées pendant toute la décennie). Par exemple, la Malaisie a réduit de 8 pour cent par an durant les années 80 les droits d'exportation sur les principaux produits agricoles. La baisse de ces droits a, pour les producteurs, largement compensé la baisse des prix mondiaux et leur a fourni le stimulant nécessaire pour réaliser des investissements destinés à augmenter la productivité. Ainsi, alors que, pendant cette période, le prix de l'huile de palme a baissé de 3 pour cent par an, le volume des exportations a augmenté de 8,5 pour cent, ce qui s'est traduit par une augmentation annuelle de 5,8 pour cent en valeur des exportations de ce produit.

Les mauvais résultats économiques et agricoles des Philippines sont en revanche le fruit d'une série complexe de facteurs. La croissance du PIB est demeurée inchangée durant la décennie, et le PIB agricole n'a augmenté que d'un peu moins de 2 pour cent par an. La production agricole par habitant a constamment diminué, pour atteindre 11 pour cent entre 1980 et 1990. Les raisons de ces mauvais résultats semblent être en général le poids d'une lourde dette et la lenteur dans l'application des réformes de politique. En 1980, le ratio dette extérieure totale/PIB était déjà de 50 pour cent, soit le plus élevé en Asie. Le respect des obligations imposées par le service de la dette entre en concurrence avec la nécessité d'investir dans l'infrastructure rurale et de petits réseaux d'irrigation. Cette situation s'apparente davantage à celle des années 80 en Amérique latine qu'à celle des pays d'Asie.

Certaines grosses différences dans les structures sociales et économiques expliquent également les divergences apparues entre les Philippines et ses voisins d'Asie du Sud-Est. En particulier, le pays s'est trouvé confronté à de graves problèmes d'instabilité politique et de troubles intérieurs, et le problème des gens sans terre y est plus pressant que dans d'autres pays d'Asie du Sud-Est. La répartition inégale des ressources et des revenus, le chômage et la pauvreté posent d'énormes problèmes. Quelque 60 pour cent de la population rurale, tout comme 55 pour cent des ouvriers agricoles sans terre, vivent en dessous du seuil de pauvreté.

Toutefois, depuis le milieu des années 80, les Philippines ont introduit plusieurs changements majeurs de politique agricole. Les monopoles dans la commercialisation de la noix de coco et du sucre ont été supprimés; le contrôle des prix et les taxes à l'exportation de la plupart des produits agricoles ont été abolis (bien que le contrôle des prix reste important pour des denrées de base comme le maïs, le riz et le sucre); les importations de blé, d'urée, de potasse et d'aliments pour animaux ont été



libéralisées; de nombreux intrants agricoles ont été exonérés de taxes et droits de douane, et le gouvernement a levé l'interdiction des exportations de coprah. La production agricole a été lente à réagir à ces réformes. La croissance du PIB agricole a été en moyenne de 2,4 pour cent de 1986 à 1990, chiffre qui ne représente qu'une modeste amélioration par rapport au taux de croissance de 1,7 pour cent atteint de 1980 à 1985 et demeure bien inférieur à la moyenne asiatique.

Des plans aux marchés: les économies asiatiques planifiées

La performance peu satisfaisante dans l'agriculture est l'une des principales raisons qui a amené la Chine, le Laos et le Viet Nam à commencer pendant la décennie écoulée à remplacer leur système de planification centrale par des mécanismes économiques axés sur le marché. Les trois pays ont entrepris de permettre aux marchés d'aligner leurs prix sur les coûts de production et d'abandonner réellement le système traditionnel fondé sur les prix administratifs.

La Chine a entamé en 1978 son programme de réforme économique par le secteur agricole, et l'a réorienté en 1984 principalement vers les activités urbaines. Au début des années 80, le ménage est devenu l'unité centrale de production (système de responsabilité des ménages), ce qui a permis aux agriculteurs d'aider à dégager les décisions à prendre au sujet des mélanges de cultures et des questions connexes de production. En outre, le gouvernement a autorisé l'exploitation privée de plus grandes parcelles de terre, encouragé la diversification des cultures et permis aux marchés ruraux d'opérer. L'année même de l'adoption du système de responsabilité des ménages, le prix d'achat officiel des céréales a augmenté de 20 pour cent. De plus, les agriculteurs ont pu vendre certaines cultures soit à l'Etat à des prix établis soit à des particuliers aux prix du marché. Ce nouveau système de commercialisation a remplacé l'achat obligatoire de tous les produits par la possibilité pour les agriculteurs de vendre une part importante de leur production de céréales de base et de toute leur récolte de la plupart des autres produits.

De 1979 à 1985, la production céréalière a augmenté d'un tiers et 70 millions d'emplois ruraux ont été créés¹⁷. Malgré un ralentissement au cours des dernières années 80, le taux de croissance a triplé pendant cette décennie par rapport aux trois décennies précédentes. L'augmentation de production et de rendement au cours de cette période est attribuée à une plus grande intensité d'utilisation de la main-d'œuvre et à des gains d'efficacité dus à la spécialisation dans les productions, puisque la technologie est demeurée largement inchangée et que l'investissement agricole a stagné.

Le Viet Nam s'est engagé en 1986 dans une série de nouvelles orientations majeures et a démantelé le système administratif d'allocation des ressources agricoles. Ce renversement fondamental de politique économique a été provoqué, dans une large mesure, par des problèmes liés à l'agriculture. Avant les réformes, le gouvernement s'efforçait d'exercer un contrôle absolu sur l'allocation des terres, la main-d'œuvre et le capital. Des contingents obligatoires, les bas prix d'achat et un système de points dans lequel la rémunération reposait sur le temps de travail et non sur la performance ont réduit l'efficacité économique. Les mauvais résultats macro-économiques ont exacerbé les problèmes — quand l'inflation s'est accrue, les agriculteurs ont gardé leur riz. En outre, la priorité accordée pendant des années à l'industrie s'est traduite par d'importants déséquilibres sectoriels. Faute d'un réseau de soutien du développement rural, le secteur n'a pas bénéficié d'apports d'intrants, de produits, de ressources financières, de moyens de stockage et de technologie agricole.

Le Laos a connu une situation analogue. Au début des années 80, les deux pays ont engagé des réformes économiques et ont notamment décentralisé les prises de décision et réorganisé les structures de production. Pendant la période initiale, les principaux mécanismes publics régissant le secteur agricole ont continué d'être des ratios prix des intrants/prix des produits favorables, des contingents d'achat obligatoires et le contrôle rigide des marchés.

Une série entièrement nouvelle de réformes économiques est apparue en 1986. Les deux pays ont alors engagé de vastes réformes vers une économie axée sur le marché, appelées «nouveau mécanisme économique» au Laos et «rénovation» au Viet Nam. Après 1986, ces pays ont supprimé la plupart des contrôles sur les prix et des subventions; unifié les taux de change multiples et dévalué le nouveau taux unique; attribué au secteur privé un rôle élargi appuyé par une nouvelle législation; restructuré les systèmes bancaires; introduit des taux d'intérêt réel positifs et donné aux ménages agricoles des baux à long terme transmissibles par héritage, accompagnés de droits, dont celui de louer leurs terres.

A l'heure actuelle, les grands problèmes de développement économique et rural tournent autour de cette transition vers une économie davantage axée sur le marché. La capacité institutionnelle des secteurs public et privé à faire face de façon appropriée à l'étendue et au rythme du changement économique est limitée. Permettre aux mécanismes et aux prix du marché d'orienter les investissements agricoles et les décisions de production s'avère un processus difficile en raison de l'incertitude qu'il crée pour les ménages agricoles. Le défi majeur auquel ces économies sont confrontées est de concevoir les institutions de production et de commercialisation qui facilitent la croissance, la productivité et l'emploi agricoles. L'étendue et le rythme de ces réfor-

¹⁷ Longworth, J.W., *China's rural development miracle*. University of Queensland Press, Australie, 1989.



mes économiques, organisationnelles et institutionnelles ont des répercussions de grande portée sur la manière dont la Chine, le Laos et le Viet Nam feront face au problème de la pauvreté et d'une croissance agricole durable dans les années 90.

Asie du Sud: promouvoir l'autosuffisance alimentaire

Depuis la fin des années 70, les pays d'Asie du Sud ont progressivement abandonné leur stratégie de développement d'une industrialisation fondée sur le remplacement des produits d'importation. Alors que le rythme d'application par les pays d'Asie du Sud de réformes vers une économie axée sur le marché accusait un retard par rapport à leurs voisins d'Asie du Sud-Est, les premiers ont sensiblement infléchi leurs orientations dans les années 80. En 1982, le Bangladesh a annoncé une politique de privatisation qui touche bon nombre de ses industries nationalisées. La même année, le Pakistan a libéralisé son régime de taux de change fixes pour promouvoir ses exportations. Reconnaisant les limites d'une stratégie fondée sur l'industrialisation à des fins de remplacement des produits d'importation dans une économie intérieure restreinte, Sri Lanka a engagé à la fin des années 70 et au début des années 80 de nombreuses réformes — taux de change plus souples, promotion des échanges, réformes monétaires et des prix, en particulier.

Les changements d'orientation ont aussi concerné l'agriculture. Sri Lanka a cessé de subventionner les intrants agricoles, les engrais notamment. Le Pakistan a aboli les restrictions imposées à la production de canne à sucre et réduit les droits d'exportation sur le riz de haute qualité. La déréglementation des marchés est de plus en plus appliquée, mais les politiques inspirées par la révolution verte — promotion de l'irrigation, des variétés à haut rendement et des engrais minéraux — continuent de dominer les débats de politique et les modes de développement agricole dans la plus grande partie de cette sous-région.

Les pays d'Asie du Sud ont élaboré une série complexe de politiques destinées à fournir des incitations aux producteurs et à assurer aux consommateurs des prix abordables, qui influencent les marchés agricoles. Les systèmes de soutien des prix, les subventions aux intrants, la protection tarifaire, les barrières commerciales non tarifaires et les politiques de taux de change sont des moyens utilisés pour parvenir à l'autosuffisance alimentaire. La plupart de ces mesures ont pour fonction de faire contrepoids au protectionnisme industriel. Qu'ils soient énoncés explicitement ou implicitement, les objectifs souvent contradictoires visent à tirer de l'agriculture des excédents pour promouvoir le développement industriel, tout en maintenant à un bas niveau les prix des produits alimentaires nécessaires aux populations urbaines en augmentation. L'Inde fournit à cet égard un exemple intéressant.

Les remarquables résultats alimentaires et agricoles obtenus par l'Inde sont bien connus. Les famines généralisées, fléau dont elle a périodiquement souffert par le passé, sont désormais évitées. Au milieu des années 80, l'Inde est devenue autosuffisante en céréales vivrières et a constitué des réserves céréalières substantielles qui lui ont permis d'atténuer les effets des périodes de forte sécheresse, comme celle qui a atteint son point culminant en 1987. Pendant les années 80, la croissance de la production de riz et de blé a été en moyenne de 3,5 pour cent par an et de 2,5 pour cent pour l'ensemble des céréales vivrières. La stratégie de développement agricole suivie depuis longtemps par le pays, et qui vise principalement à élargir l'usage de la technologie améliorée, a été en grande partie à l'origine de ces résultats satisfaisants. Non moins de 80 pour cent de l'augmentation de la production agricole en Inde sont attribués à l'utilisation combinée de l'irrigation et d'intrants à haut rendement, et pour 60 pour cent uniquement à l'irrigation¹⁸.

Parallèlement, les projets d'irrigation ont été pour la plupart concentrés dans un petit nombre de régions, et les augmentations de production ont concerné essentiellement le blé et le riz. Les disponibilités par habitant de légumes secs, source principale de protéines des ménages les plus pauvres, ont diminué. De plus, de nombreuses régions sont encore déficitaires en produits alimentaires et s'en remettent, pour obtenir des excédents des régions irriguées, au système public de distribution. Pour s'attaquer à ces problèmes, l'Inde a élargi sa politique de sécurité alimentaire nationale et cherche maintenant à stabiliser au maximum les disponibilités et à faciliter l'accès des pauvres aux produits alimentaires. Des ensembles technologiques ont été mis au point pour les régions sèches afin de corriger les déséquilibres régionaux et ont permis aux pauvres de se procurer des céréales vivrières à des prix subventionnés dans des magasins contrôlés par l'État.

Depuis l'indépendance, l'approche adoptée par l'Inde pour son développement économique a consisté à fournir au secteur privé des stimulants suffisants pour produire des biens de consommation, agricoles et industriels, alors que le secteur public a pour tâche de promouvoir directement les industries de base et l'infrastructure. Cette stratégie vise à promouvoir avec équité la croissance par un mélange de mécanismes de marché et de planification. Le développement industriel se fait principalement par de gros investissements dans des industries de biens d'équipement de base et des services d'infrastructure, dans le secteur de l'énergie et des communications notamment.

La pression démographique et la limitation des terres ont amené les planificateurs à se concentrer sur la

¹⁸ Banque mondiale, *India: trends, issues and options*. Washington, 1990.



formation de capital dans l'agriculture pour accroître la productivité des terres. Les investissements publics ont porté essentiellement sur l'irrigation, la vulgarisation et la recherche. A la fin des années 60, les technologies de la révolution verte ont permis au gouvernement de mener une politique de remplacement des céréales vivrières d'importation. La mise au point et la mise sur le marché de variétés modernes réagissant aux applications d'engrais ont offert le potentiel nécessaire pour obtenir des augmentations rapides de rendement. Ce potentiel a été très vite connu, mais il est apparu que sa concrétisation nécessitait des investissements continus dans le domaine de l'irrigation et de la fourniture d'intrants.

La réponse des secteurs privé et public n'a pas été seulement nationale mais internationale. La Banque mondiale, la FAO, les institutions de recherche nationales et internationales se sont accordées sur des objectifs communs. Les efforts faits pour accroître la production de céréales vivrières ont absorbé une grande part de l'investissement extérieur et intérieur dans l'agriculture; par ailleurs, la crise alimentaire et énergétique du milieu des années 70 a renforcé la détermination à investir dans le secteur des céréales vivrières.

Les interventions sur le marché, qui ont tellement attiré l'attention au cours des années 80, sont demeurées d'importants éléments de la stratégie de développement agricole de l'Inde. Il est dit que les politiques de soutien des prix, d'achats officiels, de subventions des intrants et de prêts à des conditions favorables ont encouragé les agriculteurs à adopter les technologies de la révolution verte. Ces politiques ont aussi stimulé l'investissement privé dans des secteurs comme l'exploitation des ressources en eau souterraine à des fins agricoles.

En revanche, la diffusion dans toute l'Inde de la nouvelle technologie pour les céréales vivrières a été inégale. Dans les années 80, la disparité croissante dans la répartition des revenus entre les régions irriguées plus favorables et les régions plus pauvres en ressources est devenue un problème majeur. Des études ont montré que l'élasticité de l'emploi par rapport à la croissance de la production agricole a fortement diminué à la fin des années 80, en particulier dans les régions qui ont bénéficié de la révolution verte¹⁹. En outre, l'augmentation de production a concerné principalement le riz et le blé. La production par habitant de légumineuses, principale source de protéines pour la population pauvre, a diminué.

Actuellement, l'Inde met davantage l'accent sur l'investissement et les réformes commerciales que sur la réforme directe des prix agricoles. Parallèlement, les hauts niveaux de protection industrielle sont jugés responsables du détournement des ressources au détri-

ment de l'agriculture et de la montée des coûts de production agricole malgré les subventions accordées pour les engrais et l'eau d'irrigation. La formation brute de capital fixe dans l'agriculture a constamment diminué pendant les années 80 en termes réels absolus et en tant que part de l'investissement total.

Améliorer les performances dans l'agriculture demeure vital pour le développement de l'Inde. Au début des années 90, l'agriculture assure encore près du tiers du PIB et les deux tiers des emplois du pays. D'ici à la fin du siècle, pour nourrir, au niveau actuel de consommation, la population en augmentation, l'Inde devra accroître de 25 pour cent sa production (voir encadré 8).

Problèmes de politique en Asie dans les années 90

La croissance économique a été remarquable au cours de la décennie écoulée dans la plus grande partie de l'Asie en développement. Suivant une stratégie de développement semblable à celle des nouvelles économies industrielles, les pays d'Asie du Sud-Est ont réussi à promouvoir à la fois leurs exportations de produits manufacturés et agro-industriels, en conduisant une stratégie de développement tournée vers l'extérieur et soutenue par une politique assez efficace de substitution des importations. Des institutions sociales et politiques stables combinées à des changements de politiques qui ont encouragé la croissance agricole ont permis à la plupart de ces pays de tirer profit des opportunités et de minimiser les problèmes posés par l'évolution des conditions économiques extérieures.

Les grands pays très peuplés de l'Asie du Sud ont poursuivi avec prudence une voie de développement axée sur l'autosuffisance alimentaire tout en continuant à promouvoir un programme d'industrialisation visant à remplacer les produits d'importation, en évolution constante. Les économies planifiées ont peu à peu adopté des politiques axées sur le marché, dans le dessein d'améliorer à la fois leur efficacité de production et d'utilisation des ressources.

Tous ces efforts variés ont relativement bien réussi à favoriser la croissance — aux yeux de nombreux observateurs, une croissance économique rapide est la solution primordiale aux problèmes d'emploi et de pauvreté de l'Asie. Parallèlement, les économies en développement d'Asie doivent, pendant la prochaine décennie, soutenir et renforcer leurs taux de croissance agricole. L'Inde, par exemple, est confrontée à la perspective de devoir nourrir 190 millions de personnes de plus d'ici à l'an 2000; pour la Chine, ce chiffre est de 150 millions de personnes. Cette croissance agricole doit en grande partie venir d'une productivité accrue, tâche désormais plus difficile puisque les possibilités d'amélioration et d'irrigation des terres sont déjà épuisées dans de nombreuses régions.

En outre, le processus actuel de croissance et le rythme de l'industrialisation présentent de redoutables

¹⁹ Ghosh, A., «Eighth plan: challenges and possibilities», *Econ. and Polit. Wkly*, 6 avril 1991.

ENCADRÉ 8

La révolution verte est-elle terminée?

Ces trois dernières décennies, les gouvernements nationaux et les organismes d'aide extérieure ont considérablement investi dans l'agriculture asiatique dans les domaines de l'infrastructure, des institutions et de la valorisation des ressources humaines. La mise au point et l'utilisation de variétés modernes réagissant aux applications d'engrais ont offert le potentiel requis pour parvenir à des augmentations rapides des rendements. Dans les années 70, la part de l'investissement public dans l'agriculture s'est située entre 10 et 25 pour cent dans la plus grande partie de l'Asie en développement, entraînant l'adoption avec succès de la technologie de la révolution verte, avec des investissements dans la recherche, la vulgarisation, l'irrigation et les systèmes de fourniture d'intrants.

L'Asie en développement a maintenu son niveau de production céréalière par habitant malgré une croissance démographique rapide. La superficie sous céréales a peu changé au cours de la décennie, mais la production a augmenté régulièrement, passant d'un peu moins de 600 millions de tonnes en 1980 à près de 800 millions de tonnes en 1990. L'irrigation et l'utilisation d'engrais expliquent en grande partie cet accroissement — la consommation d'engrais est passée de 100 à 170 kg par hectare au cours de cette période.

La question importante est de savoir si la décélération, dans un certain nombre de pays, de la progression du rendement et de la production est liée au recul de l'investissement dans la recherche et l'infrastructure ou bien si les rendements auraient plafonné parce que le retard technologique et scientifique est maintenant comblé et que le potentiel d'expansion des zones irriguées dans les pays d'Asie est lui aussi épuisé.

Les personnes qui penchent pour ces dernières raisons font remarquer que depuis la mise sur le marché en 1966 de la première des variétés modernes de riz, il n'y a pas eu de percée technologique dans le rendement du riz en Asie tropicale. Malgré des années de recherche sur la biotechnologie du riz, aucun progrès décisif conduisant à un relèvement significatif du seuil de rendement n'est encore à l'horizon.

Dans les régions de riziculture intensive, à savoir une grande partie de la Chine, l'Asie de l'Est et des zones de production telles que celles dans le Pajab et le centre de Java, les niveaux de

rendement des exploitations semblent s'approcher d'un niveau plafond. La part de la superficie cultivée consacrée à l'agriculture pluviale varie de moins d'un quart au Pakistan à plus des trois quarts en Thaïlande et dans plusieurs autres pays d'Asie du Sud-Est. Mais beaucoup prétendent que même si les prix du riz augmentent, les restrictions budgétaires et les coûts plus élevés d'une irrigation dans des régions moins favorables peuvent dissuader d'entreprendre de tels travaux.

Si la lenteur de la progression des rendements et de la production, déjà observée à la fin des années 80, se poursuit dans les années 90, de nombreux pays asiatiques devront peut-être augmenter leurs importations céréalières pour satisfaire la demande. Une autre solution serait de permettre une hausse des prix au producteur et au consommateur, réalignant l'équilibre des mécanismes de compensation du marché.

D'autres experts sont beaucoup plus optimistes quant au potentiel d'augmentation de la production céréalière à un rythme correspondant à l'accroissement de la demande. Les rendements des céréales vivrières pourraient, disent-ils, être sensiblement augmentés en combinant la technologie existante à des pratiques améliorées d'agronomie, de gestion de l'eau et d'entreposage des céréales. On pourrait augmenter les rendements de riz en adaptant pour l'Asie tropicale le riz hybride planté sur pratiquement un tiers de la superficie rizicole en Chine. Néanmoins, les préoccupations en matière d'environnement — opportunité de systèmes agricoles à forte densité d'intrants, engorgement et salinisation des terres dus aux réseaux d'irrigation — et les préoccupations connexes rendent le problème encore plus complexe.



problèmes d'environnement. Tous les pays en développement d'Asie sont confrontés à des problèmes d'environnement liés à la pauvreté. Le manque de contrôle sur les ressources, la croissance démographique, le manque d'autres moyens d'existence et l'iniquité contribuent tous à la dégradation des ressources de la région. La dégradation de l'environnement perpétue à son tour la pauvreté, car les groupes les plus pauvres s'efforcent de survivre sur une base de ressources en diminution. Trouver les politiques, programmes et projets respectueux de l'environnement est l'un des plus grands défis auquel les responsables asiatiques seront confrontés dans les années 90.

Les pays d'Asie en développement sont confrontés à un défi supplémentaire: maintenir la croissance tout en trouvant le moyen d'en étendre les bienfaits aux populations pauvres des campagnes. La plupart des pays d'Asie ne peuvent offrir des services sociaux adéquats au nombre proliférant de pauvres urbains venus des campagnes à la recherche d'un travail, et encore moins s'attaquer au problème de la pauvreté rurale — qui demeure l'un des plus difficiles problèmes de l'Asie à résoudre — et parallèlement se permettre d'accorder des subventions généralisées aux consommateurs pour les produits alimentaires.

L'emploi demeure le facteur déterminant pour réduire la pauvreté; par ailleurs, 50 pour cent de la population active vit encore dans les campagnes et a un niveau de productivité souvent très bas. En dépit d'une croissance rapide dans le secteur industriel au cours de la dernière décennie, il semble peu probable que ce secteur puisse encore progresser assez rapidement pour absorber l'excédent de main-d'œuvre rurale. En conséquence, les gouvernements doivent assurer un environnement économique qui encourage l'investissement privé dans les campagnes pour accroître les possibilités d'emplois sur l'exploitation et en dehors de l'exploitation. Ils peuvent y parvenir en continuant de réorienter leur action en faveur du développement rural et en renforçant les politiques qui favorisent les petits agriculteurs²⁰. Cela nécessite:

- le maintien de l'investissement dans l'infrastructure (routes, marchés et communications, par exemple);
- la relance de l'investissement dans la recherche agricole et la réorientation des priorités en matière de recherche-vulgarisation pour soutenir la diversification des cultures;
- l'adoption de politiques des prix et d'incitations par des moyens autres que les prix;

- une meilleure gestion des ressources en eau et des réseaux d'irrigation pour augmenter les rendements des cultures et faciliter la diversification;
- des mesures qui encouragent l'exportation de produits agricoles, en particulier des produits à valeur élevée, transformés ou semi-transformés;
- des réformes agraires et une meilleure sécurité de tenure pour encourager la production de céréales et autres produits de base par les petits agriculteurs;
- des politiques qui encouragent la décentralisation des industries et favorisent les petites industries rurales.

²⁰ Pour un examen plus approfondi des importantes options de politique agricole pour les pays d'Asie dans les années 90, voir: S. Aziz, *Politiques agricoles pour les années 90*, Etudes du Centre de développement, OCDE, 1990.



AFRIQUE SUBSAHARIENNE: À LA RECHERCHE D'UNE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

De toutes les régions en développement, l'Afrique subsaharienne a été la moins capable d'absorber les chocs économiques des premières années 80 et a disposé de la marge la plus faible pour introduire des mesures d'austérité. Mais les problèmes de la région sont antérieurs aux années 80 de marasme et, pour mesurer leur gravité, il faut revenir plusieurs décennies en arrière.

La majorité des pays de l'Afrique subsaharienne ont obtenu leur indépendance au début ou au milieu des années 60. Depuis lors, et jusqu'aux hausses du prix du pétrole de 1973-1974, la croissance économique de la région a été supérieure au taux de croissance démographique. Toutefois, à l'exclusion du Nigéria dont la croissance a été soutenue par la découverte de grandes réserves d'hydrocarbures, la progression du revenu par habitant de la région, du début des années 60 au début des années 70, n'a été que légèrement supérieure à 1 pour cent contre plus de 3 pour cent pour l'ensemble des pays en développement.

Ainsi, même pendant cette période caractérisée par un environnement extérieur relativement favorable, les pays de l'Afrique subsaharienne, en particulier les pays les plus petits et les plus pauvres, ont eu des taux de croissance bien inférieurs à ceux des pays en développement pris dans leur ensemble. Il en est allé de même dans les années 70: alors que le revenu par habitant a progressé de plus de 2 pour cent dans tous les pays en développement, il n'a guère évolué dans les pays de l'Afrique subsaharienne. Dans les années 80, ces derniers sont passés de la stagnation à la régression avec, pour beaucoup d'entre eux, des revenus par habitant inférieurs à ce qu'ils étaient au moment de l'indépendance.

Ces trois décennies de performance économique médiocre en termes relatifs et absolus ont touché le secteur principal de l'économie régionale qui est l'agriculture. Jusqu'au début des années 60, la région Afrique subsaharienne était un exportateur net de produits alimentaires, mais est devenu importateur net au cours des trois décennies suivantes. Depuis le début des années 70, la production vivrière par habitant a en fait reculé — elle a progressé en moyenne de moins de 2 pour cent par an, alors que le taux de croissance démographique atteignait 3 pour cent. Pour les principaux produits de base (céréales, plantes-racines et tubercules), la production n'a augmenté que de 1,4 pour cent par an et les disponibilités alimentaires globales pour la région dans son ensemble ont reculé, passant de 210 kg par habitant en 1970 (en équivalent blé) à 179 kg par habitant en 1980²¹.

Pendant la période 1980-1984, la production vivrière

s'est encore détériorée, entraînant de graves pénuries et une famine généralisée dans 25 pays, quand la région a été frappée par la sécheresse. Une légère reprise a été enregistrée de 1985 à 1990, mais elle n'a pas été à la hauteur de la croissance démographique dans de nombreux pays. La défaillance de la production vivrière intérieure a entraîné une dramatique augmentation des importations de produits alimentaires pendant les années 70, qui ont alors progressé annuellement de 8 pour cent en volume et de 20 pour cent en valeur. Pendant les années 80, leur augmentation en volume a été brutalement ramenée à 1,2 pour cent par an, principalement en raison de restrictions budgétaires, et elles ont chuté en valeur de 3,5 pour cent par an du fait de la baisse globale des cours internationaux des denrées de base. Ces importations consistaient pour une large part en aide à des conditions de faveur, mais leur coût financier demeurait considérable. Vers le milieu des années 80, les importations commerciales de produits alimentaires correspondaient à pratiquement 20 pour cent des recettes d'exportation de la région.

Pour ce qui concerne les importations non commerciales, l'aide alimentaire en céréales est passée de 835 000 tonnes en 1975-1976 à 1,25 millions de tonnes en 1977-1978 et à plus de 1,5 million en 1979-1980. Ce doublement, ou presque, de l'aide alimentaire au début de la nouvelle décennie était un signe avant-coureur. Par suite de la sécheresse qui a durement frappé une grande partie de la région en 1983-1984, les livraisons d'aide alimentaire ont augmenté, pour atteindre 4,7 millions de tonnes en 1984-1985, mais l'amélioration ultérieure des précipitations n'a ramené ce chiffre qu'à 3,7 millions de tonnes en 1985-1986, soit encore plus de quatre fois leur niveau de 10 ans plus tôt.

En dépit de cette augmentation considérable des importations de produits alimentaires, la disponibilité par habitant de substances nutritives a virtuellement stagné de 1970 à 1985²². En 1970, l'apport calorique par habitant dans la région a été estimé à 2 111, et l'apport protéique à 53,2 g. En 1985, les estimations ont été respectivement de 2 160 calories et 53,5 g de protéines. De plus, la production vivrière intérieure n'a représenté que 85 pour cent de l'offre totale en calories de la région pendant les années 80. Si les tendances de la production vivrière des deux dernières décennies se maintiennent, il est peu probable que les déficits alimentaires qui en découleront pourront être couverts par des importations commerciales et une aide à des conditions de faveur d'un volume suffisant pour empêcher une généralisation grandissante de la faim et de la malnutrition.

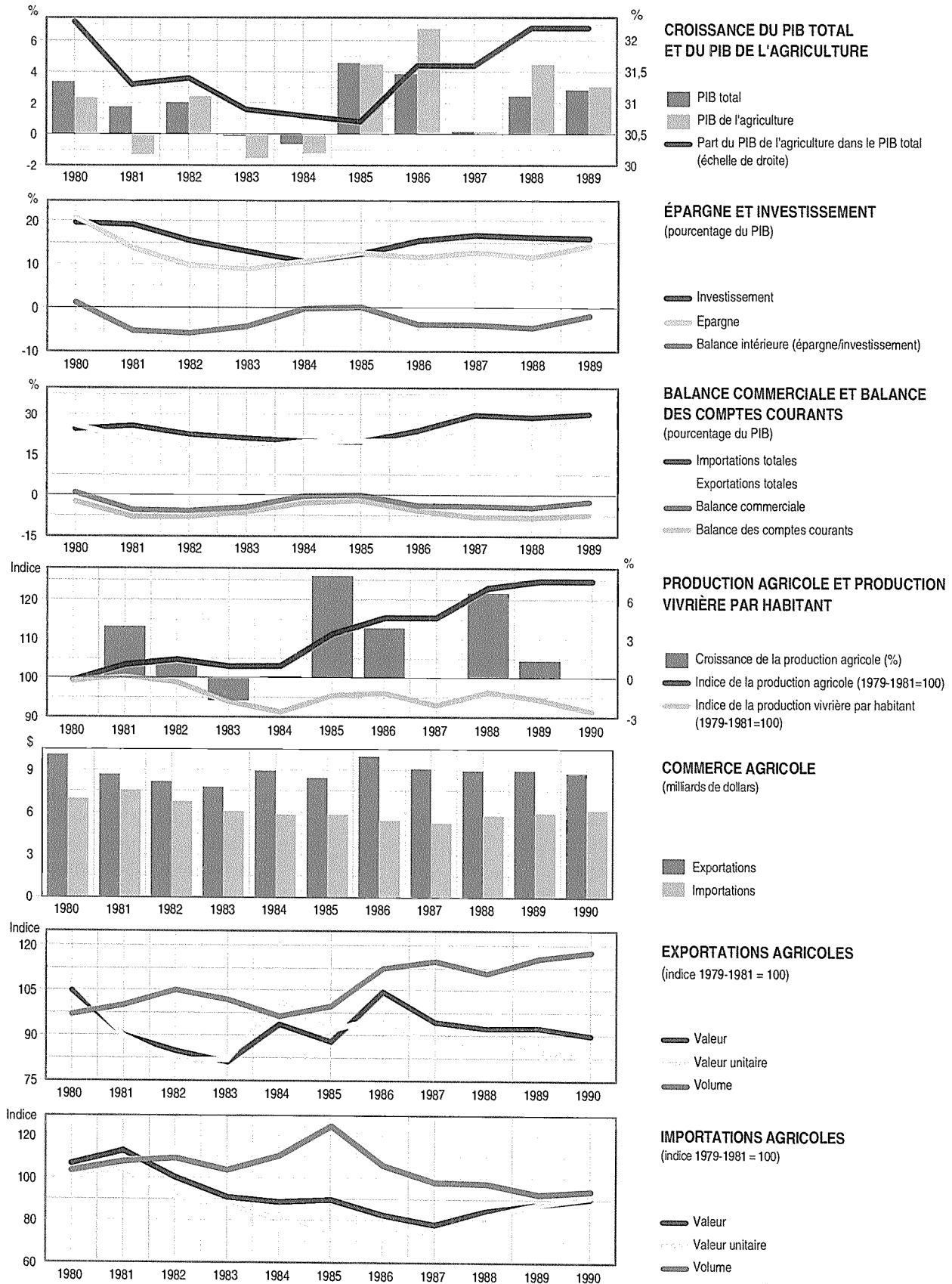
²¹ Dans cette section, les statistiques sont tirées du document de la FAO, *Food security policy issues in West Africa: past lessons and future prospects*, Rome, 1990.

²² FAO, *L'agriculture africaine: les 25 prochaines années*, Rome, 1986.



Figure 14

AFRIQUE SUBSAHARIENNE



Source: FAO et Banque mondiale



Les exportations agricoles, pilier du système de recettes extérieures de nombreux pays de la région, ont été très languissantes pendant les années 80. Pour les pays subsahariens, elles ont virtuellement stagné en volume, mais ont chuté de presque 1 pour cent par an en valeur, sous l'effet du recul brutal des cours internationaux de leurs principaux produits d'exportation. Ce recul a entraîné une forte détérioration des termes de l'échange et de la capacité d'achat des exportations agricoles de la région. Entre 1979-1981 et la fin des années 80, les recettes d'exportation du secteur agricole des pays subsahariens ont perdu quelque 20 pour cent de leur capacité à financer les importations de biens manufacturés et de pétrole brut.

Ainsi, au seuil des années 90, les perspectives immédiates de développement agricole et de sécurité alimentaire des pays de la région subsaharienne ne sont pas favorables. Les raisons pour lesquelles la performance dans l'agriculture s'est avérée si décevante pendant au moins trois décennies en Afrique subsaharienne ont donné lieu à un débat intensif. L'examen ci-après tente de placer les principaux problèmes dans une perspective plus appropriée.

Perspectives sur la crise alimentaire africaine

Les pays de la région subsaharienne présentent de grandes différences sous l'angle de l'écologie, de la société, de l'économie et des niveaux de développement. Le groupe de 40 pays situés sur le continent peut être divisé de diverses façons: plusieurs ont des économies dominées par l'exploitation des minéraux, d'autres sont principalement des déserts, d'autres encore comprennent de grandes superficies de forêts humides tropicales.

En dépit de cette grande diversité, quelques généralisations peuvent être faites quant à l'incidence des chocs extérieurs sur la région. Les *termes de l'échange* ont marqué un recul dans presque tous les pays: selon le rapport de 1990 sur le développement dans le monde de la Banque mondiale, pour 23 des 28 pays africains pour lesquels on possède des données, les termes de l'échange ont été inférieurs en 1988 par rapport à 1980. Ce recul est commun à tous les pays en développement pendant les années 80, mais il a été sensiblement plus prononcé dans la région Afrique. Pour l'ensemble des pays en développement, les termes de l'échange ont baissé de 1980 à 1988 à un taux annuel d'environ 2,5 pour cent, contre 4 pour cent pour l'Afrique subsaharienne.

Autre caractéristique commune à pratiquement tous les pays de l'Afrique subsaharienne, c'est le *poids de la dette* déjà lourd et qui ne fait que croître. En 1988, le service de la dette a représenté 4,3 pour cent de leur PIB contre 3,6 pour cent pour l'Asie de l'Est et 1,8 pour cent pour l'Asie du Sud et il n'a été plus élevé (4,7 pour cent) qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes. Ces pour-

centages minimisent quelque peu le poids du service de la dette africaine par rapport aux autres régions. Une proportion donnée du service de la dette exprimée en PIB représente pour ces pays une part plus grande de leur économie monétaire parce que la production de subsistance y est relativement plus importante. Pour l'essentiel, la dette africaine découle de prêts accordés à des conditions libérales par des prêteurs du secteur public; cependant, selon une estimation récente, l'effet négatif des augmentations du taux réel d'intérêt au début des années 80 a été considérable²³.

En plus des chocs provoqués par l'économie mondiale, la région africaine a subi des périodes répétées de grave *sécheresse*. Les précipitations ont été particulièrement faibles pendant la campagne 1983/84, ce qui s'est traduit par des pénuries alimentaires exceptionnelles et généralisées dans 25 pays. La région est particulièrement susceptible de souffrir de tels chocs climatologiques, parce qu'elle est fortement agricole et que l'irrigation y est en général très peu développée.

Autres facteurs qui ont sapé la sécurité alimentaire: les *conflits politiques* intervenus dans diverses parties de la région ont gravement perturbé l'offre et les systèmes de distribution dans le secteur des produits alimentaires. Sur les 40 pays situés sur le continent, huit ont été ravagés par un conflit militaire majeur dans les années 80 ou au début des années 90 et beaucoup d'autres ont connu de longues périodes de troubles intérieurs et d'instabilité.

Un autre facteur structurel qui contribue à la crise agricole africaine et qui pour certains pays est le facteur dominant est la *croissance démographique*. Pendant les années 70, l'Afrique subsaharienne a enregistré le taux de croissance démographique le plus élevé de toutes les régions en développement, à savoir 3 pour cent par an contre 2,8 pour cent pour le Proche-Orient et 2,4 pour cent pour l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes. Pendant les années 80, ce taux est passé à 3,1 pour cent, alors qu'il a reculé dans toutes les autres régions. Une croissance démographique aussi rapide a exercé une forte pression sur les ressources naturelles, le budget des Etats, l'infrastructure et les méthodes d'exploitation agricole, faisant perdre de son attrait à l'urbanisation. Malgré un fort recul du différentiel revenus urbains/revenus ruraux dans toute l'Afrique dans les années 80, l'urbanisation ne s'est relativement pas ralentie. Il ressort de l'expérience de certains pays que l'action gouvernementale peut avec succès ralentir la croissance démographique, mais pas dans le court terme. En fait, la population dans la région devrait continuer d'augmenter à un taux annuel d'un peu plus de 3 pour cent pendant les années 90.

²³ Banque mondiale, *Rapport sur le développement dans le monde, 1989*.



Les économies fragiles des pays de l'Afrique subsaharienne ont donc souffert gravement, et relativement plus que celles d'autres régions en développement, des chocs transmis par l'économie mondiale et d'autres facteurs exogènes à la politique économique.

Changements de politique en Afrique subsaharienne

Malgré le rôle important joué par les facteurs naturels et exogènes dans la baisse de performance de l'agriculture, il est généralement admis que les politiques des pays de l'Afrique subsaharienne ont aussi, bien souvent, été préjudiciables au développement du secteur. Toutefois, il est difficile ici de faire des généralisations à l'échelle régionale. Les effets sur les termes de l'échange peuvent être calculés et comparés entre les pays, mais la portée et l'incidence des politiques nationales se prêtent beaucoup moins à une quantification. Il faut aussi faire la distinction entre l'existence formelle des mesures et instruments de politique et leur incidence réelle.

Par exemple, une majorité des gouvernements de ces pays disposaient depuis l'époque coloniale de mécanismes d'intervention sur les marchés intérieurs des produits alimentaires de base. L'objectif déclaré de ces mécanismes était parfois de fournir aux agriculteurs des prix de soutien (par exemple les pays de la zone CFA²⁴, la Sierra Leone, la Somalie et le Kenya) et, dans d'autres cas, de réaliser cet objectif tout en maintenant des prix relativement bas pour les consommateurs urbains (par exemple, Nigéria et Tanzanie). Mais l'efficacité de ces mesures a été très variable. Ainsi, le prix au producteur fixé par l'Office de commercialisation du riz en Sierra Leone n'a eu aucun effet sur les prix réels à la ferme et les ventes, et pas davantage le contrôle des prix intérieurs appliqué au Nigéria. Pour généraliser, on dira simplement que les mécanismes de réglementation des produits alimentaires destinés au marché intérieur ont été généralement inefficaces et n'ont eu guère d'autre effet que de fournir des emplois publics et d'alourdir les coûts de transaction — sauf dans les rares cas où les offices de commercialisation disposaient de ressources suffisantes pour des opérations d'achat de volumes significatifs (par exemple, de blé et de maïs au Kenya, de maïs et de sorgho en Somalie dans les années 70). De même, les prix officiels n'ont pas toujours été inférieurs aux prix du marché non réglementés (le Niger, en 1985 et 1986, est une exception), bien qu'il semble que ce fut généralement le cas. Toutefois, ces mesures, même lorsqu'elles étaient inefficaces, pouvaient produire des effets secondaires indésirables, tels que la contrebande généralisée, entre pays d'Afrique de l'Ouest, des céréales et en particulier du riz.

Que leurs interventions sur les prix intérieurs aient été efficaces ou non, plusieurs pays y ont renoncé dans les années 80, en général dans le cadre de programmes d'ajustement structurel ou de stabilisation économique. Les opérations des offices de commercialisation des cultures locales ou des organismes de contrôle des prix ont été considérablement réduites ou les organismes eux-mêmes supprimés (Burkina Faso, Ghana, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, Somalie et Tanzanie). Ces mesures ont eu un effet bénéfique sur les budgets publics mais leur effet sur les prix à la ferme est difficile à établir, et elles ne semblent pas encore avoir eu une incidence positive sur les disponibilités: les importations de céréales ont dans certains cas continué d'augmenter.

Dans un certain nombre de pays de l'Afrique subsaharienne, les importations de produits alimentaires ont sensiblement déprimé les prix intérieurs. Les subventions pour la farine de maïs en Tanzanie et les importations à bas prix de blé de la plupart des pays et de riz de l'Afrique de l'Ouest sont des exemples manifestes. Dans les années 80, la politique d'importation de produits alimentaires de nombreux pays a été liée à l'aide alimentaire, ce qui rend encore moins utile la comparaison entre prix intérieurs et prix frontalières. Pour des raisons de coûts élevés et de contraintes administratives locales, il est difficile aux gouvernements des pays subsahariens touchés par la famine de cibler les populations pertinentes. Néanmoins, pour les pays où l'aide alimentaire a été associée à la sécheresse et à la famine (le Soudan et l'Éthiopie sont des exemples extrêmes), l'incidence de ce type d'importation sur les prix intérieurs doit être posée en regard de la probabilité en leur absence d'une famine généralisée.

Dans de nombreux pays africains, la politique d'importation de produits alimentaires a eu des effets négatifs sur la production intérieure commercialisée, mais son renversement a imposé des décisions de politique difficiles, notamment dans le contexte d'une malnutrition généralisée et de l'existence de groupes urbains politiquement puissants. Pourtant, un certain nombre de gouvernements ont pris des mesures qui mettent fin aux subventions explicites et implicites aux importations de produits alimentaires. Les mesures les plus radicales ont été appliquées au Nigéria, qui a interdit, en 1985 et 1986, les importations de céréales et d'huile végétale. Ces mesures ont eu des retombées à court terme pour les négociants privés ayant des stocks et ont déclenché quelques activités commerciales clandestines au-delà des frontières, mais la production vivrière a augmenté de façon impressionnante. En 1986, le Mali a interdit les importations de riz comme l'avait fait auparavant le Ghana (pour le riz mais aussi pour le maïs), mais ce dernier pays a par la suite levé l'interdiction pour établir des droits qu'il a ensuite éliminés. Depuis le milieu des années 70, les prix des produits alimentaires ont augmenté plus vite que l'indice général des prix dans la

²⁴ Les pays CFA sont les suivants: Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mali, Niger, République centrafricaine, Sénégal, Tchad et Togo.



majorité des pays, et les changements apportés à la politique d'importation ont renforcé cette tendance dans les années 80.

La question des importations de produits alimentaires conduit à celle de la politique des taux de change, qui a joué un rôle majeur dans les paquets d'ajustement dans ces pays. De nombreux gouvernements ont maintenu des taux de change qui ont amoindri la compétitivité des exportations et encouragé les importations de produits alimentaires, mais les différents pays ont agi dans le cadre de régimes très divers. Treize d'entre eux sont membres de la zone CFA et leurs taux de change sont liés au franc français. Leurs monnaies se sont appréciées à la fin des années 70 et dans les années 80. Pour des raisons similaires, car il utilise le dollar des Etats-Unis, le Libéria est un autre pays dont la monnaie s'est appréciée au moins jusqu'en 1985. Trois autres pays, le Botswana, le Lesotho et le Swaziland, ont leur monnaie rattachée au rand d'Afrique du Sud²⁵. Etant donné leurs systèmes monétaires, la capacité de près de la moitié de tous les pays subsahariens à dévaluer leur monnaie a donc été limitée. Le fait que leurs taux de change étaient liés au mouvement de leurs monnaies de référence en réaction à des forces extérieures à leurs propres économies a revêtu une grande importance pour leurs politiques globales et sectorielles.

Virtuellement, tous les gouvernements des pays restants ont, à partir de la fin des années 70, c'est-à-dire avant l'adoption généralisée dans la région de programmes d'ajustement structurel, procédé à des dévaluations nominales substantielles. L'ampleur des dévaluations est parfois étonnante. De 1983, date à laquelle les programmes d'ajustement ont commencé à dominer la politique économique dans la région, à 1990, un pays seulement, l'Éthiopie, dont les accords monétaires le lui permettaient, n'a pas dévalué sa monnaie. Pour quatre pays, le FMI n'a pas fourni de statistiques mais, sur les 18 autres, neuf ont dévalué leur monnaie jusqu'à 400 pour cent ou plus, trois jusqu'à 1 900 pour cent et cinq de plus de 2 000 pour cent. Les cas les plus extrêmes ont été la Sierra Leone et la Somalie, dont les taux de change nominal se sont dépréciés de plus de 9 000 pour cent, et l'Ouganda, avec une dévaluation nominale de 20 000 pour cent.

Les calculs des taux de change réels effectués par le FMI pour 10 pays subsahariens montrent dans tous les cas des dévaluations effectives. Il apparaît donc que la plupart des pays africains, qui pouvaient le faire, ont dévalué leurs monnaies dans les années 80; pour certains, le taux de change réel à la fin de la décennie était bien plus bas qu'à son début. Mais, bien souvent, les

dévaluations réelles ont été associées à une instabilité considérable des taux de change, ce qui a eu pour conséquence de créer un climat de grande incertitude pour les agriculteurs tournés vers les marchés d'exportation, incapables d'établir avec une certaine confiance des prévisions de prix relatifs.

Les politiques des taux de change ont été les principaux facteurs à avoir une influence sur la rentabilité des activités de production agricole pour les marchés d'exportation, mais les politiques de contrôle de la commercialisation des produits alimentaires d'exportation ont aussi joué un rôle majeur. Introduites pendant la période coloniale, les opérations de contrôle du marché ont peu à peu changé d'orientation. La majorité des gouvernements coloniaux avaient instauré des offices semi-étatiques de commercialisation à sens unique pour les principaux produits agricoles d'exportation, comme le coton et le café (en Ouganda) et le cacao (au Ghana). L'objectif général était alors de stabiliser les prix intérieurs de produits vendus sur des marchés mondiaux instables. En effet, ces organismes ont fourni le moyen de taxer le secteur d'exportation agricole relativement prospère en stabilisant les prix au producteur, mais souvent à un niveau bien inférieur aux cours internationaux traduits en monnaie locale. Le secteur agricole a ainsi sensiblement contribué à la formation de ressources pour le développement. Cette pratique s'est poursuivie après l'accès à l'indépendance de la majorité des pays subsahariens mais, avec le temps, l'écart entre les prix frontières et au producteur a de plus en plus représenté des coûts de commercialisation élevés au lieu de constituer une taxe explicite pour le développement. Alors que les marchés parallèles des cultures vivrières destinées aux marchés intérieurs pouvaient rapidement saper les pouvoirs monopolistiques d'un office de commercialisation inefficace, il était difficile à la plupart des producteurs de cultures d'exportation de commercialiser leurs produits en dehors des circuits officiels²⁶. En conséquence, et selon une étude de la FAO, contrairement aux autres régions en développement, les coefficients de protection nominale (CPN) pour les cultures agricoles d'exportation des pays subsahariens pendant les années 70 ont été presque invariablement inférieurs à 1, ce qui implique une protection négative et souvent sensiblement négative. Le plus souvent, les CPN nets ajustés pour inclure la distorsion estimée du taux de change étaient encore plus faibles. Par exemple, les CPN nets étaient de 0,39 pour le cacao en Côte d'Ivoire et le café en Tanzanie — dans ce dernier cas, principalement en raison de la distorsion du taux de change²⁷. Cette discrimination envers les principales

²⁵ Depuis mars 1991, date de son indépendance, et jusqu'à ce que le pays crée sa propre monnaie, la Namibie continue aussi d'utiliser le rand.

²⁶ Les statistiques d'exportation posent problème en raison des volumes importants de vente non officielle.

²⁷ FAO, *Politiques de prix agricoles: problèmes et propositions*, 1987.



exportations agricoles n'avait toujours pas pris fin au début des années 80, car la même étude montre qu'en 1981-1983, alors que les échantillons de pays d'Amérique latine et d'Asie relevaient respectivement de 17 pour cent et de 11 pour cent (par rapport à leur niveau pendant la période 1973-1983) les prix réels à la ferme de leurs cultures d'exportation, dans les 13 pays subsahariens étudiés, ces prix chutaient de 16 à 17 pour cent.

Il semble que les dévaluations massives suscitées par les programmes d'ajustement structurel à partir du début des années 80 aient, dans certains cas, rétabli la rentabilité des produits agricoles d'exportation et relevé les bas niveaux des volumes de production et d'exportation — le cacao au Ghana en est un exemple. Mais face aux mesures restrictives suscitées par ces mêmes programmes d'ajustement, de telles améliorations se sont révélées temporaires.

Les politiques fiscales et monétaires restrictives associées dans de nombreux pays aux programmes d'ajustement ont provoqué des réductions du soutien aux exploitations dans les années 80. Un certain nombre de pays ont très fortement réduit ou supprimé leurs programmes de crédit agricole. Cette mesure a souvent été liée à la suppression des offices de commercialisation, les achats de produits par ces offices semi-étatiques étant typiquement associés à la fourniture de crédit. Les subventions aux intrants agricoles, les engrais en particulier, ont souvent subi un même sort. Ces subventions ont disparu ou ont été peu à peu abandonnées dans pratiquement tous les pays de l'Afrique de l'Ouest.

De ce fait, au début des années 90, il ne restait plus que quelques programmes de crédit et de subventions aux intrants agricoles. Le plus souvent, ils étaient appliqués par l'intermédiaire des offices de commercialisation traitant, en particulier, des cultures d'exportation. Ce sont donc les producteurs de ces cultures qui ont souffert plus que les agriculteurs produisant pour le marché intérieur. Pourtant, le secteur privé a été lent à fournir des crédits à court terme ou des intrants. Etant donné le régime foncier en vigueur dans la région (la propriété privée est rare), les terres ne peuvent servir de garantie et les banques financent difficilement les petits agriculteurs. Il semblerait que, par nécessité, les agriculteurs s'adressent à des sources traditionnelles de prêts. Cette situation peut présenter quelques aspects positifs, mais les études de cas faites par le passé montrent que les formes traditionnelles d'endettement peuvent soustraire au producteur une grande part des bénéfices que lui assure une production accrue — problème auquel les programmes de crédit officiels avaient tenté de faire face.

Tout compte fait, il semble que les résultats décevants à l'exportation dans les années 80 seraient en partie dus au manque de crédit et d'intrants.

Repenser les politiques pour les années 90

L'efficacité des politiques d'ajustement en Afrique suscite beaucoup de controverse, allant de ceux qui estiment leurs résultats positifs²⁸ à d'autres qui les jugent un échec virtuel²⁹. Sans entrer plus avant dans ce débat, on peut faire un certain nombre d'observations. Il est incontestable que les économies et systèmes agricoles de la région ont été durement touchés par les chocs extérieurs. On s'accorde aussi généralement à penser que les politiques agricoles dans les années 60 et 70 ont contribué à déprimer, sinon à saper gravement, le développement agricole. On peut aussi admettre que des mesures importantes étaient nécessaires et ont été prises par la plupart des gouvernements pendant les années 80 pour renverser la situation de discrimination envers l'agriculture. Il semblerait donc que d'importants ajustements de politique aient été nécessaires et ils ont eu lieu. Cependant, ce n'est que très rarement qu'ils ont suffi à eux seuls à transformer la stagnation ou le recul économique en une reprise soutenue. Les réussites ont généralement été de courte durée, car souvent associées à l'effet bénéfique de précipitations favorables sur l'agriculture pluviale et combinées à d'importantes entrées de fonds à des conditions libérales (par exemple au Ghana)³⁰. En outre, il ressort de l'expérience des années 80 qu'il n'existe pas de paquet de politiques générales qui convienne à tous les pays.

Un certain nombre de leçons pour les années 90 peuvent être tirées de l'examen de l'expérience acquise par les pays subsahariens dans les années 80.

Premièrement, il est possible que les efforts faits par les gouvernements dans le passé n'ont pas réussi à stimuler le développement agricole, non pas parce qu'ils portaient sur trop de domaines, mais sur des domaines erronés. Il est nécessaire que les gouvernements évitent les interventions qui, pour être efficaces, requièrent une beaucoup plus grande capacité technique ou gestionnaire, ainsi que des ressources financières que la plupart des pays ne peuvent se permettre de leur affecter et qui, si elles sont efficaces, gardent le risque de fausser les

²⁸ «De toute évidence, les résultats économiques globaux sont meilleurs dans les pays qui conduisent des programmes de réforme rigoureuse que dans les autres...» PNUD et Banque mondiale, *Africa's adjustment and growth in the 1980s*, Oxford Univ. Press, Oxford et New York, 1989, p. iii.

²⁹ L'Organisation de l'unité africaine (OUA) a conclu, en 1988, que «rien ne prouve que les programmes d'ajustement structurel sont susceptibles d'avoir une incidence positive...», et ce jugement est repris par la Commission économique pour l'Afrique dans son document de 1989 sur une stratégie alternative d'ajustement. En 1989, la CNUCED a émis une opinion analogue: «Les résultats médiocres obtenus à ce jour... laissent ouverte la question du caractère suffisant, voire approprié, des mesures [d'ajustement] prises...» (Traduction non officielle)

³⁰ Voir FAO, *Ajustements récents des politiques au Ghana et leurs effets sur la sécurité alimentaire*, CFS: 90/3, 1990.



marchés. Parallèlement, la région souffre d'une pénurie et non d'un excès de biens et services publics. Une reprise réussie de l'agriculture exige de meilleures routes, communications, services de vulgarisation, recherches sur les cultures et le bétail, ainsi qu'une éducation et formation appropriées des enfants et des adultes. Chacun de ces éléments nécessite plus et non moins de dépenses publiques.

Deuxièmement, il faudrait formuler ou appliquer des politiques macro-économiques de manière telle à soutenir l'agriculture. Par exemple, des dévaluations nominales massives non soutenues par une assistance extérieure forte, qui modère les contraintes à l'importation, peuvent priver l'agriculture d'intrants vitaux tout en suscitant des taux d'inflation élevés (exemples de la Sierra Leone et de la Somalie).

A vrai dire, l'expérience faite avec les taux de change dans les pays de l'Afrique subsaharienne dans les années 80 suggère une leçon plus générale. Alors que les succès à l'exportation obtenus par certains pays montrent qu'avec les conditions structurelles et économiques de soutien nécessaires, une dévaluation réelle peut être un mécanisme majeur pour renforcer la capacité de concurrence sur le plan international, l'expérience africaine suggère un corollaire, à savoir qu'en présence de fortes contraintes structurelles dans l'économie, le taux de change peut être un instrument inefficace, voire déstabilisant, pour arriver dans le court terme à un équilibre de la balance des paiements.

Troisièmement, alors que la fourniture de services de crédit et de commercialisation et d'intrants peut exercer une pression insoutenable sur les budgets publics, l'hypothèse selon laquelle le secteur privé peut les remplacer et les remplacera n'est pas forcément valable dans tous les cas. Les programmes gouvernementaux devront souvent être poursuivis mais sous une forme rationalisée, avec des priorités et un ciblage bien précis. Un certain succès localisé a été obtenu en faisant exécuter ces programmes par l'intermédiaire de communautés rurales et d'organisations non gouvernementales.

Quatrièmement, la tendance à la libéralisation des marchés, bien que justifiée, devrait s'accompagner d'une attention plus grande portée à la répartition des avoirs ruraux, à la dégradation des ressources et aux questions de durabilité. Dans certains pays d'Afrique, l'accès à la terre est suffisamment inégal pour faire de la tenure des terres une priorité politique. Dans pratiquement tous les pays, les pressions exercées par la population, qui conduisent à la fragmentation des exploitations, au raccourcissement des périodes de jachère sans applications compensatoires d'engrais et au défrichement de terres marginales — souvent boisées — à des fins agricoles, exigent la formulation de politiques équitables concernant le régime foncier et l'apport de compétences et de méthodes technologiques appropriées pour assurer des pratiques durables d'utilisation des terres.

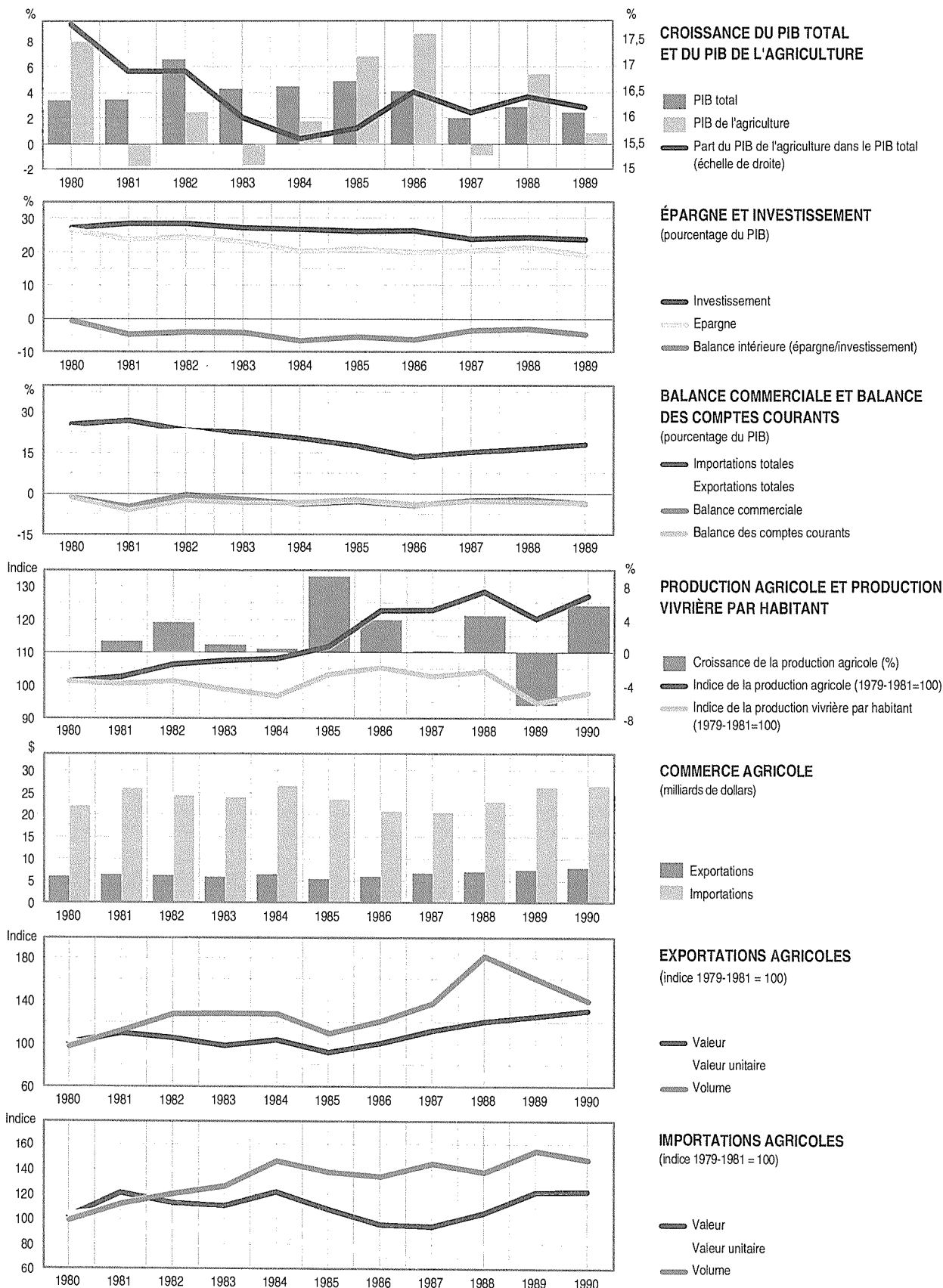
Enfin, puisque l'aide alimentaire garde une grande importance dans la région subsaharienne, il faudrait en rationaliser la fourniture et faire en sorte que l'exécution des programmes d'aide alimentaire apporte un soutien plus grand au développement agricole³¹.

³¹ Comité de la sécurité alimentaire mondiale, FAO, *Perspectives et rôle de l'aide alimentaire dans les années 90*, Rome, 1991.



Figure 16

PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD



Source: FAO et Banque mondiale



PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD: CONTRASTES AIGUS ET MONTÉE DES INCERTITUDES

La région Proche-Orient a attiré l'attention du monde et a été un sujet de préoccupation au long des années 80 et au début des années 90. Guerres et troubles intérieurs ont affligé diverses parties de la région. Le récent conflit du Golfe a causé de grandes pertes en hommes et en matériel, introduisant de nouveaux éléments d'incertitude pour ce qui concerne les perspectives de paix et de stabilité régionale à long terme.

Ces événements n'ont pas été sans effet sur l'agriculture. En dehors des perturbations dans l'approvisionnement alimentaire des populations, ils ont eu une incidence négative sur les systèmes agricoles. Il est encore trop tôt pour évaluer les répercussions à long terme du conflit du Golfe, mais on peut s'attendre à ce qu'il ait un effet déprimant sur l'activité agricole et économique globale dans la région. L'affectation de ressources à la remise en état et à la reconstruction de l'infrastructure endommagée pourrait sensiblement nuire à l'investissement agricole. En outre, les incertitudes actuelles d'ordre politique, économique et financier ont une incidence sur l'intensité et la structure du commerce, les flux de la main-d'œuvre et de capitaux, ce qui a des effets directs et indirects sur l'agriculture. Ainsi, comme pour d'autres secteurs, le sort de l'agriculture et son progrès sont largement tributaires de conditions minimales de stabilité et d'harmonie régionale, qui encourageraient l'investissement, renforceraient la coopération régionale et maximiseraient les avantages qu'offrent des complémentarités de ressources.

Tout comme l'instabilité politique a bien souvent été la cause de l'insécurité alimentaire, les problèmes d'approvisionnement alimentaire ont souvent été à l'origine de situations politiques difficiles. Les émeutes qui ont balayé la région, du Maroc à la Jordanie, pendant les années 80 ont mis en lumière ce rapport puissant entre produits alimentaires et politique.

L'explosion démographique et la rapide urbanisation dans plusieurs pays exercent des pressions croissantes sur des systèmes de production vivrière intérieure déjà sollicités à l'excès, ce qui rend les perspectives de sécurité alimentaire dans la région encore plus incertaines.

Diversité régionale

Les pays de la région Proche-Orient présentent une diversité considérable et des contrastes aigus. En 1989, ces pays comptaient de moins de 1 million d'habitants au Bahreïn, au Qatar et à Djibouti à quelque 55 millions en Égypte, en Turquie et en République islamique d'Iran. La population agricole représente autour de 2 pour cent

de la population totale dans les petits États du Golfe, mais environ 70 pour cent en Somalie et au Soudan. Le revenu par habitant et les ressources naturelles montrent une même inégalité, en particulier parmi les États arabes. L'examen porte essentiellement sur les pays arabes, qui forment la grande majorité des pays dans la région. En outre, contrairement aux pays non arabes du Proche-Orient, qui sont autosuffisants en produits alimentaires (l'exception étant l'Iran), les pays arabes sont fortement tributaires des importations dans ce secteur. (Les pays du Maghreb, qui présentent leur propre ensemble de caractéristiques, sont examinés dans le chapitre 1, «Situation mondiale», du présent document).

La région se caractérise aussi par une répartition inégale des terres arables et des ressources pétrolières. À de rares exceptions près, ces dernières sont localisées dans des pays qui ont à la fois une faible population et une base de ressources agricoles limitée. Quelques comparaisons suffisent à illustrer ces disparités entre pays: en 1989, le revenu moyen par habitant des six pays du Conseil de coopération du Golfe était de 10 000 dollars; il était de 1 800 dollars pour les neuf pays à revenu intermédiaire et de 400 dollars pour les six pays à bas revenu. Le premier groupe possède 0,7 hectare de terre arable par habitant, alors que les deuxième et troisième groupes en ont respectivement 3,7 et 5,7 fois plus. Plus de la moitié (53 pour cent) des terres arables de la région sont concentrées dans trois pays arabes: Soudan, Algérie et Maroc. En revanche, 11 pays arabes n'ont ensemble que 8,5 pour cent du total des terres arables.

Cette dichotomie dans la répartition des ressources représente à la fois une contrainte et une opportunité. Alors que la base de ressources limitée présente des contraintes manifestes pour un pays donné, la complémentarité des ressources à l'échelle de la région donne à penser que la coopération intrarégionale et un renforcement des échanges sont la voie naturelle vers une amélioration maximale du bien-être commun. Cependant, le palmarès des résultats concrets obtenus par les nombreux programmes de coopération intrarégionale et subrégionale et d'intégration apparaît au mieux modeste. Comme on le verra ci-après, les échanges intrarégionaux ont généralement plutôt reculé que progressé. Les perspectives d'intégration plus étroite dans le court et le moyen terme apparaissent douteuses, compte tenu des récents événements dans le Golfe.

Vue macro-économique d'ensemble

Les booms pétroliers des années 70 et du début des années 80, et le recul ultérieur des prix du pétrole, ont eu une forte influence sur les tendances économiques des pays du Proche-Orient. Pour la région dans son ensemble, le PIB par habitant a augmenté de 1,6 pour cent par an pendant les années 70, mais il a baissé en moyenne de quelque 3 pour cent par an en 1981 et en



1987. En 1988 et en 1989, la hausse des prix du pétrole s'est traduite par des taux de croissance légèrement positifs du PIB par habitant.

Les performances économiques ont largement différé entre les pays, mais la plupart ont connu de grosses difficultés économiques et financières. Les déséquilibres macro-économiques ont atteint des proportions extrêmes dans certains pays non pétroliers. Au milieu des années 80, le déficit commercial net représentait quelque 5 pour cent du PIB à Chypre, 12 pour cent en Egypte et en Syrie et jusqu'à 40-45 pour cent en Jordanie. De tels déséquilibres ne pouvaient être financés que par des entrées massives de capitaux en provenance principalement des pays exportateurs de pétrole, sous forme d'aide et d'envois de fonds des travailleurs migrants. Ces efforts, qui pour cinq pays à revenu intermédiaire³² ont représenté plus de 20 pour cent de leur PIB dans les dernières années 70, ont permis d'effectuer des investissements élevés et constants malgré un taux d'épargne intérieur très bas. Mais, avec la fin du boom pétrolier et les rapatriements massifs, le financement extérieur s'est brutalement contracté, faisant apparaître les faiblesses sous-jacentes des économies de ces pays. Leurs taux d'investissement ont été ramenés de plus de 30 pour cent du PIB au début des années 80 à quelque 20 pour cent en 1987, malgré une certaine reprise de l'épargne intérieure³³; les importations sont tombées d'un montant équivalant à 50 pour cent du PIB à moins de 40 pour cent pendant la même période; la dette extérieure a représenté 70 pour cent du PIB global de ces pays et l'inflation s'est accélérée, notamment en Egypte et en Turquie.

Les économies des pays du Proche-Orient sont, de façon très marquée, axées sur le commerce — le ratio importations plus exportations/PIB est d'environ 50 pour cent dans les pays arabes, contre 21 pour cent seulement dans les autres pays en développement pris globalement. Mais les exportations arabes intrarégionales sont tombées de 11,2 milliards de dollars en 1982 à 6,7 milliards de dollars en 1988 et les importations de 11,5 milliards de dollars à 7 milliards de dollars pendant la même période.

³² Chypre, Egypte, Jordanie, Syrie et Turquie.

³³ Au total, l'investissement des Etats arabes est tombé du chiffre record de 128 milliards de dollars en 1982 à seulement quelque 90 milliards de dollars à la fin des années 80. De fait, les taux de croissance de l'investissement des six pays faisant partie du Conseil de l'Unité économique arabe (CUEA) ont été négatifs pendant les années 80. Toutefois, la Turquie a maintenu un ratio d'investissement stable, égal à un cinquième environ du PIB au long des années 80, car l'investissement a été largement financé par l'épargne intérieure (quelque 20 pour cent du PIB). En raison, par ailleurs, de la stabilité des termes de l'échange, la capacité d'importation de la Turquie a augmenté régulièrement, ce qui a contribué à la croissance annuelle de 5 pour cent du PIB pendant les années 80.

Fléchissement des résultats alimentaires et agricoles

Production agricole. Dans les années 80, la croissance agricole au Proche-Orient a été dans l'ensemble instable et léthargique. Elle a atteint approximativement 2 pour cent par an, chiffre sensiblement inférieur à la croissance démographique, contre 3,2 pour cent pendant les années 70. En outre, elle a été en général inférieure à celle du PIB même dans les pays principaux producteurs agricoles. Ainsi, non seulement l'agriculture a apporté une contribution insuffisante à la sécurité alimentaire, mais elle a été le plus souvent un facteur d'inhibition de la croissance économique globale.

Au-delà de ces taux de croissance d'ensemble, on enregistre des variations considérables à l'intérieur même du secteur. Par exemple, le taux d'augmentation de la production végétale s'est établi à quelque 50 pour cent de celui de la production animale. Une bonne partie de l'augmentation dans ce dernier cas est venue du sous-secteur de la volaille qui, du fait de sa forte dépendance à l'égard des importations d'aliments pour animaux, représente une forte ponction de ressources en devises. La production de céréales, d'oléagineux et de plantes à fibres n'a pas suivi la croissance démographique, alors que la production par habitant de légumineuses, de canne à sucre et de plantes-racines a sensiblement augmenté. La production agricole s'est caractérisée par une forte instabilité dans plusieurs pays. La Jordanie a ainsi connu des alternances de reculs très marqués et de reprises tout aussi spectaculaires.

Les taux de croissance de la production agricole, en général languissants et fluctuants pendant les années 80, se sont trouvés confrontés à une croissance démographique fulgurante et à une urbanisation rapide, qui ont provoqué une très forte augmentation de la demande totale de produits alimentaires et autres produits agricoles.

Commerce agricole: amples déséquilibres, forte dépendance à l'égard des importations.

La réponse languissante de l'offre à l'essor de la demande de produits agricoles pendant les années 80 s'est traduite par un recul dans l'autosuffisance en produits alimentaires et une détérioration des balances commerciales agricoles. Après l'effondrement des exportations agricoles, leur part du PIB, déjà très faible d'après les normes pour les pays en développement (4-5 pour cent dans les pays du Proche-Orient à revenu intermédiaire pendant les années 70), est tombée à moins de 3 pour cent ces dernières années. En 1987, la part des importations totales financée par les exportations agricoles a été pour l'ensemble de la région de quelque 5 pour cent contre plus de 20 pour cent au début des années 70. Quelques pays seulement (Turquie, Soudan et Somalie) ont enregistré des ratios sensiblement plus élevés. D'autre part, les importations agricoles — de produits alimentaires notamment — ont sensiblement augmenté en volume,



bien que beaucoup plus lentement que dans les années 70. Leur part du total des importations est passée de 16 pour cent en 1980 à 19 pour cent ces dernières années, malgré une baisse en valeur unitaire pendant la plus grande partie des années 80. Parallèlement, le déficit commercial agricole, qui pour près de 90 pour cent a concerné les États arabes de la région, a fortement augmenté. Les États non arabes, sauf la République islamique d'Iran, ont enregistré des balances commerciales agricoles positives en 1987-1989 avec, en tête, la Turquie.

Pour l'ensemble de la région, la production vivrière intérieure n'a couvert qu'environ 73 pour cent de l'apport calorique total pendant la période 1983-1986 (75 pour cent pendant les années 70), soit les ratios d'auto-suffisance les plus bas de toutes les régions en développement.

Le poids financier des importations de produits alimentaires a été très variable. Pour les pays exportateurs de pétrole, les importations alimentaires ont représenté une part relativement mineure de leurs recettes d'exportation (environ 15 pour cent et 20 pour cent en Arabie saoudite, en Iraq et en République islamique d'Iran pendant la période 1985-1988, soit sensiblement moins que dans les pays pétroliers plus petits), même après la chute des prix du pétrole et des recettes d'exportation de ces dernières années. En revanche, en dépit d'une orientation agricole sensible de leurs économies, de nombreux pays non pétroliers ont consacré une part élevée et souvent en hausse de leurs recettes d'exportation aux importations de produits alimentaires. Ainsi le ratio importations de produits alimentaires/total des exportations a-t-il fluctué autour de 60 pour cent et de 90 pour cent en Egypte, au Soudan et en Jordanie, tout en étant plus élevé certaines années. L'exception est la Syrie, où le ratio est demeuré relativement modéré à 30-40 pour cent.

En résumé, si le poids financier des importations de produits alimentaires (ou du soutien à une production vivrière intérieure onéreuse, comme en Arabie saoudite) pose moins de problèmes dans les pays exportateurs de pétrole, la dépendance à l'égard des importations de produits alimentaires est pour plusieurs des autres pays une cause majeure de préoccupation financière et d'inquiétude pour leur sécurité alimentaire.

Facteurs influençant les performances dans l'agriculture
Main-d'œuvre agricole. Les populations agricoles et les populations actives dans l'agriculture ont, pendant les années 80, augmenté d'environ 0,7 pour cent contre pratiquement 3 pour cent pour la population totale. En conséquence, en pourcentage de la population active totale, la population active dans l'agriculture est tombée de 46 pour cent en 1980 à 38 pour cent en 1989. Le fait que la production agricole ait progressé de 2 à 3 pour cent par an pendant les dernières décennies implique

une tendance positive en hausse de la productivité de la main-d'œuvre, et éventuellement des revenus moyens dans l'ensemble de l'agriculture³⁴. Une telle amélioration de la productivité de la main-d'œuvre n'apporte toutefois qu'une compensation mineure au déséquilibre croissant entre la production et la demande intérieure.

Autre facteur majeur qui a eu une influence sur les performances dans l'agriculture: le courant de migration de la main-d'œuvre des pays à pénurie de capitaux vers les pays à excédent de capitaux. Ces mouvements de main-d'œuvre ont assuré des sources majeures de devises pour le pays d'origine, ainsi que de main-d'œuvre bon marché pour le pays d'accueil.

L'ampleur des migrations a été considérable par rapport à la population des pays d'accueil, et leur incidence énorme sur les régions rurales dans les pays à excédent de main-d'œuvre. A son point culminant, en 1985, le nombre de travailleurs migrants dans les pays pétroliers de la région Proche-Orient a dépassé 5 millions. Quelque 3,5 millions (dont 2 millions en provenance des campagnes) venaient de pays de la région, les autres d'Asie principalement.

La mobilité intrarégionale de la main-d'œuvre a eu une incidence profonde sur le développement agricole dans la région, en particulier sur le marché du travail, le revenu et l'investissement dans ce secteur. Un effet largement observé a été le resserrement des marchés de la main-d'œuvre agricole, ce qui a entraîné une hausse marquée des salaires agricoles. Les envois de fonds des travailleurs migrants ont relevé les niveaux de vie dans les campagnes et, dans une certaine mesure, contribué à la formation de capital rural. Les migrants rentrant dans leur pays ont apporté leurs économies et compétences nouvelles acquises à l'étranger, mais ils ont aussi ajouté aux difficultés de création de possibilités d'emplois pour les nouveaux actifs.

Dans certains pays, les pénuries de main-d'œuvre ont été atténuées grâce à la participation accrue des femmes aux activités agricoles, mais, pour elles, cette situation signifie souvent un lourd supplément dans un emploi du temps déjà chargé.

La migration de la main-d'œuvre et l'augmentation des salaires agricoles ont aussi stimulé la mécanisation de l'agriculture. La structure globale de la mécanisation fait penser que les machines remplacent davantage l'énergie animale que le travail de l'homme. La mécanisation des opérations à forte densité d'énergie (par exemple labour, semis, élévation de l'eau) s'est rapidement répandue dans la région. Dans le même temps, le désherbage, la lutte contre les ravageurs et la récolte des légumes continuent de se faire surtout à la main.

³⁴ On ne possède pas de données pertinentes sur l'emploi effectif dans l'agriculture. Par ailleurs, pour mesurer l'évolution de la productivité de la main-d'œuvre, il faudrait tenir compte de la migration rurale qui, bien entendu, touche en premier lieu les populations en chômage.



Les envois de fonds ont eu une incidence profonde sur les économies rurales des pays bénéficiaires en aidant à atténuer la pauvreté rurale et à améliorer les niveaux de vie dans les campagnes. Mais ils ont aussi entraîné une hausse du coût du travail et, partant, des problèmes de disponibilité de main-d'œuvre locale et saisonnière. D'importants montants ont été investis dans l'acquisition de terres, de logements et de moyens de transport. D'une façon générale, ces fonds ont eu pour effet d'augmenter l'investissement agricole, mais dans une moindre mesure que la consommation privée.

Les rapatriements massifs dus au recul des prix du pétrole et des possibilités d'emplois dans les pays pétroliers ont renversé les tendances mentionnées ci-avant. Comme il a été dit auparavant, l'investissement agricole s'est contracté tout comme l'aide accordée par ces pays et les envois de fonds des travailleurs résidents³⁵. Après la crise du Golfe, le retour des travailleurs migrants a encore aggravé les sérieux problèmes d'emploi des pays à excédent de main-d'œuvre. En outre, non seulement les migrants rentrés chez eux cessent de représenter une source de fonds, mais beaucoup ont perdu une grande partie des économies et des biens qu'ils avaient acquis à l'étranger.

Terres agricoles. Les ressources totales en terres agricoles des Etats arabes sont amples, à savoir quelque 53 millions d'hectares de terres arables cultivées, dont 10 millions environ sont irrigués, presque 89 millions d'hectares de forêts, et plus de 308 millions d'hectares de pâturage. Ces ressources se caractérisent notamment par leur nature agro-écologique diversifiée, allant des régions à forte pluviosité (plus de 1 000 mm) à la grande zone sèche (350-400 mm) en passant par la zone semi-humide (800-1 000 mm) et les régions semi-sèches (400-800 mm). Cette diversité de ressources permet une large gamme de cultures de plein champ et de cultures fruitières et maraîchères, et offre de grandes possibilités de production animale et halieutique. Mais ces ressources sont inégalement réparties. Alors que les ressources en terre et en eau sont des contraintes majeures à l'agriculture dans plusieurs pays de la région (Egypte, Jordanie, la plupart des Etats du Golfe et le Yémen), certains autres pays (Soudan, Somalie, Algérie et Maroc) possèdent d'importantes étendues de terres arables. En outre, l'utilisation efficace de ces ressources se heurte à un certain nombre de contraintes naturelles, techniques et institutionnelles. Le manque d'eau constitue une entrave majeure au développement agricole, en particulier dans les vastes zones tributaires des pluies qui

prédominent dans la région. Le problème que pose la faible pluviosité est aggravé par les fluctuations très fortes des précipitations d'une année sur l'autre, ainsi que par une répartition inégale des pluies dans la saison. Ces facteurs expliquent l'instabilité prononcée de la production agricole de la région. D'autre part, les rendements moyens ont stagné à des niveaux très bas à cause d'une utilisation minimale d'intrants et d'un niveau minimal de mécanisation. Le morcellement des exploitations, le manque de structures institutionnelles efficaces et la dégradation accrue des ressources naturelles — érosion du sol, désertification, engorgement et salinité, par exemple — sont d'autres facteurs qui expliquent la stagnation de la production agricole dans les années 80.

Politiques ayant une incidence sur l'agriculture

Autre facteur important ayant une incidence sur les performances dans l'agriculture: les interventions des gouvernements. La gamme de ces politiques en Egypte est illustrée au tableau 15.

Dans la région, elles se caractérisent en général par une forte discrimination en faveur des zones urbaines. Le contrôle des prix des produits alimentaires, les subventions directes ou indirectes et les programmes de distribution gratuite ou à bas prix souvent appliqués par le biais de l'aide alimentaire ont eu pour objet de maintenir une offre suffisante de produits alimentaires et une stabilité de l'offre dans les centres urbains³⁶. Ces interventions se sont poursuivies pendant les années 80, malgré un certain relâchement du contrôle exercé par l'Etat en fin de décennie. Des monnaies surévaluées et des systèmes de taux de change multiples discriminatoires ont durement affecté les performances dans l'agriculture. Ces politiques ont affaibli la position compétitive des exportations agricoles, mais elles ont aussi implicitement subventionné les importations de produits alimentaires, accentuant par là l'effet discriminatoire des subventions directes.

Une telle discrimination négative à l'encontre de l'agriculture a été partiellement compensée par des mesures de soutien du secteur, sous forme de prix réglementés, de contingents d'achat officiels et d'un système complexe de subventions. D'autre part, certains pays ont fait de gros efforts de remise en état des terres et d'amélioration de l'infrastructure agricole, en particulier des réseaux d'irrigation³⁷. Cet appui a aidé à maintenir la viabilité économique du secteur, mais il

³⁵ Les envois de fonds des travailleurs migrants officiellement enregistrés sont néanmoins demeurés notables dans les dernières années 80. Ils ont été, en 1989, de 3,4 milliards de dollars pour l'Egypte et, en 1987, de 742 millions de dollars pour la Jordanie et de 2 milliards de dollars pour la Turquie.

³⁶ Dans les années 80, l'Egypte a été le principal bénéficiaire d'aide alimentaire en céréales de la région. D'autres pays, en particulier le Soudan, le Yémen et la Jordanie, ont aussi reçu des volumes considérables d'aide alimentaire.

³⁷ Les grands projets d'irrigation dans le sud-est de l'Anatolie et en Syrie-Jordanie, dans le dernier cas pour la construction conjointe du barrage Al-Wenhad, qui augmentera les disponibilités en eau d'irrigation pour les deux pays, sont des exemples récents.

TABLEAU 15 Egypte: gamme des interventions du gouvernement

Domaines	Interventions
Taux de change	Taux de change fixe, artificiellement bas pour le commerce agricole
Contrôle des échanges	Le gouvernement interdit les exportations de blé, demandant aux exploitants de vendre sur le marché intérieur tout volume dépassant le contingent d'achats
Office de commercialisation	Interventions sur les prix du marché. Le gouvernement a le monopole du commerce tant intérieur qu'international du coton; il est le seul acheteur/exportateur de coton; il achète aux exploitants à des prix fixes qui sont bien inférieurs aux prix frontière
Crédit	Le gouvernement fournit aux agriculteurs des crédits à la production subventionnés par le biais de comptes de la PBDAC dans les banques villageoises
Engrais	Le gouvernement contrôle le commerce des engrais et vend à prix fixe les engrais intérieurs et importés
Semences améliorées	Le gouvernement subventionne la distribution à prix fixe de semences améliorées pour certaines cultures
Pesticides	Le gouvernement contrôle le secteur des pesticides et vend à prix fixe les pesticides destinés en particulier aux producteurs de coton
Irrigation	L'eau d'irrigation est distribuée gratuitement à tous les agriculteurs pour toutes les récoltes; il n'y a pas de recouvrement direct des coûts

s'est souvent révélé insuffisant pour empêcher de fortes inégalités de revenu en son sein, la détérioration progressive des termes de l'échange et des revenus agricoles et la migration rurale. Par ailleurs, l'intervention de l'Etat a souvent faussé les relations de prix et de compétitivité et provoqué une mauvaise affectation généralisée des ressources. En Egypte, ces mécanismes ont ainsi conduit à une augmentation impressionnante de la superficie sous cultures fourragères aux dépens de produits de base comme le blé et le maïs. Au Soudan, les interventions publiques ont contribué au recul sensible des exportations de coton, principale source de devises du pays.

Ces dernières années, la plupart des pays se sont toutefois engagés dans un type ou un autre de programme de stabilisation et d'ajustement structurel avec pour objectifs généraux de réduire les déficits budgétaires et courants et de limiter les interventions du gouvernement dans les mécanismes de marché. Ces programmes, similaires dans leur approche générale, sont plus ou moins sévères dans leur application: par exemple, en Syrie et en Jordanie, les politiques récentes se caractérisent par leur austérité, alors qu'une approche plus progressive est suivie en Egypte et à Chypre. Les distorsions introduites par la surévaluation des monnaies ont été reconnues par plusieurs pays. D'importantes dévaluations ont eu lieu, en particulier depuis 1989, en Egypte, en Turquie et en Jordanie, alors que l'Egypte et la Syrie s'orientent peu à peu vers un taux de change

unifié. La cession d'actions et la privatisation sont d'autres éléments clés de ces programmes, en particulier pour ce qui concerne la distribution d'intrants et la libéralisation des marchés agricoles. L'encadré 9 fournit un exemple de la façon dont ces nouvelles orientations ont modifié en Turquie la distribution des intrants agricoles. Depuis le milieu des années 80, ce pays abaisse les restrictions quantitatives aux importations, fournit des stimulants à l'exportation et permet une gestion souple des taux de change. Autre exemple récent: la Tunisie et l'Algérie ont démantelé les fermes d'Etat et les ont transférées à des entreprises privées. L'Egypte adopte de nouvelles politiques à l'appui de la privatisation des activités agricoles de la principale banque de développement et de crédit agricole (PBDAC). Par ailleurs, l'adoption par l'Egypte d'un nouveau mélange stratégique de politiques techniques, institutionnelles, de commercialisation et des prix a, dit-on, joué un grand rôle dans la forte augmentation de sa production de blé dans les années 80.

La préoccupation première et principale a été de réduire la dépendance à l'égard des importations de produits alimentaires par l'octroi de stimulants à la production vivrière. Les mesures d'austérité liées au programme d'ajustement rendent toutefois de plus en plus difficile la fourniture de ces stimulants. La plupart des pays s'efforcent de maîtriser leurs dépenses publiques, qui consistent pour une grande part en subventions aux producteurs et aux consommateurs. En Egypte,



les prix de nombreux produits alimentaires subventionnés ont été sensiblement relevés. En Turquie, la réduction des subventions aux intrants, commencée en 1983, se poursuit. L'économie jordanienne, gravement éprouvée par les événements récents dans le Golfe, pourrait ne pas maintenir ses subventions aux produits alimentaires aux niveaux stables de 1989 et 1990.

Les années 90: perspectives et incertitudes

Un certain nombre d'éléments d'incertitude voilent les perspectives de développement socio-économique et agricole dans la région pendant les années 90. La préoccupation essentielle concerne la capacité de la région à accroître, ou pour le moins à maintenir, les niveaux actuels de consommation alimentaire par habitant face à l'augmentation rapide de la population. Les problèmes démographiques transcendent l'agriculture mais ont des répercussions manifestes sur les systèmes alimentaires et agricoles. Les taux élevés de croissance démographique dans le Proche-Orient aident à expliquer les mauvaises performances de la région dans la production vivrière par habitant par rapport à la plupart des autres régions. Les tendances à long terme de la production vivrière ont été en moyenne comparables à celles d'autres économies de marché en développe-

ment, mais la différence vient des taux relatifs de croissance démographique: selon les estimations, la population augmente actuellement de 2,9 pour cent par an au Proche-Orient, contre 2,5 pour cent pour l'ensemble des économies de marché en développement³⁸. En outre, les grandes migrations intrarégionales associées aux pressions démographiques ont eu un impact négatif sur l'agriculture, compte tenu de l'importance de la population active agricole en jeu.

La migration n'est pas une solution durable à la pression démographique dans la région et, de toute façon, il n'existe pas de politiques de réglementation qui assurent un flux régulier de main-d'œuvre. La réglementation de la migration a été l'un des objectifs des trois groupes économiques régionaux créés pendant les années 80, le Conseil de coopération du Golfe, l'Union du Maghreb arabe et le Conseil de coopération des Etats arabes. Malgré le coup porté à ces initiatives par les événements dans le Golfe, il faut espérer que le processus de normalisation permettra une reprise de l'action coopérative dans ces domaines, comme dans d'autres.

³⁸ Les taux de fertilité dans les pays arabes sont deux fois plus élevés que la moyenne mondiale.

ENCADRÉ 9

Déréglementation en Turquie de la distribution d'engrais

Avant 1984, la distribution des engrais était confiée à deux organismes d'Etat. Quelque 80 pour cent des engrais étaient produits localement. Les prix départ usine et les prix payés par les agriculteurs étaient déterminés par le gouvernement. La différence entre les coûts et les recettes était remboursée par le Trésor public.

Le monopole de l'Etat sur la distribution des engrais a pris fin en 1984. Les usines d'engrais, les coopératives de crédit et de vente et l'union des agriculteurs ont été autorisés à importer des engrais et à les vendre aux agriculteurs. Le système de distribution a été modifié parce qu'il était inefficace et que la qualité du service fourni aux agriculteurs était médiocre. Une étude de l'organisme de distribution a montré qu'un fonctionnement plus efficace permettrait d'économiser jusqu'à 50 millions de dollars par an — réduction du niveau des stocks, nouveau réseau de transmission origine-destination et expédition uniquement sur de courtes distances des engrais à faible teneur. La qualité du service fourni aux agriculteurs dans le cadre de l'ancien

système n'était pas non plus satisfaisante puisque l'organisme n'assurait pas de service de vulgarisation et que le produit livré n'était pas toujours le plus économique par rapport à son coût pour sa teneur en éléments fertilisants.

Le nouveau système de distribution introduit en 1984 fonctionne bien. Les fabricants d'engrais ont établi leurs propres réseaux de commercialisation et commencé à offrir aux agriculteurs des services de vulgarisation. Les retards de paiement des achats d'engrais ont considérablement diminué et l'estimation des besoins d'achat intérieur et d'importation est plus exacte.



En effet, une coopération et une intégration intrarégionales plus poussées, objectifs largement associés à la stabilité politique, sont d'autres défis majeurs pour les années 90. Puisque la période d'amortissement de la mobilisation des ressources et de l'investissement agricole est longue par nature, les stratégies et décisions dans ce secteur dépendent des conditions courantes de stabilité économique, financière et institutionnelle.

Il ne faudrait pas que les objectifs essentiels de coopération intrarégionale et d'intégration économique régionale perdent leur caractère de priorité à cause des difficiles circonstances actuelles. Le bilan a déjà été médiocre dans ce secteur par le passé. En l'absence d'un cadre efficace pour ces objectifs, notamment le Conseil de coopération des Etats arabes qui a été paralysé par suite de la guerre du Golfe, la plupart des pays de la région ont opté pour une autonomie alimentaire au niveau national. Cette décision a donné lieu à des disparités accablantes dans l'utilisation des ressources. Par exemple, en 1985, la formation de capital fixe brut agricole par hectare de terre arable allait de 7 120 dollars dans les Emirats arabes unis à seulement 68 dollars en Tunisie. De même, la formation de capital fixe brut agricole par unité de main-d'œuvre agricole atteignait pas moins de 6 198 dollars en Libye, contre 110 dollars seulement au Yémen.

L'importante question des ressources en eau exige aussi une coopération intrarégionale. Des désaccords sont apparus par le passé entre pays se partageant les eaux d'un fleuve, en particulier les eaux de l'Euphrate, du Jourdain et du Nil. Ces ressources en eau sont le fondement des systèmes agricoles de plusieurs pays; les projets de construction de barrages et d'irrigation doivent être planifiés et exécutés, compte tenu également des intérêts des pays voisins.

L'élément majeur d'incertitude est la façon dont les programmes d'ajustement structurel et les politiques axées sur le marché évolueront dans les années 90. Comme déjà indiqué, plusieurs pays appliquent des programmes d'ajustement structurel qui ont une incidence sur les politiques d'établissement des prix et de commercialisation des produits agricoles, mais les progrès dans certains domaines fondamentaux de gestion macro-économique ont été lents, malgré quelques exceptions récentes. En outre, à ce jour, l'impact de ces mesures sur le développement agricole n'est pas concluant. Comme dans beaucoup d'autres pays en développement, le coût politique et social des mesures d'austérité liées aux programmes d'ajustement a souvent été lourd et les avantages économiques globaux escomptés imprécis, ce qui suscite des doutes quant à la viabilité de ces programmes.

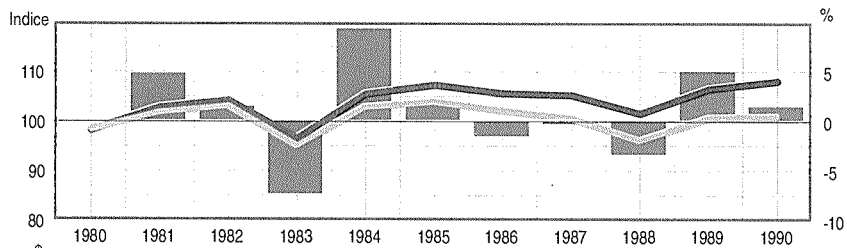
Ces domaines d'incertitude sont source d'inquiétudes pour les perspectives futures de la région. Néanmoins, les faits récents offrent aussi des raisons d'un prudent optimisme. Le choc créé par la guerre du Golfe fait que

la communauté internationale déploie des efforts accrus et concertés pour aider à parvenir à un règlement pacifique et global des conflits de la région. De nouvelles lignes d'orientation semblent émerger dans certains pays pétroliers et font penser que davantage de capitaux seront dirigés vers leurs voisins financièrement pauvres. Elles devraient concourir à réduire la dichotomie actuelle dans la répartition des ressources naturelles et financières dans la région. De même, les dégâts causés par la guerre pourraient déclencher un nouveau cycle de migration massive des populations actives des pays à excédent de main-d'œuvre vers les Etats pétroliers. L'impact de ces flux accrus de capitaux et d'envois de fonds des travailleurs sur le développement agricole des pays bénéficiaires dépendra de la façon dont les nouvelles politiques évolueront. Pour les années 90, le défi sera de mobiliser et de déployer ces ressources au profit d'activités réellement productives, tout en prévenant les pièges d'une consommation ostentatoire fréquemment observée dans les années 70 et 80.



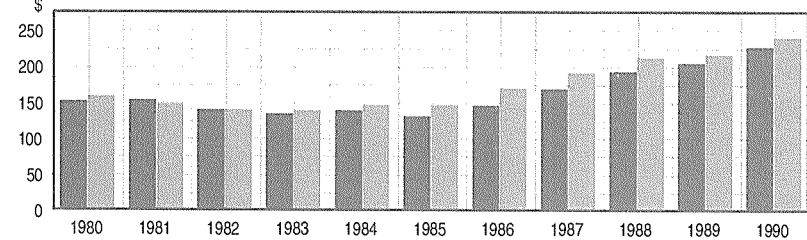
LE MONDE EN 1990 PAYS DEVELOPPES

* Non compris l'Europe de l'Est et l'URSS



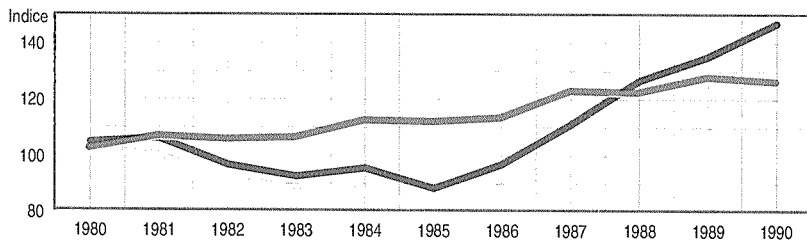
PRODUCTION AGRICOLE ET PRODUCTION VIVRIERE PAR HABITANT

■ Croissance de la production agricole (%)
 — Indice de la production agricole (1979-1981=100)
 — Indice de la production vivrière par habitant (1979-1981=100)



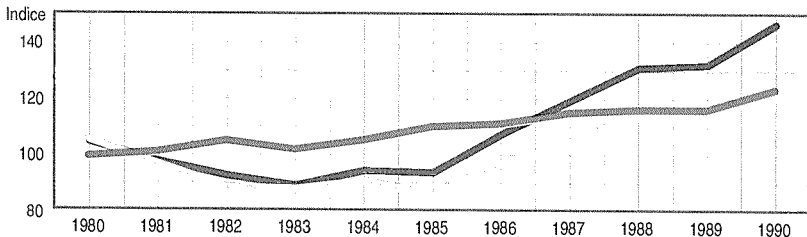
COMMERCE AGRICOLE (milliards de dollars)

■ Exportations
 ■ Importations



EXPORTATIONS AGRICOLES (indice 1979-1981 = 100)

— Valeur
 — Valeur unitaire
 — Volume



IMPORTATIONS AGRICOLES (indice 1979-1981 = 100)

— Valeur
 — Valeur unitaire
 — Volume



LES PAYS DE L'OCDE ET LES DISTORSIONS DU MARCHÉ AGRICOLE

Pendant longtemps, les pays développés ont pour la plupart suivi des politiques agricoles très interventionnistes. L'objectif premier était d'assurer des revenus agricoles plus élevés et plus stables et de réduire les disparités entre revenu agricole et revenu non agricole. Ils ont aussi conduit des politiques destinées à atténuer les problèmes structurels à plus long terme — par exemple, promotion d'un usage plus efficace de la technologie, affectation des ressources et productivité plus forte — mais de façon moins intense que celles ayant pour objet d'apporter un soutien à court terme au revenu. Et pourtant, les politiques de soutien agricole ont en général manqué leur objectif principal, puisque les revenus agricoles réels ont affiché des tendances inégales, bien souvent à la stagnation, voire à la détérioration. En revanche, ces politiques ont permis à de nombreux petits agriculteurs de rester dans la profession et à des exploitations marginales de demeurer opérationnelles et ont donc présenté un certain avantage social.

Les mesures de soutien agricole ont pris des formes très diverses: soutien des prix intérieurs pour maintenir les revenus agricoles; mesures de protection telles que droits de douane, prélèvements variables à l'importation, restrictions quantitatives, subventions à l'exportation et programmes de promotion; interventions sur le plan des marchés, par exemple subventions aux intrants et au crédit, recherche et développement subventionnés, services de vulgarisation, éducation, dégrèvement; et plusieurs autres formes d'intervention directe, en particulier secours en cas de catastrophe naturelle, soutien au revenu, assurance subventionnée et versement de fonds à des fins d'environnement.

L'appui prolongé au revenu agricole a faussé l'affectation des ressources — en particulier des capitaux — dans la plupart des pays de l'OCDE, en les détournant d'autres secteurs de l'économie au profit de l'agriculture ou en maintenant dans l'agriculture des ressources qui sinon auraient été employées ailleurs. En outre, ce soutien prolongé a eu une influence sur l'ampleur et l'orientation de l'évolution technique dans l'agriculture. Le résultat en a été une production progressant bien plus rapidement que la demande intérieure.

A l'extérieur, l'augmentation de l'offre excédentaire découlant des politiques de soutien agricole appliquées dans les pays industriels a déprimé les cours mondiaux des produits de base, ce qui a eu des répercussions sur les recettes à l'exportation, les importations de produits alimentaires et l'allocation des ressources dans les pays en développement. De plus, les pays qui ont eu tendance à isoler leurs marchés intérieurs des mouvements des cours internationaux ont sans doute contribué à

accroître l'instabilité des prix sur les marchés mondiaux. Les politiques et niveaux de soutien des pays de l'OCDE — allant de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie, très orientées sur l'exportation, et où les niveaux de soutien agricole sont maintenant très bas ou assez bas, à certains pays nordiques, à la Suisse et au Japon, où les niveaux élevés de soutien agricole ont été motivés également par des objectifs d'autosuffisance, de sécurité alimentaire stratégique et de développement rural dans des régions montagneuses ou peu peuplées — montrent néanmoins des différences sensibles.

L'orientation de base des politiques agricoles suivies dans la plupart des économies de marché développées est demeurée fondamentalement inchangée pendant les années 80, mais un certain nombre d'influences ont plaidé en faveur de leur modification. On peut s'attendre à ce qu'elles deviennent plus pressantes pendant les années 90 tant que des réformes fondamentales ne seront pas entreprises. Premièrement, pour un certain nombre de produits, les politiques de soutien agricole ont débouché sur une offre très excédentaire sur les marchés intérieurs et internationaux. A son tour, cette situation a conduit à l'accumulation de stocks importants dans certains pays (par exemple aux Etats-Unis et dans la CEE), ce qui a donné lieu à des critiques d'ordre politique généralisées.

Deuxièmement, les coûts budgétaires associés aux politiques de soutien atteignent des niveaux qui sont peut-être politiquement insoutenables. Dans une certaine mesure, ce problème est un corollaire de l'offre excédentaire. L'accroissement des coûts budgétaires découle de politiques destinées à maintenir des prix élevés aux producteurs intérieurs, ce qui induit l'offre excédentaire qui déprime les cours mondiaux, avec pour résultat des augmentations des subventions à l'exportation.

Troisièmement, la pression internationale en faveur d'une réforme agricole s'accroît. On admet davantage le fait que les politiques agricoles nationales et les politiques agricoles régionales, comme celles de la Communauté économique européenne, ne sont pas seulement une affaire nationale, mais qu'elles ont des répercussions internationales importantes. En conséquence, la réforme des politiques est une question maintenant abordée dans des instances internationales comme l'OCDE et le GATT. Enfin, on se rend mieux compte des dégâts écologiques que peut provoquer une production agricole intensive promue par le régime des politiques de soutien.

Politiques agricoles dans l'OCDE

Aux *Etats-Unis*, à la fin des années 70, les politiques agricoles dérivait principalement de la loi sur la sécurité alimentaire de 1977, dans le cadre de laquelle les niveaux de soutien agricole étaient généralement bas. L'essentiel du soutien fourni au secteur allait au lait et à la viande de bœuf, et l'aide à ces deux produits se faisait



surtout sous forme de soutien des prix du marché, les prix intérieurs étant maintenus à des niveaux supérieurs aux cours mondiaux, principalement par le biais de mesures de protection aux frontières.

La loi sur la sécurité alimentaire de 1980 a conduit à une augmentation significative de l'appui apporté aux agriculteurs. Ses mécanismes de base n'étaient pas nouveaux. Pour les céréales, les oléagineux et le coton, les mécanismes de soutien ont été: des paiements compensatoires calculés sur la base d'un prix indicatif déterminé de manière à assurer aux agriculteurs un «revenu raisonnable»; un prix garanti qui a établi un prix plancher en dessous duquel les agriculteurs n'étaient pas obligés de vendre leurs produits et les organismes d'Etat consentaient à les acheter et à les stocker; et la «réserve fermière» pour le stockage à plus long terme des céréales. Les aspects nouveaux de la législation de 1980 ont été les niveaux relativement élevés fixés pour les prix indicatifs nominaux minimums et les prix garantis. Quand les cours sur les marchés internationaux ont chuté après 1981, le prix garanti est devenu une véritable mesure de soutien et non comme précédemment un «filet de sécurité». Il s'en est suivi une augmentation rapide des stocks publics. Parallèlement, les prix indicatifs ont déclenché d'importants paiements compensatoires et des coûts budgétaires élevés. Etant donné que le prix garanti maintenait les prix au-dessus des niveaux de compensation du marché et que, après 1985, le dollar des Etats-Unis s'est renforcé, les exportations agricoles ont diminué, entraînant pour les Etats-Unis la perte de parts du marché mondial.

Ces problèmes ont conduit à des ajustements de politique pendant la période 1981-1985. Le contrôle de l'offre a été assuré au moyen de mesures de réduction de la superficie cultivable, à la fois obligatoire et payée pour les participants. La participation était aussi une condition pour avoir droit à d'autres éléments des programmes concernant les produits. Après 1985, les prix indicatifs et les prix garantis ont été abaissés ou gelés, ce qui n'a toutefois pas empêché que le soutien des prix consenti à travers les prix garantis ne demeure substantiel et les paiements compensatoires élevés. Une série d'initiatives de promotion des exportations a été prise au long des années 80, notamment l'usage accru d'instruments tels que les garanties au crédit à l'exportation. Des subventions sélectives à l'exportation ont été introduites par un nouveau programme de promotion des exportations.

La loi sur la sécurité alimentaire de 1985 avait été conçue pour répondre aux graves difficultés financières dans le secteur agricole. Ces difficultés étaient dues au marasme des exportations agricoles, aux taux d'intérêt élevés, à l'offre excédentaire, à l'augmentation des coûts des programmes agricoles et à la réduction des parts de marché pour les exportations agricoles américaines. Elles répondaient aussi à l'inquiétude croissante de l'opinion

publique au sujet des dommages écologiques causés par l'érosion et l'emploi excessif de produits chimiques dans l'agriculture.

La loi sur la sécurité alimentaire de 1985 a impliqué le début d'un abandon du soutien des prix du marché au profit d'un recours accru aux paiements directs aux agriculteurs. A cette fin, le prix garanti a été lié à une formule fondée sur des prix mondiaux moyens mobiles, le Secrétaire à l'Agriculture ayant plus de latitude pour abaisser les prix garantis, alors que le soutien des revenus agricoles a d'abord été maintenu en gelant les prix indicatifs pour 1986 et 1987, puis en leur permettant de diminuer lentement. En outre, le contrôle de l'offre a été maintenu par le biais des programmes de réduction de la superficie cultivable, la participation à ces programmes demeurant une condition requise pour bénéficier d'autres éléments des programmes concernant les produits. Par ailleurs, la loi a renforcé les mesures de promotion des exportations, en particulier le recours aux subventions. La nouveauté, liée aux préoccupations écologiques, a été le Programme de mise en réserve des terres à des fins de conservation, qui est un programme de retrait à long terme des terres sujettes à l'érosion.

Le projet de loi sur l'agriculture pour 1990 a maintenu la ligne de fond de la législation précédente. Les prix indicatifs ont été gelés à leur niveau de 1990, abandonnant ainsi le mouvement de baisse suivi dans le cadre de la loi sur la sécurité alimentaire de 1985, alors que la nouvelle formule d'ajustement des prix garantis conduira probablement à leur relèvement. Ces décisions constituent un certain retrait par rapport à l'orientation vers une progression des marchés de la loi de 1985. Les efforts de promotion des exportations doivent être poursuivis alors que le Programme de mise en réserve des terres à des fins de conservation est modifié et élargi. Des propositions budgétaires visant à réduire sensiblement les dépenses agricoles ont été adoptées en même temps que le projet de loi sur l'agriculture. Cette réduction serait obtenue par l'imposition de redevances et prélèvements divers aux producteurs de certaines cultures et la suppression des paiements compensatoires pour 15 pour cent de la superficie cultivable. Toutefois, des clauses ont été incluses qui permettent de modifier le soutien des prix intérieurs et du revenu ainsi que les programmes d'exportation, au cas où l'on ne parviendrait pas à un accord sur la réforme du commerce agricole dans les Négociations d'Uruguay du GATT.

Au Canada, l'orientation des politiques agricoles est demeurée fondamentalement inchangée pendant les années 80. L'agriculture canadienne est très réglementée. Les gouvernements fédéraux et provinciaux conduisent des programmes portant sur la commercialisation et le soutien des prix du transport et des revenus, la gestion de l'offre, le crédit et les intrants. En partie pour répondre aux bas niveaux des cours internationaux, on a privilégié les mesures destinées à garantir les revenus



agricoles à court terme, ce qui a conduit à d'importantes augmentations des dépenses inscrites au budget. L'augmentation des dépenses est imputable en partie à l'activation automatique des instruments en place, mais aussi aux mesures nouvelles de soutien. Une analyse poussée des politiques agro-alimentaires a été conduite en 1990 et devrait avoir une suite législative en 1991. D'importantes mesures concernant l'environnement et destinées à réduire l'érosion des terres à risque élevé ont été adoptées en 1989 et 1990. Elles comprennent un programme de mise sous couvert fourrager ou arboricole pérenne des terres marginales.

La pierre angulaire de la politique agricole commune (PAC) de la *Communauté économique européenne*, en vigueur depuis les années 60, est un système de gestion des prix destiné à empêcher que les prix reçus par les producteurs ne tombent en dessous d'un niveau indicatif. Cet objectif est atteint par trois types d'instruments: achats d'intervention à des prix garantis, prélèvements variables à l'importation et subventions à l'exportation pour écouler l'offre excédentaire sur le marché mondial. Les instruments spécifiques utilisés varient selon les produits. Pour les plus importants, on applique toute la gamme des instruments. Pour d'autres, le soutien est apporté principalement par le biais de mesures de protection. Pour d'autres encore, des subventions à la transformation et des paiements directs visent à améliorer les structures de production et de commercialisation et à promouvoir le développement rural. Les mesures de soutien des prix sont complétées par des politiques structurelles destinées à améliorer les structures de production et de commercialisation et à promouvoir le développement rural, mais ces dernières sont beaucoup moins importantes sous l'angle des dépenses et de leur impact sur l'agriculture. Toutefois, une plus large place leur est faite depuis quelques années et leur importance devrait augmenter dans l'avenir. La PAC a eu pour effet de tenir le marché communautaire des produits agricoles à l'écart des mouvements des cours internationaux et de maintenir les prix intérieurs bien au-dessus des niveaux mondiaux.

Pendant les années 80, la pression pour une modification de la PAC est venue principalement du problème de l'offre excédentaire et des coûts budgétaires associés. A l'époque de la création de la PAC, la Communauté était déficitaire pour la plupart des principaux produits agricoles. Une politique de prix élevés des produits alimentaires constituait un moyen administrativement simple de subventionner les revenus agricoles, puisque les consommateurs en payaient directement le prix. Quand la production agricole a augmenté et que des excédents ont apparu, les coûts budgétaires de la PAC ont pris des proportions considérables, même si les consommateurs payaient encore une grande partie du coût de la PAC.

Les principales modifications apportées à la PAC dans

les années 80 ont visé à limiter les garanties, qui étaient auparavant illimitées, aux producteurs d'achat à des prix déterminés. Les instruments utilisés ont été notamment des stabilisateurs concernant les quantités maximales garanties, qui déclenchent des réductions automatiques des prix d'intervention pour l'année en cours ou les suivantes si la production totale dépasse ces quantités. Dans le cas du lait, des contingents de production totale ont été assignés aux pays et dans chacun d'entre eux aux producteurs. Autres mesures: les prélèvements de corresponsabilité versés par les producteurs ont été liés au niveau de production et les conditions pour les achats d'intervention sur le marché ont été rendues plus restrictives. Toutefois, ces mesures se sont révélées insuffisantes pour réduire l'offre excédentaire, et les dépenses budgétaires de la PAC ont doublé entre 1980 et 1987 avec le recul des cours mondiaux des produits alimentaires.

Après de très longues négociations, d'autres mesures ont été prises en février 1988. Elles ont comporté la fixation d'un plafond aux dépenses budgétaires de soutien des prix, l'élargissement du système des quantités maximales garanties et l'application de nouveaux prélèvements pour les céréales. Un programme de retrait des terres offrant des paiements directs aux producteurs qui optent pour la mise hors culture de terres complète ces mesures. Le soutien direct du revenu a été inclus comme «filet de sécurité» pour les agriculteurs les plus touchés.

En résumé, les changements apportés à la PAC dans les années 80 ont consisté en ajustements du système, mais la structure de base des politiques agricoles a été maintenue. En dépit de l'introduction des quantités maximales garanties avec réduction automatique des prix, des programmes de mise hors culture et de la modération des augmentations des prix au producteur, le problème de l'offre excédentaire demeure, et le niveau des prix intérieurs de la CEE reste bien supérieur à celui des prix sur le marché mondial. A la fin des années 80, la hausse des prix sur le marché mondial a allégé temporairement les dépenses concernant la PAC. Mais, du fait du nouveau recul des cours en 1990, les dépenses ont recommencé d'augmenter.

Les *autres économies de l'Europe de l'Ouest* ont aussi dans l'ensemble recouru à des niveaux élevés de soutien agricole, faisant ressortir entre autres l'importance de la sécurité alimentaire comme objectif national et la volonté de maintien des communautés rurales dans les régions éloignées ou aux conditions naturelles difficiles. Globalement, il n'y a pas eu d'infléchissement majeur dans l'orientation des politiques de soutien agricole de ces pays, bien que de nombreux ajustements aient été introduits, en particulier sous forme de mesures de contrôle de l'offre.

A la fin de la décennie, quelques changements significatifs sont cependant apparus. En *Suède*, par exemple,



un nouveau projet de loi de 1990 sur les produits alimentaires vise à mettre fin progressivement au système de soutien et aux subventions à l'exportation, alors que la réforme de la politique agricole se fera quand les Négociations d'Uruguay auront pris fin. Les objectifs de sécurité alimentaire, de politique régionale et écologiques seront poursuivis au moyen de mesures sélectives, financées sur le budget, et non par le biais de prix élevés au consommateur. En *Norvège*, le gouvernement doit examiner en 1991 des stratégies de réforme de la politique agricole à la lumière des conclusions d'un comité nommé par le gouvernement. En *Suisse*, un rapport de commission sur les paiements directs a proposé de ne pas les lier à la production afin de protéger les revenus agricoles et d'encourager des méthodes d'exploitation respectueuses de l'environnement.

Le *Japon* est le premier importateur mondial net de produits agricoles, malgré les niveaux élevés de soutien qu'il accorde à son secteur agricole. La sécurité alimentaire nationale et la parité des revenus entre les ménages agricoles et urbains constituent les objectifs clés de la politique agricole. Les principaux instruments d'aide à l'agriculture sont le soutien des prix, les contingents d'importation et les tarifs douaniers. Bien que les prix de soutien demeurent très élevés par rapport aux cours internationaux, l'offre excédentaire de certains produits a amené le Gouvernement japonais à les réduire ou à les geler pour ces produits. Une réduction plus générale des prix de soutien a été engagée en 1987 et en 1988 puis arrêtée en 1989, mais reprise en 1990, avec une diminution de 1 à 4 pour cent pour la plupart des produits.

Un certain nombre de mesures ont été prises pour réduire les restrictions formelles au commerce; il s'agit, en particulier, de réductions tarifaires pour divers produits, associées entre autres à l'application accélérée des mesures convenues lors des négociations de Tokyo. Les restrictions quantitatives à l'importation de certains produits agricoles ont été levées et les contingents imposés dans d'autres cas ont été élargis.

L'apparition d'excédents de production de riz à la fin des années 60 a conduit à prendre des mesures de conversion de terres rizicoles à d'autres cultures. Dans les années 80, cette politique a été poursuivie avec le programme de reconversion des rizières (1978-1986) et, à partir de 1987, avec un nouveau programme sur le système rizicole. Ces deux programmes ont activement encouragé la production d'autres cultures, dont certaines ont aussi bénéficié d'une aide d'un niveau élevé. Parallèlement, des politiques destinées expressément à accroître la productivité, à améliorer la distribution, à promouvoir l'introduction de technologies plus efficaces et à soutenir des unités agricoles plus efficaces ont été conduites dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage. Malgré des efforts faits dans les années 80 pour modifier le cadre d'intervention, accroître l'efficacité, réduire les prix et introduire une certaine libéralisation du com-

merce dans plusieurs secteurs, le soutien global à l'agriculture demeure très élevé.

La *Nouvelle-Zélande* s'est lancée dans les mesures les plus radicales, prises ces dernières années, de réforme de sa politique agricole. Au début des années 80, le soutien global à l'agriculture était relativement très bas. Mais quand les cours mondiaux ont chuté, l'aide à l'agriculture, principalement par le biais de programmes de soutien des prix minimaux, a sensiblement augmenté pour atteindre son point culminant en 1983. En 1984, le gouvernement a engagé une vaste réforme de sa politique économique qui a fortement réduit et modifié la nature des interventions publiques dans l'économie. Il a été mis progressivement fin à de nombreux programmes de subvention des productions, des intrants et du crédit, et divers services gouvernementaux sont désormais payants. A la fin de la décennie, les subventions à la production des grands sous-secteurs agricoles ont été virtuellement supprimées et les programmes restants de stabilisation des prix sont désormais financés par les producteurs. Seuls quelques intrants sont encore subventionnés, et l'aide est essentiellement limitée aux services généraux (recherche et vulgarisation, lutte contre les ravageurs et les maladies, infrastructure, etc.).

En *Australie*, les niveaux de soutien à l'agriculture sont aussi demeurés faibles dans l'ensemble pendant toute la décennie. Une certaine augmentation est intervenue au début des années 80 — mesures de protection contre la chute des prix sur le marché mondial, crédit garanti aux offices de commercialisation et maintien des tarifs douaniers pour l'importation de certains produits alimentaires. La politique suivie, en particulier de 1985 à 1990, a consisté essentiellement à réduire les mesures de protection et de soutien.

Afin de suivre l'évolution en matière de soutien à l'agriculture, l'OCDE a adopté la notion d'équivalent subvention à la production (ESP) pour mesurer tout soutien au secteur, qu'il soit payé par les consommateurs sous forme de prix plus élevés ou par les contribuables par le biais du budget. Les pourcentages des ESP expriment le soutien accordé en tant que pourcentage de valeur de production au prix intérieur et mesure le taux de soutien aux producteurs. Selon les estimations faites par l'OCDE, dans tous les pays industrialisés de l'OCDE, à l'exception notable de la Nouvelle-Zélande, le taux de soutien à l'agriculture a été supérieur ou presque identique à la fin des années 80 à ce qu'il était au début de la décennie. Ainsi, malgré les pressions exercées en faveur d'une réforme agricole, il n'y a pas eu de recul global des taux de soutien à l'agriculture au cours de la décennie, sinon une certaine augmentation.

En outre, les données de l'OCDE indiquent une grande disparité des taux de soutien entre les pays de l'OCDE, divisés en trois grands groupes principaux (sur la base des données pour 1989):

- Un groupe à bas niveau de soutien: moyenne des ESP



égale ou inférieure à 10 pour cent — Nouvelle-Zélande et Australie;

- Groupe à niveau moyen de soutien: ESP de 25 à 50 pour cent — Etats-Unis, Canada, CEE, Autriche et Suède;
- Groupe à niveau élevé de soutien: moyenne des ESP supérieure à 70 pour cent — Finlande, Japon, Norvège et Suisse.

Questions de politique agricole pour les années 90

Dans les pays de l'OCDE, les politiques agricoles ont été confrontées au cours des années 80 à des pressions croissantes dues à des problèmes d'offre excédentaire et à leurs coûts budgétaires en augmentation, à la montée de la pression internationale en faveur de leur réforme et à une prise de conscience grandissante des problèmes écologiques liés à l'agriculture. Certaines mesures ont été prises pendant la décennie mais, à quelques rares exceptions près, il n'y a pas eu de cassure radicale avec les politiques antérieures. A la fin de la décennie, des signes montrent que la réforme est en cours dans un certain nombre de pays, mais tout porte à croire que les réformes ne se feront que peu à peu.

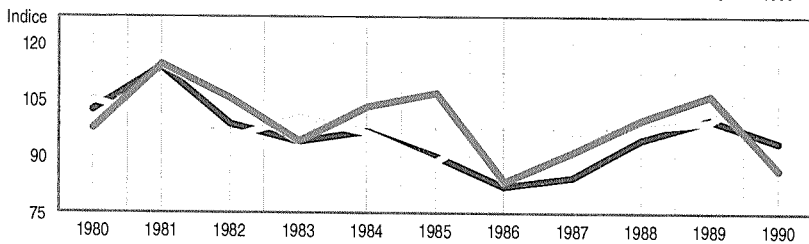
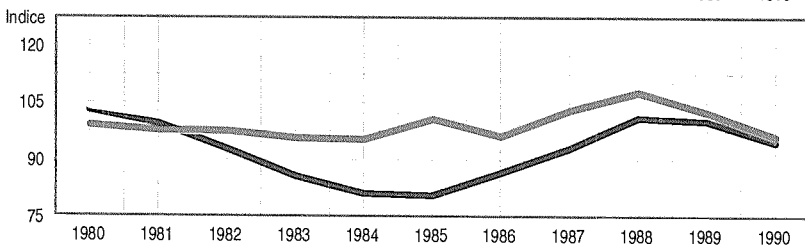
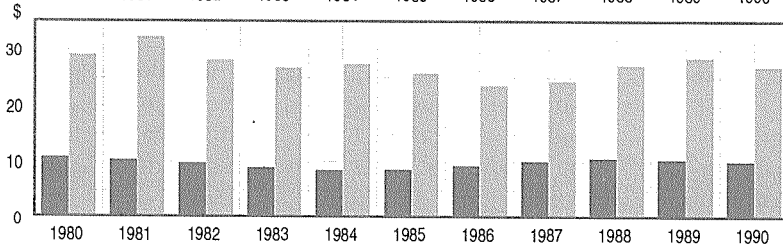
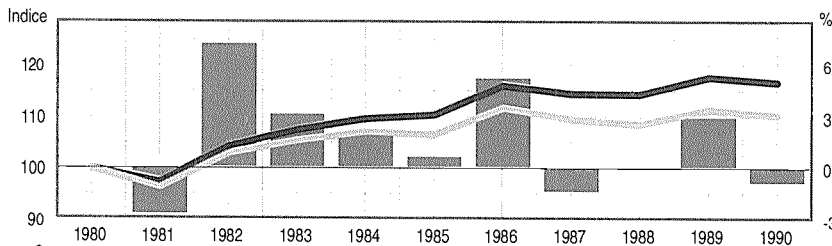
Les défis auxquels l'agriculture dans les pays de l'OCDE se trouve confrontée au début des années 90 sont significatifs. La tâche fondamentale est de renforcer le processus de réforme des politiques et d'ajustement structurel dans l'agriculture, dans le dessein de parvenir à des politiques davantage axées sur le marché et d'accroître la compétitivité des marchés des produits et des intrants. Trois défis principaux modèleront sans doute la nature des réformes au cours des années 90: premièrement, la redéfinition du rôle de l'agriculture dans le maintien du tissu de la société rurale; deuxièmement, la réévaluation du rôle de l'agriculture des pays développés dans le commerce international; troisièmement, le respect de l'environnement.

Toute réforme de fond des politiques agricoles vers une plus grande orientation sur le marché et une réduction ou élimination des effets de distorsion de l'intervention de l'Etat conduira nécessairement à des ajustements majeurs dans l'utilisation des terres, de la main-d'œuvre et du capital. Ce fait souligne la nécessité d'envisager la réforme de la politique agricole dans le contexte des objectifs globaux de développement rural. L'un des principaux défis auxquels sont confrontés les responsables est donc d'évaluer le rôle de l'agriculture dans le développement global de la société rurale et des systèmes alimentaires et sa contribution à cet égard, et de concevoir des politiques agricoles permettant d'atteindre les objectifs de développement rural de la façon la plus efficace et la plus économique.

Le deuxième grand défi est de réévaluer le rôle de l'agriculture des pays développés dans le commerce international. Toute réforme de politique sérieuse doit se fonder sur l'idée d'une plus grande intégration de l'agriculture dans un système commercial multilatéral ouvert.

Rendre le secteur plus sensible aux forces du marché international constitue en effet un préalable indispensable à la suppression ou à la réduction des coûts aux consommateurs et aux contribuables des politiques agricoles. Parallèlement, l'élimination des effets de distorsion des politiques de soutien agricole sur le commerce agricole international peut fournir la base nécessaire au développement cohérent de l'agriculture à l'échelle mondiale. Cependant, la réforme des politiques agricoles des pays développés aura aussi forcément d'importantes répercussions sur la sécurité alimentaire mondiale. Un resserrement global des marchés agricoles et des prix plus élevés peuvent à plus long terme encourager les producteurs locaux et réduire la dépendance à l'égard des importations des pays en développement où existe un potentiel agricole. Mais, dans le court terme, des prix plus élevés des produits alimentaires peuvent avoir un impact négatif grave sur les balances des comptes extérieurs des pays en développement importateurs nets de produits alimentaires et sur leurs prix intérieurs dans ce secteur.

L'impact sur l'environnement des pratiques culturales fortement capitalisées constitue le troisième grand défi. Nombre de pays développés envisagent déjà la nécessité de passer progressivement à une agriculture moins vorace et plus respectueuse du milieu; mais l'application des principes écologiques au secteur agricole et l'intégration harmonieuse des politiques agricoles et d'environnement continuent de poser de sérieux problèmes. Il faut tout d'abord évaluer plus précisément les effets délétères de l'agriculture intensive, de manière à déterminer les politiques d'environnement nécessaires et à pouvoir les moduler; mais il faut aussi évaluer les incidences éventuelles de ces politiques sur les divers objectifs du secteur agricole, notamment en ce qui concerne les niveaux et les gammes de productions, les revenus des producteurs, les prix à la consommation, l'utilisation des terres et le bien-être des communautés rurales.



Source: FAO et Banque mondiale



URSS ET EUROPE ORIENTALE

Les bouleversements politiques intervenus à la fin des années 80 ont amené l'URSS et les pays d'Europe orientale à modifier radicalement la gestion de leur économie. Ces modifications ont eu des répercussions sur leurs secteurs agricoles, qui bénéficient maintenant de marchés plus libres et d'un meilleur accès au commerce international. S'il est encore trop tôt pour juger de l'impact du nouveau cadre d'action, il est néanmoins possible d'analyser son orientation générale.

Caractéristiques générales de l'agriculture socialiste

Avant qu'interviennent les modifications des politiques évoquées ci-dessus, les secteurs agricoles et alimentaires des pays d'Europe orientale et de l'URSS présentaient à la fois de nombreuses similitudes et une grande diversité. Dans les pays à économie planifiée, l'activité agricole était caractérisée par la taille généralement importante des exploitations, la propriété publique des terres et des ressources, le contrôle étroit exercé par l'appareil gouvernemental sur les décisions concernant la production et la fixation des prix, et la planification centralisée de l'affectation des ressources.

En URSS, tout comme dans les pays d'Europe orientale, l'agriculture était généralement caractérisée par de grandes unités de production, la superficie de la plupart des exploitations agricoles socialisées variant de 2 000 à 18 000 hectares selon la nature de leurs activités et le pays considéré. Au début des années 80, les exploitations agricoles bulgares étaient particulièrement vastes et formaient des complexes agro-industriels couvrant de 13 000 à 14 000 hectares en moyenne. En URSS, les fermes socialistes avaient une superficie moyenne de 12 000 hectares. Quant aux unités de production de Hongrie, de Pologne, de l'ancienne République démocratique allemande, de Roumanie et de Tchécoslovaquie, quoique plus petites, elles s'étendaient cependant sur 3 000 à 6 000 hectares. Par contraste, en Pologne, où le secteur privé était de loin le plus important dans cette partie du monde, les fermes privées représentaient, dans les années 80, plus de 70 pour cent des exploitations, leur superficie moyenne dépassant toutefois à peine 4 hectares. Dans les autres pays, l'agriculture privée se limitait presque exclusivement à des parcelles individuelles exploitées, mais non possédées, par les travailleurs des fermes d'Etat. La plupart de ces parcelles, bien qu'elles aient contribué pour une large part à la production totale de certaines denrées agricoles comme les œufs et les légumes, avaient moins de 1 hectare.

Dans les pays socialistes, les unités de production agricole étaient de trois types: les fermes d'Etat, les fermes collectives et les fermes coopératives. Si les fermes d'Etat et les fermes coopératives prédominaient en Tchécoslovaquie, en Hongrie et en Roumanie, les fermes d'Etat (sovkhozes) et les fermes collectives (kolkhozes) étaient les principales sortes d'exploitations agricoles en URSS. Quant aux exploitations de Bulgarie et de

l'ancienne République démocratique allemande, il s'agissait essentiellement de fermes coopératives. Néanmoins, dans la plupart de ces pays, les différences entre ces trois types d'exploitations agricoles étaient plus formelles que réelles, et les authentiques dissemblances avaient en grande partie disparu dès le début des années 80. Les fermes coopératives hongroises constituaient pourtant une exception, en ce que l'Etat intervenait beaucoup moins dans leur gestion que dans celle des unités de production socialistes des autres pays.

Dans les pays à planification centralisée, l'économie de l'alimentation relevait auparavant de nombreux ministères responsables de la planification des activités du secteur agro-industriel. Le Ministère de l'agriculture était directement responsable de la production agricole. D'autres ministères jouaient un rôle important, et notamment ceux qui étaient chargés de la machinerie agricole, des engrais, du matériel de transformation des denrées alimentaires, de la construction, du transport, de la transformation des denrées alimentaires en tant que telles ainsi que du commerce intérieur et extérieur. Ces ministères coordonnaient leurs activités par l'intermédiaire du dispositif de planification central. Au début des années 80, la Pologne, la République démocratique allemande, la Roumanie, la Tchécoslovaquie et l'URSS étaient dotées de cette vaste structure institutionnelle.

Certains pays ont essayé d'autres formes de coordination. La Bulgarie a supprimé son Ministère de l'agriculture en 1979 et l'a remplacé par l'Union agro-industrielle nationale, qui était chargée d'unifier et de contrôler le processus de planification relatif à l'ensemble du secteur alimentaire. En novembre 1985, l'URSS a temporairement substitué un dispositif institutionnel semblable (le Comité agro-industriel d'Etat, ou GOSAGROPROM), faisant fonction d'organe central de gestion du Complexe agro-industriel, au Ministère de l'agriculture et aux autres ministères précédemment responsables de ce secteur. A l'opposé, la Hongrie a accordé une autonomie considérable aux exploitations agricoles dans le cadre d'un programme de réformes incitant, par des mesures économiques appropriées, les responsables de la gestion à formuler des plans conformes aux objectifs nationaux. Cette approche a été rendue possible par le fait que les exploitations agricoles hongroises bénéficiaient, en matière d'intrants et d'extrants, d'un marché plus concurrentiel que celles des pays voisins d'Europe orientale.

Les planificateurs fixaient les prix agricoles à la production en fonction des coûts de production moyens, augmentés d'une marge bénéficiaire fixe. Par ailleurs, les prix des denrées alimentaires de base vendues par l'intermédiaire du réseau d'Etat de distribution au détail étaient également fixés par décision administrative; par le biais des subventions, ces prix étaient d'ordinaire maintenus à des niveaux inférieurs aux coûts de production et restaient généralement fixes pendant de longues périodes. Certaines denrées alimentaires étaient toutefois mises en marché à des prix non subventionnés par d'autres réseaux de distribution, et notamment par les coopératives de consommateurs et les marchés de



producteurs. Les prix des denrées ainsi commercialisées, en raison de leur sensibilité à la situation de l'offre et de la demande, étaient habituellement bien supérieurs aux prix officiels.

Alors que les prix des intrants agricoles étaient calculés en fonction des coûts augmentés d'une marge bénéficiaire, le jeu des subventions d'Etat permettait souvent de proposer ces facteurs de production à des prix artificiellement bas et de ne pas répercuter les hausses sur les exploitations. De cette façon, les prix intérieurs étaient isolés des marchés mondiaux; en outre, lorsque des intrants étaient achetés ou des produits vendus sur ces marchés, les opérations mises au débit ou au crédit des entreprises agricoles étaient inscrites en prix intérieurs. La Bulgarie, la Pologne, la République démocratique allemande, la Roumanie, la Tchécoslovaquie et l'URSS procédaient de la sorte. L'isolement par rapport aux prix internationaux était moins marqué en Hongrie, où certains prix étaient fixes, où d'autres pouvaient fluctuer dans une fourchette déterminée et où d'autres enfin étaient déréglementés. En conséquence, les prix hongrois étaient ajustés plus souvent.

L'affectation des ressources par l'Etat, qui permettait aux organismes gouvernementaux de planifier l'utilisation des facteurs de production et les investissements nécessaires, constituait l'une des principales caractéristiques des économies planifiées. Le contrôle de l'affectation des ressources permettait de fixer les taux de croissance sectoriels en accord avec les décisions de l'Etat. Par exemple, le secteur agricole se voyait affecter des tracteurs, des moissonneuses-batteuses ou des camions et le ministère approprié se chargeait de répartir ces ressources entre les exploitations agricoles et les autres entreprises, ces affectations étant souvent fondées sur des normes techniques.

Dans ce contexte, le pouvoir central allouait les fonds d'investissement aux différents secteurs selon la capacité de production requise. Pour chaque secteur, des projets étaient évalués en vue de déterminer le meilleur mode d'allocation des fonds d'investissement. En fait, le secteur agricole a bénéficié d'une attribution favorable des ressources au milieu des années 70 et pendant les années 80. Les projets d'investissement étaient axés sur la production, encore que leur efficacité fût compromise par une répartition inadéquate des intrants (par exemple trop de tracteurs avec trop peu d'outils, ou des engrais mais pas de pesticides). Les planificateurs avaient tendance à privilégier les projets à grande échelle, tels que les projets d'irrigation et d'élevage industriel, sans prêter suffisamment attention à leur impact sur l'environnement. L'industrie des intrants agricoles et les branches de la transformation et de la commercialisation des denrées alimentaires n'ont pas bénéficié d'investissements en rapport avec leur importance potentielle, et ce manque de considération s'est révélé coûteux. Ce mode d'affectation des ressources a joué un rôle moins déterminant en Hongrie, où l'Etat, tout en influant fortement sur l'attribution des fonds d'investissements et des intrants, ne s'en chargeait pas directement.

Résultats du secteur agricole pendant les années 80

L'essor de la production agricole et de la production de denrées alimentaires par habitant a soutenu la comparaison avec la croissance enregistrée dans les économies de marché des pays développés, bien que deux sortes de difficultés soient venues ternir quelque peu les résultats bruts, à savoir les coûts de production et les disponibilités alimentaires réelles.

Seuls des engagements pléthoriques de ressources ont permis cet essor de la production. Ainsi, la valeur nette ajoutée propre au secteur agricole a régressé au cours de la décennie, et de nombreuses études mettent en évidence la faible croissance de la productivité totale des facteurs dans ce secteur: la croissance a résulté en grande partie de l'usage de plus de ressources et non d'un dosage plus efficace de ces dernières.

En ce qui concerne les disponibilités alimentaires, on a constaté que les quantités de produits agricoles traditionnels avaient augmenté, mais toutefois pas au point de satisfaire la demande, sauf en Hongrie, en République démocratique allemande et en Tchécoslovaquie. La croissance de la consommation de denrées alimentaires par habitant pendant les années 80 soutient la comparaison avec les tendances mondiales. Les taux de croissance reflètent cependant mal la médiocre qualité de ces denrées, leur diversité limitée et les proportions généralement élevées des pertes et du gaspillage. L'augmentation rapide du revenu nominal et les prix bas et stables des denrées alimentaires, conjointement avec la rareté relative des biens de consommation non alimentaires, ont stimulé la demande de ces denrées, qui est donc restée insatisfaite malgré les niveaux relativement élevés de la production et de la consommation.

Réforme des politiques agricoles pendant les années 80

Les années 80 ont été marquées par un mécontentement croissant à l'égard de l'approvisionnement en denrées alimentaires. Ce mécontentement a suscité la mise en œuvre de nombreux programmes de réformes destinés à améliorer les résultats obtenus par le secteur agricole. Toutefois, en 1989-1990, les réformes ont fait place à des mesures beaucoup plus radicales visant à substituer les lois du marché au mécanisme de planification. L'URSS, la Pologne et la Hongrie fournissent des exemples très différents de ces réformes.

En URSS, la nécessité d'une réforme des politiques agricoles et des politiques de mise en marché des produits alimentaires s'est particulièrement fait sentir pendant les années 80³⁹. Les taux de croissance de la production agricole, quoique positifs, sont restés décevants, eu égard aux investissements massifs dont avait

³⁹ Butterfield, J., «Devolution in decision-making and organizational change in Soviet agriculture», in Moskoff, W. (éd.), *Perestroika in the countryside: agricultural reform in the Gorbachev era*. M.E. Sharpe, Armonk, New York et Londres, 1990, p. 19-46; et Pouliquen, A., «Normative planning in Soviet agriculture», in Wadekin, K.-E. (éd.), *Communist agriculture: farming in the Soviet Union and Eastern Europe*. Routledge, Londres et New York, 1990, p. 147-167.



bénéficié le secteur. Comme le gouvernement s'était engagé à stabiliser les prix de détail des denrées alimentaires, les subventions à l'agriculture ont continué à augmenter, contribuant ainsi à accentuer de façon significative le déficit budgétaire de l'Etat dès le milieu de la décennie. En 1990, les subventions au secteur alimentaire ont coûté, selon le budget, 96 milliards de roubles, mais se sont élevées en fait à 115 milliards de roubles, soit 12 pour cent du PIB. Au début des années 90, les marchés d'alimentation de détail étaient déséquilibrés, en raison d'un rationnement général à l'intérieur du grand réseau de distribution de l'Etat et d'une forte majoration des prix à l'extérieur.

Les bouleversements politiques intervenus en URSS pendant les années 80 n'ont guère contribué à mettre un terme à la détérioration de la situation dans le secteur agricole et dans le sous-secteur de l'alimentation. Les ajustements des politiques financières et des politiques de prix relatives à l'agriculture ont en fait accru l'irrationalité de la structure des prix et les contraintes financières. Les prix d'achat fondés sur les coûts sont même devenus plus détaillés, à un tel point que chaque exploitation agricole s'est vue proposer des prix différents. Cette approche était fondée sur le raisonnement voulant que seules les exploitations peu rentables avaient besoin de ressources suffisantes pour améliorer leurs résultats. Mais en garantissant pratiquement la rentabilité de chaque exploitation agricole, la politique gouvernementale a considérablement affaibli la volonté de restructuration et de réforme de la gestion. De plus, rien ne prouve que le lien, traditionnellement faible dans le secteur agricole, entre la productivité et la rémunération ait été véritablement renforcé.

Compte tenu de ces difficultés, les pouvoirs publics ont tenté d'améliorer l'intégration verticale et horizontale à l'intérieur du complexe agro-alimentaire en ajustant les structures administratives traditionnelles. Ces tentatives ne sont pas parvenues à améliorer la coordination entre sous-secteurs ou à rendre l'affectation des ressources plus efficace. Malgré l'obligation de déplacer l'investissement de la production agricole vers la transformation et la commercialisation des denrées alimentaires, peu de changements se sont produits en pratique⁴⁰. La répartition des ressources entre régions s'est avérée tout aussi inefficace pendant les années 80, par exemple les investissements disproportionnés dans les régions à forts coûts de production, telles que la «zone des sols non noirs» de la République de Russie.

Le déséquilibre croissant des marchés d'alimentation en URSS était en partie dû à l'incapacité d'accroître la production agricole suffisamment vite, mais encore davantage aux politiques de fixation des prix et aux politiques monétaires. La forte augmentation du déficit budgétaire de l'Etat à partir de 1986 a été en grande partie financée par la création de monnaie. Cette stratégie a eu un effet inflationniste direct, le revenu monétaire nominal augmentant de plus de 50 pour cent entre 1986 et

1990. Comme les prix de détail des denrées alimentaires, fixés par l'Etat, ont peu augmenté dans l'intervalle, la demande de ces produits s'est accrue considérablement, accentuant les pénuries dans diverses parties du pays.

La croissance excessive de la masse monétaire a également perturbé les échanges de produits agricoles de base entre régions. Parce que le contrôle des prix s'est généralement poursuivi alors que les pressions inflationnistes augmentaient, il est devenu de moins en moins intéressant de vendre des produits agricoles de base. Eu égard à l'accroissement rapide de leur demande intérieure de denrées alimentaires, les républiques et les régions bénéficiant d'excédents agricoles se sont montrées de moins en moins disposées à vendre des denrées alimentaires de base aux républiques voisines. C'est ainsi que les ventes de viande destinées à reconstituer les stocks centraux de produits alimentaires ont chuté d'environ 20 pour cent en 1990. Cette situation a conduit à une raréfaction de la viande dans les régions importatrices nettes de denrées alimentaires, telles que Moscou, Leningrad et l'Oural.

La nécessité d'une réforme plus radicale des politiques en URSS s'est imposée au début des années 90. Les partisans d'une économie de marché ont fait valoir que seule une négociation directe des prix entre acheteurs et vendeurs pouvait rétablir l'équilibre économique et permettre une amélioration de l'efficacité. Quant aux adversaires d'une libéralisation des prix du marché, ils craignaient que l'abandon du contrôle administratif des prix déclenche une spirale inflationniste et entraîne de graves perturbations de l'économie. En 1991, cette dernière opinion semblait l'emporter chez les dirigeants soviétiques. Le contrôle des prix de la plupart des produits agricoles de base a été maintenu, et la politique des prix à la production est restée axée sur la rentabilité des exploitations agricoles plutôt que sur leur efficacité. Quelques initiatives ont été prises en vue de renforcer les contraintes financières auxquelles sont soumises les exploitations ou de faciliter les échanges intérieurs de produits agricoles. D'importantes hausses des prix de détail ont été décrétées en avril 1991, ce qui a eu pour effet de réduire l'écart entre les prix officiels et les prix potentiels d'équilibre du marché; toutefois, cet écart devrait encore se creuser jusqu'à ce que la plupart des prix de détail cessent d'être soumis au contrôle.

En 1990, les bases du développement de l'agriculture privée ont été établies par législation. Le secteur privé devrait cependant connaître une expansion lente, car peu de fermes collectives ou d'Etat ont été contraintes de se restructurer et les terres disponibles sont donc rares. De surcroît, le crédit utilisable pour l'investissement ne permet de financer qu'un développement graduel du secteur privé. En conséquence, les exploitants privés restent très dépendants des pouvoirs administratifs locaux ainsi que des fermes d'Etat ou collectives voisines pour ce qui est de leur approvisionnement en intrants. Peu de progrès ont été réalisés en matière de réforme des réseaux de distribution des produits alimentaires ou du secteur des intrants et services destinés à

⁴⁰ Agropromyshlennyy kompleks SSSR, *Finansy i statistiki*, Moscou, 1990.



l'agriculture. Si le système de planification d'Etat doit être remplacé par un système de marché, il est indispensable que ces secteurs deviennent concurrentiels. Le débat sur les moyens d'y parvenir continue.

En Pologne, la réforme du système d'alimentation pendant les années 80 reflète la combinaison, propre à ce pays, d'un secteur agricole privé numériquement important et d'entreprises d'Etat soumises à une planification centralisée. Au début des années 80, la Pologne a connu un fléchissement spectaculaire de la production et de la consommation de denrées alimentaires. Les politiques élaborées dans les années 70 privilégiaient le secteur socialisé au détriment du secteur privé, alors insuffisamment pourvu de capitaux. Dans l'intervalle, le secteur socialisé a été inondé de projets d'investissement inefficaces et paralysé par l'ingérence grandissante de la bureaucratie. Les disponibilités alimentaires n'ont augmenté qu'en raison des importations de produits agricoles financées par les crédits occidentaux. Au début des années 80, l'économie de l'alimentation était incapable de maintenir les niveaux de production, alors que le crédit se resserrait, que les importations régressaient et que la croissance économique stagnait. Le volume des importations de denrées alimentaires, qui avait presque triplé entre les années 70 et les années 80, avait plus que diminué de moitié en 1987. Les réformes mises en œuvre tentèrent d'améliorer la situation du secteur privé, de rétablir l'autonomie du secteur socialisé et de lui imposer une discipline financière, d'éliminer les monopoles dans le domaine des intrants agricoles et de la transformation, et d'équilibrer l'offre et la demande par des hausses de prix.

Le gouvernement a essayé de motiver les exploitants privés en levant en partie les restrictions pesant sur les droits successoraux relatifs aux terres agricoles. L'achat de terres à l'Etat a été, en outre, facilité. Toutefois, l'Etat a continué de contrôler effectivement l'accès à la propriété des terres et à influencer sur les ventes par l'intermédiaire de la sélection, du financement et de l'approvisionnement en intrants. Les exploitants privés ont cependant réagi positivement à ces réformes en augmentant leur production, en particulier pour ce qui est des céréales. Néanmoins, les ingérences continues en matière de prix et de livraison ou de répartition des intrants ont refroidi leur enthousiasme, et la production a recommencé à stagner à partir du milieu des années 80.

A l'occasion des réformes radicales de fin 1989 et de 1990, la plupart des restrictions concernant la propriété des terres et les droits de succession ont été levées. Comme la propriété privée des terres était déjà largement répandue, les questions de régime foncier n'ont pas joué un rôle aussi important en Pologne que dans les autres pays socialistes. Toutefois, le marché foncier polonais est resté peu dynamique, malgré les politiques libérales en matière de propriété. L'incertitude de la situation économique et le développement insuffisant des marchés de crédit ont restreint les ventes de terres. En matière de régime foncier, les pouvoirs publics se sont surtout préoccupés de la dimension des exploita-

tions. Comme il n'existe pas de politique active permettant à ces dernières de parvenir à la taille optimale, la stratégie d'intervention minimale de l'Etat pourrait en fait aboutir à l'achat des exploitations non rentables par les agriculteurs les plus prospères. Les fermes d'Etat seront traitées comme les autres entreprises d'Etat et seront donc privatisables.

Si la Pologne se distinguait radicalement des autres économies planifiées de la région par son régime foncier, elle n'en différait guère par ses politiques de prix. Les prix à la production et à la consommation et les prix des intrants étaient tous fixés administrativement, cela allant de pair avec un cloisonnement strict des marchés des produits agricoles, des intrants et des denrées alimentaires. Le gouvernement utilisait les politiques de prix comme un moyen privilégié d'influer sur la parité des revenus ruraux et urbains. La combinaison de prix à la production élevés et de bas prix à la consommation nécessitait d'importantes subventions prélevées à même le budget de l'Etat.

Le Gouvernement polonais a toutefois éprouvé de la difficulté à équilibrer les politiques de prix nécessaires à la réalisation de ses objectifs sociaux. Si une hausse des prix à la production amenait les revenus agricoles à un niveau supérieur à celui des revenus urbains, une augmentation des prix des intrants les faisait chuter une fois de plus à un niveau inférieur. Une politique de hausse des salaires sans rapport avec la productivité industrielle a engendré une poussée inflationniste dans les secteurs industriel et agricole. Les tentatives de hausse des prix à la consommation ont souvent provoqué des tensions sociales qui ont ralenti leur mise en application. En conséquence, les prix à la production ont augmenté plus vite que les prix à la consommation, ce qui a eu pour effet de creuser considérablement le déficit budgétaire dans un contexte déjà inflationniste. La fixation administrative des prix, l'accroissement du revenu monétaire nominal, la faible progression de la productivité et les contraintes financières extérieures ont abouti à une aggravation des pénuries et des pressions inflationnistes.

Au milieu de 1989, le gouvernement a libéré la plupart des prix agricoles. Les prix des denrées alimentaires ont connu une flambée spectaculaire, alimentée par l'accroissement de la masse monétaire et les demandes de hausse salariale des travailleurs. La monnaie intérieure s'est rapidement dépréciée sur le marché noir, et les agriculteurs ont préféré garder leurs produits de base plutôt que de les échanger contre une monnaie dévaluée. Au début de 1990, le gouvernement a levé le contrôle de la plupart des autres prix, enrayé la hausse des salaires et poursuivi une politique de contrôle monétaire et fiscal strict. En quelques mois, l'inflation s'est ralentie et les agriculteurs ont remis leurs produits de base en marché. La demande de denrées alimentaires de la part des consommateurs a fortement chuté alors que les prix réels de ces denrées grimpaient et que les revenus baissaient. Par voie de conséquence, les agriculteurs ont dû faire face à ce fléchissement de la demande des consommateurs et à un gonflement des excédents



de produits et se sont trouvés pris entre les industries monopsonistes de transformation des denrées alimentaires et les fournisseurs monopolistes d'intrants. Une hausse des prix de détail des denrées alimentaires ne se répercutait pas nécessairement jusqu'aux agriculteurs et une réduction de la demande concernant ces denrées et les intrants n'entraînait pas de baisse des prix. Le secteur agricole privé, depuis peu concurrentiel, a dû faire face à une concurrence imparfaite, quoique libérée du contrôle de l'Etat. Les anciens monopoles d'Etat sont devenus des monopoles indépendants. L'Etat a essayé de stimuler la concurrence en morcelant les grands monopoles en plusieurs petites entreprises régionales et en ouvrant finalement les frontières au commerce, mais les entreprises régionales sont tout simplement devenues des monopoles locaux et les sociétés étrangères sont jusqu'ici restées à l'écart du marché polonais en raison des incertitudes juridiques et économiques.

Les secteurs des intrants et de la transformation souffrent d'un sous-développement dû à des années d'investissement insuffisant et d'ignorance des préférences des consommateurs. Les entreprises privées, dont beaucoup connaissent un essor rapide, n'ont pas encore accumulé le capital indispensable pour concurrencer ces grandes organisations et les marchés de capitaux intérieurs sont seulement en train de se constituer. Le programme de privatisation du gouvernement, en encourageant les ventes aux investisseurs polonais et étrangers, peut jouer un rôle important, mais sa mise en œuvre devrait prendre plusieurs années.

La Hongrie a mis en train des réformes agricoles beaucoup plus tôt, en 1968, et disposait ainsi, au début des années 80, de l'agriculture la plus orientée vers le marché de la région. Elle a eu recours, pour ce qui est du secteur agricole, à un système de planification qui mettait davantage l'accent sur les incitations financières que sur les directives autoritaires. En conséquence, l'agriculture hongroise était caractérisée par un accroissement soutenu de la production et un abondant approvisionnement en denrées alimentaires destinées aux marchés intérieur et extérieur. Toutefois, pendant les années 80, la baisse des prix sur le marché mondial, la stagnation de la demande intérieure et le retard des secteurs de la transformation et de la commercialisation des denrées alimentaires ont entraîné une diminution des revenus agricoles et de la compétitivité à l'exportation. Les réformes alors mises en train visaient avant tout à améliorer la productivité, à aligner les prix intérieurs sur les prix internationaux et à rendre l'offre plus sensible à la demande mondiale et intérieure. Si la Hongrie a dû faire face à relativement moins de problèmes structurels que les autres pays d'Europe orientale dans le secteur de l'alimentation, il lui fallait toujours, en 1990, entreprendre une réforme de grande envergure en vue d'alléger le fardeau de la dette extérieure et de remédier au manque de compétitivité du secteur industriel.

En Hongrie, les terres n'ont jamais été nationalisées. Les exploitations agricoles, établies sur une base coopérative, ressemblaient aux fermes collectives soviétiques,

à cela près que les membres conservaient théoriquement des droits de propriété sur les terres cédées à la coopérative, cette dernière possédant par ailleurs tous les autres actifs. Dans le contexte des politiques mises en œuvre par le Gouvernement hongrois, les coopératives étaient tout à fait impatientes d'introduire de nouvelles techniques et de rechercher des activités rentables. Bien que le secteur agricole hongrois fût efficace en comparaison de ceux des autres pays d'Europe orientale, il continuait à financer des exploitations non rentables et à leur accorder des crédits excessifs à des conditions de faveur. Ce laxisme en matière de crédit a eu un effet préjudiciable sur l'efficacité globale et a contribué à l'accroissement rapide de la masse monétaire. Le resserrement du marché mondial au cours des années 80 a obligé la Hongrie à redoubler d'efficacité en vue d'affronter la concurrence avec succès. En conséquence, le Gouvernement hongrois a resserré le crédit et fait adopter une loi sur la faillite. Si les grandes exploitations ont réagi au resserrement de crédit en augmentant la part des investissements autofinancés et en améliorant l'efficacité par un intéressement accru, la loi de faillite a eu peu d'impact sur les exploitations non rentables, qui ont continué à bénéficier de l'aide gouvernementale. Pour limiter l'expansion de la masse monétaire, les grandes fermes coopératives ont dû faire face à certaines restrictions concernant la hausse des salaires et des revenus, ce qui a également eu pour effet de ralentir l'augmentation de la productivité du travail.

En 1990, le Gouvernement hongrois a exprimé son intention d'adopter un système économique orienté vers le marché et fondé sur la propriété privée. En ce qui concerne l'agriculture, les droits de propriété des terres ont été validés à partir de la réforme agraire de 1945. Les membres des coopératives peuvent décider de maintenir leurs terres dans la coopérative existante ou de les reprendre en vue de les exploiter pour leur propre compte. Tous les autres actifs ainsi que les terres appartenant directement à la coopérative (soit 60 pour cent de l'ensemble des terres des coopératives) seront évalués et répartis entre les membres. Si tous les actifs pourront être vendus, le marché des terres a été soumis à certaines restrictions, afin d'empêcher la spéculation. La privatisation des autres secteurs, y compris d'une partie (mais pas de la totalité) des fermes d'Etat, sera entreprise dans le cadre du programme gouvernemental de privatisation.

Au début des années 80, les prix étaient fixés administrativement, selon la méthode propre aux économies planifiées classiques. Les prix à la production étaient fixés à des niveaux relativement élevés afin de garantir les revenus ruraux, et les exploitations situées dans des zones défavorisées sur le plan de l'environnement bénéficiaient même de prix plus élevés. Quant aux prix à la consommation, ils étaient subventionnés de manière à atteindre des niveaux inférieurs aux coûts de production et à fournir ainsi des denrées alimentaires à bas prix aux citoyens. Les prix des intrants étaient généralement établis au moyen de la formule «coût plus bénéfice», l'Etat



se réservant néanmoins la possibilité de subventionner les prix de certains d'entre eux. Les pouvoirs publics ont éprouvé de la difficulté à ajuster avec précision ces prix relatifs afin de préserver l'équilibre des marchés intérieurs, quoiqu'à un moindre degré que dans les autres pays de la région.

Au début des années 80, le Gouvernement hongrois s'est rendu compte de l'inefficacité économique croissante d'une fixation autoritaire des prix, presque indépendamment de la situation du marché mondial. En conséquence, un effort concerté a été fait en vue d'aligner les prix intérieurs sur les prix internationaux, et le gouvernement a commencé à supprimer progressivement les subventions à la consommation et à la production. La stimulation de la concurrence par l'intermédiaire des importations a contribué à aligner les prix des intrants sur les prix mondiaux. Les réformes de 1990 ont supprimé plus ou moins graduellement le reste des subventions. Pour empêcher de trop fortes fluctuations des prix, le gouvernement a fixé quelques prix à la production minimaux, mais cette initiative s'est apparemment révélée inefficace ou inapplicable. Les prix à la consommation des denrées alimentaires ont considérablement monté et la demande a chuté, mais cela n'a pas entraîné de fléchissement marqué des prix à la consommation, bien que leur rythme de hausse ait été inférieur à celui de l'ensemble des prix. Les prix des intrants ont également augmenté et la demande d'intrants de la part des exploitations s'est ralentie, mais ces prix ne sont pas encore retombés aux niveaux escomptés.

La récente expérience de libéralisation des prix en Hongrie a mis en évidence les effets négatifs du sous-développement et de la trop forte concentration des secteurs de la transformation et de l'approvisionnement en intrants. Le secteur de la transformation des denrées alimentaires a bénéficié d'investissements très limités selon les normes occidentales, et la concurrence intérieure, quoique plus vive que dans n'importe quel autre pays d'Europe orientale, est encore réduite. Certains soutiennent que l'inefficacité du secteur de la transformation des denrées alimentaires fait monter les prix à la consommation plus que ne le justifie l'augmentation des coûts de production, entraînant ainsi un fléchissement de la demande. De plus, lorsque la consommation ralentit, les responsables de la transformation et les détaillants maintiennent les prix à leurs niveaux et restreignent leurs achats aux exploitations, conformément au comportement classique des monopsones. Ces entreprises n'ont jamais innové en matière de transformation, de conditionnement ou de commercialisation de leurs produits et ne stimulent donc pas la demande intérieure. En outre, elles ne sont pas aussi compétitives qu'elles pourraient l'être sur les marchés internationaux. Le secteur de l'approvisionnement en intrants est d'ailleurs en butte aux mêmes problèmes.

Le programme gouvernemental de privatisation devrait intensifier la concurrence et améliorer la situation, mais le processus sera lent. Le gouvernement a l'intention de privatiser 50 pour cent de l'économie dès 1993.

Le manque de capitaux intérieurs et l'importance des entreprises laissent toutefois à penser que cette privatisation nécessitera une forte participation étrangère.

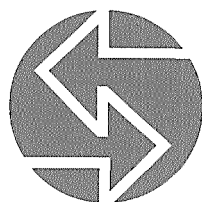
Perspectives pour les années 90

Cet échantillon de trois pays illustre la diversité d'échelle des problèmes rencontrés par les pays de la région dans leur transition vers une économie agricole axée sur le marché et la différence des progrès réalisés jusqu'ici dans ce domaine. Les perspectives pour le secteur de l'alimentation et de l'agriculture sont, en conséquence, difficiles à établir. Pour l'instant, il semble qu'il y ait deux questions clés: le régime foncier, qui nécessite la reconnaissance légale de droits de propriété bien définis, et la libéralisation des prix, qui est un des éléments essentiels d'un système orienté vers le marché, où la concurrence joue pleinement son rôle.

La question du régime foncier dépend en fait de la limite imposée en pratique à l'expansion du secteur privé ou de l'empressement des particuliers ou des groupes de particuliers à accepter les risques et les obligations propres à la propriété privée d'actifs agricoles. Cette tolérance et cette acceptation devraient se rencontrer plus facilement dans les pays d'Europe orientale, beaucoup moins marqués dans le passé par le contrôle étatique, qu'en URSS. En effet, la Pologne et, à un degré moindre, la Hongrie disposaient déjà d'un important secteur agricole privé ou coopératif sur lequel elles pouvaient s'appuyer, même si ce secteur avait fait l'objet d'une discrimination prononcée en Pologne.

La libéralisation des prix est seule en mesure d'assurer un meilleur équilibre de l'offre et de la demande de denrées alimentaires, de réduire le volume des subventions et, par voie de conséquence, le déficit des finances publiques et de stimuler l'investissement dans les sous-secteurs appropriés. Les entreprises chargées de l'approvisionnement en intrants et de la transformation et de la distribution des denrées alimentaires sont prioritaires en matière d'investissement. Sans réforme des prix, l'abolition des monopoles n'aura pas d'effet positif sur l'affectation des ressources, ce qui confirme l'importance d'une approche globale des réformes impliquant l'introduction simultanée d'une libéralisation des prix et des structures d'un marché concurrentiel.

La libéralisation des prix a pour corollaire des marchés intérieurs et extérieurs libres. Le succès des réformes déjà en train ou envisagées et leur incidence sur la production détermineront leur impact sur les marchés mondiaux. Cet impact pourrait être très perceptible dès la fin des années 90. D'une part, une accélération de la croissance économique stimulera la demande de denrées alimentaires, actuellement plutôt déprimée par les prix élevés, ce qui provoquera une hausse des prix sur les marchés mondiaux des denrées alimentaires de base; d'autre part, un accroissement marqué de la production agricole devrait procurer des excédents exportables, ce qui peut entraîner une baisse des prix de certaines de ces denrées des régions tempérées sur les marchés internationaux.



POLITIQUES ET PROBLÈMES AGRICOLES: LEÇONS DES ANNÉES 80 ET PERSPECTIVES POUR LES ANNÉES 90

Principales possibilités d'action pour les années 90

PAUVRETÉ RURALE: RÉSULTATS ET STRATÉGIES

Alors que plusieurs études bien documentées prévoyaient une réduction de la fréquence de la pauvreté rurale (c'est-à-dire de la proportion de pauvres dans la population rurale) au cours des années 80, le nombre total de ruraux pauvres a augmenté⁴¹. Qui plus est, la grande majorité des pauvres vivent toujours dans les zones rurales. La plupart d'entre eux sont concentrés dans les zones à forte densité de population, comme la vallée du Gange en Inde ou l'île de Java en Indonésie, ou dans des zones privées de ressources, comme les hauts plateaux des Andes ou le Sahel.

Parallèlement, les pays en développement ont accompli des progrès considérables pendant les années 80, réduisant la mortalité infantile, augmentant l'espérance de vie et multipliant les inscriptions dans les écoles primaires, et cela souvent en dépit de sérieuses contraintes budgétaires (voir encadré 10). Toutefois, les disparités, souvent considérables, ont persisté. En général, les zones rurales ont pris du retard sur les zones urbaines ouvertes au progrès social. Les femmes sont toujours plus déshéritées que les hommes, en particulier dans certaines régions d'Asie et du Pacifique.

Les succès obtenus en matière d'amélioration du bien-être des groupes ruraux défavorisés sont essentiellement imputables aux politiques gouvernementales élaborées en vue de stimuler la croissance et aux dispositions prises par les pouvoirs publics en faveur des soins de santé et de l'éducation. Il est remarquable que certains pays à faible revenu aient été en mesure d'apporter une aide publique efficace aux pauvres en leur facilitant l'accès aux denrées alimentaires et aux soins de santé, sans nécessairement attendre que le revenu national eût augmenté de façon appréciable. Ce résultat a été obtenu non seulement en affectant une plus grande part des dépenses publiques aux services sociaux, mais aussi en créant les conditions d'une meilleure participation des pauvres au processus de croissance.

⁴¹ Cette section est une version légèrement modifiée du chapitre 1, «Atténuation de la pauvreté rurale - Stratégie et résultats», du troisième rapport intérimaire sur le Programme d'action de la CMRADR, présenté à la 26^e session de la Conférence de la FAO, Rome, 9-28 novembre 1991.

Profil du rural pauvre

La majorité des ruraux pauvres d'Asie méridionale, d'Amérique latine et des Caraïbes n'ont pas de terres ou sont «privés de terres». La location est couramment pratiquée dans de nombreux pays, mais les termes et conditions des baux sont souvent très défavorables aux «fermiers»; en régime de métayage — la forme de location la plus courante dans toute l'Asie méridionale — les fermiers fournissent d'ordinaire la plupart des intrants et ne gardent que la moitié de la production. De plus, il n'y a guère de garanties, puisque les propriétaires peuvent expulser les fermiers à tout moment.

Beaucoup de paysans pauvres se font embaucher comme ouvriers agricoles; ils plantent ou récoltent et reçoivent en échange de maigres salaires. Comme le travail agricole est, par nature, saisonnier, il s'écoule souvent de longues périodes pendant lesquelles la demande de main-d'œuvre est faible ou inexistante. Le paysan pauvre adopte généralement la stratégie de survie consistant à tirer son revenu de diverses sources. Même les ménages possédant une petite exploitation ont tendance à beaucoup compter sur les revenus extra-agricoles.

Les femmes travaillent habituellement pendant un plus grand nombre d'heures par jour que les hommes, et les enfants ne sont pas exemptés de la corvée du travail manuel. Ces enfants sont d'ailleurs souvent honteusement exploités, et les cas de servitude pour dettes et de travaux poursuivis pendant de longues heures dans des conditions d'hygiène déplorables et pour un salaire de misère sont monnaie courante. Ces travaux sont souvent effectués au détriment de la scolarisation et la pauvreté tend donc à persister.

Les populations pastorales et nomades constituent une proportion importante des pauvres des pays en développement et sont surtout concentrées en Afrique du Nord, en Afrique subsaharienne, en Chine, en Inde et en Mongolie. Ces populations sont extrêmement sensibles aux catastrophes naturelles et à la dégradation écologique. Très souvent, la sécheresse ou les maladies déciment leurs troupeaux d'ovins, les laissant ainsi sans actifs et menacés d'inanition. La dégradation et la perte des parcours traditionnels constituent souvent une évolution plus longue vers la même issue.

Les petites communautés de pêcheurs forment aussi un autre groupe de ruraux pauvres. Ce groupe compte parmi les plus pauvres et les plus défavorisés de tous. La pêche en mer ou en eaux continentales est également



sensible à la surexploitation et à la dégradation écologique, en partie dues aux grandes flottes commerciales présentes dans les mêmes eaux. Les plus déshérités sont les petits pêcheurs.

Souvent, le fardeau des sécheresses, des famines et des périodes creuses saisonnières pèse de façon disproportionnée sur les membres féminins des ménages pau-

vres — sous la forme d'ajustements de la consommation, d'épuisement des actifs, de charge de travail et, dans les cas extrêmes, de dénuement et d'abandon. Dans quelques cas, toutefois, la solidarité et la pression du groupe soulagent la détresse des plus pauvres.

Finalement, les problèmes de pauvreté, de population et d'environnement sont intimement mêlés: les modes

ENCADRÉ 10

Indicateurs du développement social

Les estimations classiques de la fréquence de la pauvreté rurale (mesurée en pourcentage de la population au-dessous du seuil de pauvreté) ne reflètent pas tous les aspects du dénuement dans lequel vivent un grand nombre d'habitants des pays en développement. Les indicateurs sociaux qui suivent complètent l'analyse.

Espérance de vie à la naissance

En dépit d'importantes fluctuations, l'espérance de vie a augmenté dans l'ensemble des régions pendant les années 80. Ainsi, dans l'intervalle allant de 1978-1980 à 1985-1987, l'espérance de vie moyenne est passée de 47 ans à environ 51 ans en Afrique subsaharienne, de 59 à 64 ans au Proche-Orient et en Afrique du Nord, de 65 à 66 ans en Amérique latine et dans les Caraïbes, et de 57 à 61 ans en Asie et dans le Pacifique.

Parmi les pays où l'espérance de vie est la plus grande, on trouve Maurice (69 ans), le Kenya (59 ans) et le Botswana (59 ans) en Afrique subsaharienne; le Liban (67 ans), la Jordanie (66 ans) et la Tunisie (66 ans) au Proche-Orient et en Afrique du Nord; Sri Lanka (70 ans), la Malaisie (70 ans), la République de Corée (69 ans) et la Thaïlande (65 ans) en Asie et dans le Pacifique; et le Costa Rica (74 ans), la Jamaïque (74 ans) et le Chili (72 ans) en Amérique latine et dans les Caraïbes.

De façon significative, plusieurs d'entre eux étaient des pays à faible revenu (Sri Lanka) ou à revenu moyen inférieur (Botswana, Maurice, Malaisie, Jamaïque), qui ont donc consacré une part importante de leurs dépenses publiques aux services sociaux.

Taux de mortalité infantile

Entre 1978-1980 et 1985-1987, le taux de

mortalité infantile a enregistré une forte baisse¹. Pendant cette période, le taux moyen est passé de 126 à environ 112 en Afrique subsaharienne, de 102 à environ 77 au Proche-Orient et en Afrique du Nord, de 53 à un peu plus de 46 en Asie et dans le Pacifique et de 59 à environ 47 en Amérique latine et dans les Caraïbes. C'est en Afrique subsaharienne que les résultats ont été les moins satisfaisants.

Plusieurs des pays où l'espérance de vie est longue sont aussi parvenus à réduire fortement le taux de mortalité infantile (c'est le cas du Botswana, de Maurice, de Sri Lanka, de la République de Corée, du Chili, du Costa Rica et de la Jamaïque). La plupart d'entre eux étaient des pays à faible revenu (Sri Lanka, par exemple) ou à revenu moyen inférieur (comme le Botswana, Maurice, le Chili, le Costa Rica et la Jamaïque) qui ont consacré une forte proportion de leurs dépenses publiques aux services sociaux.

Une étude récente de la FAO, fondée sur les données du FISE pour la période 1980-1988, a défini et analysé l'importance relative de certains déterminants de la mortalité infantile et juvénile². Quoique la quantité limitée de données n'ait permis de prendre en considération que quelques-uns des indicateurs de santé et d'alphabétisation susceptibles d'influer sur la mortalité infantile et enfantine, cette analyse a cependant fourni plusieurs éclaircissements utiles.

¹ Le taux de mortalité infantile indique le nombre de décès d'enfants de moins de 1 an par 1 000 naissances vivantes pour une année donnée, alors que le taux de mortalité juvénile exprime le nombre de décès d'enfants de moins de 5 ans par millier d'enfants du même groupe d'âge.

² Troisième rapport intérimaire sur le Programme d'action de la CMRADR, *op. cit.*



antérieurs de développement et la pression de populations en expansion rapide font que beaucoup de pauvres vivent dans des zones de dégradation aiguë du milieu.

Cette description des ruraux pauvres reflète imparfaitement leur dénuement et leur détresse. Faire partie de cette fraction énorme de la population mondiale signifie

aussi que l'on est affamé et mal nourri, qu'on est en proie à la maladie et aux blessures et dans l'incapacité d'éveiller l'attention médicale et que l'on vit dans des conditions d'hygiène pitoyables, sans eau potable ni système sanitaire adéquat. Inévitablement, le taux de mortalité, et notamment de mortalité infantile, est d'ordinaire plus élevé chez les pauvres des zones rurales.

Ainsi, la mortalité infantile diminuait lorsque l'accès aux services généraux de santé était facilité et que les naissances étaient prises en charge par un personnel sanitaire compétent. En outre, ces effets positifs étaient renforcés lorsque les mères étaient alphabétisées. La corrélation avec la mortalité infantile était particulièrement forte dans le cas du taux d'alphabétisation des femmes, un peu moins marquée dans le cas de l'accès aux services généraux de santé et encore moins forte dans le cas de la proportion de naissances prises en charge par un personnel sanitaire compétent.

Une étude semblable a été entreprise à propos de la mortalité chez les enfants de moins de cinq ans. Cette mortalité était inversement proportionnelle à l'accès aux services de santé, à l'alphabétisation des femmes et à l'accès à l'eau potable. Comme dans le cas de la mortalité infantile, la mortalité des enfants de moins de cinq ans était étroitement corrélée avec le taux d'alphabétisation des femmes, un peu moins avec l'accès aux services généraux de santé et encore moins avec l'accès à l'eau potable. Ainsi, toujours comme dans le cas de la mortalité infantile, l'effet combiné de ces trois facteurs sur la mortalité des enfants de moins de cinq ans était considérable.

Inscriptions dans les écoles primaires

En 1985, alors que le taux moyen d'inscription dans les écoles primaires atteignait seulement 72 pour cent en Afrique subsaharienne, les pourcentages correspondants relatifs à toutes les autres régions étaient soit supérieurs à 100 (Amérique latine et Caraïbes), soit proches de 100 (Proche-Orient et Afrique du Nord; Asie et Pacifique)³. Comme précédemment, ces moyennes masquaient des différences à l'intérieur même des régions.

Les pays à revenu faible ou moyen inférieur consacrant une part relativement grande de leurs dépenses publiques aux services sociaux (Botswana, Cameroun, Maurice, Zambie, Sri Lanka, Panama, Pérou, République dominicaine) ont enregistré des taux d'inscription impressionnants.

Malgré l'amenuisement des différences entre sexes pour ce qui est du taux d'alphabétisation des adultes et des inscriptions dans les établissements primaires et secondaires, les principales disparités entre hommes et femmes ont persisté dans beaucoup de pays en développement.

Mesures anthropométriques de la malnutrition

Même si des progrès sociaux considérables ont été accomplis pendant les années 80, la malnutrition est restée très fréquente chez les enfants des pays en développement. D'après certaines estimations récentes, 38 pour cent des enfants asiatiques de 0 à 59 mois souffraient d'un retard de croissance⁴. Ce phénomène était toutefois moins fréquent en Afrique, en Amérique latine et dans les Caraïbes. De plus, il semble qu'il y ait une disparité de la malnutrition selon le sexe. Le pourcentage d'enfants trop maigres était plus élevé chez les filles en Asie, égal

chez les filles et les garçons en Amérique latine et dans les Caraïbes, et légèrement supérieur chez les garçons en Afrique. Toujours en matière de malnutrition, un écart prononcé subsistait également entre les zones rurales et urbaines. En Asie, par exemple, la fréquence du retard de croissance était supérieure de 30 pour cent dans les zones rurales. La malnutrition était régulièrement plus prononcée dans les zones rurales que dans les zones urbaines. En particulier, le retard de croissance était nettement plus répandu dans les zones rurales de chacun des grands groupes régionaux.

La pauvreté et la croissance démographique rapide se renforcent mutuellement de multiples façons. De faibles salaires, une éducation inadéquate (en particulier des femmes) et une forte mortalité infantile — tous liés à la pauvreté — ont pour conséquence des taux de fécondité élevés et une croissance démographique rapide. Comme on a pu l'observer dans des pays aussi divers que la Colombie, l'Égypte et l'Inde, des parents qui avaient perdu un enfant prévoyaient d'avoir plus d'enfants que des parents de situation socio-économique semblable qui n'en avaient pas perdu. La réduction de la mortalité des nouveau-nés et des enfants est donc une étape indispensable vers la réduction de la fécondité.

³ Le taux d'inscription brut peut excéder 100 pour cent si l'âge de certains élèves ne correspond pas aux normes du pays en matière de fréquentation de l'école primaire.

⁴ Trois mesures anthropométriques ont été utilisées: le dépérissement, le retard de croissance et l'insuffisance de poids. Le dépérissement est l'indice d'une malnutrition aiguë actuelle, le retard de croissance correspond à une croissance insuffisante cumulative et l'insuffisance de poids est une mesure composite du retard de croissance et du dépérissement.



Evolution de la pauvreté rurale

Une mesure de la pauvreté communément utilisée est le rapport de comptage, c'est-à-dire, dans une population donnée, la proportion d'unités (individus ou ménages, par exemple) qui sont classées comme pauvres par rapport à une norme (seuil de pauvreté/revenu)⁴². Bien que la présente section mette l'accent sur le rapport de

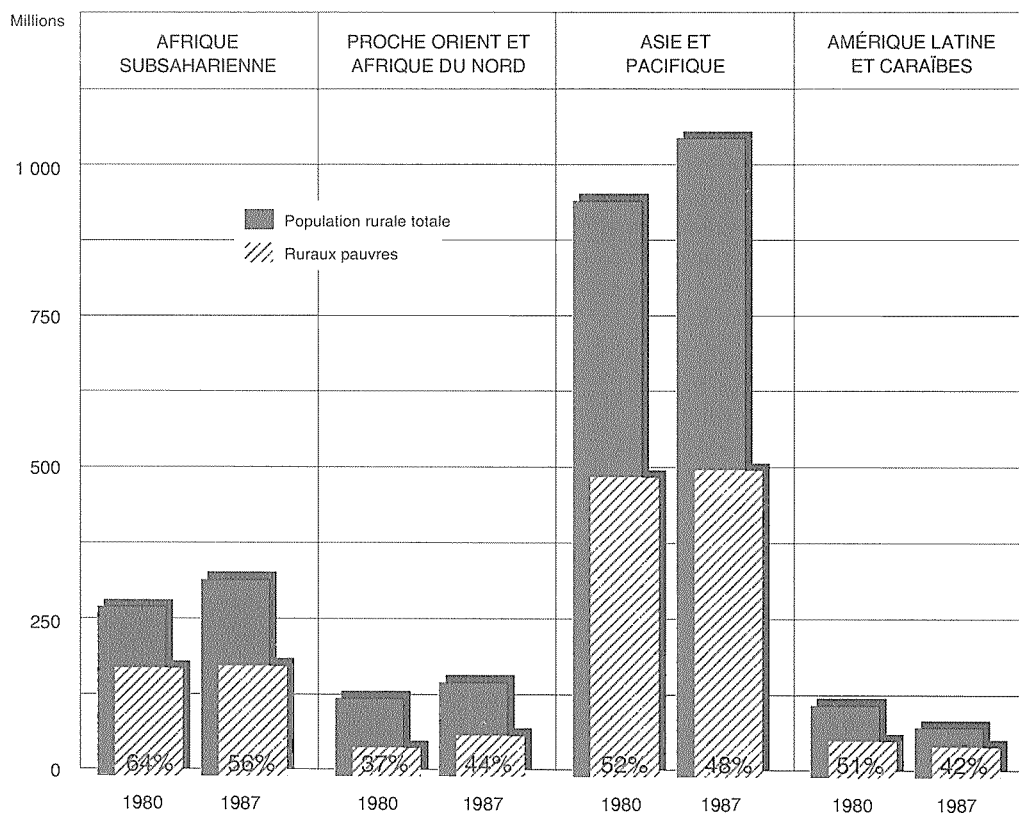
⁴² Il s'agit d'une mesure de la fréquence de la pauvreté. Elle présente l'inconvénient de ne pas tenir compte de la gravité du phénomène, c'est-à-dire de ne pas indiquer le degré de pauvreté dans un contexte donné. En conséquence, le rapport de comptage est souvent complété par l'indice d'écart de pauvreté, correspondant au déficit (moyen) de revenu par rapport au seuil de pauvreté chez les pauvres. Mais cet indice n'indique pas un éventuel accroissement résultant d'un transfert d'une unité extrêmement pauvre à une unité moyennement pauvre (puisque l'écart global de pauvreté n'est pas modifié). Pour surmonter cette difficulté, on a élaboré des mesures sensibles à la répartition. Pour plus de précisions sur ces indices, voir Srinivasan, T.N., *Rural poverty: conceptual measurement and policy issues*, Banque asiatique de développement, Manille, 1990. (Reprographié)

comptage, d'autres indices sont également utilisés pour expliquer certaines orientations des politiques.

Selon une estimation du *Rapport sur le développement dans le monde, 1990*, fondée sur un seuil de pauvreté de 370 dollars par personne et par an, il y avait 1,115 milliard de pauvres dans les pays en développement (Chine et Europe orientale comprises) en 1985-1986. Si l'on adopte un seuil de pauvreté moins élevé de 275 dollars, 630 millions de personnes étaient extrêmement pauvres. Près de la moitié des pauvres des pays en développement et également près de la moitié des personnes extrêmement pauvres vivaient en Asie du Sud.

Puisqu'il n'existe pas de données comparables pour ce qui est de la pauvreté rurale, une étude FAO de 1991 a évalué l'importance de la pauvreté rurale en analysant les différences entre pays dans ce domaine. L'analyse était basée sur un échantillon de 37 pays en développement. Alors que l'Asie, l'Amérique latine et l'Afrique subsaharienne étaient bien représentées dans cet échantillon, le Proche-Orient et l'Afrique du Nord étaient sous-représentés. Les estimations de la pauvreté

FRÉQUENCE ESTIMÉE DE LA PAUVRETÉ EN MILIEU RURAL



Source: FAO

Note: Les chiffres représentent le pourcentage de pauvres dans la population rurale totale. La Chine est exclue des données relatives à l'Asie.



rurale réalisées en 1987 résultent de l'association des différences entre pays relatives au rapport de comptage de la pauvreté rurale et des différences concernant à la fois la production agricole (par habitant de milieu rural) et une mesure des fluctuations non prévues des prix à la consommation.

La mise en évidence des relations entre pauvreté rurale, production agricole et prix à la consommation a permis d'obtenir des estimations de la pauvreté rurale pour 1987. Ces estimations, conjointement avec celles correspondant à l'année de base 1980, sont présentées à la figure 18.

Par rapport à 1980, ces estimations indiquent une réduction globale modérée — d'environ 53 pour cent à 49 pour cent — du rapport de comptage des pauvres en milieu rural (c'est-à-dire du pourcentage de pauvres dans la population rurale totale). La réduction a été importante en Afrique subsaharienne, en Amérique latine et dans les Caraïbes, et insignifiante en Asie et dans le Pacifique. Les chiffres mettent en évidence une augmentation plus que modérée au Proche-Orient et en Afrique du Nord, mais ce résultat doit être interprété avec prudence, vu le petit nombre de pays de ces régions inclus dans l'échantillon. Toutefois, le nombre total de ruraux pauvres s'est accru de près de 26 millions entre 1980 et 1987. Cet accroissement concerne toutes les régions, à l'exception de l'Amérique latine et des Caraïbes.

En 1980, la majorité des ruraux pauvres étaient concentrés en Asie et dans le Pacifique, puis en Afrique subsaharienne, en Amérique latine et dans les Caraïbes et, enfin, au Proche-Orient et en Afrique du Nord. Cette répartition s'est légèrement modifiée en 1987. Alors que la majorité des pauvres se trouvaient encore en Asie et dans le Pacifique, puis en Afrique subsaharienne, le Proche-Orient et l'Afrique du Nord comptaient en effet plus de ruraux pauvres à cette date que l'Amérique latine et les Caraïbes⁴³.

Ces changements doivent être interprétés avec prudence. La réduction modérée de la proportion de pauvres entre 1980 et 1987 n'implique pas qu'une réduction tendancielle a effectivement eu lieu pendant cette période. Etant donné la méthode économétrique employée, cela signifie simplement que si, dans une région donnée, beaucoup de pays inclus dans l'échantillon ont

enregistré une tendance à l'amélioration de leurs résultats agricoles et à une plus grande stabilité des prix à la consommation, une réduction de la pauvreté en milieu rural était probable. Un bon exemple est fourni par la réduction de la proportion de pauvres en Afrique subsaharienne. Même si ce fut, en général, une période difficile pour l'ensemble de la région, beaucoup de pays inclus dans l'échantillon ont cependant enregistré, de 1980 à 1987, une amélioration de leurs résultats agricoles et une stabilisation des prix à la consommation, ce qui rend probable une réduction de la proportion de ruraux pauvres.

Il existe peu d'estimations du *degré de pauvreté*, c'est-à-dire de l'écart entre le revenu moyen des pauvres et le seuil de pauvreté, dans les zones rurales. Le *Rapport sur le développement dans le monde, 1990* contient quelques estimations de l'écart de pauvreté à l'échelon national (c'est-à-dire pour l'ensemble des pauvres, y compris ceux des zones urbaines) pour les années 80. Dans le cas de l'échantillon de pays d'Amérique latine et des Caraïbes, cet écart variait de 38 à 44 pour cent. Pour ce qui est de l'échantillon de pays d'Asie et du Pacifique, il s'établissait entre 17 et 35 pour cent, avec un groupement de pays vers le milieu de cet intervalle.

Comme la majorité des pauvres se concentraient dans les zones rurales pendant les années 80, il est probable que la pauvreté était plus aiguë dans certaines de ces zones. Au Malawi, par exemple, l'écart de pauvreté atteignait 40 pour cent en 1989 chez les petits exploitants pauvres, environ 33 pour cent chez les ouvriers agricoles pauvres et environ 31 pour cent chez les fermiers à bail. Au Bangladesh, l'écart concernant la population pauvre des campagnes s'élevait à plus de 31 pour cent en 1981-1982 et était retombé à quelque 20 pour cent en 1985-1986. Etant donné que, dans certains des pays les plus pauvres, les seuils de pauvreté coïncident avec les minimums physiologiques, une diminution, même minime, des revenus ou de la consommation entraînerait un accroissement dramatique de la misère⁴⁴.

Dans ce contexte, l'effet des programmes d'ajustement structurel et de stabilisation sur la sécurité alimentaire présente un intérêt évident. Un examen par la FAO des expériences réalisées dans les pays en développement aboutit à un tableau nuancé. Le processus d'ajustement a souvent provoqué une chute brutale du pouvoir d'achat réel de certains pauvres et limité leur capacité d'achat de denrées alimentaires et d'autres articles. En même temps, la croissance escomptée ne s'est pas produite dans de nombreux pays. Cela a engendré un déséquilibre entre les effets négatifs et positifs de l'ajustement. Du point de vue des pauvres, les effets négatifs étaient souvent inévitables et immédiats,

⁴³ La réduction de la pauvreté en milieu rural n'implique pas nécessairement une réduction de la pauvreté globale, car la pauvreté en milieu urbain a pu augmenter. C'est en fait le cas ici, comme l'illustre une étude récente réalisée en Amérique latine, qui met en évidence une forte augmentation de la pauvreté urbaine (qui est passée de 26 à 31 pour cent) et une importante réduction de la pauvreté rurale (qui est passée de 62 à 54 pour cent) depuis 1970. Les personnes extrêmement pauvres continuent cependant à résider essentiellement dans les zones rurales (CEPALC, *Magnitud de la pobreza en América Latina en los años ochenta*, LC/G.1653-P, Santiago, Chili, 1991).

⁴⁴ On remarquera que toutes ces estimations — tirées des rapports de la Banque mondiale — sont fondées sur les seuils de pauvreté propres à chaque pays et qu'elles ne sont donc pas directement comparables.



alors que les effets positifs étaient incertains et nécessitaient de longues périodes de gestation. Une partie des effets négatifs étaient cependant atténués par l'inclusion de dispositions particulières dans la formulation et l'exécution des programmes d'ajustement, visant à susciter la participation active des pauvres au processus de développement⁴⁵.

Progrès enregistrés en matière d'atténuation de la pauvreté en milieu rural

On ne dispose d'estimations directes de la pauvreté en milieu rural sur une base à peu près comparable pour au moins deux années de la décennie 1980-1989 que dans le cas de quelques pays d'Asie et du Pacifique. Quoique cela restreigne l'analyse à une région particulière, il ne s'agit pas pour autant d'une limitation rédhibitoire, et ceci pour deux raisons. L'une est la persistance de la localisation principalement asiatique de la pauvreté rurale pendant les années 80. Durant la période 1980-1987, plus de 63 pour cent de l'ensemble des ruraux pauvres se trouvaient apparemment dans cette région du monde. La seconde raison consiste dans la variété des expériences vécues par le petit sous-ensemble des pays en développement de la région et dans les importantes leçons en matière d'atténuation de la pauvreté que l'on peut tirer de cette analyse.

Pour mieux cerner certains éléments clefs de l'atténuation de la pauvreté en Asie, la distinction entre sécurité assurée par la croissance et sécurité assurée par l'aide publique s'avère utile⁴⁶. La sécurité assurée par la croissance est caractérisée par une large diffusion des avantages résultant de la croissance au moyen de l'organisation publique de services d'éducation et de santé (comme le fait la République de Corée). La sécurité assurée par l'aide publique est, quant à elle, caractérisée

par une aide publique accordée même dans le cas de faibles revenus nationaux (comme le fait Sri Lanka). L'aide publique est un élément essentiel des deux systèmes et la différence est, dans une large mesure, une question de répartition dans le temps et d'échelonnement.

L'aide publique ne se limite pas à l'aide de l'Etat. Elle comprend non seulement ce que l'Etat fait pour la population, mais aussi ce que la population fait pour elle-même. La participation publique peut jouer un rôle positif déterminant, soit en appuyant les politiques gouvernementales, soit en s'y opposant. La collaboration de la population est un élément essentiel des campagnes en faveur de la santé publique, des campagnes d'alphabétisation, des réformes agraires et des autres entreprises qui nécessitent la coopération de tous pour être menées à bien. Par ailleurs, pour la mise en train de ces entreprises, les pressions contraires de la population exigeant ces actions peuvent être également déterminantes.

Les estimations du tableau 16, tirées de diverses études de la Banque mondiale et du BIT, sont basées sur des seuils de pauvreté propres aux pays considérés et ne permettent donc pas des comparaisons entre pays. Elles doivent essentiellement servir à apprécier l'évolution de la pauvreté avec le temps et à explorer les effets possibles des politiques globales et sectorielles et des interventions contre la pauvreté, telles que les programmes de travaux publics en milieu rural.

L'évaluation brève et sélective des politiques globales et sectorielles et des interventions directes contre la pauvreté qui est présentée ci-après s'inscrit dans le cadre d'analyse exposé précédemment.

L'expérience indonésienne en matière d'ajustement est significative en ce qu'elle révèle comment un pays à faible revenu peut réduire de façon substantielle la pauvreté — à la fois urbaine et rurale — au moyen de politiques macro-économiques adéquates complétées par une aide publique aux pauvres. Certaines particularités du programme gouvernemental d'ajustement ont joué un rôle déterminant dans l'atténuation de la pauvreté. Les pauvres ont tiré profit de l'accroissement des exportations agricoles (en grande partie non alimentaires) et, là où il y a eu une hausse appréciable des revenus tirés des cultures de rapport, comme dans certaines parties de Java, ont bénéficié de cette hausse. Les compressions des budgets gouvernementaux pour cause d'ajustement ont généralement épargné la consommation au détriment de l'investissement. Cependant, outre l'envergure opportune du programme d'ajustement, les conditions initiales favorables ont constitué un facteur important. De façon plus précise, une décennie ou presque de croissance soutenue et assez équitable a créé des conditions propices au maintien de l'élan voué à l'atténuation de la pauvreté, même à des taux de croissance inférieurs, et l'investissement antérieur dans l'infrastructure rurale a commencé à rappor-

⁴⁵ Voir, par exemple, l'étude FAO sur le développement économique et social n° 89, *Effets des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel sur la sécurité alimentaire*, et le chapitre spécial de *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1990* intitulé «Ajustement structurel et agriculture». Parmi les autres études réalisées sous l'égide de la FAO et consacrées aux effets des ajustements sur les pauvres selon diverses approches, on peut citer Sarris, A., *Interactions de l'agriculture et des activités extra-agricoles et impact des programmes de stabilisation et d'ajustement structurel*, Division de l'analyse des politiques, FAO, Rome, 1987 (Reprographié); Gaiha, R., *Ajustement structurel et bien-être des ménages dans les zones rurales: une approche micro-économique*, Division de l'analyse des politiques, FAO, Rome, 1989 (Reprographié); et Behrman, J., *Crise de la dette, ajustement structurel et pauvreté en milieu rural*, un document d'information du troisième rapport d'activité sur le suivi de la CMRA-DR, Division des ressources humaines, des institutions et de la réforme agraire, FAO, Rome, 1990. (Reprographié)

⁴⁶ Drèze, J. et Sen, A. *Hunger and public action*. Clarendon Press, Oxford, 1990.

TABLEAU 16 Fréquence de la pauvreté en milieu rural dans les pays asiatiques

Pays	Période	Rapport de comptage (%)
Bangladesh	1981-1982	73,8
	1983-1984	57,0
	1985-1986	51,0
Inde	1977-1978	56,7
	1983	45,1
	1986-1987	36,8
	1988	38,7
Indonésie	1978	51,0
	1980	44,0
	1984	33,0
	1987	22,0
République de Corée	1976	11,7
	1980	9,0
	1982	7,0
	1984	4,4
Malaisie	1975	54,1
	1980	37,4
	1983	41,6
Pakistan	1976-1977	41,0
	1979	38,0
	1984-1985	31,0
Philippines	1971	58,0
	1985	58,0

Source: Diverses études de la Banque mondiale et du BIT.

ter des rendements substantiels dès que le processus d'ajustement a été engagé.

L'expérience chinoise qui a suivi les réformes économiques postérieures à 1978 illustre encore davantage l'impact considérable des politiques essentiellement sectorielles orientées vers la croissance sur la pauvreté en milieu rural. Cette expérience prouve qu'un pays à faible revenu, grâce à des mesures incitatives appropriées et à une confiance affirmée dans le mécanisme de marché, peut stimuler la production agricole et parvenir ainsi à réduire considérablement la pauvreté⁴⁷.

⁴⁷ Il existe plusieurs estimations de la pauvreté dans les campagnes chinoises après la période de réforme. Les estimations officielles présentent cependant un gros inconvénient: le seuil de pauvreté n'est pas ajusté aux changements de prix successifs (compte tenu de ce problème, aucune estimation de la pauvreté en Chine n'est présentée au tableau 16). En conséquence, la comparaison des modifications dans le temps de la pauvreté en milieu rural n'a pas de signification précise. Néanmoins, dans la plupart des cas, le rapport de comptage enregistre une réduction entre 1978 et 1984.

Les réformes économiques mises en train après 1978 ont consisté, entre autres, à démanteler le système de communes et à le remplacer par un système de prise en charge de la production, les ménages se voyant confier par contrat la culture de terres d'étendue définie. A partir de 1979, une série de mesures ont été prises pour abaisser les contingents d'achat et relever les prix, notamment ceux des céréales. En 1985, le monopole de l'Etat sur l'achat des céréales a été aboli. Parmi les autres changements notables, la diminution graduelle du nombre de produits agricoles soumis aux achats planifiés a accru le nombre des produits de base accessibles au commerce privé.

Ces réformes ont eu un impact certain, comme le démontre le fait que, pendant la période 1978-1984, le taux de croissance annuel de la production agricole a plus que doublé par rapport au taux enregistré de 1965 à 1978. De plus, les prix des produits agricoles ont augmenté plus vite que ceux des produits industriels. La modification des termes de l'échange relatifs à l'agriculture et à l'industrie qui a accompagné la forte croissance de la production agricole a augmenté la consommation et les revenus ruraux pendant la période qui a suivi les réformes. Cette tendance a été renforcée par une forte hausse de l'emploi rural extra-agricole. Bien que l'inégalité ait progressé, le rapport de comptage a nettement baissé.

La République de Corée offre un autre exemple de réussite. Contrairement aux pays précédents, la République de Corée est un pays à revenu moyen supérieur. Ses performances économiques au cours des décennies précédentes ont été exceptionnelles et se sont traduites par de forts taux de croissance du PNB par habitant et de la production agricole, ce qui a eu pour effet d'augmenter les salaires dans l'agriculture et l'industrie et de réduire considérablement le chômage. Cela a constitué la base matérielle d'une amélioration tangible d'éléments essentiels de la qualité de vie. Les estimations classiques de la pauvreté — en milieu rural comme en milieu urbain — mettent également en évidence des améliorations importantes. Comme l'indique le tableau 16, le rapport de comptage est passé de près de 12 pour cent en 1976 à un peu plus de 4 pour cent en 1984. Il est incontestable que le mécanisme du marché a joué un rôle clef dans ces réalisations impressionnantes. Cela dit, la croissance a progressé grâce à l'accompagnement de mesures d'incitation et d'encouragement soigneusement planifiées et mises en œuvre par le gouvernement. Une condition initiale importante consistait dans la répartition relativement équitable des actifs (y compris les terres dans les zones rurales), à laquelle le gouvernement a directement participé. Les pouvoirs publics ont influé sur la nature de la croissance au moyen d'un large éventail d'interventions, telles que le contrôle et l'encouragement soutenus du crédit, l'investissement dans l'infrastructure et la promotion d'un marché du travail actif



et concurrentiel. Un processus de croissance à forte intensité de travail s'est ainsi engagé. Toutefois, les interventions n'ont pas été suffisamment énergiques — au moins dans un premier temps — pour éliminer les signaux suscitant un transfert des ressources de l'agriculture à l'industrie.

En ce qui concerne l'aide publique, le bilan de la République de Corée est inégal. Par exemple, alors que l'État n'a guère déployé d'efforts en faveur de la santé publique jusqu'à la fin des années 70, il a été extrêmement actif dans le domaine de l'éducation. En outre, pendant la récession survenue au début des années 80, il a pris des mesures énergiques, mettant en train des programmes de travaux publics ruraux et des transferts directs aux indigents pour empêcher qu'ils tombent dans un total dénuement.

Pour ce qui est du Bangladesh, les rapports de comptage pour la période 1981-1986 présentés au tableau 16 traduisent une régression très nette de la pauvreté rurale. Des doutes ont été cependant émis quant à la valeur de l'enquête menée en 1981-1982, et certains ont soutenu qu'elle avait sous-estimé le revenu et surestimé la pauvreté⁴⁸. Néanmoins, il est probable que la pauvreté en milieu rural a légèrement diminué pendant cette période, comme en font foi la légère hausse des salaires agricoles réels et l'expansion des activités de construction à petite échelle. La tendance s'est vraisemblablement inversée à la fin des années 80, en grande partie à cause des inondations dévastatrices de 1987 et 1988. En fait, les salaires agricoles réels pendant ces deux années ont été inférieurs à ceux de 1986.

Au Bangladesh, la stratégie de développement agricole s'est en grande partie appuyée sur les subventions à l'acquisition d'intrants (engrais, pesticides, équipement d'irrigation, etc.) et les bas prix des produits végétaux. La politique de crédit n'a cependant pas favorisé l'agriculture. En effet, quels que soient les crédits accordés à l'agriculture, ils profitaient avant tout aux cultivateurs les plus riches. Ces dernières années, les dirigeants ont plutôt mis l'accent sur des prix plus rémunérateurs (par des achats à prix coûtants majorés) et ont restreint les subventions pour les intrants. Mais les résultats n'ont pas été encourageants en raison de la faible marge bénéficiaire sur les produits végétaux. Il est par conséquent plausible que certaines des interventions contre la pauvreté ont joué un rôle dans l'atténuation de cette dernière pendant la période 1980-1986.

L'expérience de l'Inde en matière de lutte contre la pauvreté mérite une attention particulière. La population pauvre des campagnes indiennes représente une

grande proportion de l'ensemble des pauvres d'Asie du Sud. Comme dans tout pays à faible revenu, la lutte menée ces dernières années contre la pauvreté a connu un succès modéré. La nature du processus de croissance et les interventions à grande échelle contre la pauvreté (Programme de développement rural intégré, par exemple) ont permis aux pauvres, et notamment aux plus pauvres d'entre eux, de participer à la croissance dans les zones rurales. Au niveau sectoriel, divers programmes ont été mis en œuvre, par exemple en vue de promouvoir l'accès des petits exploitants au crédit, aux engrais et aux services de vulgarisation. Malgré la sécheresse de 1987, le rapport de comptage n'a augmenté que légèrement en 1988, témoignant de l'efficacité des mesures d'assistance.

L'expérience du Pakistan à la fin des années 70 et au début des années 80 offre un intéressant contraste. De 1976 à 1979, la pauvreté en milieu rural a peu diminué. Comme la production agricole par habitant n'a enregistré qu'une faible augmentation et qu'il n'y a pas eu d'interventions directes contre la pauvreté, l'atténuation de la pauvreté a en grande partie résulté de facteurs externes, et notamment de l'émigration à grande échelle et des envois de fonds de l'étranger. Dans certains cas, cela a entraîné des pénuries importantes et généralisées de main-d'œuvre pendant les saisons de grande activité agricole. De surcroît, l'afflux de fonds en provenance de l'étranger a provoqué un accroissement considérable de la demande dans les secteurs non agricoles (en particulier la construction et les services), ce qui s'est traduit par une augmentation substantielle de la demande globale de main-d'œuvre dans les zones rurales. Par voie de conséquence, les salaires ont connu une forte hausse en milieu rural. De plus, les fonds rapatriés sont venus s'ajouter directement aux revenus des ménages pauvres des campagnes. Dans les années 80, le taux de croissance de l'économie tout comme celui de l'agriculture se sont améliorés, en partie par suite de l'orientation vers l'exportation de produits à fort coefficient de main-d'œuvre. Dans les zones rurales, l'emploi extra-agricole a rapidement progressé durant cette période. Il est donc naturel que la pauvreté en milieu rural ait diminué plus rapidement au début des années 80.

Aux Philippines, la fréquence de la pauvreté en milieu rural est restée inchangée de 1971 à 1985. Si cela est, en partie, la conséquence de la récession du début des années 80, qui a entraîné un ralentissement marqué de la croissance de l'économie et de l'agriculture, la prépondérance accordée initialement à l'industrialisation censée substituer les productions locales aux importations et à l'expansion à forte intensité de capital a constitué un facteur plus déterminant. Malgré les tentatives d'orientation vers l'exportation et de libéralisation du commerce qui se sont succédé à la fin des années 70 et au début des années 80, l'emploi a progressé plutôt lentement.

⁴⁸ Voir, par exemple, Islam, R., *Alleviation of rural poverty, growth and macro-economic policies: the Asian experience*, un document préparé en vue du séminaire de l'IDE sur l'atténuation de la pauvreté au moyen des projets agricoles. ARTEP, BIT, 1990. (Reprographié)



En Malaisie, la lutte contre la pauvreté menée dans les années 80 a donné des résultats variables. Alors que la situation a empiré pendant la récession de 1980-1983, elle s'est redressée durant la période 1983-1985.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

L'attitude du public à l'égard des questions d'environnement a considérablement évolué au cours des deux dernières décennies. Il est possible de discerner deux phénomènes capitaux. Premièrement, on s'est davantage préoccupé de l'environnement lorsqu'on s'est interrogé sur la durabilité de la croissance économique, mesurée par l'augmentation du revenu dans les comptes nationaux classiques, et, par voie de conséquence, du processus de développement lui-même. Cette préoccupation nouvelle est allée de pair avec la découverte que les problèmes d'environnement tels que la modification du climat et l'altération de la couche d'ozone avaient une portée mondiale.

Le deuxième phénomène, d'ailleurs plus récent, a consisté à passer du stade de la sensibilisation aux problèmes d'environnement au stade de la formulation et de la mise en œuvre de stratégies de développement durable. Cette évolution a été jalonnée par l'organisation de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement en 1972, qui a marqué le début de la longue période de sensibilisation et de plaidoyer, et la publication, en 1989, du rapport de la Commission mondiale de l'environnement et du développement (la Commission Brundtland), qui a popularisé le concept de développement durable⁴⁹.

Par la suite, les événements ont été plus orientés vers l'adoption de politiques poursuivant des objectifs bien définis, tels que la Convention de Montréal de 1989 sur les hydrocarbures chlorofluorés (CFC), la deuxième Conférence mondiale sur le climat en 1990 et la Conférence FAO/Pays-Bas sur l'agriculture et l'environnement, qui a eu lieu en avril 1991. La prochaine Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), qui doit avoir lieu en juin 1992, sera également axée sur les politiques, avec la promulgation escomptée d'un programme d'action pour le XXI^e siècle, Action 21.

Le programme relatif à l'environnement et au développement pour les années 90 sera établi par la CNUED elle-même. En conséquence, la présente section ne cherche pas à convaincre ni ne se veut normative, mais entreprend de mettre en évidence les questions soulevées par le passage de l'identification et de l'analyse des problèmes d'environnement et de la définition des critères d'un développement durable à la formulation

⁴⁹ C'est en 1980 que le concept de durabilité a pris pour la première fois toute son importance dans un contexte environnemental, avec la publication de la «Stratégie mondiale de conservation» de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN).



pratique des politiques et à l'introduction des moyens d'action nécessaires.

Dégradation de la base de ressources naturelles

Pendant les quatre ou cinq dernières décennies, la production de l'agriculture mondiale a augmenté à un rythme quelque peu supérieur à celui de la croissance démographique, mais au prix d'une dégradation considérable de la base de ressources naturelles qui a permis, dans une large mesure, cette production. La progression des rendements en produits végétaux et animaux est le résultat d'une intensification de la production par des moyens techniques qui impliquent souvent l'usage d'intrants extérieurs au système d'exploitation, comme l'irrigation, les semences ou les races de bétail améliorées, les engrais, les pesticides, les aliments pour animaux, etc. Très souvent, et notamment dans les pays en développement, l'augmentation de la production résulte de la mise en culture de terres plus fragiles et de moindre qualité. Les terres arables gagnées sur la forêt sont souvent très sensibles à la dégradation, alors que l'agriculture irriguée, à défaut d'une gestion rigoureuse, peut entraîner une salinisation des sols ou leur engorgement hydrique, et aboutir ainsi à un fléchissement des rendements. La simple décision d'utiliser davantage d'intrants (terres, eau, engrais, pesticides, etc.) ou d'élever un plus grand nombre d'animaux sans prendre en considération les conséquences sur l'environnement a conduit à une grave détérioration, sur le plan quantitatif et qualitatif, des ressources naturelles, et cela tant dans les pays développés que dans les pays en développement.

Quelques exemples illustreront ce propos:

- On estime que de 5 à 7 millions d'hectares de terres arables sont perdus chaque année par suite de la dégradation des sols et que de 1 à 5 millions d'hectares supplémentaires sont également perdus à cause de l'engorgement hydrique, de la salinisation et de l'alcalinisation.
- L'épuisement des éléments nutritifs des sols se chiffre à environ 20 kg de N, 10 kg de P₂O₅ et 20 kg de K₂O en Afrique subsaharienne et peut atteindre des taux deux fois plus élevés en Afrique de l'Est. Au Mali, le coût de remplacement des éléments nutritifs des sols par des engrais importés représente 40 pour cent du revenu net des cultivateurs.
- Au début des années 80, la zone soudano-sahélienne était surpâturée par quelque 8 millions d'unités bétail, ce qui a provoqué une dégradation générale des parcours.
- Des 235 millions d'hectares de terres actuellement irriguées dans le monde, environ 20 à 30 millions souffrent d'une grave salinisation et 60 à 80 millions sont touchés dans une certaine mesure par ce problème, qui entraîne une diminution marquée des rendements agricoles.
- Au Proche-Orient, et plus particulièrement au Bahreïn, en Egypte et en Syrie, les ressources en eaux

souterraines sont fortement contaminées par les nitrates dans les zones cultivées, ce qui pose des problèmes de santé.

- On estime que la déforestation, pendant les années 80, a progressé au rythme de 16,8 millions d'hectares par an dans les zones tropicales humides, ce qui a restreint la biodiversité, entraîné d'importantes pertes de sols et compromis les moyens d'existence indigènes; on prévoit d'ailleurs que la population exposée à une pénurie aiguë de bois de feu aura plus que doublé entre 1980 et 2000, ce qui augmentera d'autant les pressions poussant à l'utilisation d'autres sources de combustible.
- Dans de nombreuses zones de pêche, les stocks de poissons sont presque épuisés, ce qui conduit à limiter les prises et à rendre la pêche moins rentable.
- Les pays développés qui ont recours à des méthodes intensives de production végétale et animale, le plus souvent dans un contexte de soutien appuyé des prix agricoles, ont connu une dégradation considérable de leur environnement sous la forme d'une perte de biodiversité, d'une contamination des eaux, etc.

Le concept de développement durable

Etant donné la dégradation évidente des ressources naturelles et de l'environnement des pays développés comme des pays en développement, le plaidoyer en faveur d'un développement durable recueille l'assentiment presque général. La FAO définit cette notion de la façon suivante: «Pour un développement durable, il faut aménager et conserver les ressources naturelles et orienter les changements techniques et institutionnels de manière à satisfaire les besoins des générations actuelles et futures. Dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêches, il s'agit de conserver les terres, les eaux et le patrimoine zoogénétique et phytogénétique et d'utiliser des moyens sans danger pour l'environnement, techniquement bien adaptés, économiquement viables et socialement acceptables»⁵⁰.

Trois concepts de base sont impliqués. Le premier est le concept d'«effets externes» et a trait aux coûts d'activités ou à la valeur de biens tels que l'air et l'eau, qu'il est difficile, mais pas impossible, d'apprécier aux prix du marché. Le deuxième est le concept d'équité entre générations, avec le maintien d'un stock adéquat de ressources naturelles et artificielles. Ce stock doit être évalué eu égard au choix d'un taux d'actualisation permettant une juste appréciation de la consommation présente et future et aux hypothèses sur la façon dont une mutation technologique efficace et rapide peut substituer un capital artificiel aux ressources naturelles. Le troisième concept se rapporte aux conséquences

⁵⁰ Voir FAO, *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1989*, chapitre spécial «Développement durable et aménagement des ressources naturelles», qui contient aussi plusieurs autres définitions.



«extraterritoriales» de l'action accomplie dans un pays sur l'environnement d'un autre pays ou groupe de pays.

Malgré le consensus sur les concepts de base, des divergences nettes se font jour dès que l'on aborde la mise en application du développement durable, entre autres à cause de la grande diversité des situations environnementales et socio-économiques qui prévalent dans les pays développés et en développement⁵¹.

En premier lieu, la notion de développement durable prend une signification opérationnelle différente selon le point de vue de l'observateur. Pour l'économiste, elle fait référence à l'interaction optimale de trois systèmes — biologique, économique et social — impliquant des relations d'interdépendance entre eux⁵². Une autre approche économique consiste à mettre l'accent sur les relations d'interdépendance entre les générations présentes et futures ou implique la maximisation des avantages nets du développement économique, sous réserve de la préservation des services et de la qualité des ressources naturelles⁵³. D'autres ont une vision plus comptable du stock de ressources naturelles et le considèrent comme un capital naturel qu'il faut préserver conjointement avec le capital créé par l'homme en vue de maintenir un niveau de revenu donné⁵⁴. Ces points de vue confirment tout l'intérêt que présente une comptabilité de l'environnement, qui permet en fait, à l'instar des comptes de patrimoine, de suivre l'évolution du stock de ressources naturelles d'un pays et de quantifier les pertes écologiques et les coûts de la protection de l'environnement qu'il convient de prendre en considération lors du calcul du revenu national.

D'autres observateurs, imités en cela par le rapport de la Commission Brundtland intitulé «Notre avenir à tous», abordent la question de la durabilité sous un angle plus humain, en mettant l'accent sur les besoins de l'humanité — «Ce qui satisfait les besoins actuels sans compromettre l'aptitude des générations futures à satisfaire leurs propres besoins»⁵⁵. Le rapport considère le développement durable comme un objectif normatif sur le plan politique, social, culturel et économique, et sa réalisation avant tout comme l'expression d'une volonté politique. Cette approche nécessite aussi que l'on redéfinisse les relations politiques et économiques qui lient les pays en développement aux pays développés dans la

perspective d'un développement durable. Ainsi, les pays développés doivent non seulement ajuster leur consommation de manière à réduire leur demande de ressources naturelles et adopter les moyens d'action requis pour éviter ou réparer les dommages causés à l'environnement, mais aussi aider les pays en développement à se développer durablement, ce qui implique une intensification des transferts de ressources financières et de technologie et une amélioration de l'ordre économique actuel.

D'autres observateurs, enfin, ont un point de vue encore plus anthropocentrique et ne conçoivent la préservation de la base de ressources que si l'on y associe les agents humains qui la gère⁵⁶. Ils font aussi référence à la capacité des systèmes de subsistance de résister aux chocs et d'atténuer les risques, et à la nécessité d'établir clairement les droits de propriété sur les ressources, d'en garantir l'accès et de proposer des activités lucratives.

Il existe donc de nombreuses nuances entre les diverses interprétations de la notion de développement durable au plan opérationnel. Malgré ces difficultés, certains points sont cependant en voie d'être élucidés et ont constitué d'importants éléments de la Déclaration de Den Bosch⁵⁷. Parmi ces ensembles de questions opérationnelles, la reconnaissance du caractère complexe, et pas toujours bien compris, des relations entre les êtres humains, leurs conditions d'existence et le milieu naturel vient au tout premier plan. Pour simplifier, la pauvreté généralisée et chronique et l'absence de sécurité alimentaire sont incompatibles avec une agriculture et un développement rural durables. Ce constat révèle une différence de taille entre les pays développés et les pays en développement: lorsqu'un décideur tente de promouvoir une agriculture et un développement rural durables dans un pays développé, il n'a pas à se colleter en même temps avec les problèmes de pauvreté et de sous-alimentation.

Revenu et dégradation de l'environnement

Dans les pays en développement, où la pauvreté en milieu rural constitue le problème clef en matière de développement, les pauvres sont à la fois victimes et acteurs d'une longue chaîne d'événements qui aboutissent au renforcement mutuel de la dégradation de l'environnement et de la pauvreté (voir note 51 page 145). Cette sorte de piège de la pauvreté environnementale a été judicieusement appelé «pauvreté rurale intégrée»⁵⁸. Ses symptômes sont l'impuissance, la vulnérabi-

⁵¹ Voir Redclift, M. et David, R., qui développent davantage la discussion dans le troisième rapport intérimaire sur le programme d'action de la CMRADR. FAO, Rome, 1990.

⁵² Barbier, E., *Economics, natural resource scarcity and development*, Earthscan, Londres, 1989.

⁵³ Pearce, D., Markandya, A. et Barbier, E., *Blue print for a green economy*, Earthscan, Londres, 1989.

⁵⁴ Bartelmus, P., *Environment and development*. Allen et Unwin, Londres, 1987.

⁵⁵ Commission Brundtland, *Notre avenir à tous*. Oxford Univ. Press, Oxford, 1987.

⁵⁶ Chambers, R., «Sustainable rural livelihoods», in Conway, C. et Litvinoff, M. (éds), *The creating of aid*. Earthscan, Londres, 1988.

⁵⁷ Rapport de la Conférence FAO/Pays-Bas sur l'agriculture et l'environnement (Bois-le-Duc, Pays-Bas, 15-19 avril 1991), CL99/23, 1991.

⁵⁸ Chambers, R., *Rural development: putting the last first*. Longman, Londres, 1983.



lité, la faiblesse physique, la pauvreté et l'isolement des ménages ruraux, chacun de ces facteurs influant sur les autres.

La situation des pauvres n'est cependant pas identique dans le monde entier. Leurs stratégies de survie varient énormément selon qu'ils se trouvent dans des zones «marginales» pauvres en ressources mais souvent d'accès facile, ou dans des zones plus productives, mais où les terres sont rares et où l'accès à la terre peut devenir un problème essentiel⁵⁹. Néanmoins, le dénominateur commun de toutes ces situations de pauvreté est la pression de la croissance démographique sur les ressources naturelles. Cela ne signifie pas que la pression démographique entraîne nécessairement une dégradation de l'environnement. En fait, elle peut constituer un moyen puissant de stimuler l'emploi de techniques de production agricole rentables et durables, quoique nécessitant une main-d'œuvre plus importante. Toutefois, les conditions écologiques et économiques préalables à cette issue généralement souhaitable ne sont pas encore bien connues. De plus, dans la plupart des pays en développement, le taux de croissance démographique est, de nos jours, supérieur au rythme d'adoption des changements techniques, alors même que cette croissance impose un lourd fardeau aux systèmes d'action sociale — soins de santé et éducation — sans lesquels ces changements ne peuvent avoir lieu.

Il n'y a pourtant guère de raisons de rejeter la responsabilité de la dégradation de l'environnement sur les cultivateurs et les pasteurs pauvres, hommes ou femmes, qui subissent les conséquences du fléchissement de la production alors que leurs demandes de ressources naturelles sont déterminées par des forces économiques et socio-politiques qui échappent à leur contrôle. Les expressions telles que «pression démographique» ou «densité potentielle» ont leur origine dans ces forces. Par exemple, la migration des agriculteurs brésiliens pauvres vers l'Amazonie est essentiellement motivée par les changements du mode d'utilisation des sols résultant, dans certains cas, des mesures d'incitation gouvernementales et de la répartition extrêmement inégale des droits de propriété, et non de la «pression démographique» qui s'exercerait dans leurs régions d'origine.

Il serait également tout à fait erroné — et cela conduirait à un échec des politiques mises en œuvre — d'attribuer la dégradation de l'environnement à la seule pauvreté. Des gens d'un revenu extrêmement différent, depuis les petits exploitants non pauvres des pays en développement jusqu'aux gros exploitants agricoles des pays industrialisés, mais aussi les exploitants forestiers et les pêcheurs commerciaux et, bien entendu, les riches consommateurs du monde occidental peuvent également dégrader l'environnement, soit directement, soit en incitant les autres à le faire.

Ainsi, certaines politiques agricoles mises en œuvre dans les pays industrialisés, comme celles qui ont cherché à garantir de meilleurs revenus aux agriculteurs, ont encouragé l'usage des produits agrochimiques et des aliments concentrés pour animaux ainsi que l'intensification de la production. Ces pratiques agricoles ont suscité un grand nombre de problèmes écologiques: pollution et contamination du sol, de l'eau, de l'air et des aliments, dégradation des ressources naturelles et des paysages ruraux, perturbation et réduction des habitats des espèces sauvages, diminution et perte de la diversité biologique et génétique, etc.

Ces situations sont dues principalement au fait que les marchés ne parviennent pas à refléter les coûts de protection de l'environnement. Une grande partie des politiques environnementales élaborées dans les pays industrialisés et dans les pays en développement où la pauvreté ne constitue pas une contrainte écrasante devront, par conséquent, remédier à cette carence en mettant en place des signaux économiques ou en imposant une réglementation en matière d'environnement, comme nous le verrons plus loin.

Les effets indirects des sociétés prospères sur l'environnement s'expriment d'ordinaire de multiples façons dans leur commerce. Une forte demande de produits potentiellement dommageables à l'environnement par le biais du commerce international peut entraîner une dilapidation des ressources des pays en développement. Les exportations subventionnées d'excédents alimentaires à destination des pays industrialisés peut faire baisser les prix sur les marchés intérieurs des pays en développement et ainsi saper les efforts déployés par ces derniers en vue d'introduire des méthodes de production durables, mais plus coûteuses. De surcroît, une baisse des prix internationaux oblige beaucoup de pays en développement à exporter, en compensation, de plus grandes quantités de produits primaires, ce qui engendre souvent une dégradation supplémentaire de l'environnement.

En dernier lieu, l'imposition par les pays occidentaux de mesures de protection de l'environnement trop zélées à l'égard des denrées alimentaires importées pourrait donner naissance à une nouvelle forme de protectionnisme commercial, et l'est en fait déjà devenue.

⁵⁹ Le chapitre spécial de *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1989*, intitulé «Développement durable et aménagement des ressources naturelles», traite de l'approche stratégique générale à adopter dans les zones rurales à fort et à faible potentiel. Le document principal n° 3, *Stratégies pour une agriculture et un développement rural durables selon les ressources disponibles dans les différentes zones*, préparé à l'occasion de la Conférence FAO/Pays-Bas de 1991, approfondit l'analyse.



Conditions préalables d'une agriculture et d'un développement rural durables

Alors que la promotion d'une agriculture et d'un développement rural durables implique une meilleure compréhension des nombreux modes d'existence ruraux à partir des deux grandes typologies exposées précédemment, la Déclaration de Den Bosch (voir note 57) a défini certaines conditions préalables censées faciliter le processus, qui sont brièvement résumées ci-après.

La première de ces conditions consiste, pour les pays développés, à améliorer la conjoncture économique globale, de manière à élargir les perspectives de développement des pays moins développés. Cela implique des initiatives en vue d'un allègement de la dette ainsi que des mesures destinées à améliorer les règles régissant le commerce international, de manière à faciliter l'accès de ces pays aux marchés agricoles, et à renforcer le financement du développement. De plus, il faut que les pays riches modifient leurs styles de vie de même que leurs modes de production et de consommation, afin de réduire leur demande de richesses naturelles à l'échelle de la planète et leur impact défavorable sur l'environnement global. Enfin, ces sociétés d'abondance doivent restreindre leurs incitations à la production agricole qui non seulement encouragent l'usage excessif d'intrants, mais aussi favorisent des hausses de prix mettant en péril l'adoption de modes de production ménageant l'environnement à long terme, notamment dans les pays en développement, comme nous l'avons mentionné ci-dessus.

Le deuxième ensemble de conditions préalables concerne les pays en développement proprement dits. Il comprend la mise en œuvre de politiques démographiques destinées à améliorer leurs perspectives de développement durable à long terme et à rétablir ou à maintenir un équilibre adéquat entre les secteurs rural et urbain pour ce qui est des politiques et des dépenses. Reconnaître le rôle vital d'un secteur rural dynamique dans l'amélioration de la sécurité alimentaire tout en préservant la base de ressources naturelles suppose non seulement que l'on corrige toute prévention antérieure contre ce secteur en ce qui concerne les mesures incitatives et les services, mais aussi qu'on décentralise la prise de décision jusqu'au niveau local, permettant ainsi aux habitants des campagnes de s'associer en groupes afin d'accroître leur influence et leur pouvoir dans un contexte démocratique.

Le troisième grand ensemble de conditions préalables a trait à la recherche mutuelle de formes nouvelles de développement agricole et rural, inspirées des essais réalisés localement, mais incorporant aussi des techniques et technologies améliorées qui n'impliquent pas l'usage accru d'intrants extérieurs au système d'exploitation lui-même⁶⁰. Néanmoins, la plupart des pays en développement ne sont pas actuellement dans une situation qui leur permette de sacrifier leur production

agricole dans le but de réduire leur usage d'intrants extérieurs.

Moyens d'action susceptibles de promouvoir une agriculture et un développement rural durables

C'est en sélectionnant les moyens d'action appropriés que la différence entre les situations qui prévalent dans les pays développés et les pays en développement devient la plus apparente. Cependant, il convient d'abord de revenir en arrière et de se demander pourquoi de telles politiques sont tout simplement nécessaires.

La dégradation de l'environnement, sous ses formes multiples, est causée par des insuffisances des politiques, des marchés ou des institutions, insuffisances qui sont, dans une certaine mesure, liées. Ces insuffisances ont en outre une cause commune, à savoir les effets externes. L'échec des politiques se manifeste lorsque les politiques mises en œuvre endommagent directement l'environnement. On peut citer, par exemple, les exonérations fiscales accordées en cas de défrichement de terres boisées dans le but d'en acquérir le droit de propriété, les mesures consistant à fortement subventionner des intrants polluants tels que les pesticides ou les décisions, généralement fondées sur des considérations politico-stratégiques, visant à consacrer des ressources à la production d'un produit donné. Un exemple souvent cité est celui du coton cultivé aux alentours de la mer d'Aral, en URSS.

Il y a insuffisance du marché lorsque le prix du marché ou la valeur attribuée aux biens d'environnement ne parviennent pas à exprimer leur vraie valeur sur le plan écologique; ou inversement, lorsque le prix du marché ou la valeur d'un produit préjudiciable à l'environnement ne tiennent pas compte des dommages que sa production a causés. Les insuffisances des marchés des produits agricoles sont très fréquentes et constituent une des principales causes d'atteinte à l'environnement. Elles sont, bien entendu, souvent associées à des politiques erronées. Ainsi, les prix fortement subventionnés résultant de la Politique agricole commune de la CEE ont incité les agriculteurs européens à employer des méthodes de production agricole intensives, qui ont causé des dommages considérables à l'environnement (perte de biodiversité, élimination d'habitats locaux, pollution des cours d'eau, etc.). En conséquence, il est essentiel que les politiques environnementales et leurs moyens d'action tiennent compte, le plus possible, des effets externes.

Les insuffisances de la troisième sorte sont de nature institutionnelle et concernent principalement le droit de propriété, c'est-à-dire le droit d'utiliser les ressources ou

⁶⁰ En anglais, le nom générique de ces formes nouvelles est l'acronyme LEISA, ou «low external input sustainable agriculture» (agriculture durable à faible apport d'intrants extérieurs).



d'y avoir accès (terres pour la culture ou le pâturage, eaux et forêts). Ces droits consistent souvent en des règles traditionnelles ou coutumières régissant l'accès à une propriété commune, c'est-à-dire à une propriété partagée entre un certain nombre de personnes. Ces droits de propriété peuvent être remis en cause sous la pression de la croissance démographique ou de la commercialisation accrue des produits agricoles. La propriété commune peut être expropriée par les membres les plus puissants de la société, ce qui aura pour effet d'augmenter la pression sur les ressources demeurant sous le régime de la propriété collective. Ces ressources peuvent aussi devenir accessibles à tous, sans règles régissant leur utilisation durable, lorsqu'elles sont exploitables jusqu'à la destruction.

Pour revenir aux différences entre pays développés et pays en développement en ce qui concerne l'élaboration des politiques de protection de l'environnement, les pays développés ont souvent des écosystèmes relativement jeunes, tempérés, sans grande diversité biologique, mais plus robustes, et bénéficient également de marchés et de droits de propriété bien établis. Les pays en développement, quant à eux, ont des écosystèmes beaucoup plus matures, tropicaux ou subtropicaux, d'une grande diversité biologique mais néanmoins fragiles, et leurs marchés et leurs systèmes de droits de propriété sont moins bien développés. Les objectifs des politiques différeront donc selon le degré de développement des pays considérés.

Dans les pays développés, plus industrialisés, ces objectifs peuvent consister à recourir davantage aux ressources énergétiques renouvelables, à établir des normes plus strictes quant à la qualité de l'air et de l'eau et à préserver la biodiversité et les zones de nature vierge. Dans les pays en développement, le développement durable, dans la mesure où il est explicitement formulé dans les politiques, fait davantage référence à une meilleure gestion des ressources naturelles en vue d'augmenter la production agricole, d'accroître la sécurité alimentaire nationale et de contribuer à la progression du revenu et à la réduction de la pauvreté.

Dans les pays en développement, la base de ressources naturelles constitue souvent une source de conflits sociaux en raison des inégalités du régime foncier et de l'importance que cette base acquiert pour la simple survie dans des situations où les possibilités d'emploi sont extrêmement limitées. Au contraire, dans les pays industrialisés, les conflits concernant l'environnement opposent généralement les représentants des intérêts commerciaux et les défenseurs de l'environnement à propos de l'utilisation des ressources. Dans ces conflits, la santé, l'agrément et les considérations esthétiques prennent souvent le pas sur les questions de moyens d'existence et de survie.

Etant donné que les décisions micro-économiques — c'est-à-dire celles que prennent les ménages — jouent

un rôle primordial dans le choix du mode d'utilisation des ressources naturelles, le ménage rural type d'un pays développé dispose d'un éventail beaucoup plus grand d'utilisations possibles que le ménage beaucoup plus pauvre d'un pays en développement. L'avantage que présente, pour l'environnement, la réduction de la pauvreté dans les pays en développement réside principalement dans l'élargissement des choix offerts à ceux qui sont les principaux utilisateurs des ressources sensibles.

Perspectives pour la mise en œuvre d'une agriculture et d'un développement rural durables pendant les années 90

Alors que l'on s'efforce de plus en plus de rendre le concept de développement durable opérationnel, les différences entre les contextes propres aux pays développés et aux pays en développement gagnent en importance lorsqu'on tente de formuler des politiques et de choisir les moyens d'action appropriés. D'un point de vue général, la démarche est néanmoins la même et consiste à s'assurer que les avantages et les coûts de la protection de l'environnement sont bien pris en considération au moment des décisions concernant la production et la consommation. A cet effet, on a imaginé des méthodes permettant d'attribuer des valeurs monétaires aux biens et services d'environnement, de sorte qu'ils puissent être inclus dans les signaux tarifaires et les comptes de revenu nationaux.

Si l'on attribuait des valeurs monétaires aux ressources de l'environnement, soutient-on, les calculs économiques influenceraient alors les décisions des dirigeants, des producteurs et des consommateurs au sujet de l'utilisation des ressources. La société disposerait, en ce cas, d'une mesure commune lui permettant de calculer la relation entre la dégradation de l'environnement — et, par conséquent, la diminution de la production future — et la consommation présente. La constatation que les ressources naturelles sont un élément primordial de la productivité économique à long terme mettrait en question ce qu'on a considéré comme «la fausse dichotomie entre l'économie et l'écologie», qui a conduit les dirigeants à ignorer l'environnement⁶¹.

On a ainsi élaboré diverses techniques de fixation des prix permettant de définir les valeurs écologiques, comme l'évaluation conditionnelle, qui suppose que l'on accepte de payer pour bénéficier des avantages en matière d'environnement, ou les modèles d'estimation des coûts de transport, qui permettent de définir la valeur du temps passé, par exemple, à transporter l'eau ou à ramasser le bois de feu. Ces techniques s'appliquent aux situations rencontrées dans les pays en

⁶¹ Repetto, R., Magrath, W., Wells, M., Beer, C. et Rossini, F., *Wasting assets: natural resources in the national income accounts*. World Resources Institute, Washington, 1989.



développement et permettent d'affiner l'analyse coûts-avantages et l'appréciation des projets.

Ces méthodes d'analyse soulèvent le problème du choix d'un taux d'actualisation adéquat. Un taux relativement élevé, choisi d'après la constatation réaliste que les capitaux sont rares dans les pays en développement, peut réduire considérablement l'importance accordée aux coûts et avantages écologiques se manifestant dans un avenir lointain. A moins qu'on donne de l'importance à ces facteurs au moment de décider des investissements, le développement durable à long terme risque d'être compromis. Par ailleurs, si les projets écologiques n'ont qu'un faible taux de rendement, il faudra formuler d'autres critères pour guider l'investissement⁶².

Ces récents efforts d'intégration des valeurs écologiques dans les critères classiques des décisions d'investissement se sont accompagnés d'une reprise du débat sur les principes économiques de la politique de protection de l'environnement. Le principe consistant à faire payer les pollueurs, défendu par l'OCDE depuis le milieu des années 70, a particulièrement retenu l'attention, car il cherche explicitement à maintenir la qualité des ressources de l'environnement en garantissant que les coûts de protection de l'environnement sont à la charge du pollueur, et donc «internalisés», plutôt que répercutés sur la société dans son ensemble en tant qu'externalités. Ce principe peut être appliqué grâce à la détermination de normes écologiques impératives ou au prélèvement de redevances ou de taxes de pollution. Toutefois, les études révèlent qu'en pratique la plus grande partie des coûts occasionnés par la pollution ne sont pas entièrement internalisés, même lorsque les producteurs paient des redevances de pollution (voir note 53 page 145).

Si le principe selon lequel le pollueur paie constitue une étape supplémentaire vers l'évaluation adéquate ou acceptable des biens et services d'environnement, il est difficile à mettre en application dans de nombreux cas de pollution, en particulier ceux qui sont associés à l'agriculture. On peut citer, à ce propos, la pollution des eaux superficielles et souterraines par les nitrates, les phosphates et les pesticides ou la pollution de l'eau et de l'air résultant d'une production animale intensive: les sources de contamination sont généralement nombreuses, et il est donc difficile d'identifier les responsables, d'autant plus que la détection nécessite souvent des techniques très élaborées.

Il est également difficile de fixer le niveau adéquat des redevances ou des taxes à prélever afin d'obtenir la réduction de pollution voulue lorsque l'intrant polluant ne représente qu'une petite fraction des coûts de pro-

duction. Dans certains cas, il faut avoir recours à de très fortes redevances pour obtenir une réduction pourtant modeste de la pollution, ce qui peut commencer à peser sur d'autres aspects de la politique agricole, tels que les revenus des agriculteurs ou la viabilité des communautés rurales à activité essentiellement agricole. En effet, alors que l'on a beaucoup écrit à propos de l'impact négatif des pratiques culturales intensives sur l'environnement, peu de recherches ont été consacrées à l'incidence des politiques de protection de l'environnement sur l'agriculture⁶³.

Plusieurs pays européens ont employé de nouvelles méthodes pour encourager les exploitants agricoles à adopter des pratiques culturales moins intensives, quitte à réduire quelque peu leur production. Par exemple, les agriculteurs de certaines zones bien identifiées reçoivent une indemnité contre l'engagement formel de restreindre leur utilisation globale d'engrais azotés. Ainsi, les incidences de l'agriculture moderne sur l'environnement sont abordées par le biais du versement de subventions dans le but de restreindre les possibilités de choix technologique de l'utilisateur, ce qui représente une importante innovation en matière de réglementation environnementale de l'agriculture. Une nouvelle orientation fondée sur la réglementation se dessine, qui rompt avec la longue tradition d'adhésion volontaire. Les gouvernements ont introduit des normes écologiques pour l'agriculture, complétées dans certains cas par des paiements destinés à décourager les agriculteurs de polluer ou de dégrader de toute autre manière l'environnement.

Conclusion

Dans les années 90, les questions qui se poseront aux gouvernements des pays développés à propos du développement agricole durable seront principalement déterminées par le soutien politique dont bénéficieront les mesures visant à inclure les coûts d'environnement dans les coûts de production agricole. En même temps, les consommateurs exprimeront leur préférence de plus en plus marquée pour les produits de l'agriculture biologique, ce qui implique une modification des techniques de production, mais aussi des coûts. Les dirigeants devront aussi résoudre un dilemme très actuel: doit-on imposer ou réglementer l'utilisation d'intrants ou les techniques de production qui entraînent des coûts de protection de l'environnement tout en ayant recours aux subventions pour maintenir le niveau global des prix agricoles à la production bien au-dessus des prix du marché mondial? La tendance, quoique hésitante jusqu'ici, s'oriente vers le soutien direct des revenus agricoles dans certains pays industrialisés, ce qui indique l'orientation probable

⁶² Pour plus de précisions sur ces questions, voir FAO, *Critères, instruments et outils pour une agriculture et un développement rural durables*, document principal n° 4, Conférence FAO/Pays-Bas sur l'agriculture et l'environnement, 1991.

⁶³ Voir FAO, *Aspects socio-économiques des politiques environnementales dans l'agriculture européenne*, document présenté à la 17^e Conférence régionale pour l'Europe, Venise, avril 1990.



des politiques. Toutefois, comme nous l'avons déjà mentionné, les incidences socio-économiques des politiques de protection de l'environnement sur l'évolution et la structure de l'agriculture dans les pays développés n'ont pas encore fait l'objet de recherches suffisantes.

Dans les pays en développement, la diversité des systèmes agro-écologiques et socio-économiques prouve que le développement agricole durable peut progresser de multiples manières. La reconnaissance de cette diversité donne du poids aux politiques encourageant la participation populaire et aux traditions d'aménagement des ressources locales. Il est également indispensable d'éveiller les énergies des ruraux pauvres et de récompenser leurs efforts. Sans une participation plus assurée et plus équitable aux avantages procurés par le développement rural, il sera pratiquement impossible de mettre un terme aux pratiques peut-être écologiquement dommageables des ménages pauvres luttant pour assurer leur subsistance. En conséquence, les stratégies d'implantation d'une agriculture et d'un développement rural durables élaborées dans les pays en développement pendant les années 90 devront aller au-delà des simples questions techniques d'aménagement des ressources pour toucher aux questions plus vastes de la participation économique et politique des populations rurales pauvres. Ces stratégies devront, de surcroît, englober des secteurs extérieurs à l'agriculture proprement dite, afin de proposer de nouvelles possibilités d'emploi lucratif en dehors des fermes ou dans des branches non directement liées à l'exploitation des ressources naturelles renouvelables.

LA QUESTION DES ÉCHANGES AGRICOLES ET LES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES MULTILATÉRALES DE L'URUGUAY ROUND

Dans les années 80, les problèmes relatifs aux échanges agricoles, découlant notamment de la concurrence commerciale subventionnée entre les principaux pays développés exportateurs de produits agricoles, ont contribué à l'inclusion de l'agriculture dans les Négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round. Ce Round représente la tentative la plus ambitieuse faite à ce jour pour négocier une réforme d'ensemble des règles mondiales en matière de commerce des produits agricoles. Les problèmes clefs de l'accès aux marchés, du soutien agricole intérieur et des subventions à l'exportation, abordés au cours des négociations, seront au centre des débats des années 90 sur les échanges et les politiques agricoles, et cela quelle que soit l'issue de l'Uruguay Round. Les questions relatives au commerce et à l'environnement seront aussi à l'ordre du jour, tout comme l'attention plus grande qu'il convient de prêter à l'impact des mesures motivées par des considérations de santé et de sécurité sur le commerce. Enfin, les échanges agricoles pourraient être considérablement modifiés par l'évolution vers l'intégration économique des pays développés et des pays en développement et par la transition de l'URSS et des pays d'Europe orientale vers l'économie de marché.

Commerce global et échanges agricoles dans les années 80

Les années 80 ont été caractérisées par un accroissement considérable de l'importance économique du commerce mondial des marchandises. Selon le GATT, le volume des échanges mondiaux a augmenté de 50 pour cent et leur valeur totale de plus de 70 pour cent pendant les années 80. Le commerce ayant progressé plus rapidement que la production, les années 80 constituent une période d'intégration croissante de l'économie mondiale.

Cependant, la progression des échanges a suivi un rythme différent selon les pays et les groupes de produits. L'expansion a surtout concerné les articles manufacturés et s'est limitée presque essentiellement à l'Amérique du Nord, à l'Europe occidentale, au Japon et à un certain nombre d'autres pays d'Asie. Les pays d'Afrique et d'Amérique latine ne sont généralement pas parvenus à participer à la croissance rapide du commerce. Les échanges agricoles ont été beaucoup moins dynamiques, notamment en ce qui concerne de nombreux produits exportés avant tout par les pays en développement. Les prix à l'exportation des denrées agricoles produites par les pays en développement ont chuté



d'environ un tiers en valeur réelle entre 1980 et 1990. Certaines des plus fortes baisses ont touché des produits de base, tels que les produits végétaux destinés à la préparation de boissons ou le caoutchouc, et n'ont été que partiellement compensées par la hausse des prix d'autres produits, comme le poisson, certains produits carnés et la banane. Les pays en développement ont enregistré une certaine progression du pouvoir d'achat tiré des exportations de produits agricoles, halieutiques et forestiers grâce à l'augmentation du volume de ces dernières.

L'augmentation du volume des denrées alimentaires importées par les pays en développement est passée de 9,4 pour cent par an pendant la période 1975-1981 à seulement 0,9 pour cent pendant la période 1981-1986. Parallèlement, l'augmentation du volume des denrées alimentaires exportées par les pays en développement a également baissé, passant de 6,2 pour cent à 0,7 pour cent pour les mêmes périodes.

Stagnation de la demande et protectionnisme

Cette faible progression de la demande de produits agricoles importés est globalement la conséquence du ralentissement de la croissance de nombreuses économies, des problèmes d'endettement auxquels doivent faire face près de la moitié des pays en développement, du recul de la demande dans les pays exportateurs de pétrole et en URSS et de la tendance de plus en plus marquée à l'autosuffisance alimentaire observée dans un certain nombre de pays. La conjoncture économique déprimée et le ralentissement de la demande d'importation dans les pays en développement ont également eu un effet préjudiciable sur les exportations des pays développés. Cette situation a été aggravée par l'offre abondante de nombreux produits, en particulier les céréales et les produits laitiers dans les pays développés, mais aussi le sucre, le coton, le café et le caoutchouc naturel, produits essentiellement par les pays en développement. Pour ce qui est de ces derniers pays, le commerce de beaucoup de leurs produits traditionnels d'exportation a souffert de la stagnation de la demande d'importation sur leurs principaux marchés situés dans les pays à revenu élevé, où la consommation par habitant n'a guère progressé pendant les années 80.

Les pays en développement ont dû aussi faire face à des problèmes d'accès aux marchés et, spécialement dans le cas des céréales, à la concurrence des exportations subventionnées des pays développés. Les politiques de soutien agricole mises en œuvre dans la plupart des pays développés ont fait apparaître des excédents, ce qui a eu pour effet d'intensifier la concurrence par l'intermédiaire de l'octroi de subventions aux exportations à destination des marchés agricoles mondiaux. Si les pays en développement exportateurs ont perdu des marchés, les pays développés ont encouru, quant à eux, de fortes dépenses budgétaires, alors que les prix réels

des denrées alimentaires destinées à la consommation intérieure ont moins baissé que les prix des marchés internationaux.

Le protectionnisme relatif aux échanges agricoles s'est accentué pendant les années 80; dans les pays développés, le soutien équivalant à une subvention à la production est passé en moyenne de 34 pour cent durant la période 1979-1985 à 44 pour cent en 1990 (prévision)⁶⁴. Certains pays en développement ont néanmoins tiré avantage de l'élargissement des systèmes de préférences commerciales généralisés des pays développés et des modestes concessions commerciales sur les produits tropicaux résultant de l'accord à mi-parcours de l'Uruguay Round. Les échanges agricoles entre pays en développement n'ont toutefois connu qu'une faible progression.

Crise de la dette et stabilisation des prix

Les contraintes financières liées à l'accroissement de l'endettement extérieur et les mesures d'austérité imposées par l'ajustement structurel ont obligé beaucoup de pays en développement à réduire leurs importations de produits alimentaires et d'autres biens. Beaucoup de pays ont mis en œuvre d'ambitieux programmes d'ajustement structurel, souvent imposés en contrepartie de l'aide internationale censée résoudre la crise de la dette, dans le but de faciliter une éventuelle reprise de la croissance à long terme et du développement économique. Toutefois, ces programmes ont souvent eu pour effet immédiat de ralentir la croissance économique, incitant par là même les pays en question à réduire leurs importations tout en augmentant leurs exportations. Cela s'est soldé par une accentuation de la pression à la baisse pesant sur les prix des marchés internationaux et les recettes en devises.

L'instabilité des prix de certains produits, dont les produits tropicaux et les matières premières agricoles, a eu un effet préjudiciable sur le commerce des denrées alimentaires et des produits agricoles pendant la décennie. Cependant, les années 80 ont été marquées par la quasi-disparition des accords de produit comportant des clauses de stabilisation des prix. A la fin de la décennie, le caoutchouc naturel était le seul produit de base bénéficiant encore d'un mécanisme de stabilisation internationalement reconnu. Cette évolution a en partie son origine dans les problèmes techniques soulevés en particulier par la détermination des niveaux de prix de référence, problèmes qui se sont avérés extrêmement difficiles à résoudre compte tenu des importantes fluctuations des taux de change et de la baisse des prix. Plus fondamentalement, on ne porte plus la même appréciation sur les vertus comparées de l'orientation et de la

⁶⁴ Voir Examens régionaux, «Les pays de l'OCDE et les distorsions du marché agricole», dans le présent chapitre spécial.



réglementation du marché. De plus, l'effondrement de l'Accord international sur l'étain en 1985 a eu un effet profondément négatif sur l'attitude des hommes politiques envers les mécanismes de réglementation du marché. Dans ce contexte, le Fonds commun pour les produits de base, qui est entré en vigueur en juin 1990, soit 13 ans après qu'on a proposé sa création, joue à présent un rôle minime en matière de stabilisation des prix, quoique l'aide financière accordée par son intermédiaire aux programmes et aux projets de développement des produits de base (Deuxième compte) puisse contribuer à l'amélioration des perspectives du marché pour de nombreux produits.

Des mécanismes spéciaux du FMI et certains systèmes créés par les pays développés, comme le système de stabilisation des recettes d'exportation (Stabex) de la CEE, ont tenté de corriger les effets négatifs de l'instabilité des marchés, afin de compenser le fléchissement des recettes que les pays en développement tirent du commerce des produits de base. Ainsi, la Facilité de financement compensatoire et de financement pour imprévus (CCFF) du FMI était destinée à venir en aide aux pays éprouvant des difficultés de balance des paiements par suite de la contraction de leurs recettes d'exportation et, depuis 1981, du coût excessif des céréales importées. La CCFF a toutefois vu son pouvoir d'intervention limité par les ressources disponibles, les conditions de remboursement et l'aide qu'elle peut fournir dans les situations où les recettes d'exportation restent médiocres pendant de longues périodes. Quant à la Facilité de financement des stocks régulateurs (BSFF) du FMI, elle n'a procédé à aucun tirage depuis 1986.

Dans le cadre de la Convention de Lomé III, la CEE a accordé une aide de 8,5 milliards d'ECU à 64 Etats signataires des régions Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP). Toujours dans le cadre de cette convention, le programme Stabex s'est vu allouer 925 millions d'ECU, ce qui n'a pas suffi à compenser la baisse des prix des produits de base pendant les années 80. Lomé IV, qui s'est achevée en mars 1990, a porté l'aide totale pour 1990-1995 à 12 milliards d'ECU et a alloué 1,5 milliard d'ECU au Stabex, mais sous forme de dons plutôt que de prêts sans intérêt.

L'agriculture et le système d'échanges commerciaux multilatéraux

Dans le cadre du GATT, l'agriculture a presque toujours échappé à la discipline et aux règles du commerce multilatéral et n'a quasiment jamais respecté les principes de base de l'Accord général, à savoir:

- la non-discrimination en matière commerciale;
- la protection assurée par des mesures «transparentes», c'est-à-dire qui peuvent être facilement mesurées et contrôlées;
- la détermination de niveaux de protection «consolidés» à la suite de négociations;

- la notification, la consultation et l'arbitrage en cas de litige.

En outre, au contraire des produits industriels, les produits agricoles n'étaient pas soumis à la plupart des interdictions frappant les restrictions quantitatives à l'importation et les subventions à l'exportation.

Même lorsque les pratiques commerciales agricoles étaient régies par le GATT, il était parfois possible d'obtenir des dérogations — comme celles accordées aux Etats-Unis en 1955 — permettant de couvrir des restrictions quantitatives discriminatoires à l'importation pour des produits bénéficiant d'un soutien intérieur des prix, comme le sucre. Avant les négociations du Dillon Round (1960-1961), la Politique agricole commune de la CEE était autorisée à remplacer les droits de douane nationaux par des mesures de contrôle appliquées aux frontières communes — mesures qui incluaient des prélèvements variables à l'importation, destinés à maintenir les prix intérieurs aux niveaux souhaités — dans ce qui était alors une région importatrice nette de denrées alimentaires. Il n'était cependant pas prévu que la CEE deviendrait, dans les années 70, un exportateur de produits agricoles, ce qui l'a obligée, à cause des niveaux de prix imposés par la PAC, à octroyer des subventions à l'exportation afin de pouvoir écouler sa production intérieure excédentaire. Beaucoup de pays développés et un certain nombre de pays en développement, en particulier dans les régions Amérique latine/Caraïbes et Asie, ont protégé leurs secteurs agricoles au moyen d'un ensemble complexe de droits de douane, de contingents d'importation et d'autres mesures de contrôle aux frontières, combinées avec des subventions directes à la production et de nombreuses autres subventions intérieures.

Après l'échec des précédentes tentatives d'assujettissement de l'agriculture à la discipline du GATT au cours des Négociations du Kennedy Round (1963-1967) et du Tokyo Round (1973-1979), le système d'échanges commerciaux multilatéraux s'est trouvé, pendant les années 80, de plus en plus dépassé par les problèmes assaillant l'agriculture mondiale. Le système en vigueur n'a pu empêcher l'accumulation d'excédents agricoles, particulièrement dans les pays développés, ce qui a provoqué la multiplication des mesures de soutien et de protection. La lutte pour la conquête des marchés et des parts de marchés s'est intensifiée et, en raison de ces mesures, le commerce international a connu une forte altération. Alors que certains efforts unilatéraux avaient été faits en vue de maîtriser la surproduction, le dialogue commercial s'est progressivement durci, divers pays considérant que les efforts nécessités par la remise en ordre de la production et du commerce mondiaux étaient inégalement et injustement répartis entre les différents producteurs. Tous les pays développés exportateurs de produits agricoles ont ployé sous des fardeaux budgétaires de plus en plus lourds. Simultanément, la diminution du revenu par habitant et des recettes à l'exportation et la



difficulté croissante à satisfaire les besoins de produits alimentaires importés dans de nombreux pays en développement a confirmé chacun dans le sentiment que le système des échanges commerciaux multilatéraux était en proie à la confusion et qu'il fallait sérieusement le revoir. Ces tensions liées aux échanges agricoles ont donc joué un rôle déterminant dans la décision d'engager les Négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round, le huitième du genre.

L'agriculture dans l'Uruguay Round

Les Négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round représentent la tentative la plus ambitieuse faite à ce jour pour venir à bout des problèmes du commerce agricole. Au cours de la réunion ministérielle initiale, qui s'est tenue en 1986 à Punta del Este, les parties contractantes du GATT sont convenues que ces négociations viseraient à «libéraliser davantage» le commerce des produits agricoles et à assujettir toutes les mesures touchant l'accès à l'importation et la concurrence à l'exportation à «des règles et des disciplines du GATT renforcées». Les principales questions étaient donc l'accès des importations, et particulièrement les restrictions quantitatives et les autres obstacles non tarifaires; la concurrence à l'exportation; et notamment les subventions à l'exportation; et enfin le soutien intérieur de l'agriculture, qui a, pour la première fois, introduit les politiques agricoles intérieures dans l'arène des négociations commerciales internationales. Un groupe de négociations distinct a été constitué pour débattre de l'atténuation des obstacles commerciaux appliqués aux produits tropicaux, sujet d'un grand intérêt pour beaucoup de pays en développement. Un groupe de travail a été formé pour prendre des dispositions concernant les mesures sanitaires et phytosanitaires, tout en veillant à ce que les restrictions nécessitées par la protection de la santé, la garantie de la sécurité et l'élimination de la menace biologique que représentent certaines importations pour les plantes et les animaux ne constituent pas un obstacle excessif au commerce.

Durant les premières années, les avis sur la conduite et la substance des négociations sont restés partagés. A l'occasion de l'accord à mi-parcours, retardé jusqu'en avril 1989, les négociateurs se sont mis d'accord sur le langage relatif à l'agriculture, ce qui n'a guère résolu de problèmes, mais a permis de définir un cadre de négociation et un calendrier. Ce n'est toutefois qu'en juillet 1990 que le Président du Groupe de négociation sur l'agriculture a été en mesure de préparer un premier document de synthèse, qui prévoyait notamment des engagements précis en matière d'accès des importations, de concurrence à l'exportation et de subventions intérieures. L'ampleur de la réduction n'était pas spécifiée, mais le document précisait que les subventions à l'exportation étaient destinées à diminuer plus rapidement que les obstacles à l'importation ou les subven-

tions intérieures. Cependant, le Sommet de Houston, qui a réuni en juillet 1990 les sept pays les plus industrialisés, est convenu simplement de prendre ce document comme base en vue d'activer les négociations.

La proposition américaine d'octobre 1990 prévoyait une réduction de 75 pour cent du soutien intérieur et des droits de douane (y compris ceux résultant de la conversion des restrictions non tarifaires à l'importation) et de 90 pour cent des subventions à l'exportation, le tout sur une période de 10 ans. Dans l'ensemble, le Groupe de Cairns, comprenant 13 nations faisant le commerce des produits agricoles⁶⁵, s'est aligné sur la position des Etats-Unis, avec cependant quelques réserves de la part du Canada sur la question de l'accès des importations. La CEE, en revanche, a continué à soutenir que des engagements séparés en matière d'accès des importations, de concurrence à l'exportation et de subventions intérieures étaient à la fois inutiles et inopportuns. Dans sa propre communication de novembre 1990, la CEE s'est montrée beaucoup moins ambitieuse que les Etats-Unis et le Groupe de Cairns, proposant de réduire le soutien de 30 pour cent par rapport aux niveaux de 1986 sur un intervalle de 10 ans.

L'essence de ces positions, et de celles des autres groupes de pays touchés par la libéralisation des échanges agricoles, transparait aussi dans la dynamique de négociation des groupes régionaux et de pays, brisant par le fait même les classiques alignements Nord et Sud. Les acteurs les plus influents ont été les exportateurs nets de céréales, à savoir les Etats-Unis et le Groupe de Cairns, qui ont généralement plaidé en faveur de mesures de libéralisation plus radicales et d'une réduction accusée des subventions à l'exportation, particulièrement préjudiciables aux exportateurs de produits agricoles fortement endettés, comme l'Argentine ou le Brésil, alors que la CEE était partisane d'une restriction plus modérée des subventions. D'autres pays européens, le Japon et certains pays en développement, motivés par des considérations de sécurité alimentaire intérieure, ont estimé que certains secteurs agricoles devaient être épargnés par la libéralisation des échanges. Cependant, les pays en développement, qu'ils aient appartenu ou non au Groupe de Cairns, ont énergiquement soutenu les notions de traitement spécial et différencié pour les pays en développement et d'ouverture des marchés aux produits tropicaux. Par ailleurs, beaucoup de pays en développement ont généralement calqué leur position sur celle du groupe des pays en développement importateurs nets de denrées alimentaires.

Ce groupe des pays en développement importateurs nets de denrées alimentaires s'est formé relativement tôt dans le cadre du Round, afin de se distinguer des pays

⁶⁵ Australie, Canada, Chili, Brésil, Argentine, Hongrie, Indonésie, Fidji, Colombie, Malaisie, Uruguay, Thaïlande, Philippines.



en développement exportateurs de denrées alimentaires, dont la plupart étaient représentés dans le Groupe de Cairns. Les pays en développement importateurs nets de denrées alimentaires ont mentionné les nombreuses études prévoyant que la libéralisation du commerce entraînerait une hausse des prix des denrées alimentaires importées et ont invité les autres parties contractantes du GATT à atténuer les répercussions défavorables de cette hausse sur la facture de leurs importations et leur balance des paiements et à leur donner les moyens d'accroître leur production agricole. La question du service de la dette a été également abordée. La hausse escomptée des prix mondiaux à la suite de la réduction des subventions à l'exportation et des réformes internes entreprises dans les pays du Nord devrait gonfler la facture des importations de denrées alimentaires des importateurs nets et rendre encore plus difficile le service de la dette. En conséquence, les pays en développement importateurs nets de denrées alimentaires ont proposé qu'on leur accorde une compensation sous la forme de ventes de produits alimentaires à des conditions de faveur, d'aide financière, d'un meilleur accès aux marchés, d'une aide alimentaire accrue ou d'un rééchelonnement de la dette.

Bruxelles et au-delà

La réunion à l'échelon ministériel qui s'est tenue en décembre 1990 à Bruxelles s'est révélée incapable de rapprocher les diverses positions en ce qui concerne l'agriculture ou d'autres secteurs sensibles comme l'industrie textile, les services liés au commerce ou encore les droits de propriété intellectuelle. Vers la fin de la semaine de négociation, un compromis sur l'agriculture a néanmoins été proposé, à savoir une réduction générale de 30 pour cent des soutiens dans les trois domaines clefs des subventions à l'exportation, de l'accès aux marchés et des subventions intérieures. Toutefois, aucun accord sur cette tentative de compromis n'a pu être conclu et les négociations ont été ajournées, laissant l'agriculture et les 14 autres secteurs de négociation dans l'incertitude.

Les entretiens ultérieurs du Directeur général du GATT avec les principaux participants de l'Uruguay Round ont abouti, en février 1991, à l'acceptation du programme de travail proposé et à la reprise de l'Uruguay Round, d'abord au niveau technique. De plus, le processus de négociation a été réorganisé. Si l'agriculture bénéficie toujours de l'attention d'un groupe distinct, les négociations sur les produits tropicaux et les produits liés aux ressources naturelles, antérieurement menées à part, ont été incluses dans les négociations relatives à l'accès aux marchés, qui traiteront systématiquement des restrictions tarifaires et non tarifaires. La reprise du Round a été facilitée par la proposition de réforme interne avancée en janvier 1991 par la Commission de la CEE, qui prônait une réduction du soutien accordé aux gros

producteurs, une amélioration de la protection de l'environnement dans les zones défavorisées et une réduction progressive des subventions intérieures. Quoique cette nouvelle proposition n'ait pas encore été acceptée à l'échelon ministériel et que la CEE n'ait pas, à ce jour, adopté de nouvelles positions sur l'accès aux marchés ou les subventions à l'exportation, cette innovation a été perçue comme la manifestation, de la part de la CEE, d'une volonté de relancer l'Uruguay Round. En même temps, le Gouvernement des Etats-Unis a demandé — et obtenu du Congrès en mai 1991 — le renouvellement pour deux ans de son mandat de négociation du «fast track». Quant aux dirigeants japonais, ils ont indiqué que la révision de leur politique rizicole pouvait être envisagée dans le cadre de négociations commerciales multilatérales globales.

Principales questions à résoudre dans le cadre des négociations⁶⁶

Rien ne permet de conclure que ces initiatives permettront de résoudre les problèmes liés aux négociations sur l'agriculture. Il y a toujours de fortes divergences d'opinion à propos des manières de résoudre les principales questions en suspens touchant les échanges agricoles:

Subventions intérieures. Les règles actuelles du GATT traitent explicitement des subventions intérieures; toutefois, en matière agricole, ces subventions ont échappé aux investigations. L'approche généralement retenue consiste à classer les subventions intérieures dans différentes catégories selon l'incidence qu'elles sont censées avoir sur le commerce; celles qui sont jugées inoffensives bénéficient ainsi du feu vert, alors que les autres font l'objet d'une surveillance et, le cas échéant, de mesures compensatoires. Bien que les critères permettant d'attribuer le feu vert restent encore à définir, la liste comprendra probablement les services et programmes de recherche, de vulgarisation, d'inspection et de classement intéressant l'environnement et la santé ainsi que les programmes de développement rural mis en œuvre dans les pays en développement. Les principales divergences portent sur les mécanismes de protection des revenus, les programmes de stockage, l'aide alimentaire nationale et internationale et les aides à l'équipement sous forme de dons ou de subventions.

Accès des importations. Les efforts déployés en ce domaine visent à remplacer les restrictions quantitatives et autres obstacles non tarifaires par des équivalents tarifaires dont la réduction sera négociée. Une question clef sera celle des mesures de sauvegarde, notamment contre la baisse des cours mondiaux ou le gonflement

⁶⁶ Voir «Suivi des Négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round», CCP 91/21.



des importations. Les autres questions importantes concernent la réglementation de l'emploi des restrictions quantitatives destinées à soutenir les prix intérieurs (puisque le soutien intérieur se maintiendra probablement sous une forme ou sous une autre pendant un certain temps) et le rééquilibrage. Ce dernier a été demandé par la CEE dans le but de permettre la réglementation de l'importation de certains produits, comme les produits de remplacement des céréales et les graines oléagineuses, qui ne sont pas soumis actuellement aux restrictions touchant d'autres aliments pour animaux, tout en aboutissant à une réduction nette de l'ensemble des niveaux de protection.

Concurrence à l'exportation. La limitation de l'emploi des subventions à l'exportation a été, et reste, le principal enjeu. L'ampleur de cette limitation, sa durée et les conditions de son application constituent une des clefs déterminantes des négociations.

Traitement spécial et modulé. Si la nécessité d'un traitement spécial et modulé pour les pays en développement est généralement admise, la question soulèvera des difficultés particulières lorsqu'il s'agira de mettre en œuvre un accord englobant les trois éléments ci-dessus. Au stade actuel des négociations, on préfère apparemment faire preuve de souplesse dans l'application des règles générales plutôt que de créer des règles distinctes pour les pays en développement.

Hausse des cours mondiaux. La hausse possible des prix des denrées alimentaires sur les marchés internationaux, prévue par de nombreuses études, soulève la question de la nécessité et de la nature des dispositions transitoires destinées à soulager les pays en développement importateurs de ces denrées.

Disponibilité d'aide alimentaire. Beaucoup de pays en développement se sont inquiétés d'une diminution possible de l'aide alimentaire disponible par suite d'une réduction des excédents dans les principaux pays donateurs et d'une hausse des cours mondiaux. En même temps, la formulation possible de nouvelles règles, probablement plus restrictives, régissant les subventions à l'exportation fait naître une inquiétude quant à l'importance future des expéditions d'aide alimentaire. Il s'agit donc de faire en sorte qu'un accord issu de l'Uruguay Round n'ait pas un effet préjudiciable sur l'aide alimentaire et qu'il assure un niveau d'aide alimentaire correspondant aux besoins des pays en développement.

L'issue des Négociations de l'Uruguay Round reste incertaine. Ces négociations se poursuivront, mais leur succès dépendra des décisions, politiques ou autres, concernant l'agriculture et d'autres secteurs sensibles, comme celui des échanges de services. Une rupture

complète des négociations stimulerait la tendance au renforcement et à l'élargissement des accords commerciaux régionaux et bilatéraux. On voit toutefois mal comment ces actions pourraient amener une libéralisation marquée des échanges agricoles ou une réduction de l'emploi des subventions à l'exportation, particulièrement pour ce qui est des céréales et d'autres produits agricoles de la zone tempérée, ou encore un recul du protectionnisme.

Il est peu probable qu'un Round qui ignorerait, dans une large mesure, les échanges agricoles, comme l'ont fait le Kennedy Round ou le Tokyo Round, aboutisse à une amélioration significative des règles régissant ces échanges; en fait, il y a peu de chances qu'il remette en question la pratique de l'octroi de subventions à l'exportation. Plus fondamentalement, l'absence d'un accord pourrait entraver le processus de réforme des politiques agricoles. Ce processus est en cours dans de nombreux pays, généralement en tant qu'élément d'un processus plus vaste de réexamen du rôle joué par les pouvoirs publics dans la structure incitative de l'économie. Les pays en développement ont tenté de fournir aux agriculteurs les incitations nécessaires pour qu'ils fassent le meilleur usage possible des ressources agricoles et de mettre un terme aux politiques macro-économiques et sectorielles susceptibles de fausser ces incitations. Les pays dotés précédemment d'une économie planifiée, face à l'éventualité de l'introduction d'un système incitatif destiné à stimuler les entreprises privées, tiennent beaucoup à mettre en place les signaux tarifaires propres à assurer la compétitivité internationale de leurs produits. Quant aux pays industrialisés, ils comprennent qu'il est possible d'assurer de façon plus efficace l'équilibre voulu entre les objectifs concernant le revenu rural, la consommation et la protection de l'environnement en réduisant l'importance du soutien non limité des prix lié à la production de quelques produits de base essentiels. Ces réformes sont plus faciles à mettre en œuvre lorsque les cours mondiaux sont stables et prévisibles. L'instabilité des marchés mondiaux due à la guerre des subventions et à la protection jalouse des marchés d'importation rend l'exécution de ces réformes difficile, voire impossible.

Un succès de l'Uruguay Round, qui engagerait un processus de réforme des règles commerciales, réduirait l'importance du soutien accordé par les politiques agricoles et encouragerait l'infléchissement des politiques intérieures vers une plus grande neutralité commerciale, aurait sans doute un effet favorable sur le système commercial et les économies intérieures des pays acquis à ces réformes. Un accord dans le domaine agricole devrait aussi relancer les négociations dans les autres secteurs et entraîner la conclusion d'autres accords. La réduction du soutien des marchés devrait améliorer les perspectives d'exportation de produits agricoles et restreindre la probabilité d'une chute des cours due à la



concurrence sauvage des exportations subventionnées. La plus grande transparence stimulerait le commerce et leverait une partie des incertitudes qui freinent actuellement les commerçants et les investisseurs. La réforme des politiques intérieures devrait aussi avoir des répercussions budgétaires positives pour de nombreux pays et réduirait en outre probablement le surinvestissement dans des activités non compétitives. Enfin, un système puissant d'échanges multilatéraux présenterait l'avantage de favoriser la prise de décision collective et la mise en application équitable des règles en cas de différends.

Le cadre multilatéral dans lequel auront lieu les échanges agricoles pendant les années 90 dépend fortement du résultat de l'Uruguay Round. Toutefois, d'autres considérations, telles que le résultat des efforts déployés pour atténuer l'incidence de la crise internationale de la dette, auront également un impact important sur le cours ultérieur des activités commerciales.

Il est impossible de prévoir la durée ou l'issue des prochaines Négociations de l'Uruguay Round. Même si elles se concluaient par un accord entraînant une libéralisation substantielle des politiques commerciales dans un avenir proche, l'introduction progressive des changements impliqués prendra probablement cinq à dix ans et devrait se poursuivre pendant une grande partie des années 90, voire même jusqu'au début du siècle prochain. En conséquence, les principales questions commerciales non résolues abordées par l'Uruguay Round — accès aux marchés, mesures internes de soutien et subventions à l'exportation — continueront à être au centre des débats relatifs au commerce pendant les années 90.

Mesures commerciales concernant l'environnement, la santé et la sécurité

Dans les années 80, le souci de protéger l'environnement de la planète ainsi que la santé et la sécurité des personnes (en éliminant à cet effet les produits contaminés ou dangereux) a inspiré de nombreuses initiatives unilatérales, bilatérales et multilatérales en vue d'établir des normes, d'harmoniser les pratiques et de trouver les moyens de concilier ces préoccupations avec les exigences du commerce et du marché. Ces efforts se poursuivront pendant les années 90.

Tous les pays considèrent comme nécessaires les mesures touchant la santé et la sécurité, y compris celles qui sont destinées à protéger les animaux et les plantes d'un pays donné contre les menaces biologiques que constituent certains produits importés. Les efforts consentis dans le passé comme ceux déployés actuellement sont axés sur la négociation de normes ou de procédés approuvés, permettant d'instaurer des mesures raisonnables. Par exemple, le Code des normes, établi en 1979 à l'occasion du Tokyo Round, s'attaquait au problème de l'équilibre à respecter entre les normes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement et la libéralisa-

tion du commerce⁶⁷. Ce code était destiné à compléter les règles du GATT alors en vigueur, de façon à éviter que les normes relatives aux produits, à la technique, à la santé, à la sécurité ou à l'environnement constituent «des obstacles superflus au commerce international». La réglementation de l'emploi des mesures sanitaires et phytosanitaires, un des axes des Négociations de l'Uruguay Round, a suscité des prises de position assez proches et, comme d'autres questions, est reportée à la reprise des négociations, y compris au sujet du rôle de la Commission FAO/OMS du Codex Alimentarius et de la FAO dans son rapport avec la Convention internationale pour la protection des végétaux.

La promulgation et la négociation des mesures environnementales et écologiques influant sur le commerce ne sont pas unifiées. La diversité biologique est protégée par des engagements internationaux, tels que la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction. Les mesures unilatérales, telles que l'embargo des Etats-Unis sur le thon importé capturé selon des méthodes considérées comme néfastes aux dauphins par la législation américaine, sont beaucoup plus controversées. Le Protocole relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone, ratifié à Montréal en 1985, et la Convention relative à la lutte contre les hydrocarbures chlorofluorés de 1987 abordent les problèmes liés à la haute atmosphère, en partie par le biais de restrictions commerciales. Des mesures encore plus ambitieuses peuvent résulter de la mobilisation internationale autour de la question du réchauffement planétaire, lié aux émissions de gaz carbonique provenant essentiellement du brûlage des combustibles fossiles dans les pays développés.

La mise en application des mesures unilatérales ou multilatérales destinées à lutter contre la dégradation de l'environnement a suscité beaucoup d'inquiétudes. Les pays en développement, en particulier, craignent que les améliorations obtenues en matière d'accès aux marchés soient en partie annulées par l'utilisation croissante des normes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement comme restrictions commerciales non tarifaires. Il existe des différences fondamentales entre les positions des divers pays au sujet du niveau et de la portée de la réglementation relative à l'environnement, à la santé et à la sécurité. Dans beaucoup de pays développés, les questions concernant la santé et la qualité de l'environnement ont pris une importance grandissante avec l'accroissement des revenus et occupent maintenant une place primordiale dans la vie politique et économique. Alors que les risques pour l'environnement et la santé sont connus, la plupart des pays en développement n'ont pas un revenu qui leur permette de mettre

⁶⁷ GATT, *Accord sur les obstacles techniques au commerce*, Genève, 1979.



en place une réglementation comparable à celle qui existe dans les pays développés. Cette inégalité des réglementations en matière d'environnement, avec des dispositions réglementaires beaucoup plus strictes dans les pays développés, augmente les risques de conflits commerciaux.

L'enjeu des années 90 consistera à concilier les positions fort différentes des divers pays à l'égard de la priorité à accorder aux questions d'environnement, de santé et de sécurité, positions d'ailleurs liées au degré de développement économique, tout en respectant l'exigence d'une protection de l'environnement à l'échelle planétaire dans un contexte de libéralisation des échanges commerciaux multilatéraux. La réponse réside probablement dans la multiplication des ententes internationales sur la question des réglementations relatives à l'environnement, à la santé et à la sécurité, qu'il s'agisse de mesures *ad hoc* ou qu'elles soient incluses dans le cadre institutionnel international existant.

Commerce régional et intégration

La fin des années 80 a vu un redoublement des efforts visant à promouvoir une meilleure intégration économique régionale, notamment dans les pays industrialisés. Le commerce a été particulièrement dynamique à l'intérieur de la CEE, où il a progressé à un rythme plus rapide que le commerce mondial. L'incidence de la création d'un marché unique européen en 1992 sur le commerce des produits alimentaires et agricoles reste incertaine. L'impact de ce marché unique sur les échanges agricoles dépendra dans une large mesure des modifications apportées aux politiques communautaires. On prévoit généralement que le marché unique fera progresser les revenus dans les pays de la Communauté. Il semble par conséquent probable que les consommateurs de la CEE rechercheront une plus grande variété des produits, y compris davantage de denrées alimentaires exotiques ou tropicales, ce qui aura pour effet d'augmenter la consommation de certaines matières premières agricoles. Les producteurs des pays en développement devraient tirer avantage de ces tendances.

L'accord de libre-échange entre les Etats-Unis et le Canada a entraîné la création d'une zone de libre-échange, qui devrait faire progresser les revenus dans les deux pays. Toutefois, les restrictions tarifaires de chacun des partenaires à l'égard des autres pays n'ont pas changé, et il n'y a guère de signes d'un impact commercial sur des pays tiers directement imputable à cet accord. Les produits agricoles ne constituent pas une priorité de l'accord de libre-échange, bien qu'une élimination graduelle des droits de douane sur la plupart des produits alimentaires et agricoles ait été prévue⁶⁸. En

outre, cet accord n'a pas supprimé les obstacles non tarifaires au commerce agricole qui existaient déjà. Les pourparlers ont commencé sur l'extension possible de l'accord de libre-échange de manière à y inclure le Mexique, dans le cadre d'un accord de libre-échange nord-américain⁶⁹. A l'intention des autres pays d'Amérique latine, les Etats-Unis ont proposé une «Entreprise pour les Amériques», initiative concernant le commerce, l'investissement et la dette⁷⁰.

La fin des années 80 a vu un regain d'intérêt pour la meilleure intégration commerciale des pays en développement, quoique la plupart des groupements aient encore à regagner le terrain perdu au début de la décennie ou auparavant. Néanmoins, le niveau d'activité observé au début des années 90, en particulier en Amérique latine, laisse à penser que l'intégration économique des pays en développement pourrait gagner en importance pendant les années 90.

Les changements actuellement en cours en URSS et en Europe orientale ont une importance potentielle considérable pour les échanges agricoles des années 90. Ce processus de restructuration interne et externe est directement à l'origine des principales modifications des pratiques commerciales dans cette zone tout comme des échanges avec les pays développés et en développement⁷¹. En 1991, il a conduit à la dissolution du Conseil d'assistance économique mutuelle et à la suppression du contrôle qu'il exerçait sur les échanges entre membres. Les échanges de produits alimentaires des pays d'Europe orientale avec l'URSS, qui représentaient environ 34 pour cent des exportations agricoles de ces pays en 1988, ont été compromis par ces changements qui, entre autres, auraient dû conduire à une intensification de la concurrence de la part des pays situés hors de la zone contrôlée par le Conseil⁷². A plus long terme, une question primordiale pour les échanges agricoles consiste dans la possibilité que cette région, traditionnellement grande importatrice de produits agricoles, parvienne à l'autosuffisance ou même devienne exportatrice de produits agricoles tempérés.

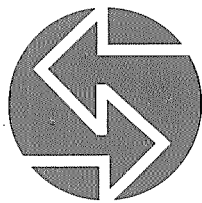
⁶⁸ OCDE, *Politiques, marchés et échanges agricoles: suivi et perspectives pour 1990*, p. 81.

⁶⁹ US Information Service, *Joint Communiqué by the United States, Mexico and Canada*, 5/2/91.

⁷⁰ CNUCED, *Protectionnisme et ajustement structurel - Première partie: restrictions au commerce*, TD/B/1282, p. 5, par. 22, 20 décembre 1990.

⁷¹ FAO, *Evaluation des politiques intéressant l'agriculture européenne*, CL98/20, par. 96-101, octobre 1990.

⁷² FAO, *Rapport et perspectives sur les produits, 1990-91*, Rome, 1992.



POLITIQUES ET PROBLÈMES AGRICOLES: LEÇONS DES ANNÉES 80 ET PERSPECTIVES POUR LES ANNÉES 90

Conclusions

L'étude ci-dessus présente un grand nombre de faits et d'expériences fort divers. Pour beaucoup de pays en développement, les années 80 ont été des années d'échec et de frustration. Pour d'autres, y compris certains des plus peuplés, la décennie a comporté des périodes de progrès remarquables dans des secteurs essentiels du développement. Les pays industrialisés se sont engagés dans une longue période de croissance, de stabilité et d'intégration, qui leur a donné une position de plus en plus dominante sur la scène économique et politique mondiale. Plusieurs économies, auparavant planifiées, ont pris un virage historique en direction des systèmes de gestion démocratiques et axés sur le marché, que ce soit au plan politique ou économique. Pour beaucoup d'observateurs, la dernière partie de la décennie a constitué un tournant majeur, qui a marqué la fin de l'après-guerre.

A la suite du lugubre bilan des performances économiques et sociales de nombreux pays en développement, beaucoup ont ressenti l'urgence d'un réexamen des stratégies de développement antérieures. Cette prise de conscience découle des nouvelles demandes adressées aux décideurs par un environnement international moins propice à la croissance; de la constatation que les politiques antérieures ont été souvent imparfaites, indépendamment de leur contexte externe; et du bilan décevant des politiques plus récentes, qui se sont révélées incapables d'inverser ou même de stopper la stagnation économique et le déclin de nombreux pays pendant les années 80.

Le réexamen des stratégies passées a amené beaucoup de pays et d'analystes du développement à redécouvrir un principe fondamental: le développement doit en tout premier lieu faire valoir sa dimension humaine. Cette redécouverte a eu un certain nombre d'implications importantes. Premièrement, la reconnaissance de la nécessité «d'ajuster l'ajustement», d'une manière qui atténue ou inverse ses effets récessifs et qui soulage la misère sociale. Deuxièmement, la mise en valeur du savoir, des compétences et des aptitudes des gens et le renforcement des institutions et des mécanismes susceptibles de leur permettre de prendre le contrôle du processus de développement. Troisièmement, la reconnaissance du rôle primordial des femmes dans le développement, et notamment dans le développement agricole et rural. Dans tous les pays en développement, la «féminisation de l'agriculture» n'a cessé de progresser⁷³. Ce phénomène démontre à quel point il est nécessaire

de permettre aux femmes d'avoir accès aux ressources, aux services, à l'emploi et aux marchés. Quatrièmement, la nécessité de faire participer les gens à la formulation des politiques et à leur mise en œuvre⁷⁴. Dernière implication, et non la moindre, l'humanisation du développement a aussi impliqué que les organismes nationaux et internationaux donnent de plus en plus la priorité à l'amélioration des politiques et des programmes de sécurité alimentaire. L'attention s'est tournée vers une plus grande élaboration du concept de sécurité alimentaire, dans ses multiples dimensions. On a noté, en particulier, que l'accès aux denrées alimentaires a plus à voir avec les revenus qu'avec l'approvisionnement; en effet, beaucoup de pays en développement sont parvenus plus facilement à produire des denrées alimentaires qu'à assurer leur distribution régulière aux consommateurs, ou à améliorer l'accès à ces denrées dans le contexte de mesures d'ajustement réduisant la demande. Cette constatation a accompagné les politiques et les programmes de sécurité alimentaire qui mettaient l'accent sur des considérations de développement national nutritionnel et rural par suite, entre autres, de la distorsion des marchés internationaux des denrées alimentaires. On a aussi reconnu que la faim et la malnutrition, outre qu'elles sont intrinsèquement intolérables, entraînent des pertes du potentiel humain, qui se traduisent en coûts économiques qu'aucun pays n'a les moyens de supporter.

Les années 80, outre le fait qu'elles ont vu les questions exposées précédemment venir au premier rang des considérations sur le développement, ont été aussi la décennie où les préoccupations relatives à l'environnement ont cessé d'être un élément tout à fait accessoire des politiques pour occuper le devant de la scène. Dans le cas des pays les plus riches, ces préoccupations reflètent la perception d'une détérioration de l'environnement, le besoin de préserver les ressources naturelles et, on l'espère, la volonté de payer pour des valeurs intrinsèquement environnementales. Dans les pays en développement, les préoccupations sont davantage

⁷³ Voir FAO, *Plan d'action pour l'intégration des femmes dans le développement agricole*, CL91/13, 1991. Voir aussi Elson, D. (éd.), *Male bias in the development process*, Manchester Univ. Press, Manchester, 1991.

⁷⁴ Voir FAO, *Plan d'action pour la participation populaire au développement rural*, CL91/22, 1991.



axées sur la durabilité du processus classique de développement et les conflits probables entre la volonté de préserver les ressources et la nécessité du développement, alors que celui-ci est en grande partie fondé sur l'exploitation des ressources naturelles.

La FAO est intervenue activement pour contribuer à traduire les préoccupations relatives au développement agricole en actions gouvernementales. De nombreuses études de la FAO ont procédé tant à une analyse quantitative qu'à une analyse des politiques à l'échelon planétaire, régional et national, en vue de cerner les questions et les contraintes propres au développement agricole et rural, d'explorer les perspectives pour les prochaines années et de définir une action gouvernementale appropriée. Parmi ces études figurent la version, revue en 1987, de l'étude *Agriculture: Horizon 2000*, les études régionales réalisées depuis 1986 sur l'Afrique, l'Amérique latine et les Caraïbes et l'Europe et nombre de stratégies et de plans d'action sectoriels élaborés ou patronnés par la FAO⁷⁵. De plus, d'importantes consultations, comme la prochaine Conférence internationale FAO/OMS sur la nutrition, servent de base pour l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies, politiques et programmes permettant, dans ce cas, d'atteindre les objectifs approuvés en matière de nutrition et de diététique.

Le point de vue de la FAO sur les objectifs de développement à l'échelon tant sectoriel que global est aussi exposé dans deux documents récents, à savoir *Stratégie à long terme pour le secteur alimentaire et agricole*, cité au début du présent chapitre, et *Perspectives à moyen terme et priorités du programme dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture*⁷⁶. La «stratégie à long terme» est axée sur les politiques alimentaires et agricoles censées contribuer à la réalisation des quatre grands objectifs intimement liés de la stratégie internationale de développement: croissance économique dans l'équité; suppression de la pauvreté, une question étroitement liée à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition; développement des institutions et des ressources humaines; et, enfin, développement durable et environnement. Un certain nombre de principes d'action, tirés des leçons de l'expérience, sont définis à ces fins. En particulier, la stratégie insiste sur la nécessité de créer et de renforcer la capacité d'analyse et d'élabo-

ration des politiques des pays et des institutions internationales.

Ces préoccupations se retrouvent dans le Plan à moyen terme, qui identifie les principaux enjeux de développement pour les années à venir et définit, parmi le large éventail des programmes et activités de l'Organisation, les domaines considérés comme prioritaires. Après avoir analysé l'évolution des points de vue sur la détermination des zones prioritaires en vue de l'action future, le Plan définit les tâches suivantes:

- Assurer le rassemblement en temps opportun d'informations sûres et complètes sur l'alimentation et l'agriculture, permettant d'analyser les politiques et de prendre des décisions dans des conditions optimales.
- Augmenter les revenus et la production alimentaire ou le pouvoir d'achat des pauvres grâce à un accroissement de la productivité entraînant une baisse des prix réels à la consommation des denrées alimentaires, une amélioration de l'emploi et une réduction du chômage.
- Veiller à ce que les petits exploitants agricoles aient accès aux services et aux incitations et moyens nécessaires à l'accroissement de la production agricole, y compris des cultures indigènes, grâce à un développement adéquat des institutions et des infrastructures.
- Veiller à ce que les populations rurales participent plus activement au processus de développement, et que ce dernier soit plus axé sur les aspects humains du développement.
- Améliorer la gestion des ressources naturelles et parvenir à un développement durable grâce à l'introduction de technologies respectant l'environnement et de systèmes d'exploitation foncièrement écologiques, quoique permettant malgré tout le développement.
- Contribuer à la mise en place d'un système d'échanges agricoles plus libéral et faciliter en particulier l'accès des pays en développement aux marchés mondiaux.
- Reconnaître le rôle éminent et les besoins particuliers des femmes dans tous les secteurs du développement et les aider à surmonter les difficultés auxquelles elles doivent faire face en tant que productrices et travailleuses agricoles, mais aussi en tant que responsables de la gestion de l'environnement et de leurs ménages.

Ces tâches ainsi définies devaient servir de principes directeurs en vue de la formulation du programme de travail de la FAO à moyen terme. Toutefois, leur rapport étroit avec le développement leur donne un sens plus large; il faut en fait les considérer comme des tâches urgentes que les divers pays, mais aussi les organismes et institutions de développement internationaux, se doivent d'accomplir au plus vite. La mesure dans laquelle ces principes seront adoptés et traduits en actions concrètes aura un effet déterminant sur les perspectives de développement, en particulier dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture.

Si l'on considère les conclusions qui peuvent être tirées de la présente étude, on constate qu'un axiome

⁷⁵ On peut citer le Programme d'action de la Conférence mondiale sur la réforme agraire et le développement rural, les Lignes d'orientation et objectifs de l'ajustement agricole international, le Pacte mondial de sécurité alimentaire, le Programme d'action forestier tropical, la Stratégie d'aménagement et de développement des pêches, le Plan d'action pour l'intégration des femmes dans le développement, le Plan d'action pour la participation populaire et le Code international de conduite pour la distribution et l'utilisation des pesticides.

⁷⁶ FAO, document COAG 91/5, janvier 1991.



simple mais fondamental se fait jour: les politiques ont une importance déterminante. Des politiques nationales et internationales inadéquates sont à l'origine d'un bon nombre des problèmes qui ont fait des années 80 une

décennie perdue pour beaucoup de pays. Les leçons tirées de cette rude expérience peuvent aider la communauté internationale à faire des années 90 une véritable décennie de développement.

TABLEAUX ANNEXES

1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUELLES	
	MILLIERS DE TONNES										POURCENT	
MONDE												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL	1565208	1646665	1707418	1641677	1799281	1840327	1852751	1788529	1742923	1883933	1952175	1.75
BLE	445845	455083	481293	492766	515841	504456	534268	510535	506673	542339	596565	2.22
RIZ, PAGOY	399201	412023	423956	451516	469425	472018	471450	464562	490737	517584	517668	2.50
ORGE	159719	151525	163969	161693	172177	176114	181682	180336	167183	167961	180473	1.24
MAIS	397529	449052	450452	348546	452076	487280	477645	450597	400259	473669	472384	1.18
MILLET ET SORGHO	82473	100489	95489	93992	94752	105545	96828	91565	94487	88967	87160	- .25
TUBERCULES	536816	556557	560066	562785	592500	578813	579095	590040	580051	598814	598094	.92
POMMES DE TERRE	241609	268687	266222	265456	291962	282901	287087	279554	270871	276798	271451	.77
MANIOC	124424	129011	129853	126778	131623	136407	133398	139765	148626	159319	156952	2.41
LEGUMINEUSES SECHES, TOT.	40753	41504	45763	47572	49760	50793	52945	54983	55966	55563	59427	3.71
AGRUMES	58948	59226	58301	62625	58410	61864	64480	68030	69408	74988	72672	2.56
BANANES	37229	37915	38093	36969	39324	40057	42427	44528	44692	44697	45704	2.40
POMMES	33980	32887	41490	39547	40124	38849	41874	38346	42085	42027	40351	1.71
HUILES VEG. EQUIV. O' HUILE	50083	53845	57321	53487	59585	64696	64831	67728	68529	72092	74897	3.96
GRAINES DE SOJA	81020	88197	92108	79453	90693	101124	94299	99925	93404	106944	108069	2.53
ARACHIDES NON DECORT.	16901	20436	17963	18995	19908	20775	21304	21563	25337	23049	23358	3.19
GRAINES DE TOURNESOL	13632	14359	16429	15698	16609	18843	20779	20630	20585	21253	22187	5.08
GRAINES DE COLZA	10762	12485	15210	14146	16709	19244	19821	22627	22040	22439	24423	8.20
GRAINES DE COTON	26621	28663	28046	27427	34901	32203	28286	31016	33957	31769	34141	2.08
COPRAH	4540	4575	4651	4558	3852	4405	5456	4974	4547	4432	5268	.98
PALMISTES	1774	1806	2167	2010	2375	2598	2744	2716	2986	3368	3508	7.16
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	84239	93235	102782	97536	99223	98532	101124	101762	103807	105483	108355	1.73
CAFE, VERT	4843	6058	4990	5585	5171	5842	5232	6445	5750	6068	6104	1.73
FEVES DE CACAO	1668	1740	1607	1596	1756	1958	2058	2047	2487	2440	2411	4.81
THE	1881	1874	1948	2045	2188	2298	2294	2389	2470	2436	2511	3.29
COTON, FIBRE	13850	15251	14906	14251	18223	17376	15228	16595	18343	17092	18431	2.42
JUTE ET FIBRES SIMIL.	3550	3607	3208	3426	3562	6311	4418	3515	3273	3407	3673	.24
SISAL	547	509	521	422	446	492	466	374	373	417	368	-3.56
TABAC BRUT- CAOUTCHOUC NATUREL	5305 3797	5965 3785	6894 3807	5938 4110	6487 4179	7021 4331	6068 4555	6170 4736	6872 4913	7049 4832	7446 5150	2.17 3.36
VIANOE, TOTAL	134626	137036	138124	142546	146268	151584	155872	160955	167836	170869	175102	2.85
LAIT, TOTAL	462563	465989	476344	495098	498465	509242	518198	517126	523429	529550	535552	1.51
OEUF, TOTAL	27265	27936	28782	29297	30787	32457	33576	34463	36145	36191	36422	3.31
LAINES EN Suint	2789	2850	2881	2898	2881	2969	3011	3088	3161	3184	3354	1.66
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE OIAOR	8008	8562	8899	9727	10436	11342	12255	13111	13778	14435	14880	6.8
POISSONS MARINS	55306	57039	58387	58106	63428	64474	69379	68605	72244	72265	67800	2.8
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	8560	8689	9203	9233	9777	10188	10705	12036	12338	12670	12468	4.5
MAMMIFERES AQUATIQUES	1	1	1	2	2	2	2	3	4			
ANIMAUX AQUATIQUES	96	197	264	402	249	299	350	366	278	317	319	7.8
PLANTES AQUATIQUES	3559	3269	3283	3447	3775	3877	3856	3547	4140	4340	4400	2.7
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	614137	581104	561147	623521	661120	667167	697654	716287	722920	714774	716971	2.48
GRUMES DE FEUILLUS	263964	255370	243301	252696	260689	253002	266404	283259	289561	292817	293940	1.70
BOIS DE TRITUR. +PARTIC.	370764	372394	361990	369698	382636	379302	400480	412708	423471	432699	433687	1.95
BOIS DE CHAUFFAGE	1480942	1524091	1558165	1589644	1638346	1672716	1707099	1735081	1760484	1786263	1786305	1.98
SCIAGES DE CONIFERES	333769	315612	311543	327350	343309	346976	360756	376857	377668	374144	375006	1.99
SCIAGES DE FEUILLUS	113671	110962	107921	110967	114549	115504	118963	124422	124897	124617	125015	1.51
PANNEAUX A BASE DE BOIS	101020	100337	96234	105459	108592	111831	117349	121339	127046	129224	129705	3.19
PATE DE BOIS POUR PAPIER	128856	128808	123474	132359	140224	141186	146794	152881	159308	162000	164345	2.98
PAPIERS ET CARTONS	170220	170954	167264	177227	189967	192644	201949	212673	225469	231398	236566	3.87

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUELLES	
											1990	1980-90
.....MILLIERS DE TONNES.....POURCENT												
EUROPE OCCIDENTALE												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL	177560	167233	181315	173598	211609	195693	191112	186523	196616	198034	192133	1.24
BLE	70024	66271	73690	73720	92695	80179	81148	81126	85539	89206	91722	2.81
RIZ, PADDY	1702	1597	1705	1519	1750	1933	2012	1932	1973	1968	2269	3.08
ORGE	57235	50636	53714	49748	62856	58834	53698	52871	56961	53343	52719	-1.06
MAIS	31280	32622	35505	34533	36438	37681	39891	36556	38145	38427	30236	.83
MILLET ET SORGH0	617	600	505	460	491	393	384	393	444	585	485	-2.02
TUBERCULES	49186	48603	48371	42526	50514	51552	48694	48389	47476	46998	47296	-.15
POMMES DE TERRE	49040	48465	48240	42403	50406	51437	48591	48292	47390	46919	47217	-.14
LEGUMINEUSES SECHES, TOT.	1895	1666	1985	2181	2789	3392	4000	4906	5909	5588	6317	15.78
AGRUMES	6629	6777	6740	8650	6413	8036	8737	7794	8797	9483	8912	3.44
BANANES	511	522	492	500	489	454	527	512	457	439	422	-1.57
POMMES	10701	7646	12696	9089	10924	9206	10710	9070	11058	9831	9607	.03
HUILES VEG. EQUIV. D' HUILE	3310	2930	3762	3642	4251	4676	4751	6739	5832	5986	6042	8.06
GRAINES DE SOJA	66	118	233	300	389	523	1130	2044	1870	2205	2328	44.71
ARACHIDES NON DECORT.	19	15	14	17	16	18	19	16	15	19	21	1.58
GRAINES DE TOURNESOL	1302	1219	1736	1895	2484	3008	3769	4753	4495	4024	4682	15.96
GRAINES DE COLZA	2543	2523	3295	3141	4160	4388	4371	6519	5978	5753	6544	10.84
GRAINES DE COTON	333	366	285	329	363	419	527	516	669	616	573	8.14
COPRAH											1	30.02
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	15732	19077	18002	14945	16551	16536	16802	15838	16422	17486	17766	.10
COTON, FIBRE	178	196	156	176	196	238	291	254	354	315	304	7.73
TABAC BRUT	401	435	459	431	477	494	494	475	466	459	461	1.08
VIANDE, TOTAL	29515	29694	29739	30193	31035	31155	31551	32329	32613	32308	33350	1.26
LAIT, TOTAL	135988	136329	139996	144287	142563	141150	142101	136909	133712	133502	133491	-.38
OEUFs, TOTAL	5443	5536	5692	5562	5479	5562	5503	5440	5509	5349	5361	-.32
LAINES EN SUINT	161	161	160	164	167	173	177	181	190	200	204	2.60
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE OADR	260	249	267	274	290	322	362	355	416	475	480	7.30
POISSONS MARINS	9959	10016	9545	9747	10197	9920	9617	9488	9757	9226	9213	0.69
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	1135	1197	1264	1371	1281	1411	1439	1481	1428	1403	1390	2.10
ANIMAUX AQUATIQUES	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
PLANTES AQUATIQUES	250	208	226	222	242	249	264	272	319	326	330	4.38
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	97381	90791	89591	94371	96228	95221	95420	94340	99187	106261	108685	1.35
GRUMES DE FEUILLUS	24240	23838	22524	21723	22843	22796	23332	23281	24424	26024	27290	1.23
BOIS DE TRITUR. +PARTIC.	83788	86401	84045	82462	86245	87144	91118	97160	101627	105721	106846	2.74
BOIS DE CHAUFFAGE	37305	38303	38905	39520	39921	40331	40496	39577	39345	40559	40579	.64
SCIAGES DE CONIFERES	54877	50554	50134	52307	53470	51566	51750	52395	53446	56295	57284	.74
SCIAGES DE FEUILLUS	12437	11472	11210	10631	11284	11228	11317	11307	11655	11912	12331	.32
PANNEAUX A BASE DE BOIS	26602	24960	23577	23901	24225	24448	25215	26389	29546	31370	31901	2.52
PATE DE BOIS POUR PAPIER	26647	26489	25045	26880	29161	29299	30045	31436	32943	33698	33558	3.03
PAPIERS ET CARTONS	44736	44707	43738	45571	49971	50106	51867	54611	58749	60815	61097	3.77

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUELLES	
											1990	1980-90
..... MILLIERS DE TONNES												POURCENT
URSS ET EUROPE ORIENTALE												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL	263297	230310	267162	266677	256963	270066	293194	289898	275475	295442	314449	2.09
BLE	127525	107396	113442	107166	104912	110225	126265	118564	123202	131017	147126	1.97
RIZ, PADDY	2934	2664	2651	2817	2932	2814	2905	2902	3099	2710	2610	
ORGE	59102	51413	59740	64483	58199	62174	74818	74818	61215	67039	74793	2.58
MAIS	30030	28205	37978	34281	34481	35980	34916	33039	32460	32874	23671	-1.00
MILLET ET SORGHO	2077	2034	2717	2709	2150	3153	2570	4259	3417	4394	3915	7.56
TUBERCULES	111059	135403	129664	135629	147334	133933	146809	133124	118119	125325	117849	-.30
POMMES DE TERRE	111057	135399	129661	135627	147332	133930	146806	133120	118117	125323	117848	-.30
LEGUMINEUSES SECHES, TOT.	7125	5290	7803	9872	10220	10795	9322	11419	10520	11179	11346	6.00
AGRUMES	161	313	286	415	367	154	332	194	461	121	265	-1.34
POMMES	8550	10008	13287	13125	11934	11666	13621	8840	10347	10951	9457	-.49
HUILLES VEG. EQUIV. O' HUILE	4353	4364	4675	4555	4478	4753	5082	5298	5420	5969	5467	3.01
GRAINES DE SOJA	1104	907	1007	953	1001	855	1189	1175	1301	1400	1088	2.78
ARACHIDES NON DECORT.	7	9	9	8	8	6	9	10	11	12	16	5.75
GRAINES DE TOURNESOL	6308	6636	7350	6904	6528	7068	7568	8121	8040	8971	8194	3.00
GRAINES DE COLZA	1226	1097	1064	1312	1718	1932	2295	2301	2518	2932	2563	11.14
GRAINES DE COTON	6095	5901	5691	5648	5279	5362	5047	4980	5319	5247	5084	-1.69
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	10842	10943	12450	13563	13434	12923	13406	14158	12992	13884	13637	2.12
THE	130	137	140	146	151	152	146	156	123	131	115	-.97
COTON, FIBRE	2813	2905	2800	2597	2354	2793	2660	2475	2772	2697	2644	-.55
JUTE ET FIBRES SIMIL.	52	45	45	45	45	45	45	45	47	47	49	-.02
TABAC BRUT	545	574	637	670	704	697	710	634	541	443	405	-2.79
VIANDE, TOTAL	25130	24865	24767	26074	26939	27378	28624	29437	30292	30686	30095	2.44
LAIT, TOTAL	131292	127674	129251	137243	140471	141441	144832	146143	148810	151200	149458	1.75
OEUFS, TOTAL	5821	5834	5862	6062	6178	6251	6474	6556	6723	6655	6474	1.69
LAINE EN SUINT	559	574	571	584	595	574	595	579	599	590	595	.50
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE OIAOR	1121	1146	1216	1276	1215	1325	1275	1383	1291	1423	1408	2.19
POISSONS MARINS	9065	9119	9308	9520	10365	10007	10660	10504	10766	10353	9144	1.10
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	565	540	732	428	369	481	625	581	570	667	570	1.16
ANIMAUX AQUATIQUES				1		1	6	6	5	5	5	
PLANTES AQUATIQUES	143	134	109	93	109	122	155	150	178	140	150	2.94
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	155724	155698	153520	156432	158709	157347	165092	168613	168855	163749	163633	.84
GRUMES DE FEUILLUS	33594	33619	33109	33368	34357	33003	32610	33333	33545	32203	32031	-.39
BOIS DE TRITUR. +PARTIC.	55992	55666	56524	57323	58951	58714	61664	62292	65326	61596	61460	1.39
BOIS DE CHAUFFAGE	92415	96413	99038	95838	100756	103259	104366	103149	99188	95522	95546	-.29
SCIAGES DE CONIFERES	101494	100809	100153	100268	100630	101194	103222	103882	103849	101387	101337	.20
SCIAGES DE FEUILLUS	18260	18269	18060	18272	18430	18202	17881	17417	17482	16771	16752	-.90
PANNEAUX A BASE DE BOIS	17464	17598	17988	18563	19480	19682	20662	20801	21413	21588	21538	2.46
PATE DE BOIS POUR PAPIER	11607	11774	12052	12869	13261	13432	13342	13339	14922	14611	15139	2.68
PAPIERS ET CARTONS	14102	14264	14356	14993	15387	15636	15783	15961	16754	16508	16447	1.80

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

											VARIAT. ANNUELLES	
	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1980-90
.....MILLIERS DE TONNES.....												POURCENT
AMERIQUE DU NORD DEVELOP												
PRDDUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL	311491	382085	386769	255460	357905	395739	372730	332478	242624	332556	371136	-1.46
BLE	84092	100608	101966	92323	91806	90227	88275	83353	65316	80007	106243	-1.20
RIZ, PADDY	6629	8289	6969	4523	6296	6122	6049	5879	7253	7007	7027	.20
ORGE	19257	24033	25198	21289	23324	25263	27926	25311	16526	20466	23235	-1.40
MAIS	174400	212895	215702	111972	201705	232415	214854	188157	130563	197535	208666	.18
MILLET ET SORGH0	14836	22357	21322	12514	22164	28626	24009	18743	14828	15812	14683	-1.48
TUBERCULES	16762	18680	19565	18245	19804	22102	19734	21222	19390	20133	21388	1.64
POMMES DE TERRE	16263	18097	18889	17694	19215	21437	19169	20692	18889	19614	20794	1.71
LEGUMINEUSES SECHES, TOT.	1676	1954	1720	1161	1373	1494	1814	2378	1581	1776	2282	2.41
AGRUMES	14954	13703	10938	12411	9836	9548	10042	10881	11577	11962	9888	-2.41
BANANES	2	3	3	2	4	4	4	5	6	5	5	11.24
POMMES	4553	3933	4162	4283	4213	4073	3953	5378	4619	5035	4808	1.80
HUILES VEG. EQUIV. D' HUILE	11883	13252	14342	10895	13030	14190	13231	13395	11429	12719	13244	.11
GRAINES DE SOJA	49612	54742	60459	45253	51565	58140	53840	54007	43306	53573	53595	-1.28
ARACHIDES NON DECORT.	1045	1806	1560	1495	1998	1870	1677	1640	1806	1810	1634	2.48
GRAINES DE TOURNESOL	1863	2201	2514	1497	1783	1492	1250	1235	861	867	1147	-8.78
GRAINES DE COLZA	2483	1849	2218	2593	3412	3498	3787	3850	4300	3152	3331	6.07
GRAINES DE COTON	4056	5803	4304	2791	4671	4789	3448	5234	5499	4243	5413	1.72
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	5420	5774	5384	5241	5485	5527	6197	6798	6393	6076	5998	1.71
CAFE, VERT	1	1		1	1	1	1	1	1	1	1	5.97
COTON, FIBRE	2422	3406	2605	1692	2827	2924	2119	3214	3355	2655	3374	2.22
TABAC BRUT	918	1048	975	760	873	782	596	601	680	696	803	-3.78
VIANDE, TOTAL	27156	27555	26929	27871	28141	28776	29174	29790	30786	31289	31575	1.68
LAIT, TOTAL	66099	68182	69691	71166	69490	72760	72962	72717	74069	73406	75160	1.11
OEUFS, TOTAL	4463	4477	4456	4359	4382	4379	4419	4494	4434	4303	4342	-1.22
LAIN EN SUI NT	49	51	50	48	45	41	40	40	42	42	41	-2.40
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIADR	497	530	530	563	644	731	706	662	650	757	733	4.08
POISSONS MARINS	3154	3122	3519	3774	3949	4181	4532	5347	5311	5010	5202	6.05
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	1350	1558	1378	1324	1674	1481	1423	1515	1541	1521	1464	0.68
ANIMAUX AQUATIQUES	1	1	9	8	8	10	15	24	31	30	30	40.17
PLANTES AQUATIQUES	191	78	103	29	63	109	82	126	113	125	130	3.18
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	260961	238884	220996	276510	304302	310133	333140	348289	348493	340669	340669	4.34
GRUMES DE FEUILLUS	43206	39834	29093	36240	37061	35511	42142	43671	44601	44134	44134	2.11
BOIS DE TRITUR. +PARTIC.	163894	164429	156026	161024	165399	158513	171356	175472	176865	185815	185815	1.56
BOIS DE CHAUFFAGE	95976	107410	107595	108119	120638	125203	126047	123102	123102	123102	123102	2.30
SCIAGES DE CONIFERES	109483	98688	94908	109365	122153	127361	135351	148552	147374	143050	143030	4.51
SCIAGES DE FEUILLUS	18650	17087	12357	14415	15957	15376	18924	20704	20680	19025	19025	2.74
PANNEAUX A BASE DE BOIS	31026	32011	28338	34842	36378	38257	40829	40506	40366	40117	40117	3.39
PATE DE BOIS POUR PAPIER	65241	65672	61122	65863	69877	68336	72386	75780	77662	78645	79916	2.55
PAPIERS ET CARTONS	70229	71502	67307	72157	76588	75407	79703	83576	86226	86069	89040	2.77

1/ PRISES NOMINALES (PDIOS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUTS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUELLES	
											1990	1980-90
..... MILLIERS DE TONNES.....												POURCENT
OCEANIE DEVELOPPEE												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL	17159	24472	15066	31940	29719	26362	25282	20871	22717	23224	24387	1.62
BLE	11162	16686	9168	22317	18981	16477	16499	12624	14141	14349	15590	.99
RIZ, PADDY	613	728	854	519	634	864	716	608	740	748	923	1.99
ORGE	2910	3721	2295	5236	6125	5513	4167	3878	3598	4371	4594	3.04
MAIS	307	325	382	282	392	466	465	383	345	355	380	1.74
MILLET ET SORGHO	936	1231	1355	987	1929	1395	1448	1458	1727	1264	985	1.45
TUBERCULES	1091	1089	1168	1127	1327	1277	1250	1311	1366	1337	1469	2.79
POMMES DE TERRE	1071	1075	1157	1117	1314	1264	1239	1297	1352	1321	1453	2.82
LEGUMINEUSES SECHES, TOT.	210	226	315	323	618	862	923	1605	1569	1666	1423	26.65
AGRUMES	566	509	534	525	587	637	643	612	505	538	620	.83
BANANES	124	130	140	146	145	134	178	181	209	196	180	4.97
POMMES	510	549	520	534	513	629	632	666	679	675	719	3.70
HUILES VEG. EQUIV. O ¹ HUILE	120	126	118	105	157	266	223	180	223	213	186	7.21
GRAINES DE SOJA	82	73	77	53	89	110	105	90	69	130	90	3.33
ARACHIDES NON DECORT.	39	43	58	23	47	42	43	48	39	25	21	-4.54
GRAINES DE TOURNESOL	142	139	115	104	170	293	215	137	219	174	92	1.34
GRAINES DE COLZA	18	15	7	18	33	88	84	74	65	76	119	27.24
GRAINES DE COTON	136	161	191	164	190	410	382	330	445	449	458	14.41
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	3330	3435	3536	3170	3548	3379	3371	3440	3679	3797	3570	.90
COTON, FIBRE	83	99	134	101	141	249	258	214	284	286	305	14.72
TABAC BRUT	18	17	15	15	16	14	12	14	14	12	13	-3.12
VIANDE, TOTAL	3799	3811	3854	3923	3583	3777	3816	4063	4197	4053	4189	1.03
LAIT, TOTAL	12248	12079	12203	12593	13711	14089	14440	13625	13948	13857	14135	1.72
OEUFS, TOTAL	265	278	274	275	264	250	249	247	247	251	250	-1.16
LAINES EN SUIVI	1066	1082	1080	1073	1091	1188	1188	1237	1257	1264	1409	2.62
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIAOR	5	4	4	4	6	6	5	5	7	8	6	6.63
POISSONS MARINS	227	257	261	289	308	308	382	477	586	525	598	10.86
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	116	121	152	158	178	152	140	149	170	207	135	2.65
PLANTES AQUATIQUES	15	16	11	11	18	14	13	16	18	25	30	6.71
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	8443	8607	8357	7703	7308	8267	8297	8398	9233	9694	9694	1.62
GRUMES DE FEUILLUS	5881	6077	5725	4569	4556	4911	4784	4795	4748	4660	4660	-2.37
BOIS DE TRITUR. +PARTIC.	9890	10177	9513	9865	10455	11137	11577	11577	11812	11528	11528	2.15
BOIS DE CHAUFFAGE	1458	1818	2118	2524	2924	2924	2930	2930	2936	2936	2936	6.28
SCIAGES DE CONIFERES	3101	3370	3414	3141	3163	3496	3595	2996	3278	3736	3736	1.15
SCIAGES DE FEUILLUS	2069	2145	2013	1790	1739	1830	1801	1838	1867	1845	1845	-1.19
PANNEAUX A BASE DE BOIS	1166	1215	1228	1053	1210	1292	1330	1498	1620	1739	1739	4.71
PATE DE BOIS POUR PAPIER	1824	1913	1896	1794	1917	2065	2032	2039	2217	2307	2273	2.42
PAPIERS ET CARTONS	2104	2151	2188	2101	2214	2316	2267	2170	2492	2605	2813	2.48

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUELLES	
											1990	1980-90
..... MILLIERS DE TONNES.....												POURCENT
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL	47561	46697	50487	47287	43917	59520	62830	57894	64851	65883	61381	3.86
BLE	5418	4388	5600	4584	4699	6589	6992	6425	6471	6830	7188	4.36
RIZ, PADDY	6227	6321	6543	6658	6714	7110	7553	8100	8398	8710	9285	4.21
ORGE	4464	2866	4435	2882	3113	5522	5873	3974	5109	5190	4574	3.89
MAIS	13295	15190	15206	14490	14590	18509	19449	16688	20848	22005	19952	4.68
MILLET ET SORGHO	16492	16512	16992	17299	13649	20459	21536	21345	22621	21892	19098	3.32
TUBERCULES	83745	86983	91100	88279	93432	98822	99997	102326	109645	115646	115989	3.41
POMMES DE TERRE	3366	3125	3455	3611	3321	4467	4142	4052	4074	4412	4639	3.64
MANIOC	48122	50855	53310	52208	55186	58144	58298	61325	66842	72499	72100	4.17
LEGUMINEUSES SECHES, TOT.	4599	4623	5270	5006	4428	4921	5994	5259	5926	6066	6144	3.03
AGRUMES	2753	2663	2585	2481	2631	2453	2779	2617	2891	3110	2690	.91
BANANES	4510	4631	4648	4630	4608	4851	5022	5220	5455	5543	5571	2.37
POMMES	116	134	154	194	233	262	288	333	382	402	408	14.29
HUILES VEG. EQUIV. D'HUILE	3831	3819	3911	3840	3839	4102	4546	4566	4621	4823	4812	2.85
GRAINES DE SOJA	201	181	197	158	169	192	199	222	226	250	254	3.44
ARACHIDES NON DECORT.	3204	3613	3664	3187	3152	3311	4177	4105	4185	4457	4444	3.39
GRAINES DE TOURNESOL	140	134	136	139	155	170	184	249	311	243	320	9.82
GRAINES DE COLZA	52	64	60	74	73	83	93	110	104	118	128	9.20
GRAINES DE COTON	891	844	854	936	1062	1169	1376	1361	1507	1506	1357	6.70
COPRAH	179	175	189	203	201	213	218	228	237	238	241	3.44
PALMISTES	700	691	691	611	673	696	683	654	678	673	685	.11
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	3534	3762	3900	3978	3962	3968	4195	4248	4353	4278	4420	1.97
CAFE, VERT	1161	1290	1203	1111	1002	1154	1219	1223	1180	1235	1282	.59
FEVES DE CACAO	1028	1072	881	887	1058	1034	1114	1203	1442	1360	1284	3.89
THE	189	195	208	218	225	259	251	254	270	289	311	4.90
COTON, FIBRE	504	470	490	550	605	669	766	773	888	867	825	7.17
JUTE ET FIBRES SIMIL.	8	9	9	9	9	10	10	10	10	10	11	2.34
SISAL	168	146	142	124	115	103	103	105	95	95	95	-5.55
TABAC BRUT	275	215	235	253	296	277	270	292	292	315	342	3.21
CAOUTCHOUC NATUREL	201	206	202	207	223	235	248	264	305	332	357	6.19
VIANDE, TOTAL	4547	4670	4794	4790	4857	5019	5139	5267	5405	5489	5703	2.19
LAIT, TOTAL	8725	8887	9295	9596	9649	9859	10678	11052	11473	11734	11805	3.36
OEUFS, TOTAL	644	674	731	798	810	868	912	951	978	1005	1025	4.90
LAINE EN SUINT	73	76	82	95	98	109	112	117	122	124	128	6.11
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIADR	1227	1201	1263	1287	1372	1349	1473	1525	1586	1612	1647	3.45
POISSONS MARINS	1394	1546	1502	1633	1642	1693	1842	1827	2003	1959	1987	3.63
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	95	115	133	174	185	187	201	255	206	227	241	9.06
ANIMAUX AQUATIQUES							1		1	1	1	
PLANTES AQUATIQUES	5	5	6	5	5	5	5	5	6	6	6	1.50
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	1279	1266	1305	1129	1232	1233	1315	1452	1479	1552	1573	2.58
GRUMES DE FEUILLUS	17462	17224	16066	15963	16528	16579	16341	16021	16275	16339	16346	-.46
BOIS DE TRITUR. +PARTIC.	2002	2008	2037	2109	2297	2380	2171	2590	2675	2847	2846	4.01
BOIS DE CHAUFFAGE	312691	322488	333648	345217	355826	366029	377549	389119	400635	411907	411907	2.96
SCIAGES DE CONIFERES	592	624	642	577	643	623	643	720	725	747	759	2.55
SCIAGES DE FEUILLUS	5169	5259	5015	4724	4994	5383	5471	5784	5786	5866	5866	1.83
PANNEAUX A BASE DE BOIS	1086	1109	1169	1212	1217	1349	1395	1397	1429	1425	1425	3.12
PATE DE BOIS POUR PAPIER	436	471	359	381	387	415	424	465	502	488	465	1.80
PAPIERS ET CARTONS	378	399	386	417	449	505	574	609	641	639	639	6.61

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUELLES	
											1990	1980-90
..... MILLIERS DE TONNES											POURCENT	
AMERIQUE LATINE												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL	88463	104523	105309	99828	106808	110602	106758	111845	108981	105415	99135	.85
BLE	14873	15200	22729	20140	21921	20214	21675	22321	20703	23199	20622	2.99
RIZ, PADDY	16401	15724	17525	14755	16924	16990	17760	18192	19963	19622	15512	1.34
ORGE	1263	1232	1132	1177	1336	1262	1276	1596	1429	1682	1529	3.20
MAIS	45283	55315	47922	47203	50862	55782	52257	56313	53685	50853	49963	.80
MILLET ET SORGHO	9573	16063	14791	15091	14231	15193	12688	12007	11899	8563	10066	-3.12
TUBERCULES	43921	46416	45760	42005	44008	45025	47025	46059	46680	48275	47432	.78
POMMES DE TERRE	10487	11990	11836	10217	12161	11602	11213	11542	13677	12808	11608	1.25
MANIOC	29877	30955	30455	28281	28038	29625	32062	30590	29228	31632	32037	.55
LEGUMINEUSES SECHES, TOT.	4323	5343	5586	4328	5110	5047	4857	4545	5207	4466	5103	-1.05
AGRUMES	19249	20195	20826	20781	21683	23310	22514	24481	25133	26567	26719	3.39
BANANES	16184	16340	16636	15843	16987	17045	17395	18367	18293	18608	19162	1.81
POMMES	1702	1769	1816	1801	2177	2209	2064	2641	2681	2684	2667	5.41
HUILES VEG. EQUIV. D'HUILE	6528	6357	6245	6638	7424	8650	7997	7862	9139	9738	10077	5.06
GRAINES DE SOJA	19814	20499	18680	20331	24445	27169	22254	26181	30089	33932	33635	6.09
ARACHIDES NON DECORT.	1095	1009	898	796	887	992	825	946	864	732	758	-2.66
GRAINES DE TOURNESOL	1757	1353	2068	2463	2268	3521	4280	2381	3149	3354	4044	9.15
GRAINES DE COLZA	96	64	32	17	17	46	111	112	139	128	73	10.97
GRAINES DE COTON	2950	2727	2554	2257	3018	3417	2748	2343	3442	2646	2806	.46
COPRAH	235	227	281	282	244	248	263	257	288	283	260	1.24
PALMISTES	326	313	307	291	302	318	302	313	313	332	371	1.00
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	26418	27157	28889	28542	28840	28093	28406	27725	28378	26894	27491	.03
CAFE, VERT	2973	4058	3053	3742	3501	3866	3169	4256	3598	3656	3713	1.23
FEVES DE CACAO	553	562	607	571	534	738	729	572	682	674	658	2.08
THE	50	38	49	54	56	63	59	63	48	51	61	2.19
COTON, FIBRE	1634	1519	1393	1251	1674	1921	1504	1322	1942	1536	1643	.98
JUTE ET FIBRES SIMIL.	102	126	88	95	105	95	90	92	87	70	46	-5.77
SISAL	352	339	357	276	307	365	336	244	254	299	250	-3.04
TABAC BRUT	731	689	761	707	722	703	691	690	750	757	725	.19
CAOUTCHOUC NATUREL	46	51	54	57	58	62	58	48	57	55	58	1.13
VIANDE, TOTAL	15028	15770	15780	15841	15390	15980	16086	16767	18049	18602	19033	2.21
LAIT, TOTAL	35426	35790	36508	36368	36680	38060	38564	39326	40168	40221	40884	1.54
OEUFs, TOTAL	2579	2622	2744	2705	2921	3135	3469	3581	3687	3649	3783	4.51
LAINES EN SUINT	306	314	317	314	297	293	314	315	316	321	317	.30
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIADR	297	323	338	444	470	463	497	582	557	523	546	6.64
POISSONS MARINS	8670	9384	10367	8174	10911	12630	14761	12782	15028	16618	16587	7.38
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	537	530	568	599	653	668	665	741	732	776	763	4.16
ANIMAUX AQUATIQUES	22	25	20	20	24	41	35	33	31	32	32	5.18
PLANTES AQUATIQUES	124	152	222	213	213	235	179	167	199	229	254	3.93
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	29294	28493	29038	30038	31453	32405	31529	31810	31876	31794	31668	1.12
GRUMES DE FEUILLUS	30174	29789	29624	30115	31134	31564	33746	34447	34644	34762	34783	1.97
BOIS DE TRITUR. +PARTIC.	29274	29132	29006	30745	32431	33806	35264	36846	38151	38177	38177	3.40
BOIS DE CHAUFFAGE	236060	239840	244625	250846	256862	261959	266721	272330	278171	283300	283300	1.99
SCIAGES DE CONIFERES	11671	11498	11174	12064	12575	12972	12684	13463	13485	13432	13365	1.92
SCIAGES DE FEUILLUS	13708	14479	14006	14353	15073	15180	15950	16202	16334	16544	16542	2.05
PANNEAUX A BASE DE BOIS	4221	4421	4322	4400	4518	4448	4609	4911	5027	4995	4995	1.86
PATE DE BOIS POUR PAPIER	5408	5261	5566	6106	6192	6516	7055	7152	7577	7372	7182	3.84
PAPIERS ET CARTONS	7730	7451	7723	7962	8764	9090	9940	10455	11296	11201	10755	4.74

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUELLES	
											1990	1980-90
..... MILLIERS DE TONNES POURCENT
PROCHE ORIENT EN DEVELOP												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL	55788	59037	57655	55064	54899	62168	66072	63974	74209	58123	69980	2.13
BLE	30739	31792	31884	30304	30699	33167	36319	36827	39418	32294	40497	2.42
RIZ, PADDY	4705	4862	5036	4565	4591	4988	4983	4898	4445	5391	5428	.89
ORGE	9573	10471	10587	10176	10299	11622	12399	11821	16269	9350	12996	2.62
MAIS	5546	5536	5721	6004	6218	6618	6745	6950	7204	7595	7905	3.80
MILLET ET SORGHO	4151	5340	3531	3189	2303	4992	4886	2712	6268	3046	2610	-2.17
TUBERCULES	7223	7513	7785	7760	8056	9239	9786	10353	10976	9043	8515	3.11
POMMES DE TERRE	6763	7050	7291	7294	7617	8783	9360	9981	10570	8732	8231	3.50
MANIOC	122	125	125	125	100	90	80	80	65	15	6	-21.49
LEGUMINEUSES SECHES, TOT.	1858	1922	2123	2476	2375	2628	3248	3559	3713	2957	3563	7.24
AGRUMES	3701	3796	4361	4812	5039	5057	6004	6451	6709	7283	7415	7.68
BANANES	299	326	370	373	401	436	474	530	630	633	652	8.54
POMMES	2339	2513	2825	3213	3540	3476	3445	3377	3858	3648	3727	4.49
HUILES VEG. EQUIV. D' HUILE	1694	1349	1572	1329	1431	1348	1648	1583	1881	1457	1587	.93
GRAINES DE SOJA	145	209	319	340	301	357	425	476	371	344	361	7.55
ARACHIDES NON DECORT.	814	841	610	524	495	399	477	582	726	349	511	-4.57
GRAINES DE TOURNESOL	794	630	652	763	758	867	1030	1200	1273	1352	1030	7.13
GRAINES DE COLZA	12	6	2						1	3	2	-11.94
GRAINES DE COTON	2284	2226	2335	2460	2520	2479	2327	2292	2514	2296	2372	.28
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	2492	3104	3747	3801	3707	3682	3763	4067	3543	3388	4052	2.54
CAFE, VERT	5	5	4	4	5	5	5	5	6	6	6	3.19
THE	128	76	103	137	160	179	196	187	209	178	179	7.59
COTON, FIBRE	1360	1334	1392	1441	1504	1478	1395	1342	1460	1358	1334	-.09
JUTE ET FIBRES SIMIL.	12	11	8	8	8	8	8	8	8	8	8	-2.84
TABAC BRUT	295	238	278	305	243	245	230	252	274	317	344	1.31
VIANDE, TOTAL	3478	3698	3818	4032	4299	4496	4435	4551	4654	4714	4877	3.26
LAIT, TOTAL	15751	16629	16460	16594	14627	16551	16236	16288	16472	16397	16469	.21
OEUF, TOTAL	744	837	907	967	1020	1085	1150	1150	1266	1300	1281	5.56
LAIN EN SUINT	183	189	194	195	176	185	180	187	186	184	186	-.19
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE DIAOR	174	176	204	215	232	261	282	294	330	316	335	7.42
POISSONS MARINS	685	722	800	880	882	916	943	1035	1264	1057	1062	5.11
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	33	29	32	35	39	41	43	50	51	56	55	7.00
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	4964	5218	5214	4190	4152	4061	4397	4058	3777	3733	3728	-3.35
GRUMES DE FEUILLUS	1315	1366	1366	1371	1351	1338	1140	1335	1211	1082	1083	-2.23
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	672	714	712	765	513	380	740	726	717	719	719	.59
BOIS DE CHAUFFAGE	41586	40715	41149	41540	40671	38016	38806	39458	40147	40288	40286	-.39
SCIAGES DE CONIFERES	4127	4107	4101	3787	3794	3792	3791	3786	3786	3781	3778	-.92
SCIAGES DE FEUILLUS	1139	1121	917	1142	1719	1725	1722	1722	1718	1722	1722	6.08
PANNEAUX A BASE DE BOIS	652	629	623	654	888	988	986	1010	1009	1016	1016	6.15
PATE DE BOIS POUR PAPIER	494	487	487	517	588	588	588	588	588	588	588	2.26
PAPIERS ET CARTONS	774	832	821	674	808	763	762	786	748	748	748	-.57

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

1. VOLUME DE LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (fin)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUELLES	
											1990	1980-90
.....MILLIERS DE TONNES.....												POURCENT
EXTREME ORIENT EN DEV.												
PRODUITS AGRICOLES												
CEREALES, TOTAL	577138	600401	617977	690753	713438	693247	707380	698772	731856	775774	792955	2.89
BLE	99706	109598	119491	139408	146923	144693	153728	144987	147111	162224	164663	4.48
RIZ, PADDY	347764	358980	369800	403173	414702	416582	414883	408739	432411	458457	461455	2.66
ORGE	5440	6644	6355	6130	6348	5284	5406	5413	5539	5860	5398	-1.23
MAIS	86471	84259	83504	95427	102644	91507	100723	105129	109748	111955	122161	3.57
MILLET ET SORGH0	33063	35780	33968	41508	37339	30707	28842	30123	32782	32929	34938	-0.96
TUBERCULES	216002	204040	208062	218956	219446	208006	196663	218269	217626	223142	229190	.61
POMMES DE TERRE	39276	39305	40710	42868	45698	44991	41255	45375	51749	52531	54581	3.27
MANIOC	46154	46921	45801	45997	48101	48348	42770	47592	52318	55004	52619	1.50
LEGUMINEUSES SECHES, TOT.	18849	20253	20696	22053	22577	21393	22523	21061	21272	21579	22964	1.12
AGRUMES	5074	5657	5954	6735	6976	7408	8550	9585	8836	11381	11421	8.47
BAHANES	14447	14802	14619	14324	15538	15911	17618	18384	18242	17827	18213	2.94
POMMES	4022	4963	4527	5767	5175	5916	5620	6540	6842	7141	7325	5.63
HUILES VEG. EQUIV. D'HUILE	17617	20823	22013	21834	24267	25904	26572	27326	29164	30331	32581	5.57
GRAINES DE SOJA	9781	11227	10888	11819	12458	13510	14873	15408	15832	14759	16405	5.14
ARACHIDES NON DECORT.	10225	12694	10954	12779	13153	13851	13882	14018	17387	15412	15788	4.25
GRAINES DE TOURNESOL	965	1516	1592	1718	2273	2173	2198	2165	1813	1820	2034	4.82
GRAINES DE COLZA	4328	6863	8529	6987	7293	9207	9079	9660	8933	10275	11661	7.13
GRAINES DE COTON	9638	10383	11631	12647	17611	13925	12245	13766	14340	14593	15908	3.99
COPRAH	3800	3841	3859	3774	3067	3593	4646	4200	3746	3637	4475	1.04
PALMISTES	731	779	1131	1068	1347	1526	1699	1701	1949	2300	2389	12.59
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	13514	16504	23138	21670	19674	20839	21271	21890	24153	25911	27738	5.25
CAFE, VERT	648	653	687	671	617	759	793	897	904	1100	1035	5.68
FEVES DE CACAO	54	71	90	105	127	147	179	236	324	353	422	22.71
THE	1261	1312	1334	1370	1486	1532	1529	1615	1713	1676	1731	3.39
COTON, FIBRE	4719	5175	5816	6325	8807	6965	6125	6885	7157	7276	7905	4.05
JUTE ET FIBRES SIMIL.	3375	3414	3057	3268	3393	6151	4264	3358	3119	3270	3558	.40
SISAL	22	17	17	17	19	18	19	18	17	17	17	-1.31
TABAC BRUT	1945	2581	3361	2621	2982	3653	2916	3079	3739	3941	4242	5.81
CAOUTCHOUC NATUREL	3545	3524	3547	3842	3893	4028	4242	4419	4547	4441	4731	3.21
VIANDE, TOTAL	21582	22626	23914	25155	27205	29965	32012	33582	36612	38495	41022	6.92
LAIT, TOTAL	47147	50421	52752	56739	60632	64451	67357	70122	73550	77493	82233	5.63
OEUFS, TOTAL	5246	5416	5776	6201	7301	8470	8874	9373	10595	10941	11188	8.96
LAINES EN SUINT	288	299	316	311	303	301	309	343	359	364	373	2.46
PRODUITS HALIEUTIQUES 1/												
POISSONS EAU DOUCE OADR	4111	4588	4743	5311	5860	6486	7293	7925	8567	8910	9312	9.05
POISSONS MARINS	12373	12893	13149	13693	14194	14445	15595	15959	16257	17529	18064	3.85
CRUSTAC MOLLUSQ CEPHALOP	3089	3121	3383	3538	3820	4175	4595	5370	5781	5890	5867	7.91
ANIMAUX AQUATIQUES	37	80	154	262	100	152	166	163	113	130	133	6.54
PLANTES AQUATIQUES	2124	2012	1960	2148	2339	2414	2353	2126	2485	2684	2750	2.89
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	34366	31386	31966	33163	37717	38459	38878	38964	38477	36016	36016	1.55
GRUMES DE FEUILLUS	101943	97975	99477	103377	106766	101349	106457	120675	123970	127634	127634	2.90
BOIS DE TRITUR. +PARTIC.	8608	7820	7909	8411	9123	9399	9690	10016	10248	10246	10246	2.89
BOIS DE CHAUFFAGE	650074	663692	677639	692620	707330	721576	736719	751955	763502	775187	775187	1.89
SCIAGES DE CONIFERES	17035	18375	19194	20305	21670	22770	22928	23328	23517	22951	22951	3.07
SCIAGES DE FEUILLUS	34779	34212	37907	39721	40097	41632	41693	45102	45382	47099	47099	3.35
PANNEAUX A BASE DE BOIS	7974	8761	9771	11053	11169	11830	13081	14712	16501	17400	17400	8.47
PATE DE BOIS POUR PAPIER	6995	7619	7730	8528	9274	10707	11044	11731	11858	13263	13281	7.07
PAPIERS ET CARTONS	10773	11271	11835	13233	14871	16733	18229	20237	22132	24189	25112	9.73

1/ PRISES NOMINALES (POIDS VIF), NON COMPRIS LES BALEINES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

2. INDICES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE

	TOTAL					VARIATION DE 1989 A 1990	PAR HABITANT				VARIATION DE 1989 A 1990	
	1986	1987	1988	1989	1990		1986	1987	1988	1989		1990
	1979-81=100						POURCENT	1979-81=100				POURCENT
MONDE	116	116	118	123	125	1.64	105	103	103	105	105	-0.09
PAYS DEVELOPPES	109	108	105	110	111	.37	105	103	99	104	103	-0.08
EUROPE OCCIDENTALE	108	109	107	109	108	-1.16	107	107	105	106	104	-1.56
CEE	108	110	108	109	108	-1.12	107	108	106	107	105	-1.54
BELGIQUE-LUXEMBOURG	116	110	116	117	117	.06	116	110	115	116	116	.06
DANEMARK	120	115	122	128	135	5.45	120	115	122	128	134	5.20
FRANCE	106	109	106	103	105	1.86	103	106	102	99	100	1.41
ALLEMAGNE, NOUV. LANDER	116	118	114	115	114	-.12	117	119	114	115	118	2.13
ALLEMAGNE, REP. FED.	116	110	114	113	113	-.48	117	111	114	112	110	-1.87
GRECE	103	102	108	113	95	-15.57	100	99	104	108	91	-15.73
IRLANDE	114	115	111	108	118	8.71	110	111	107	105	114	9.08
ITALIE	101	104	100	102	95	-7.69	99	102	98	100	93	-7.82
PAYS BAS	119	116	114	124	117	-5.51	116	112	109	118	111	-6.19
ROYAUME UNI	110	109	106	110	109	-.68	109	108	104	108	107	-.69
AUTRICHE	109	107	111	107	107	-.23	109	107	110	106	106	.23
FINLANDE	113	99	103	114	120	5.25	110	96	99	110	115	4.97
ISLANDE	101	98	91	90	87	-2.64	95	91	83	81	79	-2.74
MALTE	118	113	105	114	115	.44	125	118	109	118	118	-.19
NORVEGE	103	107	104	106	105	-1.10	101	105	101	102	101	-1.41
PORTUGAL	105	116	93	119	127	6.67	101	110	88	112	120	7.02
ESPAGNE	110	123	118	118	120	1.42	106	118	113	113	115	1.16
SUEDE	106	92	91	100	112	11.65	105	91	90	98	108	10.76
SUISSE	110	106	107	115	111	-3.36	107	102	102	109	105	-3.46
YOUgosLAVIE	112	106	101	104	95	-8.16	107	101	95	98	89	-8.62
URSS ET EUROPE ORIENTALE	117	115	115	119	118	-.79	112	109	108	111	110	-1.06
EUROPE ORIENTALE	113	108	110	112	109	-2.25	110	105	106	108	106	-2.11
ALBANIE	109	114	109	114	113	-.80	97	99	92	96	93	-2.52
BULGARIE	106	100	100	106	98	-7.02	105	99	99	104	97	-7.22
REP FED TCHEQUE SLOVAQUE	119	121	125	127	125	-1.02	117	119	122	124	122	-1.17
HONGRIE	108	109	115	114	104	-8.57	109	110	117	116	106	-8.35
POLOGNE	117	111	114	117	117	-.01	111	105	107	110	110	.00
ROUMANIE	109	96	102	102	93	-8.61	106	93	98	98	89	-9.11
URSS	119	119	119	123	122	-.75	113	112	110	113	112	-1.19
AMERIQUE DU NORD DEVELOP	104	101	93	104	107	3.00	98	94	86	96	98	2.48
CANADA	123	116	104	115	127	10.20	117	109	97	105	115	9.09
ETATS UNIS	102	100	94	103	105	1.93	96	94	87	95	96	1.47
OCEANIE DEVELOPPEE	107	106	110	107	111	3.26	99	97	98	95	97	1.85
AUSTRALIE	107	103	109	107	114	6.02	98	93	97	94	98	4.63
NOUVELLE ZELANDE	112	113	114	112	107	-4.56	107	108	108	104	98	-6.11
AUTRES PAYS DEVELOPPES	105	106	105	109	107	-1.21	99	99	97	100	98	-1.98
ISRAEL	119	131	123	123	127	2.91	107	116	107	106	107	.89
JAPON	108	104	100	102	104	1.26	104	99	95	97	98	.93
AFRIQUE DU SUD	97	102	105	112	106	-5.94	85	87	88	92	85	-8.01

2. INDICES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE (suite)

	TOTAL					VARIATION DE 1989 A 1990	PAR HABITANT				VARIATION DE 1989 A 1990	
	1986	1987	1988	1989	1990		1986	1987	1988	1989		1990
	1979-81=100						1979-81=100					
	POURCENT					POURCENT						
PAYS EN DEVELOPPEMENT	123	125	132	136	140	2.70	109	108	112	113	113	.56
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT	119	119	125	129	129	-.24	99	96	98	98	95	-3.32
AFRIQUE DU NORD OUEST	135	134	133	142	140	-1.80	114	111	107	112	107	-4.29
ALGERIE	126	140	132	127	135	6.33	106	114	105	98	101	3.51
MAROC	160	138	173	176	162	-7.95	137	116	141	139	125	-10.28
TUNISIE	114	139	101	122	131	7.51	98	117	83	98	103	5.10
AFRIQUE OCCIDENTALE	123	124	133	138	136	-1.19	102	100	104	104	99	-4.31
BENIN	139	127	150	157	158	.22	117	104	119	121	118	-2.80
BURKINA FASO	142	130	147	144	132	-8.73	122	109	120	115	102	-11.20
COTE D'IVOIRE	121	127	141	137	136	-.66	96	97	104	97	93	-4.35
GAMBIE	120	113	113	122	105	-14.21	100	92	90	94	78	-16.59
GHANA	132	138	148	151	134	-10.85	107	109	113	111	96	-13.62
GUINEE	110	110	111	107	114	6.67	96	94	91	86	89	3.50
LIBERIA	117	121	124	120	100	-16.16	97	97	96	90	73	-18.78
MALI	118	111	126	128	126	-1.23	100	91	100	98	94	-4.27
MAURITANIE	105	109	114	116	111	-4.45	89	91	92	92	85	-7.07
NIGER	89	79	107	96	100	3.93	73	63	83	72	72	.72
NIGERIA	126	129	138	149	151	1.55	104	103	107	111	109	-1.75
SENEGAL	130	143	125	142	134	-5.68	110	118	101	110	101	-8.27
SIERRA LEONE	113	110	106	113	116	2.35	98	93	87	91	91	-.23
TOGO	108	109	121	134	133	-.53	91	89	95	102	98	-3.59
AFRIQUE CENTRALE	113	113	117	117	118	.52	95	93	93	90	88	-2.55
ANGOLA	103	103	102	100	100	.08	88	86	83	79	77	-2.62
CAMEROUN	113	109	112	115	117	1.65	94	88	87	87	85	-1.69
REP CENTRAFRICAINE	113	112	117	119	121	1.49	96	93	95	93	92	-1.34
TCHAO	110	110	120	114	117	2.71	96	93	99	92	92	.15
CONGO	113	119	122	117	124	6.23	95	96	96	89	92	2.86
GABON	106	108	112	114	117	2.01	83	82	82	81	80	-1.34
ZAIRE	119	121	125	127	128	.76	99	98	98	97	95	-2.41
AFRIQUE ORIENTALE	113	112	118	121	122	.78	94	90	92	92	89	-2.43
BURUNDI	120	125	126	121	118	-2.41	102	103	101	94	89	-5.24
ETHIOPIE	106	101	103	105	108	2.61	93	86	85	85	85	-.24
KENYA	136	131	143	147	155	5.43	109	101	106	105	107	1.72
MADAGASCAR	116	117	117	120	122	1.79	97	94	92	91	90	-1.42
MALAWI	107	106	112	115	113	-1.76	87	83	85	84	80	-5.20
MAURICE	118	120	112	113	118	4.53	111	111	102	102	105	3.33
MOZAMBIQUE	103	103	105	109	110	.78	88	86	86	86	85	-1.87
RWANDA	98	101	104	104	102	-1.82	81	80	79	77	73	-5.13
SOMALIE	126	127	132	137	134	-2.25	102	99	100	100	95	-5.07
TANZANIE	115	118	119	128	122	-4.39	92	91	89	92	84	-7.85
UGANDA	106	116	125	129	134	4.03	86	90	94	94	94	.25
ZAMBIE	121	121	145	146	126	-13.43	96	92	106	103	86	-16.61
ZIMBABWE	128	92	131	120	124	3.77	107	75	102	91	92	.54
AFRIQUE MERIDIONALE	104	108	117	117	119	1.53	87	87	91	88	87	-1.71
BOTSWANA	91	84	111	110	108	-1.27	73	65	83	79	75	-4.81
LESOTHO	92	95	114	96	100	4.97	78	78	91	74	76	1.99
SWAZILAND	129	121	127	124	124	.17	106	96	97	92	89	-3.27
AMERIQUE LATINE	113	116	123	125	125	.13	99	100	103	103	102	-1.85
AMERIQUE CENTRALE	112	113	119	123	125	1.43	97	95	98	99	98	-.85
COSTA RICA	109	111	111	117	121	4.02	92	91	89	91	92	1.46
EL SALVADOR	102	96	106	111	109	-1.32	95	88	95	97	94	-3.46
GUATEMALA	118	118	121	122	127	4.37	99	97	97	94	96	1.40
HONDURAS	105	114	119	124	125	.54	85	89	91	91	89	-2.50
MEXIQUE	112	112	118	121	123	2.22	97	95	98	98	98	.07
NICARAGUA	79	78	76	85	88	3.12	65	61	58	63	62	-.23
PANAMA	110	111	99	109	110	.86	97	96	83	90	89	-1.15
CARAIBES	107	106	109	110	108	-2.08	98	96	97	97	93	-3.55
BARBADE	86	77	81	77	77	-.18	85	76	79	75	75	-.22
CUBA	111	106	110	110	108	-2.01	106	100	103	102	99	-3.05
REPUBLIQUE DOMINICAINE	108	109	113	123	119	-3.73	94	93	93	100	94	-5.75
HAITI	112	114	111	111	108	-2.41	100	100	96	93	89	-4.39
JAMAIQUE	108	110	106	100	108	7.91	99	99	95	88	94	6.67

2. INDICES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE (fin)

	TOTAL					VARIATION DE 1989 A 1990	PAR HABITANT				VARIATION DE 1989 A 1990	
	1986	1987	1988	1989	1990		1986	1987	1988	1989		1990
 1979-81:100						POURCENT 1979-81:100				POURCENT
AMERIQUE DU SUD	113	118	125	127	127	-0.04	99	102	105	105	103	-1.97
ARGENTINE	96	99	108	108	102	-5.46	89	89	97	96	89	-6.60
BOLIVIE	116	126	134	129	139	8.12	99	104	108	101	106	5.15
BRESIL	115	126	134	140	133	-4.83	101	108	113	115	107	-6.71
CHILI	112	115	121	132	137	3.74	101	102	106	113	116	2.07
COLOMBIE	113	116	123	134	135	1.15	100	100	105	111	110	-2.78
EQUATEUR	122	121	133	137	139	1.35	103	100	107	108	107	-1.14
GUYANA	87	81	78	69	74	7.33	84	78	75	66	71	7.16
PARAGUAY	118	134	149	156	149	-4.73	98	107	117	118	109	-7.39
PEROU	110	117	127	124	112	-9.82	96	100	106	102	90	-11.63
URUGUAY	107	106	114	125	118	-5.67	103	101	109	118	111	-6.18
VENEZUELA	120	115	122	121	129	6.78	102	95	97	94	98	4.13
PROCHE ORIENT EN DEVELOP	123	123	129	118	127	7.29	104	102	104	92	96	4.39
PROCHE ORIENT EN AFRIQUE	116	120	129	121	125	2.91	98	99	104	95	95	.34
EGYPTE	139	146	152	153	159	3.81	119	122	124	122	124	1.45
JAMAHIRYA ARABE LIBYENNE	102	123	126	134	120	-10.64	79	92	91	93	80	-13.75
SOUDAN	102	90	117	89	88	-9.97	85	73	92	68	65	-3.75
PROCHE ORIENT EN ASIE	125	124	129	117	128	8.83	106	102	104	91	97	5.80
AFGHANISTAN	78	82	84	83	85	2.04	86	89	88	84	82	-2.46
CHYPRE	90	95	111	112	106	-5.32	84	88	102	101	95	-6.25
IRAN, REPUBLIQUE ISLAMIQUE	146	150	143	136	143	5.08	116	115	107	100	102	2.59
IRAQ	133	122	119	124	140	13.31	107	95	89	90	98	9.49
JORDANIE	136	157	167	138	140	1.49	109	121	124	98	96	-2.25
LIBAN	120	138	131	144	144	-3.30	120	139	131	144	142	-1.13
ARABIE SAOUDITE, ROYAUME DE	278	291	351	365	401	9.74	215	216	250	250	264	5.58
REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE	123	105	137	91	113	23.74	100	83	104	66	79	19.32
TURQUIE	115	115	122	114	122	7.28	99	98	101	92	97	5.16
YEMEN	108	103	112	110	108	-1.57	87	81	85	80	76	-5.07
EXTREME ORIENT EN DEV.	128	130	137	143	148	3.50	114	114	118	121	123	1.57
CHINE	133	139	142	147	157	6.73	124	127	128	130	137	5.15
ASIE DU SUD	123	123	136	144	145	.68	107	104	113	117	115	-1.56
BANGLADESH	112	112	112	128	127	-0.44	96	93	90	100	97	-3.05
INDE	125	124	140	149	149	-0.08	109	107	118	123	120	-2.12
NEPAL	113	125	144	146	143	-2.20	97	104	118	117	111	-4.54
PAKISTAN	130	131	136	146	150	2.31	103	101	102	105	104	-0.99
SRI LANKA	109	97	100	98	109	11.52	99	86	88	85	94	10.14
ASIE EST ET SUD EST	123	123	129	135	136	.93	109	106	110	113	112	-.97
CAMBODGE	175	174	199	205	206	.25	150	146	163	164	160	-2.31
INDONESIE	138	140	147	154	161	4.87	122	121	126	129	132	2.91
COREE, REP. POP. DEM. DE	118	122	124	125	128	2.92	107	108	108	106	108	1.02
COREE, REPUBLIQUE DE	116	107	115	114	118	4.10	107	98	104	102	105	3.20
LAOS	141	136	133	154	167	8.73	123	115	110	123	130	5.54
MALAISIE	161	170	184	199	205	2.77	138	142	149	158	158	.17
MONGOLIE	117	111	108	117	118	.22	99	91	86	92	89	-2.48
MYANMAR	140	141	132	119	122	2.58	124	122	112	98	99	.46
PHILIPPINES	102	102	104	108	113	4.42	88	85	85	86	87	1.93
THAILANDE	112	111	126	130	118	-8.86	100	98	109	110	99	-10.14
VIET NAM	128	133	136	144	151	5.27	112	115	114	118	122	3.03
AUTRES PAYS EN DEVELOPP.	114	111	113	120	120	-.12	100	95	94	98	96	-2.29

3. INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE

	TOTAL					VARIATION DE 1989 A 1990	PAR HABITANT					VARIATION DE 1989 A 1990
	1986	1987	1988	1989	1990		1986	1987	1988	1989	1990	
 1979-81=100.....						POURCENT 1979-81=100.....				
MONDE	115	116	119	122	125	1.90	104	103	103	105	105	.16
PAYS DEVELOPPES	109	108	105	110	110	.74	104	103	99	103	103	.29
EUROPE OCCIDENTALE	109	109	108	109	108	-1.12	107	107	105	106	105	-1.53
CEE	108	110	108	110	109	-1.08	107	108	106	107	105	-1.50
BELGIQUE-LUXEMBURG	116	110	116	117	117	.08	116	110	115	116	117	.08
DANEMARK	120	115	122	128	135	5.45	120	115	122	128	134	5.20
FRANCE	106	109	106	103	104	1.83	103	106	102	98	100	1.39
ALLEMAGNE, NOUV. LANDER	116	118	114	115	115	-.06	117	119	115	116	119	2.19
ALLEMAGNE, REP. FED.	116	110	114	113	113	-.48	117	111	114	112	110	-1.87
GRECE	107	105	112	116	99	-14.52	104	101	108	112	95	-14.68
IRLANDE	114	115	111	109	118	8.75	110	110	107	105	115	9.12
ITALIE	101	104	100	103	95	-7.45	99	102	99	101	93	-7.58
PAYS BAS	119	116	114	124	117	-5.39	116	112	109	118	111	-6.07
ROYAUME UNI	110	109	106	110	109	-.66	109	108	104	108	107	-.66
AUTRICHE	109	107	111	107	107	-.23	109	107	110	106	106	.23
FINLANDE	113	99	103	114	120	5.25	110	96	99	110	115	4.97
ISLANDE	101	98	91	90	88	-2.56	95	91	83	81	79	-2.66
MALTE	118	113	104	114	114	.44	125	118	109	118	118	-.19
NORVEGE	103	107	104	106	105	-1.07	101	105	101	102	101	-1.38
PORTUGAL	105	115	93	118	126	6.67	100	110	88	112	120	7.02
ESPAGNE	110	123	119	118	120	1.61	107	118	114	113	115	1.35
SUEDE	106	92	91	100	112	11.65	105	91	90	98	108	10.76
SUISSE	110	106	107	115	111	-3.42	107	102	102	109	105	-3.52
YUGOSLAVIE	112	106	100	104	95	-8.11	108	101	95	98	89	-8.56
URSS ET EUROPE ORIENTALE	116	114	114	118	117	-.84	111	108	108	110	109	-1.11
EUROPE ORIENTALE	112	108	110	111	109	-2.18	109	105	106	107	105	-2.04
ALBANIE	109	114	110	114	113	-.57	96	99	94	95	93	-2.30
BULGARIE	104	99	98	99	92	-7.27	103	98	96	98	90	-7.47
REP. FED. TCHÈQUE SLOVAQUE	119	121	124	127	125	-1.05	117	119	122	124	122	-1.20
HONGRIE	108	108	115	113	104	-8.41	109	109	116	115	105	-8.20
POLOGNE	117	111	114	115	115	-.19	111	105	107	108	108	-.18
ROUMANIE	109	96	102	102	94	-8.02	106	93	98	98	89	-8.52
URSS	117	117	117	120	119	-.87	111	110	109	111	110	-1.31
AMERIQUE DU NORD DEVELOP.	103	101	94	103	107	3.90	97	94	87	95	98	3.36
CANADA	123	116	103	114	126	10.60	117	109	96	104	114	9.48
ETATS UNIS	100	100	94	102	105	3.08	94	93	87	93	96	2.60
OCEANIE DEVELOPPEE	109	109	113	111	116	4.83	101	99	101	98	101	3.40
AUSTRALIE	111	109	115	115	123	7.61	102	98	102	100	106	6.19
NOUVELLE ZELANDE	109	109	109	105	102	-3.39	105	104	103	98	93	-4.96
AUTRES PAYS DEVELOPPES	103	105	103	106	105	-1.10	97	98	95	98	96	-1.87
ISRAEL	113	121	115	112	114	2.41	102	107	100	96	96	.40
JAPON	106	102	97	99	101	1.26	102	97	93	94	95	.92
AFRIQUE DU SUD	97	101	105	111	105	-5.50	85	87	88	91	84	-7.58

3. INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE (suite)

	TOTAL					VARIATION DE 1989 A 1990	PAR HABITANT				VARIATION DE 1989 A 1990	
	1986	1987	1988	1989	1990		1986	1987	1988	1989		1990
1979=81:100.....						POURCENT1979=81:100.....				POURCENT
PAYS EN DEVELOPPEMENT	122	125	132	135	139	2.82	108	108	112	112	113	.68
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT	119	119	125	129	129	.02	99	96	98	98	95	-3.07
AFRIQUE DU NORO OUEST	136	136	135	144	142	-1.39	116	112	109	113	109	-3.90
ALGERIE	127	140	133	128	136	6.32	106	114	106	99	102	3.50
MAROC	160	139	173	176	162	-7.74	137	116	141	139	125	-10.07
TUNISIE	114	139	102	122	132	7.60	98	116	83	98	103	5.19
AFRIQUE OCCIDENTALE	123	124	132	137	136	-.75	102	99	103	103	99	-3.89
BENIN	145	130	155	162	164	1.10	122	107	123	125	122	-1.96
BURKINA FASO	145	133	149	146	135	-7.36	125	111	122	116	105	-9.87
COTE D'IVOIRE	118	124	133	133	133	.59	94	95	98	94	91	-3.14
GAMBIE	119	112	115	124	106	-13.85	100	91	91	95	79	-16.25
GHANA	130	136	146	149	133	-10.77	105	107	111	110	95	-13.54
GUINEE	107	108	109	109	112	2.36	94	92	90	87	87	-.69
LIBERIA	117	118	121	111	94	-14.89	97	94	94	84	69	-17.55
MALI	119	113	127	131	130	-1.02	100	93	101	101	97	-4.06
MAURITANIE	105	109	114	116	111	-4.45	89	91	92	92	85	-7.07
NIGER	89	79	108	96	100	3.85	73	63	83	72	72	.64
NIGERIA	126	129	138	149	152	1.64	104	103	107	111	110	-1.66
SENEGAL	130	143	126	141	134	-5.32	110	118	101	110	101	-7.92
SIERRA LEONE	111	107	104	110	114	3.40	96	91	86	89	90	.79
TOGO	111	114	124	138	137	-.50	93	93	98	105	102	-3.56
AFRIQUE CENTRALE	113	113	118	117	118	.86	95	92	93	89	87	-2.22
ANGOLA	100	100	100	97	97	.08	86	84	81	77	75	-2.62
CAMEROUN	114	108	116	113	116	2.87	95	87	90	85	85	-.51
REP CENTRAFRICAINE	113	112	118	119	120	1.13	96	93	95	93	92	-1.69
TCHAD	110	112	123	118	121	3.06	96	95	102	95	95	.50
CONGO	113	118	122	117	124	6.18	94	96	95	89	91	2.82
GABON	106	108	112	114	117	2.00	83	82	83	81	80	-1.34
ZAIRE	119	122	125	127	128	.67	99	99	98	97	95	-2.49
AFRIQUE ORIENTALE	114	113	119	122	123	.75	95	91	93	92	90	-2.46
BURUNDI	119	125	124	119	118	-1.12	101	103	100	93	89	-3.99
ETHIOPIE	105	100	101	105	108	2.57	92	85	84	85	85	-.28
KENYA	134	131	143	145	150	3.97	107	101	107	104	104	.31
MADAGASCAR	116	116	117	120	121	1.13	97	94	91	91	89	-2.06
MALAWI	110	107	116	120	120	-.22	89	84	88	88	84	-3.71
MAURICE	119	120	112	112	117	3.82	112	111	102	101	104	2.64
MOZAMBIQUE	102	102	104	107	108	.87	88	86	85	85	83	-1.78
RWANDA	102	106	108	108	108	-.19	84	84	83	80	77	-3.56
SOMALIE	126	127	133	137	134	-2.24	102	99	100	100	95	-5.07
TANZANIE	115	117	119	127	120	-5.33	92	90	88	91	83	-8.75
UGANDA	106	116	125	130	135	4.17	86	91	94	94	94	.38
ZAMBIE	123	121	148	148	128	-13.64	97	92	108	104	87	-16.81
ZIMBABWE	132	108	139	129	129	-.12	110	88	109	98	95	-3.23
AFRIQUE MERIDIONALE	104	107	115	116	117	1.47	86	86	89	87	85	-1.77
BOTSWANA	91	84	111	110	108	1.26	73	65	83	79	75	-4.80
LESOTHO	94	97	115	97	102	4.50	80	80	92	75	77	1.53
SWAZILAND	128	121	126	123	123	.16	105	96	96	91	88	-3.28
AMERIQUE LATINE	110	115	121	123	123	.24	97	99	102	101	100	-1.75
AMERIQUE CENTRALE	109	110	117	118	120	1.39	94	93	96	95	94	-.89
COSTA RICA	111	115	117	121	130	7.43	93	94	93	94	98	4.78
EL SALVADOR	83	83	79	80	90	13.03	77	76	71	70	77	10.58
GUATEMALA	107	108	113	118	119	.91	90	88	90	91	90	-1.96
HONDURAS	104	111	119	122	132	8.11	84	87	90	90	94	4.83
MEXIQUE	111	111	119	119	121	1.51	97	94	98	97	96	-.63
NICARAGUA	77	74	72	75	77	1.47	63	58	55	56	55	-1.83
PANAMA	112	113	102	110	113	3.20	98	97	86	91	92	1.15
CARAIBES	107	106	108	109	106	-2.81	98	96	97	96	92	-4.27
BARBADE	86	77	81	77	77	-.18	85	76	79	75	75	-.22
CUBA	112	106	111	111	109	-1.89	106	100	103	102	99	-2.93
REPUBLIQUE DOMINICAINE	108	109	112	120	111	-7.71	94	93	93	97	88	-9.65
HAITI	110	111	109	108	106	-2.22	99	97	93	91	87	-4.21
JAMAIQUE	109	111	107	101	109	7.82	99	100	95	89	95	6.58

3. INDICES DE LA PRODUCTION AGRICOLE (fin)

	TOTAL					PAR HABITANT							
	1986	1987	1988	1989	1990	OE 1989	1986	1987	1988	1989	1990	DE 1989	
	1979=81=100					A 1990						1979=81=100	
						POURCENT						POURCENT	
AMERIQUE OU SUO	111	118	123	125	125	.15	98	101	104	103	102	-1.78	
ARGENTINE	96	98	109	109	103	-5.08	89	89	97	96	90	-6.23	
BOLIVIE	114	124	132	127	137	8.00	97	103	106	99	104	5.03	
BRESIL	111	128	130	136	129	-4.76	97	110	109	112	104	-6.64	
CHILI	112	115	121	131	136	3.77	101	102	106	113	115	2.10	
COLOMBIE	110	111	118	125	130	3.47	97	96	100	104	106	1.50	
EQUATEUR	122	121	134	137	140	1.74	103	100	108	108	107	-.76	
GUYANA	87	81	78	69	74	7.32	83	78	75	66	71	7.15	
PARAGUAY	120	130	156	166	160	-3.15	99	104	122	126	118	-5.85	
PEROU	110	115	125	123	110	-11.21	96	98	104	101	88	-13.00	
URUGUAY	109	108	116	124	120	-3.00	105	104	110	117	113	-3.52	
VENEZUELA	120	115	122	121	129	6.52	101	95	97	95	98	3.87	
PROCHE ORIENT EN OEEVOP	121	121	127	117	125	6.73	102	100	102	91	95	3.84	
PROCHE ORIENT EN AFRIQUE	113	117	123	116	119	2.21	96	96	99	91	91	-.35	
EGYPTE	131	137	141	141	146	3.63	113	114	115	112	114	1.27	
JAMAHIRYA ARABE LIBYENNE	102	123	126	134	120	-10.50	79	92	91	93	80	-13.61	
SOUDAN	103	93	117	91	88	-2.79	86	75	92	69	66	-5.52	
PROCHE ORIENT EN ASIE	124	123	129	117	127	8.29	105	101	103	92	96	5.27	
AFGHANISTAN	78	83	85	82	84	2.09	86	90	89	83	81	-2.40	
CHYPRE	90	95	111	112	106	-5.40	84	88	102	101	95	-6.33	
IRAN, REPUBLIQUE ISLAMIQUE	145	149	142	135	143	5.48	115	115	107	99	102	2.99	
IRAQ	133	122	117	123	139	13.02	107	95	88	89	97	9.21	
JORDANIE	134	155	166	137	139	1.59	107	120	123	98	95	-2.16	
LIBAN	118	135	128	141	140	-.50	118	136	129	141	139	-1.33	
ARABIE SAOUDITE, ROYAUME OE	276	289	348	362	397	9.69	213	214	248	248	261	5.54	
REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE	124	105	138	94	114	21.55	101	83	104	69	80	17.21	
TURQUIE	114	115	122	114	122	6.76	98	97	101	92	97	4.64	
YEMEN	107	103	112	110	108	-1.47	87	81	85	80	76	-4.97	
EXTREME ORIENT EN OEV.	128	131	138	144	149	3.70	114	115	119	122	124	1.77	
CHINE	134	141	145	149	159	6.94	124	129	131	132	139	5.36	
ASIE OU SUO	122	122	135	143	144	.69	106	104	111	116	114	-1.55	
BANGLADESH	114	113	111	126	126	-.31	97	93	90	99	96	-2.92	
INDE	123	123	138	147	147	-.17	108	105	117	122	119	-2.20	
NEPAL	112	123	142	144	141	-2.03	96	103	115	114	109	-4.37	
PAKISTAN	134	136	141	150	154	2.66	107	105	105	108	107	-.65	
SRI LANKA	107	97	99	95	106	10.98	97	86	87	83	91	9.60	
ASIE EST ET SUD EST	123	122	129	134	136	1.39	109	106	110	112	111	-.52	
CAMBOUGE	178	178	203	209	211	.57	153	149	167	168	164	-2.00	
INDONESIE	137	138	145	151	159	5.38	121	120	124	126	130	3.41	
COREE, REP. POP. OCM. OE	119	122	125	125	129	2.91	107	108	108	107	108	1.01	
COREE, REPUBLIQUE OE	114	106	113	112	116	3.87	106	97	102	101	104	2.98	
LAOS	140	135	133	153	166	8.70	121	115	110	122	129	5.51	
MALAISIE	145	152	163	170	174	2.23	124	126	132	134	134	-.37	
MONGOLIE	112	108	106	115	115	.45	95	89	85	89	87	-2.25	
MYANMAR	140	140	130	117	119	1.87	123	121	110	97	97	-.25	
PHILIPPINES	104	103	105	109	113	3.46	89	86	85	87	88	.99	
THAILANDE	114	114	127	132	124	-6.38	102	100	110	112	104	-7.69	
VIET NAM	129	135	138	146	155	5.68	114	116	116	121	125	3.43	
AUTRES PAYS EN OEEVOP	112	112	113	121	120	-.53	98	95	95	99	96	-2.69	

4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUELLES	
											1990	1980-90
..... MILLIERS DE TONNES												POURCENT
MONDE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE, EQUIV. DE BLE	99690	105854	104809	111792	116430	105048	96303	110530	118955	106930	107780	2.66
RIZ, USINE	12940	13075	12063	11499	12769	11535	13008	12766	12178	15178	12169	1.29
ORGE	16226	20278	18346	17755	23006	21899	26231	22295	21090	21639	20985	5.12
MAIS	80305	78735	69630	69121	68679	69936	57670	64611	66486	77253	71264	-1.86
MILLET	215	242	196	191	165	193	161	181	206	205	178	-4.95
SORGHO	11166	14466	13725	11732	12438	13337	8579	7943	9292	10605	8852	-2.95
POMMES DE TERRE	4923	4948	5182	4783	4788	5014	5477	6262	6511	6756	6919	3.57
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	27505	29347	30744	29482	28558	28380	27717	28786	29232	30046	29863	.68
LEGUMINEUSES SECHES	2810	3148	2963	3183	3381	3703	4826	5368	6109	5473	6500	10.20
GRAINES DE SOJA	26877	26219	28928	26592	25790	26152	27653	29187	26059	24081	26114	.83
HUILE DE SOJA	3196	3489	3406	3653	4031	3503	2992	4014	3908	3754	3740	2.97
ARACHIDES, DECORTIQUEES	723	831	739	782	740	846	970	906	983	913	1065	2.85
HUILE D'ARACHIDE	477	322	450	529	302	328	367	376	326	347	331	-3.16
COPRAH	461	415	438	252	287	388	404	333	289	291	307	-5.78
HUILE DE COPRAH	1216	1357	1270	1325	985	1234	1650	1482	1339	1317	1706	1.40
PALMISTES	201	138	136	120	131	98	111	120	134	104	70	-4.58
HUILE DE PALMISTE	3617	3228	3776	4017	4318	5221	6242	5779	5922	7057	7884	9.59
TOURTEAUX+TOURT. MDULUS	25689	27792	27630	32134	28499	30575	33972	36619	39536	39112	38828	5.45
BANANES	6956	6996	7211	6335	6937	6807	7385	7631	7769	8321	9434	.86
ORANGES+TANGER.+MANDAR.	5104	4941	4955	4807	5269	4922	5930	5472	5293	5328	5747	.93
CITRONS+LIMES	986	923	1000	935	996	1040	1066	1061	1028	1013	1005	1.23
CAFE, VERT+TORREFIE	3738	3732	3959	4031	4229	4427	4099	4473	4230	4795	4991	2.18
FEVES DE CACAO	1065	1336	1252	1207	1354	1386	1554	1608	1646	1631	1780	5.18
THE	984	951	927	975	1080	1083	1096	1106	1139	1202	1216	2.58
COTON, FIBRE	4828	4263	4430	4272	4235	4134	4695	5411	4787	5898	5113	.93
JUTE ET FIBRES SIMIL.	519	573	512	508	495	384	526	515	352	406	481	-2.54
TABAC, BRUT	1353	1491	1429	1338	1390	1387	1328	1344	1353	1430	1510	-.57
CAOUTCHOUC NATUREL	3329	3148	3113	3449	3641	3646	3713	4071	4203	4367	4099	2.44
LAINES, EN SUINT	907	952	874	893	882	904	949	1010	993	939	820	.81
BOVINS 1/	7042	7187	7687	7108	6716	6475	7113	7345	7307	7198	8282	-.48
OVINS ET CAPRINS 1/	18641	17608	18437	20576	19631	18695	19145	21740	21935	22466	21129	3.37
PORCINS 1/	10746	9846	9357	9583	10119	10277	11862	12241	12677	13527	12565	3.98
VIANDE, TOTAL	8084	8853	8576	8929	8777	9059	9891	10152	10725	11287	11596	3.49
LAIT, SEC	872	868	816	743	822	839	872	1044	1117	1168	983	4.51
OEUFS, EN COQUILLE	746	806	824	792	837	764	748	783	764	806	828	1.63
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	4522	4639	4765	5210	5407	6197	7266	7588	8363	7871	7848	7.67
POISSON, SECHE, SALE, FUME	444	470	436	415	408	428	448	453	451	493	489	.64
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	1074	1146	1249	1440	1601	1654	1781	2035	2145	2309	2308	8.02
POISSON, EN CONSERVE	1019	1063	937	904	987	1029	1115	1132	1221	1310	1312	2.82
CRUST ET MOLL, EN CONSERV	138	150	162	184	197	209	227	240	269	292	292	9.17
HUILES DE POISSON	741	727	686	728	945	991	807	722	837	932	932	1.95
FARINES DE POISSON	2370	2164	2656	2321	2654	3170	3264	3278	3299	3760	3753	5.05
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	27904	22480	26310	29382	30884	32586	32615	35777	38680	36617	33564	2.91
GRUMES DE FEUILLUS	42138	33131	33368	32391	29717	29933	28812	32989	32068	32996	32939	4.30
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	39944	38834	33668	33893	37874	39266	41415	45870	50355	53404	53248	3.15
BOIS DE CHAUFFAGE	2780	2247	2391	2784	2653	2097	2067	2196	2265	3054	3054	-.10
SCIAGES DE CONIFERES	65938	60656	61439	70576	72754	73472	73656	78824	81864	81217	77157	2.32
SCIAGES DE FEUILLUS	12576	10965	10969	12500	12618	11920	12829	14950	17340	17006	16961	2.44
PANNEAUX A BASE DE BOIS	16323	16758	15443	17388	18243	19332	20655	23492	25906	28217	28872	4.47
PATE DE BOIS POUR PAPIER	19756	18755	17314	19810	20334	20599	22090	23399	24522	24604	24309	3.02
PAPIERS ET CARTONS	35108	35370	33688	36744	39803	40972	43447	46808	50699	52613	53333	4.70

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUELLES	
											1990	1980-90
..... MILLIERS DE TONNES POURCENT												
EUROPE OCCIDENTALE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV. DE BLE	19923	23693	22408	23811	27408	29646	27688	29590	30525	33673	37385	7.60
RIZ,USINE	943	999	933	941	984	1198	1190	1156	945	1066	1087	2.61
ORGE	8052	10796	7416	8390	11526	12791	13762	11050	13249	13549	12163	5.84
MAIS	5474	4808	5743	7705	7809	7025	9310	9529	8248	9817	8186	7.38
MILLET	16	20	20	26	21	24	18	15	23	26	23	4.49
SORGHO	266	240	269	159	165	190	124	191	134	208	234	-6.80
POMMES DE TERRE	3455	3543	3666	3517	3526	3778	4174	4773	4522	4351	4436	4.55
SUCRE,TOTAL(EQUIV. BRUT)	5628	6147	6466	6078	5631	5261	5561	6569	7152	7663	7209	3.03
LEGUMINEUSES SECHES	458	448	419	606	814	1240	1205	1430	1477	1719	2028	17.12
GRAINES DE SOJA	327	160	207	127	88	95	153	287	304	245	390	-3.37
HUILE DE SOJA	1204	1272	1380	1387	1427	1323	1271	1446	1148	1161	1209	1.11
ARACHIDES,DECORTIQUEES	18	24	25	17	24	24	33	41	57	53	48	8.96
HUILE D'ARACHIDE	79	68	74	99	62	61	56	51	63	71	40	-5.58
COPRAH	2		1							3		-37.57
HUILE DE COPRAH	43	58	87	60	57	51	54	67	64	77	65	-2.47
PALMISTES	3	1	2					1	1		1	-13.62
HUILE DE PALMISTE	123	114	94	123	131	141	171	156	149	172	197	5.64
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	4247	4921	5330	6420	6112	6364	5589	6819	5734	5989	6312	5.81
BAHANES	43	48	46	35	47	35	81	113	49	70	148	5.64
ORANGES+TANGER.+MANDAR.	1799	1659	1880	1702	2439	1957	3024	2512	2385	2441	2662	4.02
CITRONS+LIMES	512	433	574	449	532	542	597	566	518	540	509	1.46
CAFE,VERT+TORREFIE	106	122	126	142	165	202	209	232	265	300	315	9.91
FEVES DE CACAO	44	48	52	52	66	76	78	74	43	71	28	6.98
THE	43	44	43	51	56	56	52	55	52	51	66	2.12
COTON,FIBRE	57	55	75	69	69	98	78	156	107	213	135	7.45
JUTE ET FIBRES SIMIL.	17	17	15	16	14	14	13	11	12	12	11	-4.51
TABAC,BRUT	197	210	247	249	265	243	254	309	281	331	362	3.13
CAOUTCHOUC NATUREL	16	14	15	16	23	23	22	28	42	37	39	6.61
LAINES EN Suint	69	61	57	69	65	62	63	79	81	73	59	1.99
BOVINS 1/	3412	3620	3546	3493	3537	3422	3779	3731	3370	3247	3049	.70
OYINS ET CAPRINS 1/	1418	927	784	1196	1142	1415	1553	1926	2033	2550	3717	3.34
PORCINS 1/	4777	4747	4537	4737	4688	4751	6685	7109	6837	7004	6880	6.38
VIANDE,TOTAL	3673	3900	3788	4076	4303	4453	5027	4968	5203	5622	5635	5.79
LAIT,SEC	660	673	599	531	641	624	616	773	832	817	703	4.08
OEUFs,EN COQUILLE	506	538	601	596	586	541	548	557	559	609	605	2.79
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	1652	1796	1927	2017	1991	2180	2341	2410	2539	2723	2707	5.49
POISSON,SECHE,SALE,FUME	279	309	274	271	270	281	291	291	284	295	291	.61
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	282	329	317	351	411	415	385	379	395	425	424	4.44
POISSON,EN CONSERVE	252	265	259	259	269	282	279	278	277	302	305	1.00
CRUST ET MOLL,EN CONSERV	42	47	57	72	75	86	82	81	85	103	102	10.32
HUILES DE POISSON	333	335	270	265	270	392	274	265	278	208	208	-.53
FARINES DE POISSON	918	843	822	930	1003	927	854	767	823	831	824	-.86
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	2937	2735	2429	2494	2786	3282	2906	3423	3671	4170	4170	4.84
GRUMES DE FEUILLUS	2257	2128	1928	2011	2335	2458	2639	2873	3833	4443	4443	5.13
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	10313	10976	9907	9008	10942	12433	13954	13995	12877	14639	14639	6.08
BOIS DE CHAUFFAGE	965	745	1010	1241	1172	940	910	1004	1082	1344	1344	4.40
SCIAGES DE CONIFERES	19783	17142	18334	20620	20377	19637	19183	19395	19834	20497	20497	.51
SCIAGES DE FEUILLUS	2395	2037	1896	2017	2428	2261	2240	2524	2581	2559	2559	-.05
PANNEAUX A BASE DE BOIS	7047	6696	6312	6459	6894	7192	7476	7835	8664	9400	9400	1.74
PATE DE BOIS POUR PAPIER	6661	6219	5616	6749	7086	7197	7298	7775	7973	7754	7725	1.99
PAPIERS ET CARTONS	17423	18108	17770	19661	21939	22763	23507	25995	28869	30090	30145	5.83

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUELLES	
											1990	1980-90
..... MILLIERS DE TONNES												POURCENT
URSS ET EUROPE ORIENTALE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE, EQUIV. DE BLE	4336	5024	4909	3998	3680	4671	3769	3537	3938	3626	2594	-2.05
RIZ, USINE	26	20	24	35	60	38	86	75	25	65	151	13.61
ORGE	336	247	276	276	277	276	226	314	289	342	197	1.44
MAIS	1327	1063	905	894	694	1189	987	903	751	504	478	-2.17
MILLET	6	3	5	4	3	2	4	5	12	9	22	3.92
SORGHO	5	9	6	4	4	6	9	23	25	15	11	11.18
POMMES DE TERRE	326	323	299	185	141	272	304	503	746	958	809	1.04
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	738	631	807	762	871	1024	1240	1083	956	940	644	3.95
LEGUMINEUSES SECHES	122	122	112	118	193	231	274	361	399	551	568	12.86
GRAINES DE SOJA	5	4	5	5	11	6	5	33	15	13	22	6.28
HUILE DE SOJA	17	14	20	15	35	25	12	7	2	24	4	-6.63
ARACHIDES, DECORTIQUEES	1				2							
HUILE D'ARACHIDE										1		
HUILE DE COPRAH	1											
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	27	91	115	120	64	205	174	323	236	235	216	25.81
ORANGES+TANGER.+MANDAR.	1	2	2	1	1	2		1				
CAFE, VERT+TORREFIE										3	3	
FEVES DE CACAO				5	12							
THE	20	18	17	26	30	19	6	5	7	5	5	-10.68
COTON, FIBRE	863	928	970	847	695	720	769	813	781	835	554	-1.50
JUTE ET FIBRES SIMIL.								1	5	21	10	
TABAC, BRUT	103	90	88	85	81	84	89	81	90	98	63	-1.37
CAOUTCHOUC NATUREL									1	7	6	
LAINES, EN SAINT	3	1		1	1	1	1	2	2	3	2	-4.92
BOVINS 1/	577	460	607	705	707	642	677	884	995	1056	1488	5.02
OVINS ET CAPRINS 1/	4598	3720	3654	4179	4232	3166	2768	3644	3958	3374	3600	-2.27
PORCINS 1/	1144	1713	1091	973	857	1120	1151	1177	1218	1316	982	-1.66
VIANDE, TOTAL	738	779	715	758	832	923	953	932	927	788	768	3.86
LAIT, SEC									1	6	6	
OEUFS, EN COQUILLE	90	78	59	55	65	42	38	44	42	49	71	-10.45
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	612	493	418	543	540	607	823	774	1006	839	839	5.20
POISSON, SECHE, SALE, FUME	17	11	6	18	6				1	2	2	-42.12
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	11	24	51	114	135	113	78	98	90	111	111	23.03
POISSON, EN CONSERVE	37	36	30	38	39	66	68	81	86	66	66	10.49
CRUST ET MOLL., EN CONSERV	2	1	2	2	1	1	2	2	2	2	2	4.39
HUILES DE POISSON	1								31	37	37	
FARINES DE POISSON	22	12	9	12	8	11	12	12	14	20	20	-5.63
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	7430	6783	7025	7762	8085	8271	9662	9311	9033	7454	7454	.84
GRUMES DE FEUILLUS	384	285	289	315	232	165	152	173	121	110	110	-10.32
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	11463	11529	9631	10909	12616	12617	12948	13752	14968	14544	14544	2.62
BOIS DE CHAUFFAGE	183	94	70	92	121	132	149	171	201	202	202	2.86
SCIAGES DE CONIFERES	9513	9363	9630	9697	9476	9701	10238	9978	10789	9776	9776	.26
SCIAGES DE FEUILLUS	597	539	487	536	564	389	338	488	510	501	501	-4.44
PANNEAUX A BASE DE BOIS	1827	1683	1548	1598	1437	1488	1623	1818	1720	1726	1726	-1.05
PATE DE BOIS POUR PAPIER	895	896	982	1162	1217	1227	1366	1326	1259	1174	1174	5.16
PAPIERS ET CARTONS	1732	1697	1745	1775	1806	1795	1881	1905	1756	1712	1712	.80

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUELLES	
											1990	1980-90
..... MILLIERS DE TONNES											POURCENT	
AMERIQUE DU NORD DEV.												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.DE BLE	54495	61342	61264	63319	65263	43528	42833	55214	62600	49757	46915	.30
RIZ,USINE	3054	3133	2540	2385	2141	1940	2392	2472	2260	3061	2474	-1.46
ORGE	4195	6853	7097	7258	5876	2938	7586	8468	4873	5627	6008	2.74
MAIS	63923	56067	49658	48083	49584	44345	27473	41097	46815	56544	52294	-4.32
MILLET	60	24	28	41	55	39	74	58	47	113	63	10.79
SORGHO	8050	8032	6051	5325	6828	7239	4149	5009	6532	8413	6804	-1.45
POMMES DE TERRE	344	395	461	363	296	321	319	353	442	510	625	1.81
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	654	1187	154	323	397	436	544	673	358	486	535	8.73
LEGUMINEUSES SECHES	913	1141	854	679	635	646	851	930	1030	947	1100	5.54
GRAINES DE SOJA	21882	21980	25652	22791	19641	17671	21576	21513	18124	15415	15633	-1.20
HUILE DE SOJA	1081	809	911	786	1043	588	540	624	892	712	536	-4.46
ARACHIDES,DECORTIQUEES	285	146	201	224	266	311	276	221	159	246	278	-4.07
HUILE D'ARACHIDE	18	20	10	2	7	17	35	3	3	7	7	-11.32
HUILE DE COPRAH	19	14	13	11	21	19	18	39	40	33	23	16.18
PALMISTES											1	
HUILE DE PALMISTE										3	3	
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	8009	7471	6917	7517	5551	5599	7379	8258	8652	6343	6099	.84
BANANES	205	217	210	188	202	197	163	188	180	154	337	-1.50
ORANGES+TANGER.+MANDAR.	482	443	353	497	374	412	417	403	357	393	541	.40
CITRONS+LIMES	171	176	135	163	148	144	148	152	146	137	144	-3.31
CAFE,VERT+TORREFIE	79	70	60	46	63	52	77	60	76	52	43	-1.38
FEVES DE CACAO	7	14	14	16	12	11	14	17	14	16	11	6.28
THE	5	4	4	5	5	13	22	15	3	4	3	9.29
COTON,FIBRE	1823	1269	1392	1126	1367	1001	662	1195	1173	1533	1697	-4.62
JUTE ET FIBRES SIMIL.									1	6	4	-2.65
TABAC,BRUT	293	300	290	264	275	274	247	226	240	247	248	-3.53
CAOUTCHOUC NATUREL	28	18	16	20	35	41	37	37	56	63	31	10.27
LAIN,EN Suint		1	!	1	1	1	1	1	1	2	2	8.47
BOVINS 1/	424	441	563	440	479	506	355	399	868	605	1004	1.05
OVINS ET CAPRINS 1/	144	225	287	226	332	382	145	67	204	458	591	-1.16
PORCINS 1/	254	171	342	483	1362	1171	515	435	960	1300	948	19.48
VIANDE,TOTAL	973	1073	987	926	956	1013	1150	1285	1443	1676	1654	5.44
LAIT,SEC	36	37	29	37	19	49	30	12	21	51	13	8.05
OEUF,EN COQUILLE	61	87	64	31	25	22	19	35	49	38	38	-4.80
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	480	638	801	918	1167	1465	1913	2094	2163	1542	1533	21.28
POISSON,SECHE,SALE,FUME	76	87	89	70	65	70	79	70	71	98	98	.30
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	115	88	80	80	71	83	95	115	144	158	158	-.40
POISSON,EN CONSERVE	81	92	68	82	96	85	100	95	111	129	129	4.87
CRUST ET MOLL,EN CONSERV	11	12	11	4	3	3	6	5	16	24	24	-5.74
HUILES DE POISSON	137	117	98	191	188	133	92	120	76	98	98	-1.35
FARINES DE POISSON	108	75	42	95	41	58	55	87	131	63	63	2.60
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	15135	11676	15269	17395	18441	19320	18316	21212	23617	22299	19138	4.21
GRUMES DE FEUILLUS	784	751	506	755	761	602	779	879	1163	1114	1056	4.92
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	9887	8382	6605	6422	5846	5613	5933	6249	8192	8996	8712	-3.68
BOIS DE CHAUFFAGE	63	108	85	85	90	89	82	76	104	125	125	-2.75
SCIAGES DE CONIFERES	33612	31770	31423	38296	40879	42219	42232	47162	48876	48517	44322	4.09
SCIAGES DE FEUILLUS	1190	1209	1083	1340	1373	1172	1513	2174	3422	2434	2360	8.12
PANNEAUX A BASE DE BOIS	2312	2533	2088	2401	2668	2754	2948	3295	4378	4326	4764	6.38
PATE DE BOIS POUR PAPIER	9838	9261	8531	9428	9611	9791	10917	11909	12614	13045	12680	3.61
PAPIERS ET CARTONS	13742	13149	11941	12846	13288	13378	14558	15455	16105	16330	16921	2.85

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUELLES	
											1990	1980-90
..... MILLIERS DE TONNES POURCENT	
OCEANIE DEVELOPPEE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE, EQUIV. DE BLE	14955	10677	10998	8312	10647	15782	16171	14898	12285	10589	11630	4.21
RIZ, USINE	457	281	596	405	246	341	178	186	298	339	178	-3.59
ORGE	3047	1650	1599	852	3231	5482	4399	2345	1530	1617	2411	5.50
MAIS	37	52	24	73	30	164	117	103	29	10	26	6.31
MILLET	14	11	25	19	18	16	16	24	46	16	12	7.03
SORGHO	580	463	1271	445	772	1594	1234	818	415	313	303	6.05
POMMES DE TERRE	23	21	23	26	21	24	19	19	20	15	22	-1.12
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	2203	2563	2502	2551	2361	2529	2760	2481	2786	2809	2860	2.17
LEGUMINEUSES SECHES	72	64	71	106	78	100	219	480	441	431	430	27.02
GRAINES DE SOJA											1	14.13
HUILE DE SOJA				1								
ARACHIDES, DECORTIQUEES	12	4	4	8		5	3	3	3	2	1	-3.11
HUILE D'ARACHIDE			1				1					
HUILE DE PALMISTE							2					
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	1		1	1	2	1	13	16	1	2	6	54.11
ORANGES+TANGER.+MANDAR.	38	32	28	32	25	30	36	48	51	29	38	5.96
CITRONS+LIMES	4	1	2	1	1	1	5	4	2	1	1	15.02
FEVES DE CACAO				1	1	1			1			2.57
COTON, FIBRE	49	59	79	129	81	140	241	251	176	287	301	31.95
TABAC, BRUT	1	1		1								-16.39
CAOUTCHOUC NATUREL	1					1	2	3	1	2	2	20.58
LAINES, EN SUINT	650	680	642	660	659	709	733	799	784	748	617	1.89
BOVINS 1/	74	109	121	120	96	67	181	125	153	189	116	5.56
OVIENS ET CAPRINS 1/	6172	5763	6097	7035	6350	6262	6554	8416	7748	7467	5289	6.18
PORCINS 1/	2	1		1	3				2	1	6	-4.16
VIANDE, TOTAL	1494	1602	1493	1666	1351	1323	1361	1642	1639	1537	1557	-1.12
LAIT, SEC	157	137	157	146	148	152	202	227	214	234	195	5.63
OEUF, EN COQUILLE	1	1	1	3	6	2	2	1	1			-3.63
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	81	95	88	98	94	97	119	114	162	151	150	11.84
POISSON, SECHE, SALE, FUME	1	1	2	1		1	3	2	6	10	10	22.21
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	65	57	70	68	78	70	61	70	73	114	113	9.55
POISSON, EN CONSERVE	3	2	4	5	4	4	4	4	5	6	6	22.13
CRUST ET MOLL, EN CONSERV	2	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	6.36
HUILES DE POISSON					2	2	1	1	1	2	2	20.07
FARINES DE POISSON		1		3	4	1	2	1	2	2	2	
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	971	529	479	508	452	361	389	429	820	1523	1523	-7.40
GRUMES DE FEUILLUS	4	4				1	1	22	22	41	41	17.10
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	7064	6647	6240	6105	7345	7376	7188	8069	8471	8507	8507	4.29
SCIAGES DE CONIFERES	617	546	515	401	381	489	401	348	409	456	456	-2.51
SCIAGES DE FEUILLUS	54	35	34	35	41	36	34	16	24	29	29	-5.50
PANNEAUX A BASE DE BOIS	142	138	99	113	93	79	98	167	165	201	201	4.99
PATE DE BOIS POUR PAPIER	475	518	421	471	459	428	504	483	483	568	568	.52
PAPIERS ET CARTONS	418	447	340	361	342	353	336	330	265	289	289	-2.33

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUELLES	
											1990	1980-90
..... MILLIERS DE TONNES POURCENT	
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE, EQUIV. DE BLE	17	19	27	14	13	8	10	28	51	42	37	-3.54
RIZ, USINE	22	18	14	8	20	13	12	5	15	7	12	-4.29
ORGE									263		2	
MAIS	70	245	383	782	262	352	797	800	618	359	796	10.05
MILLET	46	41	6	1	2	2	4	4	1		5	-32.78
SORGHO	12	3	15	25	30	11	5	21	23	26	5	19.20
POMMES DE TERRE	55	36	30	49	63	61	84	73	54	107	80	3.92
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	1586	1491	1683	1685	1569	1628	1808	1826	1677	1643	1622	2.00
LEGUMINEUSES SECHES	220	127	166	191	128	71	126	160	150	133	118	-2.56
GRAINES DE SOJA	1	1		1		3	1	1	10	14	6	2.21
HUILE DE SOJA									1			-12.25
ARACHIDES, DECORTIQUEES	86	36	56	96	56	45	55	70	74	35	39	-1.77
HUILE D'ARACHIDE	92	38	162	210	109	56	95	135	137	166	127	1.57
COPRAH	32	22	20	14	11	18	18	20	12	11	13	-11.36
HUILE DE COPRAH	15	18	21	21	23	32	34	29	29	26	38	12.21
PALMISTES	140	107	97	87	98	50	87	108	116	88	51	-4.28
HUILE DE PALMISTE	140	85	84	70	75	92	135	157	95	126	193	3.25
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	480	362	492	490	336	409	460	519	546	643	577	-3.34
BANANES	243	205	187	193	193	212	193	183	192	249	234	-4.77
ORANGES+TANGER.+MANDAR.	855	715	662	594	582	636	644	586	664	641	546	-2.86
CITRONS+LIMES	1	1	2	7	6	7	3	3	2	3	2	11.07
CAFE, VERT+TORREFIE	895	965	1053	939	914	972	1076	911	916	1068	1082	-1.04
FEVES DE CACAO	759	976	826	783	894	831	1008	972	954	961	1093	3.28
THE	180	168	190	200	195	226	224	231	242	254	258	3.06
COTON, FIBRE	336	340	316	349	372	380	476	489	500	627	579	5.06
JUTE ET FIBRES SIMIL.									1	1	1	
TABAC, BRUT	172	189	147	144	173	175	172	173	177	172	226	2.11
CAOUTCHOUC NATUREL	138	146	151	156	186	185	204	215	244	297	271	5.73
LAINE, EN SUINT	4	4	4	4	5	3	5	6	4	4	4	2.18
BOVINS 1/	1415	1461	1461	1206	1125	975	803	840	754	754	704	-5.88
OVINS ET CAPRINS 1/	3646	3412	3574	3001	2488	3367	3091	3093	2737	2912	2877	-1.26
PORCINS 1/	1			1			3	3	1			2.18
VIANDE, TOTAL	47	44	44	48	52	45	36	54	48	62	50	-5.69
OEUF, EN COQUILLE	1				2	1						-4.07
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	113	144	156	146	164	192	168	218	223	215	215	6.66
POISSON, SECHE, SALE, FUME	13	11	12	9	13	17	14	18	12	9	9	2.48
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	34	74	78	130	135	142	154	169	165	174	174	18.82
POISSON, EN CONSERVE	79	94	82	101	100	105	105	108	120	129	128	5.47
HUILES DE POISSON	4	10	1	8	5		4	3	1	1	1	-18.73
FARINES DE POISSON	17	20	3	12	7	6	1	7	12	11	11	-15.99
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE FEUILLUS	5971	4599	4723	4547	5076	4217	3658	3553	3698	3559	3559	-5.63
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	84	173	173	173	173	173	173	412	673	692	692	18.17
BOIS DE CHAUFFAGE	5				28							
SCIAGES DE CONIFERES	108	105	81	79	82	77	79	89	83	83	83	-4.08
SCIAGES DE FEUILLUS	611	522	554	598	681	794	777	818	832	800	800	3.07
PANNEAUX A BASE DE BOIS	272	283	265	288	300	307	286	283	264	239	239	1.11
PATE DE BOIS POUR PAPIER	240	229	192	202	252	244	244	264	282	269	269	1.97
PAPIERS ET CARTONS	21	11	19	12	14	13	7	14	7	7	7	-8.30

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUTS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUELLES	
											1990	1980-90
..... MILLIERS DE TONNES POURCENT	
AMERIQUE LATINE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE, EQUIV. DE BLE	4620	3964	4042	10410	7491	9762	4125	4326	3904	4856	6251	5.38
RIZ, USINE	516	625	530	512	530	560	568	479	486	575	601	-2.18
ORGE	72	32	24	59	95	86	51	36	150	181	103	10.59
MAIS	3556	9198	5837	7321	5733	7129	7422	4000	4235	1938	3046	-1.46
MILLET	63	136	101	96	58	93	32	60	67	27	46	-10.38
SORGHO	1545	5075	5369	5332	4278	3332	1960	1006	1511	386	1080	-9.82
POMMES DE TERRE	61	45	44	32	50	55	56	39	34	33	39	-5.17
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	12026	12702	13052	12953	12851	12321	11386	10994	12028	10560	11597	-1.90
LEGUMINEUSES SECHES	336	286	281	358	412	349	391	306	325	249	320	-1.40
GRAINES DE SOJA	4493	3909	2877	3270	5170	7171	4469	5577	5999	7042	9025	6.60
HUILE DE SOJA	840	1355	1025	1369	1413	1511	1103	1734	1699	1704	1826	10.51
ARACHIDES, DECORTIQUEES	98	86	61	101	104	138	138	131	146	102	108	8.40
HUILE D'ARACHIDE	207	80	113	104	57	109	50	104	75	40	50	-9.35
COPRAH			5			1						-20.61
HUILE DE COPRAH	4	5	6	6	17	4	5	5	8	10	7	-9.91
PALMISTES	5	1	4	4	3	2	1	1	1			-18.34
HUILE DE PALMISTE	2	6	15	17	27	35	31	33	32	26	49	32.14
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	8891	10912	10498	12344	12163	13506	12750	13491	15572	17128	16810	7.10
BANANES	5358	5471	5652	5082	5492	5370	5928	6173	6310	6858	7755	1.34
ORANGES+TANGER.+MANOAR.	306	316	383	418	409	479	536	532	521	499	552	7.56
CITRONS+LIMES	53	51	34	56	65	154	113	130	141	140	135	12.40
CAFE, VERT+TORREFIE	2232	2148	2259	2426	2533	2622	2108	2693	2351	2617	2760	1.93
FEVES DE CACAO	183	201	241	229	211	289	239	256	260	218	262	2.70
THE	44	35	43	54	54	53	49	48	46	54	54	2.55
COTON, FIBRE	636	600	599	509	481	637	372	436	550	695	666	-5.54
JUTE ET FIBRES SIMIL.	2		1		1	2						
TABAC, BRUT	255	271	273	274	290	305	270	260	299	285	311	.61
CAOUTCHOUC NATUREL	3	2	3	3	2	2	8	7	8	12	12	5.82
LAINES, EN SUINT	105	125	108	88	79	67	78	75	67	49	68	-4.51
BOVINS 1/	754	716	962	717	451	556	1022	1057	837	995	1568	-3.74
OVIN ET CAPRIN 1/	65	312	195	634	462	14	89	20	300	71	267	-5.64
PORCINS 1/	1			10	4	6	55	18	13	168	13	19.07
VIANDE, TOTAL	738	992	1027	983	778	806	805	625	816	879	1042	-1.48
LAIT, SEC	4	11	19	17	2	1	2	3	13	28	31	-7.98
OEUF, EN COQUILLE	12	14	6	3	4	6	10	6	2	6	6	.06
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	419	375	411	376	368	513	496	502	523	584	584	4.08
POISSON, SECHE, SALE, FUME	8	5	5	5	5	5	7	9	11	11	11	6.30
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	135	121	162	172	174	161	173	204	191	202	202	3.47
POISSON, EN CONSERVE	143	170	98	54	65	50	76	87	86	108	108	-3.65
CRUST ET MOLL, EN CONSERV	4	6	4	6	7	6	7	9	12	13	13	12.41
HUILES DE POISSON	103	77	137	23	139	204	190	138	81	388	388	5.08
FARINES DE POISSON	1052	962	1495	1022	1294	1844	1977	1926	1957	2516	2516	9.40
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	1029	377	906	1024	902	1271	1162	1271	1403	925	1033	7.00
GRUMES DE FEUILLUS	114	65	54	55	68	47	37	43	99	94	94	-3.68
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.							323	1347	2737	3752	3880	
BOIS DE CHAUFFAGE	167	71	23	57	10	7	6	60	6	6	6	-28.05
SCIAGES DE CONIFERES	1718	1319	1102	1172	1217	1004	1153	1342	1383	1372	1506	-2.57
SCIAGES DE FEUILLUS	1130	994	892	851	911	894	774	859	785	846	875	-1.80
PANNEAUX A BASE DE BOIS	625	606	608	584	660	660	678	732	886	917	929	4.75
PATE DE BOIS POUR PAPIER	1318	1374	1302	1566	1532	1515	1511	1407	1606	1523	1622	5.69
PAPIERS ET CARTONS	398	497	404	651	939	778	920	828	1323	1322	1314	15.15

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUELLES	
											1990	1980-90
..... MILLIERS DE TONNES											POURCENT	
PROCHE ORIENT EN DEV.												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.DE BLE	540	652	717	1145	1046	804	873	2025	4623	2481	1757	8.98
RIZ,USINE	259	159	59	78	158	121	226	214	159	251	229	-1.46
ORGE	229	424	1026	662	321	100	171	48	678	313	98	5.34
MAIS	155	40	53	10	6	12	7	13	19	24	29	-21.22
MILLET	2	3	8	2	4		2	5	2	5	1	-4.47
SORGHO	286	256	423	186	25		31	534	237	308	100	
POMMES DE TERRE	453	393	463	456	511	354	376	359	499	559	655	2.33
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	45	71	224	341	629	369	78	316	95	124	147	16.99
LEGUMINEUSES SECHES	299	500	573	658	609	386	560	800	1277	604	632	12.88
HUILE DE SOJA	3	5	16	11	11	5	1		1	6	8	22.95
ARACHIDES,DECORTIQUEES	51	108	101	24	31	19	6	10	77	32	15	-16.21
HUILE D'ARACHIDE	33	16	18	2	12	3	2	22	9	15	22	-14.35
HUILE DE COPRAH		1										-11.22
HUILE DE PALMISTE			1				5	17	13	15	13	
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	261	145	105	104	133	29	73	111	192	107	114	-8.87
BANANES	19	20	11	10	12	12	13	14	14	13	18	4.38
ORANGES+TANGER.+MANOAR.	591	698	637	617	611	558	434	494	438	557	606	-3.38
CITRONS+LIMES	191	190	191	202	199	137	152	159	174	153	175	.25
CAFE,VERT+TORREFIE	2	6	5	5	8	4	5	2	5	7	4	4.71
THE	15	17	5	7	5	6	8	6	5	32	36	-10.13
COTON,FIBRE	608	532	584	623	648	488	611	425	414	400	341	-4.39
TABAC,BRUT	94	138	110	75	72	105	86	115	81	120	104	.19
CAOUTCHOUC NATUREL							1					85.86
LAINE,EN SUINT	7	3	6	6	5	5	8	11	14	15	17	4.68
BOVINS 1/	13	60	112	77	51	18	13	2	1	6	1	-20.08
OYINS ET CAPRINS 1/	2026	2858	3505	3710	3866	3353	4140	3713	4307	5015	4217	12.29
VIANDE,TOTAL	22	74	96	78	97	60	58	47	49	44	34	12.69
LAIT,SEC	1		1	1						1	1	18.46
OEUFS,EN COQUILLE	13	17	27	42	70	73	51	51	31	25	23	22.05
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	15	28	26	29	30	29	28	31	46	47	47	12.71
POISSON,SECHE,SALE,FUME	1	1	3	1	1	1	1	2	3	3	3	5.47
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	4	4	5	7	5	5	4	14	15	16	16	11.34
POISSON,EN CONSERVE	8	3	2	1	1	2	2	3	2	2	2	-8.79
CRUST ET MOLL.EN CONSERV	3	4	5	7	8	5	6	3	2	2	2	7.37
FARINES DE POISSON					1							
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	1	2	7	11	20	15	24	1	13	115	115	24.37
GRUMES DE FEUILLUS	4	36	36	35	100	76	24	23	22	16	16	24.31
BOIS DE CHAUFFAGE	30	24	16	23	11	11	11	11	11	11	11	-9.57
SCIAGES DE CONIFERES	84	96	94	126	107	82	48	50	82	82	82	-2.88
SCIAGES DE FEUILLUS	3	6	12	7	8	5	8	57	26	26	26	38.24
PANNEAUX A BASE DE BOIS	19	19	24	27	19	19	19	18	25	23	23	-1.26
PAPIERS ET CARTONS	21	35	35	41	71	56	65	65	65	65	65	20.16

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

4. VOLUME DES EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (fin)

											VARIAT. ANNUELLES	
	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1980-90
..... MILLIERS DE TONNES POURCENT												
EXTREME ORIENT EN DEV.												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE, EQUIV. DE BLE	514	304	163	317	434	465	365	441	375	389	593	-5.67
RIZ, USINE	6968	6982	7044	6803	8522	7322	8355	8180	7989	9813	7436	3.50
ORGE	260	276	907	257	1655	188	36	35	52	7	1	-2.35
MAIS	2446	2862	3126	2952	4520	9321	9757	5724	5433	5123	4908	13.99
MILLET	7	3	3	2	4	16	12	9	8	9	8	-5.07
SORGHO	209	288	320	252	331	903	1022	332	407	937	314	13.60
POMMES DE TERRE	184	152	158	139	132	116	117	109	161	189	205	-2.24
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	3379	3370	4556	3837	3159	3373	3125	3297	2852	4488	3935	-1.71
LEGUMINEUSES SECHES	382	449	482	468	509	676	1177	889	1002	818	1273	12.88
GRAINES DE SOJA	166	166	186	400	880	1205	1449	1776	1607	1351	1037	32.31
HUILE DE SOJA	31	32	50	79	97	48	63	200	160	146	154	29.11
ARACHIDES, DECORTIQUEES	140	363	242	290	246	281	428	413	441	407	545	19.38
HUILE D'ARACHIDE	27	62	61	100	47	66	118	52	30	25	73	7.78
COPRAH	234	172	233	77	74	164	202	157	119	138	152	-7.94
HUILE DE COPRAH	1061	1192	1064	1148	782	1050	1451	1267	1135	1109	1499	1.40
PALMISTES	45	24	16	15	13	26	7	3	1	3	4	-23.00
HUILE DE PALMISTE	3303	2963	3487	3709	3951	4811	5755	5307	5514	6563	7293	9.74
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	3142	3299	3563	4696	3839	4259	7255	6766	8204	8278	8334	11.16
BANANES	1080	1026	1094	817	976	969	996	953	1014	974	940	-.35
ORANGES+TANGER.+MANDAR.	148	104	119	137	126	132	143	158	158	165	151	-.66
CITRONS+LIMES	1	7	2	2	2	3	3	3	3	3	2	7.04
CAFE, VERT+TORREFIE	374	373	413	420	495	531	570	509	569	662	719	5.88
FEVES DE CACAO	41	65	88	91	121	143	180	249	333	313	344	28.65
THE	664	653	614	623	723	701	726	738	776	794	787	2.91
COTON, FIBRE	398	416	343	541	422	612	1399	1587	1034	1242	797	23.68
JUTE ET FIBRES SIMIL.	500	556	495	493	479	367	512	503	334	367	455	-2.53
TABAC, BRUT	230	287	268	236	225	192	195	158	176	167	196	-4.61
CAOUTCHOUC NATUREL	3140	2962	2925	3250	3390	3388	3433	3777	3845	3945	3735	2.16
LAINE, EN SUINT	23	22	17	16	14	15	24	9	8	7	6	-8.54
BOVINS 1/	332	299	296	328	255	279	278	307	328	345	353	.53
OVINS ET CAPRINS 1/	568	390	338	592	756	734	805	861	649	619	570	5.60
PORCINS 1/	4566	3213	3386	3377	3205	3229	3451	3498	3647	3737	3736	.31
VIANDE, TOTAL	340	353	401	368	390	424	490	586	586	664	840	6.88
LAIT, SEC	13	10	10	10	10	13	21	28	35	31	33	13.54
OEUFS, EN COQUILLE	59	68	64	60	74	71	76	84	75	70	78	4.51
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	855	820	745	855	788	887	1114	1156	1280	1345	1345	4.50
POISSON, SECHE, SALE, FUME	36	33	36	33	43	44	45	51	53	55	55	4.73
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	385	405	454	476	552	620	777	931	1026	1055	1055	10.74
POISSON, EN CONSERVE	99	114	138	155	182	218	307	346	436	474	474	19.74
CRUST ET MOLL. EN CONSERV	61	66	71	79	86	90	107	124	132	129	129	10.91
HUILES DE POISSON	2	1	1	1	2	2	2	3	3	3	3	2.40
FARINES DE POISSON	154	151	142	154	157	161	194	197	128	93	93	1.04
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	348	324	157	146	141	43	130	103	103	105	105	-15.19
GRUMES DE FEUILLUS	31712	24192	24424	23304	19551	20810	19846	23676	21435	22079	22079	-5.76
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	1003	1033	963	1122	793	927	796	1111	1210	1142	1142	2.07
BOIS DE CHAUFFAGE	1181	1164	1086	1229	1146	842	832	798	784	1290	1290	-1.18
SCIAGES DE CONIFERES	420	266	210	151	198	226	285	424	374	375	375	-2.84
SCIAGES DE FEUILLUS	6480	5550	5940	7051	6561	6328	7114	7989	9139	9788	9788	3.22
PANNEAUX A BASE DE BOIS	3817	4548	4262	5656	5904	6592	7276	9137	9616	11213	11418	9.28
PATE DE BOIS POUR PAPIER	55	97	89	73	46	84	105	101	173	145	145	9.88
PAPIERS ET CARTONS	447	483	393	362	466	630	917	1302	1535	1636	1718	18.09

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

5. VALEURS UNITAIRES MOYENNES DES EXPORTATIONS MONDIALES DE CERTAINS PRODUITS AGRICOLES,
HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUELLES	
											1990	1989-90
..... DOLLARS U.S. LA TONNE												POURCENT
PRODUITS AGRICOLES												
BLE	186	188	173	162	157	144	135	114	140	171	162	-1.52
FARINE DE BLE	284	294	245	197	215	208	195	179	197	246	250	-1.58
RIZ USINE	383	443	343	308	297	281	248	251	320	321	323	-1.70
ORGE	175	175	161	144	147	121	107	103	130	146	153	-1.81
MAIS	150	153	128	142	149	126	117	104	128	132	136	-1.11
POMMES DE TERRE	185	178	186	168	209	124	151	170	160	190	233	.07
SUCRE CENTRIFUGE BRUT	538	505	403	422	415	389	420	382	384	404	475	-1.42
GRAINES DE SOJA	264	282	243	256	278	218	200	200	263	258	230	-.88
HUILE DE SOJA	625	542	483	498	715	644	411	356	466	458	476	-1.90
ARACHIDES DECORTIQUEES	698	964	697	655	733	602	590	589	575	619	670	-1.24
HUILE D'ARACHIDE	781	998	647	568	986	924	654	562	616	777	1001	-.23
COPRAH	400	312	261	354	583	332	139	225	316	295	220	-2.79
HUILE DE COPRAH	651	536	461	556	1029	589	290	397	540	518	345	-2.52
PALMISTES	267	235	222	263	331	232	112	100	151	155	151	-4.22
HUILE DE PALME	563	529	441	442	660	505	290	327	425	363	298	-3.14
HUILE DE PALMISTE	652	539	450	574	908	535	261	391	501	442	332	-3.08
HUILE D'OLIVE	1983	1808	1782	1504	1362	1174	1631	1950	1945	2299	2738	.96
GRAINES DE RICIN	318	324	284	291	376	275	192	202	299	377	351	-.32
HUILE DE RICIN	970	856	825	908	1119	709	586	704	910	929	935	-.70
GRAINES DE COTON	179	199	136	130	175	141	105	115	146	152	162	-1.41
HUILE DE COTON	628	627	529	526	751	639	446	428	496	476	475	-1.81
GRAINES DE LIN	311	326	285	275	287	266	206	174	275	343	312	-.82
HUILE DE LIN	611	662	533	417	527	625	477	305	395	665	689	-.88
BANANES	186	199	204	214	213	220	241	253	266	268	279	2.35
ORANGES	357	347	330	325	299	334	343	388	396	389	423	.85
POMMES	435	409	432	336	329	323	401	416	442	422	561	.53
RAISINS, SECS	1677	1477	1212	1079	941	923	1070	1183	1249	1224	1317	-1.67
DATTES	415	588	654	712	881	809	757	625	629	627	770	2.62
CAFE, VERT	3290	2238	2309	2287	2547	2518	3668	2249	2418	1966	1466	-2.52
FEVES DE CACAO	2663	1771	1590	1636	2099	2076	2113	1988	1689	1373	1203	-2.87
THE	2060	1906	1772	1993	2648	2185	1870	1904	1901	2032	2283	.16
COTON, FIBRE	1623	1719	1443	1521	1693	1457	1134	1237	1569	1456	1650	-.70
JUTE	378	313	284	263	333	503	282	233	319	324	316	-.89
FIBRE SIMIL. AU JUTE	259	190	235	310	304	259	219	142	165	4068	1015	6.97
SISAL	601	558	516	433	418	405	425	409	404	412	490	-2.00

5. VALEURS UNITAIRES MOYENNES DES EXPORTATIONS MONDIALES DE CERTAINS PRODUITS AGRICOLES,
HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (fin)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUELLES	
											1990	1989-90
.....DOLLARS U.S. LA TONNE.....										POURCENT	
TABAC BRUT	2818	2949	3234	3125	2970	2916	2930	2916	3035	3088	3281	.45
CAOUTCHOUC NATUREL	1296	1162	875	1018	1054	836	904	1148	1730	1373	1253	.49
CAOUTCHOUC NATUR SEC	1312	1066	797	963	965	755	788	903	1109	910	824	-1.95
LAIN EN SUINT	2825	2956	2917	2517	2626	2514	2448	2675	4279	5152	4203	2.30
BOVINS 1/	439	423	400	379	367	375	428	460	531	533	515	1.12
BOEUF ET VEAU	2514	2377	2443	2213	1954	1863	2028	2675	2933	2767	3104	.83
MOUTON ET AGNEAU	1761	1863	1809	1597	1515	1421	1468	1571	1810	1921	2101	.23
PORCINS 1/	106	108	113	99	94	88	93	96	96	103	113	-.33
BACON, JAMBON	2894	2744	2640	2345	2226	2236	2741	3057	3256	3427	3994	1.34
VIANDE DE VOLAILLE	1430	1338	1162	1031	1072	1031	1206	1260	1260	1312	1449	-.24
VIANDE PREPAREE	2529	2414	2150	2106	1983	1845	2011	2357	2150	2159	2380	-.67
LAIT CONDENSE ET EVAPORE	931	926	939	898	785	775	969	1068	1072	1076	1208	1.15
LAIT ECREME EN POUFRE	1047	1106	1055	864	786	783	1016	1175	1603	1863	1902	2.97
BEURRE	2468	2631	2704	2395	2006	1683	1845	1748	1980	2650	2553	-.89
FROMAGE	2933	2663	2568	2429	2188	2238	2806	3258	3450	3440	3934	1.46
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	1265	1299	1207	1091	1066	1049	1202	1424	1487	1589	1586	1.23
POISSON, SECHE, SALE, FUME	2439	2570	2246	2012	1806	1861	2471	3159	3217	2905	2931	1.40
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	3931	3809	3820	3562	3307	3389	4328	4745	4985	4763	4765	1.42
POISSON EN CONSERVE	2350	2358	2319	2427	2274	2334	2709	3062	3414	3293	3297	2.22
CRUST ET MOLL EN CONSERV	4694	4356	4199	4351	4067	3972	5120	5973	6412	6217	6246	2.03
HUILES DE POISSON	432	399	343	345	348	301	255	264	352	226	226	-3.32
FARINES DE POISSON	468	472	370	428	390	294	340	381	496	438	438	-.51
PRODUITS FORESTIERS												
GRUMES DE CONIFERES 2/	89	81	73	63	63	61	65	74	88	93	99	.19
GRUMES DE FEUILLUS 2/	105	89	87	85	72	70	74	87	92	94	95	-.67
BOIS DE TRIT+PART 2/	36	40	35	30	30	29	32	36	40	43	44	.72
BOIS DE CHAUFFAGE 2/	34	34	29	25	26	26	29	33	34	34	34	.03
SCIAGES DE CONIFERES 2/	138	127	114	114	110	105	117	128	140	153	159	.60
SCIAGES DE FEUILLUS 2/	245	220	209	213	200	195	225	234	239	286	297	.81
PANNEAUX BASE DE BOIS 2/	316	294	280	268	248	251	264	309	323	331	327	.24
PATE DE BOIS POUR PAPIER	444	451	411	356	416	353	386	502	590	663	645	2.02
PAPIERS ET CARTONS	571	567	556	504	521	528	595	688	764	790	787	1.96

1/ DOLLARS US PAR TETE

2/ DOLLARS US LE METRE CUBE

6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	VARIAT.
												ANNUELLES 1980-90
												MILLIERS DE TONNES.....
												POURCENT
MONDE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE, EQUIV. DE BLE	98202	102637	107797	105642	114798	104426	96600	108207	116734	109297	107100	.73
RIZ USINE	13059	13838	11489	11902	11455	12489	12751	12282	11295	14119	12232	-.12
ORGE	15086	18682	18655	17746	23004	21685	23526	21549	19727	21158	19975	2.28
MAIS	79648	80806	69791	69478	67775	70778	58811	64464	66372	76453	73801	-.95
MILLET	285	223	283	267	227	281	200	182	197	228	224	-2.76
SORGHO	11032	13691	13551	11022	13152	12296	8462	7678	8842	11593	8571	-3.90
POMMES DE TERRE	4669	4701	5137	4851	4821	5302	5588	6239	6519	6725	7024	4.50
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	27372	28326	29576	27909	28198	27372	26515	27876	28199	28805	27967	-.03
LEGUMINEUSES SECHES	2924	3210	3169	3269	3536	3905	4841	5441	5969	5401	6442	8.79
GRAINES DE SOJA	27037	26276	28676	26846	25646	25835	27067	29392	26558	23727	26261	-.50
HUILE DE SOJA	3239	3255	3792	3675	4028	3449	3015	3955	3795	3850	3847	1.27
ARACHIDES DECORTIQUEES	713	727	814	766	755	814	902	916	964	908	1049	3.58
HUILE D'ARACHIOE	513	359	416	516	323	333	358	371	382	371	329	-2.59
COPRAH	465	393	477	251	306	368	407	339	283	285	294	-3.75
HUILE DE COPRAH	1125	1400	1291	1294	1052	1135	1493	1435	1371	1265	1534	1.73
PALMISTES	182	161	123	127	125	99	106	135	93	103	73	-6.37
HUILE DE PALMISTE	3412	3224	3688	3919	3904	4876	5969	5677	5589	6563	7695	8.85
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	25343	27042	28452	33049	29216	31833	34068	37610	39263	38971	38817	4.62
BANANES	6742	6786	6796	6190	6643	7145	7301	7561	7844	8278	9061	2.95
ORANGES+TANGER.+MANDAR.	5240	5020	5160	5109	5261	4953	5301	5421	5585	5478	5736	1.06
CITRONS+LIMES	991	970	1049	1003	997	1009	1017	992	1045	1030	1005	.26
CAFE, VERT+TORREFIE	3794	3815	3886	3988	4048	4210	4231	4546	4253	4682	4855	2.42
FEVES DE CACAO	1063	1242	1270	1259	1325	1464	1400	1471	1544	1660	1776	4.34
THE	908	883	888	915	1050	1010	1068	1025	1167	1142	1209	3.26
COTON, FIBRE	5069	4421	4503	4356	4496	4593	4825	5587	5016	5831	5090	1.85
JUTE ET FIBRES SIMIL.	574	531	572	518	461	380	523	529	360	383	460	-3.24
TABAC BRUT	1410	1443	1410	1369	1434	1382	1364	1413	1333	1385	1428	-.23
CAOUTCHOUC NATUREL	3392	3281	3132	3428	3696	3660	3701	4061	4328	4412	4251	3.35
LAIN EN SUINT	852	857	818	823	820	909	923	991	934	905	682	
BOVINS 1/	6665	6919	7288	6786	6658	6618	7030	6992	6790	7001	8136	.86
PORCINS 1/	10498	9715	9020	9357	9987	10218	11821	12270	12635	13525	12561	3.65
VIANDE, TOTAL	7909	8425	8700	8673	8546	9026	9904	9949	10314	10953	11407	3.53
LAIT SEC	678	696	679	645	725	713	813	935	1091	1095	972	5.51
OEUF EN COQUILLE	740	780	825	820	847	785	745	783	768	819	828	.29
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	4034	4311	4693	4697	4947	5367	6029	6986	7618	7754	7778	7.62
POISSON, SECHE, SALE, FUME	400	424	363	434	424	466	432	464	471	451	452	1.64
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	1120	1140	1238	1348	1486	1598	1756	1930	2114	2274	2275	8.33
POISSON EN CONSERVE	1035	1081	977	925	944	1031	1102	1151	1172	1272	1281	2.63
CRUST ET MOLL EN CONSERV	172	181	199	220	236	254	271	307	330	304	304	6.80
HUILES DE POISSON	752	732	796	731	951	1099	820	837	821	904	892	1.76
FARINES DE POISSON	2263	2052	2599	2336	2531	3126	3238	3213	3343	3640	3624	5.88
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	28054	23842	26400	30362	31057	33089	32712	35992	37485	35021	34652	3.74
GRUMES DE FEUILLUS	42243	34891	32704	32986	30879	29890	31171	32013	32714	35040	34860	-.90
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	43086	41400	36495	37710	41454	42094	44826	49018	59453	52914	52574	3.74
BOIS DE CHAUFFAGE	3112	2533	3158	3545	3924	4096	3878	3844	3558	4547	4656	4.52
SCIAGES DE CONIFERES	63303	58317	59435	67696	70492	72542	73702	76009	76850	78785	77053	2.98
SCIAGES DE FEUILLUS	12583	11309	10826	11920	12309	12295	12653	15598	15772	18006	18304	5.06
PANNEAUX A BASE DE BOIS	15654	16646	15467	16852	17817	18783	20450	23924	25440	28943	29303	7.23
PATE DE BOIS POUR PAPIER	19316	18517	17299	19597	20441	20729	22105	23932	24742	24662	24952	3.68
PAPIERS ET CARTONS	33796	34216	33865	35685	39332	40218	43327	46805	49644	52053	52384	5.28

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES, EN MILLIERS DE METRES CUBES

6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUELLES	
											1990	1980-90
.....MILLIERS DE TONNES.....POURCENT												
EUROPE OCCIDENTALE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE, EQUIV. DE BLE	14122	13336	13943	10586	12635	15531	16641	14965	15487	14250	15259	1.77
RIZ USINE	1290	1490	1687	1559	1702	1901	1796	1665	1597	1827	1716	2.08
ORGE	5247	5966	6194	6665	5119	4562	5022	5076	5362	4793	4872	-2.02
MAIS	23448	21740	21102	18873	15992	15035	10940	10468	11443	9536	11418	-8.93
MILLET	120	130	162	129	145	142	127	128	126	133	130	-1.37
SORGHO	1273	1103	2149	685	1145	244	174	771	619	942	606	-8.46
POMMES DE TERRE	3051	3026	3228	3167	3235	3629	3936	4492	4384	4268	4239	4.49
SUCRE, TOTAL(EQUIV. BRUT)	3139	3063	3195	3148	3789	3151	3112	3289	4690	5120	3926	3.91
LEGUMINEUSES SECHES	1014	924	1067	1306	1429	1867	2094	2887	2946	2926	3364	15.26
GRAINES DE SOJA	16249	14414	16454	15009	13575	13843	13802	15420	13387	12131	14325	-1.68
HUILE DE SOJA	675	643	681	743	702	682	604	634	619	650	644	-1.85
ARACHIDES DECORTIQUEES	414	389	431	386	396	424	459	464	480	473	514	2.50
HUILE D'ARACHIDE	446	297	349	396	255	274	273	299	303	287	258	-3.38
COPRAH	253	184	280	113	132	133	148	123	100	99	130	-7.53
HUILE DE COPRAH	414	561	537	512	372	419	591	573	550	493	641	2.22
PALMISTES	147	140	106	96	100	81	97	110	84	89	62	-5.81
HUILE DE PALMISTE	831	723	735	859	717	828	1159	1100	1105	1291	1539	7.15
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	17396	18205	19294	21471	19780	22424	23715	23749	23506	22936	24683	3.37
BANANES	2221	2172	2178	2018	2183	2306	2458	2629	3019	3199	3765	5.43
ORANGES+TANGER. +MANDAR.	3228	2969	3186	3117	3299	3010	3415	3618	3642	3589	3917	2.26
CITRONS+LIMES	429	416	452	451	431	449	459	479	480	500	518	1.87
CAFE, VERT+TORREFIE	1930	1999	1997	2062	1999	2098	2151	2319	2305	2390	2611	2.73
FEVES DE CACAO	611	664	721	649	738	793	778	790	860	932	1048	4.67
THE	296	244	287	266	306	277	290	262	281	278	278	.05
COTON, FIBRE	1259	1017	1148	1246	1232	1343	1344	1518	1289	1362	1253	1.81
JUTE ET FIBRES SIMIL.	132	120	97	85	88	54	74	54	54	60	56	-8.64
TABAC BRUT	701	679	670	683	670	678	636	672	635	662	689	-1.40
CAOUTCHOUC NATUREL	892	838	844	830	865	929	923	958	978	1011	989	1.89
LAINES EN SUINT	399	394	353	316	395	422	409	430	409	414	348	.56
BOVINS 1/	3405	3211	3478	3401	3335	3695	3840	3856	3546	3857	4152	2.00
PORCINS 1/	5202	5496	4680	4889	4877	4973	7253	7221	7000	7798	7259	5.08
VIANDE, TOTAL	3761	3504	3778	3889	3835	4198	4388	4548	4708	4978	5190	3.82
LAIT SEC	156	133	145	147	146	136	131	197	233	225	180	4.40
OEUFS EN COQUILLE	431	431	444	441	467	466	482	526	506	548	566	2.86
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	1595	1600	1707	1564	1612	1798	1894	2196	2427	2533	2538	5.66
POISSON, SECHE, SALE, FUMF	198	176	173	217	214	249	227	246	253	266	266	4.25
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	412	405	465	509	581	623	647	744	804	883	883	8.97
POISSON EN CONSERVE	338	340	320	352	364	384	430	471	473	543	550	5.84
CRUST ET MOLL EN CONSERV	87	86	90	97	97	107	120	132	148	167	167	7.73
HUILES DE POISSON	666	637	706	607	813	957	702	685	703	773	762	1.40
FARINES DE POISSON	1182	1026	1288	1230	1163	1462	1525	1396	1313	1499	1468	2.93
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	5103	4507	4660	4456	4356	4756	4391	5062	5340	5366	5208	1.35
GRUMES DE FEUILLUS	8424	6889	6139	6174	6337	6034	6112	5986	6779	7340	7195	-1.30
BOIS DE TRITUR. +PARTIC.	20877	22039	19447	19140	22527	23775	24526	27943	28275	28500	28298	4.19
BOIS DE CHAUFFAGE	2016	1539	1851	2238	2490	2631	2390	2276	2151	2869	2950	4.50
SCIAGES DE CONIFERES	25507	21507	22714	23839	22948	21753	24888	26258	27640	27982	28198	2.22
SCIAGES DE FEUILLUS	6088	4933	4891	5386	5322	5516	5643	6588	6781	6617	6995	3.06
PANNEAUX A BASE DE BOIS	8951	8956	8462	8980	9484	9981	11074	11836	12915	13900	14330	5.69
PATE DE BOIS POUR PAPIER	10014	9531	8807	9611	10063	10301	11028	11745	11988	12165	12211	3.13
PAPIERS ET CARTONS	15107	15728	15742	17301	18745	18578	20632	22454	24814	26846	27131	6.62

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUELLES	
											1990	1980-90
.....MILLIERS DE TONNES.....											POURCENT	
URSS ET EUROPE ORIENTALE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE, EQUIV. OE BLE	21470	24149	27225	26572	31330	25497	18302	21821	25450	17315	16890	-3.28
RIZ USINE	994	1599	1127	601	490	636	741	863	719	866	556	-4.94
ORGE	4311	6019	3258	3531	3326	5804	6597	4337	4377	5829	4551	1.95
MAIS	18968	22480	15249	7860	13539	20015	9757	10785	13589	22539	15502	-.94
MILLET	1	1	1	1		1	7	3				-12.76
SORGHO	1562	3967	2709	2078	1990	1452	39	155	400	912	265	-23.59
POMMES DE TERRE	297	331	468	158	131	245	265	482	733	950	1328	15.63
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	5825	6397	8146	7029	6939	5843	6194	6359	5468	6959	5239	-1.54
LEGUMINEUSES SECHES	62	85	60	35	77	39	80	41	59	39	34	-5.18
GRAINES DE SOJA	1707	1653	1906	1938	1205	1113	2533	2229	1727	958	1014	-3.62
HUILE DE SOJA	154	198	313	255	203	401	137	293	143	361	227	1.72
ARACHIDES DECORTIQUEES	54	61	67	54	76	74	82	83	91	78	76	4.25
HUILE D'ARACHIDE	1	1	1	1		1	1	1	1	2		4.14
COPRAH	20	10	14	14	5	2	5	4	4	5	5	-13.66
HUILE DE COPRAH	89	77	99	79	68	60	67	83	61	94	80	-1.01
PALMISTES	4											
HUILE DE PALMISTE	112	184	384	329	292	250	249	279	192	458	244	4.61
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	4599	5331	5069	6664	4010	4190	3930	6935	7119	7717	5421	3.12
BAHANS	269	232	155	167	200	206	119	174	186	239	235	-.39
ORANGES+TANGER.+MANDAR.	748	688	645	599	616	697	690	631	668	592	491	-2.14
CITRONS+LIMES	333	308	363	289	272	273	274	232	257	227	180	-5.11
CAFE, VERT+TORREFIE	232	211	210	215	247	256	222	246	262	320	253	2.71
FEVES DE CACAO	201	199	178	243	246	253	251	248	244	269	183	1.58
THE	102	116	107	110	129	151	146	174	174	255	274	10.13
COTON, FIBRE	743	638	693	764	841	868	752	676	760	725	497	-1.43
JUTE ET FIBRES SIMIL.	93	111	122	93	45	57	87	85	65	53	72	-4.93
TABAC BRUT	178	196	201	189	202	185	167	140	122	114	105	-6.26
CAOUTCHOUC NATUREL	441	418	360	446	435	374	326	340	251	290	261	-5.29
LAINES EN SUINT	182	174	173	219	135	153	157	177	164	172	89	-3.61
BOVINS 1/	173	162	160	183	209	167	166	138	209	138	109	-2.64
PORCINS 1/	479	844	565	637	519	732	536	1009	896	819	700	3.81
VIANDE, TOTAL	956	1226	1091	1132	923	848	896	758	713	786	966	-3.43
LAIT SEC	71	78	90	47	58	70	85	74	59	82	86	1.07
OEUFS EN COQUILLE	43	34	36	31	28	21	24	14	13	11	18	-11.67
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	280	180	151	433	524	585	626	720	846	814	815	17.52
POISSON, SECHE, SALE, FUME	20	26	20	40	30	36	33	44	52	44	44	8.61
POISSON EN CONSERVE	38	39	37	34	33	48	56	67	66	50	50	5.59
HUILES DE POISSON	23	13	26	24	32	46	37	31	28	22	22	2.56
FARINES DE POISSON	310	233	291	218	283	341	337	260	329	337	337	2.54
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	1050	960	498	655	629	598	711	610	520	385	385	-7.49
GRUMES DE FEUILLUS	454	487	385	367	375	405	368	370	388	317	317	-3.14
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	1583	1390	1248	1286	1323	1248	1261	1282	1127	1040	1040	-3.24
BOIS DE CHAUFFAGE	25	25	20	25	25	12						
SCIAGES DE CONIFERES	2665	2884	2544	2685	2983	3671	3081	2632	2814	2354	2354	-1.03
SCIAGES DE FEUILLUS	274	331	213	226	222	214	187	152	150	148	148	-7.27
PANNEAUX A BASE DE BOIS	1137	1115	939	832	766	797	897	950	1052	1314	1314	1.97
PATE DE BOIS POUR PAPIER	1173	1093	1031	1101	1067	1063	1015	1124	1141	1120	1120	.14
PAPIERS ET CARTONS	2044	1968	1965	1732	1703	1717	1530	1493	1581	1653	1653	-2.53

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUELLES	
											1990	1980-90
.....MILLIERS DE TONNES.....												POURCENT
AMERIQUE DU NORD DEV.												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV.OE BLE	8	11	74	63	110	282	279	392	487	384	705	52.78
RIZ USINE	94	106	126	128	141	174	207	221	264	274	308	12.99
ORGE	140	127	198	141	146	105	135	201	256	254	220	6.04
MAIS	1228	1276	807	352	541	567	937	348	527	969	713	-4.07
MILLET									2	9	7	43.80
SORGH0			2		7				2	2	7	30.17
POMMES DE TERRE	212	340	344	280	303	330	305	388	405	507	495	6.55
SUCRE,TOTAL(EQUIV.BRUT)	4587	5453	3466	3654	4150	3662	3199	2265	2125	2415	2861	-7.27
LEGUMINEUSES SECHEES	43	61	47	48	55	51	56	64	72	100	97	7.47
GRAINES DE SOJA	483	382	468	315	285	247	166	247	131	280	340	-6.89
HUILE DE SOJA	12	9	4	35	17	42	15	26	297	11	31	17.33
ARACHIDES DECORTIQUEES	55	72	61	67	69	69	79	73	61	68	82	1.90
HUILE D'ARACHIOE	5	4	4	6	5	4	6	9	19	6	10	10.28
COPRAH								1	1		1	
HUILE DE COPRAH	422	476	427	475	400	474	558	534	470	413	473	.79
HUILE DE PALMISTE	137	138	132	168	161	251	288	199	169	133	200	3.15
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	431	443	457	536	701	763	797	888	987	924	885	9.49
BANANES	2669	2794	2935	2785	2922	3352	3350	3367	3212	3392	3582	2.80
ORANGES+TANGER.+MANOAR.	320	326	304	325	301	295	325	325	283	294	310	-1.65
CITRONS+LIMES	38	43	38	40	51	66	61	66	80	80	93	9.90
CAFE,VERT+TORREFIE	1190	1104	1150	1089	1178	1233	1283	1319	1051	1290	1307	1.18
FEVES DE CACAO	162	264	213	233	218	292	224	283	259	286	361	4.95
THE	107	107	103	97	109	97	110	93	106	101	91	-.97
COTON,FIBRE	65	63	52	61	59	57	54	42	41	48	40	-4.49
JUTE ET FIBRES SIMIL.	10	18	18	17	11	17	16	16	15	7	4	-7.51
TABAC BRUT	191	176	167	153	214	177	207	220	168	195	200	1.25
CAOUTCHOUC NATUREL	695	759	713	773	906	927	874	934	960	1009	924	3.52
LAIN EN SUINT	14	20	16	20	23	17	24	32	31	33	24	7.16
BOVINS 1/	731	816	1085	1004	801	894	1407	1295	1401	1514	2153	9.23
PORCINS 1/	248	147	295	448	1322	1227	502	447	839	1074	891	16.21
VIANOE,TOTAL	854	766	866	808	866	1010	1064	1170	1190	1078	1181	4.55
LAIT SEC				2	3	4	4	5	6	4	3	
OEUF EN COQUILLE	12	12	11	22	30	19	20	14	12	28	25	5.67
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	699	735	676	700	688	760	810	894	745	850	858	2.35
POISSON,SECHE,SALE,FUME	26	35	33	32	33	32	33	31	31	33	33	.82
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	146	156	175	213	222	235	261	287	298	350	350	9.49
POISSON EN CONSERVE	99	104	112	126	153	200	218	213	229	256	256	11.43
CRUST ET MOLL EN CONSERV	39	47	54	69	73	84	76	89	89	48	48	2.98
HUILES DE POISSON	12	10	8	9	8	10	11	14	16	21	21	8.57
FARINES DE POISSON	45	56	79	68	81	234	171	185	140	102	102	10.48
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	2146	1674	1772	2683	2887	2837	2826	2710	3059	2567	2356	3.53
GRUMES DE FEUILLUS	471	415	335	424	585	576	645	757	636	793	758	7.69
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	2249	2348	2000	2409	2173	1976	2805	2142	2527	2556	2417	1.30
BOIS DE CHAUFFAGE	268	137	113	113	161	160	154	160	172	188	215	1.90
SCIAGES DE CONIFERES	22839	22542	21694	28483	31316	34407	33653	34403	32625	33228	31280	4.46
SCIAGES DE FEUILLUS	1422	1557	912	1246	1407	1432	1496	2072	1477	2058	1977	4.92
PANNEAUX A BASE DE BOIS	2378	2851	2283	3366	3548	3956	4268	4392	4682	4752	4682	7.84
PATE DE BOIS POUR PAPIER	3528	3563	3245	3645	4085	4069	4150	4489	4419	4539	4603	3.38
PAPIERS ET CARTONS	8314	7773	7538	8434	10381	10973	11622	12494	12786	12755	12791	6.20

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUELLES	
											1990	1980-90
.....MILLIERS DE TONNES.....POURCENT												
OCEANIE DEVELOPEE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV. DE BLE	54	53	51	71	126	67	73	45	137	142	183	11.02
RIZ USINE	8	9	10	12	15	19	21	29	33	37	41	19.41
MAIS	4	5	11	14	9	11	9	6	16	16	41	13.35
MILLET	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	-1.77
SORGHO			4							12	29	
POMMES DE TERRE					1							
SUCRE,TOTAL(EQUIV. BRUT)	151	120	147	157	169	172	149	182	167	152	183	2.27
LEGUMINEUSES SECHES	14	13	16	16	22	12	11	8	10	13	17	-2.35
GRAINES DE SOJA	13	41	10	23	36	38			31	77	5	-13.69
HUILE DE SOJA	32	29	45	53	48	31	21	36	40	42	53	1.96
ARACHIDES DECORTIQUEES	5	9	12	6	13	8	9	9	7	14	19	6.60
HUILE D'ARACHIDE		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	4.50
COPRAH	4	6	6	4							1	
HUILE DE COPRAH	17	16	20	20	22	20	19	19	24	20	20	1.89
HUILE DE PALMISTE	26	24	20	4	7	9	15	48	72	96	115	22.60
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	12	19	10	52	11	38	33	60	26	45	23	10.51
BANANES	37	36	36	40	30	60	37	45	45	51	49	3.76
ORANGES+TANGER.+MANDAR.	16	16	17	18	24	21	18	25	21	23	22	3.78
CITRONS+LIMES	1	1	1	3	3	4	2	2	2	3	2	13.96
CAFE,VERT+TORREFIE	41	38	42	39	37	37	39	36	43	38	41	.04
FEVES DE CACAO	14	15	13	13	10	7	6	2	1			-39.97
THE	32	28	30	28	28	27	26	25	25	24	23	-2.78
COTON,FIBRE	2	2	1	1	1	3	1			1		-33.32
JUTE ET FIBRES SIMIL.	9	11	8	8	6	8	9	7	8	7	7	-1.99
TABAC BRUT	15	15	14	14	14	14	14	16	16	14	12	-.61
CAOUTCHOUC NATUREL	54	50	47	40	40	44	43	45	47	52	49	-1.10
LAIN EN SUINT										2		3.86
BOVINS 1/	1				1	2			1	2	2	13.36
VIANDE,TOTAL	4	4	4	5	8	7	5	6	6	10	8	7.44
LAIT SEC		1		1		1	1		2	3	2	16.72
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON,FRAIS,CONGELE	29	33	33	29	35	41	38	40	42	37	41	3.37
POISSON,SECHE,SALE,FUME	4	4	4	4	5	5	4	5	5	3	3	-2.45
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	4	6	6	8	8	9	10	13	12	21	21	16.97
POISSON EN CONSERVE	27	27	28	25	31	30	31	31	28	35	36	2.66
CRUST ET MOLL EN CONSERV	5	7	8	8	8	9	9	9	9	4	3	-3.61
HUILES DE POISSON			1			1	1	1	1	2	1	15.61
FARINES DE POISSON	14	8	8	11	8	13	10	12	17	30	42	13.19
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES				1					1	1	1	21.39
GRUMES DE FEUILLUS	2	1	7	1	1	1	2	4	3	4	4	9.69
BOIS DE CHAUFFAGE	1	1	1	1								
SCIAGES DE CONIFERES	697	781	881	642	823	1113	1044	860	1048	1426	1426	6.89
SCIAGES DE FEUILLUS	317	306	290	210	282	317	265	257	268	321	321	.34
PANNEAUX A BASE DE BOIS	88	104	111	79	102	112	121	106	115	134	134	3.71
PATE DE BOIS POUR PAPIER	281	286	262	220	243	208	239	280	303	278	278	.69
PAPIERS ET CARTONS	739	736	794	558	670	899	813	817	1046	813	813	2.45

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUELLES	
											1990	1980-90
.....MILLIERS DE TONNES.....											POURCENT	
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE, EQUIV. DE BLE	9067	8979	9375	9423	10188	11081	10133	9233	10933	11627	10086	1.82
RIZ USINE	2299	2573	2829	2725	2535	2766	2903	2936	2253	2834	2446	.27
ORGE	302	459	680	397	743	583	129	133	1096	748	430	1.11
MAIS	2329	2358	2336	1732	2804	2723	2119	2065	2350	2543	2242	.18
MILLET	106	35	55	71	31	85	29	9	3	1		-43.33
SORGHO	113	155	143	236	411	503	138	69	267	194	192	1.74
POMMES DE TERRE	241	214	274	456	351	429	313	235	289	269	304	.73
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	2265	2320	2101	2399	2093	2145	2670	2940	2313	2437	2748	1.93
LEGUMINEUSES SECHES	219	161	155	221	232	226	245	181	273	271	235	3.53
GRAINES OE SOJA	25	11	35	16	20	22	18	27	12	22	1	-13.45
HUILE DE SOJA	329	339	448	403	368	289	243	272	268	315	346	-2.49
ARACHIDES DECORTIQUEES	20	17	11	8	6	35	33	25	26	34	44	12.87
HUILE D'ARACHIDE	16	16	21	28	11	4	28	7	3	1	1	-27.79
COPRAH	3	2	2	3	5	2	2	3	4	4	4	3.62
HUILE DE COPRAH	7	14	12	10	17	10	10	9	7	13	15	.94
HUILE DE PALMISTE	166	241	289	259	187	209	346	233	243	240	258	1.88
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	188	241	260	230	298	298	499	505	530	604	581	13.09
BAVANES	18	26	57	26	29	10	11	9	10	9	9	-13.46
ORANGES+TANGER.+MANDAR.	12	11	12	13	11	10	12	12	12	13	13	.98
CITRONS+LIMES	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1.62
CAFE, VERT+TORREFIE	80	103	67	115	97	103	58	134	74	134	93	1.72
FEVES DE CACAO	1	1	1	1	1	2	1	2	1	2	1	5.96
THE	57	68	52	60	61	70	78	70	79	63	70	2.38
COTON, FIBRE	44	64	83	91	98	98	79	102	98	124	95	6.64
JUTE ET FIBRES SIMIL.	64	50	49	59	40	58	52	89	32	40	55	-1.59
TABAC BRUT	58	49	49	52	46	56	75	58	62	62	45	.96
CAOUTCHOUC NATUREL	21	26	23	23	23	24	26	26	32	28	27	2.63
LAIN EN SUINT	2	2	1	2	2	2	4	1	2	2	2	2.42
BOVINS 1/	824	894	839	919	1006	728	595	465	439	412	447	-8.68
PORCINS 1/	1	2	2	3	4	1	1	3	1	3		-18.12
VIANDE, TOTAL	141	147	223	191	221	228	254	223	239	210	239	4.37
LAIT SEC	52	74	55	69	93	111	112	126	148	152	136	11.53
OEUFS EN COQUILLE	50	52	71	78	49	47	20	12	8	10	8	-21.71
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	657	822	1044	828	795	756	799	936	901	788	789	.50
POISSON, SECHE, SALE, FUME	56	95	40	50	28	43	34	42	30	19	20	-10.88
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	3	3	3	1	4	3	3	3	8	8	8	12.43
POISSON EN CONSERVE	150	155	121	105	54	61	54	48	56	68	68	-9.60
HUILES OE POISSON		1	1	1								-22.01
FARINES DE POISSON	24	25	32	36	51	28	20	36	52	51	51	6.68
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	94	84	110	169	139	91	52	59	48	48	48	-9.65
GRUMES DE FEUILLUS	326	225	241	321	318	325	323	335	343	343	343	2.85
BOIS DE CHAUFFAGE		1	41	43	33	33	33	33	33	33	33	
SCIAGES OE CONIFERES	905	1409	1541	1859	1817	1505	1433	1041	1286	1389	1389	.13
SCIAGES OE FEUILLUS	194	232	193	183	187	209	236	243	247	284	284	3.96
PANNEAUX A BASE DE BOIS	359	332	261	294	202	206	153	114	115	111	111	-12.67
PATE DE BOIS POUR PAPIER	120	135	116	149	147	148	132	123	146	143	143	1.20
PAPIERS ET CARTONS	537	662	577	569	539	553	564	574	569	567	567	-.30

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	VARIAT.
												ANNUELLES 1980-90
..... MILLIERS DE TONNES												POURCENT
AMERIQUE LATINE												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE, EQUIV. DE BLE	12098	12069	11126	11932	12276	11395	9133	10067	8739	7516	8652	-4.38
RIZ USINE	1064	794	612	908	662	1062	2114	867	695	1152	1461	4.19
ORGE	551	448	339	531	537	466	398	402	451	519	391	-1.01
MAIS	8998	7027	3414	8160	5501	4064	5710	6613	5813	5921	8024	-0.04
MILLET	3	2	3	4	1	1			24	48	46	26.99
SORGHO	2927	3578	3226	3830	3168	3383	1562	1654	3081	3754	3011	-1.97
POMMES DE TERRE	336	198	190	184	197	162	269	185	165	162	185	-3.47
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	1910	1617	1408	1608	1200	391	430	705	818	1306	1823	-4.78
LEGUMINEUSES SECHES	816	878	739	526	525	605	565	457	473	501	801	-3.46
GRAINES DE SOJA	1205	2235	2198	1385	2858	2122	1432	2090	1801	1571	1249	-1.53
HUILE DE SOJA	432	433	675	549	791	580	587	469	532	520	466	-1.19
ARACHIDES DECORTIQUEES	13	13	19	10	19	24	7	10	41	23	25	6.46
HUILE D'ARACHIDE	2	4	1	2	2	1	1	1	4	2	3	-1.81
HUILE DE COPRAH	25	19	21	16	15	10	22	46	48	52	31	9.55
PALMISTES	1	1	1	3	2							-38.30
HUILE DE PALMISTE	14	10	5	5	8	6	14	11	23	57	137	25.90
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	966	971	1141	1152	1224	1240	1270	1498	2066	1390	1544	5.73
BANANES	435	446	325	231	227	217	268	266	260	279	268	-4.04
ORANGES+TANGER.+MANDAR.	57	33	26	20	18	17	19	23	29	33	35	-1.54
CITRONS+LIMES	3	5	2	3	5	5	3	4	1	2	4	-2.74
CAFE, VERT+TORREFIE	49	56	64	49	56	44	43	44	49	44	43	-2.66
FEVES DE CACAO	3	10	13	3	6	9	5	5	4	4	7	-2.11
THE	16	14	15	14	13	15	14	14	13	13	14	-1.06
COTON, FIBRE	79	94	79	79	122	119	200	222	231	273	258	15.65
JUTE ET FIBRES SIMIL.	36	34	14	14	14	4	47	47	27	3	17	-6.63
TABAC BRUT	29	24	20	19	16	16	18	17	17	18	32	-1.20
CAOUTCHOUC NATUREL	187	182	158	165	201	197	218	248	262	256	248	4.81
LAIN EN SUINT	13	12	13	8	9	12	8	8	7	8	6	-6.62
BOVINS 1/	417	463	427	158	224	179	116	112	307	256	285	-5.82
PORCINS 1/	10	26	55	16	8	9	4	7	205	261	62	19.79
VIANDE, TOTAL	342	415	338	264	298	374	878	600	547	770	746	10.05
LAIT SEC	161	161	150	126	153	120	171	180	307	277	234	6.57
OEUF EN COQUILLE	19	18	27	13	10	10	12	14	22	20	17	-1.15
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	111	97	100	84	66	83	139	168	162	167	167	7.38
POISSON, SECHE, SALE, FUME	56	53	53	51	48	47	50	38	40	39	39	-3.85
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	9	10	9	7	5	7	6	6	7	6	6	-4.35
POISSON EN CONSERVE	93	88	75	43	53	65	68	64	65	60	60	-2.80
CRUST ET MOLL EN CONSERV	2	2	1	1	1	1		1	1	2	2	-1.44
HUILES DE POISSON	43	64	35	69	62	34	25	47	36	27	27	-6.40
FARINES DE POISSON	163	126	103	72	98	59	74	53	100	85	85	-5.21
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	128	156	162	160	69	48	58	58	58	61	61	-11.00
GRUMES DE FEUILLUS	57	30	29	30	75	82	73	76	49	34	34	1.06
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	35	24	16	16	8	8	8	8	8	8	8	-12.58
BOIS DE CHAUFFAGE	5	7	5	3	4	6	6	6	6	6	6	2.91
SCIAGES DE CONIFERES	2184	1874	1477	1666	1944	1479	1548	1492	1737	1757	1757	-1.18
SCIAGES DE FEUILLUS	917	642	652	597	734	596	700	599	297	310	310	-9.31
PANNEAUX A BASE DE BOIS	493	499	482	479	399	349	342	381	380	309	309	-4.94
PATE DE BOIS POUR PAPIER	740	762	735	645	766	774	809	970	943	855	855	2.58
PAPIERS ET CARTONS	2395	2437	2278	1958	1798	1732	1876	1923	1854	1758	1758	-3.10

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (suite)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUELLES	
											1990	1980-90
.....MILLIERS DE TONNES.....POURCENT												
PROCHE ORIENT EN DEV.												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE, EQUIV. DE BLE	12860	14011	14156	16474	19465	17514	16011	19433	18183	22495	22028	5.10
RIZ USINE	1821	2025	2006	2251	2362	2313	2302	2766	2083	2746	2577	3.19
ORGE	2364	3292	4988	3871	9213	7762	9001	9005	5887	6774	6984	9.98
MAIS	2685	3753	3711	4087	4190	4694	4841	5081	4028	4762	5533	5.03
MILLET	2	2	3	4	4	5	1	1	1	1	1	-16.78
SORGHO	133	133	340	71	317	448	50	11	62	357	191	-4.31
POMMES DE TERRE	353	426	462	420	430	334	315	300	356	377	300	-2.75
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	3263	3405	3946	3429	3925	3280	3254	3725	3017	2770	4209	-3.34
LEGUMINEUSES SECHES	257	359	339	304	332	261	328	344	375	294	325	.82
GRAINES DE SOJA	88	97	82	69	29	155	83	90	62	87	30	-4.45
HUILE DE SOJA	442	504	529	717	667	630	656	672	457	763	688	3.03
ARACHIDES DECORTIQUEES	16	9	8	7	7	7	6	12	9	8	7	-2.88
HUILE D'ARACHIOE	3	1	1	1						1	1	-11.52
COPRAH									1	1	1	
HUILE DE COPRAH	14	12	16	13	13	14	50	21	23	25	29	9.40
PALMISTES							1					
HUILE DE PALMISTE	152	295	380	421	467	513	678	553	659	859	1059	16.25
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	374	504	645	808	1057	1221	1163	1113	1594	1479	1538	14.43
BANANES	306	322	292	276	277	205	183	172	249	238	289	-2.98
ORANGES+TANGER.+MANDAR.	545	622	634	631	644	531	421	356	506	484	483	-3.44
CITRONS+LIMES	79	77	80	88	102	84	76	66	88	88	82	.08
CAFE, VERT+TORREFIE	46	56	74	75	63	63	49	60	64	60	48	-5.58
FEVES DE CACAO	2	5	5	6	5	5	7	8	5	5	6	7.34
THE	168	171	168	194	239	216	230	204	302	213	241	4.17
COTON, FIBRE	22	24	27	27	29	55	71	155	84	128	140	24.11
JUTE ET FIBRES SIMIL.	20	25	37	34	32	34	28	30	30	34	53	4.75
TABAC BRUT	47	61	75	77	83	70	70	73	83	87	82	3.96
CAOUTCHOUC NATUREL	41	52	65	86	82	80	82	89	104	98	111	8.62
LAIN EN Suint	18	19	13	18	25	26	22	29	28	24	30	6.18
BOVINS 1/	507	739	735	632	650	496	432	577	364	293	484	-5.85
PORCINS 1/											1	
VIANDE, TOTAL	992	1328	1323	1272	1262	1209	1126	1085	1071	1064	905	-2.16
LAIT SEC	39	44	48	43	56	45	53	58	58	52	56	3.49
OEUF EN COQUILLE	107	153	153	153	171	131	91	96	89	88	68	-6.77
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	77	107	121	141	152	111	131	145	143	156	156	5.08
POISSON, SECHE, SALE, FUME	3	6	5	9	6	8	7	5	5	5	5	.40
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	2	2	2	2	2	4	2	3	2	2	2	2.76
POISSON EN CONSERVE	65	62	53	53	46	51	37	33	30	31	31	-8.19
CRUST ET MOLL EN CONSERV	1	2	3	2	2	1	1	1	1	1	1	-4.12
HUILES DE POISSON	1	1	1		2							-21.34
FARINES DE POISSON	77	147	113	106	163	111	120	122	51	82	84	-3.84
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	173	205	275	319	316	435	214	1211	1110	617	617	16.96
GRUMES DE FEUILLUS	57	46	5	6	11	41	109	144	173	169	169	31.32
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	14	38	52	69	57	42	106	47	47	47	47	6.02
BOIS DE CHAUFFAGE	126	146	183	169	198	156	212	212	212	212	212	4.70
SCIAGES DE CONIFERES	3234	3490	3930	4171	4555	4131	3136	3091	2739	2746	2746	-3.42
SCIAGES DE FEUILLUS	551	529	609	737	790	817	589	566	597	590	590	-.08
PANNEAUX A BASE DE BOIS	1070	1423	1586	1321	1448	1508	1257	1250	1222	1255	1255	-.67
PATE DE BOIS POUR PAPIER	121	111	110	178	171	196	169	189	227	228	228	7.85
PAPIERS ET CARTONS	974	1040	1006	1004	1203	1118	1048	1051	1068	1054	1054	.53

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

6. VOLUME DES IMPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES, HALIEUTIQUES ET FORESTIERS (fin)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUELLES	
											1990	1980-90
	MILLIERS DE TONNES										POURCENT	
EXTREME ORIENT EN DEV.												
PRODUITS AGRICOLES												
BLE+FARINE,EQUIV. DE BLE	22140	23497	25268	24087	21544	16595	19295	25857	30703	29144	26321	2.15
RIZ USINE	5149	4846	2661	3326	2961	3172	2142	2369	3154	3795	2565	-4.40
ORGE	608	623	1425	932	2054	466	484	659	451	532	938	-3.62
MAÏS	8553	8027	9168	12011	8086	8759	9286	11989	11676	13898	13912	5.12
MILLET	3	3	6	4	5	4	5	5	7	13	14	14.29
SORGHO	479	1017	1212	768	1018	955	1107	762	166	775	131	-11.51
POMMES DE TERRE	155	145	147	160	149	150	164	138	155	169	144	.22
SUCRE, TOTAL (EQUIV. BRUT)	3721	4100	4682	4278	3750	6513	5349	6311	7365	5464	4919	4.68
LEGUMINEUSES SECHES	279	468	504	525	627	649	1232	1255	1488	1048	1358	16.51
GRAINES DE SOJA	2403	2775	2736	2557	2715	2962	3776	4083	4327	3885	4193	6.35
HUILE DE SOJA	1140	1037	1039	892	1180	764	729	1507	1397	1169	1366	2.61
ARACHIDES DECORTIQUEES	67	93	159	144	82	110	166	180	180	161	228	9.34
HUILE D'ARACHIDE	38	34	36	75	39	44	44	50	48	69	55	4.54
COPRAH	118	113	87	47	86	143	163	122	91	126	114	2.68
HUILE DE COPRAH	89	177	114	116	115	104	149	125	162	112	196	3.32
PALMISTES	15	8	4	13	6	4	1	18	3	8	8	-4.86
HUILE DE PALMISTE	1820	1462	1585	1703	1888	2630	3007	3026	2869	3141	3834	9.70
TOURTEAUX+TOURT. MOULUS	1014	1041	1354	1583	1805	1301	2082	2245	2427	2943	3129	11.92
BANANES	59	49	59	71	91	109	110	122	102	95	104	7.93
ORANGES+TANGER.+MANDAR.	239	274	251	292	255	258	279	306	306	317	315	2.52
CITRONS+LIMES	7	8	8	9	10	13	15	15	16	17	16	10.05
CAFE, VERT+TORREFIE	25	43	68	102	114	110	113	86	103	90	137	11.88
FEVES DE CACAO	43	49	82	70	62	63	85	92	124	113	118	9.96
THE	91	102	98	114	133	120	132	142	145	148	170	5.78
COTON, FIBRE	2123	1798	1616	1384	1362	1334	1595	1989	1765	2390	2157	2.17
JUTE ET FIBRES SIMIL.	166	132	207	187	204	138	193	190	120	168	186	-1.13
TABAC BRUT	114	142	116	83	95	111	92	103	133	130	157	1.90
CAOUTCHOUC NATUREL	540	428	458	536	583	504	628	804	991	959	920	8.62
LAIN EN SUINT	91	117	130	133	115	161	186	185	183	152	106	3.68
BOVINS 1/	350	366	360	354	305	304	294	321	324	326	324	-1.26
PORCINS 1/	4555	3199	3418	3359	3252	3270	3520	3581	3686	3571	3647	-1.22
VIANDE, TOTAL	244	288	379	388	361	364	369	420	505	636	750	9.34
LAIT SEC	189	193	179	200	204	216	246	282	273	292	271	5.24
OEUF EN COQUILLE	76	75	80	79	89	88	94	104	115	111	123	5.33
PRODUITS HALIEUTIQUES												
POISSON, FRAIS, CONGELE	212	260	283	298	415	447	668	835	1063	1221	1221	21.53
POISSON, SECHE, SALE, FUME	30	24	28	26	56	40	39	50	51	38	38	5.34
CRUSTACES ET MOLLUSQUES	143	118	137	145	147	172	200	219	289	288	288	9.97
POISSON EN CONSERVE	98	81	111	53	62	52	57	59	55	55	55	-5.72
CRUST ET MOLL EN CONSERV	18	17	22	23	24	19	21	27	26	25	25	3.57
HUILES DE POISSON	3	3	4	5	8	25	23	39	26	29	29	32.45
FARINES DE POISSON	303	319	563	434	553	698	741	884	1078	1118	1118	14.82
PRODUITS FORESTIERS 2/												
GRUMES DE CONIFERES	2166	2366	4662	7507	8849	9793	8408	8369	10796	8495	8495	14.23
GRUMES DE FEUILLUS	13035	11271	10177	11220	9620	8967	10463	10250	11067	11083	11083	-1.66
BOIS DE TRITUR.+PARTIC.	846	1958	1193	2008	1680	2031	2836	2749	2018	1646	1646	5.00
BOIS DE CHAUFFAGE	560	588	741	749	727	773	721	698	628	758	758	1.73
SCIAGES DE CONIFERES	118	82	51	57	64	46	45	56	96	155	155	5.07
SCIAGES DE FEUILLUS	1989	2025	2203	2262	2297	1890	2292	3344	3870	5348	5348	10.82
PANNEAUX A BASE DE BOIS	775	1081	968	1108	1362	1134	1275	2383	2161	2715	2715	13.40
PATE DE BOIS POUR PAPIER	1155	1340	1231	1773	1727	1844	2127	2383	2594	2378	2557	8.83
PAPIERS ET CARTONS	2723	2935	2881	3000	3175	3486	4006	4762	4645	4819	4829	7.00

1/ MILLIERS DE TETES

2/ TOUS LES PRODUITS FORESTIERS, A L'EXCEPTION DE LA PATE A PAPIER ET DES PAPIERS ET CARTONS, SONT EXPRIMES EN MILLIERS DE METRES CUBES

7. INDICES DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES ET FORESTIERS

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUELLES	
											1990	1980-90
 1979 = 100										POURCENT	
MONDE												
PRODUITS AGRICOLES	105	104	95	93	98	92	99	108	122	128	136	2.96
ALIMENTATION HUMAINE	104	107	96	92	97	90	96	105	119	126	137	2.65
ALIMENTATION ANIMALE	101	114	108	114	100	83	104	117	144	141	127	2.71
MATIERES PREMIERES	103	100	93	93	100	94	96	114	137	146	149	4.55
BOISSONS	110	85	89	89	103	105	132	113	118	117	117	2.92
PRODUITS FORESTIERS	107	98	89	91	97	96	111	140	167	182	182	7.50
PAYS DEVELOPPES												
PRODUITS AGRICOLES	105	106	96	92	95	88	96	110	125	133	143	3.35
ALIMENTATION HUMAINE	105	107	96	91	93	85	93	106	120	128	139	2.80
ALIMENTATION ANIMALE	102	110	108	116	96	84	98	110	120	115	105	.53
MATIERES PREMIERES	102	100	98	94	102	98	100	122	146	157	163	5.47
BOISSONS	104	96	95	93	98	107	134	148	161	164	192	7.62
PRODUITS FORESTIERS	107	100	91	92	99	98	115	144	171	186	186	7.72
EUROPE OCCIDENTALE												
PRODUITS AGRICOLES	105	103	97	94	96	97	119	140	150	158	180	6.30
ALIMENTATION HUMAINE	106	104	96	92	94	95	117	137	148	157	179	6.15
ALIMENTATION ANIMALE	96	118	128	133	118	107	105	131	125	133	120	1.28
MATIERES PREMIERES	100	96	96	97	104	106	124	151	158	161	189	7.38
BOISSONS	103	96	95	93	98	109	139	156	169	174	207	8.51
PRODUITS FORESTIERS	109	98	89	88	96	97	120	156	183	199	199	8.91
URSS ET EUROPE ORIENTALE												
PRODUITS AGRICOLES	103	99	93	86	81	81	87	93	101	100	95	.08
ALIMENTATION HUMAINE	103	99	88	81	80	78	81	85	93	93	94	-.38
ALIMENTATION ANIMALE	96	91	116	106	71	95	105	199	161	256	192	9.76
MATIERES PREMIERES	103	104	104	96	83	86	98	111	122	122	96	1.12
BOISSONS	103	94	97	102	96	95	103	107	109	92	90	-.20
PRODUITS FORESTIERS	104	99	97	100	100	99	108	112	134	132	132	3.37
AMERIQUE DU NORD DEVELOP												
PRODUITS AGRICOLES	104	110	95	94	99	76	69	76	98	104	106	-.73
ALIMENTATION HUMAINE	104	112	95	94	98	73	63	68	91	96	94	-2.10
ALIMENTATION ANIMALE	107	105	93	107	83	69	95	96	119	102	95	-.07
MATIERES PREMIERES	104	101	96	92	109	96	83	108	130	143	172	4.52
BOISSONS	110	95	91	79	91	88	123	105	127	125	135	3.69
PRODUITS FORESTIERS	105	102	91	96	104	100	111	140	170	184	183	7.36
OCEANIE DEVELOPPEE												
PRODUITS AGRICOLES	107	111	103	88	91	95	94	98	123	142	133	2.65
ALIMENTATION HUMAINE	109	114	104	88	90	94	89	87	96	113	123	-.26
ALIMENTATION ANIMALE	74	100	103	95	73	60	74	103	144	145	115	4.59
MATIERES PREMIERES	103	102	99	90	93	99	105	124	184	208	156	7.09
BOISSONS	94	132	139	157	177	158	182	283	527	607	599	20.56
PRODUITS FORESTIERS	106	111	94	83	89	85	87	114	122	163	163	4.75

7. INDICES DE LA VALEUR DES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES ET FORESTIERS (fin)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUELLES	
											1990	1980-90
..... 1979-81=100												POURCENT
PAYS EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	104	102	92	94	106	100	106	103	117	119	122	2.10
ALIMENTATION HUMAINE	102	108	95	95	108	103	102	105	117	120	131	2.24
ALIMENTATION ANIMALE	100	117	109	112	104	82	109	123	166	167	148	4.52
MATIERES PREMIERES	104	99	85	92	97	87	88	101	123	127	127	2.94
BOISSONS	113	80	85	87	106	105	131	94	95	92	78	-1.55
PRODUITS FORESTIERS	110	89	82	88	83	84	91	121	145	159	161	6.24
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	105	90	83	79	90	87	105	94	93	91	91	.12
ALIMENTATION HUMAINE	106	92	81	73	84	81	96	99	92	84	92	.04
ALIMENTATION ANIMALE	92	75	78	81	51	47	50	58	70	89	81	-.94
MATIERES PREMIERES	100	108	91	93	106	92	96	111	129	144	158	4.40
BOISSONS	106	80	84	82	94	96	125	79	78	79	60	-2.59
PRODUITS FORESTIERS	124	85	71	68	69	66	73	81	94	88	88	-.25
AMERIQUE LATINE												
PRODUITS AGRICOLES	104	102	91	97	105	101	102	91	104	103	113	.62
ALIMENTATION HUMAINE	101	109	92	99	108	105	95	89	103	103	126	.82
ALIMENTATION ANIMALE	95	125	104	122	109	85	103	115	172	172	141	4.22
MATIERES PREMIERES	100	104	93	82	85	81	62	68	87	93	104	-1.04
BOISSONS	116	77	86	87	102	104	133	95	94	85	71	-1.22
PRODUITS FORESTIERS	111	109	90	96	115	98	107	130	185	186	190	7.07
PROCHE ORIENT EN DEVELOP												
PRODUITS AGRICOLES	100	112	110	104	110	96	105	117	125	132	135	2.50
ALIMENTATION HUMAINE	100	120	124	115	119	105	122	144	156	158	165	4.47
ALIMENTATION ANIMALE	121	85	60	49	68	21	40	54	81	69	65	-3.00
MATIERES PREMIERES	100	100	91	89	98	85	78	77	76	90	84	-2.05
BOISSONS	84	112	72	73	81	62	87	64	79	149	168	4.30
PRODUITS FORESTIERS	86	136	153	164	205	156	134	140	155	173	173	3.49
EXTREME ORIENT EN DEVEL.												
PRODUITS AGRICOLES	105	104	92	94	110	95	99	106	129	137	131	3.08
ALIMENTATION HUMAINE	100	112	100	94	118	103	95	106	129	142	132	2.88
ALIMENTATION ANIMALE	105	108	114	99	98	78	104	115	132	142	140	3.06
MATIERES PREMIERES	109	95	75	91	91	79	89	104	136	135	133	4.11
BOISSONS	115	90	81	95	137	121	132	105	110	112	111	1.60
PRODUITS FORESTIERS	107	84	81	88	76	83	89	125	143	164	166	7.03

8. INDICES DU VOLUME DES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES ET FORESTIERS

	1980	1981	1982	1983	1984	1984	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUELLES	
											1990	1980-90
..... 1979-81=100											POURCENT	
MONDE												
PRODUITS AGRICOLES	101	106	105	105	109	108	107	114	117	120	118	1.58
ALIMENTATION HUMAINE	102	106	104	104	108	106	104	111	114	116	115	1.24
ALIMENTATION ANIMALE	99	113	121	119	116	124	126	134	148	157	147	3.95
MATIERES PREMIERES	101	99	97	99	102	102	108	116	111	118	113	1.88
BOISSONS	98	102	104	103	110	115	106	110	110	118	120	1.75
PRODUITS FORESTIERS	102	97	93	103	107	109	114	124	134	138	137	4.10
PAYS DEVELOPPES												
PRODUITS AGRICOLES	103	106	103	102	106	101	99	111	112	114	111	.92
ALIMENTATION HUMAINE	104	106	102	101	106	100	98	109	111	113	111	.86
ALIMENTATION ANIMALE	99	109	119	125	109	114	116	131	125	122	118	1.44
MATIERES PREMIERES	102	99	99	98	101	101	102	111	108	115	110	1.38
BOISSONS	96	104	105	103	110	115	104	105	109	114	114	1.22
PRODUITS FORESTIERS	102	98	95	104	110	112	117	126	136	140	138	4.15
EUROPE OCCIDENTALE												
PRODUITS AGRICOLES	99	110	109	116	125	132	136	143	142	151	152	4.39
ALIMENTATION HUMAINE	100	109	106	114	124	131	139	145	146	154	158	4.84
ALIMENTATION ANIMALE	90	119	151	151	141	160	126	149	126	140	124	1.41
MATIERES PREMIERES	98	104	100	109	121	124	126	137	127	136	137	3.69
BOISSONS	94	105	106	102	111	117	106	107	110	116	118	1.54
PRODUITS FORESTIERS	100	99	97	107	116	119	121	132	144	151	151	5.05
URSS ET EUROPE ORIENTALE												
PRODUITS AGRICOLES	99	97	97	95	95	100	96	103	107	102	96	.45
ALIMENTATION HUMAINE	100	98	96	96	98	106	101	107	113	109	105	1.30
ALIMENTATION ANIMALE	96	92	105	104	71	131	133	238	167	169	129	7.12
MATIERES PREMIERES	101	102	106	101	88	96	101	106	111	112	81	-.40
BOISSONS	101	100	103	113	112	108	94	97	94	82	67	-3.25
PRODUITS FORESTIERS	100	97	98	102	104	103	111	111	111	103	103	.86
AMERIQUE DU NORD DEVELOP												
PRODUITS AGRICOLES	103	104	100	98	99	80	75	91	97	96	92	-1.33
ALIMENTATION HUMAINE	103	105	100	98	99	79	72	89	95	94	90	-1.61
ALIMENTATION ANIMALE	106	104	99	111	92	88	113	123	128	112	116	1.78
MATIERES PREMIERES	105	97	96	91	95	90	86	93	95	102	100	-.11
BOISSONS	111	102	98	95	96	104	113	116	134	147	161	4.51
PRODUITS FORESTIERS	104	98	92	102	105	106	114	126	137	137	133	4.01
OCEANIE DEVELOPPEE												
PRODUITS AGRICOLES	123	99	105	94	107	140	139	135	119	112	110	1.18
ALIMENTATION HUMAINE	125	100	106	93	108	142	141	135	118	110	109	.98
ALIMENTATION ANIMALE	67	83	102	98	67	74	96	124	128	115	111	4.98
MATIERES PREMIERES	98	93	100	106	100	110	122	134	127	129	128	3.75
BOISSONS	100	115	113	160	165	157	191	274	382	338	313	14.53
PRODUITS FORESTIERS	105	101	87	88	89	88	89	93	94	111	111	.91

8. INDICES DU VOLUME DES EXPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES ET FORESTIERS (fin)

	1980	1981	1982	1983	1984	1984	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUELLES	
											1990	1980-90
..... 1979-81=100												POURCENT
PAYS EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	97	108	110	114	116	125	125	121	131	136	137	3.14
ALIMENTATION HUMAINE	96	107	109	115	116	126	124	117	124	124	130	2.41
ALIMENTATION ANIMALE	98	115	123	115	120	131	134	136	165	182	169	5.49
MATIERES PREMIERES	101	99	94	101	103	103	115	122	115	123	116	2.47
BOISSONS	100	101	103	102	109	115	107	117	112	125	129	2.46
PRODUITS FORESTIERS	102	91	87	94	94	93	98	113	124	130	132	3.87
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	101	99	101	96	86	94	99	100	96	97	99	-1.11
ALIMENTATION HUMAINE	103	99	102	98	86	94	99	101	95	92	96	-1.59
ALIMENTATION ANIMALE	95	76	89	96	56	76	78	83	86	96	100	1.03
MATIERES PREMIERES	98	102	95	96	105	104	116	120	125	145	142	4.30
BOISSONS	94	102	104	88	88	100	98	86	86	100	97	-1.41
PRODUITS FORESTIERS	106	86	85	84	93	86	78	78	82	78	78	-2.11
AMERIQUE LATINE												
PRODUITS AGRICOLES	92	111	104	121	116	127	109	106	114	114	129	1.63
ALIMENTATION HUMAINE	89	111	103	120	114	126	105	98	105	101	121	.66
ALIMENTATION ANIMALE	98	117	113	132	129	142	134	139	158	174	171	5.15
MATIERES PREMIERES	102	95	85	83	80	89	70	73	80	86	88	-1.54
BOISSONS	102	98	103	110	117	122	104	135	118	129	137	3.00
PRODUITS FORESTIERS	105	103	94	113	128	117	123	120	157	154	159	4.95
PROCHE ORIENT EN DEVELOP												
PRODUITS AGRICOLES	97	115	136	136	135	113	129	148	195	173	150	4.64
ALIMENTATION HUMAINE	96	119	143	143	141	118	134	159	212	187	161	5.34
ALIMENTATION ANIMALE	122	77	53	54	67	20	45	53	89	64	56	-3.20
MATIERES PREMIERES	99	94	99	100	105	88	101	82	78	78	70	-3.21
BOISSONS	85	112	91	89	100	82	75	50	58	116	166	.58
PRODUITS FORESTIERS	85	124	136	163	219	173	166	188	193	220	220	7.57
EXTREME ORIENT EN DEVEL.												
PRODUITS AGRICOLES	100	106	113	108	119	119	131	128	138	160	156	4.56
ALIMENTATION HUMAINE	101	106	118	110	128	123	140	130	134	155	153	4.05
ALIMENTATION ANIMALE	99	113	132	101	115	122	119	117	146	178	156	4.40
MATIERES PREMIERES	101	101	97	105	106	107	124	134	128	143	132	3.87
BOISSONS	105	106	100	100	117	120	121	118	125	137	144	3.40
PRODUITS FORESTIERS	101	88	84	90	84	87	94	117	122	132	134	4.46

9. INDICES DE LA VALEUR DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES ET FORESTIERS

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUELLES	
											1990	1980-90
..... 1979=81=100.....												POURCENT
MONDE												
PRODUITS AGRICOLES	104	104	96	92	97	93	99	107	120	126	134	2.13
ALIMENTATION HUMAINE	104	107	97	92	96	92	96	105	118	125	137	1.95
ALIMENTATION ANIMALE	100	113	109	113	100	88	102	120	148	138	136	3.37
MATIERES PREMIERES	104	98	91	90	100	95	96	115	133	135	134	2.98
BOISSONS	109	87	88	87	97	99	125	108	110	110	109	1.64
PRODUITS FORESTIERS	108	97	94	91	97	96	111	139	160	174	175	5.67
PAYS DEVELOPPES												
PRODUITS AGRICOLES	104	101	94	90	95	93	103	113	124	126	137	2.48
ALIMENTATION HUMAINE	104	103	95	89	94	93	101	115	126	130	147	2.71
ALIMENTATION ANIMALE	100	112	107	110	93	83	96	116	138	126	126	2.48
MATIERES PREMIERES	103	96	90	90	99	95	93	109	124	124	118	2.10
BOISSONS	110	86	87	86	95	98	126	108	110	110	108	1.64
PRODUITS FORESTIERS	108	94	91	88	94	94	111	141	163	178	179	5.89
EUROPE OCCIDENTALE												
PRODUITS AGRICOLES	106	96	93	88	90	91	109	124	134	132	152	3.25
ALIMENTATION HUMAINE	106	96	93	87	87	89	108	128	137	138	163	3.62
ALIMENTATION ANIMALE	101	110	110	105	95	85	100	113	127	111	123	1.55
MATIERES PREMIERES	104	91	89	88	99	102	101	116	128	129	131	2.78
BOISSONS	110	86	86	86	92	95	130	117	122	119	124	2.70
PRODUITS FORESTIERS	110	96	89	84	88	87	112	144	170	181	185	6.30
URSS ET EUROPE ORIENTALE												
PRODUITS AGRICOLES	102	114	99	94	97	90	82	85	94	100	94	-1.68
ALIMENTATION HUMAINE	101	119	101	90	97	90	79	78	87	94	95	-1.40
ALIMENTATION ANIMALE	94	124	100	133	78	65	71	128	174	182	116	4.79
MATIERES PREMIERES	105	98	92	101	98	94	89	96	105	101	80	
BOISSONS	112	92	90	94	102	102	109	98	98	111	103	.79
PRODUITS FORESTIERS	106	107	99	90	90	93	88	91	104	108	108	.34
AMERIQUE DU NORD DEVELOP												
PRODUITS AGRICOLES	102	100	92	86	104	103	110	108	112	117	125	1.86
ALIMENTATION HUMAINE	100	106	94	90	109	110	111	118	124	131	151	3.13
ALIMENTATION ANIMALE	93	103	91	114	142	118	128	143	206	200	166	7.66
MATIERES PREMIERES	95	105	90	79	99	79	81	92	103	112	96	.24
BOISSONS	109	85	89	80	95	97	119	92	87	86	78	-.85
PRODUITS FORESTIERS	97	100	102	115	134	137	143	167	189	201	197	7.96
OCEANIE DEVELOPEE												
PRODUITS AGRICOLES	106	104	111	99	118	117	115	113	132	161	157	3.94
ALIMENTATION HUMAINE	103	106	128	111	136	134	129	128	154	198	205	5.86
ALIMENTATION ANIMALE	87	165	75	338	107	192	171	309	164	372	153	15.39
MATIERES PREMIERES	107	105	90	78	90	82	78	85	103	111	92	.12
BOISSONS	114	96	92	87	103	111	116	101	105	116	106	1.63
PRODUITS FORESTIERS	104	110	122	83	103	117	115	130	177	167	167	5.80

9. INDICES DE LA VALEUR DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES ET FORESTIERS (fin)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUELLES	
											1990	1980-90
											1979-81=100..... POURCENT	
PAYS EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	105	114	102	98	103	92	88	92	110	124	126	1.18
ALIMENTATION HUMAINE	105	117	104	98	102	90	83	83	99	115	116	.11
ALIMENTATION ANIMALE	100	119	123	140	163	132	155	159	249	252	234	10.12
MATIERES PREMIERES	105	106	93	91	102	97	102	131	159	166	177	5.26
BOISSONS	99	97	89	96	111	108	115	114	115	107	118	1.71
PRODUITS FORESTIERS	104	112	108	105	106	103	112	133	148	154	156	4.68
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	105	114	99	93	92	92	84	80	89	104	100	-.75
ALIMENTATION HUMAINE	105	115	101	93	92	92	82	74	86	101	98	-1.26
ALIMENTATION ANIMALE	98	124	116	91	123	114	155	184	226	266	209	10.98
MATIERES PREMIERES	100	105	102	101	105	109	103	111	122	127	128	2.30
BOISSONS	105	102	71	85	76	82	85	117	86	98	90	.19
PRODUITS FORESTIERS	94	124	108	111	98	94	93	88	97	100	100	-.30
AMERIQUE LATINE												
PRODUITS AGRICOLES	110	112	87	84	86	77	76	71	85	99	102	-1.41
ALIMENTATION HUMAINE	111	114	87	85	85	76	73	66	78	95	99	-2.10
ALIMENTATION ANIMALE	103	116	119	122	124	94	108	124	224	147	142	5.42
MATIERES PREMIERES	106	99	82	73	101	90	97	113	136	140	135	3.59
BOISSONS	89	80	75	52	52	52	77	64	67	67	80	-4.55
PRODUITS FORESTIERS	111	115	114	89	83	79	86	92	96	89	89	-.93
PROCHE ORIENT EN DEVELOP												
PRODUITS AGRICOLES	102	123	117	113	127	109	97	96	106	120	124	1.23
ALIMENTATION HUMAINE	102	124	118	111	124	106	92	90	100	117	120	.69
ALIMENTATION ANIMALE	85	130	137	200	240	256	236	204	356	341	304	14.98
MATIERES PREMIERES	95	116	105	124	132	122	120	140	126	135	151	3.71
BOISSONS	102	99	105	115	151	131	122	112	138	105	121	2.15
PRODUITS FORESTIERS	103	119	116	107	111	108	106	112	109	107	107	1.32
EXTREME ORIENT EN DEVEL.												
PRODUITS AGRICOLES	103	112	100	104	113	104	99	112	143	157	171	4.00
ALIMENTATION HUMAINE	103	113	100	103	107	99	89	96	122	133	136	2.07
ALIMENTATION ANIMALE	105	111	124	141	166	102	162	170	233	280	268	10.22
MATIERES PREMIERES	101	107	98	100	121	113	116	157	209	230	286	8.65
BDOISSONS	97	108	112	136	182	195	213	175	167	172	210	7.80
PRODUITS FORESTIERS	103	104	101	111	118	115	133	174	207	224	227	8.85

10. INDICES DU VOLUME DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES ET FORESTIERS

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUELLES	
											1990	1980-90
..... 1979=81=100..... POURCENT												
MONDE												
PRODUITS AGRICOLES	100	105	106	105	109	110	107	114	117	119	120	1.67
ALIMENTATION HUMAINE	101	105	105	103	108	107	104	111	113	116	116	1.30
ALIMENTATION ANIMALE	96	111	125	121	116	132	130	141	155	149	160	4.47
MATIERES PREMIERES	102	99	96	98	103	104	108	116	112	117	111	1.74
BOISSONS	98	102	103	103	108	112	107	110	110	117	119	1.67
PRODUITS FORESTIERS	101	97	95	101	106	108	115	125	132	138	139	4.20
PAYS DEVELOPPES												
PRODUITS AGRICOLES	99	104	105	100	104	109	104	109	112	113	114	1.26
ALIMENTATION HUMAINE	100	103	102	97	103	105	100	104	107	109	109	.87
ALIMENTATION ANIMALE	95	111	125	119	111	128	123	135	144	134	144	3.35
MATIERES PREMIERES	100	98	96	98	104	106	105	108	103	105	98	.58
BOISSONS	98	102	103	102	107	112	107	110	109	117	118	1.61
PRODUITS FORESTIERS	101	95	92	99	105	107	115	125	132	139	140	4.45
EUROPE OCCIDENTALE												
PRODUITS AGRICOLES	100	101	108	101	100	107	108	113	114	111	121	1.65
ALIMENTATION HUMAINE	101	98	102	97	96	101	103	108	109	108	116	1.42
ALIMENTATION ANIMALE	95	111	128	115	113	128	124	132	133	118	139	2.41
MATIERES PREMIERES	100	96	95	97	103	108	111	112	104	106	102	1.05
BOISSONS	97	102	103	101	102	109	106	111	113	120	125	2.24
PRODUITS FORESTIERS	101	96	95	102	106	106	117	126	136	143	145	4.68
URSS ET EUROPE ORIENTALE												
PRODUITS AGRICOLES	97	114	105	94	103	107	83	91	100	106	87	-1.18
ALIMENTATION HUMAINE	97	116	107	91	106	110	83	88	95	101	84	-1.72
ALIMENTATION ANIMALE	99	115	114	156	86	102	102	160	211	240	171	7.30
MATIERES PREMIERES	102	101	96	108	106	103	94	94	91	89	71	-2.56
BOISSONS	103	102	99	98	105	108	85	85	85	93	76	-2.57
PRODUITS FORESTIERS	105	103	95	90	90	95	86	84	88	88	88	-1.72
AMERIQUE DU NORD DEVELOP												
PRODUITS AGRICOLES	96	104	99	101	117	121	123	121	124	134	142	3.74
ALIMENTATION HUMAINE	96	105	98	99	115	119	122	118	122	134	144	3.75
ALIMENTATION ANIMALE	94	100	100	126	164	173	167	188	231	206	196	9.40
MATIERES PREMIERES	90	106	93	97	111	113	106	112	112	126	119	2.64
BOISSONS	100	101	106	108	120	126	125	127	115	123	122	2.21
PRODUITS FORESTIERS	97	96	88	107	122	130	136	144	144	148	146	5.53
OCEANIE DEVELOPPEE												
PRODUITS AGRICOLES	107	99	114	120	128	128	118	132	148	175	187	5.57
ALIMENTATION HUMAINE	109	97	119	122	139	133	121	136	161	191	211	6.57
ALIMENTATION ANIMALE	94	150	85	393	82	298	259	461	205	375	194	10.92
MATIERES PREMIERES	103	98	91	84	87	95	86	87	90	93	91	-1.73
BOISSONS	104	102	111	102	105	112	111	102	118	125	127	1.89
PRODUITS FORESTIERS	100	104	113	83	100	125	117	115	142	129	129	3.36

10. INDICES DU VOLUME DES IMPORTATIONS DE PRODUITS AGRICOLES ET FORESTIERS (fin)

	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	VARIAT. ANNUELLES	
											1990	1980-90
.....1979=100.....												POURCENT
PAYS EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	103	108	109	114	118	112	112	124	126	133	132	2.40
ALIMENTATION HUMAINE	103	108	109	114	117	110	110	121	123	128	126	1.93
ALIMENTATION ANIMALE	100	114	132	150	180	189	219	221	297	339	360	13.76
MATIERES PREMIERES	106	102	98	97	100	98	116	134	131	144	139	4.06
BOISSONS	96	104	103	107	114	111	108	115	117	118	126	2.13
PRODUITS FORESTIERS	101	106	104	111	112	111	116	129	131	133	134	3.08
AFRIQUE EN DEVELOPPEMENT												
PRODUITS AGRICOLES	102	108	110	109	117	123	114	109	116	122	111	.95
ALIMENTATION HUMAINE	103	107	110	109	117	123	113	108	115	120	109	.74
ALIMENTATION ANIMALE	96	124	129	115	148	153	250	245	252	286	273	12.14
MATIERES PREMIERES	102	101	101	104	110	116	116	125	123	134	131	3.13
BOISSONS	96	114	100	110	109	118	104	115	97	115	103	.32
PRODUITS FORESTIERS	93	117	105	116	106	101	95	84	92	94	94	-1.79
AMERIQUE LATINE												
PRODUITS AGRICOLES	111	108	92	106	102	93	90	93	94	95	105	-1.02
ALIMENTATION HUMAINE	111	108	91	106	101	91	87	90	88	92	101	-1.53
ALIMENTATION ANIMALE	109	110	127	127	133	137	142	168	230	159	180	6.01
MATIERES PREMIERES	106	98	91	87	109	108	143	144	147	153	153	5.91
BOISSONS	93	92	88	69	66	65	71	74	72	78	93	-.94
PRODUITS FORESTIERS	110	106	99	88	83	78	84	89	86	83	83	-2.52
PROCHE ORIENT EN DEVELOP												
PRODUITS AGRICOLES	99	114	122	128	151	138	135	147	135	149	149	3.33
ALIMENTATION HUMAINE	99	114	122	127	150	136	134	146	133	147	146	3.12
ALIMENTATION ANIMALE	89	118	150	188	264	279	271	259	343	367	419	15.09
MATIERES PREMIERES	96	117	113	129	129	124	117	144	123	141	129	2.38
BOISSONS	95	104	117	119	137	119	115	115	147	116	121	1.86
PRODUITS FORESTIERS	101	113	121	122	134	129	108	113	111	108	108	-.42
EXTREME ORIENT EN DEVEL.												
PRODUITS AGRICOLES	104	104	107	120	120	119	127	134	152	153	154	4.50
ALIMENTATION HUMAINE	105	103	107	120	118	118	121	125	143	140	139	3.34
ALIMENTATION ANIMALE	101	111	138	159	184	163	240	256	335	377	402	15.31
MATIERES PREMIERES	100	104	101	106	118	113	132	159	158	176	185	7.01
BOISSONS	96	109	117	136	163	159	167	166	169	198	241	8.03
PRODUITS FORESTIERS	98	101	99	116	119	121	142	169	175	180	182	7.59

11. IMPORTANCE DE L'AGRICULTURE DANS L'ECONOMIE

	POPULATION AGRIC	EXPORT. AGRICOLES	IMPORT. AGRICOLES	EXPORT. AGRICOLES
	EN % DE LA	EN % DES	EN % DES	EN % DES
	POPULATION TOTALE	EXPORT. TOTALES	IMPORT. TOTALES	IMPORT. TOTALES
	1989	1989	1989	1989
ALGERIE	24		29	
ANGOLA	70	1	24	1
BENIN	62	31	18	18
BOTSWANA	64	4	13	5
BURKINA FASO	85	56	20	17
BURUNDI	91	94	8	38
CAMEROUN	62	52	16	34
CAP VERT	44	38	26	1
REP. CENTRAFICAINE	64	29	11	18
TCHAD	76	61	4	21
COMORES	79	74	37	24
CONGO	60	1	15	1
COTE D'IVOIRE	57	64	29	92
DJIBOUTI	78	19	29	2
EGYPTE	41	12	25	4
GUINEE EQUATORIA	57	19	15	12
ETHIOPIE	75	77	20	29
GABON	69		12	1
GAMBIE	81	65	37	6
GHANA	51	60	13	44
GUINEE	75	5	16	5
GUINEE BISSAU	79	44	46	14
KENYA	77	67	8	37
LESOTHO	80	16	21	2
LIBERIA	70	33	28	42
JAMAHIRYA ARABE LIBYENNE	14		19	
MADAGASCAR	77	52	11	40
MALAWI	76	91	6	48
MALI	81	82	19	45
MAURITANIE	65	7	60	13
MAURICE	23	35	13	26
MAROC	37	16	15	10
MOZAMBIQUE	82	42	19	7
NAMIBIE	36	22	3	24
NIGER	88	14	19	13
NIGERIA	65	3	9	5
REUNION	12	73	19	6
RWANDA	91	97	11	24
SAO TOME ET PRINCIPE	64	55	31	19
SENEGAL	79	21	27	14
SEYCHELLES	78	2	15	
SIERRA LEONE	63	15	55	12
SOMALIE	72	88	26	17
AFRIQUE DU SUD	16	9	5	11
SOUDAN	61	92	29	54
SWAZILAND	67	42	9	32
TANZANIE	80	72	5	22
TOGO	70	38	23	20
TUNISIE	25	7	16	5
UGANDA	81	99	5	42
ZAIRE	66	15	29	22
ZAMBIE	69	2	5	3
ZIMBABWE	69	39	4	49
BARBADE	7	24	18	7
BELIZE	33	78	21	39
BERMUDES	3		15	
CANADA	3	7	6	7
COSTA RICA	25	62	9	48
CUBA	20	80	13	51
DOMINIQUE	29	62	16	26
REP. DOMINICAINE	37	43	15	20
EL SALVADOR	38	45	13	22
GRENADE	29	75	23	21
GUADELOUPE	10	74	18	8
GUATEMALA	52	75	9	49
HAITI	61	33	53	17
HONDURAS	58	64	11	63
JAMAIQUE	30	19	15	10
MARTINIQUE	8	63	17	9
MEXIQUE	31	11	16	10
NICARAGUA	39	75	15	31
PANAMA	25	49	15	14
TRINITE ET TOBAGO	8	6	20	8
ETATS UNIS	3	12	5	9

11. IMPORTANCE DE L'AGRICULTURE DANS L'ECONOMIE (suite)

	POPULATION AGRIC	EXPORT.AGRICOLES	IMPORT.AGRICOLES	EXPORT.AGRICOLES
	EN % DE LA	EN % DES	EN % DES	EN % DES
	POPULATION TOTALE	EXPORT. TOTALES	IMPORT. TOTALES	IMPORT. TOTALES
	1989	1989	1989	1989
ARGENTINE	11	52	6	118
BOLIVIE	42	10	9	12
BRESIL	25	28	10	47
CHILI	13	12	4	15
COLOMBIE	28	41	7	47
EQUATEUR	31	27	9	34
GUYANA FRANCAISE	26	8	13	1
GUYANA	23	43	18	34
PARAGUAY	48	82	9	139
PEROU	37	10	16	14
SURINAME	17	11	16	16
URUGUAY	14	46	9	61
VENEZUELA	11	1	11	2
AFGHANISTAN	55	50	28	27
BANGLADESH	69	13	26	6
BHOUTAN	91	8	8	4
BRUNEI DARUSSALAM	53	1	19	1
CAMBODGE	70	64	12	15
CHINE	68	16	11	14
CHYPRE	21	28	10	10
HONG KONG	1	4	9	5
INDE	63	16	7	12
INDONESIE	45	14	10	19
IRAN, REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE	28	3	21	4
IRAQ	21	1	22	1
ISRAEL	4	10	9	9
JAPON	6		14	1
JORDANIE	6	9	20	5
COREE, REP. POP. DEM. DE	34	2	7	1
COREE, REP. DE	23	2	10	2
KOWEIT	1	1	19	1
LAOS	72	12	7	4
LIBAN	9	31	29	7
MALAISIE	31	18	9	21
MALDIVES	65		9	
MONGOLIE	31	20	5	14
MYANMAR	47	16	4	13
NEPAL	92	40	19	11
OMAN	41	1	17	2
PAKISTAN	53	32	19	21
PHILIPPINES	47	16	10	11
QATAR	2		18	
ARABIE SAOUDITE, ROYAUME DE	40	2	19	2
SINGAPOUR	1	5	6	5
SRI LANKA	52	41	24	29
REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE	25	13	25	20
THAÏLANDE	61	30	5	24
TURQUIE	45	24	10	18
EMIRATS ARABES UNIS	3	2	14	3
VIET NAM	61	40	7	20
YEMEN	57	8	40	3

11. IMPORTANCE DE L'AGRICULTURE DANS L'ECONOMIE (fin)

	POPULATION AGRIC	EXPORT. AGRICOLES	IMPORT. AGRICOLES	EXPORT. AGRICOLES
	EN % DE LA	EN % DES	EN % DES	EN % DES
	POPULATION TOTALE	EXPORT. TOTALES	IMPORT. TOTALES	IMPORT. TOTALES
	1989	1989	1989	1989
AUTRICHE	5	4	6	3
BELGIQUE-LUXEMBOURG	2	10	11	10
BULGARIE	12	11	8	12
REP. FED. TCHEQUE SLOVAQUE	10	5	13	5
DANEMARK	5	24	11	26
FINLANDE	9	3	5	3
FRANCE	5	15	10	14
ALLEMAGNE, NOUV. LANDER	8	2	7	2
ALLEMAGNE, REP. FED.	3	5	11	6
GRECE	22	29	18	14
HONGRIE	13	23	8	25
ISLANDE	6	3	9	3
IRLANDE	14	24	11	29
ITALIE	6	7	14	6
MALTE	4	3	12	2
PAYS BAS	4	23	14	24
NORVEGE	6	1	6	2
POLOGNE	19	12	21	15
PORTUGAL	18	6	12	4
ROUMANIE	19	4	4	4
ESPAGNE	11	15	10	9
SUEDE	4	2	6	2
SUISSE	4	3	7	3
ROYAUME UNI	2	7	10	6
URSS	14	3	18	3
YOUUGOSLAVIE	20	9	10	8
AUSTRALIE	5	34	5	32
FIDJI	40	39	12	26
POLYNESIE FRANCAISE	14	5	19	1
KIRIBATI	14	66	34	16
NOUVELLE CALEDONIE	46		14	
NOUVELLE ZELANDE	9	57	8	67
PAPOUASIE NOUVELLE GUINEE	68	25	16	25
ILES SALOMON	46	25	12	17
TOKELAU	14			
TONGA	14	57	29	10
VANUATU	46	47	16	15

12a. LES RESSOURCES ET LEUR EMPLOI DANS L'AGRICULTURE

	TERRES ARABLES	TERRES IRRIGUEES	FORETS EN % DU	POPULATION AGRIC.	MAIN-D'OEUVRE
	EN % DU TERRITOIRE TOTAL 1988	EN % DES TERRES ARABLES 1988	TERRITOIRE TOTAL 1988	PAR HA DE TERRE ARABLE 1988	AGRIC. EN % DE LA POPULATION AGRIC. 1988
ALGERIE	3	5	2	.8	23
ANGOLA	3		43	1.9	41
BENIN	17		32	1.5	48
BOTSWANA	2		2	.6	34
BURKINA FASO	13		25	2.0	53
BURUNDI	52	5	3	3.5	53
CAMERDUN	15		53	1.0	38
CAP VERT	10	5		3.9	35
REP. CENTRAFICAINE	3		57	.9	47
TCHAD	3		10	1.3	35
COMORES	44		16	4.1	44
CONGO		2	62	7.6	38
COTE D'IVOIRE	12	2	18	1.8	39
DJIBOUTI					46
EGYPTE	3	100		8.0	28
GUINEE EQUATORIA	8		46	.9	42
ETHIOPIE	13	1	25	2.5	43
GABON	2		78	1.7	45
GAMBIE	17	7	17	3.8	46
GHANA	12		36	2.5	37
GUINEE BISSAU	312	3	4038	5.8.2	4447
KENYA	4	2	6	7.2	41
LESOTHO	11			4.2	47
LIBERIA	4	1	22	4.6	38
JAMAHIRYA ARABE LIBYENNE	1	11		.3	25
MADAGASCAR	5	29	25	2.8	44
MALAWI	25	1	45	2.6	42
MALI	2	10	7	3.4	32
MAURITANIE		6	15	6.3	32
MAURICE	57	16	31	2.4	38
MAROC	20	14	12	1.0	31
MOZAMBIQUE	4	4	19	3.9	53
NAMIBIE	1	1	22	.9	30
NIGER	3	1	2	1.8	51
NIGERIA	34	3	15	2.1	38
REUNION	22	9	35	1.3	37
RWANDA	47		23	5.4	49
SAO TOME ET PRINCIPE	39			2.0	39
SENEGAL	27	3	31	1.0	43
SEYCHELLES	22		19	8.7	44
SIERRA LEONE	25	2	29	1.4	35
SOMALIE	2	11	14	4.9	40
AFRIQUE DU SUD	11	9	4	.4	32
SOUDAN	5	15	20	1.2	32
SWAZILAND	10	38	6	3.0	40
TANZANIE	6	3	48	3.9	48
TOGO	26		24	1.6	41
TUNISIE	31	6	4	.4	33
UGANDA	34		28	2.1	44
ZAIRE	3		77	2.8	38
ZAMBIE	7	1	39	1.0	32
ZIMBABWE	7	8	52	2.2	40
BARBADE	77			.6	51
BELIZE	2	4	44	1.1	34
BERMUDES			20		49
CANADA	5	2	39		50
COSTA RICA	10	22	32	1.4	34
CUBA	30	26	25	.6	41
DOMINIQUE	23		41	1.4	47
REP. DOMINICAINE	30	15	13	1.8	31
EL SALVAADOR	35	16	5	2.6	31
GRENADE	38		9	1.9	47
GUADELOUPE	19	9	42	1.1	45
GUATEMALA	17	4	36	2.4	28
HAITI	33	8	2	4.2	47
HONDURAS	16	5	31	1.6	30
JAMAIQUE	25	13	17	2.7	44
MARTINIQUE	19	30	36	1.5	46
MEXIQUE	13	21	23	1.1	35
NICARAGUA	11	7	30	1.1	31
PANAMA	8	5	52	1.0	36
TRINITE ET TOBAGO	23	18	43	.8	38
ETATS UNIS	21	10	29		44

12a. LES RESSOURCES ET LEUR EMPLOI DANS L'AGRICULTURE (suite)

	TERRES ARABLES EN % OU TERRITOIRE TOTAL 1988	TERRES IRRIGUEES EN % DES TERRES ARABLES 1988	FORETS EN % OU TERRITOIRE TOTAL 1988	POPULATION AGRIC. PAR HA DE TERRE ARABLE 1988	MAIN-D'OEUVRE AGRIC. EN % DE LA POPULATION AGRIC. 1988
ARGENTINE	13	5	22	.1	36
BOLIVIE	3	5	51	.8	31
BRESIL	9	3	66	.5	37
CHILI	6	29	12	.4	34
COLOMBIE	5	10	49	1.7	31
EQUATEUR	10	20	42	1.2	31
GUYANA FRANCAISE			83	4.1	35
GUYANA	3	26	83	.4	36
PARAGUAY	6	3	38	.9	33
PEROU	3	33	54	2.1	31
SURINAME		84	95	1.0	34
URUGUAY	8	8	4	.3	38
VENEZUELA	4	7	35	.5	36
AFGHANISTAN	12	33	3	1.1	30
BANGLADESH	71	24	15	8.3	29
BHOUTAN	3	26	55	10.2	44
BRUNEI DARUSSALAM	1	14	46	19.1	42
CAMBOUGE	17	3	76	1.8	47
CHINE	10	46	13	7.8	59
CHYPRE	17	21	13	.9	46
HONG KONG	7	29	12	10.9	52
INOE	57	25	22	3.1	40
INDONESIE	12	35	63	3.9	42
IRAN, REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE	9	39	11	1.0	29
IRAQ	12	47	4	.7	27
ISRAEL	21	50	5	.5	38
JAPON	12	62	67	1.8	53
JORDANIE	4	15	1	.5	24
COREE, REP. POP.	20	50	74	3.1	50
COREE, REP. DE	22	64	66	4.8	47
KOWEIT		50		7.1	39
LAOS	4	13	56	3.1	48
LIBAN	29	29	8	.9	30
MALAISIE	15	7	59	1.1	41
MALDIVES	10		3	43.7	36
MONGOLIE	1	3	9	.5	47
MYANMAR	15	10	49	1.9	44
NEPAL	17	28	17	7.1	42
OMAN		85		12.2	28
PAKISTAN	27	75	4	3.0	27
PHILIPPINES	27	19	36	3.5	36
QATAR				1.3	46
ARABIE SAOUDITE, ROYAUME DE	1	36	1	4.5	29
SINGAPOUR	3		5	14.4	48
SRI LANKA	29	29	27	4.6	37
REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE	30	12	3	.5	25
THAILANDE	39	20	28	1.7	56
TURQUIE	36	8	26	.9	47
EMIRATS ARABES UNIS		13		1.1	52
VIET NAM	20	28	28	6.0	47
YEMEN	3	21	8	4.2	24

12a. LES RESSOURCES ET LEUR EMPLOI DANS L'AGRICULTURE (fin)

	TERRES ARABLES EN % DU TERRITOIRE TOTAL 1988	TERRES IRRIGUEES EN % DES TERRES ARABLES 1988	FORETS EN % DU TERRITOIRE TOTAL 1988	POPULATION AGRIC. PAR HA DE TERRE ARABLE 1988	MAIN-D'OEUVRE AGRIC. EN % DE LA POPULATION AGRIC. 1988
AUTRICHE	18		39	.3	55
BELGIQUE-LUXEMBOURG	25		21	.2	42
BULGARIE	37	30	35	.3	51
REP. FED. TCHEQUE SLOVAQUE	41	6	37	.3	53
DANEMARK	61	17	12	.1	55
FINLANDE	8	3	76	.2	50
FRANCE	35	7	27	.2	48
ALLEMAGNE, NOUV. LANDER	47	3	28	.3	57
ALLEMAGNE, REP. FED.	31	4	30	.3	57
GRECE	30	30	20	.6	44
HONGRIE	57	3	18	.3	48
ISLANDE			1	2.0	62
IRLANDE	14		5	.5	39
ITALIE	41	25	23	.3	47
MALTE	41	8		1.1	37
PAYS BAS	27	59	9	.6	41
NORVEGE	3	11	27	.3	48
POLOGNE	49	1	29	.5	58
PORTUGAL	41	17	32	.5	43
ROUMANIE	46	32	28	.4	57
ESPAGNE	41	16	31	.2	38
SUEDE	7	4	70	.1	45
SUISSE	10	6	26	.6	59
ROYAUME UNI	29	2	10	.2	49
URSS	10	9	42	.2	50
YOUGOSLAVIE	30	2	37	.6	50
AUSTRALIE	6	4	14		47
FIDJI	13		65	1.2	34
POLYNESIE FRANCAISE	20		31	.4	32
KIRIBATI	52		3	.3	36
NOUVELLE CALEDONIE	1		39	3.8	31
NOUVELLE ZELANDE	2	54	27	.6	44
PAPOUASIE NOUVELLE GUINEE	1		84	6.6	48
ILES SALOMON	2		91	2.5	33
TOKELAOU					33
TONGA	67		11	.3	32
VANUATU	12		1	.5	31

12b. LES RESSOURCES ET LEUR EMPLOI DANS L'AGRICULTURE

	FCCB AGRICOLE \$	FCCB AGRICOLE \$	CONSOMMATION	NOM. DE TRACTEURS	ENGAG. OFFIC. POUR
	PAR HA DE TERRE ARABLE 1988	PAR TRAVAILLEUR AGRICOLE 1988	ENGRAIS EN KG/HA TERRE ARABLE 1988	PAR 1000 HA DE TERRE ARABLE 1988	L'AGRICULTURE \$ PAR HABITANT 1989
ALGERIE			23	12	21.7
ANGOLA			4	3	2.3
BENIN			4		9.1
BOTSWANA	3.1	17.1	1	3	2.8
BURKINA FASO	.3	.3	4		20.6
BURUNDI			2		11.3
CAMEROUN			6		12.6
CAP VERT					16.0
REP. CENTRAFRICAINE					1.7
TCHAO			2		11.3
COMORES					16.6
CONGO			4	4	8.5
COTE D'IVOIRE			11	1	20.9
OJIBOUTI					29.0
EGYPTE	494.5	227.5	400	20	3.2
GUINEE EQUATORIA					5.7
ETHIOPIE			6		4.4
GABON			2	3	4.9
GAMBIE			20		2.6
GHANA			4	1	10.1
GUINEE			1		11.8
GUINEE BISSAU					24.2
KENYA	51.1	17.1	51	4	8.8
LESOTHO	51.2	24.3	14	5	16.4
LIBERIA			9	1	.6
JAMAHIRYA ARABE LIBYENNE	274.2	3932.9	41	15	
MAOAGASCAR			3	1	8.4
MALAWI			21	1	6.2
MALI			6		18.6
MAURITANIE			16	2	11.1
MAURICE	156.6	172.9	266	3	6.1
MAROC			35	4	17.4
MOZAMBIQUE			1	2	7.0
NAMIBIE				4	
NIGER					5.5
NIGERIA			10		3.1
REUNION			243	40	
RWANDA					7.0
SAO TOME ET PRINCIPE				3	21.7
SENEGAL			5		22.6
SEYCHELLES				7	
SIERRA LEONE					.9
SOMALIE			2	2	30.5
AFRIQUE DU SUD	45.7	338.8	63	14	
SOUDAN	8.1	22.0	4	2	4.6
SWAZILAND	61.7	46.8	46	20	6.0
TANZANIE	3.4	1.8	8	4	4.7
TOGO			8		15.2
TUNISIE	66.8	473.5	21	5	39.5
UGANDA				1	.9
ZAIRE					1.4
ZAMBIE			16	1	10.7
ZIMBABWE	30.6	35.4	59	7	6.1
BARBAOE			94	18	
BELIZE			80	19	16.6
CANADA	68.7	6679.1	46	16	
COSTA RICA	175.1	366.9	191	12	8.9
CUBA			179	22	1.1
DOMINIQUE			176	5	.2
REP. DOMINICAINE			41	2	3.0
EL SALVADOR	12.7	15.1	133	5	8.2
GRENAD				2	18.5
GUADELOUPE			355	50	
GUATEMALA	37.4	53.9	69	2	4.1
HAITI			2		8.0
HONDURAS	61.8	162.2	22	2	9.2
JAMAIQUE			109	11	1.9
MARTINIQUE			1018	48	
MEXIQUE			71	7	2.1
NICARAGUA			57	2	15.3
PANAMA			67	11	
TRINITE ET TOBAGO	75.4	228.2	18	22	
ETATS UNIS	67.8	4199.3	93	25	

12b. LES RESSOURCES ET LEUR EMPLOI DANS L'AGRICULTURE (suite)

	FCCB AGRICOLE \$ PAR HA DE TERRE ARABLE 1988	FCCB AGRICOLE \$ PAR TRAVAILLEUR AGRICOLE 1988	CONSOMMATION ENGRAIS EN KG/HA TERRE ARABLE 1988	NOM. DE TRACTEURS PAR 1000 HA DE TERRE ARABLE 1988	ENGAG. OFFIC. POUR L'AGRICULTURE \$ PAR HABITANT 1989
ARGENTINE			5	6	.5
BOLIVIE			1	1	4.3
BRESIL			47	9	5.0
CHILI			74	9	1.7
COLOMBIE			87	6	.6
EQUATEUR			32	3	5.4
GUYANA FRANCAISE			152	28	
GUYANA			29	7	38.7
PARAGUAY			4	5	2.3
PEROU			58	4	3.2
SURINAME			29	18	
URUGUAY			52	27	18.9
VENEZUELA	118.7	573.1	178	12	
AFGHANISTAN			7		
BANGLADESH			83	1	5.0
BHOUTAN			1		5.0
BRUNEI DARUSSALAM			100	10	
CHINE	12.9	2.8	260	9	.7
CHYPRE	472.6	1091.2	137	87	
HONG KONG				1	
INDE	41.2	33.4	65	4	.8
INDONESIE			117	1	3.0
IRAN, REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE	223.8	791.6	73	8	
IRAQ	204.1	1068.6	38	7	.8
ISRAEL	682.4	3837.7	233	66	1.1
JAPON			415	424	
JORDANIE	94.0	700.0	73	15	18.3
COREE, REP. POP.			338	30	.3
COREE, REP. DE	1581.1	688.5	411	12	
KOWEIT			194	30	
LAOS				1	9.2
LIBAN			75	10	
MALAISIE	193.1	418.5	151	2	5.9
MALDIVES					56.7
MONGOLIE			14	9	
MYANMAR			11	1	
NEPAL	21.8	8.1	24	1	6.3
OMAN			111	3	
PAKISTAN	30.4	38.4	83	8	5.6
PHILIPPINES			63	1	6.4
QATAR			120	18	
ARABIE SAOUDITE, ROYAUME DE			428	2	
SINGAPOUR			2800	30	
SRI LANKA			110	15	13.1
REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE	63.7	486.5	50	10	1.7
THAILANDE			39	7	1.6
TURQUIE			58	24	13.2
EMIRATS ARABES UNIS	928.2	1645.5	138		
VIET NAM			90	5	.2
YEMEN	29.1	31.0	7	4	

12b. LES RESSOURCES ET LEUR EMPLOI DANS L'AGRICULTURE (fin)

	FCCB AGRICOLE \$ PAR HA DE TERRE ARABLE 1988	FCCB AGRICOLE \$ PAR TRAVAILLEUR AGRICOLE 1988	CONSOMMATION ENGRAIS EN KG/HA TERRE ARABLE 1988	NOM. DE TRACTEURS PAR 1000 HA DE TERRE ARABLE 1988	ENGAG. OFFIC. POUR L'AGRICULTURE \$ PAR HABITANT 1989
AUTRICHE	763.5	5155.3	214	226	
BELGIQUE-LUXEMBOURG	630.6	6083.5	506	150	
BULGARIE			222	13	
REP FED TCHEQUE SLOVAQUE			314	28	
DANEMARK	335.6	6018.6	239	65	
FINLANDE	624.5	6928.6	194	100	
FRANCE	294.9	4756.5	312	78	
ALLEMAGNE, NOUV. LANDER			367	34	
ALLEMAGNE, REP. FED	748.6	4961.1	411	194	
GRECE	97.3	366.2	165	48	
HONGRIE			268	10	
ISLANDE	2270.0	1616.0	2724	1638	
IRLANDE	494.3	2417.4	717	170	
ITALIE	865.1		172	112	
MALTE	390.0	1014.0	44	34	
PAYS BAS	2712.8	10436.4	666	208	
NORVEGE	1172.9	8471.9	253	178	
POLOGNE			245	75	
PORTUGAL	80.6	350.9	78	20	8.7
ROUMANIE			133	15	
ESPAGNE			103	34	
SUEDE	443.2	7111.7	133	64	
SUISSE			431	265	
ROYAUME UNI	189.7	2185.5	346	74	
URSS			117	12	
YUGOSLAVIE			131	137	
AUSTRALIE			30	7	
FIDJI	40.0	97.0	105	18	3.6
POLYNESIE FRANCAISE			12	2	15.6
KIRIBATI					2.8
NOUVELLE CALEDONIE			60	65	27.5
NOUVELLE ZELANDE	664.0	2409.3	621	154	
PAPOUASIE NOUVELLE GUINEE			36	3	27.3
ILES SALOMON					39.6
TONGA	87.2	820.0		2	

13. MESURES DE LA PRODUCTION ET DE LA PRODUCTIVITE DE L'AGRICULTURE

	IND. DE LA PROD. ALIMENTAIRE PAR HABIT. 1979-81=100 1988-90	IND. DE LA PROD. AGRIC. TOTAL PAR HABIT. 1979-81=100 1988-90	DISPONIB. ENERGET. ALIMENT. PAR HABIT. OES EXPORT. AGRIC. 1987-89	IND. DE LA VALEUR 1979-81=100 1988-90
ALGERIE	94	95	1867	82
ANGOLA	80	78	1165	64
BENIN	118	123	1427	64
BOTSWANA	79	79	1528	94
BURKINA FASO	114	116	1372	84
BURUNDI	95	93	1548	42
CAMEROUN	90	90	1444	100
CAP VERT	124	124	1761	76
REP. CENTRAFRICAINE	95	96	1364	77
TCHAD	97	100	1216	143
COMORES	90	90	1354	101
CONGO	92	92	1656	103
COTE D'IVOIRE	98	93	1600	70
DJIBOUTI				82
EGYPTE	123	114	2225	123
GUINEE EQUATORIA				118
ETHIOPIE	85	84	1109	254
GABON	81	81	1636	74
GAMBIE	91	90	1553	121
GHANA	109	108	1441	87
GUINEE	87	89	1359	99
GUINEE BISSAU	102	102	1795	112
KENYA	107	105	1389	65
LESOTHO	81	82	1542	72
LIBERIA	86	84	1581	64
JAMAHIRYA ARABE LIBYENNE	103	103	2312	65
MADAGASCAR	91	90	1468	28
MALAWI	83	86	1359	58
MALI	98	100	1418	108
MAURITANIE	89	89	1763	104
MAURICE	103	103	1821	73
MAROC	135	135	1902	53
MOZAMBIQUE	86	84	1081	118
NAMIBIE	95	93	1239	84
NIGER	80	80	1589	64
NIGERIA	113	113	1374	14
REUNION	73	73	1944	100
RWANDA	76	79	1203	75
SAO TOME ET PRINCIPE	72	72	1545	89
SENEGAL	104	103	1395	75
SEYCHELLES			1503	91
SIERRA LEONE	88	87	1208	71
SOMALIE	99	99	1325	45
AFRIQUE DU SUD	88	88	2063	96
SOUDAN	75	76	1376	56
SWAZILAND	93	92	1725	83
TANZANIE	88	88	1464	46
TOGO	98	101	1400	104
TUNISIE	94	94	1986	89
OUGANDA	92	93	1376	49
ZAIRE	97	97	1382	76
ZAMBIE	98	100	1356	25
ZIMBABWE	96	102	1528	73
BARBADE	77	77	2098	82
BELIZE	92	92	1770	66
BERMUDES			1993	86
CANADA	106	105	2273	88
COSTA RICA	91	96	1846	80
CUBA	101	101	2047	58
DOMINIQUE	139	139	1898	97
REP. DOMINICAINE	94	91	1569	97
EL SALVADOR	94	72	1599	59
GRENADE	93	93	1932	95
GUADELOUPE	103	103	1762	99
GUATEMALA	95	90	1562	65
HAITI	93	91	1300	94
HONDURAS	91	92	1429	39
JAMAIQUE	91	91	1705	77
MARTINIQUE	102	102	1835	100
MEXIQUE	96	95	2073	90
NICARAGUA	61	55	1579	67
PANAMA	88	90	1626	62
TRINITE ET TOBAGO	74	72	1968	50
ETATS UNIS	92	92	2424	73

13. MESURES DE LA PRODUCTION ET DE LA PRODUCTIVITE DE L'AGRICULTURE (suite)

	IND. DE LA PROD.	IND. DE LA PROD.	DISPONIB. ENERGET.	IND. DE LA VALEUR
	ALIMENTAIRE PAR	AGRIC. TOTAL PAR	ALIMENT. PAR HABIT	DES EXPORT. AGRIC.
	HABIT. 1979-81:100	HABIT. 1979-81:100	1987-89	1979-81:100
	1988-90	1988-90		1988-90
ARGENTINE	95	95	2095	25
BOLIVIE	107	105	1385	33
BRESIL	111	108	1793	41
CHILI	112	112	1710	25
COLDMBIE	109	104	1693	55
EQUATEUR	108	108	1522	61
GUYANA FRANCAISE			1827	116
GUYANA	71	70	1562	51
PARAGUAY	119	126	1856	34
PEROU	100	98	1515	60
SURINAME	87	86	1852	77
URUGUAY	113	114	1836	40
VENEZUELA	94	95	1679	51
AFGHANISTAN	85	85	1413	75
BANGLADESH	97	95	1257	113
BHOUTAN	84	84		135
BRUNEI DARUSSALAM	115	115	1851	126
CAMBOGIE	163	166	1424	20
CHINE	132	134	1752	77
CHYPRE	102	102		80
HONG KONG	62	62	1872	119
INDE	119	118	1400	90
INDONESIE	128	126	1744	64
IRAN, REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE	99	99	2085	63
IRAQ	90	90	1967	86
ISRAEL	100	92	2080	77
JAPON	95	93	1768	98
JORDANIE	113	112	1928	60
COREE, REP. POP.	107	108	2081	72
COREE, REP. DE	97	95	1841	108
KOWEIT			2076	83
LAOS	121	120	1744	21
LIBAN	145	141	2198	62
MALAISIE	155	133	1746	95
MALDIVES	97	97	1381	82
MONGOLIE	89	86	1650	66
MYANMAR	101	99	1682	31
NEPAL	113	111	1375	174
OMAN				107
PAKISTAN	104	107	1438	101
PHILIPPINES	86	87	1436	109
QATAR				81
ARABIE SAOUDITE, ROYAUME DE	277	274	1871	63
SINGAPOUR	87	87	1873	101
SRI LANKA	88	87	1493	82
REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE	83	85	2088	51
THAILANDE	105	108	1500	125
TURQUIE	97	97	2060	314
EMIRATS ARABES UNIS			2314	86
VIET NAM	119	122	1462	40
YEMEN	80	80	2110	184

13. MESURES DE LA PRODUCTION ET DE LA PRODUCTIVITE DE L'AGRICULTURE (fin)

	IND DE LA PROD. ALIMENTAIRE PAR HABIT. 1979-81=100 1988-90	IND. DE LA PROD. AGRIC. TOTAL PAR HABIT. 1979-81=100 1988-90	DISPONIB. ENERGET. ALIMENT. PAR HABIT 1987-89	IND. DE LA VALEUR DES EXPORT. AGRIC. 1979-81=100 1988-90
AUTRICHE	108	108	2306	91
BELGIQUE-LUXEMBOURG	117	117	2572	88
BULGARIE	99	94	2414	119
REP. FED. TCHEQUE SLOVAQUE	123	123	2346	66
DANEMARK	129	129	2369	85
FINLANDE	108	108	2031	77
FRANCE	100	100	2161	88
ALLEMAGNE, NOUV. LANDER	116	117	2563	59
ALLEMAGNE, REP. FED.	112	112	2331	85
GRECE	100	104	2442	135
HONGRIE	112	111	2437	46
ISLANDE	82	82	2077	87
IRLANDE	108	108	2441	83
ITALIE	97	98	2361	99
MALTE	115	115	2174	64
PAYS BAS	115	115	2204	98
NORVEGE	101	101	2131	71
POLOGNE	109	107	2273	44
PORTUGAL	107	107	2173	96
ROUMANIE	96	96	2204	28
ESPAGNE	112	112	2322	99
SUEDE	97	97	1969	82
SUISSE	104	104	2367	83
ROYAUME UNI	107	107	2131	80
URSS	112	110	2214	71
YUGOSLAVIE	94	94	2339	62
AUSTRALIE	95	102	2207	96
FIDJI	87	86	1782	61
POLYNESIE FRANCAISE	73	72	1869	96
KIRIBATI			1852	73
NOUVELLE CALEDONIE	89	86	1917	85
NOUVELLE ZELANDE	104	99	2275	103
PAPOUASIE NOUVELLE GUINEE	105	104	1467	71
ILES SALOMON	89	89	1343	90
TONGA	106	106	1958	96
VANUATU	81	80	1659	57

14. STOCKS DE REPORT DE QUELQUES PRODUITS AGRICOLES

	CAMPAGNE PRENANT FIN EN :				
	1987	1988	1989	1990	1991
CEREALES MILLIONS DE TONNES				
PAYS DEVELOPPES	320.0	276.8	184.4	163.5	188.7
CANADA	18.5	13.5	9.7	10.7	15.8
ETATS UNIS	203.8	169.4	86.1	61.1	72.2
AUSTRALIE	4.1	3.0	3.2	3.3	2.6
CEE	31.6	28.7	28.7	28.7	27.9
JAPON	5.9	5.6	5.4	4.9	4.9
URSS	38.0	39.1	36.2	39.1	49.1
PAYS EN DEVELOPPEMENT	137.2	124.4	125.3	140.3	150.0
EXTREME ORIENT	91.6	82.5	82.9	98.2	112.0
BANGLADESH	0.7	1.5	1.2	1.1	1.0
CHINE	46.0	48.0	43.0	44.0	57.0
INDE	15.0	5.4	4.4	11.3	12.1
PAKISTAN	3.1	1.7	2.0	2.6	2.6
PROCHE ORIENT	20.3	17.3	18.1	17.2	18.0
TURQUIE	0.9	1.1	0.9	1.0	0.9
AFRIQUE	11.9	9.5	11.4	12.3	9.3
AMERIQUE LATINE	13.1	14.8	12.6	12.3	10.4
ARGENTINE	0.7	1.3	1.1	0.6	1.5
BRESIL	4.6	5.7	4.8	5.2	2.2
TOTAL MONDIAL OONT:	457.2	401.2	309.7	303.8	338.7
BLE	167.2	142.6	114.9	118.7	142.3
RIZ, USINE	55.9	46.1	47.8	57.5	61.7
CEREALES SECONDAIRES	234.1	212.5	146.9	127.6	134.6
SUCRE (BRUT)					
TOTAL MONDIAL AU 1 SEPTEMBRE	36.5	33.6	30.3	30.1	33.2

15. VARIATIONS ANNUELLES DES PRIX A LA CONSOMMATION: TOUS ARTICLES ET PRODUITS ALIMENTAIRES

	TOUS ARTICLES				PRODUITS ALIMENTAIRES			
	1975 A 1980	1980 A 1985	1985 A 1990	1989 A 1990	1975 A 1980	1980 A 1985	1985 A 1990	1989 A 1990
..... EN POURCENTAGE ANNUEL								
PAYS DEVELOPPES								
EUROPE OCCIDENTALE								
AUTRICHE	3,8	4,8	2,2	3,3	4,4	4,1	1,6	2,9
BELGIQUE	6,4	7,1	2,0	3,4	4,6	7,5	1,7	3,7
DANEMARK	10,4	7,9	3,9	2,6	...	8,1	2,2	0,6
FINLANDE	10,6	8,5	5,0	6,1	10,8	9,3	3,1	5,7
FRANCE	10,4	9,6	3,1	3,4	10,0	9,7	3,0	4,1
ALLEMAGNE, REP. FED.	4,0	3,8	1,3	2,8	3,3	3,2	1,1	2,9
GRECE	16,3	20,5	17,4	20,4	17,6	20,6	16,6	21,3
ISLANDE	42,0	50,5	20,0	14,4	41,0	53,1	21,0	12,7
IRLANDE	12,9	12,1	3,3	3,3	13,7	10,0	24,0	149,7
ITALIE	3,0	13,8	5,6	6,4	15,6	12,5	5,2	6,2
PAYS BAS	6,1	4,0	0,8	2,6	...	3,3	0,2	2,2
NORVEGE	8,4	8,9	6,3	4,1	7,4	6,6	5,8	3,3
PORTUGAL	...	23,9	11,3	13,4	21,0	24,2	11,1	13,6
ESPAGNE	18,6	12,3	6,5	6,6	16,0	12,3	6,7	6,4
SUEDE	10,5	8,9	6,2	10,4	10,7	11,7	5,8	7,2
SUISSE	2,4	4,1	2,5	5,4	2,9	4,9	2,4	5,5
ROYAUME UNI	14,4	6,8	5,9	9,5	13,9	5,5	4,7	8,0
YOUgosLAVIE	18,2	45,7	65,0	580,6	19,4	47,1	60,0	531,9
AMERIQUE DU NORD								
CANADA	8,4	7,3	4,4	4,8	9,9	5,9	4,0	4,1
ETATS UNIS	8,9	5,2	4,0	5,4	7,6	3,8	4,6	5,7
OCEANIE								
AUSTRALIE	10,6	8,4	7,9	7,2	12,0	7,8	7,1	4,3
NOUVELLE ZELANDE	14,8	11,3	9,3	6,2	16,8	9,6	9,4	7,2
AUTRES PAYS DEVELOPPES								
ISRAEL	60,0	193,7	24,0	17,2	65,0	192,9	23,0	8,6
JAPON	6,5	2,6	1,4	3,1	5,5	2,6	1,2	4,0
AFRIQUE DU SUD	12,0	13,7	15,3	14,4	13,0	12,9	17,1	16,1
PAYS EN DEVELOPPEMENT								
AMERIQUE LATINE								
ARGENTINE	100,0	207,9	1432,0	2313,7	...	327,0	1280,0	1870,8
BAHAMAS	6,9	5,5	5,1	4,7	7,7	5,1	7,4	7,7
BARBADE	10,0	6,1	3,8	3,0	9,1	6,1	5,3	4,0
BOLIVIE	17,0	46,0	67,9	17,1	16,4	...	44,0	17,2
BRESIL	46,0	133,7	1075,0	2947,5	49,0	142,8	991,0	2620,2
CHILI	70,0	41,0	19,4	26,0	70,0	18,0	21,0	25,9
COLOMBIE	23,0	21,9	24,0	29,6	25,0	22,5	...	27,2
COSTA RICA	8,1	36,3	17,1	19,0	9,6	38,5	16,6	18,2
REPUBLIQUE DOMINICAINE	8,3	26,0	28,0	41,8 ¹	3,4	8,6	32,0	37,6 ¹
EQUATEUR	11,7	27,2	46,0	48,5	11,2	35,6	48,0	47,5
EL SALVADOR	...	14,0	24,0	24,0	...	14,3	28,0	25,8
GUATEMALA	10,7	...	20,0	35,8 ²	9,4	...	23,0	43,8 ²
CUYANA	12,8	19,6	3,2	3,7	14,1	26,5	3,1	4,0
HAITI	8,0	8,8	4,3	20,8	9,3	6,6	3,3	22,8
HONDURAS	9,2	7,1	4,3	...	9,6	4,2	9,8	26,5
JAMAIQUE	22,0	26,0	13,2	21,3	24,0	15,7	15,3	22,2
MEXIQUE	21,0	18,9	75,8	26,6	19,5	63,7	65,0	25,4
PANAMA	6,9	3,3	0,3	0,6	6,6	3,6	0,5	0,5
PARAGUAY	14,7	15,8	28,0	38,3	14,9	...	31,0	46,4
PEROU	37,0	100,2	2761,0	7482,0	50,0	87,8	829,0	...
PORTO RICO	5,6	2,9	2,9	3,8	5,5	2,8	4,1	8,4
SURINAME	11,5	6,4	18,4	...	12,2	4,8	24,0	...
TRINITE ET TOBAGO	12,9	13,1	9,7	11,0	11,1	14,8	16,4	17,1
URUGUAY	55,0	43,7	80,0	116,6	55,0	43,1	80,0	120,6
VENEZUELA	11,4	10,5	36,0	212,8 ¹	15,7	13,6	50,0	...

15. VARIATIONS ANNUELLES DES PRIX A LA CONSOMMATION: TOUS ARTICLES ET PRODUITS ALIMENTAIRES (fin)

REGION ET PAYS	TOUS ARTICLES				PRODUITS ALIMENTAIRES			
	1975	1980	1985	1989	1975	1980	1985	1989
	A	A	A	A	A	A	A	A
	1980	1985	1990	1990	1980	1985	1990	1990
EN POURCENTAGE ANNUEL								
EXTREME ORIENT								
BANGLADESH	7.6	10.3	10.4	7.6 ³	5.0	10.9	18.6	8.0 ³
INDE	1.3	6.9	7.5	3.9	0.8	6.7	7.5	2.6
INDONESIE	...	10.1	7.4	8.4	10.1	...
COREE, REP DE	17.2	6.3	5.4	8.6	17.2	5.4	6.4	10.0
MALAISIE	4.6	4.5	2.0	3.1	3.7	2.5	2.3	4.2
MYANMAR	3.8	4.5	18.8	17.5	2.6	4.2	20.0	19.2
NEPAL	6.7	11.6	11.3	...	6.1	4.1	12.0	7.2
PAKISTAN	9.0	7.6	6.7	9.1	8.0	7.5	7.3	8.6
PHILIPPINES	12.0	20.6	7.2	12.7	11.0	20.2	7.3	10.4
SRI LANKA	9.9	12.6	12.4	21.5	10.7	12.6	12.8	23.3
THAILANDE	10.4	4.6	4.2	6.6	10.6	3.0	5.2	9.6
AFRIQUE								
ALGERIE	12.4	9.9	14.7	8.4 ³	15.7	11.4	9.8	17.2 ³
BOTSWANA	12.4	8.5	10.2	11.3	13.8	...	9.9	11.7
BURKINA FASO	...	5.5	-0.5	0.7	...	6.5	-2.9	-1.4
BURUNDI	18.3	8.9	6.4	7.0	16.2	9.4	4.8	7.4
CAMEROUN	10.7	11.6	11.8
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE	...	10.1	-1.7	-0.2	...	10.1	-2.3	1.2
COTE D'IVOIRE	16.7	11.7	6.2	...	19.3	4.2	9.7	...
ETHIOPIE	15.7	6.6	1.3	5.1	19.2	6.8	-0.8	5.2
GABON	12.9	10.1
GAMBIE	10.2	12.0	21.0	15.7 ²	9.7	13.4	22.0	15.3 ²
GHANA	70.0	118.5	30.0	36.1 ¹	45.0	51.3	31.0	38.9 ¹
KENYA	9.8	15.3	9.7	...	10.2	12.9	6.4	...
LESOTHO	15.1	13.7	...	9.7	18.6	13.1	...	10.6
LIBERIA	8.8	3.4	6.0	...	8.1	2.1	6.6	...
MADAGASCAR	9.2	20.0	15.3	11.8	9.0	19.8	13.8	13.8
MALAWI	9.2	...	19.2	11.8	9.5	...	20.0	12.7
MALI	0.5	16.1	9.0	...	1.2
MAURICE	16.9	13.4	16.3	10.8
MAROC	9.7	9.7	4.7	6.7	9.3	10.3	3.9	7.2
NIGER	14.6	6.8	-3.6	...	14.8	8.4	-6.5	...
NIGERIA	14.4	19.9	23.0	...	20.0	21.3	19.6	...
SENEGAL	6.8	12.3	0.1	0.3	6.4	11.5	-0.2	0.5
SIERRA LEONE	13.8	45.0	12.9	43.1
SOMALIE	...	40.0	33.0
SWAZILAND	13.2	13.9	11.9	...	14.0	13.7	12.5	...
TANZANIE	14.5	30.2	30.0	...	13.4	30.5	31.0	...
TOGO	8.1	6.3	0.7	...	9.9	5.3	-0.6	...
TUNISIE	...	10.2	6.7	6.8	...	10.8	7.2	6.9
OUGANDA	35.3	20.8
ZAMBIE	15.2	19.4	50.0	...	13.7	19.9	65.0	...
ZIMBABWE	9.8	15.9	12.7	16.6	8.4	17.8	13.7	17.7
PROCHE ORIENT								
AFGHANISTAN	...	3.1	...	47.3	...	4.8	...	78.3
CHYPRE	...	6.4	3.1	4.4	...	7.2	3.9	4.7
EGYPTE	12.9	14.9	19.6	16.8	14.4	15.9	22.0	15.8
IRAN, REPUBLIQUE ISLAMIQUE	16.1	16.1	18.9	15.4
IRAQ	...	14.5
JORDANIE	11.6	...	9.2	16.1	9.8	...	8.9	20.4
KOWEIT	7.1	4.6	1.5	...	6.1	2.6	0.5	...
ARABIE SAOUDITE, ROYAUME	11.3	-0.1	-0.7	2.0	9.5	0.9	-0.7	1.6
SOUDAN	16.8	27.2	14.2	26.6
REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE	10.9	12.0	31.0	19.4	...	11.2	34.0	25.7
TURQUIE	50.0	30.0	37.0	63.6	47.0	18.7	55.0	64.0

¹ Janvier-juillet² Janvier-septembre³ Janvier-juinSource: Bureau international du travail, *Bulletin des statistiques du travail*.

16. DISPONIBILITES ENERGETIQUES D'ORIGINE ALIMENTAIRE PAR HABITANT DANS CERTAINS PAYS DEVELOPPES
ET EN DEVELOPPEMENT

	1975-77	1978-80	1981-83	1984-86	1987-89
CALORIES PAR HABITANT PAR JOUR					
ALGERIE	2242	2531	2617	2682	2834
ANGOLA	2009	2162	2045	1899	1789
BENIN	2089	2195	2134	2268	2274
BOTSWANA	2158	2147	2181	2302	2310
BURKINA FASO	1785	1801	1795	1925	2286
BURUNDI	2158	2054	2063	1985	1998
CAMEROUN	2422	2395	2249	2270	2417
CAP VERT	2282	2565	2605	2741	2718
REP. CENTRAFICAINE	2196	2091	2036	1932	2008
TCHAD	1792	1746	1566	1696	1791
COMORES	1789	1820	1828	1837	1895
CONGO	2149	2209	2268	2332	2306
EGYPTE	2756	3012	3248	3328	3327
ETHIOPIE	1552	1746	1751	1634	1640
GABON	2345	2378	2413	2510	2473
GAMBIE	2012	2015	2140	2312	2391
GHANA	2112	1984	1848	2122	2245
GUINEE	2250	2255	2244	2273	2204
GUINEE BISSAU	1900	1924	2154	2291	2660
COTE D'IVOIRE	2320	2549	2668	2654	2597
KENYA	2233	2175	2093	2072	2017
LESOTHO	2173	2378	2289	2375	2327
LIBERIA	2312	2397	2373	2384	2404
JAMAHIRYA ARABE LIBYENNE	3361	3469	3528	3435	3354
MADAGASCAR	2497	2452	2441	2373	2181
MALAWI	2374	2280	2229	2142	2025
MALI	1843	1767	1842	2036	2196
MAURITANIE	2003	2052	2178	2359	2638
MAURICE	2606	2701	2740	2747	2826
MAROC	2601	2698	2745	2876	3009
MOZAMBIQUE	1760	1788	1749	1659	1665
NAMIBIE	1958	1955	1951	1924	1968
NIGER	2057	2220	2264	2296	2300
NIGERIA	2171	2287	2252	2235	2318
REUNION	2689	2816	2954	3006	3074
RWANDA	2112	2065	2116	2014	1962
SAO TOME ET PRINCIPE	2028	2287	2261	2373	2387
SENEGAL	2292	2379	2379	2427	2388
SEYCHELLES	2137	2292	2294	2325	2329
SIERRA LEONE	2010	2080	2012	1864	1841
SOMALIE	1739	1841	2035	1989	1932
AFRIQUE DU SUD	2936	2962	3018	3069	3105
SOUDAN	2249	2264	2175	2143	2122
SWAZILAND	2483	2480	2509	2555	2613
TANZANIE	2188	2261	2225	2233	2209
TOGO	2037	2185	2145	2127	2134
TUNISIE	2596	2722	2792	2949	3083
UGANDA	2229	2120	2181	2009	2032
ZAIRE	2240	2118	2124	2146	2084
ZAMBIE	2340	2221	2148	2127	2060
ZIMBABWE	2145	2186	2217	2195	2284
ANTIGUA ET BARBUDA	2038	2005	2125	2245	2295
BAHAMAS	2375	2389	2681	2737	2794
BARBADE	2967	3084	3153	3191	3244
BELIZE	2638	2717	2574	2537	2660
BERMUDES	2892	3010	3030	3051	3010
CANADA	3259	3250	3278	3403	3465
COSTA RICA	2585	2558	2608	2729	2780
CUBA	2768	2918	3085	3157	3153
DOMINIQUE	2248	2452	2619	2747	2830
REP. DOMINICAINE	2191	2246	2274	2334	2348
EL SALVADOR	2135	2240	2325	2365	2330
GRENADE	2262	2395	2578	2552	2658
GUADELOUPE	2371	2418	2553	2638	2722
GUATEMALA	2121	2116	2175	2228	2175
HAITI	2017	2042	2078	2108	2042
HONDURAS	2161	2173	2142	2130	2173
JAMAIQUE	2713	2660	2588	2601	2622
MARTINIQUE	2533	2606	2699	2717	2747
MEXIQUE	2780	2948	3106	3144	3158
ANTILLES NEERLANDAISES	3799	3977	4207	3284	2830
NICARAGUA	2341	2242	2230	2234	2273
PANAMA	2336	2183	2415	2489	2542
SAINT KITTS ET NEVIS	2276	2240	2310	2460	2615
SAINTE LUCIE	2118	2221	2330	2452	2583

16. DISPONIBILITES ENERGETIQUES D'ORIGINE ALIMENTAIRE PAR HABITANT DANS CERTAINS PAYS DEVELOPPES
ET EN DEVELOPPEMENT (suite)

	1975-77	1978-80	1981-83	1984-86	1987-89
----- CALORIES PAR HABITANT PAR JOUR -----					
SAINT VINCENT	2200	2352	2432	2528	2620
TRINITE ET TOBAGO	2659	2875	2982	3001	2913
ETATS UNIS	3422	3479	3490	3600	3683
ARGENTINE	3192	3198	3115	3121	3111
BOLIVIE	2044	2082	2073	2096	1971
BRESIL	2590	2708	2658	2656	2725
CHILI	2527	2604	2602	2518	2523
COLOMBIE	2301	2358	2443	2445	2481
EQUATEUR	2254	2283	2319	2370	2418
GUYANA FRANCAISE	2348	2474	2621	2693	2822
GUYANA	2426	2451	2490	2545	2740
PARAGUAY	2722	2798	2791	2786	2761
PEROU	2198	2113	2108	2083	2184
SURINAME	2348	2481	2620	2781	2909
URUGUAY	2845	2753	2730	2712	2698
VENEZUELA	2440	2632	2565	2530	2594
AFGHANISTAN	2294	2269	2175	2127	2025
BANGLADESH	1958	1964	1966	1961	1998
BRUNEI DARUSSALAM	2571	2674	2709	2773	2823
CAMBOUGE	1747	1689	1797	2123	2155
CHINE	2083	2271	2465	2612	2636
HONG KONG	2639	2669	2699	2739	2823
INDO	2028	2091	2131	2174	2222
INDONESIE	2143	2315	2463	2511	2592
IRAN, REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE	2922	2864	3020	3132	3148
IRAQ	2406	2664	2864	3046	3171
ISRAEL	3100	3020	3084	3111	3158
JAPON	2756	2801	2836	2871	2937
JORDANIE	2389	2546	2667	2656	2712
COREE, REP. POP	2467	2662	2663	2746	2797
COREE, REP. DE	2746	2789	2788	2852	2868
KOWEIT	2758	2987	2987	3060	3149
LAOS	1991	2296	2381	2444	2581
LIBAN	2480	2738	2897	3016	3160
MACAO	2314	2308	2324	2280	2200
MALAISIE	2613	2692	2710	2688	2644
MALDIVES	1832	2026	2149	2316	2369
MONGOLIE	2399	2476	2476	2472	2451
MYANMAR	2132	2253	2399	2500	2486
NEPAL	1964	1937	1978	1988	2076
PAKISTAN	2118	2189	2150	2156	2184
PHILIPPINES	1844	2077	2075	2076	2123
ARABIE SAOUDITE, ROYAUME DE	2057	2684	2847	2841	2847
SINGAPOUR	2792	2691	2767	3007	3037
SRI LANKA	2210	2268	2258	2441	2299
REPUBLIQUE ARABE SYRIENNE	2525	2810	3151	3142	3076
THAÏLANDE	2284	2294	2287	2293	2312
TURQUIE	3050	3047	2996	3020	3171
EMIRATS ARABES UNIS	3264	3191	3283	3278	3307
VIET NAM	1942	2044	2116	2178	2214
YEMEN	1957	2043	2058	2077	2110

16. DISPONIBILITES ENERGETIQUES D'ORIGINE ALIMENTAIRE PAR HABITANT DANS CERTAINS PAYS DEVELOPPES
ET EN DEVELOPPEMENT (fin)

	1975-77	1978-80	1981-83	1984-86	1987-89
----- CALORIES PAR HABITANT PAR JOUR -----					
ALBANIE	2608	2748	2823	2785	2742
AUTRICHE	3283	3365	3440	3467	3508
BELGIQUE-LUXEMBOURG	3475	3644	3846	3961	3961
BULGARIE	3550	3599	3664	3637	3684
REP FED TCHEQUE SLOVAQUE	3397	3404	3487	3503	3612
DANEMARK	3336	3465	3480	3533	3648
FINLANDE	3127	3088	3079	3077	3159
FRANCE	3336	3452	3367	3397	3461
ALLEMAGNE, NOUV. LANDER	3452	3576	3682	3788	3834
ALLEMAGNE, REP. FED	3195	3336	3317	3422	3476
GRECE	3473	3514	3611	3690	3798
HONGRIE	3409	3463	3500	3521	3643
ISLANDE	2968	3112	3372	3507	3535
IRLANDE	3679	3709	3787	3778	3785
ITALIE	3354	3556	3433	3447	3507
MALTE	3045	2956	2973	3117	3245
PAYS BAS	3024	3113	3115	3111	3171
NORVEGE	3153	3316	3244	3266	3327
POLOGNE	3559	3576	3338	3369	3462
PORTUGAL	3045	3046	3130	3157	3412
ROUMANIE	3382	3412	3335	3411	3250
ESPAGNE	3180	3284	3311	3344	3501
SUEDE	3016	3007	3022	3070	2961
SUISSE	3447	3550	3559	3502	3574
ROYAUME UNI	3199	3182	3136	3143	3186
URSS	3369	3377	3354	3365	3383
YUGOSLAVIE	3504	3531	3595	3560	3623
AUSTRALIE	3210	3155	3167	3205	3246
FIDJI	2721	2648	2633	2702	2740
POLYNESIE FRANCAISE	2713	2741	2753	2772	2787
KIRIBATI	2708	2803	2860	2976	3025
NOUVELLE CALEDONIE	2836	2857	2835	2875	2854
NOUVELLE ZELANDE	3457	3355	3339	3312	3395
PAPOUASIE NOUVELLE GUINEE	2223	2301	2327	2355	2428
SAMOA	2402	2460	2417	2418	2463
ILES SALOMON	2186	2193	2172	2160	2209
TONGA	2832	2869	2912	2963	2976
YANUATU	2556	2531	2529	2526	2556

**17. PART DE L'AGRICULTURE (AU SENS LARGE) DANS LES ENGAGEMENTS PUBLICS EN FAVEUR DE TOUS
LES SECTEURS, PAR SOURCES MULTILATERALES ET BILATERALES, 1981-1989**

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989 1)
 EN POURCENTAGE								
TOTAL ENGAGEMENTS									
INSTITUTIONS MULTILATERALES 2)	34	35	35	29	31	33	29	29	23
BANQUE MONDIALE 3)	32	32	38	27	28	32	22	24	23
BANQUES REGIONALES DE DEVELOPPEMENT 3)	38	36	25	26	32	34	40	32	23
OPEP 3)	11	17	21	25	28	35	23	19	28
SOURCES BILATERALES									
CAD/CEE	10	10	11	11	12	12	12	11	12
OPEP
TOUTES SOURCES
ENGAGEMENTS A DES CONDITIONS DE FAVEUR UNIQUEMENT									
INSTITUTIONS MULTILATERALES 2)	54	49	48	47	55	42	55	52	..
BANQUE MONDIALE 3)	56	45	52	49	54	29	35	37	..
BANQUES REGIONALES DE DEVELOPPEMENT 3)	61	56	38	33	51	51	63	65	..
OPEP 3)	16	30	26	47	65	45	73	21	..
SOURCES BILATERALES	14	16	14	15	15	15	(15)	(16)	..
CAD/CEE	18	17	17	17	16	16	16	(16)	..
OPEP	4	12	4	6	5	6	4	6	..
TOUTES SOURCES	21	22	20	21	22	19	(20)	(21)	..

1) Donnees preliminaires.

2) Y compris PNUO, GCRAI, FAU(FP/PCT) et FIOA

3) Non compris les engagements en faveur du GCRAI

18. VENTILATION DES ENGAGEMENTS PUBLICS MULTILATERAUX ET BILATERAUX EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE (AU SENS LARGE), 1981-1989

	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989 1)
.....EN POURCENTAGE.....									
TOTAL ENGAGEMENTS									
INSTITUTIONS MULTILATERALES	60	59	63	55	59	61	53	46	49
BANQUE MONDIALE 2)	35	35	44	29	36	38	28	25	27
BANQUES REGIONALES DE DEVELOPPEMENT 2)	17	15	11	17	15	15	18	15	14
OPEP 2)	1	2	2	3	2	3	2	1	2
AUTRES 3)	6	7	6	6	6	5	5	5	6
SOURCES BILATERALES	40	41	37	45	41	39	47	54	51
CAD/CEE	37	35	35	43	39	37	46	53	49
OPEP	3	6	2	2	2	2	1	1	2
TOUTES SOURCES (MULTILATERALES + BILATERALES)	100	100	100	100	100	100	100	100	100
ENGAGEMENTS A DES CONDITIONS DE FAVEUR UNIQUEMENT (APD)									
INSTITUTIONS MULTILATERALES	42	40	48	39	44	31	34	38	33
BANQUES REGIONALES DE DEVELOPPEMENT 2)	9	7	11	7	8	9	14	11	11
OPEP 2)	1	2	2	2	2	3	2	2	2
AUTRES 3)	11	11	10	8	8	8	7	6	7
SOURCES BILATERALES	58	60	59	63	58	69	63	67	67
CAD/CEE	54	51	56	60	56	66	62	66	64
OPEP	4	9	3	3	2	3	1	1	3
TOUTES SOURCES (MULTILATERALES + BILATERALES)	100	100	100	100	100	100	100	100	100

1) Données préliminaires.

2) Non compris les engagements en faveur du GCRAI.

3) Y compris PNUD, GCRAI, FAO(FF/PCT) et FIDA

SOURCE: FAO, banque informatisée de données sur l'aide extérieure à l'agriculture.

19. PAYS DU CAD: ENGAGEMENTS BILATERAUX D'AIDE PUBLIQUE AU DEVELOPPEMENT (APD) ET PART DE L'AGRICULTURE (AU SENS LARGE), 1984-1989

	APD BILATERALE POUR TOUS LES SECTEURS						PART DE L AGRICULTURE					
	1984	1985	1986	1987	1988	1989 1)	1984	1985	1986	1987	1988	1989 1)
	MILLIONS DE DOLLARS						EN POURCENTAGE					
AUSTRALIE	694	532	532	527	927	478	10	9	13	13	6	8
AUTRICHE	79	60	126	147	341	408	1	3	5	3	5	1
BELGIQUE	180	132	318	404	448	366	1	23	14	18	10	(10)
CANADA	1575	1172	1179	1644	1911	1875	22	24	24	19	20	13
DANEMARK	288	340	480	416	642	492	38	33	29	38	31	32
FINLANDE	171	233	276	222	413	616	13	11	19	41	37	21
FRANCE	4403	3756	4822	5493	6366	7172	10	10	12	10	10	7
ALLEMAGNE	2800	2427	3337	4303	4841	4560	14	15	18	13	18	9
IRLANDE	13	17	25	27	22	19	8	7	14	14
ITALIE	903	1178	2327	3135	3040	2309	20	17	16	21	21	20
JAPON	3968	4076	4342	7343	12326	7870	19	25	18	13 ¹	19	21
PAYS BAS	902	731	1299	1709	1809	1765	27	18	29	34	25	19
NOUVELLE ZELANDE	41	47	34	51	78	89	15	26	15	10	8	8
NORVEGE	350	346	548	514	313	427	35	23	20	20	16	26
SUEDE	576	566	779	900	1078	1275	26	25	19	21	20	13
SUISSE	218	307	329	462	519	509	22	32	27	26	29	23
ROYAUME UNI	1009	731	1081	1441	1691	1738	14	14	17	9	9	3
ETATS UNIS	8144	9157	8746	7412	7928	7368	14	11	11	13	11	10
TOTAL PAYS DU CAD	26314	25808	30580	36150	44693	39336	16	17	18	15	16	12

1) Chiffres préliminaires.

Source: FAO, banque informatisée de données sur l'aide extérieure à l'agriculture.

20. VENTILATION DES ENGAGEMENTS PUBLICS EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE, PAR AFFECTATION, 1982-1989

	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989 1)
 EN POURCENTAGE							
MISE EN VALEUR DES TERRES ET DES EAUX 2)	23	20	22	23	19	15	18	17
SERVICES AGRICOLES	12	15	16	11	19	16	14	19
APPROVISIONNEMENT EN INTRANTS	6	6	7	4	3	7	5	2
PRODUCTION VEGETALE	8	7	7	6	6	4	6	7
ELEVAGE	1	2	2	3	2	2	5	4
PECHES 3)	2	2	2	2	2	2	3	3
RECHERCHE, VULGARISATION, FORMATION 4)	5	6	9	7	7	8	3	2
FORETS	3	2	3	5	2	3	6	5
AGRICULTURE (MONTANTS AJUSTES ET NON ATTRIBUES)	1	2	4	7	9	5	10	10
TOTAL, AGRICULTURE AU SENS ETROIT	61	62	72	69	69	62	70	69
INFRASTRUCTURES RURALES	15	12	7	8	8	11	10	7
FABRICATION D INTRANTS 5)	4	1	5	2	5	2	7	6
AGRO-INDUSTRIES	3	6	3	4	3	3	3	2
DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE ET DEVELOPPEMENT REGIONAL	17	19	13	17	15	22	10	15
TOTAL, AGRICULTURE AU SENS LARGE	100	100	100	100	100	100	100	100

Note: Dans ce tableau, l'agriculture au sens etroit inclut les forets.

- 1) Donnees preliminaires.
- 2) Y compris l'amenagement des reseaux hydrographiques.
- 3) Y compris les moyens de production tels que chalutiers et engins de peche.
- 4) Y compris les engagements en faveur du GCRAI.
- 5) Principalement engrais.

Source: FAO, banque informatisee de donnees sur l'aide exterieure a l'agriculture.

21. REPARTITION PAR REGIONS ET GROUPES ECONOMIQUES DES ENGAGEMENTS PUBLICS EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE (AU SENS LARGE), TOUTES SOURCES CONFONDUES, 1982-1989

	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989 1)
 EN POURCENTAGE							
TOTAL ENGAGEMENTS								
EXTREME ORIENT ET PACIFIQUE	48	42	46	46	40	40	45	50
AFRIQUE	29	26	28	26	27	34	27	31
AMERIQUE LATINE	18	24	18	19	24	22	20	11
PROCHE ORIENT	5	9	7	10	9	4	8	8
TOTAL REGIONS EN DEVELOPPEMENT DONT:	100	100	100	100	100	100	100	100
PAYS A FAIBLE REVENU ET A DEFICIT VIVRIER 2)	62	58	64	62	53	63	62	57
ENGAGEMENTS A DES CONDITIONS DE FAVEUR								
EXTREME ORIENT ET PACIFIQUE	46	48	51	49	48	46	49	60
AFRIQUE	40	31	34	30	37	40	31	27
AMERIQUE LATINE	9	12	8	12	7	8	10	6
PROCHE ORIENT	6	9	8	8	8	6	10	7
TOTAL REGIONS EN DEVELOPPEMENT DONT:	100	100	100	100	100	100	100	100
PAYS A FAIBLE REVENU ET A DEFICIT VIVRIER 2)	69	68	68	67	58	68	68	64
ENGAGEMENTS SANS CONDITIONS DE FAVEUR								
EXTREME ORIENT ET PACIFIQUE	52	33	39	40	32	29	36	23
AFRIQUE	11	19	18	18	18	22	14	41
AMERIQUE LATINE	34	40	36	30	41	49	46	24
PROCHE ORIENT	3	8	7	12	9	-	4	12
TOTAL REGIONS EN DEVELOPPEMENT DONT:	100	100	100	100	100	100	100	100
PAYS A FAIBLE REVENU ET A DEFICIT VIVRIER 2)	48	42	56	52	45	52	44	38

1) Donnees preliminaires.

2) 74 pays dont le PNB par habitant ne dépassait pas 1 135 dollars en 1989, conformément à la définition de la Banque mondiale.

Source: FAO, banque informatisee de donnees sur l'aide exterieure à l'agriculture.



WHERE TO PURCHASE FAO PUBLICATIONS LOCALLY
POINTS DE VENTE DES PUBLICATIONS DE LA FAO
PUNTOS DE VENTA DE PUBLICACIONES DE LA FAO

- **ANGOLA**
Empresa Nacional do Disco e de Publicações, ENDIPU-U.E.E.
Rua Cirilo da Conceição Silva, No. 7
C.P. No. 1314-C
Luanda
- **ARGENTINA**
Librería Argentina Agropecuaria
Avda. Santa Fe, 690
1059 Capital Federal
- **AUSTRALIA**
Hunter Publications
58A Gipps Street
Collingwood, Vic. 3066
- **AUSTRIA**
Gerold Buch & Co.
Graben 31
1011 Vienna
- **BAHRAIN**
United Schools International
P.O. Box 726
Manama
- **BANGLADESH**
Association of Development Agencies in Bangladesh
House No. 1/3, Block F, Lalmatia
Dhaka 1207
- **BELGIQUE**
M.J. De Lannoy
202, avenue du Roi
1060 Bruxelles
CCP 000-0808993-13
- **BOLIVIA**
Los Amigos del Libro
Perú 3712, Casilla 450, Cochabamba
Mercado 1315, La Paz
- **BOTSWANA**
Botsalo Books (Pty) Ltd
P.O. Box 1532
Gaborone
- **BRAZIL**
Fundação Getúlio Vargas
Praia do Botafogo 190, C.P. 9052
Rio de Janeiro
- **CANADA (See North America)**
- **CHILE**
Librería - Oficina Regional FAO
Avda. Santa Maria 6700
Casilla 10095, Santiago
Tel. 228-80-56
DILIBROS - Importadora y Distribuidora de Libros
J.J. Pérez, N° 3654 - Villa del Mar
Coquimbo - Tel. (051)314 487
- **CHINA**
China National Publications Import & Export Corporation
P.O. Box 88
Beijing
- **COLOMBIA**
Banco Ganadero,
Revista Carta Ganadera
Carrera 9° N° 72-21, Piso 5
Bogotá D.E.
Tel. 217 0100
- **CONGO**
Office national des librairies populaires
B.P. 577
Brazzaville
- **COSTA RICA**
Librería, Imprenta y Litografía
Lehmann S.A.
Apartado 10011
San José
- **CUBA**
Ediciones Cubanas, Empresa de Comercio Exterior de Publicaciones
Obispo 461, Apartado 605
La Habana
- **CYPRUS**
MAM
P.O. Box 1722
Nicosia
- **CZECHOSLOVAKIA**
Artia
Ve Smeckach 30, P.O. Box 790
11127 Prague 1
- **DENMARK**
Munksgaard, Book and Subscription Service
P.O. Box 2148
DK 1016 Copenhagen K.
Tel. 4533128570
Fax 4533129387
- **ECUADOR**
Libri Mundi, Librería Internacional
Juan León Mera 851,
Apartado Postal 3029
Quito
- **EL SALVADOR**
Librería Cultural Salvadoreña S.A. de C.V.
7ª Avenida Norte 121,
Apartado Postal 2296
San Salvador
- **ESPAÑA**
Mundi Prensa Libros S.A.
Castelló 37
28001 Madrid
Tel. 431 3399
Fax 575 3998
Librería Agrícola
Fernando VI 2
28004 Madrid
Librería Internacional AEDOS
Consejo de Ciento 391
08009 Barcelona
Tel. 301 8615
Fax 317 0141
Librería de la Generalitat de Catalunya
Rambla dels Estudis, 118
(Palau Moja)
08002 Barcelona
Tel. (93)302 6462
Fax 302 1299
- **FINLAND**
Akateeminen Kirjakauppa
P.O. Box 218
SF-00381 Helsinki
- **FRANCE**
La Maison Rustique
Flammarion 4
26, rue Jacob
75006 Paris
Librairie de l'UNESCO
7, place de Fontenoy
75700 Paris
Editions A. Pedone
13, rue Soufflot
75005 Paris
- **GERMANY**
Alexander Horn Internationale Buchhandlung
Kirchgasse 22, Postfach 3340
6200 Wiesbaden
Uno Verlag
Poppelsdorfer Allee 55
D-5300 Bonn 1
S. Toeche-Mittler GmbH
Versandbuchhandlung
Hindenburgstrasse 33
6100 Darmstadt
- **GREECE**
G.C. Eleftheroudakis S.A.
4 Nikis Street
105 C3 Athens
John Mihalopoulos & Son S.A.
75 Hermou Street, P.O. Box 10073
54110 Thessaloniki
- **GUYANA**
Guyana National Trading Corporation Ltd
45-47 Water Street, P.O. Box 308
Georgetown
- **HAÏTI**
Librairie "A la Caravelle"
26, rue Bonne Foi, B.P. 111
Port-au-Prince
- **HONDURAS**
Escuela Agrícola Panamericana, Librería RTAC
Zamorano, Apartado 93
Tegucigalpa
Oficina de la Escuela Agrícola Panamericana en Tegucigalpa
Blvd. Morazán, Apts. Glapson - Apartado 93
Tegucigalpa
- **HONG KONG**
Swindon Book Co.
13-15 Lock Road
Kowloon
- **HUNGARY**
Kultura
P.O. Box 149
H-1389 Budapest 62
- **ICELAND**
Snaebjörn Jónsson and Co. h.f.
Hafnarstraeti 9, P.O. Box 1131
101 Reykjavik
- **INDIA**
Oxford Book and Stationery Co.
Scindia House, New Delhi 110 001;
17 Park Street, Calcutta 700 016
Oxford Subscription Agency,
Institute for Development Education
1 Anasuya Ave., Kilpauk
Madras 600 010
- **IRELAND**
Publications Section, Stationery Office
Bishop Street
Dublin 8
- **ITALY**
FAO (See last column)
Librería Scientifica Dott. Lucio de Biasio "Aeiou"
Via Meravigli 16
20123 Milano
Librería Concessionaria Sansoni S.p.A. "Licosa"
Via B. Fortini 120, C.P. 552
50125 Firenze
Librería Internazionale Rizzoli
Galleria Colonna, Largo Chigi
00187 Roma
- **JAPAN**
Maruzen Company Ltd
P.O. Box 5050
Tokyo International 100-31
- **KENYA**
Text Book Centre Ltd
Kijabe Street, P.O. Box 47540
Nairobi
- **KOREA, REP. OF**
Eulyoo Publishing Co. Ltd
46-1 Susong-Dong, Jongro-Gu
P.O. Box 362, Kwangwha-Mun
Seoul 110
- **KUWAIT**
The Kuwait Bookshops Co. Ltd
P.O. Box 2942
Safat
- **LUXEMBOURG**
M.J. De Lannoy
202, avenue du Roi
1060 Bruxelles (Belgique)
- **MAROC**
Librairie "Aux Belles Images"
281, avenue Mohammed V
- **MEXICO**
Librería, Universidad Autónoma de Chapingo
56230 Chapingo
- **NETHERLANDS**
Keesing Uitgeversmaatschappij B.V.
Hogelweg 13, 1101 CA Amsterdam
Postbus 1118, 1000 BC Amsterdam
- **NEW ZEALAND**
Government Printing Office Bookshops
25 Rutland Street
Mail orders: 85 Beach Road,
Private Bag, CPO, Auckland;
Ward Street, Hamilton;
Mulgrave Street (Head Office)
Cubacade World Trade Centre
Wellington;
159 Hereford Street, Christchurch;
Princes Street, Dunedin
- **NICARAGUA**
Librería Universitaria, Universidad Centroamericana
Apartado 69
Managua
- **NIGERIA**
University Bookshop (Nigeria) Ltd
University of Ibadan
Ibadan
- **NORTH AMERICA**
Publications:
UNIPUB
4611/F, Assembly Drive
Lanham, MD 20706-4391, USA
Toll-free 800 233-0504 (Canada)
800 274-4888 (USA)
Fax 301-459-0056
Periodicals:
Ebsco subscription services
P.O. Box 1431
Birmingham AL 35201-1431, USA
Tel. (205) 991-6600
Telex 78-2661
Fax (205) 991-1449
The Faxon Company Inc.
15 Southwest Park
Westwood MA 02090, USA
Tel. 617-329-3350
Telex 95-1980;
Cable F W Faxon Wood
- **NORWAY**
Johan Grundt Tanum Bokhandel
Karl Johansgate 41-43
P.O. Box 1177, Sentrum
Oslo 1
Narvesen Info Center
Bertrand Narvesens vei 2
P.O. Box 6125, Etterstad
0602 Oslo 6
- **PAKISTAN**
Mirza Book Agency
65 Shahrah-e-Quaid-e-Azam
P.O. Box 729
Lahore 3
Sasi Book Store
Zaibunnisa Street
Karachi
- **PARAGUAY**
Mayer's Internacional - Publicaciones Técnicas
Gral. Diaz, 629 c/15 de Agosto
Casilla de Correo N° 1416
Asunción - Tel. 448 246
- **PERU**
Librería Distribuidora
"Santa Rosa"
Jirón Apurimac 375, Casilla 4937
Lima 1
- **PHILIPPINES**
International Book Center
5th Flr. Ayala Life Building
Ayala Avenue, Makati
Metro Manila
- **POLAND**
Ars Polona
Krakowskie Przedmiescie 7
00-950 Warsaw
- **PORTUGAL**
Livraria Portugal,
Dias e Andrade Ltda.
Rua do Carmo 70-74, Apartado 2681
1117 Lisboa Codex
- **REPUBLICA DOMINICANA**
Editora Taller, C. por A.
Isabel la Católica 309
Santo Domingo D.N.
- **ROMANIA**
Ilexim
Calea Grivitei No 64066
Bucharest
- **SAUDI ARABIA**
The Modern Commercial
University Bookshop
P.O. Box 394
Riyadh
- **SINGAPORE**
Select Books Pte Ltd
03-15 Tanglin Shopping Centre
19 Tanglin Road
Singapore 1024
- **SOMALIA**
"Samater's"
P.O. Box 936
Mogadishu
- **SRI LANKA**
M.D. Gunasena & Co. Ltd
217 Olcott Mawatha, P.O. Box 246
Colombo 11
- **SUISSE**
Librairie Payot S.A.
107 Freiestrasse, 4000 Basel-10
6, rue Grenus, 1200 Genève
Case Postale 3212, 1002 Lausanne
Buchhandlung und Antiquariat
Heinmann & Co.
Kirchgasse 17
8001 Zurich
UN Bookshop
Palais des Nations
CH-1211 Genève 1
- **SURINAME**
Vaco n.v. in Suriname
Domineestraat 26, P.O. Box 1841
Paramaribo
- **SWEDEN**
Books and documents:
C.E. Fritzes Kungl. Hovbokhandel
Regeringsgatan 12, P.O. Box 16356
103 27 Stockholm
Subscriptions:
Vennergren-Williams AB
P.O. Box 30004
104 25 Stockholm
- **THAILAND**
Suksapan Panit
Mansion 9, Rajadamn Avenue
Bangkok
- **TOGO**
Librairie du Bon Pasteur
B.P. 1164
Lomé
- **TUNISIE**
Société tunisienne de diffusion
5, avenue de Carthage
Tunis
- **TURKEY**
Kultur Yayinlari is - Turk Ltd St.
Ataturk Bulvari No. 191, Kat. 21
Ankara
Bookshops in Istanbul and Izmir
- **UNITED KINGDOM**
HMSO Publications Centre
P.O. Box 276
London SW8 5DT
Tel. (071) 873 9090 (orders)
(071) 873 0011 (inquiries)
Fax (071) 873 8463
HMSO Bookshops:
49 High Holborn, London WC1V 6HB
Tel. (071) 873 0011
258 Broad Street, Birmingham
B1 2HE
Tel. (021) 643 3740
Southey House, 33 Wine Street
Bristol
BS1 2BC
Tel. (0272) 264306
9-21 Princess Street, Manchester
M60 8AS
Tel. (061) 834 7201
80 Chichester Street, Belfast
BT1 4JY
Tel. (0232) 238451
71 Lothian Road, Edinburgh
EH3 9AZ
Tel. (031) 228 4181
- **URUGUAY**
Librería Agropecuaria S.R.L.
Atazar 1328, Casilla Correo 1755
Montevideo
- **USA (See North America)**
- **VENEZUELA**
Tecniciencia Libros S.A.
Torre Phelps-Mezzanina, Plaza
Venezuela
Caracas
Tel. 782 8697-781 9945-781 9954
Tamanaco Libros Técnicos S.R.L.
Centro Comercial Ciudad Tamanaco,
Nivel C-2
Caracas
Tel. 261 3344-261 3335-959 0016
Tecniciencia Libros, S.A.
Centro Comercial, Shopping Center
Av. Andrés Bello, Urb. El Prebo
Valencia, Edo. Carabobo
Tel. 222 724
FUDECO, Librería
Avenida Libertador-Este, Ed.
Fudeco, Apartado 523
Barquisimeto C.P. 3002, Ed. Lara
Tel. (051) 538 022
Fax (051) 544 394
Télex (051) 513 14 FUDEC VC
- **YUGOSLAVIA**
Jugoslovenska Knjiga, Trg.
Republike 5/8, P.O. Box 36
11001 Belgrade
Cankarjeva Založba
P.O. Box 201-IV
61001 Ljubljana
Prosveta
Terazije 16/1
Belgrade
- **Other countries**
Autres pays
Otros países
Distribution and Sales Section,
FAO
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome, Italy
Tel. (39-6) 57974608
Telex 625852/625853/610181 FAO I
Fax (39-6) 57973152
5782610
5745090

ISBN 92-5-203092-1



9 789252 030928

P-70

T0496F/1/5.92/1600